

THESE
POUR LE DOCTORAT EN HISTOIRE

présentée par

Jean-Pierre SAINTON

LES NEGRES EN POLITIQUE;
Couleur, identités et stratégies de pouvoir en Guadeloupe
au tournant du siècle.

Tome I

- UNIVERSITE DE PROVENCE -
(Aix-Marseille 1)

INSTITUT D'HISTOIRE COMPAREE DES CIVILISATIONS

THESE

POUR LE DOCTORAT EN HISTOIRE

présentée par

Jean-Pierre SAINTON

LES NEGRES EN POLITIQUE;

Couleur, identités et stratégies de pouvoir
en Guadeloupe au tournant du siècle.

Volumes 1 & 2

JURY :

Directeur de thèse,

M. Jean-Luc BONNIOL

Professeur (Anthropologie) - Université de Provence -

Suffragants,

- M. Marc MICHEL,

Professeur (Histoire) - Université de Provence -

- M. Lucien ABENON,

Professeur (Histoire) - Université des Antilles et de la Guyane -

Rapporteurs,

- M. Jean-Claude WILLIAM,

Professeur (Sciences Politiques) - Université des Antilles et de la Guyane -

- M. Christian SCHNAKENBOURG,

Maître de Conférences habilité (Sciences Economiques) - Université de Picardie -

oooooooo

- Soutenue publiquement le 12 Novembre 1997 -
sur le campus de Fouillole (Université des Antilles et de la Guyane)

L'Université n'entend donner aucune approbation ou improbation
aux points de vue émis dans cette thèse.

VOLUME I

REMERCIEMENTS.

Au terme de ce travail, pourrons-nous jamais assez exprimer notre gratitude et nous sera-t-il possible de rendre tout ce qui nous a été donné ?

A mon père, Pierre Sainton.

A ma grand-mère, ma mère, tous mes proches.

Et spécialement,

A Juliette, Armelle, Samory et Sadi, pour tous leurs sacrifices et pour m'avoir longuement, affectueusement, "*supporté*".

A mes Condisciples et amis, Raymond, Claude et Baba, en souvenir de *Savann* qui aura eu pour nous valeur d'école.

A mes Amis, Jacques, Serge, Ary, Eric, Rolland et tous ceux, nombreux, de cette génération dont les débats ont nourri les interrogations premières et les problématiques fondamentales de cette quête du *nous*.

A nos Anciens et nos Aînés qui nous ont fait accéder à un peu de leur savoir; et spécialement au Poète, Aimé Césaire, dont le souffle, tout ce temps, nous a accompagné; au docteur Rosan Girard, qui par le récit de sa vie nous introduisit à l'objet de la présente recherche; Yves Leborgne dont l'exemple de pédagogue est celui que nous souhaitons suivre; au Maître de la musique guadeloupéenne, Gérard Lockel; à Carlos Moore qui sut nous rappeler ce qui en nous demeure.

Nous voulons aussi exprimer notre gratitude envers tous ceux, à un moment ou un autre de notre recherche, dont les conseils, la sympathie et l'aide matérielle ont rendu possible notre travail.

Notre pensée va à Max Chartol, qui n'eut pas le temps de le lire et de le critiquer, comme il aurait sans doute aimé le faire.

Nous n'avons pas oublié nos anciens collègues du lycée privé Boc-Calmet de Pointe-à-Pitre qui nous entourèrent de leur chaleureuse amitié et de leur compréhension.

Nous remercions également le personnel du service des Archives Départementales de la Guadeloupe qui, patiemment, accepta toujours de répondre à nos demandes les plus indues; et Robert Hamparian, pour l'apport des représentations cartographiques.

Il nous faut dire combien nous sommes redevables à tous ceux qui, avant nous, ont entrepris de défricher ces chemins embroussaillés menant à la connaissance de l'histoire des faits sociaux guadeloupéens. Nous pensons en particulier aux travaux pionniers de Lucien Abenon, Jacques Adélaïde-Merlande, Josette Fallope, Alain Buffon, Christian Schnakenbourg, Philippe Cherdieu, Raymond Boutin. Nous y associons tous les chercheurs de la présente génération; notamment Raymond Gama, Claude Hoton, Maurice Rose, Eliane Sempaire, René Bélénus pour les stimulants débats que nous avons eus et leur communicative passion pour l'histoire de la Guadeloupe; nous y avons puisé la force d'aller au terme de nos recherches.

Que tous ceux qui, fort nombreux, nous ont transmis des informations et nous ont ouvert leur documentation personnelle; nous ont prodigué leurs remarques critiques et leurs conseils méthodologiques sachent que nous n'oublions pas l'apport que nous leur devons. Nous remercions également ceux qui, cédant à nos demandes répétées, ont bien voulu prendre de leur temps pour effectuer la relecture de nos rédactions successives. Ils nous auront permis d'éviter les erreurs les plus grossières. Seuls nos insuffisances et notre entêtement doivent être tenus pour responsables de celles encore contenues dans le texte.

Nous tenons en particulier à remercier M. Le Professeur Jean Bernabé, Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université des Antilles et de la Guyane; Mme Danielle Bégot, Maître de Conférences en Histoire Contemporaine à l'Université des Antilles et de la Guyane; MM. Yves Leborgne et Daniel Maragnès, professeurs de philosophie; Georges B. Lawson-Body, Docteur de l'Université de Paris-7; M. Georges Drumeaux, professeur de Lettres, de leurs amicales remarques.

Enfin, nous voudrions exprimer notre particulière gratitude à notre Directeur de Thèse, le Professeur Jean-Luc Bonniol, qui manifesta tout au long de notre parcours un profond et sincère intérêt pour nos recherches. Ses discrets et, ô combien, judicieux conseils de méthode, sa disponibilité et son amicale sollicitude, sont pour beaucoup dans l'achèvement de ce travail. Qu'il en soit ici remercié.

EPIGRAPHES.

Je veux l'humanité heureuse et souriante.
 Je veux l'égalité proclamée et reconnue entre tous,
 par tous.
 Je veux la lumière répandue à flot, à profusion.
 Plus d'ignorants ! et aussi plus de prolétaires !
 Tous les hommes réunis en une immense famille,
 Se partageant l'air, le soleil, l'eau, le pain,
 avec le baiser !...

- Jean-Hégésippe Légitimus - (1868 -1944)

Il faut avant tout savoir où nous voulons aller.
 Pour cela, il faut commencer par connaître exactement d'où nous sommes partis,
 où nous sommes parvenus.
 Le présent qui porte en lui l'avenir est lui-même fils du passé.
 Le milieu où nous vivons n'est pas le produit d'une génération spontanée;
 mais la conséquence, ou si l'on aime mieux, la résultante d'états sociaux antérieurs
 que les lois ont brusquement transformés
 ou que l'évolution des idées et des moeurs a sensiblement modifiés (...)
 Nous continuerons à nous appliquer à enseigner au peuple
 ce qui nous paraît devoir lui être profitable
 sans nous inquiéter de savoir si l'expression de notre pensée lui sera agréable
 ou de nature à flatter sa vérité (...)
 Nous voulons être avant tout des serviteurs de la Vérité.

- Achille René-Boisneuf - (1873 -1927)

Cette thèse est dédiée
à la mémoire de
Jean-Hégésippe Légitimus
et de
Achille René-Boisneuf,
ici retrouvés.

Je dis :

"Honneur !"

Tu répondras :

" Respect !"

(Parole de veillée)

SOMMAIRE GENERAL DE L'OUVRAGE

TOME I

VOLUME 1

| | |
|-------------------------------------|---|
| REMERCIEMENTS | 2 |
| EPIGRAPHES | 4 |
| SOMMAIRE GENERAL DE L'OUVRAGE | 6 |
| INTRODUCTION GENERALE. | 8 |

PREMIERE PARTIE : LES FONDEMENTS DE LA SOCIETE POLITIQUE A LA FIN DU XIX EME SIECLE.

| | |
|--|-----|
| INTRODUCTION DE LA PARTIE. | 27 |
| CHAPITRE PREMIER : LES PARADOXES D'UNE COLONIE REPUBLICAINE. | 29 |
| CHAPITRE II : UNE SOCIETE DE COULEUR. | 69 |
| CHAPITRE III : IDENTITES PARTICULIERES ET VECUS SOCIAUX. | 110 |
| CHAPITRE IV: " TOUT LE MONDE ICI EST REPUBLICAIN ". | 152 |
| CONCLUSION DE LA PARTIE | 186 |

VOLUME 2

DEUXIEME PARTIE : LA "REVOLUTION NEGRE " DE LA GUADELOUPE.

| | |
|---|-----|
| INTRODUCTION DE LA PARTIE. | 190 |
| CHAPITRE V : L'ACTION PRIMORDIALE; LEGITIMUS. | 193 |

| | |
|--|-----|
| CHAPITRE VI : | |
| LE NEGRISME SOCIALISTE; | |
| DYNAMIQUE ET CARACTERES D'UNE PENSEE POLITIQUE. | 250 |
| CHAPITRE VII : | |
| BOISNEUF OU L'ALTERNATIVE IMPOSSIBLE. | 333 |
| CONCLUSION DE LA PARTIE. | 427 |

TOME II

VOLUME 3

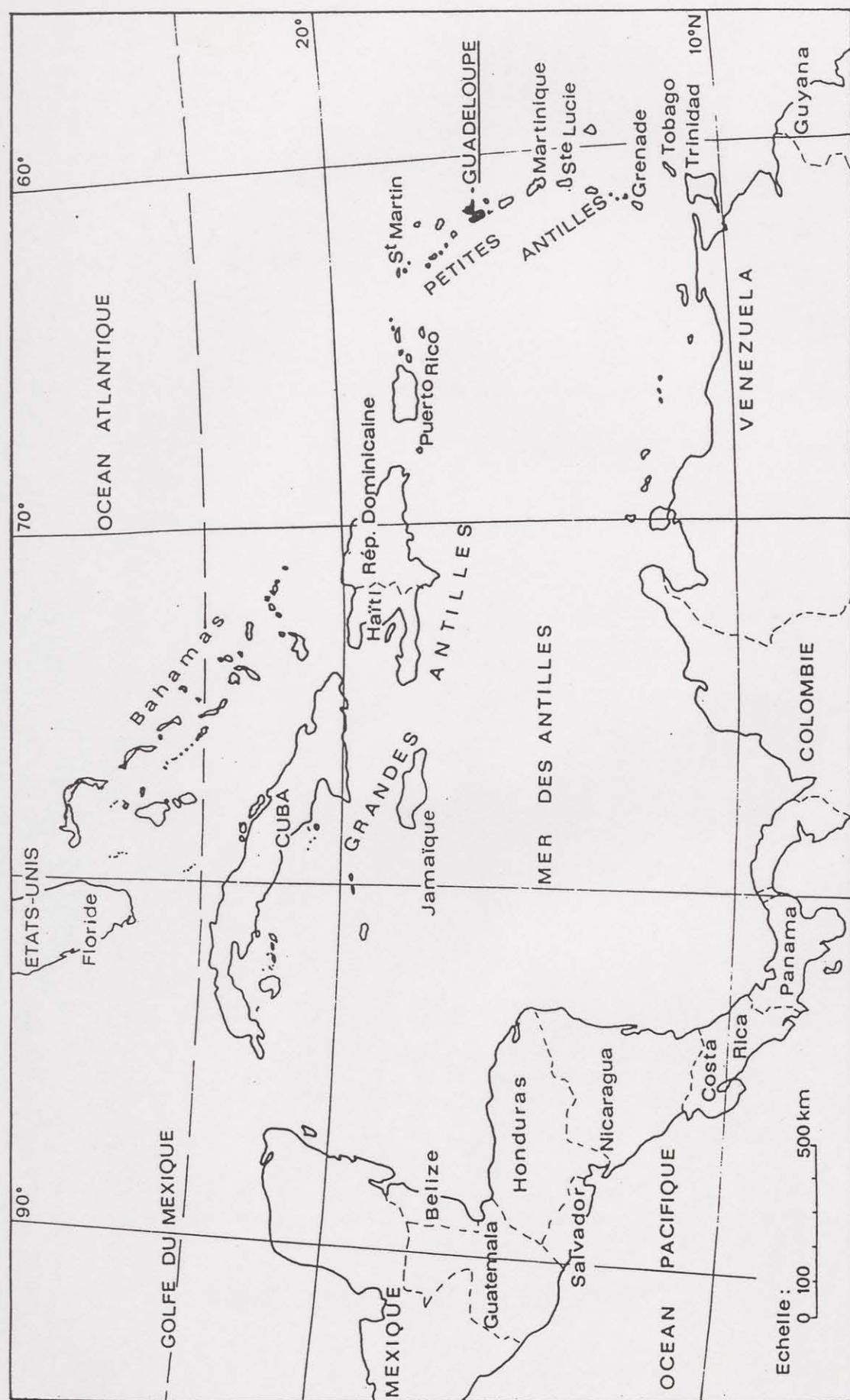
TROISIEME PARTIE : ETRE EN POLITIQUE AU TOURNANT DU SIECLE

| | |
|--|-----|
| INTRODUCTION DE LA PARTIE | 433 |
| CHAPITRE VIII : | |
| ECRIRE, PARLER, AGIR EN POLITIQUE. | 436 |
| CHAPITRE IX : | |
| LA VOTATION : | |
| NORMES REPUBLICAINES, USAGES LOCAUX ET EXCEPTION COLONIALE. | 482 |
| CHAPITRE X : | |
| COMPORTEMENT ELECTORAL ET SYSTEMES DE POUVOIR; PREMIERES ESQUISSES POUR UNE SOCIOLOGIE POLITIQUE DE LA GUADELOUPE. | 550 |
| CONCLUSION DE LA PARTIE. | 600 |
| CONCLUSION GENERALE. | 603 |

VOLUME 4

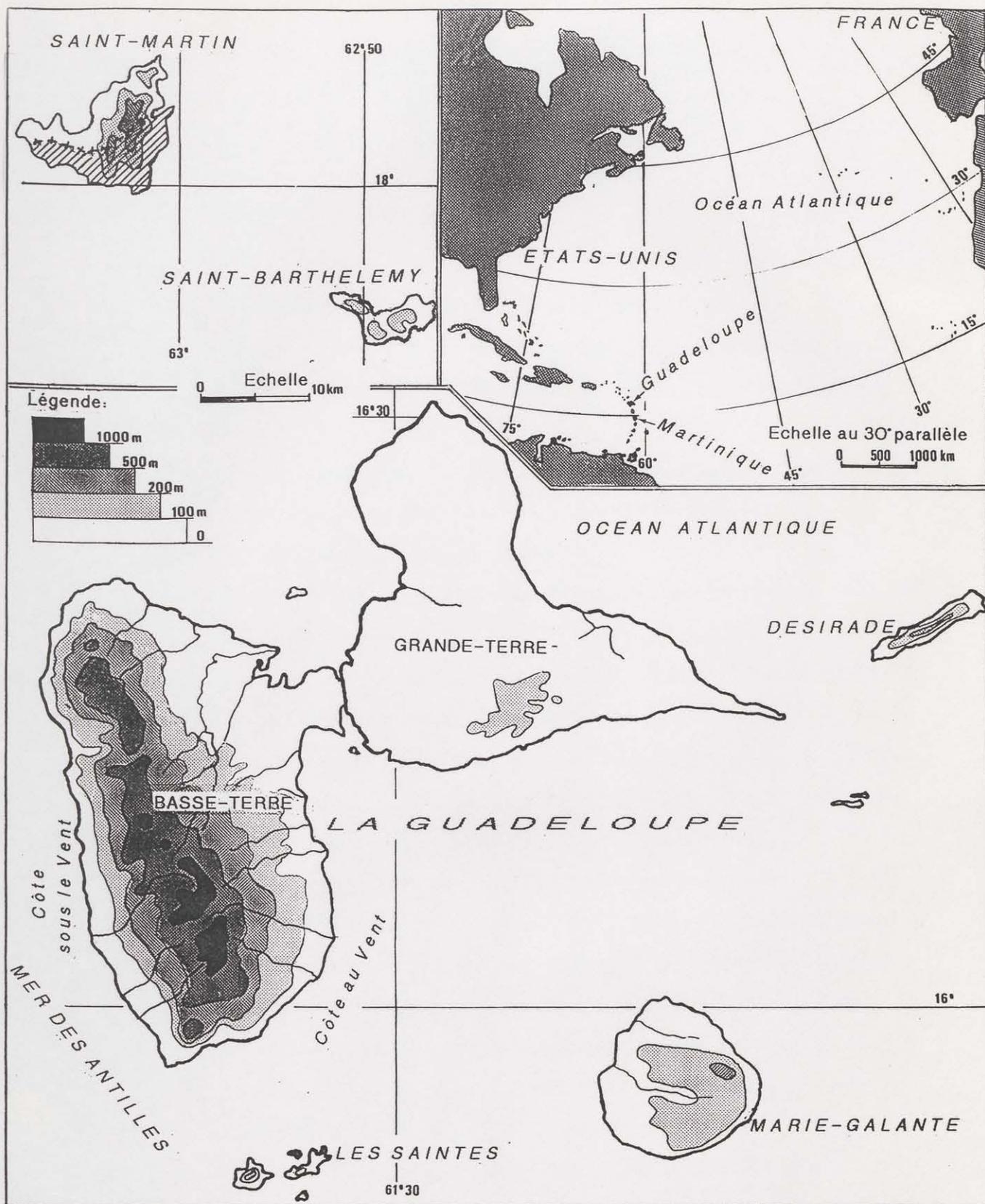
| | |
|-----------------------------------|-----|
| ANNEXES | 611 |
| SOURCES D'ARCHIVES. | 655 |
| REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES. | 672 |
| BIBLIOGRAPHIE. | 688 |
| TABLES DES MATIERES | 704 |
| TABLES DES ILLUSTRATIONS | 713 |

Planche 1a



La Guadeloupe dans la Région Caraïbe

Planche 1b



Cartographie R.HAMPARIAN

La Guadeloupe physique

INTRODUCTION GENERALE

Prologue.

Le point de départ de notre recherche aura été complètement exprimé dans cette interrogation perplexe portée en titre : " Les nègres en politique"; traduction approchée, reprise de la phrase exclamative créole autour de nous souvent entendue : "*Fout ! Nèg an politik ...!* "

Le point d'exclamation eut été ajouté dans la transcription française, qu'il aurait marqué la redondante insistance d'une étonnante syntagmatique associant en une relation curieuse un désignatif identitaire à la sphère du politique.

Polysémie des termes, variations sémantiques, ambiguïté voulue de la parole créole où, souvent, tout est compris non dans le mot lui-même mais dans son contexte d'élocution, ses intonations, précisément dans le non-dit, c'est-à-dire le sous-entendu et l'implicite de l'intention; pour tout dire, la connivence. La palette des interprétations se déclinerait donc : de l'apostrophe admirative ou de la remarque amusée à l'intention critique ou désobligeante. Une plus longue exégèse, en début d'étude, l'appauvrirait sûrement. Nous ne retiendrons pour l'instant que cette traduction littérale¹.

Laissons donc pour l'heure cette ambiguïté du sens à sa fonction première; conservons-lui son nimbe initial. Il va bien à l'histoire des Antilles; et singulièrement celle de la Guadeloupe, où le dérisoire y côtoie le sublime, ... et le tragique aussi. Qu'il nous suffise, pour l'édification du lecteur, de préciser que sous notre plume, l'expression ne procédera jamais d'une intention ou d'un discours raciologique. Mais alors, pourrait-on à propos nous reprocher, pourquoi vouloir dire "*nègres*" là où il aurait été plus juste (ou sans doute moins choquant) de dire "*guadeloupéens*" ou tout autre désignatif à consonance plus "neutre" ? La question est pertinente sans doute car par elle-même elle nous fait pénétrer la trame de notre problématique. Le soulignement que le chercheur aura impertinemment osé, en reprenant l'expression de la culture politique locale, ne

¹ : " Foutre ! Des nègres en politique !" ou " ... "Les nègres sont entrés en politique." ou "Les nègres (sont terribles quand ils sont) en politique" (Trad.), ...

tenait pas seulement de l'effet rhétorique et de l'accompagnement de la pensée énonciative populaire. Il signalait à l'attention le constat d'une *incongruité*, analysable au plan des sciences humaines et sociales, sous l'angle du paradoxe.

Nous verrons que l'incongruité n'est pas tant dans l'expression. Elle tient à la construction historique du phénomène politique. C'est donc au plan des sciences historiques, notre formation première que nous avons cherché à comprendre le phénomène politique dans notre pays, la Guadeloupe. Nous ne nous refuserons pas ce faisant à emprunter à la réflexion de la philosophie, à la démarche de l'anthropologie et aux méthodes de la sociologie politique, les éléments nécessaires à l'analyse.

Constat initial et exposé de la problématique générale de la thèse.

Dire que l'homme est un animal politique et toute société humaine, une société politique relève du lieu commun. On remarquera toutefois que le *zoon politikon* d'Aristote voulait dire indifféremment "animal social" et "animal politique"². C'est dire que le champ politique se confond en principe avec le champ social. En ce sens, la société guadeloupéenne, quelle que soit l'époque où on l'observe, doit être perçue comme une formation politique. Mais il convient alors de rappeler ce que fut sa particularité première.

La société guadeloupéenne est issue d'une formation coloniale esclavagiste. Le fait colonial est le phénomène *constitutif* de son existence³; le rapport esclavagiste y fut le *rapport matriciel*⁴. Deux siècles durant, le rapport esclavagiste imposé à la majorité noire l'exclua intégralement de l'espace politique. Nous pourrions dire *du politique* au sens où l'entend classiquement cette branche de la philosophie, à savoir l'espace, distinct

² : Cf, Dominique Colas. *Sociologie politique*. Paris, Puf, 1994.

³ : La colonisation de la Guadeloupe débute en 1635. Jusqu'à cette date, les îles qui forment aujourd'hui le territoire guadeloupéen sont peuplées par les populations Kalinas (Caraïbes) venues dans les petites Antilles du bassin de l'Amazone, par migrations successives cinq siècles auparavant. L'installation française va chasser du territoire les populations indigènes. En l'espace d'une génération, la structure du peuplement de la Guadeloupe est entièrement modifiée : la population Kalina aura cédé la place à une population venue d'Europe (colons) et d'Afrique (esclaves).

⁴ : Le rapport esclavagiste est instauré dès le début de la société coloniale, même s'il ne prend ses caractères définitifs qu'une trentaine d'années plus tard, avec l'essor du sucre et l'importation massive de captifs africains réduits en esclavage. Cf, nos développements sur la genèse des rapports sociaux et raciaux au Chapitre II.

de l'espace domestique, "où l'ensemble des affaires communes à une collectivité sont discutées"⁵.

La politique est, si l'on s'en tient à cette définition simple, "l'action qui consiste à organiser le politique"⁶. Or, la discussion ne fut possible qu'à l'abolition de l'esclavage, à partir de 1848. Le champ politique fut ouvert à cette date à la majorité sociale, et la politique s'établit alors comme l'un des espaces sociaux les plus actifs des actions collectives. La forte activation de la sphère politique, est encore, dans la société guadeloupéenne contemporaine, l'un des traits dominants de la vie sociale.

C'est donc ce premier constat qui aura retenu notre attention. Il est partagé par la plupart des observateurs qui s'accordent à reconnaître à la vie politique locale une vitalité et une intensité exceptionnelles, notamment au travers de la pratique du Suffrage Universel dont l'usage en Guadeloupe remonte à l'année 1848. Mais on ne peut ne pas y percevoir un double paradoxe :

- Paradoxe de la sur-dimension des faits et actions politiques au regard des données premières, géographiques et humaines, de l'espace social considéré : la Guadeloupe est en effet un petit territoire aux contours finis, sans arrière-pays; un archipel discontinu de 1.780 kms², situé dans l'arc sud de la mer des Caraïbes⁷; une micro-société somme toute qui, au tournant du siècle, ne comptait qu'environ 150.000 âmes⁸.

⁵ : Nicolas Tenzer. *Philosophie politique*. Paris, Puf, 1994, p.31.

⁶ : *ibidem*.

⁷ : Le territoire guadeloupéen compte deux îles principales : l'une est montagneuse, volcanique et fortement arrosée (la Basse-Terre), l'autre est un plateau calcaire plutôt sec (la Grande-Terre); de petites îles proches : au sud, les îlots des Saintes (Terre-de-bas et Terre-de-haut); au sud-est, la grande dépendance de Marie-Galante; à l'est, l'île de la Désirade. A une distance de plus de 200 kms au nord, se situent les îles plus lointaines, en fait des rattachements administratifs, de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin; ce dernier territoire est divisé en une partie sous administration française, et une partie sous administration hollandaise.

⁸ : La population oscille entre 149.000 habitants en début de période étudiée (1890) et 152.000 habitants à la fin de la période (1920). Le peuplement est un peuplement majoritairement "de couleur" au ¾ composé de noirs plus ou moins métissés, d'origine négro-africaine, descendants des esclaves transportés de l'Afrique de l'Ouest du 17^e au 19^e siècle. Au tournant du siècle, on peut identifier assez nettement dans la population des groupes ethniques minoritaires : un groupe blanc, descendant des anciens colons, renouvelé par des arrivées récentes; des communautés fraîchement immigrées d'Asie (Indiens, Japonais) et d'Afrique (Congolais et Gabonais). Mais, c'est tout-à-fait volontairement que nous ne livrons pas ici, dans ces considérants préliminaires, les chiffres des statistiques par "groupes ethniques" (ou raciaux). Il convient en effet, de ne pas perpétuer l'erreur méthodique qui consiste à reproduire comme des données objectives les estimations -évidemment erronées- de la composition de la population de la Guadeloupe, selon l'origine et la couleur, telles que nous les livrent les statistiques de l'époque. Nous nous justifions amplement de ces réserves dans les parties de la thèse réservées à l'analyse de la question ethnique en Guadeloupe. Cf; Chapitres II & III.

(Cf; pages 7 a,b : *PLANCHES 1 a & 1 b - La Guadeloupe dans la région Caraïbe. & La Guadeloupe physique.*

- Paradoxe aussi que cette présence, dans le cadre d'une société définie d'abord par sa dépendance politique, d'attributs procédant d'une structure politique républicaine et démocratique. Nous appelons ce dernier paradoxe, *l'exception française*⁹.

C'est cette contradiction précitée qui, souvent, a retenu l'attention. Aussi la recherche politiste s'est surtout concentrée sur les paradoxes institutionnels et particulièrement sur l'alternance du mouvement historique du couple contradictoire *intégration-spécificité* né du rapport Métropole / Colonie¹⁰. L'interrogation n'était pas sans objet. Il est indéniable que les paradigmes de ce rapport premier, et notamment les paradoxes institutionnels ont tissé la toile de fond de l'expression politique en Guadeloupe. Toutefois, cette focalisation a entraîné une négligence dans l'analyse des processus internes au bénéfice de la mise en avant des articulations externes, c'est-à-dire de liens de dépendance manifestant la relation Métropole - Colonie. Les faits politiques guadeloupéens - et plus largement antillais- ont été le plus souvent lus dans le prisme univoque du couple antagonique *assimilation-intégration / spécificité-autonomie* compris comme le "moteur" essentiel des faits politiques¹¹. Corollairement, on n'évita pas une certaine vision déterministe, faisant apparaître la marche vers *l'assimilation-intégration* comme inéluctable, et son terme symbolique, honni ou sanctifié, la loi de 1946, comme la fin de l'histoire. A sa décharge, cette perception intellectuelle univoque ne faisait que refléter la crispation d'un débat politique lui-même polarisé, depuis la départementalisation, sur la question du statut de ces territoires.

Mais, il nous faut tout de même opposer à cette vision les remarques suivantes qui procèdent de l'observation historique :

- L'intensité de la vie politique ne date pas d'aujourd'hui, ni de la loi de 1946. Elle parcourt toute la période antérieure, de la seconde moitié du XIX^e au présent siècle.

⁹ : Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la Guadeloupe a un statut colonial même si, au plan fonctionnel, c'est la tendance à l'intégration politique qui l'emporte. La IV^e République par la loi du 19 mars 1946, dite de départementalisation, érigea la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion en départements français d'outre-mer (DOM).

¹⁰ : Voir entre autres, Alain-Philippe Blérald. Etat, Idéologies et Développement à la Guadeloupe et à la Martinique; de l'esclavage au capitalisme, de la ségrégation à l'assimilation. Paris 1, Th.Et. Sciences Po., 1981.

¹¹ : Notons une tendance plus récente des politistes des Antilles, à s'intéresser aux mécanismes politiques internes. Nous pensons en particulier au travaux de Jean-Claude William, Justin Daniel, Fred Constant et Fred Reno sur les constructions politiques martiniquaises.

Ouvert en 1848, l'année de l'abolition de l'esclavage, le champ politique est réactivé avec la Troisième République, dès 1871.

- Cette suractivation de l'action politique s'est produite à un moment historique où, en dépit d'une idée préconçue solidement ancrée, les termes du débat ne se résumaient point à la question institutionnelle. La revendication, (ou le refus), de l'assimilation politique de la colonie à la France occupait alors une place seconde dans les motivations politiques locales.

Sauf à penser que la vie, non plus que l'action politiques n'avaient de *sens*, il faudrait trouver ailleurs les clés explicatives du système politique local. Nous les rechercherons prioritairement, non dans une articulation externe mais bien *interne* à la société politique. Dans la remarquable enquête ethnographique commise aux Antilles à la fin des années cinquante, l'ethnologue Michel Leiris signalait déjà à l'attention l'utilité d'approfondir les modalités des processus ayant produit le paradoxe :

Il ne suffit pas de s'étonner que les descendants des esclaves libérés en 1848 soient devenus en trois générations des citoyens au même titre que les Normands, les Bourguignons ou les Picards; il faut encore examiner les étapes de cette transformation et, en étudiant la situation présente dans un esprit scientifique, évaluer la nature et l'étendue d'une telle assimilation.¹²

Notre recherche sera une quête du *sens* : il s'agira d'interroger la signification des faits et phénomènes politiques en Guadeloupe. Nous avons souhaité entamer cette investigation en nous fondant non sur des théories explicatives établies, érigées en dogmes, partant de préjugés plus ou moins fondés, confortables sans doute, mais limitant l'analyse du réel, pour opter pour une démarche empirique, privilégiant *la méthode inductive* et partant du *fait social* tel qu'il s'offre à l'observation. Il était toutefois nécessaire de nous fonder sur un postulat de base, un principe qui sous-tende la problématique générale, préside à la démarche, guide l'analyse, suscite *la méthode*. Nous le trouvons dans le caractère fondamental et absolu du rapport esclavagiste initial.

Car, c'est bien d'une société esclavagiste que procédait le corps politique, et d'une population d'esclaves, sa majorité sociale. Qu'un tel bouleversement, fut-il virtuel, eut pu être réalisé en une fraction si mince de temps historique constituera le niveau préliminaire de la problématique du politique en Guadeloupe. Il s'agira donc d'interroger *la*

¹² : *in* préface à Michel Leiris. Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe. Paris, Presses de l'Unesco/ Gallimard. 1957.

construction historique du champ de la politique en Guadeloupe. Deux questions nous sont soumises :

1°) Dans quelles conditions historiques s'est opéré ce qui est apparu comme un élargissement du champ politique ?

2°) Quels effets aura eu cette construction du corps politique sur l'établissement du système politique ?

En effet, l'on peut avancer que le changement de la condition juridique de l'esclave ne transforma pas *ipso facto* sa condition sociale; non plus que la fonction idéologique qu'il remplissait dans la société esclavagiste. Un retour s'imposait donc à l'analyse de ce rapport particulier que fut le rapport esclavagiste, surajoutant au rapport juridique et au rapport social de production, la sujétion de la couleur et de l'origine. Le rapport esclavagiste fut en effet ce rapport social *global* déterminant non seulement la place des individus dans l'organisation sociale, mais encore *leur état existentiel* même. Aimé Césaire en avait déjà très bien saisi l'essence lorsqu'il saisit en ces termes la société esclavagiste :

Telle était la situation coloniale : mieux qu'une hiérarchie, une *ontologie*. En haut, le blanc, l'être au sens plein du terme; en bas, le nègre, sans personnalité juridique, un meuble, la chose, autant dire le rien; mais entre ce tout et ce rien, un redoutable entre-deux : le mulâtre, l'homme de couleur libre.¹³

L'ontologie dont parla Aimé Césaire induit un rapport étendu, hors des limites temporelles auxquelles on pourrait le croire confiné. L'étude des sources de la période post-esclavagiste confirmait largement les *a priori* de l'analyse. Voici comment, en 1920, à trois générations de l'abolition de l'esclavage, le Conseiller d'Etat Gaston Jèze décrivait les relations sociales en Guadeloupe :

Il n'y a pas de solidarité entre les trois grandes classes de la population : blancs, mulâtres, noirs. Un blanc ne reçoit jamais chez lui un mulâtre ou un noir. Rarement le mulâtre reçoit chez lui un noir. C'est une mésalliance pour un blanc que d'épouser une mulâtresse ou une négresse. Pour une femme blanche, c'est encore pis. Le préjugé de couleur est fait de jalousie, de mépris et de haine réciproques.

Les blancs accusent les noirs de paresse et d'ivrognerie, d'immoralité, de barbarie. Pour eux, les mulâtres ont tous les défauts des blancs et tous les défauts des noirs. Les noirs accusent les blancs de rapacité et d'égoïsme. Les mulâtres envient les blancs et méprisent les noirs.

Avec de pareils sentiments, il est difficile d'organiser une collaboration féconde.

¹³ : Aimé Césaire, *in* préface de Michel Leiris Contacts de civilisations en Martinique et en Guadeloupe (op.cit.).

Il n'y a pas de vie sociale.¹⁴

Ainsi, ces constats nous portent à interroger les rapports sociaux dans la société post-esclavagiste, les translations, les permanences et les césures qui s'opèrent de l'ordre socio-racial antérieur. Dans cette réflexion, resurgit la relation "raciale" dans le rapport social, et donc dans le rapport politique, validant au plan terminologique l'emploi du mot "nègres", comme le désignatif d'une majorité sociale comprise comme une identité collective.¹⁵

La problématique identitaire ici induite dans le politique, l'est donc par la réalité sociale elle-même. Nous savons certes, comme le rappelle Denis-Constant Martin, que les identités politiques ne sont ni immanentes, ni immuables; qu'elles ne sont que des constructions, mais des constructions dont les fondations et les superstructures sont déterminées par les situations dans lesquelles elles sont érigées, les rapports de pouvoir qui s'y nouent et les efforts entrepris pour modifier ces relations de pouvoir.

(...) Il (le discours identitaire) est une manière de situer les Autres par rapport à Soi, et réciproquement. Ainsi, on peut dire que l'identité loin d'être un état qui caractériserait un isolat, est un construit évolutif qui vient donner du sens et de la valeur (positive ou négative) à une relation ou à un ensemble de relations. (...)

C'est bien la réalité qui pousse les individus à agir en politique, mais une réalité vécue, c'est-à-dire traduite dans des cadres affectifs, liés à la formation de leur personnalité, et dotée, au cours du processus de construction identitaire, d'une orientation politique pertinente dans une situation particulière.¹⁶ (*Souligné par nous, J-P S*).

Les identités politiques procèdent donc des identités sociales, placées dans une perspective particulière, celle du rapport au pouvoir. Cette perspective nous introduit dès lors au coeur de la problématique centrale de la thèse : *Comment le champ politique, généré par un système politique républicain, s'est-il articulé à un fondement social produit de l'esclavage ?*

Le deuxième axé de notre problématique est ainsi introduit. Il consiste à analyser dans le cas guadeloupéen, le rapport entre *la* politique et *le* politique. Le premier terme de la relation étant compris comme le champ d'expression du second, mais qu'il structure

¹⁴ : " Note sur la situation économique et morale de la Guadeloupe, par Gaston Jèze (1920)".(Source : CAOM; Série Géo. Gua. ; *Affaires politiques*; Cart-238 / dos-1451.)

¹⁵ : Pour les clarifications terminologiques et l'analyse des phénomènes identitaires, nous renvoyons aux Chapitres II & III.

¹⁶ : Denis-Constant Martin. "Le choix d'identité" in *Revue française de Science politique*. Vol.42, n°4, Paris, Presses de la FNSP, août 1992, p.583 à 589.

en retour. Dans le cas qui nous occupe, l'étude nous conduira à interroger *la nature du champ politique produit*. Sur ce point deux questions guideront la recherche :

1°) L'ouverture du système politique pouvait-elle porter résolution de "*l'ontologie*" constitutive ?

2°) Dans quelle mesure le champ politique pouvait-il admettre, intégrer, modifier, ou continuer, le rapport social antérieur ?

En découle le troisième axe de la problématique. Il interrogera *la culture politique* résultant de la rencontre du champ politique et de la structure sociale comprise dans sa dimension large, anthropologique. Yves Schemeil note la répugnance des politistes français à utiliser le concept de "culture politique", pourtant largement manipulé par les historiens qui ont appelé "mentalités collectives" la transformation de conduites individuelles en conduites collectives, dès lors qu'elles auront été repérées comme telles. Il ne paraît pas en effet pertinent de séparer la culture politique de la culture globale et de l'expérience historique. Schemeil rappelle, à ce propos la définition qu'en donnait Pye :

La culture politique est l'ensemble des attitudes, croyances et sentiments qui donnent un ordre, un sens à un processus politique et qui pourvoient les règles et convictions sous-jacentes commandant le comportement dans le système politique.¹⁷

Et, il ajoute ...

Les événements actuels sont souvent décidés à la lumière d'événements antérieurs même quand les rapprochements sont incongrus. C'est le principe de la bande de rétroaction : la situation contemporaine mémorisée devient historique, l'événement se transforme en expérience et structure dès lors les attitudes.¹⁸

Toutefois, la culture politique n'est pas simplement subie. Elle n'est pas seulement le poids mort d'un héritage culturel passivement intériorisé. La rencontre d'une culture (résultante du passé) avec une situation (configuration du présent) détermine les *conduites* dans l'action politique.

(...) Nous sommes alors dans le domaine des *stratégies*, des conduites choisies et non simplement apprises.¹⁹

¹⁷ : Cité in Yves Schemeil. " Les cultures politiques" in Madeleine Grawitz. Traité de Science politique. Vol.3. Paris, Puf, 1985, p. 245.

¹⁸ : ibidem. p. 258.

¹⁹ : ibidem. p. 294.

Nous touchons ici au quatrième aspect de la problématique centrale, formulé dans les questions suivantes :

1°) Quelles pouvaient être les stratégies politiques concevables ? Quelles furent celles effectivement mises en oeuvre par *les "nègres"* ?

2°) A quelles aspirations correspondaient-elles ? Quelles étaient les possibilités et les limites de ces aspirations ?

L'étude des conduites politiques observées dans leur permanence, sur un temps suffisamment long, permet de discerner des *tempéraments politiques* reflétant des *tempéraments ethniques locaux*. Ces notions, initialement entrevues par Charles Seignobos, ont été développées par André Siegfried dans son étude sur les conduites électorales dans la France de l'Ouest, devenue un classique de l'histoire politique²⁰. La correspondance entre comportement politique et fondements socio-anthropologiques a fondé une démarche propre à l'histoire politique, s'écartant des modèles explicatifs classiques des mécanismes du politique pour lui préférer l'observation des systèmes de représentation :

Les représentations mentales, articulation essentielle entre le fait, les réactions provoquées et leurs conséquences, doivent donc devenir un objet d'histoire. Elles s'avèrent d'une importance primordiale dans l'étude de l'opinion. C'est en passant précisément par l'analyse des systèmes de représentation et des logiques mentales qui les fondent que l'historien peut accéder aux modes de fonctionnement de l'opinion.²¹

En découle, le cinquième niveau de la problématique; celle consistant à *interroger l'action en retour de la culture politique sur le fonctionnement et l'organisation politique*; autrement dit, il s'agira d'éclaircir les points suivants :

1°) En quoi, et par quelles modalités, l'action politique initiée va-t-elle structurer le champ politique ?

2°) Comment l'organisation politique va-t-elle être modélisée ? Par quels processus s'établissent les normes fonctionnelles du système ?

²⁰ : Cf; André Siegfried. Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République. Paris, Armand Colin, 1964 (réed.).

²¹ : Pierre Laborie. " Histoire politique et histoire des représentations mentales" in Denis Peschansky et alii. Histoire politique et sciences sociales. Bruxelles, Editions Complexe, 1991. p.163.

Ainsi est établi l'objet de notre recherche. Elle ne se propose pas d'étudier la vie politique en général, mais de rechercher, à un moment particulier de la dynamique historique, quelle fut l'articulation d'un système politique et d'une structure sociale historiquement constituée. Elle suppose donc la réunion dans une perspective globale des "ingrédients" de la couleur (ou de la "race")²², des identités sociales, de l'action et de l'organisation politiques. Une telle perspective nous conduira à focaliser le regard sur le rapport entre les caractères identitaires et la sphère politique. La période choisie est le tournant du siècle, de la dernière décennie du XIX^e siècle au "premier vingtième", que nous saisissons comme le moment de fondation d'un système politique guadeloupéen.

Une telle perspective de recherche éclairera sans doute l'analyse de la société politique guadeloupéenne de l'époque présente, à un moment où le mode de fonctionnement de notre société est au centre d'interrogations inquiètes, ou d'actions velléitaires qui se heurtent toutes à l'incompréhension d'un passé, rarement assumé, toujours subi, en tout cas largement ignoré. Au-delà de cet objectif, nous avons nourri l'ambition de faire connaître une histoire particulière, en son caractère dérisoire, mais aussi dans ses dimensions épiques. Ce faisant, nous ne perdons pas de vue que notre sujet s'insère également dans une perspective plus large : au plan de l'histoire, il se voudrait une contribution sur la pratique de la citoyenneté et du suffrage universel en France; sur un plan plus théorique, il tentera, bien plus modestement, d'apporter à la réflexion générale sur les mises en oeuvre du politique.

Mais, il nous aura fallu au préalable opter résolument pour un cheminement méthodologique particulariste, évoluant de la préoccupation politiste initiale pour poser comme objet concret *l'homo politicus* guadeloupéen dans sa dimension sociale globale. Nous nous inspirons ainsi de cette vieille préoccupation qu'avait Georges Balandier, pour qui l'anthropologie politique nouvelle devait ...

(...) (situer) le politique sur son véritable terrain non plus celui des institutions formelles mais celui des actions qui visent le maintien ou la modification de l'ordre établi. (...)

L'instance politique est le lieu d'émergence des dynamismes sociaux affrontés ou confrontés.²³

²² : Nous réservons nos éclaircissements terminologiques dans la partie qui lui est spécialement consacrée. Cf, Chapitres II & III.

²³ : Georges Balandier. *Anthropologie politique*. Paris, Puf, 1995 (3^e éd.), préface p. ix.

Cette perspective réhabilite la science historique au coeur de la démarche cognitive menant à la compréhension des phénomènes politiques.

De la problématique politiste au projet de l'histoire : le champ de la recherche - les sources - la démarche - questions méthodologiques.

* Pour une histoire globale :

L'histoire politique, pour accomplir son renouveau, a du, nous rappelle René Rémond, se situer dans une perspective résolument interdisciplinaire. Elle emprunte aujourd'hui aussi bien à la discipline classique du droit politique qu'à la socio-anthropologie, la psychologie sociale, la linguistique ou la statistique. Discipline naguère décriée pour son classicisme, elle a rejoint aujourd'hui les ambitions les plus hautes de l'histoire sociale et anthropologique dans sa volonté de fonder une histoire totale. Or,...

Pas d'histoire plus totale que celle de la participation à la vie politique. (...) Elle (l'histoire politique) a appris que le politique, s'il avait bien des caractères propres qui rendent inopérante toute analyse réductrice, n'en a pas moins des relations avec les autres domaines : il tient par mille attaches, par toute sorte de liens, à tous les autres aspects de la vie collective. Le politique ne constitue pas un secteur séparé : c'est une modalité de la pratique sociale.²⁴

* L'état de la recherche :

Concernant la Guadeloupe, le primat du politique nous désigne l'histoire politique comme une entrée féconde pour la compréhension des faits et phénomènes sociaux. Pourtant c'est là une branche disciplinaire encore peu développée. En dehors des travaux de Lucien Abenon à qui l'on doit une étude des élections législatives au début de la Troisième République et ceux de Philippe Cherdieu qui aura porté une contribution essentielle à la connaissance des débuts du mouvement socialiste, on ne dispose pour l'instant que de peu de recherches portant spécifiquement sur ce domaine. Les rares études d'histoire politique souffrent encore de l'absence d'une vision générale de la question et de travaux de base en histoire sociale et politique reposant sur de solides

²⁴ : René Rémond. Pour une histoire politique. Paris, Seuil, p.31.

synthèses. Nous avons donc été nous aussi initialement confronté à cette carence qui fut la première et non la moindre de nos difficultés.

Notre recherche a d'abord du établir ses propres cadres généraux d'analyse. Pour ce, il nous a fallu embrasser, en amont et en aval, dans une approche synthétique, le champ que nous souhaitions explorer. La vision globale que nous proposons, dans notre première partie, de la société guadeloupéenne au tournant du siècle, constitue le premier essai de synthèse d'histoire sociale sur cette période. Nous avons eu, ce faisant, le souci de livrer nos sources, et de proposer, au-delà de notre problématique particulière, des pistes et des orientations méthodologiques pour d'éventuels travaux ultérieurs d'approfondissement.

* La délimitation du champ de la recherche.

La délimitation spatiale et chronologique du sujet a répondu à un choix doublement motivé :

- Le cadre de la seule Guadeloupe a été retenu plutôt que le cadre général de l'ensemble *antillais-français* englobant la Martinique, lequel aurait eu le défaut de prêter à une globalisation préjudiciable au souci du détail et aurait sans doute produit des théorisations hâtives et par conséquent erronées. Bien que la Martinique, ait, dans les grandes lignes, suivi un processus historique assez similaire, les constructions socio-politiques, et par suite idéologiques, y furent très différentes²⁵. Nous croyons, sur ce point, que si les études transversales, ainsi que la perspective comparative, demeurent toujours nécessaires à l'analyse d'une question, les synthèses doivent reposer au préalable sur de solides études particulières. La tendance à une "ethno-histoire" s'appliquant à des espaces resserrés, ayant le souci du détail minutieux et de la vérité du vécu historique nous semble d'ailleurs une des voies les plus fécondes du renouvellement de la science historique dans une région Caraïbe dont le fractionnement et la singularisation des espaces est un des caractères premiers.

- La période étudiée s'étend précisément de 1890 aux années mille neuf cent vingt²⁶, soit une durée d'une trentaine d'années au tournant du XIX^e au XX^e siècle. Le

²⁵ : Voir nos développements sur ce point dans la conclusion générale.

²⁶ : Plus précisément de 1891, date de l'apparition publique du premier mouvement politique "nègre" à 1927, date de la mort d'Achille René-Boisneuf, pour l'analyse des faits et phénomènes politiques. Nous

choix de cette tranche chronologique précise, qui correspond à "l'âge d'or" de la Troisième République²⁷, ne s'est pas opéré en fonction du déroulement de l'histoire politique de la France. La délimitation chronologique est principalement liée à la problématique posée. Nous avons postulé que c'est au tournant du siècle que s'est constitué "le système politique" guadeloupéen. C'est en effet à cette période que des représentants issus directement de la masse nègre font leur entrée sur la scène politique, que la participation politique prend un caractère de masse, que se structurent les premiers partis militants organisés et s'organise l'action politique. La vie politique, au tournant du siècle, est alors animée par la génération née après l'abolition de l'esclavage. Parmi les acteurs principaux de la vie politique, quelques uns, hommes d'exception, furent appelés "grands nègres". Il s'agit notamment de Jean-Hégésippe Légitimus, qui fut le pionnier du socialisme dans la colonie et le premier député *nègre* de la Guadeloupe et d'Achille René-Boisneuf, également député à la fin de la période considérée. Leur opposition, n'échappe pas, encore aujourd'hui, à un certain regard amusé qui accrédirait l'idée d'une politique locale relevant du "folklore". En réalité, elle aura constitué la trame de fond des luttes politiques et électorales de la période et profondément modelé la donne politique. Nous y verrons aussi comment elle exprima surtout une différence de stratégie émancipatrice.

* Sources et traitement des sources :

L'on a jusqu'à présent assez peu écrit sur la période et le sujet; pourtant les sources primaires ne manquent pas.

Nos sources ont été essentiellement des sources écrites. En effet, si la société guadeloupéenne est fondamentalement une société d'oralité, il faut préciser que les transmissions orales n'y revêtent pas ce caractère systématique d'obligation morale que l'on trouve dans la plupart des sociétés traditionnelles. Autrement dit, le souvenir de l'action des hommes, les faits comme la mémoire consciente des événements historiques, même procédant d'une temporalité récente, ne se sont pas inscrits dans la mémoire sociale, sinon de façon diffuse et sélective. Les quelques témoignages formels, de

conduisons le traitement des données électorales, dans une tranche chronologique plus resserrée, à l'intérieur de la période, entre l'année du renouvellement municipal et cantonal 1892 et 1921, année du renouvellement sénatorial de l'après-guerre.

seconde main²⁸, que nous avons pu recueillir l'ont été auprès de ceux qui dans leur prime jeunesse ont été proches, par leur milieu familial des principaux acteurs politiques de l'époque, ou ont eux-mêmes joué un rôle politique dans la génération suivante.

Il y a donc une certaine évanescence de la mémoire, ou plus précisément de la mémoire consciente, car au verso du silence il existe une densité des vécus compensant par leur richesse la ténuité des témoignages oraux "positifs". Ils sont contenus de façon diffuse dans l'expression culturelle ordinaire du commun, que les historiens travaillant sur sources orales, ainsi que les anthropologues, appellent "le folklore"²⁹. Les faits et les phénomènes vécus, continués et prolongés dans le présent, même lorsque se ressent une volonté d'effacement de la mémoire, ne peuvent pas en effet ne pas laisser de *traces*, ou pour reprendre l'expression de Philippe Joutard, de "légendaire historique"³⁰. Cette expression culturelle nous est perceptible d'une part à travers les transmissions fixées dans les comportements, les systèmes de références, les habitudes et, d'autre part, à travers les sources écrites qui prennent, au travers de la démarche d'exploitation, valeur *d'ethno-textes*.

Pour décrypter ces informations, le travail du chercheur a du s'apparenter à celui de l'ethno-anthropologue. Nous avons d'une part rassemblé un corpus d'ethno-textes (contes, chansons, proverbes, adages), et procédé d'autre part, par l'enquête orale, à la collecte d'éléments de la mémoire *informelle* (anecdotes colportées, histoires personnelles, récits de vie, mémoires particulières de lieux et de moments) auprès des générations postérieures. L'entretien enregistré n'ayant pas toujours été possible, nous lui avons souvent préféré la technique de la conversation à questions ouvertes, attentive au *sème* et prudemment dirigée au gré des discussions. De ce "dire" et de ces discours, des silences comme des oublis, il s'est agi de recueillir tous les éléments signifiants, aussitôt notés puis recoupés avec des sources "objectives".

Plus qu'au fait historique lui-même l'enquête orale nous aura permis d'accéder au "sensible". En effet, ...

Le discours oral d'une communauté ne comprend pas tous les éléments de la culture et il ne dit pas tout sur chacun des thèmes abordés. Mais il apporte une vision d'ensemble

²⁷ : Cf, Jean-Pierre Azéma, Michel Winock. La Troisième République. Paris, Calmann-Lévy, 1976.

²⁸ : Les acteurs de la vie politique du début du siècle étant évidemment décédés au moment où nous avons entrepris ce travail.

²⁹ : Cf, Philippe Joutard. Ces voix qui nous viennent du passé. Paris, Hachette, 1983.

³⁰ : ibidem. p. 189.

"globalisante" qui va droit à l'essentiel et donne cohérence et perspective aux différentes composantes culturelles en soulignant les correspondances et les récurrences. (...)

Il ne s'agit pas d'observer et de décrire la réalité d'une communauté mais bien plutôt de recueillir et d'analyser *le discours sur la réalité* que tiennent les habitants eux-mêmes de cette communauté.³¹

Nous avons pu, il est vrai, bénéficier de notre propre connaissance du terrain, nous dirions du "terroir culturel" guadeloupéen. Certes, une double difficulté surgit : celle, spécifique à notre sujet, qui est la subjectivité du chercheur, immergé dans l'objet même de sa recherche; l'autre, immanente à la démarche de l'anthropologie historique, consiste en la non-observation directe des phénomènes dont on parle. Ces obstacles n'en disqualifient pas pour autant la démarche dont les tâtonnements ne sont que l'expression des approximations dont souffre, en règle générale, le projet de l'histoire, cette "connaissance mutilée" selon l'expression iconoclaste de Paul Veyne³². Ces difficultés sont toutefois atténuées par le traitement des sources "positives".

L'autre source est en effet le texte politique lui-même, c'est-à-dire le discours reproduit et figé dans l'écrit, que le chercheur pourra considérer comme une source plus objective. Le recours à la sémiotique s'avère alors indispensable tant la presque totalité des phénomènes observés dans le champ politique relève essentiellement de "faits de langage"³³.

Nous sommes ici dans la méthode plus classique de l'analyse de contenu même si elle doit être adaptée aux sources étudiées, dans le cas des séries de périodiques, qui en Guadeloupe, présentent certaines particularités.³⁴ Il s'est en effet avéré nécessaire d'entamer une lecture, ou une relecture, systématique des sources écrites au travers de nouvelles grilles d'interprétation tirées de la problématique centrale.

Les sources écrites sont en effet abondantes pour notre période. Aux écrits administratifs de la puissance coloniale, s'ajoute, du fait de l'homothétie en matière de droits démocratiques, les sources de la presse autochtone, étonnamment foisonnante pour une colonie. Nous avons utilisé trois types de sources :

³¹ : Jean-Claude Bouvier *et alii*. Tradition orale et Identités culturelles; problèmes et méthodes. Paris, Editions du CNRS, 1984, p.41.

³² : Cf, Paul Veyne. Comment on écrit l'histoire. Paris, Seuil, 1971, p.24.

³³ : Cf, Frédéric Bon. "Langage et politique" *in* Madeleine Grawitz. Traité de science politique; tome 3; l'action politique, Paris, Puf, 1985, p.137.

³⁴ : Voir les approches particulières utilisées pour les études de presse. Nous renvoyons aux chapitres V, VI, VII, VIII et IX.

• *La presse et les imprimés* : La presse d'opinion domine le champ éditorial guadeloupéen et fournit une quantité considérable d'informations. Nous avons procédé au dépouillement systématique de dix-huit des organes de presse les plus importants de la période et consulté une dizaine d'autres, soit la quasi-totalité de la presse disponible dans les centres d'Archives³⁵. Certains titres ou séries comportent des lacunes, d'autres journaux dont l'existence nous est signalée, n'ont pas été conservés aux Archives. Les ouvrages d'époque (romans, nouvelles, relations, chroniques, essais) ainsi que les imprimés officiels (Journal Officiel de la Guadeloupe, Annuaire de la Guadeloupe, procès-verbaux des délibérations du Conseil Général), systématiquement dépouillés sur l'ensemble de la période ont heureusement complété les défaillances de la presse. Le dépouillement complet des résultats électoraux publiés au Journal Officiel de la Guadeloupe nous a permis de procéder à l'étude des élections municipales, cantonales et législatives (générales et partielles) sur la durée, soit une trentaine d'années.

• *Les sources administratives (correspondance des gouverneurs, dossiers des affaires politiques)* : Elles sont déposées principalement au Centre d'Archives d'Outre-Mer (CAOM) d'Aix-en-Provence. Les fonds de la Série Géographique Guadeloupe (Série Géo.Gua.) où se trouve la correspondance générale des gouverneurs, détiennent des dossiers d'une richesse comparable à celle des fonds de la Série des Affaires politiques (Série Aff. Pol.) qui traitent plus spécialement des affaires électorales.

• *Les dossiers électoraux* : se retrouvent dans différents fonds documentaires; principalement au CAOM ainsi qu'aux Archives Nationales (CARAN) où sont détenues les archives de l'Assemblée Nationale comprenant les dossiers de validation d'élection des membres de la Chambre. Nous avons eu le privilège d'être le premier à dépouiller et exploiter le dépôt en documents électoraux primaires (listes d'émargement, feuilles de dépouillement des votes, recours en annulation) et en comptes administratifs communaux du Fonds Incendie 1955 des Archives Départementales de la Guadeloupe, récemment répertorié et ouvert depuis peu aux chercheurs.

³⁵ : Le Centre de documentation périodique le plus riche est en Guadeloupe. Il s'agit des Archives Départementales de la Guadeloupe (ADG) que l'on a utilement complété par l'étude des fonds des périodiques de la Bibliothèque Nationale, entreposés à l'annexe de Versailles. Voir liste complète et côtes dans l'état détaillé des sources d'Archives (Volume 4).

* La Méthode.

L'incomplétude des sciences humaines et sociales, prises dans leur singularité, a été regrettée par les chercheurs les plus éminents qui n'hésitent plus à confesser les limites de leur discipline respective et à poser comme nécessaire un cadre général unique appréhendant l'homme et ses comportements en société.³⁶

La *transdisciplinarité* nous est parue ici une exigence imposée par l'objet même de la recherche. La démarche méthodique générale repose sur *le croisement* ...

- De *l'exploitation des sources positives*, minutieusement étudiées et traitées au plan quantitatif, et de ...

- *L'analyse qualitative* procédant d'une démarche cognitive de type anthropologique, fondée en particulier sur l'analyse sémiologique.

La confrontation, nous dirions *le dialogue* permanent, de sources objectives et d'un appareil conceptuel apte à penser les phénomènes étudiés, a donc représenté l'originalité de la méthode historique expérimentée ici, que nous proposons maintenant à l'évaluation critique.

Nous sommes conscient des dangers compris dans une démarche par trop pluridisciplinaire. Sans doute, avons-nous parfois trop suivi nos inclinaisons et nous sommes-nous laissé aller à nos premières fréquentations, anciennes déjà, de la linguistique créole et de la sémiotique, mais nous étions bien, avons-nous dit, à la recherche de *sens*. Si nous avons, au cours de notre formation, acquis une certaine familiarisation avec la démarche anthropologique et sociologique, le recours aux sciences politiques, au droit et aux finances publiques, fut, d'un apprentissage difficile. Avec la maîtrise des mécanismes financiers et économiques coloniaux et de leurs incidences sociales, ce fut l'un de nos principaux obstacles, et sans doute la première de nos insuffisances.

Notre recherche enfin n'a pu aborder ou traiter toutes les questions qui se révélaient au fur et à mesure de notre progression dans le sujet, et qui nous paraissaient chacune essentielle. Bien des pans restent donc à étudier, aussi bien dans la problématique proposée ici que dans le thème général de l'étude. Nous pensons

³⁶ : Unesco. *Interdisciplinarité et sciences humaines*. Paris, Puf, 1983. Voir également Edgard Morin. *La Méthode de la méthode. T.3 (La connaissance de la connaissance)* Paris, Seuil, 1986 et aussi Madeleine Grawitz. *Méthode des sciences sociales*. Paris, Dalloz, 1993.

seulement avoir proposé une approche que nous croyons *discutable*, et que nous espérons pertinente, de la construction historique du politique guadeloupéen.

*

Notre progression dans l'étude suivra un itinéraire chronologique, ordonné thématiquement. Mais nous avons voulu éviter l'écriture linéaire qui se prêtait mal au thème. La densité du sujet, la multiplicité des informations rencontrées, l'imbrication thématique nous ont conduit à entrecouper description analytique et récit historique, exposé des faits et documents et propositions théoriques. Le lecteur discernera toutefois aisément trois grands mouvements, ordonnés en parties :

- Dans une première partie, on établira *les fondements de la société politique à la fin du XIX^{ème}*. Il est proposé une description analytique des cadres socio-économiques et institutionnels de la colonie. On propose une lecture des structures socio-culturelles de la société post-esclavagiste, et notamment de l'imaginaire construit des identités sociales. On y relate l'émergence de la citoyenneté, les traits distinctifs de la culture politique locale. L'étude nous conduit à brosser un état de la société politique, dans les dernières années du siècle, au début de la période étudiée.

- La deuxième partie, retrace et étudie *la révolution "noire"*, l'émergence des nègres en politique et ses incidences sur les conduites. Elle est centrée sur l'action des hommes et analyse l'élaboration du discours ainsi que sa réception. Elle évalue ses incidences sur les cultures politiques et dégage les pensées stratégiques qui inspirèrent l'action.

- La troisième partie, "*Etre en politique au tournant du siècle*", décrit et analyse le fonctionnement politique et électoral durant cette période. On dégage les transformations qui s'opèrent tout au long de la période et président à l'émergence, au cours de la première décennie du vingtième siècle, d'un système politique guadeloupéen. On établit les caractères structurels d'un système original parvenu à sa maturation.

*

*

*

- Première partie -

*Les fondements de la société politique
à la fin du XIX^{ème} siècle.*

Introduction de la partie.

Il est commun d'admettre 1848, année de l'abolition de l'esclavage, comme une date centrale de l'histoire antillaise. Et tous les chercheurs s'accorderont, sans difficulté aucune, à la reconnaître comme l'année symbole d'une rupture fondamentale entre deux périodes de l'histoire des Guadeloupéens. En effet, en mettant un terme à l'économie esclavagiste d'habitation et à l'ordre juridico-politique qui avait réduit à l'état d'instrument de travail et à l'inexistence civile la majorité de la population, 1848 a ouvert une époque nouvelle. Les découpages chronologiques classiques l'étendent habituellement à cette autre date symbolique de 1946¹, déterminant ainsi un segment chronologique 1848 - 1946.

Cette périodisation, reprise largement par la plupart des chercheurs, pose pourtant, à l'analyse, un double problème de délimitation et de définition. Par l'effet d'une construction univoque et déterministe du temps historique, la tranche chronologique, qui s'étale sur un siècle, à cheval sur le XIX^e et la première moitié du XX^e siècle, est souvent analysée sous le seul angle d'une *transition* entre une société, dite "traditionnelle", et une société "contemporaine", parvenue à "la modernité" avec l'acte de départementalisation².

Or, si l'on part d'un point de vue privilégiant les dynamiques internes à la société guadeloupéenne, l'on constatera que les points de rupture classiquement signalés, isolant une période singulière de 1848 à 1946, ne se justifient point, au plan des évolutions économiques, sociales ou culturelles. Il apparaît nécessaire d'opter donc pour une qualification de la périodisation issue du mouvement même du réel.

Nous serions tenté de qualifier simplement la tranche chronologique qui court de 1848 au XX^e, et couvre la période ici étudiée, (de la dernière décennie du dix-neuvième aux années

¹ : Date de l'accession de la Guadeloupe au statut de DOM (*pour mémoire*).

² : Le débat n'est pas seulement terminologique. Il a une dimension épistémologique qu'il serait hors de propos de conduire ici. Notons seulement qu'il serait souhaitable d'interroger la pertinence de ces qualificatifs abusifs de "*tradition*" et de "*modernité*" appliqués à ce type de société coloniale d'apparition récente (XVII^e siècle) construite non sur l'asservissement de sociétés autochtones préexistantes mais sur l'anéantissement total de ces sociétés et l'apport de populations allogènes. L'on remarquera également que nous délimitons la société qui prévaut de 1635 à 1848, en usant de l'expression "période esclavagiste", réservant la qualification de "système" à la désignation d'un mode d'organisation et de relations qui outrepassa cette délimitation chronologique. On vérifiera largement dans nos développements de ce chapitre les raisons de ces précautions terminologiques.

vingt) de période *post-esclavagiste*. Le terme reflète essentiellement la réalité qu'il prétend qualifier tout en la purgeant de tout déterminisme historique.

C'est donc bien une période d'achèvement que nous étudions ici, dans l'entrecroisement solidaire de la continuité historique et des ruptures qui est le propre de toute période charnière. Mais c'est aussi le basculement d'une formation sociale de l'âge classique de la colonisation, dans les caractères acquis de la société d'habitation de la fin du XVII^e siècle, vers une société de recomposition du paysage économique, social, humain. Basculement est certes le terme qui convient, car l'écoulement de l'histoire fut ici rapide, les modifications brutales. Le facteur dynamique de cette recomposition est l'ancien instrument de production, "l'homme nègre", émergeant au premier plan du social, parti à la reconquête d'une humanité, qui fut non point perdue, mais niée et qui, au tournant du siècle, affirme, dans la société dont il est issu, sa place d'acteur social et politique.

C'est dire que si l'importance de la mutation économique et juridico-politique ne peut être évidemment sous-estimée, c'est au niveau des mutations sociales que doivent être recherchés et analysés les bouleversements essentiels.

Présenter les cadres socio-économiques, juridico-politiques, à l'intérieur desquels s'opère cette mutation reviendra donc pour nous, à montrer les multiples paradoxes qui s'érigent en caractères distinctifs de cette formation sociale dont on ne saurait comprendre les contradictions qui la caractérisent si l'on s'en tient à un schéma trop globalisant. Nous reconnâtrons en effet dans cette nouvelle société post-esclavagiste à la fois les traits structurels d'une colonie d'exploitation et la force inerte de ses fondements socio-économiques dans leur grandissante obsolescence. Il nous sera donné de tracer concouramment les cadres des processus d'intégration et de profiler les contradictions qui n'ont cessé d'agiter une population coloniale fragmentée par les effets de son hypostase en communauté de citoyens.

Ainsi, sommé par une réalité qui, à l'évidence, se dérobe à toute typologie généralisante, nous tenterons d'établir nos analyses, sur une compréhension préliminaire de l'atypie fondamentale qui vite apparaît comme la caractéristique première de cette "colonie républicaine" en son XIX^e siècle finissant.

- CHAPITRE PREMIER -

LES PARADOXES D'UNE COLONIE REPUBLICAINE

I - 1. Survivances et fin d'un âge colonial classique.

Le brusque changement intervenu dans la condition juridique des hommes en 1848 ne se retrouve pas au niveau des structures économiques et sociales. Ici, les transformations s'étalent sur plus d'un demi-siècle. Cette période de lente évolution qui aboutit à l'orée du XX^e siècle à la remise en cause du schéma colonial classique est aussi celle où se lit de façon évidente, sur une société en pleine mutation, les stigmates de l'habitation esclavagiste.

A - Pérennité de l'économie coloniale d'exportation.

La Guadeloupe post-esclavagiste, comme celle d'avant 1848, entre dans la typologie des sociétés de plantation, sociétés agraires dominées, reposant sur une économie périphérique à moteur externe. Ramenée aux dimensions géographiques et humaines des petites Antilles, et suivant en cela la définition qu'en a donnée Christian Schnakenbourg, nous parlerons plus précisément dans le cas guadeloupéen d'une "société d'habitation"³, définie par :

... (Des) unité(s) agricole(s) de grandes dimensions consacrée(s) à la mono ou à l'oligoculture et au conditionnement primaire de productions alimentaires destinées à l'exportation. ⁴

³ : Depuis la thèse de Jacques Petit-Jean Roget sur la formation de la société d'habitation à la Martinique, l'expression a été parfois comprise comme un concept particulier singularisant les systèmes de plantation des petites Antilles. Elle renvoie en fait au vieux terme spécifique du "français des îles" *habiter* forgé au début du XVII^e, dans les toutes premières expérimentations d'installation (*settlement*) des premiers colons défricheurs. Le verbe a donné *habitation* et *habitants*. Le terme scientifique a voulu consacrer un mot existant déjà et recouvrant une réalité socio-économique et anthropologique. Il ne paraît pas toutefois qu'il faille opposer au plan conceptuel *le système de l'habitation* et *le système de plantation*, expression plus couramment usitée chez les chercheurs anglo-saxons.

⁴ : Christian Schnakenbourg. "Contribution à une réflexion théorique sur l'histoire de l'économie de plantation aux Antilles"; Cahier n°14-15 - Analyse - Epistémologie - Histoire (A.E.H), Avril 1978, p.169.

En tant qu'économie de plantation - ou d'habitation -, l'économie guadeloupéenne présente les caractéristiques structurelles communes aux économies de l'Amérique coloniale: intégration au marché mondial, extraversion, dépendance financière et technologique, inarticulation sur le marché interne. Au plan régional, la Guadeloupe s'apparente aux pays à économie de plantation "mûre", ceux qui connurent le système de plantation dès les débuts de l'occupation coloniale.

Deux traits toutefois dessinent, dans le monde américain, les contours d'une originalité qu'elle partage avec sa voisine martiniquaise.

La dominance du "Sucre Roi".

C'est en effet la canne, introduite dès les premières années de la mise en valeur de l'archipel guadeloupéen, qui, dans la seconde moitié du XIX^e, demeure la culture principale; et le sucre, la principale denrée exportée.

Après la forte récession des années qui avaient précédé, puis celles qui avaient suivi l'abolition de l'esclavage, la canne à sucre connut en effet, entre les années 1850 et les années 1880, un véritable second souffle. La forte croissance que l'on observe dans le second dix-neuvième n'est brisée que dans les deux dernières décennies du siècle, avec les nets fléchissements consécutifs aux grandes crises sucrières.

(Cf; page 30 a : PLANCHE 2 - Données statistiques sur l'économie sucrière de l'abolition de l'esclavage à la fin du XIXe. Fig 1 : Evolution de la production sucrière de la Guadeloupe durant la seconde moitié du XIXe)

Comme lors de la période précédant l'abolition, la canne occupe la majeure partie des terres cultivées et l'essentiel de la main-d'oeuvre rurale, ainsi que l'établit le grand recensement agricole de 1874. Une quinzaine d'années plus tard, en 1891, à l'orée de la période étudiée, les statistiques révèlent, en dépit des fluctuations de la production agricole, une physionomie somme toute inchangée.

(Cf; page 30 a : PLANCHE 2 - Données statistiques ... Fig. 2; Tableau comparatif agricole de la Guadeloupe en 1874 et 1891. Fig. 3; Répartition des terres cultivées et de la main-d'oeuvre agricole en 1891)

DONNEES STATISTIQUES SUR L'ECONOMIE SUCRIERE DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE A LA FIN DU XIXe SIECLE

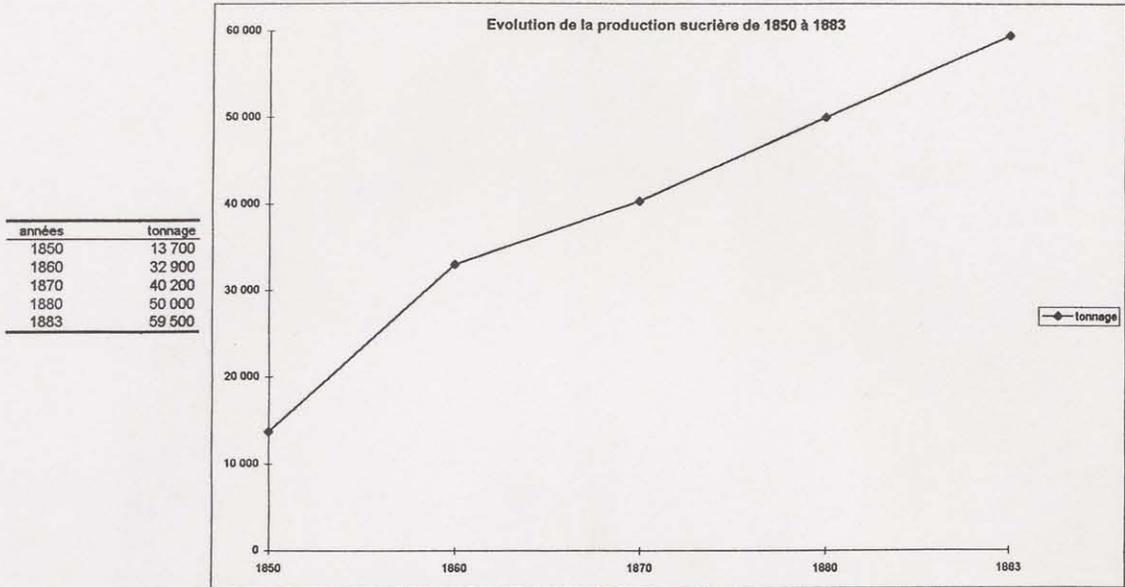


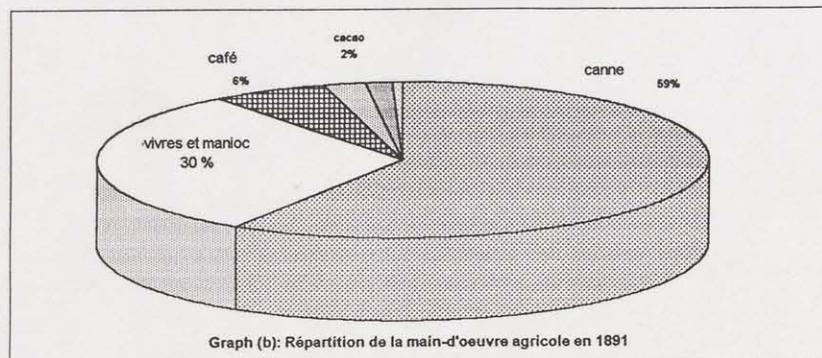
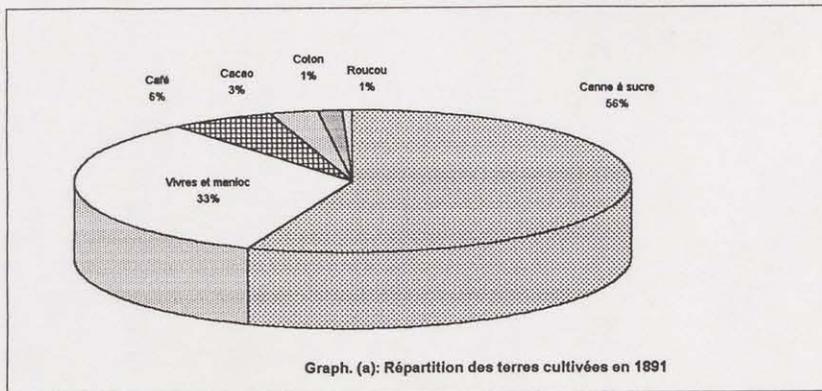
Fig. 1: Evolution de la production sucrière de la Guadeloupe durant la deuxième moitié du XIXe.
(sources: d'après Ch. Schnakenbourg. "Documents pour l'histoire économique des Antilles". Cours Deug. CUAG. 1975.)

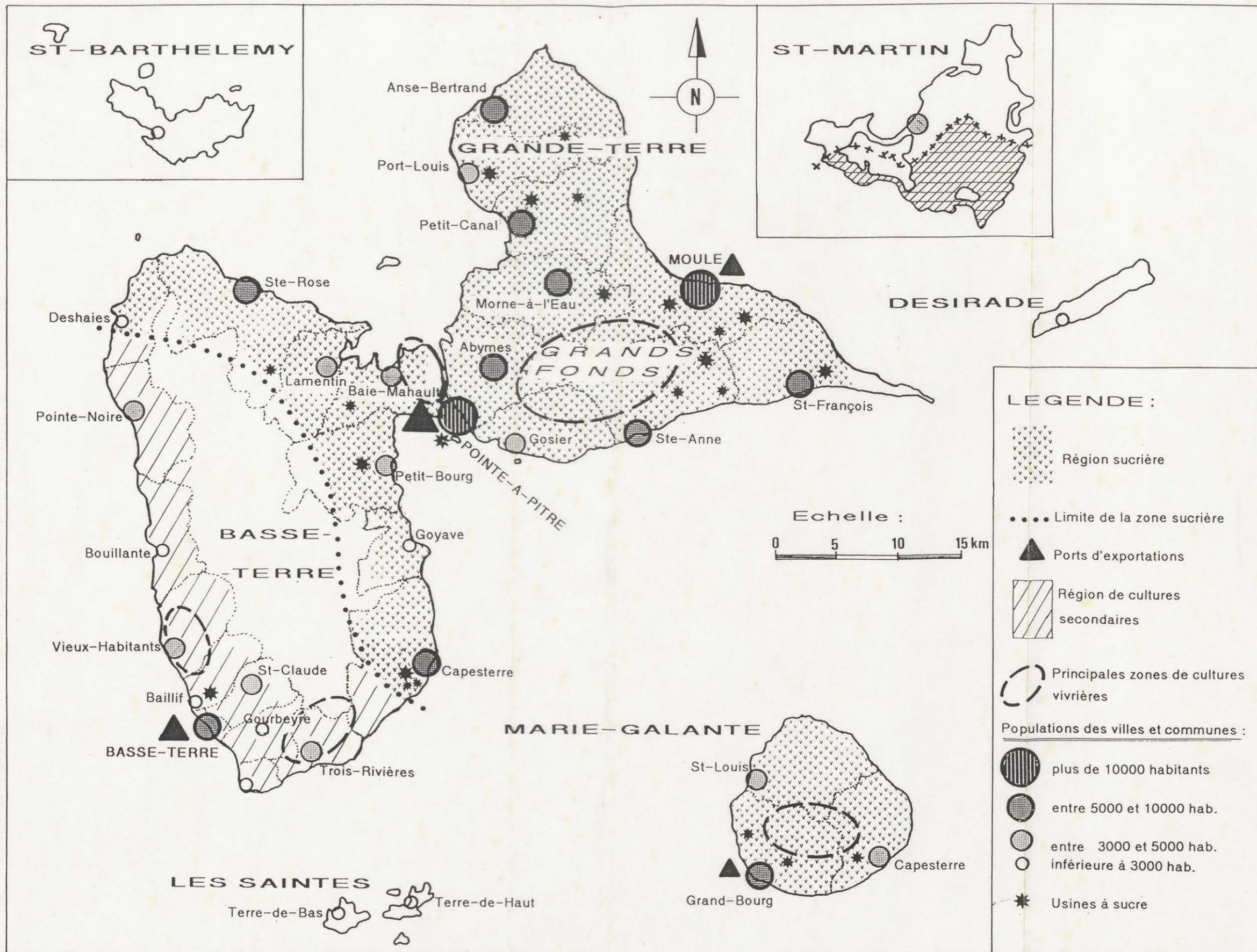
Fig. 2: Tableau comparatif agricole de la Guadeloupe en 1874 et 1891
(sources: établi d'après Statistiques agricoles 1874, 1891 & Annuaires de la Guadeloupe. - A.D.G)

| Types de Culture | Superficies cultivées | | Habitations rurales * | | Travailleurs employés aux cultures | |
|------------------|-----------------------|--------|-----------------------|-----|------------------------------------|--------|
| | 1874 | 1891 | 1874 | ### | 1874 | 1891 |
| Canne à sucre | 20636 | 25 468 | 495 | 502 | 44 856 | 42 561 |
| Vivres et manioc | 12163 | 15002 | 5152 | ### | 23250 | 21890 |
| Café | 3682 | 2825 | 910 | 708 | 5393 | 4396 |
| Cacao | 471 | 1265 | 100 | 476 | 734 | 1 647 |
| Coton | 670 | 595 | 283 | 314 | 634 | 840 |
| Roucou | 582 | 287 | 48 | 38 | 1 044 | 466 |
| Tabac | 12 | 9 | 4 | 5 | 41 | 8 |

* : le terme habitation peut s'appliquer à des réalités fort différentes.

Fig. 3 : Répartition des terres cultivées et de la main d'oeuvre agricole en 1891
(source : idem.)





- LEGENDE :**
- Région sucrière
 - Limite de la zone sucrière
 - Ports d'exportations
 - Région de cultures secondaires
 - Principales zones de cultures vivrières
 - Populations des villes et communes :**
 - plus de 10000 habitants
 - entre 5000 et 10000 hab.
 - entre 3000 et 5000 hab.
 - inférieure à 3000 hab.
 - Usines à sucre

Cartographie: R.HAMPARIAN

La Guadeloupe économique à la fin du XIXème siècle:

La domination de la canne est nette. Cette dominance que nous restituent les chiffres est visible dans le paysage : la canne à sucre s'impose sur près des 2 / 3 ° du territoire. Le "pays sucrier" se répartit pour 55 % sur la Grande-Terre qu'il couvre presque totalement, à l'exception des marges littorales et des terres *morneuses*⁵ centrales de la région des Grands-Fonds; pour 26 % sur le piémont de la côte Est de la Guadeloupe ou "côte-au-vent" s'étendant de la pointe Nord de Sainte-Rose au cap Sud-est de Capesterre, et 11 % sur l'île de Marie-Galante; environ 3 % seulement du terroir cannier se concentrant dans la région sud de la Guadeloupe.

(Cf; page 30 b,c : *PLANCHE 3 - La Guadeloupe économique à la fin du XIXème siècle.*)

Avec un poids globalement évalué sur l'ensemble des dernières décennies du siècle, à 64 % des terres cultivées, 62 % de la main-d'oeuvre et 79 % de la valeur des exportations⁶, la canne rythme la vie de la grande majorité de la population, y compris celle qui réside hors des limites géographiques propres du pays sucrier. C'est elle qui détermine l'économie, imprime sa marque au pays tout entier. La Guadeloupe de la fin du siècle ne manque pas d'être définie par les voyageurs qui visitent le pays comme une "isle à sucre".

... Et c'est un spectacle magique que celui des champs de canne, s'étendant à perte de vue, comme la mer, et ondoyant sous la brise avec des frémissements, comme les blés d'or ... La canne à sucre est la ressource suprême de la Martinique et de la Guadeloupe. C'est tout leur bien; ce fut jadis leur richesse, au temps où l'on ne connaissait pas le sucre de betterave. (...) Que l'on s'y résigne ou non, longtemps encore le sucre sera le produit principal, avec le rhum, de nos Antilles françaises.⁷

Une dépendance économique et financière absolue.

Le renouveau du sucre s'est accompagné du développement du capitalisme industriel. Pourtant cette industrialisation, qui représente le phénomène marquant de l'histoire économique de l'après abolition, n'engendre pas, au contraire d'autres pays de l'aire de l'Amérique des plantations, de processus, même faible, d'autonomisation économique. L'histoire économique post-esclavagiste laisse transparaitre l'impossibilité de déconnecter de

⁵ : Le paysage de *mornes* se caractérise par une succession de collines arrondies et de vallons.

⁶ : Voir Marie-Françoise Zébus. *Industrie sucrière et paysannerie*. Th. Ing.: INA.PG, INRA.AG, [1987?].

⁷ : Monchoisy. "Les Antilles françaises en 1893". *Revue des deux mondes*. 1894, p.432.

l'économie métropolitaine, une économie guadeloupéenne déjà fortement déstabilisée par l'essor du sucre de betterave "indigène".

En effet, la parenthèse de la fin de l'exclusif, ouverte par le sénatus-consulte de 1866 qui, dans la logique de la pensée économique libérale du Second Empire, avait concédé aux habitants sucriers une certaine liberté de commercialisation du sucre sur le marché mondial, s'était vite refermée avec le vote de la loi d'assimilation douanière en 1892 soumettant les produits étrangers importés en Guadeloupe aux mêmes taxes douanières que dans la métropole et instaurant entre la métropole et sa colonie une forme de libre-échange interne.

En fait, cette expérience limitée de libre-échange ne modifia aucunement la structure du commerce, non plus qu'en amont celles du système de production⁸. L'extraversion et la soumission à l'économie métropolitaine demeurent les traits essentiels d'une économie locale entièrement conçue pour l'exportation. C'est ainsi que les quelques fabriques et industries nouvelles qui apparaissent à la fin du XIX^e, s'inscrivent d'emblée à l'intérieur du rapport de dépendance commerciale. L'industrie naissante du rhum en est l'exemple le plus frappant.

Outre le renfort législatif qu'apporte au rapport colonial le régime de l'assimilation douanière, deux types de contraintes continuent de peser fortement sur l'économie guadeloupéenne, ainsi que l'analyse Alain-Philippe Blérald⁹:

- Des contraintes fonctionnelles d'une part : du fait que l'exportation demeure le moteur de l'économie, l'investissement et les importations restent tributaires du montant des exportations, et particulièrement des exportations de sucre.

- Des contraintes d'ordre structurel d'autre part : du fait que les denrées exportées se composent uniquement de produits agricoles et semi-élaborés.

L'autre aspect de la liaison organique de l'économie locale périphérique avec le centre métropolitain tient en la dépendance financière, corollaire de la dépendance commerciale, qui parachève ainsi un rapport colonial complet. L'une des formes les plus remarquables de cette soumission financière réside dans l'organisation particulière du crédit. La Banque de la Guadeloupe, instituée par la loi du 11 Juillet 1851 et inaugurée en 1853, le Crédit Foncier

⁸ : Voir Alain-Philippe Blérald. Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique du XVII^e siècle à nos jours. Karthala, 1986.

⁹ : ibidem.

Colonial créé par le décret du 14 Octobre 1860 et entré en activité en 1863, organismes financiers à capitaux métropolitains, conçus tous deux pour financer l'industrialisation de l'économie sucrière, vont en fait renforcer l'excentrage économique. La pénétration par ce biais des capitaux métropolitains entraîne faillites et mutations de propriétés en cascade, et, aboutit, dans les premières années de ce siècle, à la mainmise quasi exclusive du capital métropolitain sur l'économie sucrière locale. Ce processus qui, en l'espace de deux générations, voit passer la propriété locale aux mains du capital extérieur a été largement et complètement analysé par Alain Buffon¹⁰ et Christian Schnakenbourg.

Nous nous arrêterons seulement sur l'un des aspects très particuliers de l'organisation du crédit en Guadeloupe qui n'est pas sans répercussions sur le quotidien de la vie sociale, et sans incidences directes sur la vie politique, celui du *change*. Egalement étudié par les deux auteurs précédemment cités¹¹, le change place au centre des acteurs économiques non plus seulement l'usine mais encore la banque.

Comment se pose le problème ? La Guadeloupe, à l'instar des autres colonies de l'empire, possède depuis 1853 un régime monétaire autonome avec un système d'émission propre et une monnaie fiduciaire distincte de celle de la métropole, le franc guadeloupéen. Tout en ayant la même valeur théorique que le franc français, ce dernier n'est pas lié au premier par un taux de change fixe et n'a de valeur libératoire que dans la colonie. Aussi, ...

... La valeur des monnaies coloniales en terme de FF est donc susceptible de variations, qui dépendent principalement du solde de la balance commerciale de la colonie concernée avec la métropole. Quand celui-ci est créditeur et que cette colonie exporte donc plus qu'elle n'importe, les deux monnaies s'échangent normalement, ou devraient normalement s'échanger à parité, 1F col. pour 1 FF; inversement quand la balance commerciale de cette même colonie est déficitaire, le F. col. en question tend à se déprécier, et il faut alors plus d'un F. col. pour un FF.¹²

L'une des fonctions les plus importantes de la banque est de fournir aux importateurs des moyens de règlements sur l'étranger. Alain Buffon nous résume en ces termes le mécanisme de base ordinaire du système de crédit :

¹⁰ : Voir Alain Buffon. Monnaie et crédit en économie coloniale; contribution à l'histoire économique de la Guadeloupe (1635-1919). Th.Et. Sc.Eco. Paris 1, 1977. Basse-Terre : publié par la Société d'Histoire de la Guadeloupe. 1979.

¹¹ : Voir notamment Christian Schnakenbourg. "La banque de la Guadeloupe et la crise de change (1895-1904); loi de l'usine ou loi du marché ? " Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe. Basse-Terre, 1993.

¹² : ibidem. p.5.

Pour régler les dettes à l'extérieur, notamment avec la métropole avec qui s'effectue l'essentiel des échanges, on a recours à la lettre de change ou traite documentaire. (...) L'intervention de la banque se décompose en deux mouvements : la remise et l'émission (...) Pour solder ses importations et payer ses dettes extérieures, la Guadeloupe, pays essentiellement agricole, ne peut guère compter que sur les recettes que lui procurent les denrées coloniales qu'elle exporte; en fait principalement, sur le volume et la valeur de la production de sucre. Cependant le comptoir peut consentir à la banque une ouverture de crédit et accroître ainsi ses capacités de paiement en métropole. Le compte courant de la banque au Comptoir national d'escompte est donc, en quelque sorte, le baromètre de la situation économique de l'île.¹³

Ainsi, le commerce comme l'industrie sucrière dépendent-ils en fin de compte de la Banque, qui, maîtresse des taux de change entre le franc guadeloupéen et le franc français, détermine le mécanisme des prix intérieurs et détient en dernière instance les destinées de l'économie locale. La crise sucrière des dernières années du siècle révélera toute l'importance des enjeux économiques et politiques que recelait cette organisation particulière du système financier.

B - Entre habitations et usines; les transformations de la société d'habitation.

Au plan socio-économique, le phénomène majeur de la deuxième moitié du XIX^e est l'éclatement de l'unité de production de la période esclavagiste, *l'habitation-sucrierie* traditionnelle, qui, depuis la fin du XVII^e siècle constituait le noyau de la structure socio-économique de la colonie. Ces habitations-sucrieries esclavagistes se présentaient comme ...

(...) Des entreprises agro-manufacturières de grandes dimensions (généralement plus de 100 ha et plusieurs dizaines d'esclaves), intégrées et autonomes (chacune d'elles est à la fois plantation de cannes et manufacture sucrière et ne manipule que ses propres cannes); elles emploient des techniques de fabrication encore rudimentaires et peu mécanisées (moulin vertical, à eau, à bêtes ou à vent, évaporation et cuisson à feu nu dans des chaudières à l'air libre) reposant principalement sur l'emploi massif d'une main-d'oeuvre servile, et produisent en moyenne entre 50 et 100 tonnes de sucre par an.¹⁴

C'est donc ce système qui expire au début de la période que nous étudions.

¹³ : Alain Buffon. "Les crises sucrières de la fin du siècle", Autrement n°28: Guadeloupe 1875 -1914; les soubresauts d'une société pluri-ethnique ou les ambiguïtés de l'assimilation, janvier 1994, p. 95.

¹⁴ : Christian Schnakenbourg. "La disparition des habitations-sucrieries en Guadeloupe (1848-1906); recherche sur la désagrégation des structures préindustrielles de la production sucrière antillaise après l'abolition de l'esclavage", Revue française d'histoire d'outre-mer, t.LXXIV, n°276, 1987, p.258.

La fin du système de l'habitation-sucrierie et l'émergence des usines centrales.

La modernisation de l'économie sucrière, initiée dès les années 1840, se poursuit sur plus d'un demi-siècle. Elle se traduit par une double séparation : d'une part, la séparation des activités agricoles et des activités industrielles; d'autre part, l'apparition d'une petite propriété parcellaire paysanne à côté de la constitution de *latifundia* (ou grands domaines fonciers sucriers).

Christian Schnakenbourg, dont les travaux ont fourni aux chercheurs l'essentiel des données et des analyses du processus de transformation de l'industrie sucrière aux Antilles, distingue trois temps dans la lente éclipse de l'habitation-sucrierie traditionnelle¹⁵:

- De la libération des esclaves à 1860, on est encore dans "l'illusion de la pérennité". Le système traditionnel redémarre et peut faire illusion grâce aux mesures prises pour résoudre l'épineuse question de la main-d'oeuvre (mesures coercitives de remise au travail des anciens esclaves, immigration ...), aux efforts de modernisation du système dit *du Père Labat* (équipement des habitations en moulins à vapeur) et à la conjoncture favorable sur le marché métropolitain du sucre.

- Durant la décennie des années 1860, avec d'une part, le retournement de la conjoncture sucrière et la concurrence croissante du sucre de betterave; l'impossibilité technique et financière de pousser davantage la modernisation de l'habitation-sucrierie dans ses cadres traditionnels d'autre part, le mouvement de transformation s'accélère. L'édification des premières grandes usines centrales qui apparaissent durant cette décennie vient confirmer la condamnation de l'ancienne unité de production.

- Enfin, les années 1880-1910 voient la disparition des dernières sucrieries qui subissent, avec la crise de surproduction sucrière de 1884, le coup de grâce. A partir de 1896, le sucre brut d'habitation n'est plus côté sur la place de Pointe-à-Pitre, remplacé totalement à l'exportation par le sucre dit *d'usine*. L'ancienne "sucrôte" aura vécu, en tant qu'unité de production significative. Quelques unes survécurent quelques années encore sur

¹⁵ : ibidem.

l'île de Marie-Galante où elles continuèrent de produire un peu de sucre brut pour la consommation locale.

Ainsi, l'usine, comme unité de production de sucre, supplante, puis remplace l'habitation-sucrerie. De même que la lente agonie de l'habitation-sucrerie s'était étalée dans le temps, la révolution industrielle en Guadeloupe s'opéra en trois phases où l'on distingue trois générations d'usines :

- Les usines de la première génération datent *d'avant 1848*. Il s'agit en fait d'une modernisation encore timide reposant sur une expérience limitée de transformation industrielle et de concentration foncière : quelques habitations-sucreries dotées de moulins à vapeur broient leurs propres cannes et celles d'habitations voisines. Certaines d'entre elles disparaissent dans la phase ultérieure; la plupart forme les premiers noyaux des grandes centrales sucrières de la fin du siècle.

- C'est dans le courant de *la décennie 1860* que se multiplient les centrales sucrières et que s'affirme réellement le mouvement irréversible de la révolution industrielle. Quatorze usines centrales sont ainsi édifiées entre 1860 et 1870, dont la centrale industrielle d'Arboussier¹⁶, unité géante à l'échelle de la Guadeloupe.

- Les *dernières années du XIX^e siècle* enfin et le premier vingtième siècle, voient la poursuite du mouvement de concentration des terres d'habitation qui forment désormais de grands domaines fonciers, véritables *latifundia* d'environ 4.000 ha en moyenne, laissant très peu de place à la moyenne propriété. Ces nouveaux domaines forment la réserve foncière de grandes unités industrielles de production sucrière, les usines centrales, dont l'activité englobe le terroir cannier d'une commune, voire d'une région. La dernière phase de concentration foncière et industrielle voit également un déplacement de la propriété du sol et de l'outil industriel, laquelle passe aux mains de sociétés métropolitaines et des organismes financiers mis en place pour financer la modernisation, au détriment du capital local des anciens habitants-proprétaires blancs créoles. Ceux-ci fortement endettés ou en faillite, sont réduits à se rabattre sur l'industrie naissante du rhum (distilleries) ou à se mettre au service

¹⁶ : Orthographiée indifféremment "Darboussier" ou "d'Arboussier".

des sociétés métropolitaines voire, pour nombre d'entre eux, à s'expatrier vers la métropole ou l'étranger¹⁷.

Durant la décennie des années mille huit cent quatre-vingt, la situation des usines évolue chaque année. Un tableau de l'industrie, valable pour l'ensemble de la période serait forcément inexact. Si nous nous en tenons à 1883, l'année précédant la première grande crise, nous comptons vingt-quatre usines centrales dont sept sur le territoire de la Basse-Terre, treize en Grande-Terre et trois à Marie-Galante. A cette même période, on ne dénombre plus que trente-sept habitations-sucreries en Grande-Terre, vingt et un en Basse-Terre, et trente-neuf à Marie-Galante produisant au total 23 % du sucre guadeloupéen.

(Cf; page 37 a : *PLANCHE 4 - Domaines sucriers et usines centrales à la fin du XIXème Tab.1; Tableau récapitulatif des usines sucrières à la veille de la grande crise. & Tab.2; Un exemple de concentration foncière : le domaine de Beauport*).

L'usine avait finalement triomphé de l'ancien système de production de l'habitation-sucrerie.

L'Usine.

L'usine à sucre est donc le moyen de production majeur de la Guadeloupe de cette fin de siècle. Elle transforme l'environnement par son inscription physique dans le paysage cannier. Ses hautes cheminées en brique rouge et ses bâtiments à couverture métallique

¹⁷ : Ce phénomène d'endettement auprès du Crédit Foncier Colonial qui aura entraîné la liquidation d'un capital autochtone déjà faible a été très complètement étudié, notamment dans ses aspects économiques et financiers (cf; ouvrages et auteurs cités), ainsi que dans ses conséquences sur le long terme; lesquels singularisent, encore de nos jours, la structure socio-économique guadeloupéenne de celle de la Martinique où le capital blanc créole (*béké*) parvint à se maintenir. Les incidences proprement sociologiques mériteraient toutefois des approfondissements. En effet, les faillites d'habitants-sucriers participent d'un mouvement de renouvellement démographique continu des blancs. Au cours de la deuxième moitié du siècle et au début du xx^e, beaucoup de familles venues de France tenter l'aventure du sucre, repartent ruinées; certaines vieilles familles blanc-créole suivent le mouvement. C'est par exemple le cas de celle du poète St-John Perse. Nous pouvons citer cet autre cas, à nos yeux plus hautement symbolique, d'Ernest Souques : ce blanc créole qui fut le pionnier de l'industrie sucrière en Guadeloupe mourut, quasiment ruiné, à Pointe-à-Pitre en 1908. Sa dépouille sera, quelques mois après, exhumée, "rapatriée" en France à la demande de ses enfants, pour être ré-inhumée au Père Lachaise (cf; Registre des concessions de sépultures de la commune de P-à-P. Archives municipales de P-à-P). Anecdote sans doute, mais qui souligne le caractère déprimé du groupe blanc créole qui vécut très mal ce processus d'appauvrissement et de décadence sociale. Il convient de prendre en compte cette instabilité du groupe blanc créole dans l'appréciation des rapports qui se nouent entre les groupes sociaux.

Domaines sucriers et usines centrales à la fin du XIX^e siècle. *a RV.*

| Nombre | Territoire communal | Noms | date de création | Principaux propriétaires | Production (en milliers de tonnes) | Rang |
|------------------|---------------------|----------------------------|------------------|--------------------------|------------------------------------|------|
| 1 | Capesterre (Gpe) | Marquisat | 1863 | | 1 500 (1881) | |
| 2 | * | Bois-Debout | ? | | 0,292 (1883) | |
| 3 | * | Les Mineurs | ? | Blanchet et Mineau | 0,375 (1883) | |
| 4 | * | Moulin à Eau | 1870 | | ? | |
| 5 | Baillif | Bologne | 1875 | | 1,102 (1886) | |
| 6 | Petit-Bourg | Duquerry | 1864 | | 0,986 (1883) | |
| 7 | Baie-Mahault | La Retraite | 1864 | | ? | |
| 8 | Sainte-Rose | Bonne-Mère | 1870 | | 1 105 (1883) | |
| Total B-T | | 8 | | | | |
| 9 | Pointe-à-Pitre | D'Arboussier | 1867 | Souques | 8 964 (1882) | 1er |
| 10 | Sainte-Anne | Gentilly | 1865 | Dubos & Cie | 1 517 (1882) | |
| 11 | * | Courcelles | 1862 | Dubos & Cie | 1 962 (1882) | |
| 12 | * | Marly | av.1848 | | 2 267 (1882) | 6e |
| 13 | Saint-Francois | Ste-Marthe | 1868 | Pauvert | 2 010 (1882) | 8e |
| 14 | Moule | Duchassaing | 1862 | | 2 160 (1882) | 7e |
| 15 | * | Gardel | 1870 | | 1 599 (1882) | |
| 16 | * | Zévallos | av.1848 | | 3 242 (1882) | 5e |
| 17 | Petit-Canal | Clugny | 1863 | | 3 267 (1882) | 4e |
| 18 | * | Duval | av.1848 | Beauperthuy | 1 843 (1882) | |
| 19 | Port-Louis | Beauport | 1863 | Souques | 4 059 (1882) | 3e |
| 20 | * | Bellevue | av. 1848 | | 1 427 (1882) | |
| 21 | Morne-à-l'Eau | Blanchet | 1869 | Cie Marseillaise ... | 4 259 (1882) | 2e |
| Total G-T | | 13 | | | | |
| 22 | Grand-Bourg | Grand-Anse | av.1848 | Sucrierie de Grd-Anse | 1 093 (1882) | |
| 23 | * | Trianon | 1862 | | ? | |
| 24 | Capesterre (M-G) | Montmein | 1868 | | 0,570 (1882) | |
| Total M-G | | 3 | | | | |
| TOTAL | | 24 Usines centrales | | | | |

Tab 1 : Tableau récapitulatif des usines sucrières à la veille de la grande crise.

(Sources :Tableau établi d'après documents Lasserre, Schnakenbourg, Zébus, Broussillon et divers)

Tab. 2 : Un exemple de concentration foncière, le domaine de Beauport.

(Sources: Schnakenbourg.)

| Années | Nombre d'habitations | Superficie |
|--------|----------------------|------------|
| 1865 | 3 | 300 ha |
| 1870 | 3 | 300 ha |
| 1875 | 4 | 446 ha |
| 1880 | 8 | 1 310 ha |
| 1886 | 15 | 2 415 ha |
| 1890 | 19 | 3 135 ha |
| 1891 | 24 | 4 097 ha |
| 1901 | 32 | 5 421 ha |
| 1908 | 44 | 8 183 ha |
| 1914 | 47 | 8 671 ha |

pour établir le domaine de Beauport

s'élèvent dans une campagne où déjà tombent en ruines les moulins en pierre des anciennes habitations. Echardes industrielles dans un monde rural, nouveaux pôles de la production et de l'organisation socio-économique, les "centres usiniers", ainsi qu'on les appelle, restructurent la vie sociale du terroir sucrier, influencent les différents secteurs de l'économie agricole, déterminent la marche du commerce et du pays tout entier. Les usines, entendues dans cette dimension profonde en sont ramenées dans la perception commune, à ce concept symbolique, unique et global, où toute la puissance et l'omnipotence est sous-jacente dans ce seul mot : *l'Usine*. Et ce mot désigne alors bien plus qu'une fonction économique et un rôle social. Il nous fait ressentir une présence, une personnalité, sinon une âme, dont la seule trépidation décide de la vie de tous.

L'Usine en devient donc un personnage. Son omniprésence justifie que l'on en parle dans les sources d'époque au singulier, et que s'impose dans l'écriture s'agissant de cette représentation, pour une part symbolique sans doute, mais ô combien totale, l'usage de la majuscule¹⁸.

Elle a aussi son incarnation physique, et une figure : celle de son défenseur, Ernest-Audibert Souques, le pionnier de l'industrialisation de l'économie sucrière, le premier propriétaire sucrier qui possède deux des plus importants centres du pays, d'Arboussier et Beauport.

Elle a enfin *sa* politique qui jusqu'en 1907 se confond avec celle de Souques, le chef du "parti usinier" des années 1860 à sa mort¹⁹.

¹⁸ : Aussi écrivons-nous désormais *Usine* plutôt que "usine" quand le mot connotera cette dimension symbolique et institutionnelle.

¹⁹ : Deux biographies ont été consacrées à ce personnage majeur de la période, que nous retrouverons tout au long de notre étude : Christian Schnakenbourg. "Un grand industriel guadeloupéen du XIX^e siècle, Ernest Souques (1831-1908)", *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, n°95-98, 1993. Voir également, Claude Hoton. "Ernest Souques, le manipulateur de nègres", *Autrement*, n°28, janvier 1994. Signalons, pour la petite histoire, que "le plus gros industriel" de la Guadeloupe n'en imposait pas par son physique. Les sources nous décrivent, en 1904, un vieillard de toute petite taille, malingre et souffreteux, à la voix nasillarde.

Toutefois, le monde de l'habitation perdure.

Le processus de transformation des habitations-sucreries en grands domaines sucriers est souvent perçu comme une rupture radicale dans l'organisation socio-économique.

Il semble plutôt que la césure, manifeste dans le système de production, le soit bien moins au plan de l'organisation sociale. Autrement dit, la mutation du système de l'habitation-sucrerie ne s'est pas accompagnée d'une rupture sociologique. A l'analyse, on constate que la structure moderne, industrielle et administrative qu'occupe la sphère de l'usine se superpose en fait à celle, plus archaïque, quasiment inchangée de l'habitation. On obtient un schéma social en dégradé : la société sucrière regroupe différents centres industriels (ou usines), qui concentrent chacun plusieurs habitations, formant à leur tour les noyaux économiques et sociaux des "sections" rurales²⁰. Au fur et à mesure que l'on suit la dévolution de l'usine vers l'habitation, se rencontre un vocabulaire de l'organisation du travail et des fonctions sociales à peine modifié de l'époque précédente.

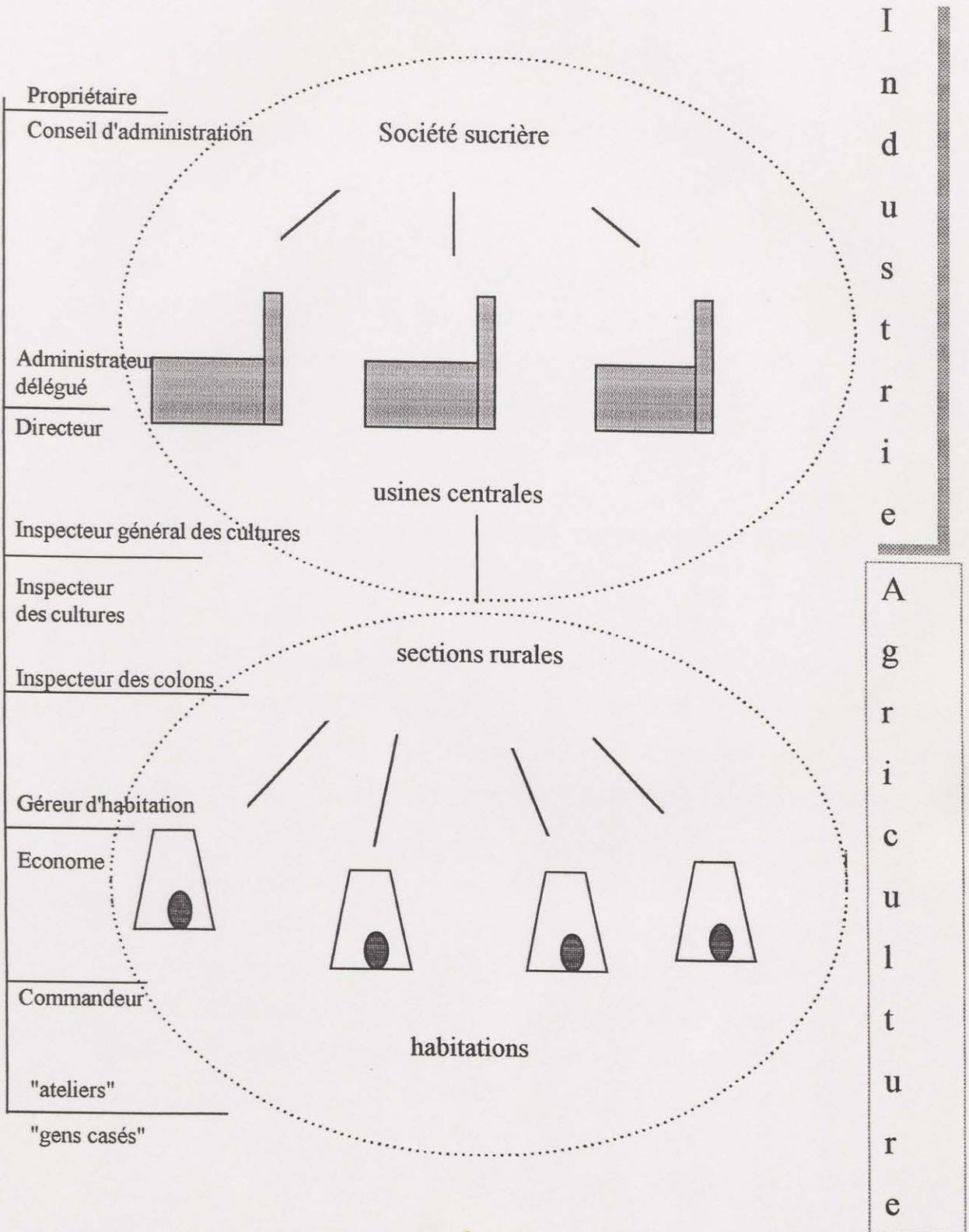
(Cf. page 39 a : PLANCHE 5 - Des sociétés sucrières aux habitations: les hiérarchies socio-professionnelles).

Ainsi, au plan de l'organisation du procès de production, comme des hiérarchies sociales et de l'organisation du travail, la continuité l'emporte, du moins dans la sphère agricole.

Ce sont les terres dites "d'habitations" qui continuent à fournir aux usines la matière première : la canne à sucre. L'aire de l'habitation pour sa part, n'a connu que peu de modifications dans son organisation spatiale : réparties autour des anciens bâtiments où étaient naguère transformés la canne et le sirop (moulin, sucrerie, guildiverie) et des constructions d'habitation où réside encore l'ancien propriétaire, ou un nouvel occupant qui peut être *l'inspecteur des cultures, le gérant* ou un autre sous-cadre du domaine, les cannes d'habitation cultivées en faire-valoir direct s'organisent en *zones* de cultures, et en *pièces*,

²⁰ : On appelle en Guadeloupe "sections", les hameaux de campagne, plus ou moins fortement peuplés, généralement éloignés des bourgs et organisés autour de l'économie rurale du lieu.

Des sociétés sucrières aux habitations : les hiérarchies socio-professionnelles



cadres spatiaux délimitant le travail au sein desquels sont organisées les équipes de travailleurs que l'on appelle, comme avant 1848, *ateliers*, dirigés par des *chefs d'ateliers* également nommés *mestry* ou désignés par l'ancien terme, en usage durant toute la période esclavagiste, de *commandeurs*.

Cadre de travail, l'habitation demeure également le lieu de résidence, non seulement des sous-cadres du domaine mais surtout d'une main-d'oeuvre permanente, à demeure, les ouvriers d'habitation ou *gens casés*, installés dans des cases ou des logements collectifs groupés en "rues-cases" dont la vie close, évoluant entre le travail des cannes, les cases misérables, la boutique d'habitation, a été superbement décrite dans le roman de Joseph Zobel, "*Rue Cases-Nègres*".²¹

Ainsi, autrefois unité sociale de base, l'habitation subsiste à la campagne comme le centre d'un espace social qui structure tout un monde rural, directement ou indirectement lié à la canne.

(Cf; page 40 a : *PLANCHE 6 - Le Monde social de l'habitation*)

Dans la schématisation que nous proposons du monde social de l'habitation, trois fonctions fondent le *continuum* du système hiérarchique de l'usine à l'habitation :

- *L'inspecteur général des cultures*, (ou *l'inspecteur des cultures*, également appelé *inspecteur agricole*) toujours un blanc créole, est le représentant de l'Usine dans le monde de l'habitation. C'est lui qui fait le lien entre l'usine et les habitations cannières, dirige et coordonne l'activité agricole du centre.

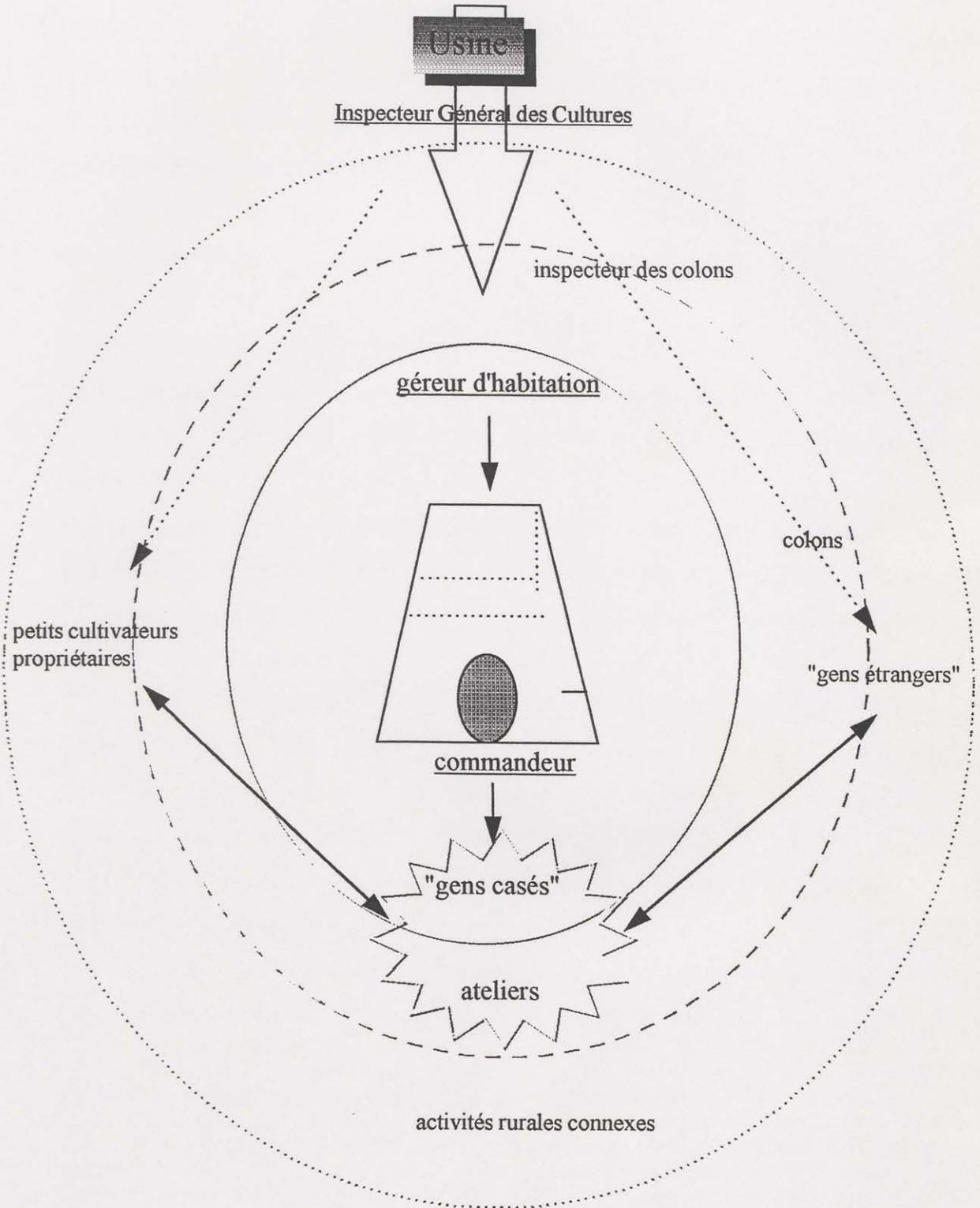
- *Le gèreur d'habitation*, souvent blanc créole, mais qui peut être aussi un homme de couleur (à cette époque, exclusivement mulâtre), est responsable de l'organisation générale du travail sur une ou plusieurs habitations.

- *Le commandeur* enfin, généralement noir, est un travailleur "de confiance" dont la fonction est d'encadrer sur le terrain le travail des équipes de production.

²¹ : Roman autobiographique décrivant l'enfance d'un petit garçon sur une habitation du sud de la Martinique dans les années 1930. Il en a été tiré une reconstitution cinématographique assez fidèle du même nom. Notons toutefois qu'en Guadeloupe, les ouvriers casés étaient majoritairement des travailleurs immigrés, à titre définitif (indiens) ou temporaire ("anglais", c'est-à-dire des ouvriers saisonniers venus des îles anglophones voisines et logés sur l'habitation le temps de la récolte).

- Planche 6 -
Le monde social de l'habitation

40 a



- Chapitre Premier -

I - 1: Survivances et fin d'un âge colonial classique

Autour du noyau permanent attaché à l'habitation des *gens casés* (ou ouvriers d'habitation), il y a la main-d'oeuvre occasionnelle ou ponctuelle : le premier cercle des *colons*, dépendants de l'habitation, puis le second cercle de ceux qui louent, à l'occasion, leur force de travail dans les ateliers où se retrouvent dans les tâches agricoles les différentes catégories de la main-d'oeuvre rurale.

A la périphérie de l'habitation : colons, cultivateurs et "gens étrangers":

L'un des phénomènes majeurs de la période post-abolitionniste, corollairement à l'apparition de la grande propriété latifundiaire, est l'émergence d'une petite propriété micro-fundiaire dite "paysanne", exploitant des parcelles de terres d'un à deux hectares en moyenne.

Selon Guy Lasserre²² qui, le premier, a étudié la constitution de la petite propriété en Guadeloupe, le mouvement d'émergence d'une petite propriété autonome était déjà sensible dans les dernières années de l'esclavage. Il se serait renforcé dans la seconde moitié du siècle par trois processus concourants :

- *Le démembrement* des anciennes habitations : donations, achats, ou "microfundiarisation" par héritages successifs.

- *L'occupation sans titres* par d'anciens esclaves de terres en friches, dans les zones morneuses et en lisières des massifs forestiers montagneux²³.

- *Les concessions de terres domaniales* en marge des terres d'habitations ou en bordure des massifs forestiers.²⁴

A ces parcelles autonomes, cultivées en vivres, en cultures secondaires ou en cannes, il faudrait assimiler, dans le pays sucrier, les terres dites *en colonage*, c'est-à-dire les terres,

²² : Guy Lasserre. *La Guadeloupe; étude géographique (T.1)*. Bordeaux, UFI, 1961.

²³ : Notons que des recherches plus récente ont permis de réévaluer à la baisse le mouvement d'occupation sans titre que l'on croyait avoir été général. Citons notamment les travaux de Babatoundé Lawson-Body, qui à partir du dépouillement des actes notariés, établit dans le cas de la paysannerie vivrière noire des Grands-Fonds de la Grande-Terre la formation d'une petite propriété familiale constituée progressivement par achats de terres, donations et alliances matrimoniales. Voir Babatoundé Lawson-Body, "Processus du peuplement de l'espace vivrier des Grands-Fonds", *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, n°79/82, 1989.

²⁴ : Lasserre qui produit des données précises sur les concessions domaniales au début du XXème ne précise malheureusement pas la date à laquelle se met en place la politique de concessions. Il ne nous a pas été possible de déterminer l'importance des terres concédées avant la dernière décennie du XIXème.

généralement les plus marginales, appartenant aux domaines sucriers et louées par petites parcelles en faire-valoir indirect à des cultivateurs appelés *colons partiaires*. Le contrat de colonage est une sorte de métayage très strict qui liait étroitement le cultivateur-colon au propriétaire. Le recours au colonage représentait, pour les usiniers-propriétaires, un procédé facile de défrichement et d'occupation des terres marginales du domaine, le moyen de se décharger des frais de production d'une partie du foncier, ainsi qu'une variable d'ajustement lors des récoltes. Enfin, les colons constituent pour l'Usine une réserve de main-d'oeuvre à bas prix sous étroite dépendance, à laquelle ils ont recours en priorité après celle de l'habitation²⁵.

Dans les zones sucrières, les petits propriétaires de terres plantées en cannes, appelés significativement en créole *péyizan lib* (paysans libres), et en français *cultivateurs* ou *petits planteurs*, même lorsqu'ils possèdent en propre leurs parcelles, ne remplissent pas tous les critères qui en feraient, *stricto sensu*, une petite paysannerie. Marie-Françoise Zébus²⁶, à la suite de Sydney Mintz qui a étudié la question pour la zone Caraïbe²⁷, s'est interrogée sur la validité du terme appliqué au cas guadeloupéen. Peut-on, dans le cadre de ces formations sociales où prédominent les structures de l'économie de plantation, qualifier ces travailleurs de la terre de "paysans" au sens plein du terme²⁸ ou ne vaudrait-il pas mieux parler de "proto-paysannerie" ou de "semi-prolétariat rural" ? Le petit cultivateur propriétaire livrant ses cannes à l'usine qui les lui paie au poids entre de fait dans le circuit de l'agro-exportation et demeure soumis aux impératifs de l'économie coloniale sans qu'il ait lui-même accès au marché. En ce sens, il est loin d'être indépendant comme son statut de petit propriétaire semblerait l'indiquer. Mieux ! outre sa dépendance structurelle par rapport à l'Usine qui décide souverainement du prix de sa marchandise, il reste soumis au rythme de l'habitation

²⁵ : Le colonage est issu de l'expérience dite de *l'association* préconisée par les abolitionnistes et mise en place après 1848. Ayant connu un développement limité dans un premier temps, il fut réactivé à partir des années 1870, dès lors que la main-d'oeuvre d'habitation se fut stabilisée grâce aux apports de l'immigration. Voir, sur la constitution du colonage et son évolution, la thèse d'Ary Broussillon, Procès de capitalisation et luttes paysannes dans l'agriculture guadeloupéenne. Th.3è c. Socio. rurale, Paris, 1979.

²⁶ : Marie-Françoise Zébus. *Industrie sucrière et paysannerie...*(op.cit)

²⁷ : Sydney Mintz. "Petits cultivateurs et prolétaires ruraux" Les problèmes agraires des Amériques latines. Paris, CNRS, 1967.

²⁸ : Dans le cas du moins des sociétés à économie de plantation "mûre". Dans d'autres pays de la zone (Jamaïque, Guyana, Cuba et bien sûr Haïti) l'existence d'une paysannerie vivrière autonome n'est pas mise en doute.

sur laquelle il fait, à l'occasion, des journées de travail et dont l'organisation, particulièrement au moment de la récolte, règle toute son organisation économique.

Enfin, les terres d'habitation accueillent, en période de récolte, une main-d'oeuvre fluctuante de travailleurs saisonniers, dénommés dans le vocabulaire d'époque *gens étrangers* (à l'habitation), véritables prolétaires ruraux ou travailleurs occasionnels et cultivateurs venus des tenures autonomes, voire des zones en marge du pays sucrier²⁹.

Notons enfin que dans les zones de production de cultures secondaires de la Basse-Terre, les anciennes habitations, traditionnellement moins étendues que dans le pays sucrier ont perduré, sans grandes transformations.

Ainsi, l'approche sociologique nuance, voire corrige les conclusions qui se voudraient trop étroitement économiques. L'ex-habitation esclavagiste s'est davantage fondu dans les nouvelles conditions socio-économiques qu'elle ne leur a cédé la place.

C - La difficile conjoncture d'une fin de siècle; de la crise de l'économie sucrière à la crise de mutation sociale.

Les deux dernières décennies du XIX^e, marquées par la succession de trois grandes crises sucrières, en 1884, 1895-1897 et 1902, voient une fin de siècle difficile qui augure d'une entrée pénible dans le XX^e siècle. La Guadeloupe est confrontée aux nécessités d'un double ajustement : par rapport au marché international auquel la structure de son économie la soumet entièrement; par rapport à son propre tissu social, reflet d'un âge d'or colonial passé. En d'autres termes, la crise économique sucrière débouche sur une profonde crise de mutation sociale. Cette conjoncture de crise forme la toile de fond de toute la période allant de la fin du XIX^e à l'éclatement de la Première Guerre Mondiale.

²⁹ : C'est ainsi que la zone vivrière des Grands-Fonds était, en période de récolte, pourvoyeuse de main-d'oeuvre pour les centres sucriers.

Les raisons d'une crise.

C'est, à l'origine, fondamentalement, une crise internationale de surproduction. En effet, à la fin du siècle, le marché mondial du sucre arrive à saturation. La cause en est double : d'une part, le sucre industriel européen tiré de la betterave, qui, dans les années mille huit cent soixante, n'en représentait qu'un cinquième, atteint, en 1880, la moitié de la production mondiale de sucre. D'autre part, on assiste à un formidable accroissement de la part des pays producteurs des Grandes Antilles (Porto-Rico et surtout Cuba) et des pays du Pacifique (Hawaii et Java notamment) dans la production mondiale de sucre de canne.

Pour l'économie sucrière guadeloupéenne, 1882 est la dernière année faste. Le prix du sucre, qui était de 65 F. les 100 kgs en 1882, chute à 45 F. en 1884³⁰. C'est le brutal retournement de conjoncture qui se marque par un effondrement de 50 % du volume des exportations et une chute équivalente de leur valeur, dépression qui va installer désormais durablement l'économie sucrière dans l'instabilité et la tendance à la baisse.

(Cf; page 44 a : *PLANCHE 7 - Crise économique sucrière et essor des cultures secondaires; Fig. 1; Evolution des exportations de sucre de 1882 à 1906 & Fig. 2; Evolution du prix du sucre entre 1882 et 1897*).

A peine remise du premier choc de 1884, l'économie sucrière locale subit de plein fouet celui de 1895-1897, aggravé des effets de la loi d'assimilation douanière de 1892 qui ferme à la Guadeloupe le marché nord-américain et la contraint d'exporter uniquement vers un marché français déjà saturé. Le prix des 100 kgs de sucre tombe alors à 25-26 F, soit près de 50 % du prix du marché de l'année de crise 1884. Un moment soutenu par la détaxe de distance, demandée et obtenue par les usiniers, - puis abolie en 1904, par suite des décisions de la Conférence de Bruxelles de 1903 -, l'économie sucrière s'installe dans la dépression à l'orée du XX^e siècle. A cette date, La Guadeloupe et la Martinique à elles deux, ne fournissent plus que 1/150^{ème} du marché mondial de sucre³¹. Ce ne sont plus tout à fait les *isles à sucre* qu'elles furent autrefois dans l'économie-monde³², même si, au plan interne, leur

³⁰ : A noter que Chemin-Dupontès donne des chiffres légèrement différents (Voir Planche 7).

³¹ : Voir Alain -Philippe Blérald. (op.cit) .p.66.

³²: Significativement, c'est à cette époque que les Antilles françaises, comme modèles classiques d'économie coloniale de production, disparaissent des références des traités économiques. (Cf, entretien avec A.Buffon. Mai 1995)

Crise économique sucrière et essor des cultures secondaires.

Fig.1: Evolution des exportations de sucre de 1882 à 1906

| années | Volume (tonnes) | Valeur (million de frs) |
|--------|-----------------|-------------------------|
| 1882 | 57 501 | 36 371 |
| 1884 | 25 256 | 23 724 |
| 1886 | 36 677 | 12 287 |
| 1888 | 48 354 | 22 310 |
| 1890 | 47 438 | 17 465 |
| 1892 | 46 015 | 16 639 |
| 1894 | 43 732 | 16 226 |
| 1896 | 43 247 | 12 952 |
| 1898 | 37 135 | 11 448 |
| 1900 | 28 342 | 10 688 |
| 1902 | 40 636 | 11 517 |
| 1904 | 35 976 | 8 484 |
| 1906 | 43 217 | 9 609 |

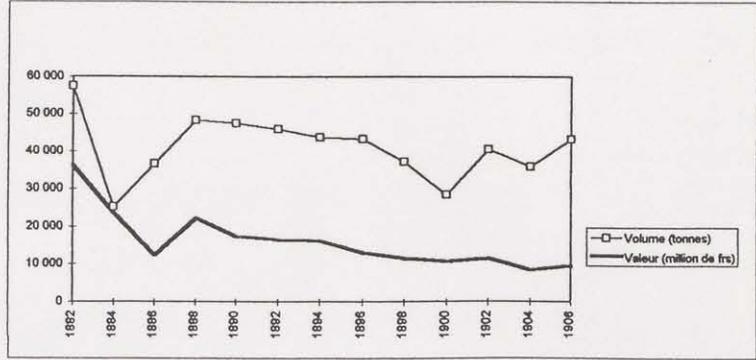


Fig. 2 : Evolution du prix du sucre

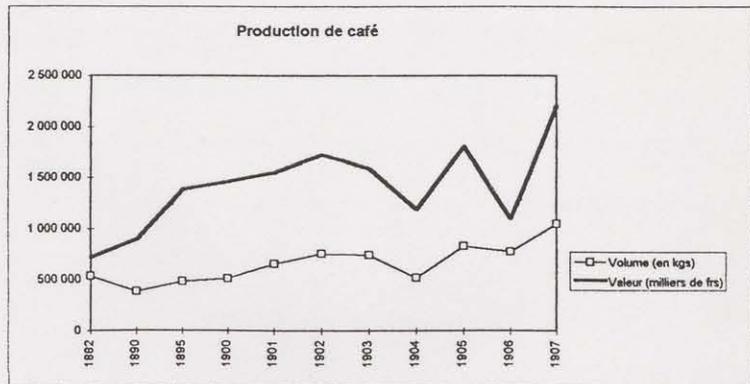
| années | Prix (les 100 kgs) |
|--------|--------------------|
| 1882 | 52 frs |
| 1884 | 43 frs |
| 1886 | 34 frs |
| 1888 | 46 frs |
| 1890 | 37 frs |
| 1892 | 36 frs |
| 1894 | 37 frs |
| 1896 | 30 frs |
| 1897 | 26 frs |

Fig. 3 : Le rapport Importations/Exportations (en valeur)

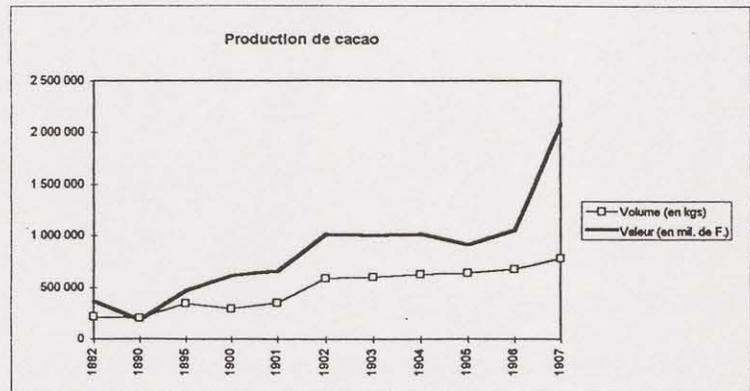
| années | Imp. | Exp. |
|--------|---------------|---------------|
| 1882 | 26 667 000 F. | 41 811 000 F. |
| 1892 | 21 066 000 F. | 21 829 000 F. |
| 1902 | 17 118 811 F. | 16 758 000 F. |

Fig. 4 & 5 : Evolution des productions de café et de cacao de 1882 à 1907

| années | Volume (en kgs) | Valeur (milliers de frs) |
|--------|-----------------|--------------------------|
| 1882 | 534 945 | 716 830 |
| 1890 | 387 637 | 902 557 |
| 1895 | 480 924 | 1 398 721 |
| 1900 | 515 800 | 1 471 304 |
| 1901 | 657 228 | 1 559 666 |
| 1902 | 759 197 | 1 733 775 |
| 1903 | 746 332 | 1 591 988 |
| 1904 | 521 886 | 1 198 947 |
| 1905 | 829 725 | 1 814 305 |
| 1906 | 773 321 | 1 103 107 |
| 1907 | 1 047 583 | 2 207 793 |



| années | Volume (en kgs) | Valeur (en mil. de F.) |
|--------|-----------------|------------------------|
| 1882 | 214 102 | 368 256 |
| 1890 | 201 995 | 189 477 |
| 1895 | 346 701 | 472 029 |
| 1900 | 293 948 | 620 553 |
| 1901 | 351 403 | 662 208 |
| 1902 | 588 533 | 1 021 150 |
| 1903 | 599 885 | 1 004 844 |
| 1904 | 625 249 | 1 017 921 |
| 1905 | 637 799 | 912 283 |
| 1906 | 677 322 | 1 053 478 |
| 1907 | 779 336 | 2 090 788 |



Sources : Chemin-Dupontès; Blancan (op.cit.)

structure socio-économique continue d'être largement tributaire de la production sucrière. La contradiction entre la conjoncture et la structure deviendra manifeste par l'éclatement de la crise sociale du tournant du siècle.

Certains analystes de l'époque ont imputé aux grands usiniers la responsabilité de la dépression sucrière³³. C'est, a-t-on écrit, leur conservatisme social, leur manque d'esprit d'ouverture aux innovations technologiques, le recours systématique à une politique d'expédients utilisant tous les mécanismes du système financier (le change) et leur quête incessante de l'octroi de privilèges sur le marché métropolitain (politique de détaxe et protection des sucres coloniaux de la concurrence), qui auraient amplifié, au plan local, la crise³⁴. Cette approche est fortement nuancée par les travaux de Christian Schnakenbourg et d'Alain Buffon³⁵. En s'appuyant sur l'étude précise des transformations successives de l'industrie sucrière, ils nous convainquent que, en dehors de leur irréductible conservatisme social, les usiniers avaient bien tout essayé, dans le contexte qui était le leur, pour tenter de s'adapter aux conditions du marché et aux évolutions mondiales de la production sucrière, en poursuivant avec opiniâtreté le mouvement de concentration industrielle et d'innovations technologiques³⁶.

Il semble bien que les blocages se soient situés ailleurs. Si la crise de l'économie sucrière ne se révèle qu'avec le retournement de la conjoncture internationale, les causes profondes en sont structurelles et bien antérieures. Elles tiennent aux conditions mêmes de la production. En terme d'échelle, l'économie sucrière guadeloupéenne n'est plus de taille à résister au sucre de betterave, non plus qu'au sucre de canne produit sur les très grandes plantations des pays producteurs des grandes Antilles.

A la faible étendue des superficies cultivables, s'ajoute une relative arriération des méthodes culturales, qui, contrairement aux techniques industrielles, n'ont que peu évolué. Déjà en 1887, une étude comparative des systèmes de culture à Cuba et en Guadeloupe

³³ : Voir notamment André Blancan. La crise de la Guadeloupe; ses causes, ses remèdes. Paris, Arthur Rousseau, 1904.

³⁴ : C'est aussi le point de vue de certains économistes contemporains, notamment A-Ph. Blérald. Histoire économique ... (op.cit).

³⁵ : op.cit.

³⁶ : La vie et l'oeuvre d'Ernest Souques, en témoignent. Cf, Ch. Schnakenbourg. (op.cit.) ... et également Claude Hoton (op.cit.).

menée par l'agronome Philippe Bonâme, en apportait la démonstration³⁷. Alain Buffon ajoute :

En dépit donc des "progrès" réalisés par l'industrie sucrière à la Guadeloupe, celle-ci accusait un certain retard technique par rapport à l'industrie betteravière : ainsi, le prix de revient du sucre indigène (France) s'élevait à 48,15 frs, celui du sucre colonial à 52,77 frs. Ce qui fait que le sucre colonial revenait en France à 4, 62 frs de plus par 100 kgs que le sucre de betterave.³⁸

Autrement dit, la mort de l'économie sucrière, inscrite en germe dans l'abolition de l'esclavage, paraissait programmée dès la fin du XIX^e siècle. La modernisation industrielle n'aura fait qu'en repousser l'échéance et en prolonger l'agonie. Il faut bien parler, dès cette époque, de *l'obsolescence* de l'économie de production fondée sur le sucre.

C'est donc, au plan économique, un âge colonial classique qui s'achève avec le siècle. Mais, avec la crise du sucre, c'est l'ensemble de la société coloniale, atteinte dans sa raison d'exister, qui s'installe dans une crise profonde. En 1902, pour la première fois depuis l'abolition du système esclavagiste, on aboutit à ce non-sens, eu regard au schéma colonial classique : la valeur des exportations ne couvre pas celle des importations.

(Cf; page 44 a : *PLANCHE 7 - Crise économique sucrière ... Fig.3; le rapport importations /exportations*)

Les effets de la crise.

Ils sont de trois ordres.

Tout d'abord, elle entraîne une nette paupérisation de la population, et particulièrement des travailleurs ruraux des régions sucrières. On assiste à une baisse générale des salaires ouvriers, baisse que Terrée évalue globalement entre 35 et 40 %³⁹. Le salaire journalier moyen de l'ouvrier agricole qui, en 1882, se situait autour de 1,50 F. tombe à 1 F. voire 0,80 F. dans certaines zones; tandis que parallèlement le prix de la tonne de

³⁷ : Philippe Bonâme. Culture de la canne à sucre à la Guadeloupe. Paris, Librairie coloniale, 1887.

³⁸ : Alain Buffon. "La crise sucrière de la décennie 1880 en Guadeloupe". Histoire de l'industrie sucrière aux Antilles. Amiens : ERSI/ERA 775 du CNRS. Polyc., 1983, p.4.

³⁹ : Emmanuel Terrée. Les débuts du mouvement socialiste à la Guadeloupe (1890-1910); contribution à l'histoire du mouvement ouvrier antillais., mém. Maîtrise, Paris 1, 1977.

canne payée aux petits planteurs par les usines stagne. Ce mouvement de baisse des revenus tirés du travail de la canne s'accroît pour culminer au moment de la récolte de l'année 1902. Remarquons toutefois que contrairement à sa voisine martiniquaise, la Guadeloupe ne connaît pas de grands mouvements sociaux avant l'année 1902, alors que la baisse des revenus du travail s'effectue dans des conditions drastiques. L'une des raisons que l'on peut avancer pour expliquer cet apparent déficit en luttes sociales, tient à l'importance en Guadeloupe du secteur informel, dont nous analysons *infra* la fonction régulatrice⁴⁰.

Outre les baisses de salaires, les usiniers resserrent les conditions de l'exploitation. Les sources témoignent d'une tendance à la généralisation de certaines pratiques qui aboutissent à une surexploitation de la main d'oeuvre agricole, et particulièrement des ouvriers d'habitation : la pratique du *piquant* ou retenue sur salaire, quand le travail est jugé mal accompli, le recours plus systématique aux *towmblaks*⁴¹, viennent parachever la surexploitation et la dépendance de la main-d'oeuvre agricole. Parallèlement, les exigences du travail se renforcent : à la récolte de 1902, *le travail à la tâche* est généralisé en remplacement du *travail à la journée*⁴².

Mais c'est surtout le change, véritable dévaluation de 34 % du franc local décidé par la Banque de la Guadeloupe pour permettre aux usiniers, dans la conjoncture de crise, de régler leurs créances, qui, conjugué à l'assimilation douanière (1892) privilégiant les denrées importées de la métropole, entraîne un surcoût des denrées d'importation et une flambée des prix à la consommation.

Dès 1895, la hausse des prix est générale, mais elle est amplifiée pour les denrées de base alimentaires et les produits de consommation courante, d'autant plus que les négociants pratiquent coalitions et ententes pour maintenir des prix de détails élevés. Ainsi, la livre de

⁴⁰ : Cf; nos développements : section de Chapitre III-2.

⁴¹ : Il s'agit de bons en papier, émis par les usines en guise de paiement et valables seulement dans les boutiques d'habitation dépendant du centre.

⁴² : Le travail à la journée était rémunéré "par quinzaine" sur la base d'une journée de travail de six à sept heures en moyenne. Ce système de rémunération permettait aux travailleurs de toucher leur salaire, une fois "la journée" effectuée et de vaquer dans l'après-midi à leurs jardins ou à d'autres activités de subsistance. La rémunération à la tâche suppose que la tâche fixée, dépassant la journée ordinaire de travail car généralement très lourde et indexée sur les capacités de travail des plus robustes, soit entièrement achevée. Voir entre autres : Anonyme. La propriété, le travail, les travailleurs à la Guadeloupe. Paris, Morris, 1879. Et surtout Le rapport d'enquête du Conseiller Salinières. Origines et causes du mouvement gréviste de Février 1910. Basse-Terre, Imprimerie du gouvernement, 1910.

morue, traditionnellement importée d'Amérique du nord, et dont le prix était longtemps resté stable, autour de 0,40 F. à 0,45 F. avant la crise, passe de 0,80 F. à 0,90 F. en 1899 pour plafonner entre 0,90 F. et 1 F. en 1900. La hausse renchérit la morue au point qu'en 1900, les importations doivent être pour un temps suspendues. Christian Schnakenbourg estime qu'au tournant du siècle, les prix auraient subi une augmentation de 30 à 50 %⁴³. La hausse des prix des denrées importées, par effet de contagion, se communique aux denrées locales, les consommateurs se détournant des produits extérieurs pour se rabattre sur les produits alimentaires du pays disponibles sur le marché (farine de manioc par exemple); ceux-ci à leur tour connaissent une augmentation artificielle. Il note également que si ce sont bien évidemment les salariés industriels et agricoles de la canne qui, avec une chute évaluée au moins à 30 % de leur revenu, ressentent le plus durement la hausse, l'élévation du coût de la vie touche toutes les catégories de travailleurs. Conjugué à la baisse des salaires, le niveau de vie des travailleurs du sucre passe en 1901 " en dessous du minimum vital"⁴⁴.

Sous l'effet de la crise, l'on assiste d'une part à une accentuation des mutations en cours, et d'autre part à l'apparition de nouvelles tendances socio-économiques.

Les dernières habitations-sucreries traditionnelles disparaissent, tandis qu'à l'instigation des grands propriétaires sucriers, s'accroît le mouvement de concentration foncière et industrielle, provoquant nouvelles faillites et premières fermetures d'usines⁴⁵. A l'exemple de la Martinique, certains habitants sucriers, qui seront appelés *bouilleurs de crus* ou distillateurs, se lancent dans la fabrication de rhum pour l'exportation, provoquant dans un premier temps de vives réactions des grands usiniers qui plaident pour le " tout sucre ", avant de se convertir à leur tour à la fabrication de ce nouveau dérivé de la canne⁴⁶. En revanche, la crise du sucre entraîne le véritable décollage à partir de 1895, dans les régions non sucrières, des cultures secondaires comme le cacao, le coton et surtout le café dont la

⁴³ : Christian Schnakenbourg. "La banque de la Guadeloupe et la crise du change (1895-1904); loi de l'usine ou loi du marché ?", (op.cit.).

⁴⁴ : ibidem.

⁴⁵ : Sept usines sont contraintes de fermer leurs portes entre 1886 et 1905.

⁴⁶ : Pour l'Usine, la distillerie est un concurrent qui lui soustrait une part de la matière première au moment, où elle doit accroître sa production et ses rendements. De plus, les distillateurs, en vertu du décret de 1888, bénéficient d'un dégrèvement de 30 %. Enfin, la rivalité économique de fait se double d'une animosité sociale : les bouilleurs de cru représentant l'embryon d'une classe moyenne composite de métis et d'anciens habitants blancs créoles en difficulté ou ruinés face à l'omnipotence des grands usiniers de plus en plus liés au capital européen.

culture, sur des petites et moyennes exploitations, connaît un net essor jusqu'à parvenir en 1902 à représenter 1/10^e de la valeur des exportations de sucre.

(Cf; page 44 a : *PLANCHE 7 - Crise économique sucrière Fig.4 & 5: Evolution des productions de cacao et de café de 1882 à 1907*).

De ces modifications économiques, il résulte un remodelage de la géographie économique et du paysage social. La distillerie, souvent associée à la propriété moyenne, s'insère désormais dans le paysage cannière entre l'usine, les habitations cannières du domaine et la petite tenure "paysanne". Parallèlement, la crise, dans les régions sucrières, provoque marasme et chômage. La récolte n'est plus, pour les travailleurs ruraux, synonyme d'embauche assurée et de salaires d'appoint d'autant que ceux-ci baissent et que les conditions du travail se font plus dures. Les usines connaissent un ralentissement de leur activité; à partir de 1898, elles généralisent l'extinction de leurs feux le samedi. Les rapports des gouverneurs mentionnent désormais le désœuvrement croissant, la misère et le chômage qui frappent la population des régions sucrières, renforçant l'opposition de plus en plus nette entre une Basse-Terre où ...

(...) Beaucoup de petits propriétaires (qui) vivent en tout ou en partie du produit de leurs terres...

... et le pays sucrier de Grande-Terre ...

...où les noirs demeurent ce qu'ils étaient autrefois: des travailleurs que rien n'intéresse à la prospérité du pays qu'ils fécondent par leur travail, (...) une vaste usine (...) agité(e) car on y trouve un petit nombre de grands propriétaires et une masse prolétaire mal payée (...).⁴⁷

Le désœuvrement que l'on note en Grande-Terre se traduit par une plus grande mobilité de la main-d'œuvre et un mouvement vers les bourgs et les périphéries urbaines. C'est à ce moment qu'à Pointe-à-Pitre, se développent les "faubourgs" populaires, qui grossissent la ville dans sa partie Est, autour de l'usine d'Arboussier, des installations

⁴⁷ : " *Rapport du Gouverneur Moracchini au ministre, 1899* " Cité in Josette Fallope *La Guadeloupe entre 1848 et 1900; Contribution à une étude sur les conséquences de l'émancipation et les crises de la fin du siècle*. Th. 3eme cycle. Paris. p.276.

portuaires et des ateliers du quartier du Carénage, et aussi de la pointe Fouillole, quartiers où s'agglomère tout un petit peuple en quête de moyens de subsistance.

Aussi, la crise sucrière débouche-t-elle sur une véritable crise sociale. Tous les rapports de gouverneurs le soulignent : dès les années mille huit cent quatre-vingt-dix, l'altération du climat social est sensible dans le pays sucrier où la misère morale se conjugue à la misère sociale, accentuant le mal-vivre du petit peuple des campagnes et des faubourgs.⁴⁸

La délaissée de l'empire ?

La Guadeloupe, tout comme la Martinique, et dans une certaine mesure davantage qu'elle, apparaît dans tous les écrits de l'époque comme une colonie à l'abandon, "la délaissée de l'empire". Les comptes-rendus de voyages, les descriptions géographiques, les chroniques des blancs créoles parlent de l'opulence des isles à sucre comme d'un passé révolu. Les rapports des gouverneurs non plus ne laissent entrevoir aucune illusion sur la possibilité de revenir à la prospérité coloniale d'antan. L'un deux, le Gouverneur Pardon, prédit même, en 1897, la mort imminente de l'industrie sucrière⁴⁹. Des thèses et études fort élaborées, appuyées par des séries statistiques et des recherches sur le terrain, sont rédigées pour proposer des solutions à ce que l'on appelle couramment "la crise de la Guadeloupe"⁵⁰.

Généralement, les études économiques d'époque concluent à la nécessité d'une diversification des productions coloniales axée sur un soutien aux cultures secondaires. Au plan de l'organisation générale du système, il est préconisé le retour à une politique d'autonomie douanière et financière. Or, si l'on trouve bien, ça et là, dans les réponses que les gouvernements successifs apportent à la crise, quelques mesures de soulagement de l'économie sucrière ou de soutien aux producteurs de cultures secondaires et à l'industrie rhumière naissante, on ne trouve nulle trace d'une politique économique cohérente et suivie.

⁴⁸ : Voir, détails à la section de Chapitre III-2.

⁴⁹ : Cf, *Rapport du gouverneur Pardon sur la situation économique de la colonie - 1897*. (Source : CAOM - Série Géo. Gua. Cart.19/ dos. 215).

⁵⁰ : C'est d'ailleurs le titre que porte une de ces études qui nous a servi de référence. Cf, André Blancan. *La crise de la Guadeloupe; ses causes, ses remèdes*. (op.cit.)

Les dispositions adoptées se contredisent le plus souvent d'une année à l'autre, et jamais ne sont abordés au fond les blocages de l'économie coloniale en dépit des analyses et suggestions, non dénuées d'arrière-pensées égoïstes, mais souvent cohérentes, qui émanent des milieux professionnels⁵¹ et de certains experts économiques. Tout se passe comme si les gouvernements centraux n'avaient pas de politique économique alternative à la crise des sucres coloniaux.

A l'analyse, cette incurie s'explique. La crise économique et sociale qui frappe les colonies antillaises correspond aux années d'expansion de l'empire colonial français. Si les années mille huit cent quatre-vingt-dix sont marquées, dans les milieux dirigeants de la France, par la prise de conscience d'un destin colonial français et par la montée du " parti colonial", ce regain d'intérêt pour l'outre-mer s'opère au détriment des anciennes possessions. Les débats coloniaux sont dominés par les questions africaines, malgaches, orientales, à la mesure des intérêts économiques et stratégiques que représentent ces vastes espaces. Face aux perspectives nouvelles qui s'ouvrent à la colonisation française, les colonies américaines ne pèsent plus très lourd, en terme d'espace économique.

Outre cet évident déséquilibre, il convient de rappeler que la politique coloniale française, même dans sa phase d'extension, resta longtemps marquée par l'empirisme et les hésitations. Jacques Binoche avance le point de vue que la France se serait lancée dans l'expansion coloniale plus par effet d'entraînement et contraintes stratégiques que par réel projet ultra-marin⁵². Rappelons pour mémoire que les comités et lobbies coloniaux qui servirent d'aiguillons aux initiatives coloniales apparurent assez tardivement⁵³; que, pour sa part un ministère des colonies de plein exercice ne vit le jour qu'en 1894. Enfin, il faut se souvenir que l'Ecole Coloniale qui devait former les administrateurs de l'empire n'est créée qu'en 1899.

En somme, tout converge pour que les Antilles, soient désormais reléguées à un rôle stratégique de second plan dans l'empire français. D'une fonction autrefois principalement économique, la Guadeloupe nous paraît déjà destinée à jouer plutôt une fonction

⁵¹ : C'est notamment le cas du journal *Le Courrier de la Guadeloupe*, où E. Souques expose tout au long des années 1890 des points de vue fort argumentés contre l'assimilation douanière.

⁵² : Voir Jacques Binoche. *La France d'outremer (1815 - 1962)*, Paris, Masson, 1992.

⁵³ : En 1892, le "groupe colonial" ne comptait à la Chambre que 42 députés.

idéologique de représentation, fonction que conforte l'intégration, à cette date largement entamée, au régime politique général de la métropole.

Les anciens bijoux de la couronne coloniale, Martinique, Guadeloupe et Réunion deviennent *les trois vieilles* -c'est à cette époque que l'expression apparaît dans les textes -. Elles ne sont plus "des colonies comme les autres", c'est-à-dire des terres d'expansion et d'exploitation, mais les exemples achevés d'une colonisation réussie, les témoignages vivants de la supériorité de la colonisation "à la française", c'est-à-dire d'une *colonisation-assimilation*, à visage humain, qui illustrerait la mission civilisatrice de la France et la particularité du génie français.

Cette évolution dans la représentation imaginaire coloniale est d'autant plus aisée que les années mille huit cents quatre-vingt-dix sont aussi celles où se ressent le besoin d'un discours de légitimation de l'entreprise coloniale française eu regard aux idéaux humanistes et républicains. La situation institutionnelle des Antilles françaises fournira donc une part de l'argumentaire du nouveau discours colonial.

I - 2. Intégration et particularismes institutionnels; la construction d'un cadre politique original.

Deux tendances, en apparence contradictoires, déterminent les institutions juridiques et politiques en Guadeloupe et concourent à faire de la colonie en cette fin de XIX^e siècle un cadre politique tout-à-fait original, atypique même au regard des principes généraux qui régissent l'organisation des colonies et du système républicain qui achève, en France, son installation, à cette même époque.

C'est en effet la dualité institutionnelle qui marque les cadres juridico-politiques, dualité où l'on peut reconnaître, à mesure que se consolide le système républicain en France, une évolution de plus en plus nette vers l'intégration.

A - La dualité des cadres institutionnels.

La question des formes juridiques est aussi vieille que l'entreprise coloniale. Quel régime administratif et politique conviendrait le mieux à une société coloniale ? Le débat n'est pas, à cette date, clos en France. On connaît la distinction, aujourd'hui classiquement admise, entre les tendances au maintien de la spécificité coloniale, voire à la séparation, attribuées aux colonisations anglo-saxonnes, et les tendances assimilatrices qui seraient propres aux colonisations françaises, voire aux systèmes coloniaux de type latin. Ce débat, réactualisé avec l'expansion coloniale, est en fait moins une pratique qu'un discours de la colonisation. D'accord avec Pierre Guillaume, rappelons que ...

Les affirmations théoriques reflètent plus l'image que chaque pays se faisait et a cherché à donner à son action que l'action coloniale elle-même...¹

En l'occurrence,

(...) La colonisation française se caractérise par un refus persistant du fait politique colonial.²

¹ : Pierre Guillaume. Le Monde colonial (19^e, 20^e siècle). Paris, Armand Colin, 1994, p.119.

² : ibidem. p.168.

Concernant plus particulièrement les vieilles colonies, le discours colonial s'inscrit dans la vision plutôt idyllique qu'une colonisation - assimilation réussie offre des colonies antillaises : l'image de populations ayant parfaitement intégré les valeurs culturelles et politiques de la métropole. En réalité, la construction des cadres politiques et institutionnels a ici surtout procédé du pragmatisme qui, entre assimilation et spécificité, a maintenu constamment une certaine ambiguïté dont témoigne l'hybridité des cadres institutionnels de la Guadeloupe à la fin du siècle. Traçons-en brièvement les grands traits.

Entre assimilation et spécificité; bref historique d'une dualité constitutive.

En effet toute l'histoire institutionnelle des colonies françaises d'Amérique, de la Guadeloupe en particulier, oscille entre une tendance à l'assimilation³ et une tendance au particularisme⁴. La première tire son origine des traditions centralisatrices de l'Etat en France. Activée après 1789 par la pensée uniformisante issue de la révolution française, elle traduisait une motivation essentiellement idéologique. La seconde, émanant de la réalité coloniale, recherchait un ordre juridico-politique reflétant directement la nature de l'organisation socio-économique locale.

C'est évidemment la spécificité qui l'emporta durant toute la première période coloniale, avec *l'institution particulière*, autrement dit l'esclavage, comme fait juridique dominant de la formation sociale guadeloupéenne. La majorité de la population, - les esclaves et ceux qui sont issus de la classe servile, les hommes de couleur libres -, par la nature et la logique de la formation sociale, était maintenue dans un rapport d'extériorité radicale avec la société civile (blanche) et l'Etat. Cette coupure fondamentale, au plan du

³ : En vertu du principe de continuité territoriale du royaume de France, la colonie est territoire français et les nationaux français, sujets du roi. Ainsi, peut-on noter l'adoption de modèles juridico-administratifs métropolitains dès les premiers temps de l'occupation coloniale comme l'application aux colonies d'Amérique de la coutume de Paris (1645), du régime des intendants (1679) ou du système des conseils souverains directement inspirés des principes de l'administration des provinces du domaine royal. Voir, entre autres, Julien Mérimon. "La France et ses Antilles; vers la citoyenneté intégrale" Autrement n°28, (op.cit.)

⁴ : Le particularisme en retour reflète la réalité doublement spécifique de cette province, ultra-marine et esclavagiste. Il se marque par l'adoption de régimes spécifiques, tels celui des compagnies à charte (entre 1626 et 1674), la fonction gubernatoriale et l'existence d'un corpus de codes et de règlements locaux spécifiques, au premier rang desquels le *Code Noir* de 1685, base et esprit juridique du système.

rapport social, entre blancs et non-blancs, plus encore qu'entre libres et non-libres⁵, constituait la base du rapport juridico-politique.

La période révolutionnaire en France, qui entre 1789 et 1802 modifia un temps la donne politique dans les colonies, n'aura été qu'une parenthèse ouverte dans l'histoire coloniale esclavagiste. Brève dans sa durée mais riche dans ses conséquences, elle y introduisit le débat de la citoyenneté qui, rapidement, devait déboucher sur celui de l'égalité des droits entre les différentes composantes des personnes libres, puis sur la question de l'émancipation générale des esclaves⁶. Cependant l'option intégrationniste ouverte par la révolution buta vite sur la conciliation difficile de la libération des esclaves et des nécessités coloniales qui, elles, commandaient le retour à un ordre de type esclavagiste. L'épisode connut son épilogue avec la double expédition napoléonienne de 1802 : l'une parvenant à rétablir l'esclavage en Guadeloupe, l'autre conduisant à la perte de Saint-Domingue par les Français et à la proclamation, par les anciens esclaves, libérés de l'indépendance de l'île sous le nom d'Haïti en 1804.

Passée la période révolutionnaire et l'esclavage rétabli, l'histoire institutionnelle de la Guadeloupe s'inscrivit alors dans une démarche empirique combinant des formes juridiques d'inspiration opposée en une juxtaposition pragmatique qui chercha surtout à ajuster les cadres politico-juridiques à la situation coloniale.

Ainsi, une première synthèse institutionnelle fut tentée au travers de la réforme coloniale lancée par l'ordonnance royale du 19 février 1827. Elle instituait une autorité politique locale individuelle unique, le Gouverneur, qu'elle consacra dans ses pouvoirs régaliens⁷, et, d'autre part créait un "*Conseil général*" très particulier. Si, en effet, la dénomination de cette assemblée coloniale était la même que celle des assemblées départementales hexagonales, sa composition et ses attributions tenaient du particularisme⁸.

⁵ : Cf, nos développements sur ce point à la section de chapitre II-2.

⁶ : Rappelons que la possibilité pour les colonies antillaises d'élire des assemblées locales avait été ouverte en 1787. Le débat sur la représentation coloniale à l'Assemblée Nationale, posé dès 1790 déboucha sur le décret du 28 Mars 1790 qui décidait d'inclure la représentation coloniale. Le décret du 16 pluviôse An II (février 1794) décréta l'abolition de l'esclavage. La constitution de l'an III plaça les colonies sous la même loi constitutionnelle que le territoire métropolitain. Enfin, le Directoire érigea la colonie de Guadeloupe en un éphémère département.

⁷ : Auparavant, on pouvait parler d'une véritable dyarchie à la tête de la colonie : *le Gouverneur*, autorité militaire, et *l'Intendant* chargé de l'administration générale et des affaires économiques. La loi de 1827 étendait donc les compétences de l'autorité militaire aux affaires générales.

⁸ : Le Conseil général est alors composé de douze titulaires et de douze suppléants nommés par le roi sur une liste de candidats présentés par les conseils municipaux. Ces représentants sont évidemment tous

En 1833, la loi du 24 avril, promulguée en Guadeloupe le 1er juillet, *réinstaura le Conseil colonial*, assemblée de trente membres élus pour cinq ans sur une base censitaire, déterminée d'après la possession de biens immobiliers. Outre les esclaves, exclus par nature, ce mode de détermination de la composition de l'assemblée locale écartait la classe des hommes de couleur libres à qui pourtant l'égalité civile et politique avait été accordée cette même année 1833, réservant dans les faits l'exercice de ses pouvoirs financiers, budgétaires et réglementaires aux seuls grands propriétaires blancs. Ce Conseil colonial, dont les attributions rappellent celles des Conseils généraux de France, disparaît avec l'abolition définitive de l'esclavage en 1848. Jusqu'au sénatus-consulte impérial de 1854 établissant un Conseil général bien particulier, ce fut le vide juridique; vide qui traduisait la difficulté de doter la colonie d'une constitution fonctionnelle compatible avec le nouvel état de fait.

Si la Deuxième République réalise cette rupture fondamentale juridico-politique qu'est l'abolition de l'esclavage, sa durée, éphémère, ne permit pas l'installation d'institutions politiques durables⁹. C'est donc finalement le Second Empire qui lègue à la Guadeloupe post-esclavagiste l'essentiel de ses cadres institutionnels combinant tendances centrifuges et centripètes. En effet, la Troisième République, tout en orientant le régime politique local vers davantage d'intégration, maintint le principe de spécificité coloniale du cadre administratif.

Ainsi, elle reprenait dans son ambivalence structurelle, le canevas politico-institutionnel de base élaboré sous l'Empire.

La spécificité coloniale maintenue.

Les lois constitutionnelles de 1875 qui donnaient naissance à la Troisième République ne réglèrent pas l'ambiguïté. Si le régime politique républicain et le Suffrage

des propriétaires esclavagistes. L'un des critères de nomination est d'ailleurs la possession de terres et de nègres. L'on devait posséder "*au moins quarante nègres*" pour accéder à la fonction de conseiller général !

⁹ : Il conviendrait de préciser que le retour en force de la réaction antirépublicaine dès juin 1848 contredit très vite les premières orientations assimilationnistes du Gouvernement Provisoire. C'est ainsi que la Constitution de novembre 1848 dans son article 109 déjà réservait le cas des colonies en prévoyant pour elles "*des lois particulières jusqu'à ce qu'une loi spéciale les place sous le régime de la présente Constitution*". Effet concret de cette inversion de tendance, la Guadeloupe, dont l'accès au suffrage universel ne fut pourtant jamais suspendu ou aboli en droit, avant le Second Empire, fut exclue *de facto* des élections présidentielles de décembre 1848.

Universel furent presque aussitôt rétablis¹⁰, en retour, les lois constitutionnelles faisaient une véritable impasse législative sur la question du statut des anciennes colonies. Elles ne furent ni formellement intégrées aux cadres institutionnels de 1875, ni formellement désignées comme territoires spécifiques. Les colonies américaines de Guadeloupe et de Martinique gardent donc leurs institutions régies par les sénatus-consulte de 1854 et 1866.

Comment comprendre ce silence du constituant français ? Selon le juriste Julien Mérian ...

Deux raisons peuvent être retenues (...) : d'une part, le mode pragmatique d'élaboration des institutions de la III^{ème} République laisse peu de place à des questions aussi délicates. Par ailleurs, l'ambiguïté qui existe en France sur la question coloniale incite à la prudence.¹¹

Jacques Binoche, pour sa part, avance l'argument que l'obstruction du lobby algérien et l'engagement ultra-républicain de la plupart des députés coloniaux auraient suscité la réticence des parlementaires à s'engager sur des textes définitifs¹². Par ailleurs, l'extension continue du domaine colonial à partir de 1881 a contribué à sans cesse différer la grande réforme coloniale annoncée en 1871. Il se serait finalement avéré plus commode de régler les questions d'organisation des vieilles colonies, au cas par cas, par la voie des décrets¹³. Continuité de la spécificité institutionnelle et réforme du régime politique : le pragmatisme avait une fois de plus prévalu.

La spécificité institutionnelle se marque donc au travers de trois caractères: *l'a-constitutionnalité* des institutions locales ainsi que nous venons de le voir, *les particularismes du Conseil général* hérité de l'Empire (dont nous analysons l'hybridité *infra*) et surtout *la fonction gubernatoriale*, clé de voûte de l'appareil institutionnel.

C'est en effet par l'institution du *Gouverneur* que la Guadeloupe se rattache à la norme politico-administrative des autres colonies de l'empire. Le Gouverneur de la colonie de la Guadeloupe a des pouvoirs et des attributions qui ne soutiennent pas la

¹⁰ : Dès le 1er octobre 1870, soit moins d'un mois après la proclamation de la République en France, le gouverneur Couturier annonce à la population guadeloupéenne le retour du suffrage universel et le rétablissement de la représentation coloniale. C'est ainsi que dès les premières élections législatives de la Troisième République, en 1871, la Guadeloupe est appelée à élire son représentant.

¹¹ : Julien Merion. " La France et ses Antilles: vers la citoyenneté intégrale" in *Autrement* n°28, (op.cit), p.51.

¹² : Voir Jacques Binoche. "Les élus d'outre-mer au Parlement de 1871 à 1914", *Revue française d'histoire d'outre-mer*, N°210, 1971.

¹³ : Voir Jacques Binoche. *La France d'outre-mer; 1815-1962* (op.cit)

comparaison avec ceux d'un préfet de département de la République. L'éloignement, comme les particularités de la situation coloniale sont à la base de l'importante délégation d'autorité dont bénéficie ce haut-fonctionnaire. Le titre, comme la fonction, tire son origine de la toute première époque coloniale, et, bien qu'ayant revêtu au fil de l'histoire, des rôles variables, il désigna toujours celui qui, placé à la tête de la colonie, représentait le pouvoir central¹⁴.

Sous la Troisième, la fonction gubernatoriale reste régie par l'ordonnance royale du 9 février 1827. Dans la pratique, le Gouverneur est le chef militaire, le chef politique et l'autorité administrative de la colonie :

Ses attributions militaires, directement héritées des anciens privilèges des premiers gouverneurs des temps "héroïques" qui conquérèrent le territoire et gardèrent la colonie à la France, demeurent considérables. Non seulement, il a autorité sur toutes les forces militaires (terrestres et navales) du territoire, mais ses pouvoirs en matière de sécurité intérieure et extérieure l'autorisent à déclarer l'état de siège lorsqu'une attaque ennemie s'avère imminente ou quand existe dans la colonie un état jugé insurrectionnel.

Corollairement, ses attributions politiques sont très larges. Dépositaire de l'autorité centrale, il représente à la fois le chef de l'Etat dans ses pouvoirs régaliens et le gouvernement dans la conduite des affaires politiques et administratives. Le domaine d'application des attributions politiques est varié, notamment en matière de libertés publiques et de maintien de l'ordre. Le Gouverneur peut en effet user de son pouvoir discrétionnaire sans en référer au préalable à l'autorité supérieure, censurer la presse, interdire et dissoudre les réunions, assigner à résidence, décréter des interdictions de séjour. En vertu de cette même logique, il exerce un contrôle autorisé sur la magistrature et l'exercice de la justice. Ses comptes-rendus sur l'état de la colonie sont généralement accompagnés de notes sur le fonctionnement de la justice.

Comme représentant outre-mer de l'Etat et du pouvoir exécutif, le Gouverneur jouit de mesures de déconcentration qui lui confèrent des prérogatives considérables. Il cumule l'autorité administrative et le pouvoir régalien. C'est ainsi qu'il a délégation de pouvoir en matière de politique extérieure et de représentation auprès des autorités

¹⁴ : Voir Jacques Adélaïde-Merlande. " article Gouverneur", Les hommes célèbres de la Caraïbe; Dictionnaire. Vol.4, Editions Caraïbes; 1993. *Et aussi* Edith Geraut. Histoire des institutions antillaises. Cours de DEUG; UFR des Sciences Juridiques et Economiques de la Guadeloupe; année 1992-1993; photocopié.

politiques de la zone. Il lui incombe de promulguer et de faire exécuter au plan local les lois votées par le Parlement. Il peut faire exécuter les ordonnances locales qu'il a prises dans son Conseil privé, en attendant l'aval du gouvernement central. En retour, il dispose d'un pouvoir suspensif sur les décisions du Conseil général dont il peut déférer les délibérations devant le Conseil d'Etat. Chef des services de l'administration locale, il prépare et exécute seul le budget de la colonie, exerce la tutelle administrative.

En contrepartie de ses attributions étendues, le Gouverneur est responsable personnellement et pénalement de ses actes et est tenu à certaines obligations de réserve. Il lui est par exemple interdit d'acquérir dans la colonie des biens immobiliers et d'y contracter mariage.

Ainsi, par les pouvoirs dont il dispose, le Gouverneur est bien sans conteste l'incarnation locale de l'autorité coloniale. Sa fonction jouit d'un prestige, d'une solennité, d'une inviolabilité sans équivalent chez ses homologues préfets de départements hexagonaux. Il dirige "en son Conseil"¹⁵. Son arrivée dans la colonie, la passation des pouvoirs, obéissent à une étiquette protocolaire. Il apparaît en public en tenue d'apparat avec toutes les marques extérieures de sa fonction : uniforme blanc, casque colonial, épée au côté. Son entrée et son discours solennel au Conseil général, ses déplacements publics aussi bien que privés, son lieu de résidence sont entourés de marques de considérations particulières et s'accompagnent d'un rituel qui n'est pas sans évoquer, toutes proportions gardées, l'étiquette en usage pour le chef de l'Etat¹⁶.

¹⁵ : Le Conseil privé du Gouverneur institué également par l'ordonnance royale de 1827 est à la fois un organe de consultation et un organe délibératif, considéré comme émanant de l'Etat. Il se compose d'une part, outre le Gouverneur lui-même, des hauts-fonctionnaires en place : le Directeur de l'Intérieur (appelé après 1898 Secrétaire général du Gouvernement), le Procureur de la République, le commandant militaire et de trois personnalités civiles nommées parmi les notables locaux. Ce Conseil fonctionne comme Conseil de gouvernement et d'Administration, mais possède également des attributions de justice en tant que Conseil du contentieux (ou tribunal administratif).

¹⁶ : Ainsi, l'ouverture de la session du Conseil général donnait lieu au cérémonial suivant : Le Conseil général convoqué par le Gouverneur, une fois réuni, déléguait en son sein une délégation conduite par le doyen d'âge qui accueillait à la porte de l'Assemblée le Gouverneur, venu en grand apparat à la tête d'une compagnie de gendarmes à cheval. Le Gouverneur ouvrait solennellement la session, prononçait un discours programme sur les problèmes et des perspectives de la colonie, justifiant les orientations du projet budgétaire établi par ses services sous sa seule autorité. Son allocution prononcée, le Gouverneur quittait l'Assemblée, sans que son intervention puisse donner lieu en sa présence à commentaires et discussions, laissant sur place son subordonné direct, le Directeur de l'intérieur (ou secrétaire général du Gouvernement), chargé avec les différents chefs de service de défendre devant les Conseillers généraux les choix de l'Administration et de répondre aux questions des élus. Précisons que ce cérémonial, propre à l'ouverture des sessions des Conseils généraux coloniaux, n'existait pas dans l'hexagone.

Une illustration de l'hybridation institutionnelle : le Conseil général.

L'institution du Conseil général colonial est l'instance qui permet de saisir le mieux l'ambivalence institutionnelle, le phénomène concomitant de la juxtaposition et de la combinaison du droit général et d'un droit particulier.

L'armature juridico-politique, les attributions et compétences de l'assemblée locale sous la Troisième République restent pour l'essentiel définis par les deux sénatus-consulte impériaux : celui du 3 mai 1854 qui arrêta son cadre et sa forme et celui du 4 juillet 1866 qui étendit notablement ses compétences dans les domaines réglementaire, financier et budgétaire. Les pouvoirs alors accordés au Conseil général de la colonie, répondent à une logique d'autonomie financière, favorisant la gestion locale des affaires par "les coloniaux" eux-mêmes, en l'occurrence les blancs créoles. Rappelons en effet, qu'à la différence de la France, où il n'y eut pas d'interruption formelle du suffrage universel, le droit de vote fut, sous l'Empire, totalement suspendu aux colonies. Le Conseil général fut alors intégralement nommé, désigné par moitié directement par le Gouverneur, l'autre moitié étant élue par les Conseils municipaux, eux-mêmes nommés par le Gouverneur. En pratique, les Conseillers généraux étaient donc pour l'essentiel des habitants-propriétaires, des notables et des possédants appartenant à l'ethno-classe blanc créole.

A l'exception notable du rétablissement du Suffrage Universel, la République n'adapta que très peu l'armature juridico-politique déjà arrêtée par les sénatus-consulte impériaux. Ainsi, le Conseil général de la Guadeloupe sous la Troisième, se présente comme une combinaison de formes juridiques d'inspiration différente, à la fois une "adaptation" des principes républicains aux exigences coloniales, ou (si l'on inverse la perspective), comme la "démocratisation" d'une forme institutionnelle coloniale. Le paradoxe institutionnel prend ici sa source et s'exprime dans cette hybridité juridico-politique qu'est ce Conseil général "colonial" de la Troisième République. Examinons plus concrètement en quoi réside sa spécificité.

Il se singularise en effet par rapport à ses homologues de la Métropole sur trois points majeurs¹⁷:

¹⁷ : La partie qui suit s'inspire largement de l'important travail de compilation critique réalisé par Achille René-Boisneuf et édité sous le titre: Manuel du Conseiller Général des colonies; les assemblées coloniales: conseils généraux, conseils coloniaux. Paris, Larose éditeur, 1922. Il s'agit d'un recueil

Ses attributions et domaines de compétences sont bien plus larges que ceux d'un Conseil général de France. Ainsi, le Conseil général de Guadeloupe statue et gère les biens patrimoniaux de la colonie¹⁸, décide des travaux publics d'intérêt colonial¹⁹. Entrent également dans ses attributions toutes les autres dépenses d'utilité publique, en matière d'instruction, d'hygiène, de santé publique, etc... Pour ce, il lui est reconnu de larges compétences en matière budgétaire et financière. Conformément aux dispositions du sénatus consulte du 4 juillet 1866 ...

" Le Conseil général vote taxes et contributions de toute nature nécessaire pour l'acquittement des dépenses de la colonie, tarifs d'octroi de mer sur objets de toutes provenance, ainsi que les droits de douane sur produits étrangers importés."

C'est le régime de l'autonomie financière, prévu pour une logique de gestion économique interne, régime par lequel la colonie établit et gère elle-même ses recettes et ses dépenses. Son domaine de compétence en matière budgétaire s'arrête toutefois à la détermination des dépenses facultatives, non comprises les dépenses d'Etat dites "obligatoires" incluant le traitement du Gouverneur, les dépenses en personnel de l'administration et des forces armées²⁰. Si le Conseil général n'a aucun droit de regard sur les dépenses obligatoires et la préparation du budget, il discute et vote le budget et dispose en retour d'un droit de contrôle sur son exécution²¹. Enfin, non la moindre de ses compétences est le pouvoir de tutelle qu'il exerce sur les communes notamment par l'effet de la répartition des centimes additionnels tirés de la taxe fiscale de l'octroi de mer²².

analytique commenté de tous les textes législatifs, réglementaires, et de jurisprudence parus des origines des assemblées locales à 1921. C'est, à notre connaissance, le travail le plus complet qui ait jamais été publié sur l'esprit et la pratique du droit institutionnel et réglementaire relatifs aux Conseils généraux des colonies.

¹⁸ : S.C. du 4 juillet 1866.

¹⁹ : Compétence élargie par la loi du 24 avril 1918.

²⁰ : Notons toutefois que ce privilège des Conseils généraux des vieilles colonies de lever des taxes, de fixer les droits de douane et d'arrêter le budget colonial est sensiblement amoindri par la loi d'assimilation douanière de 1892 qui abolit les droits de douane sur les produits de la Métropole et la loi de finances de 1900 qui alourdit les dépenses d'Etat à la charge du budget colonial, selon la logique du *self-supporting* inspirée de la colonisation britannique.

²¹ : Un peu plus tard, la loi du 28 novembre 1916 fait obligation aux services de l'Administration de soumettre à l'avance le projet budgétaire aux conseillers généraux.

²² : Cette tutelle financière du Conseil général sur les communes existait *de facto* vu le flou juridique entourant l'administration municipale avant l'application de la loi de 1884. Elle sera inscrite dans les textes par les lois du 28 février 1916 puis du 4 janvier et du 15 juillet 1920.

Son mode de fonctionnement est également particulier. Les conseillers généraux ne jouissaient à l'origine que d'une faible liberté d'action. Le décret du 12 juin 1879 créant " la Commission coloniale", organe permanent du Conseil entre les sessions, calquée sur les Commissions départementales des Conseils généraux hexagonaux²³ et, plus tardivement, la loi du 28 novembre 1916 qui inaugura la possibilité d'une seconde session ordinaire hors convocation du Gouverneur, contribuèrent à accroître leur autonomie vis-à-vis de l'Administration et leur permirent d'exercer un contrôle relatif sur l'exécutif.

Mais ce sont les modalités électives, qui avec l'autonomie financière, constituent une des principales singularités du Conseil général de la colonie. Le découpage cantonal épouse en effet les anciennes subdivisions des onze chefs-lieux de cantons de justice de paix, regroupant les trente-quatre territoires communaux dans une organisation politico-administrative qui présente au regard une certaine cohérence géo-sociologique et démographique.

(Cf; Page 62 a : *PLANCHE 8 - La Guadeloupe administrative et politique : communes et cantons*).

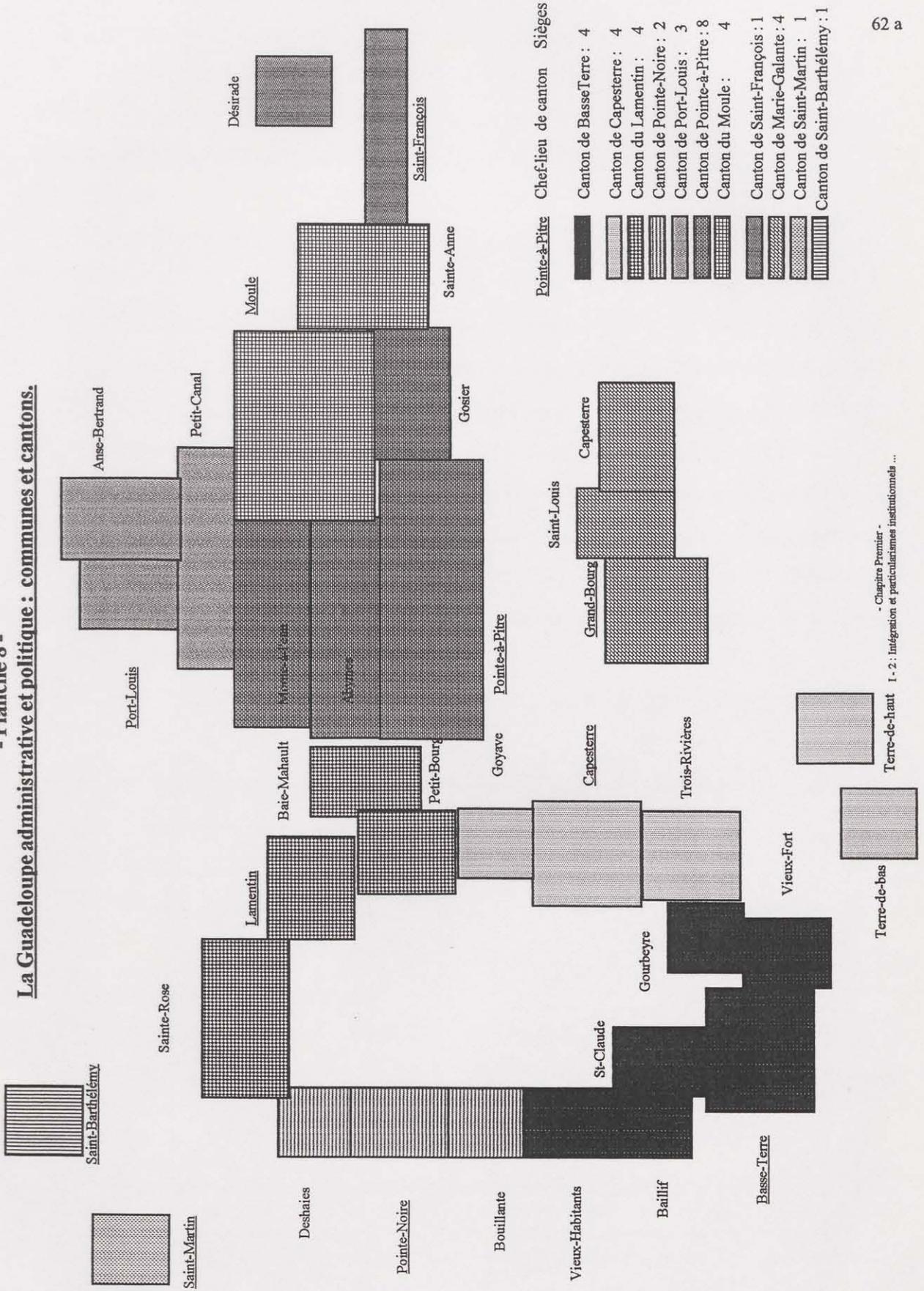
Le nombre de trente-six sièges étant intangible²⁴, il appartenait au Gouverneur de fixer la répartition interne des sièges dévolus à chaque canton en fonction des variations démographiques. Le nombre de sièges attribué à un canton pouvait ainsi varier de un pour les municipalités de canton faiblement peuplées (par exemple : St-Barthélémy ou St-Martin), à huit pour les cantons " lourds " (comme Pointe-à-Pitre). Aussi, contrairement à la France où l'élection du conseiller général est toujours uninominale, l'élection se fait ici dans les cantons dépassant le siège unique²⁵ au scrutin de liste plurinominal; ce mode de scrutin favorisant non seulement la politisation des élections locales mais encore les regroupements et les alliances. Les cantons deviennent ainsi, par le jeu de cette singularité, qui obéissait il est vrai à une certaine cohérence interne, de véritables petits arrondissements électoraux, cadres effectifs de la vie politique locale,

²³ : Les lois du 24 avril 1918 et du 31 juillet 1920 renforcent les pouvoirs de la Commission coloniale en rapprochant ses attributions de celles des Commissions départementales.

²⁴ : Depuis le 1er novembre 1879. Avant cette date, le nombre de Conseillers Généraux était de vingt-quatre comme au temps de l'Empire. L'effectif de trente-six est demeuré fixe jusqu'à ... la décentralisation en 1982.

²⁵ : C'est le cas pour huit cantons sur onze; ce qui revient à dire que la règle de l'élection cantonale est le scrutin plurinominal.

**- Planche 8 -
La Guadeloupe administrative et politique : communes et cantons.**



d'autant que l'élection cantonale, par la logique des pouvoirs accordés au Conseil général, s'apparente à une sorte de scrutin pour une forme de députation locale²⁶.

Ainsi, la convergence de cette triple spécificité, dans les attributions, le fonctionnement et le mode d'élection, dans son hybridité institutionnelle, concourait à faire du Conseil général le lieu effectif d'un pouvoir autochtone.

B - Toutefois, l'intégration au régime politique de la Métropole l'emporte.

Le mouvement d'assimilation juridique et politique de la Guadeloupe s'accroît sous la Troisième République, au point qu'à l'orée du XX^e siècle la colonie est largement intégrée au système politique et juridique de sa métropole. Cette intégration est d'autant plus remarquable qu'elle s'inscrit dans une quasi simultanéité temporelle avec la construction du système républicain et la progression des conquêtes démocratiques dans l'hexagone, produisant un phénomène d'osmose législative qui n'a pas son équivalent dans le monde colonial d'alors²⁷. On le vérifie aisément à l'examen de la chronologie comparative de l'évolution politique et institutionnelle de la Guadeloupe et de la France dans le tableau ci-après :

(Cf; Page 63 a : *PLANCHE 9 - Chronologie comparée de l'évolution politique et institutionnelle*)

Ce mouvement d'intégration-assimilation se marque essentiellement dans quatre aspects majeurs de la construction des cadres politiques :

- L'acquisition de la citoyenneté et des droits politiques.
- La consécration du principe électif et de représentation démocratique.
- Le régime des droits et des libertés publiques.
- L'organisation communale.

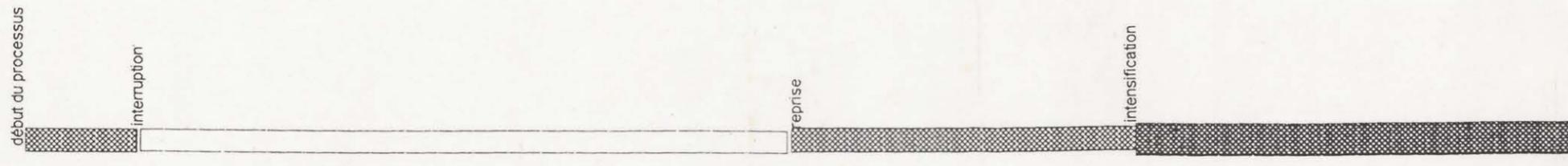
Nous reviendrons plus précisément sur l'acquisition de la citoyenneté qui s'avère le facteur clé du processus intégrationniste. Il y a lieu de lui consacrer une analyse

²⁶ : Certains commentateurs ont pu avancer que le Conseil général pouvait être considéré comme un "véritable petit parlement". Cette appréciation est excessive, si l'on s'en tient à la lettre des sénatus-consultes: l'assemblée ne disposait pas en effet de l'initiative des lois ni de pouvoirs législatifs. Par contre, une certaine analogie peut être trouvée avec les assemblées coloniales des colonies à charte de la Caraïbe britannique.

²⁷ : En exceptant les deux autres "vieilles" colonies de la Martinique et de la Réunion. La Guyane présentait davantage de particularismes.

Chronologie comparée de l'évolution politique et institutionnelle.

| Periodes politiques | FRANCE Evénements, lois et décrets | Années | GUADELOUPE Evénements, lois et décrets | |
|---------------------|--|--------------|---|--|
| IIème République | fév. mars: journées révolutionnaires 23 avril: élection au S.U de l'A.N.C 27 avril: décret du Gvt provisoire abolissant l'esclavage dans les colonies 11 mai: circulaire ministérielle prévoyant l'octroi des droits civiques et politiques juin: journées insurrectionnelles - début de la contre-révolution 4 nov.: Constitution de la Ile République 10 déc.: Elections présidentielles au S.U; L.N. Bonaparte élu. | 1849 | début d'agitation dans les ateliers d'esclaves 27 mai: Abolition anticipée de l'esclavage. 22 aout: élections législatives au S.U. réserve le cas des colonies, placées hors-constitution; prévoit lois particulières ultérieures Pas de scrutin présidentiel. juin: élections législatives; graves incidents. oct.: annulation des élections de juin janv.: 3è scrutin législatif | |
| | 15 mars: loi électorale 13 mai: 2è élections législatives; triomphe du parti de l'ordre | 1849 | applicable à la colonie. juin: élections législatives; graves incidents. oct.: annulation des élections de juin | |
| | 31 mai: loi restreignant le S.U. | 1850 | janv.: 3è scrutin législatif | |
| | 2 déc.: coup d'état de L.N. Bonaparte | 1851 | | |
| | 14 janv.: Constitution impériale | 1852 | art.27 place colonies hors-constitution et supprime la représentation coloniale et le S.U. | |
| | 2 fév.: décret mettant le S.U. sous contrôle. | | | |
| | 3 mai/26 juil.: Sénatus-consulte réglant l'organisation administrative et politique des colonies | 1854 | | |
| | 24 nov.: début de libéralisation de l'Empire | 1860 | déc.: Le Conseil Général demande l'élargissement de ses pouvoirs. | |
| | 4 juil./11 aout: Sénatus-consulte & décret impérial élargissant les pouvoirs des Conseils Généraux | 1868 | | |
| | 21 mai: Sénatus-Consulte prévoyant l'empire parlementaire. 4 sept.: Chute de l'empire; proclamation de la République. | 1870 | oct.: le Gvneur annonce le retour prochain du S.U et de la représentation coloniale. 3 déc.: décret instituant l'élection des C.G au S.U et nomination des maires parmi les C.G | |
| IIIème République | janv.: Premières élections législatives de la Troisième République | 1871 | | |
| | janv fév.: Lois constitutionnelles de la 3ème | 1873 | 24 fév.: loi instituant 1 sénateur élu au S.U indirect. impasse législative sur la question de la spécificité ou de l'intégration des antilles. | |
| | Adoption des premiers projets de loi tendant à l'enseignement public, laïque et obligatoire | 1875 | 12 juin: décret instituant une commission coloniale élue au sein du Conseil Général 7 nov.: décret fixant le nombre des C.G à 36 lois applicables | |
| | 30 juin: loi sur la liberté des réunions publiques. 29 juil.: loi sur la liberté de la presse. | 1881 | lois applicables | |
| | 4 mars: loi attribuant aux C.M l'élection des maires | 1882 | loi applicable | |
| | 31 mars: loi sur les syndicats. 5 avri.: loi sur l'organisation municipale. | 1883 1884 | 16 juin: loi instituant 2 députés élus au S.U lois applicables. | |
| | 18 juil.: loi sur le service militaire | 1889 | loi applicable | |
| | 11 janv.: loi d'assimilation douanière | 1892 | loi applicable | |
| | | | | |
| | | | | |



particulière dans la mesure où les effets pratiques de cette citoyenneté acquise se doublent d'une forte charge symbolique.

Examinons pour l'heure le contenu concret du dispositif politico-juridique de l'assimilation.

La consécration du principe électif et de représentation démocratique.

Dès la chute de l'Empire et la proclamation de la République, en 1870, le principe électif des fonctions politiques est simultanément étendu à la Guadeloupe²⁸. En vertu de ce principe, toutes les instances politiques de représentation locale sont progressivement élues au suffrage universel²⁹: dans l'ordre chronologique, l'on procédera à l'élection des Conseils municipaux, des conseillers généraux puis des maires³⁰. La représentation coloniale au Parlement rétablie, dès 1871 est étendue à la Guadeloupe la première convocation aux élections législatives de la Troisième. En dépit des menaces qui planeront longtemps encore sur la députation coloniale, celle-ci sera constamment réaffirmée et confortée par la loi³¹.

Il y a ici, dans l'intégration du fait républicain et du fait colonial une véritable exception coloniale française³². Arthur Girault, le principal théoricien de législation coloniale assimilationniste, concevait très explicitement la députation coloniale comme une soupape de sûreté. En 1903, il l'exprimait en ces termes :

A l'homme que nous empêchons d'être le premier dans son pays, parce que son pays est une colonie, il faut offrir en échange une possibilité d'être le premier chez nous. Aux gens auxquels nous voulons interdire le patriotisme local, il faut inoculer l'amour de la patrie commune, le culte de l'empire.³³

Pour un petit territoire, resté dans ses structures économiques et sociales une colonie d'exploitation, le paradoxe n'était pas mince. En d'autres termes, en rapportant

²⁸ : Décret-loi du 3 Décembre 1870.

²⁹ : A l'exception toutefois, des trois membres nommés au Conseil privé du Gouverneur. Mais, là encore ces personnalités auront tendance à être choisies parmi les élus.

³⁰ : Loi du 4 mars 1882 sur l'élection des maires par les Conseils municipaux.

³¹ : L'article 2 de la loi du 24 février 1873 attribue à la colonie un sénateur élu au suffrage universel indirect par les délégués municipaux suivant les mêmes modalités des élections sénatoriales métropolitaines. Les lois du 30 novembre 1873, 28 juillet 1881 et 16 juin 1883 confirment définitivement le principe de l'élection de 2 députés dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités de vote que l'ensemble de la représentation nationale.

³² : Voir nos développements sur ce point particulier à la section de chapitre IV-1.

³³ : Thobie (J), & alii Histoire de la France coloniale (1914 -1990). Paris, Armand Colin, 1992.

ce principe de droit à la réalité sociale, le personnel politique dépendait désormais des suffrages de l'ensemble de la population coloniale, c'est-à-dire, d'une population majoritairement "de couleur", issue directement ou indirectement des anciens esclaves !

Le régime des droits et des libertés publiques.

Les grandes mesures législatives qui, de 1871 à la république radicale, marquent l'établissement définitif du régime républicain et instaurent les droits démocratiques en France sont presque simultanément étendues à la Guadeloupe :

En premier lieu, le droit à l'instruction : les lois scolaires qui en France créent l'école publique, gratuite, obligatoire et laïque³⁴ sont appliquées très tôt. Le principe, alors théorique il est vrai, de la gratuité de l'école primaire intervient dans la colonie avant la métropole puisqu'il date en Guadeloupe de 1871³⁵. En 1889, le processus de laïcisation est achevé³⁶ et en 1890, l'obligation de l'enseignement primaire devient effective. La grande affaire de l'application des lois scolaires aura été la création d'un cours secondaire public, finalement inauguré à Pointe-à-Pitre en 1883, et plus tard, en 1895, baptisé du nom du président assassiné, Sadi Carnot. Certes, l'école ouverte à tous ne s'imposa pas sans débats ni combats mais, là encore l'osmose législative n'en est pas moins totale.

Si l'on se réfère à la chronologie comparative établie *supra*, on constate que la même osmose législative s'observe à propos des lois consacrant les libertés publiques et les grandes conquêtes démocratiques : ainsi en est-il des lois de 1881 sur la liberté de la presse et sur les réunions publiques³⁷, puis des lois sur la libre constitution des associations et des syndicats professionnels.³⁸

³⁴ : Lois du 16 juin 1881, 18 mars 1882, 30 octobre 1886.

³⁵ : Voir Antoine Abou. " L'école et ses débats", *Autrement* (op.cit) p.62.

³⁶ : Jusqu'à cette date, l'enseignement était aux mains des *Frères de Ploërmel*, congrégation religieuse qui détenait l'éducation primaire et secondaire, depuis 1838. C'est de l'enseignement de cette congrégation que sortirent les premières élites de couleur.

³⁷ : Lois de janvier/février, puis du 30 juin et du 29 juillet 1881

³⁸ : Lois du 21 mars 1884, puis du 9 avril 1898 sur les sociétés de secours mutuel et du 1er juillet 1901 sur les associations.

L'organisation communale.

Structure de base de la vie citoyenne, elle aussi prend ses traits définitifs avec et par la République. Davantage que les autres institutions, l'histoire de la commune sur le sol guadeloupéen évolue au rythme de l'institution de la vie communale de la métropole. C'est pendant la période révolutionnaire que les premiers regroupements en quartiers et paroisses se constituèrent en communes. L'histoire de cette collectivité territoriale est ensuite fort heurtée d'autant que pour des raisons historiques qui tiennent à l'entreprise coloniale, la commune n'est pas ici née du village, comme en France, mais des nécessités de regroupements géographiques, pour des raisons administratives et surtout défensives, de lieux d'habitation et d'exploitation géographiquement proches. La commune s'est un temps confondue avec le canton. Les subdivisions administratives plus vastes, à l'instar des *parishes* des colonies britanniques voisines, qui en résultèrent se rapprochent alors des municipalités de cantons. A d'autres périodes, la commune s'identifia à la paroisse initiale, subdivisée en quartiers.

Le processus de municipalisation ne commença véritablement qu'à partir de 1835³⁹. La situation fut fixée définitivement par le décret colonial du 20 septembre 1837 qui arrêta à trente-quatre les collectivités communales de la colonie. Les communes ainsi constituées connaissent une première ébauche de vie municipale effective sous le Second Empire, avec les attributs démocratiques en moins : les Conseils municipaux ainsi que les maires sont nommés par le Gouverneur qui choisit préférentiellement les édiles parmi les notables blancs créoles, planteurs, industriels ou commerçants du lieu.

A la restauration du régime républicain et du suffrage universel pour l'élection des Conseils municipaux, le vide juridique dû à la jeunesse de l'institution communale dure encore un certain temps⁴⁰. Assez vite cependant, le processus d'assimilation juridique des communes de Guadeloupe aux communes de France donnent aux communes de la colonie leur réalité institutionnelle et leur personnalité juridique; ainsi en est-il de la loi du 4 mars 1882 qui dévotue aux Conseils municipaux l'élection des maires. Mais c'est surtout la grande loi municipale du 5 avril 1884, applicable, par son article 165 aux

³⁹ : Voir Maude Elfort. *L'organisation communale aux Antilles - Guyane*. Th.3e c., Paris X, 1985.

⁴⁰ : Ainsi, comme le note Achille René-Boisneuf (cf; *Manuel du Conseiller Général des colonies...*) certaines prérogatives de tutelle autrefois exercées par le Gouverneur, comme la répartition des centimes additionnels tirés de la taxe d'octroi de mer au bénéfice des communes, feront l'objet de conflits de compétences entre le Conseil Général et l'autorité administrative coloniale.

vieilles colonies qui parachève l'équipement juridique des communes. En dehors de quelques réserves mineures imposées par les différences de situation, les communes de Guadeloupe sont pour l'essentiel, à cette date, assimilées aux communes métropolitaines.

Avec l'application de la loi de 1884, la colonie se voyait dotée de tous les attributs de la vie politique républicaine et démocratique ainsi que des cadres de base de la vie citoyenne. Toutefois, le schéma institutionnel auquel on aboutit était lourd de paradoxes générant dysfonctionnements et conflits de pouvoir.

(Cf; Page 67 a : *PLANCHE 10 - Représentation schématique du fonctionnement des institutions de la Guadeloupe sous la Troisième République*)

En conclusion, le paradoxe que nous avons annoncé tient en cette double juxtaposition du droit républicain, de nature démocratique, et d'une "règle coloniale", d'essence autoritaire et arbitraire, d'une structure sociale marquée par le rapport esclavagiste et d'une structure politique inspirée du principe égalitaire.

Le noeud du paradoxe détermine une problématique de l'existence d'un *espace public*. Le vote du budget colonial est l'un des domaines qui illustre le mieux ce point conflictuel : les recettes de la colonie proviennent des exportations de la principale denrée coloniale, le sucre. L'assemblée élue qui a pour fonction de le voter est pour les uns et les autres, selon l'expression d'André Blancan "un moyen de subsister"⁴¹. Un double jeu de force a en effet pour centre l'institution du Conseil général : le premier, de nature politique, oppose les conseillers généraux entre eux, selon qu'ils appartiennent au "parti usinier" ou au "parti démocratique"⁴². Ce que l'on appelle couramment le "parti usinier" ou encore *le parti de l'Usine* est en réalité plus un lobby qu'une formation politiquement organisée. André Blancan force à peine le trait quand il résume en ces termes la logique argumentaire de ses porte-parole au Conseil général :

Nous représentons des intérêts considérables. Notre industrie est la seule ... Nous faisons vivre un grand nombre de travailleurs. La colonie (*c-à-d le Conseil général*) doit nous protéger pour maintenir notre existence indispensable au pays. Le gouvernement de l'île doit nous empêcher de périr par tous les moyens dont il dispose.

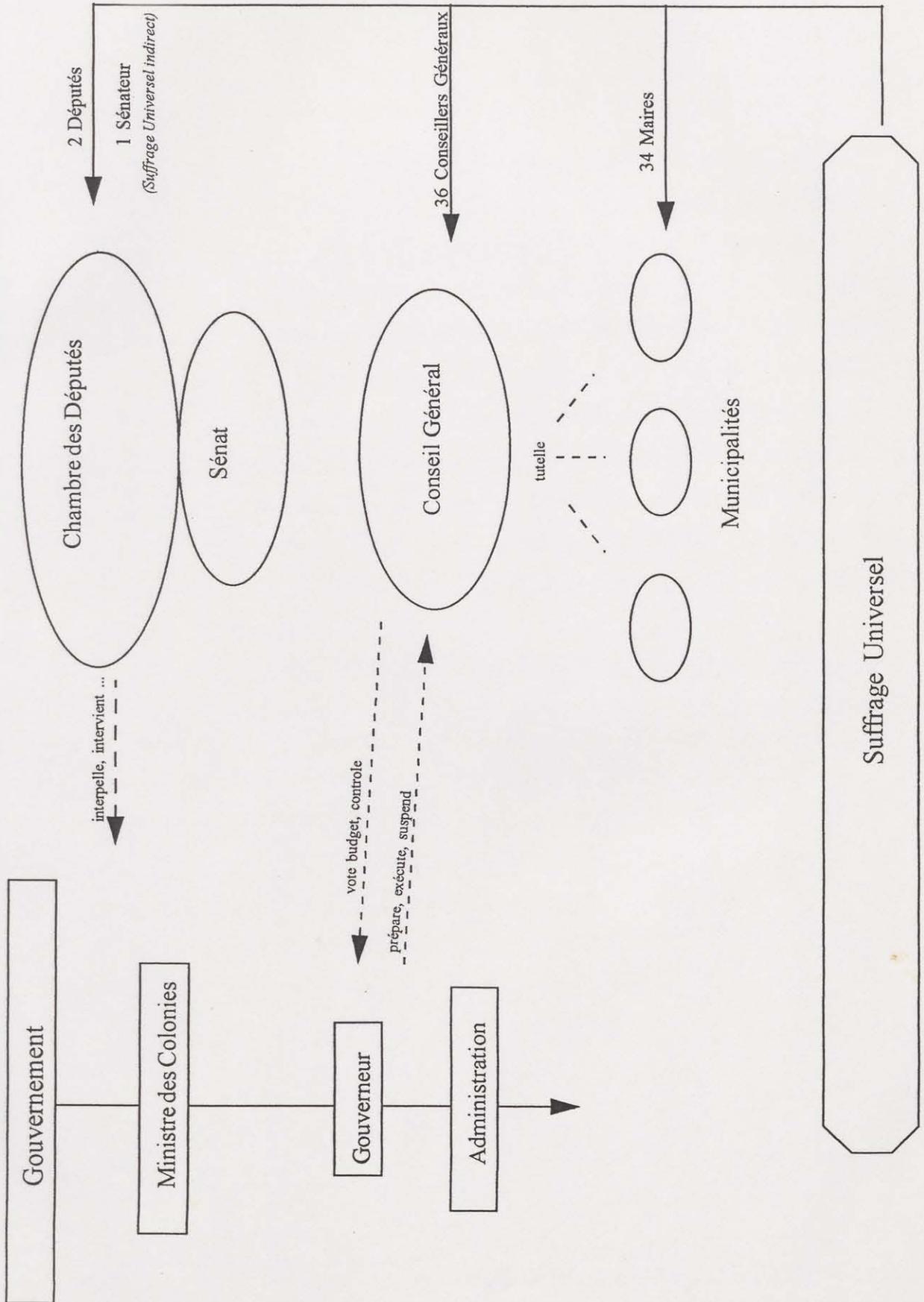
Si nous avons besoin de bras étrangers pour les cultures le budget local doit assurer le service d'immigration. Il faut une société de Crédit agricole, la colonie garantira le résultat des opérations du CFC. Il est nécessaire de nous aider par des dégrèvements ou des exemptions

⁴¹ : André Blancan. *La crise de la Guadeloupe ...* (op.cit.)

⁴² : Le parti usinier est le nom donné aux conseillers généraux dont les votes vont dans le sens des intérêts des usines. On désigne sous le nom de parti démocratique, les conseillers généraux d'obédience républicaine radicale, votant des mesures favorables aux intérêts des hommes de couleur. Cf, nos développements au Chapitre IV.

- Planche 10 -

Représentation schématique du fonctionnement des institutions de la Guadeloupe sous la III^e République



d'impôts, le budget local sera équilibré par des recettes aléatoires et nous obtiendrons des réductions d'impôts fonciers ou même des exemptions totales de ces impôts.⁴³

Le second parti, "le parti républicain", le parti des hommes de couleur, s'évertuant de son côté à tirer du Conseil général tous les avantages possibles pour l'avancée sociale des hommes de couleur.

Le second jeu de force est de nature institutionnelle. Il oppose classiquement le Conseil général au Gouverneur. Ici encore le point nodal du système politique est le vote du budget. Même si l'autorité gubernatoriale finit presque toujours par imposer d'autorité son projet initial, il donne toujours lieu à d'âpres échanges et à de difficiles négociations. Le jeu démocratique qui fait de l'assemblée locale une instance élue au suffrage universel, conjugué aux pouvoirs de gestion que lui confère le principe de spécificité, sont de nature à amoindrir l'autorité sur place de l'Etat colonial. Aussi, les gouverneurs doivent-ils continuellement ménager les intérêts et la susceptibilité du Conseil général. Nombreuses sont les correspondances où ils se plaignent de l'obstruction des conseillers généraux, ou se sentent obligés de rendre compte minutieusement à leur ministère de la dégradation ou de l'amélioration de leurs rapports avec l'assemblée locale⁴⁴.

Ainsi, les institutions politiques font-elles contrepoids au rapport colonial; mais en retour, elles représentent le champ où s'exercent les conflits politiques de la société de couleur.

⁴³ : André Blancan. *La crise ...*(op.cit.), p. 39

⁴⁴ : On se réfère ici aux dossiers consignés dans la série *Correspondances des gouverneurs à propos Conseil Général*. (Sources : CAOM, Série Géo.Gua.)

- CHAPITRE II -

UNE SOCIÉTÉ DE COULEUR

1848 marquait donc la fin de la société officiellement structurée selon un ordre socio-racial. Officiellement seulement, car si la citoyenneté française "sans distinction d'origine et de couleur" est affirmée dans son principe, l'appréhension de la société guadeloupéenne n'échappe pas à une partition coloriste de la communauté citoyenne.

Durant toute la seconde moitié du XIX^e siècle, il est courant de distinguer les catégories de la population guadeloupéenne selon la couleur et l'origine. Le paradoxe consistant à reconnaître au corps social une identité citoyenne commune et à le décliner de concert en catégories coloristes semble avoir échappé aux contemporains de l'époque. Ainsi, le Dr Rey, dans une étude géographique consacrée à la Guadeloupe publiée en 1878, après avoir précisé ...

qu'il n'est plus question à présent d'hommes libres et d'esclaves, de blancs et de gens de couleur (...) mais de citoyens français, (...) d'habitants, tous égaux devant la liberté (...)¹

... établissait un décompte statistique de la population par catégories ethniques !

Si l'on peut admettre un repérage et un décompte aisés des immigrants asiatiques, remarquables par leur différence phénotypique et par ailleurs comptabilisés au service de l'immigration, on peut légitimement s'interroger sur l'objectivité des critères qui aurait permis aux statistiques d'alors de distinguer les "noirs" des "métis". Après 1848, toute quantification des groupes ethniques ne présente aucune fiabilité et relève d'une estimation à la fois subjective et grossière. Toutefois, de telles tentatives de catégorisation existent. Elles trahissent dans presque toutes les descriptions sociales dont nous disposons pour la fin du

¹ : Sur un total de 150.419 habitants, il distingue : *les étrangers à la colonie* (ou immigrants) dont 2.779 européens, 5.937 africains, 9.686 indiens, 111 chinois et *les créoles* (c'est-à-dire ceux qui sont nés dans la colonie) dont 9.723 blancs, 34.556 métis, 87.627 noirs. Cf; Dr Henri Rey. Étude sur la colonie de la Guadeloupe : topographie médicale, climatologie, démographie. Paris. 1878. p.13

XIX^e siècle, le regard ethnographique de l'observateur extérieur sur la communauté des citoyens de la Guadeloupe.

Plus près de notre période, en 1881, un membre de la société de géographie présente en ces termes ingénus l'histoire de la mise en place de la population coloniale :

(...) Les colons maîtres du sol par la conquête groupèrent alors autour d'eux, pour la culture du sol, des engagés européens dont ils firent malheureusement des serviteurs esclaves. Les bras de ces engagés n'étant pas suffisants, on recourut à l'esclavage et bientôt on ne recruta plus de travailleurs qu'à la côte d'Afrique. A partir de cette époque, il y eut à la Guadeloupe la race blanche, la race noire et la population de couleur, issue du commerce des deux races précitées. (...)

A partir de 1848, l'état-civil ne fait pas mention par race de la population. Il n'y a donc plus que deux ordres d'individus : les créoles, c'est-à-dire tous les individus nés dans la colonie et les immigrants.

Les éléments créoles se répartissent à peu près dans les proportions suivantes : blancs 7 %, hommes de couleur 62 %, noirs 31 %. (*souligné par nous, J-P S*)²

Le regard de l'administration coloniale n'est guère différent. Si la pratique consistant à catégoriser la population par la couleur et l'origine s'estompe peu à peu dans les recensements et les publications officielles de la fin du siècle³, l'usage persiste longtemps encore dans les rapports internes et les correspondances des gouverneurs : blancs, mulâtres, noirs (ou nègres⁴) sont les termes ordinairement utilisés dans le vocabulaire administratif pour identifier les catégories de citoyens.

A cette perception visuelle, segmentée, de l'Administration, répond le langage commun de la population coloniale dont les groupes, comme les individus, s'auto-définissent d'abord par la couleur. Un corpus relativement fourni d'articles de journaux, de chansons, de contes, témoigne de la prégnance d'un vocabulaire coloriste largement partagé, fonctionnant comme une des données de base de la communication sociale au sein de la Cité. Les vocables "nègre", "blanc", "mulâtre" sont employés couramment comme des taxons ordinaires qui ramènent les individus et les groupes sociaux à une déclinaison de l'identité sociale en fonction de la couleur : on est certes "citoyen français", mais "blanc", ou "de couleur", et

² : A. Bouinai. Guadeloupe: physique, politique, économique. Paris, 1881, p. 7

³ : Nous notons également l'existence d'une enquête officielle datée de 1879 dans laquelle les fonctionnaires et employés de la colonie sont encore distingués selon l'origine et la couleur. (Source : CAOM, Série Géo.Gua. Cart-10 / dos-106, Etat nominatif des fonctionnaires, employés et agents de la colonie. 1879). Autour de cette même date, les résultats électoraux portent mention de l'identité ethnique des élus.

⁴ : Les deux termes sont utilisés tour à tour indifféremment dans les textes sans qu'il nous ait été possible de distinguer de nuances significatives de sens. Aussi, les emploierons-nous indistinctement, sauf dans les cas spécifiques que nous signalerons à l'attention du lecteur.

plus précisément "mulâtre" ou "noir" ! Le constat de cette distinction par l'apparence donne une consistance sociale particulière à la société guadeloupéenne qui nous rappelle qu'elle reste fondamentalement une "société de couleur".

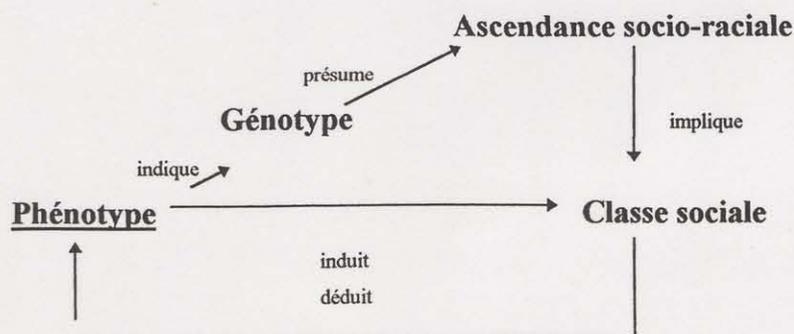
II - 1. "Races", couleur et ordre social : Généralités.

Dès lors que le langage populaire exprime à ce point la perception de l'identité ethnique, nous ne sommes plus dans le cadre d'une simple vision classificatrice qui serait le privilège de la seule administration coloniale, mais dans le champ des processus identitaires, c'est-à-dire des mécanismes par lesquels les individus se représentent, se nomment, se reconnaissent, se distinguent ou s'agrègent.

A - La couleur comme signe de l'identité.

Perception visuelle et assignation identitaire.

L'identité est d'abord appréhendée par l'extériorité physique : la couleur de l'épiderme comme signe le plus visible de la différence, la texture des cheveux, le dessin des traits du visage sont autant de marques significantes à partir desquelles est présumée l'ascendance socio-raciale d'où est déduit le statut social. Parallèlement, la couleur induit le présent statut social en un automatisme mental mettant en relation la race et la classe sociale, parcours cognitif que nous pouvons schématiquement représenter comme suit :



Le phénotype joue donc à la fois comme marque de l'origine et critère apparent d'appartenance à une classe sociale. C'est l'entrée de lecture du processus cognitif : le nègre comme l'homme de couleur sont "vus" comme descendants d'esclaves, le blanc comme

descendant d'esclavagiste. Corollairement, comme le faisait remarquer l'anthropologue Jean Benoist les caractères phénotypiques servent *au même titre* que les critères économiques à définir l'appartenance de l'individu à un groupe social.⁵

La perception de l'identité prend donc en compte le biologique, la position socio-économique, la généalogie. Cette perception qui privilégie la couleur comme marque de l'origine est le propre des sociétés coloniales ayant connu l'esclavage, et particulièrement des sociétés américaines.

Ce remarquable enchâssement du biologique dans la structure sociale a été mis en relief par les chercheurs en sciences sociales, qui, pour mieux lire les faits sociaux et cerner la définition des groupes définis par la race et l'origine, ont élaboré le concept de stratification socio-raciale et proposé les termes de "races sociales", de "classes ethniques,"⁶ ou "d'ethno-classes."⁷

Evaluation critique des schémas génériques socio-raciaux.

Dans toute l'aire américaine des sociétés héritières d'un ordre socio-racial esclavagiste fondé sur la domination d'un maître (blanc) sur l'esclave (noir), les identités sociales procèdent d'un faisceau de corrélations entre la couleur de l'épiderme, la condition socio-économique, dans lequel s'inclue un ordre hiérarchique des valeurs dont l'ordonnance nettement bipolarisée peut être formalisée dans le tableau suivant :

| couleur | ascendance présumée | propriété | pouvoir | culture | esthétique | statut social | attraction |
|---------|------------------------|-----------|------------|--------------|------------|---------------|------------|
| Blanc | Maître | Richesse | Autorité | Civilisation | Beauté | Dominant | Envié |
| Noir | Esclave | Pauvreté | Obéissance | Sauvagerie | Laideur | Dominé | Repoussé |

⁵ : Jean Benoist. Dynamique bio-culturelle de la région Caraïbe; essai d'anthropologie écologique. Masson. 1973.

⁶ : ibidem

⁷ : Voir Jean-Claude William. Compère Lapin et Compère Mulet; métissage et comportements socio-politiques à la Martinique. Thèse, Paris IX, 1988.

Ainsi obtenons-nous des sociétés dans lesquelles les relations raciales fonctionnent comme des rapports sociaux de production et où, inversement, les rapports sociaux sont imprégnés du facteur de couleur.

Entre ces deux polarités, le schéma de base autorise un statut intermédiaire, - non représenté ici -, né de la miscégenation des deux races originelles, définissant une catégorie métisse, variable plus ou moins restrictive ou extensive selon les réalités sociales considérées. D'une société à l'autre, si la bipolarité originelle s'impose comme une constante qui fixe les cadres du système, c'est autour de la ligne de front du *métissage* que se construit vraiment le rapport racial et que s'édifie l'échelle hiérarchique de la couleur. Ainsi, la définition au plan social, et même phénotypique, de la variable "mulâtre" n'est pas la même à Cuba⁸, au Brésil, à Porto-Rico, en Jamaïque ou en Guadeloupe.

Les disparités que l'on peut constater tiennent d'abord au type de colonisation. Classiquement, on a longtemps opposé les sociétés ibériques, apparemment plus tolérantes à la miscégenation et dans lesquelles une certaine aisance matérielle aurait atténué le facteur de couleur, aux sociétés anglo-saxonnes plus strictement ségrégationnistes. Dans le cas des territoires sous administration française, il fut entendu que la forte subjectivisation de l'idéal égalitariste républicain aurait joué comme facteur d'atténuation de la discrimination.⁹

Il apparaît cependant que l'analyse des phénomènes sociaux liés à la couleur ne saurait se satisfaire d'une approche aussi globalisante et générale, qui de surcroît présente le défaut de focaliser l'organisation socio-raciale sur le seul facteur économique et d'ignorer les particularismes historiques. On ne saurait non plus tenir pour des définitions établies ces grandes généralisations dessinées aux contours des aires de colonisation. L'étude des relations raciales dans la grande île de Cuba, qui connut à la fin du XIX^{ème} une véritable guerre raciale, réclame, en effet, une approche très différente de celle de la République

⁸ : L'appellation "*mulâtre*" y revêt un sens beaucoup plus extensif qu'en Guadeloupe. En fait, subsiste toute une gamme d'appellations (*moreno, indio, etc...*) que nous comprenons comme des substituts au mot "*négro*". En République dominicaine, il existe, encore de nos jours, un système de valeur coloriste dominant, exaltant *officiellement* les traits physiques et culturels européens et dénigrant tout ce qui, dans le phénotype rappellerait le noir, assimilé au voisin haïtien.

⁹ : A ce propos, Etienne Balibar remarque une tradition spécifiquement française du racisme colonial, résidant en une croyance en l'existence d'une mission universelle d'éducation du genre humain d'où une politique d'assimilation et une vision hiérarchisée des peuples de couleur selon leur degré ou leur capacité à s'assimiler à la culture française (Voir E.Balibar, I.Wallerstein. *Race, Nation, Classe; les identités ambiguës.*, Paris, la Découverte, 1990).

Dominicaine voisine où la tonalité claire de la majorité de la population a fini par devenir une caractéristique de la singularité nationale. Ces deux îles appartiennent pourtant toutes deux à l'aire de colonisation ibérique. La stricte séparation des races telle quelle s'est maintenue aux Etats-Unis ne se retrouve à ce degré dans aucun autre pays anglophone. En Haïti, qui proclama jadis indistinctement tous ses ressortissants "*nègres*", quelle que fut leur couleur, où la question de l'esclavage et de la liberté des noirs paraîtrait avoir été résolue au travers du processus violent de l'indépendance, au début du XIX^e siècle, la persistance, encore aujourd'hui, d'une impressionnante terminologie classificatoire suffit à prouver la permanence du problème de couleur¹⁰. Enfin, même dans le cas de sociétés assez proches, ayant connu le même colonisateur et présentant une formation sociale et historique très similaire, comme la Guadeloupe et la Martinique, on peut observer une tonalité très différente du phénomène de couleur¹¹.

Ainsi donc, ces généralités abusives, où trop souvent une certaine *représentation visuelle du soi*, et de l'autre, a tenu lieu de vérité sociale, ne résistent pas à l'analyse au cas par cas des sociétés caribéennes. L'approche globale, forcément schématique, ne permet pas de faire ressortir l'autonomie du fait racial, non plus que ses interactions sociales et l'étendue complexe des phénomènes de segmentation auxquels a donné lieu la hiérarchie des couleurs. A propos des correspondances socio-raciales observées en Martinique, Jean-Luc Jamard notait déjà que hiérarchie des signifiants raciaux et stratification socio-économique n'étaient pas strictement isomorphes¹². Ces limites à la formalisation scientifique de réalités sociales complexes expliquent les tendances récentes des recherches à préférer définir un champ des corrélations, ou des interdépendances, du biologique et du social et choisir comme objet d'étude ce champ qui s'apparente à celui des représentations identitaires plutôt que de figer la

¹⁰ : Voir notamment à ce propos l'étude sur l'identification par la couleur et ses significations idéologiques de Michelle Labelle. *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*. Montréal. 1978.

¹¹ : Leur différence ne tient pas tant à la biologie mais aux représentations de l'imaginaire social. Les généticiens auraient sans doute bien du mal à trouver des différences vraiment significatives entre la société martiniquaise, pourtant réputée *plus "métissée"*, et sa voisine guadeloupéenne. Notons déjà que l'on retrouve cette distinction imaginaire en Guadeloupe entre Basse-Terre préjugée *plus claire* et Pointe-à-Pitre, *plus foncée*.

¹² : Jean-Luc Jamard. "Réflexions sur la racialisation des rapports sociaux en Martinique : de l'esclavage bi-racial à l'anthroponymie des races." *Archipelago* N°3-4; *Race et classe dans la Caraïbe*. Editions Caribéennes, juin 1983.

dualité très apparente de la classe et de la race dans un système d'équivalences de stricte concordance¹³.

C'est ainsi qu'en analysant l'enchâssement du biologique, de l'organisation sociale et des représentations identitaires sur la base de l'étude des généalogies des populations dans le cas de deux micro-sociétés fortement métissées, Terre-de-haut des Saintes et Désirade, Jean-Luc Bonniol a pu montrer comment le processus identitaire relayait la dilution progressive des différences biologiques et générait, en vertu du préjugé de couleur initial, des pratiques sociales différenciées de gestion du capital racial¹⁴. La dissemblance de ces deux cas d'espèce, appartenant pourtant toutes deux au même ensemble, - l'archipel guadeloupéen -, illustre parfaitement cette non-uniformité des stratifications socio-raciales et suggère une analyse "micro-sociale" de la mise en place des structures socio-raciales.

Cela suppose donc que l'on prenne en compte l'historicité du phénomène de couleur dans la construction des identités sociales. Toutefois, à ce stade de la réflexion, il convient d'ouvrir une nécessaire parenthèse qui nous permette de penser l'état de la question et de définir la position du chercheur.

B - Préalables à l'étude d'une société "de couleur".

De l'objectivation d'une représentation.

Etudier les *raças*, les relations raciales, poser comme objet d'étude l'organisation socio-raciale, ou la racisation des rapports sociaux est toujours entreprise périlleuse.

D'abord parce que la notion de *race*, elle-même mise à mal par les généticiens, est de plus en plus évacuée du référentiel scientifique et par conséquent du vocabulaire usuel de la recherche. Parler et, *a fortiori*, étudier les relations raciales reviendrait donc à objectiver ce qui n'existe pas, ou pire, à élaborer des concepts reposant sur des bases scientifiquement fausses.

¹³ : Voir Michel Giraud. Races et classes à la Martinique; les relations sociales entre enfants de différentes couleurs à l'école. Paris, Anthropos, 1979.

¹⁴ : Voir Jean-Luc Bonniol. La couleur comme maléfice; une illustration de la généalogie des Blancs et des Noirs. Paris, Albin Michel, 1992.

Ensuite, parce que l'imprégnation culturelle de l'observateur n'est pas étrangère au mode d'appréhension de ces questions. Ainsi, aux Etats-Unis, société racisée (et raciste) par excellence, la question raciale est posée en ces termes comme un objet d'étude courant, tandis qu'en France sa seule évocation entraîne une crispation intellectuelle au nom de l'inanité de la notion de "race". Aux Antilles, la tendance serait plutôt de vivre (ou de subir) le phénomène en évitant de l'étudier.

Il est vrai que le récent retour en force des phénomènes identitaires liés à la race, à l'ethnie, à la culture ou à la religion, avec leur cortège de dérives racistes, de haines, d'exclusions, de violences et de massacres un peu partout dans le monde a produit une pression morale et idéologique telle qu'on a eu tendance à diaboliser le mot et à lui opposer un refus globalisant de prendre en compte les phénomènes liés à la "race" en proposant l'évacuation du concept lui-même. C'est T.K. Oommen qui faisait remarquer à ce propos, que, pour le chercheur en sciences humaines et sociales, ...

(...) La question n'est donc pas de savoir si le concept de race a un quelconque fondement scientifique. Bien qu'il repose sur des différences biologiques fallacieuses, résultant d'une confusion entre génotype et phénotype, il demeure une variable sociologiquement pertinente, dans la mesure où la race et la couleur de la peau sont des notions sociales qui modèlent les attitudes et les comportements.¹⁵

Evacuer la notion de race ne résoud donc pas l'appréhension de la différenciation des hommes non plus que l'organisation sociale de cette différence sous sa forme concrète la plus extrême qu'est la ségrégation raciale, pas plus qu'elle ne règle son compte aux théorisations de cette différence, c'est-à-dire aux racismes. Des débats récents ont pourtant montré combien il pouvait être toujours pertinent d'explorer aujourd'hui *l'idée de race* et les instrumentalisation liées à la biologisation de la différence qu'elle peut encore générer¹⁶.

Pour sa part, Pierre-André Taguieff, a attiré l'attention sur les dangers de banalisation du racisme qu'une "vulgate antiraciste",¹⁷ par la tendance au suremploi du mot racisme

¹⁵ : T.K.Oommen. "Les relations entre race, ethnicité et classe", Revue internationale des sciences sociales. N°139, février 1994, pp 101-110.

¹⁶ : Voir notamment ce colloque scientifique sur la suppression du mot *race* dans la Constitution française : "Sans distinction de ... race". Mots; les langages du politique. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, n°33, Décembre 1992.

¹⁷ : Pierre-André Taguieff. "Les métamorphoses idéologiques du racisme et la crise de l'anti-racisme". Face au racisme; analyses, hypothèses, perspectives. Paris, la Découverte. 1991.

englobant indistinctement toutes les formes actuelles de discrimination ou de marginalisation, fait courir à l'antiracisme véritable¹⁸. Il conviendrait de s'interroger également sur certains effets pervers de minoration des phénomènes racistes qu'une mise à l'index du mot a paradoxalement contribué à créer¹⁹.

La difficulté d'aborder la question raciale est accrue pour le chercheur autochtone issu d'une société racisée. Confronté à l'étude d'un objet qui pour être du domaine subjectif, n'en participe pas moins à sa propre conscience historique et n'en relève pas moins du fait de culture, il pourrait se voir sommé, sous peine d'être suspect de succomber aux miroirs de l'apparence, voire aux sirènes du racisme lui-même, d'entourer sa démarche de précautions qui ne seraient pas seulement d'ordre méthodologique ou conceptuel.²⁰

Sous l'apparence de l'objection scientifique, la critique ne serait alors qu'idéologique. Le débat relève dès lors du "point de vue", au sens littéral du terme, et de l'éthique. Dans un débat similaire, c'est Etienne Balibar qui, prévenant les tendances à une perception uniformisante des communautés humaines, faisait remarquer non sans malice :

Au nom d'une "évidence" scientifique on a négligé l'éventualité que, dans une conjoncture historique donnée, les victimes actuelles et potentielles de la discrimination collective aient paradoxalement besoin de ce "signifiant" impur, mais universellement répandu, comme d'une référence pour leur résistance à l'oppression, leur revendication d'égalité, égale dignité, égale liberté, égale citoyenneté ...

En bref, comment faire pour que la proposition "les races n'existent pas" ne soit pas entendue comme " vous n'existez pas" ou même pour que la proposition " vous n'auriez jamais du être discriminés au nom du concept pseudo-scientifique de race" ne soit pas entendue comme " vous n'auriez jamais dû exister autrement que nous" ? (*souligné dans le texte*)²¹

¹⁸ : Nous faisons ici référence à tous ces regrettables et répandus abus de langage sur le "racisme anti-jeunes", "anti-femmes", "anti-handicapés", etc...

¹⁹ : Nous pensons en particulier à la formulation de cet amendement déposé à l'Assemblée Nationale en 1993 tendant à instaurer un contrôle automatique de l'identité des étrangers "sur tout critère autre que l'appartenance ethnique"...! Singulier et pudique détour du non-dit ou de l'art d'être raciste sans prononcer le mot "race".

²⁰ : C'est ainsi que certains auteurs, dont on ne saurait mettre en doute la sincérité anti-raciste et la rigueur théorique, ont pu comparer les accents par lesquels Frantz Fanon dénonça naguère l'euro-péo-centrisme à ceux du discours hitlérien !! (Fiedrich cité in P.A Taguieff. "les métamorphoses du racisme et la crise de l'anti-racisme" (op.cit.) ... La passion polémique qui anima Fanon peut prêter à débats, l'humanisme intransigeant et la conscience de l'universel dont il témoigna, beaucoup moins. Faut-il comprendre ce contre-sens comme une lecture trop rapide de Fanon ou l'accepter comme un nouvel avatar de l'ethnocentrisme européen ? En d'autres termes, le racisme ferait-il partie de ces phénomènes dont l'étude théorique ne saurait être dissociée de son vécu sans risquer une dangereuse épure ? Albert Memmi qualifie avec humour cette tendance de "généreuse myopie jacobine". (Cf, Albert Memmi. Le racisme, Paris, Folio, 1994).

²¹ : Etienne Balibar. "Le mot *race* n'est pas de trop dans la constitution française". Mots; les langages du politique. (op.cit.). p.247.

La problématique du chercheur autochtone est autre, mais l'écueil épistémologique demeure. Il se doit en premier lieu de prendre en compte l'autonomie du fait racial et d'éviter de minorer ou de diluer le problème de "race" dans l'approche d'une société qui, dans sa réalité quotidienne, affirme sa racialité. Et, une fois l'objet de l'étude isolé, il lui faudra constamment se méfier de l'objectivation d'un phénomène qui relève, *quant au fond*, du domaine subjectif des représentations mentales.

C'est pourquoi il convient dans une démarche préalable de préciser d'une part les termes et concepts opératoires utilisés, et d'autre part de délimiter le champ d'observation du phénomène que nous prétendons étudier.

Essai de clarification terminologique : ethnicité, race, racisme.

Il existe actuellement une certaine confusion terminologique sur les mots *race* et *ethnie* et leurs usages. L'ethnicité, depuis que l'anthropologie culturelle américaine l'a érigé en concept éclairant les organisations sociales, a connu une certaine fortune. Plus récemment, la critique de ce concept en a fait apparaître la vacuité²². Son substantif *ethnie* et l'adjectif *ethnique* se sont cependant maintenus et sont de plus en plus fréquemment employés en substitut au mot *race*. Ce dernier terme, ainsi que son dérivé courant, "le racisme", demandent également à être précisés.

Nous nous rangerons à la définition qu'en propose T.K Oommen pour qui *l'ethnicité* renvoie à l'identité et à la conscience de groupe fondée sur une origine commune supposée ou réelle, *la race* à la catégorisation biologique, *le racisme* à l'idéologisation de la différence.²³

Le terme *race*, qui est à la base du discours de la différenciation biologique, contient en lui-même une ambiguïté constitutive. Il dénote d'une part l'énonciation d'une perception de la différence, catégorie subjective; mais d'autre part laisse supposer une différenciation réelle des individus, catégorie objective.

²² : Cf. Jean-Luc Bonniol. Séminaire de DEA sur l'ethnicité et l'identité. CERC, UAG, février 1997.

²³ : T.K Oommen. "Les relations entre race, ethnicité, classe ..." (op.cit.)

Pour le généticien Albert Jacquard, la démarche du scientifique à la recherche des critères devant lui permettre de comprendre les différences biologiques à l'intérieur du genre humain demeure légitime. Mais pour le scientifique, définir des races, ne peut s'inscrire dans l'apriorisme des apparences. Il s'agit avant tout d'....

(...) opérer une classification au sein de ce vaste ensemble que représentent les quelques milliards d'hommes actuellement vivants et leurs quelques dizaines de milliards d'ancêtres.²⁴

Il reste que la tentative de classer les peuples de la terre en groupes ou "races" homogènes à travers l'anthropologie physique, science qui connut sa fortune au siècle dernier, aboutit à l'invalidation de la démarche et donc de la notion même de "races humaines". Mais il faut reconnaître que jusqu'à ces dernières décennies, l'affirmation de l'unicité de l'homme restait du domaine de la profession de foi philosophique humaniste ou de l'éthique personnelle. L'anthropologie contemporaine, bénéficiant des découvertes de la génétique moderne, a depuis clairement établi l'inanité scientifique du concept de race en démontrant que le monogénisme récent de l'actuelle espèce humaine excluait toute classification rigoureuse et catégorisation des hommes sur la base de critères apparents, visuels ou anthropométriques. Cette conclusion est maintenant communément admise. Les notions de "race" et de "pureté raciale" relèvent du fantasme ... ou de l'histoire des idées et des représentations; et, celle du métissage, du lieu commun.

Reste cependant la différenciation biologique qui reconnaît les "groupes de population". Cette notion est admise par les scientifiques mais sa classification se révèle aléatoire, à mesure que l'on progresse dans la connaissance du génome humain. En effet, l'extrême variabilité des critères de différenciation des populations humaines d'une part, l'importance des écarts génétiques à l'intérieur de groupes humains apparemment stables d'autre part, en complexifient les définitions. D'autres approches interdisciplinaires sur les distances génétiques des populations sont en cours et annoncent des nouvelles avancées stimulantes dans ce domaine de recherches, notamment à partir de l'étude de la genèse des langues.²⁵

²⁴ : Albert Jacquard. Eloge de la différence. la génétique et les hommes. Paris, Seuil, 1978.p.85.

²⁵ : Voir entre autres Luca Cavalli-Sforza. Gènes, peuples et langues. Paris, Edition Odile Jacob, 1996.

Aussi, n'y-a-t-il pas de consensus, au sein du monde scientifique sur la qualification exacte qu'il conviendrait d'attribuer aux différences biologiques²⁶. Le mot "race", est encore utilisé par certains auteurs, anglo-saxons pour la plupart, avec les précautions que nous venons d'énoncer, comme terme opératoire; tandis qu'il est carrément rejeté par d'autres au motif de résidu lexical d'une approximation floue et tendancieuse.

L'énonciation de la différence biologique étant entachée d'approximations, il convient, dans le champ de la recherche en sciences sociales, de s'en tenir non à son éventuelle définition biologique mais à son sens premier, historique et social, et donc, *identitaire*. Nous utiliserons désormais, hors citations, le mot *race* avec les guillemets, ou en italique, pour souligner qu'il est pris dans son sens commun, à savoir "un groupe humain qui est défini ou se définit comme différent en vertu de caractères physiques innés et immuables". Jean-Luc Bonniol attire, à ce propos, l'attention sur la "vigilance terminologique permanente" que doit observer le chercheur :

(...) Ainsi une expression comme "relations raciales" doit-elle toujours être entendue en quelque sorte au second degré, dans la mesure où il ne s'agit pas de *racés* définies comme catégories naturelles mais entre " races", c'est-à-dire en définitive, des groupes sociaux ou des alignements d'individus fondés sur une croyance. ²⁷

Le terme *racisme*, quant à lui, prêterait moins à controverses puisque procédant plus nettement de la caractérisation d'un discours ou d'un comportement. Le philosophe et politologue Pierre-André Taguieff qui distingue le "racisme idéologie", le "racisme préjugé", le "racisme comportement" en propose la définition suivante :

Le racisme est une idéologie dont le noyau dur est constitué par l'affirmation d'une inégalité, fondée sur des différences de nature, entre les groupes humains (races), affirmation qui implique des pratiques d'exclusion, de discrimination, de persécution ou d'extermination que préparent ou accompagnent des attitudes de haine et de mépris (de l'autre). ²⁸

Cette définition ne nous satisfait que partiellement dans la mesure où elle ne nous paraît pas tenir compte de l'expérience historique des peuples afro-américains. Entre

²⁶ : Alberto Piazza. "L'histoire génétique des populations: est-ce que les races existent ?" . Sans distinction de ...race.(op.cit.). pp.151-163.

²⁷ : Jean-Luc Bonniol. La couleur comme maléfice.... (op.cit.) p.38.

²⁸ : Pierre-André Taguieff. "les métamorphoses idéologiques du racisme ... (op. cit.).p.17.

le réflexe d'exclusion raciste et la pensée génocide, qui en constitue le terme extrême, il y eut historiquement place pour une pensée et une pratique de la *réification* totale de l'homme. Si cette dimension n'est pas prise en compte, l'on risquerait de réduire le racisme et ses survivances à de simples comportements, des préjugés idéologiques, ou une vue de l'esprit.

Elle a ensuite le second défaut de ne pas inclure l'état des relations entre groupes humains différents; or il ne nous semble pas qu'il ait existé historiquement de racismes sans qu'ils aient reposé sur des rapports d'inégalité. Le racisme colonial en est l'illustration moderne. Le racisme peut ainsi procéder d'un système d'organisation sociale historiquement construit, capable, comme nous le prouve le modèle achevé des sociétés afro-américaines, de générer une idéologie active et autonome, perdurant bien au-delà du système lui-même.

Sur la caractérisation du racisme, nous retiendrons plutôt cette définition, courte mais exacte dans sa concision, qui fut suggérée par Memmi et plus tard reprise par l'Unesco :

Le racisme est la valorisation, généralisée et définitive, de différences réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de légitimer une agression. ²⁹

Différences biologiques et socialisation de la différence : la singularité des systèmes socio-raciaux américains.

Les systèmes socio-raciaux de l'époque contemporaine dans l'aire américaine sont héritiers d'un ordre et d'un système socio-économique, celui de l'esclavage. Leur singularité initiale tient du fait qu'ils procèdent d'un processus de *construction*, et non d'un processus *formatif* qui suppose une évolution "naturelle". Quatre traits les caractérisent :

Ce sont d'abord des ordres socio-raciaux construits de l'époque moderne. Leur institution au XVI^e siècle ne procéda ni de la conservation d'une organisation sociale antérieure ni de la transformation interne de rapports anciens. Il s'agit de constructions pensées, réfléchies et progressivement élaborées, dans des contextes dont on peut retracer assez précisément les contours historiques. L'esclavage américain apparaît comme le sous-système de production au service d'un centre économique, moderne et capitaliste, qui utilisa,

²⁹ : Albert Memmi. *Le racisme* (op.cit.), p.14.

pour son élargissement, la captation et la déportation transatlantique à une échelle industrielle (la Traite) de cargaisons d'hommes réduits à l'état de marchandises-instruments de travail.

L'institution de l'esclavage s'est accompagnée de la destruction non seulement de l'organisation socio-économique interne des régions ponctionnées, mais encore des référents culturels et des systèmes de valeur originels des populations transportées. Ce trait distingue fortement l'organisation socio- raciale américaine issue des sociétés de plantation et de la traite des schémas africains et océaniques de la colonisation. L'Africain devenu esclave aux Amériques n'est plus ce *captif vaincu*, dont on a épargné la vie. Il est un être arraché à sa terre, à sa cosmogonie, à ses dieux, déclaré marchandise-instrument de travail, introduit dans un nouvel univers au sein duquel il est devenu l'objet total. La chosification est accomplie, l'aliénation est entière. L'homme africain perd son identité propre au plan de la culture, de l'ethnie, de la civilisation, pour se découvrir dans le regard de l'autre, et renaître en *nègre*, désormais qualifié par sa seule couleur et sa seule fonction. Il y eut racisation du rapport de domination par "négrification" du dominé.

Cette domination est cristallisée dans la couleur, preuve visuelle du statut et de l'origine. Au contraire par exemple du racisme blanc antisémite, qui ne peut s'appuyer sur aucune différence phénotypique incontestable, le racisme blanc anti-noir s'appuie sur l'évidence visuelle de la différence de couleur. Cette différence apparente secrète à son tour un ensemble de stéréotypes racistes propres au racisme anti-noir qui met instantanément en jeu une symbolique des sens (sensations olfactives, auditives, visuelles), des émotions (gêne, rejet, crainte, peur) et du mental (préjugés).

Enfin, avec la mise en contact des "races" originelles au sein d'une même structure sociale et l'inévitable miscégenation qui l'accompagna, un *continuum ethnique* s'établit, étalant sur une palette de métissages du blanc au noir et du noir au blanc sa variété de couleur. Les métissages biologiques qui ont fait, sur plusieurs siècles et millénaires, les populations modernes, sont ici effet de laboratoire. Le métissage se vit au présent, sa conscience loin d'en être satisfaite est torturée, car elle est insérée dans le rapport de domination. Et pourtant, la pan-mixie interdit ici de poser la relation ethnique en terme de races "pures" (ou soi-disant pures). En retour, elle inscrit automatiquement la question de

couleur dans la relation sociale à l'intérieur de laquelle elle devient signifiante au plan des hiérarchies sociales.

C'est dire que la question de couleur aux Amériques ne saurait être ramenée à une simple survivance idéologique ou au "préjugé de couleur," terme si couramment utilisé pour rendre compte du problème de couleur et qui paraît, au plan de la définition, notoirement insuffisant. On aura compris qu'elle fonctionna comme une ossature sociale, une institution, *une structure*.

Ces caractères généraux communs aux systèmes socio-raciaux américains étant tracés, voyons quelle en est l'historicité dans le cas spécifiquement guadeloupéen.

II - 2. La couleur en héritage.

Contrairement à la réduction d'une certaine approche marxiste qui voudrait que le racisme soit apparu en justification *a posteriori* d'un système préalablement établi d'exploitation économique, l'idée de la discrimination raciale a sans doute précédé la mise en place du système colonial.

*L'hétérophobie*³⁰, la peur et la défiance instinctive de celui qui est différent, est un caractère partagé par toutes les sociétés humaines. L'on sait que pour la plupart des peuples caucasoïdes de l'hémisphère occidental, depuis les temps anciens, la couleur noire a eu tendance à être assimilée au Mal. Bien sûr, l'hétérophobie n'est pas synonyme de racisme; et l'ethnocentrisme ne conduit pas forcément à la réification de l'autre. Le glissement de la frontière, ténue, mais réelle, entre la pensée de valorisation du soi et de minorisation de l'autre, vers une pensée et une pratique de la discrimination raciale est affaire de conditions historiques, de fondements structureaux et de conjonctures temporelles.

Le racisme moderne anti-noir lié à la Traite Atlantique et à l'esclavage procède de ces conjonctions et de ces articulations, dans des conditions que nos connaissances historiques actuelles n'ont pas encore fini de reconnaître³¹. Cette conjoncture a produit tout au long du XV^e siècle, le rapport inégalitaire, rendu possible la pensée puis la réalité d'un commerce humain trans-océanique à partir des côtes de l'Afrique de l'Ouest.

³⁰ : Nous empruntons l'expression à Albert Memmi. (op.cit.).

³¹ : Si, depuis Curtin, qui en jeta les bases, la cliométrie de la Traite a considérablement progressé ces dernières années (Mettas, Daget, et alii ... Le colloque de 1994 de Nantes aura permis des avancées notables), la compréhension des raisons et la connaissance du processus qui permirent le développement de la Traite Atlantique est encore balbutiante. Ses obstacles ne tiennent pas seulement à la rareté des sources anciennes de la Traite (on en découvre de nouvelles chaque année) mais surtout à une connaissance plus précise, plus scientifique et moins "préjugée" de l'état des sociétés africaines au moment du développement des relations directes avec l'Europe. Depuis les thèses, hardies pour l'époque, de Walter Rodney, l'histoire de l'Afrique et des rapports inter-continentaux à cette période de contact est en plein renouvellement (pour ne citer que quelques auteurs francophones, on se référera aux écrits de Théophile Obenga, Samir Amin, Joseph Inikori, Elikia M'bokolo entre autres).

C'est dire combien il faut rappeler à l'évidence que la pensée de l'organisation socio-raciale a été antérieure à "l'année zéro" 1635³² et doit être replacée dans le contexte de l'expansion européenne et de l'exploitation des terres d'Amérique.

A - Historicité de la question de couleur en Guadeloupe.

Lorsque débute la colonisation française en 1635, la traite des nègres est une réalité depuis plus d'un siècle³³. A cette date, l'esclavage des noirs accompagne les pratiques d'exploitation dans l'aire américaine et est entrée dans les moeurs coloniales.

L'histoire de la relation raciale sur le territoire de la Guadeloupe se construit en quatre temps.

Premier temps : pratiques esclavagistes indifférenciées (1635 - 1664).

Durant les deux à trois premières décennies de la colonisation, l'organisation socio-raciale n'est pas encore fondée mais le système d'exploitation mis en place s'inscrit dans le cadre du rapport esclavagiste et du travail forcé : les nègres esclaves représentent une main-d'oeuvre encore minoritaire qui cohabite dans une similitude de condition avec les petits blancs *engagés* dits "trente-six mois"³⁴.

³² : Rappelons, pour mémoire, que c'est en 1635 que les premiers colons français sous la conduite de De l'Olive et Du Plessis prennent possession de l'île de la Guadeloupe, au nom du Roy de France.

³³ : Le premier voyage négrier connu pour avoir effectué en droiture la traversée de l'Afrique vers la Caraïbe date de 1518. Mais l'on sait que dès les premiers temps de "la découverte", des noirs, esclaves domestiques et libres, accompagnaient les Espagnols.

³⁴ : La garantie de la possession d'une île (contre les Caraïbes, les Espagnols, les Anglais) est son peuplement, son occupation résidente effective et le développement rapide de cultures d'exportation. C'est pourquoi la priorité est de peupler les îles, de les *habiter*, c'est-à-dire de les occuper, les défricher, les mettre en valeur, les défendre. Les Compagnies à charte ont recours à une main-d'oeuvre blanche, venue des régions de l'Ouest et de l'arrière-pays français, engagée pour trois ans, au service des propriétaires d'habitations. Durant ce temps, les conditions de travail, de vie, et même les conditions juridiques de l'engagé sont directement inspirés du rapport esclavagiste. Mais il s'agit d'un esclavage temporaire. L'engagé est appelé à devenir à son tour un *habitant*. L'esclave total et définitif, donc idéal, est l'Africain, le *nègre*. Cette évidence s'impose très vite, en même temps que s'effondre l'offre des volontaires à l'engagement (autour des années 1660. Cf. les travaux de Gabriel Debien) et que l'île se tourne vers la culture de la canne à sucre qui réclame une main-d'oeuvre de plus en plus importante.

Le métissage, qui, sur place naît des rapports entre blancs et noirs bien que considéré avec horreur par les chroniqueurs religieux des débuts de la colonisation qui tiennent les premiers mulâtres issus des unions mixtes, légitimes ou non, pour des phénomènes hybrides et étranges, est cependant socialement toléré³⁵. Un arrêt royal décrète les enfants métis libres. Par ailleurs, les procédures d'affranchissement sont alors relativement faciles dans une société où un dénuement commun joue comme facteur de rapprochement des groupes.

Deuxième temps : établissement, puis renforcement d'un ordre socio-racial esclavagiste (fin XVII^e - début XVIII^e siècle).

Dès 1664, différentes mesures de répression des relations sexuelles inter-raciales sont prises. Ces dispositions vont revêtir en 1673 un principe de droit : désormais, la situation juridique de l'enfant métis est déterminée par la condition de sa mère esclave. Selon Debbasch, cette évolution du droit obéissait d'abord à une logique économique³⁶. Le développement de l'économie sucrière et son corollaire, l'extension du système de l'habitation-sucrerie, exigent en effet que toute la main-d'oeuvre potentiellement disponible soit fixée sur les habitations. D'autre part, l'essor de la traite ayant inversé le rapport démographique blancs / noirs, la préservation des blancs leur commande de maintenir la majorité noire dans le carcan d'un ordre social et juridique ségrégationniste. Les mesures juridiques qui se succèdent à partir de 1664 témoignent de cette préoccupation.

Le point d'orgue de la codification du rapport esclavagiste est l'édiction du *Code Noir* en 1685, rédaction finale des pratiques esclavagistes locales vieilles d'une quarantaine d'années, synthétisées dans les rapports minutieux des intendants coloniaux de Martinique et de Guadeloupe³⁷. L'article majeur ordonnant le système est l'article 44 qui déclare "*les esclaves être meubles et comme tels entrer dans la communauté ...*". L'esclave est désormais

³⁵ : Voir R.P du Tertre. *Histoire Générale des Antilles habitées par les François*. Paris; 1667, (réed. 1973).

³⁶ : Yvan Debbasch. *Couleur et liberté; le jeu du critère ethnique dans un ordre juridique esclavagiste (T.1: 1635-1833)*. Dalloz. 1967.

³⁷ : Le Code Noir doit être compris, non comme la lettre du droit colonial esclavagiste, mais son esprit. Il faut rappeler que nombre de ses prescriptions n'étaient pas suivies d'effets; mais son exégèse est toujours féconde et révèle à l'analyse historique l'ampleur des contradictions des rédacteurs dans leur définition de la chose (l'esclave) et du sujet (l'homme) sur chacun des soixante articles.

juridiquement "chosifié"; il ne vaut que par sa valeur marchande et sa qualité d'instrument de travail reproductible.

Certes, dans le texte final du Code Noir on ne trouve aucune référence explicite à la couleur. Celle-ci est induite par une équivalence posée déjà comme un fait : esclave = noir. En cette fin du XVII^e, la pratique semi-esclavagiste du système des engagés blancs tend à disparaître; l'ordre esclavagiste qui se construit comprend bien comme absolue la concordance de la condition juridique et de la "race".

Ainsi donc, avec le Code Noir, la logique du système ne reconnaît plus en théorie que deux catégories d'individus : l'homme libre et l'esclave; ces deux catégories devant constituer la norme sociale de l'ordre bipolaire. Mais entre ces deux termes, le compromis des "*hommes de couleur libres*", esclaves affranchis, ou ingénus, "admis au bénéfice de la liberté" est un élément de trouble autant qu'il est l'exutoire du système coercitif en train de s'établir. Debbasch souligna avec pertinence l'ambiguïté originelle d'une appellation qui devait préciser la mention de liberté après avoir décliné celle de la couleur qui, elle, valait suspicion d'esclavage³⁸. L'article 58 du Code Noir qui commandait "*aux affranchis de porter un respect singulier à leurs anciens maîtres*" exprime déjà cette notion d'une macule servile attachée non plus seulement à la condition mais aussi *aux origines*. La liberté acquise n'est pas la liberté naturelle; tout comme l'affranchi n'est pas, ne peut être, et ne sera pas le *naturel*.

Ainsi, en l'espace d'une vingtaine d'années, la bipolarité fut déplacée du rapport initial Maître / Esclave au rapport Blanc / Noir qui le subjugué totalement, et dont l'imbrication solidaire constitue, comme le pressentit le poète³⁹, *l'ontologie* matricielle des formations sociétales antillaises.

³⁸ : Yvan Debbasch. *Couleur et liberté ...* (op.cit).

³⁹ : Cf, Introduction générale : Aimé Césaire, in *préface* à Michel Leiris. Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe. (op.cit.)

Troisième temps : processus d'autonomisation d'un système idéologique raciste (début XVIII^e - 1848).

C'est dans le courant du XVIII^e siècle, l'âge d'or du système esclavagiste, que l'on voit s'élaborer une doctrine de la couleur.

Deux principes en sont à la base :

- La prétendue disposition naturelle des nègres à l'esclavage.
- La nécessité de maintenir, indépendamment de la condition juridique, une barrière de couleur infranchissable entre blancs et non-blancs.

L'un des textes exposant le plus clairement ces principes est ce mémoire en date du 27 mai 1771 où il est dit :

Les gens de couleur sont libres ou esclaves. Les libres sont des affranchis ou des descendants d'affranchis. A quelque distance qu'ils soient de leur origine, ils conservent toujours la tâche de leur esclavage et sont déclarés incapables de toutes fonctions publiques; cette loi est dure, mais sage et nécessaire dans un pays où il y a quinze esclaves pour un blanc : on ne saurait trop mettre de distance entre les deux espèces; on ne saurait imprimer trop de respect pour ceux auxquels ils sont asservis.

Cette distinction rigoureusement observée même après la liberté est le principal lien de la subordination de l'esclave, par l'opinion qui en résulte que sa couleur est vouée à la servitude et que rien ne peut la rendre égale à son maître.

L'administration doit être attentive à maintenir sévèrement cette distance et ce respect⁴⁰.

Ces principes s'appliquent au plan social dans un corpus législatif fixant les cadres d'une hiérarchie sociale rigoureuse, et, au plan des mentalités, dans la production d'un système idéologique raciste de plus en plus autonome de l'ordre originel qui l'a produit.

Les effets de la doctrine de couleur sont triples :

Le premier est le développement d'une législation de séparation des races. Le cadre socio-juridique de l'existence des esclaves étant déjà suffisamment défini par le Code Noir, c'est surtout autour des hommes de couleur libres que s'édifie tout un dispositif de mesures vexatoires dont l'arsenal juridique se renforce tout au long de la période considérée.

Ce sont d'abord les dispositions tendant à juguler la croissance numérique du groupe social des libres par la condamnation des unions mixtes, la répression des mésalliances, les

⁴⁰ : Cité par Corneille Bazile. L'almanach politique de la Guadeloupe. Basse-Terre, imprimerie du Gouvernement, 1941.p.47.

restrictions à l'affranchissement des esclaves noirs et mulâtres, l'insécurisation et la fragilisation sociale du groupe⁴¹. Puis arrivent des mesures vexatoires de toutes sortes⁴².

Dans la deuxième moitié du XVIII^e, la législation ségrégationniste et discriminatoire se renforce considérablement. Josette Fallope en a relevé une liste impressionnante⁴³, dont nous extrayons quelques unes parmi les plus significatives :

Le 9 février 1756, une ordonnance du Gouverneur général leur défend de s'attrouper ou de s'assembler sous prétexte de noces, festins ou danses; l'ordonnance royale du 30 avril 1764 leur interdit l'exercice de la médecine et de la chirurgie; d'autres suivront leur fermant les emplois mécaniques, les emplois publics et les postes dans l'administration et l'armée ainsi que le commerce et le négoce. L'ordonnance du 30 avril 1772 leur assigne des places séparées dans les églises. D'autres textes étendent cette ségrégation dans les salles de spectacles, les processions et les lieux publics. Le 6 janvier 1773, une ordonnance locale leur interdit de porter des noms de blancs. Le 9 août 1777, le Roi Louis XVI interdit par ordonnance l'entrée du royaume aux noirs et autre gens de couleur. Le 5 avril 1778, c'est un arrêt du Conseil d'Etat qui confirme une décision royale interdisant tout mariage entre blancs et gens de couleur. Le 6 novembre 1781, une nouvelle ordonnance interdit aux curés, notaires, arpenteurs et autres officiers publics d'accoler aux patronymes des gens de couleur les titres de "Sieur" ou de "Dame".

Outre ce corpus législatif confinant les hommes de couleur libres dans une assignation sociale rigoureuse, le renforcement du système a pour effet de produire un ordre purement racial qui se traduit par l'instauration d'une hiérarchie de la couleur.

Cette hiérarchie est d'abord formalisée par l'instauration d'une *barrière de couleur*⁴⁴ infranchissable et définitive entre blancs et non-blancs. Le développement du métissage provoque chez les blancs un sentiment de menace non seulement économique mais aussi au plan de l'ordre social et politique. Il touche en effet à la "pureté raciale", c'est-à-dire au plan

⁴¹ : Ainsi, en juin 1705, une déclaration royale décrète que les libres qui protégeraient ou recèleraient des nègres en marronage seraient déchus du bénéfice de la liberté et vendus au profit du roi. En mars 1727, un édit royal défend aux libres de recevoir des donations de biens ou des héritages provenant de blancs.

⁴² : Ainsi, ce règlement du 4 juin 1720 interdisant aux libres de couleur de porter des habits trop luxueux.

⁴³ : Josette Fallope. *Esclaves et Citoyens; les noirs à la Guadeloupe au 19ème siècle*. Basse-Terre, édité par la Société d'histoire de la Guadeloupe, 1992.p.133 et suivantes.

⁴⁴ : Nous préférons cette expression, transcription de l'anglais "color bar" à l'expression "ligne de couleur."

biologique. D'où la nécessité d'assigner pêle-mêle aux nègres et aux métis une commune qualité de "nègres". C'est à cette époque, dans la grande colonie de Saint-Domingue où la classe des hommes de couleur libres, économiquement et numériquement puissante, se fait menaçante pour l'ordre bipolaire, que s'élabore "un raisonnement de type généalogique donnant le pas au génotype sur le phénotype"⁴⁵. Apparaît alors une onomastique classificatoire des nuances ordonnant les individus selon le pourcentage de sang blanc contenu dans les veines, onomastique devenue classique à travers la description qu'en a donnée le créole de la Martinique, Moreau de St-Méry.⁴⁶

En Guadeloupe, si on ne retrouve pas la même exubérance taxonomique, le principe de la barrière de couleur est, dans ses fondements, appliqué de façon identique. D'après les relevés tirés des actes notariés étudiés par Nicole Vanony-Frisch, les termes les plus couramment utilisés à cette même époque en Guadeloupe pour désigner les métis en général, sont ceux de "*mulâtre*", "*métis*", "*câpre*" et "*sang-mêlé*".⁴⁷

Toutefois, les hasards de la loterie génétique s'accommodant mal des classifications décrétées par les hommes, il arrive souvent que les phénotypes ne correspondent pas à ce que l'on pourrait attendre de la généalogie. Des individus issus du métissage pouvant "sortir" plus clairs ou plus foncés que le type de leurs géniteurs le laisserait supposer⁴⁸, il se superpose au génotype une différenciation purement phénotypique établissant de nouveaux clivages encore plus subtils sur la base de trois critères majeurs : les traits du visage, la texture des cheveux, et surtout la nuance de l'épiderme.

S'établit ainsi un second niveau de la couleur, défini par une hiérarchie de la nuance qui instaure au sein de la population de couleur une segmentation interne d'autant plus perverse qu'elle s'appuie non seulement sur la différence socio-juridique entre libres de couleur et

⁴⁵ : Jean-Luc Bonniol. La couleur comme maléfice... (op.cit)

⁴⁶ : Moreau de St-Méry. Description de la partie française de l'île de St-Domingue. , Paris, Larose, 1958 (rééd.)

⁴⁷ : Nicole Vanony-Frisch. Les esclaves de la Guadeloupe à la fin de l'ancien régime d'après les sources notariales (1770-1789). Publié par la Société d'histoire de la Guadeloupe. Bassac-Terre. n°63/64. 1985.

⁴⁸ : Nous touchons ici à cette fameuse notion toute antillaise d'enfant "bien sorti" ou "mal sorti". Cette préoccupation aurait semble-t-il incité à des expériences d'eugénisme avant la lettre. E.Hayot rapporte le récit d'une expérience suivie de croisements entre gens de couleur très clairs qui aurait abouti à la "malheureuse" résurgence au bout de la sixième génération de "*sortes de mulâtres extrêmement foncés*" (sic) ! Cf, Emile Hayot. "Les gens de couleur libres du Fort-Royal (1679-1823)". Revue française d'histoire d'outre-mer. Tome LVI, n°203, 1969.

nègres esclaves, mais encore sur les différences phénotypiques au sein de la commune servitude.

En recoupant nos sources du XIX^e et les travaux déjà réalisés sur la période à laquelle se fixe la taxonomie coloriste, nous pouvons schématiser comme suit la hiérarchie coloriste.

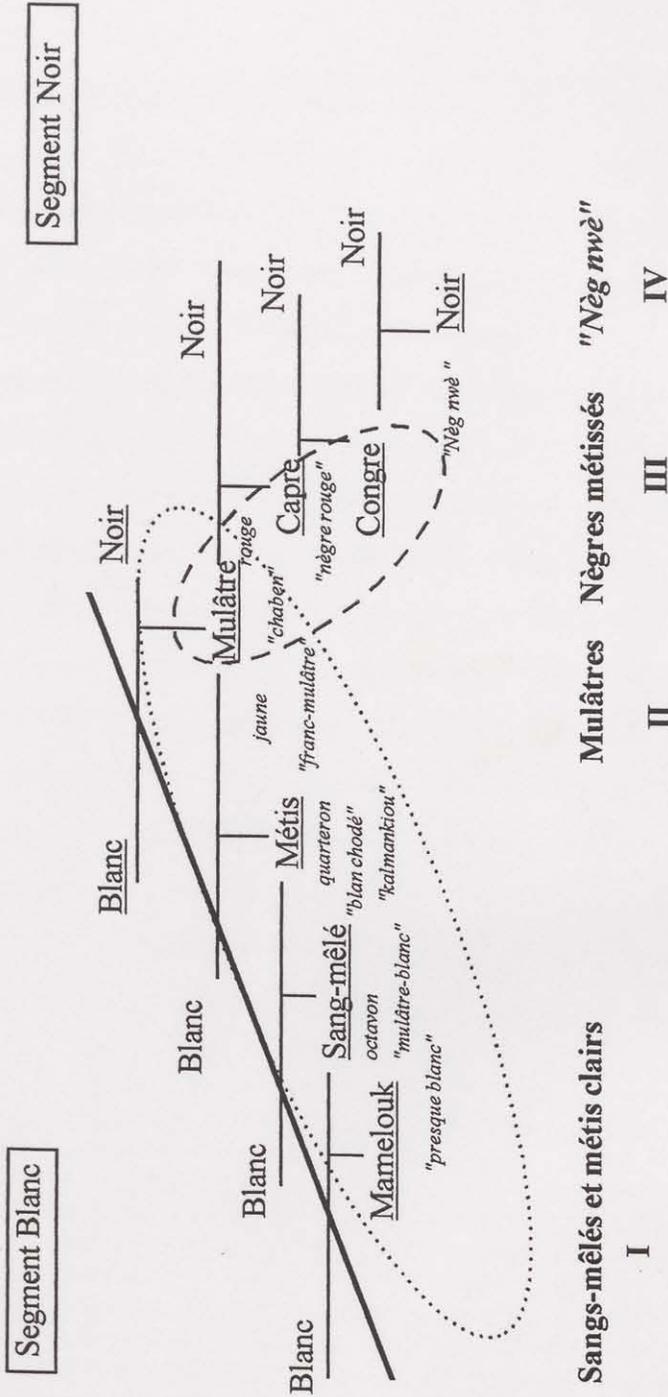
(Cf; Page 92 a : *PLANCHE 11 - Déclinaison des nuances et taxonomie de la couleur*)

Précisons encore que cette hiérarchie de la couleur ne recoupe pas la condition socio-juridique. Bien qu'une idée commune veuille établir une correspondance absolue entre la condition et la nuance de couleur, il importe de rappeler qu'il existait parmi les esclaves une proportion non-négligeable de mulâtres. Dans l'étude qu'elle a réalisée à partir de deux cent treize inventaires d'habitations portant sur 10.602 noms d'esclaves, entre 1760 et 1789, soit un échantillon équivalent à 10 % environ de la population servile totale, Vanony-Frisch a pu établir que sur les 58 % d'esclaves créoles comptabilisés alors, on comptait 14,3 % de métis classés "mulâtres", "sangs-mêlés" ou "câpres". Ces esclaves métis sont toutefois clairement distingués des "*nègres africains*" et des "*nègres créoles*". Ils occupent préférentiellement sur l'habitation des fonctions spécialisées, des tâches d'encadrement ou des emplois domestiques.⁴⁹ Sur la base de tableaux comparatifs de la valeur monétaire des esclaves, l'étude établit que les esclaves à épiderme clair valent en moyenne plus cher, même lorsqu'il s'agit d'enfants encore non productifs, ce qui tend à prouver la valorisation et la prééminence du facteur de métissage, hors toute fonction économique. Retenons encore ces deux détails significatifs : les enfants métis sont majoritairement issus de mères créoles et métisses; l'enfant métis est le plus souvent l'aîné d'une fratrie de plusieurs plus foncés. Ceci nous éclaire sur la fonction dévolue à la domesticité féminine. Une thèse plus récente consacrée à Marie-Galante, sur une proportion identique de 14% d'esclaves métis, parvient à des conclusions similaires quant à la sur-représentation de ce groupe dans les fonctions supérieures de l'habitation.⁵⁰

⁴⁹ : Sur les 12 % d'esclaves qualifiés on compte 45 % d'hommes "métis" et 25 % de femmes "métisses", toutes nuances de couleur confondues.

⁵⁰ : A la fin du VIII^e siècle, les "rouges" (c'est-à-dire les métis toutes nuances confondues) esclaves représenteraient à Marie-Galante 51 % des artisans, 57 % des domestiques, 33 % des marins et pêcheurs, 19 % des cadres de jardin, 3 % des ouvriers et 10 % des esclaves de jardin. Cf; Maurice Rose. Savoir-faire

- Planche 11 -
Déclinaison des nuances et taxonomie de la couleur



SOURCES : Schéma établi d'après N. Yanony-Frisoh, J. Fallope (Cf. sources référencées) et enquête orale.

Légende

Métis termes les plus courants dans le langage officiel pour se référer à la généalogie d'un individu
 "chabert" termes populaires désignant un phénotype ou une position ethno-sociale

⋯⋯⋯ champ terminologique désignant les phénotypes clairs
 - - - - - champ terminologique désignant les nègres métissés.

— barrière infrangible de la couleur

Ainsi, il apparaît que la palette des nuances épidermiques indique l'existence d'une hiérarchie du statut social au sein du même groupe, voire d'une même parenté, produisant comme le note Debbasch "un effet de dislocation qui interdit la naissance d'une conscience de classe."⁵¹

Le troisième effet que nous soulignerons est précisément cette crispation sur la couleur à tous les niveaux du corps social : une cascade du mépris étend le racisme du blanc vers le noir à un sous-racisme interne aux noirs. Et, plus que l'institutionnalisation de la barrière blanc / noir, c'est l'intériorisation de l'idéologie raciale des maîtres par le segment noir qui consacre la victoire totale de l'idéologie de couleur.

L'étude des sources montre une stratification de la population de couleur en cinq grandes catégories qui ne peuvent être qualifiés *stricto sensu* "d'ethniques" mais qui sont couramment distingués à la fois par l'origine et la nuance phénotypique :

- Tout en bas de l'échelle, les nègres nouvellement arrivés, appelés *bossales*, ou tout simplement "*Africains*", parfois désignés par leur ethnie d'origine (supposée ou réelle), et que l'on suppose assimiler "à la pure race noire"⁵². Après un certain temps, passé aux îles, l'Africain subit une atténuation de ses marqueurs d'origine : il est dit "fait au pays".

- Les nègres nés aux îles, dits *créoles*, qualifiés de plus "dégrossis" que les Africains.
- Les "nègres métissés", toutes nuances confondues, mais dont le phénotype laisse entrevoir une part d'ascendance blanche.⁵³

- Les mulâtres dont le phénotype témoigne à l'évidence du métissage.

- Les métis clairs ou "sangs-mêlés" au phénotype proche des blancs.⁵⁴

techniques, gens de métiers et système de plantation à Marie-Galante (19ème-20ème): parcours et fin d'un âge traditionnel. Thèse (N.R), Paris-7, 1992.

⁵¹ : Yvan Debbasch. *Couleur et liberté...*(op.cit.)

⁵² : Les sources témoignent d'un mépris social particulier à l'égard de ces nègres nouvellement arrivés. En retour, les mentions contenues dans les publications des listes d'esclaves marrons laissent apparaître que les esclaves nés en Afrique avaient tendance à se faire passer pour créoles.

⁵³ : Précisons que l'expression "nègres métissés" est de nous. Afin de ne pas surcharger une terminologie suffisamment subjective en elle-même, nous l'utiliserons désormais pour désigner globalement toutes les nuances de métissage comprises entre les noirs de "pure" souche africaine et les mulâtres. Sont donc compris sous cette appellation les *congres*, *câpres*, les nègres "rouges", etc...(cf, notre schéma : *Déclinaison des nuances et taxonomie de la couleur*)

⁵⁴ : Les sources témoignent que l'existence d'esclaves sangs-mêlés au phénotype quasiment blanc était rare, mais non exceptionnelle. On peut penser que la commune condition juridique et l'ostracisme des blancs les rattachaient cependant à leurs congénères plus foncés de la classe servile. Ainsi, le contre-amiral Lacrosse, dans ses lettres au premier Consul présentait Massoteau, l'un des chefs rebelles parmi les plus radicaux de

On comprend alors comment, dans cette hiérarchie autonome de la couleur qui se met en place entre le milieu du XVIII^e et le début du XIX^e siècle, chaque nuance en se distinguant, en se déclinant prend valeur de "carte d'identité" de l'individu de couleur.

Jean-Luc Bonniol note avec pertinence que la taxonomie chromatique émane essentiellement des gens de couleur eux-mêmes alors que pour les blancs le monde colonial continue de se partager en deux⁵⁵. Et, en effet, l'on remarque que le vocabulaire de la langue française demeure plutôt limité en termes qualificatifs des nuances épidermiques ou phénotypiques au sein du segment noir. C'est la langue créole, le langage vernaculaire, qui, sous l'effet sans doute de la majorité noire de ses locuteurs, a fourni cet abondant corpus lexical de la couleur parvenu jusqu'à nous de façon à peu près intacte⁵⁶.

En langue créole, les qualificatifs descriptifs du phénotype ne sont jamais neutres ou objectifs. Eminemment subjective, la description physique d'un individu varie selon le locuteur, l'interlocuteur, le contexte, l'individu visé; la connotation sera péjorative ou méliorative en fonction de l'intention qualificative. Observant la société guadeloupéenne actuelle au travers d'une approche ethno-linguistique, le linguiste Guy Hazaël-Massieux faisait remarquer à quel point le contexte de la situation d'élocution pouvait influencer sur les termes utilisés :

L'usage ne permettra d'ailleurs pas n'importe quelle description devant n'importe qui. Suivant que les deux interlocuteurs seront du même type physique (et donc apparemment du même groupe racial) ou non, suivant leurs positions respectives dans la hiérarchie sociale, suivant la plus ou moins grande ancienneté de leur groupe dans la communauté créole, la description d'un trait sera plus ou moins précise. Des gens de couleur utiliseront des termes directs et propres pour parler d'une autre couleur, mais si le locuteur est d'une autre couleur (ou d'un autre type racial) que son interlocuteur, s'il parle d'une personne de même groupe que l'un d'entre eux, il est probable que l'on n'entendra plus

l'insurrection anti-esclavagiste de 1802, comme un sang-mêlé "*pouvant passer pour blanc.*" (Cf; Rolland Anduse. *Joseph Ignace, le premier rebelle.* Paris, Karthala/Jasor, 1990.) Par contre, après l'abolition de l'esclavage, le petit groupe des sangs-mêlés, sans s'intégrer réellement au groupe blanc, en vertu de la loi de la barrière de couleur, est assimilé dans la perception générale aux blancs. Le terme "*mulâtre-blanc*" qui apparaît alors, comme l'un des taxons les désignant, le signale.

⁵⁵ : Jean-Luc Bonniol. *La couleur comme maléfice...*(op.cit.)

⁵⁶ : Il est naturellement difficile de préciser le moment exact de l'apparition d'une terminologie créole de la couleur puisque cette langue s'inscrit dans une tradition essentiellement orale. Il est toutefois possible d'en saisir des traces écrites à partir des relations éparses de chroniqueurs du XVIII^e et XIX^e siècle, et des mentions de proverbes, adages, contes et chansons d'époque consignés même à une période plus tardive. Nos observations se fondent d'une part sur ces diverses traces écrites ainsi que sur les études spécifiques qui leur ont été consacrées; d'autre part, sur notre propre enquête auprès de personnes âgées qui ont conservé dans leur vocabulaire ordinaire ces référents coloristes.

évoquer que des degrés de comparaison ("moins clair", "un peu plus foncé", "plus frisé",...) mais aucun terme de classification nette ne sera retenu.⁵⁷

Cette prudence dans la nomination du phénotype dans la Guadeloupe d'aujourd'hui que notait Guy Hazaël-Massieux témoigne de l'extrême charge subjective accumulée dans le lexique de la couleur.⁵⁸

En effet, la langue créole précise la couleur de l'épiderme de façon évidemment péjorative : *nèg chabon*, *nèg bazann* (nègre couleur de charbon), *nèg gwo siwo* (nègre couleur de vesou), *nèg blé* (nègre "bleu"⁵⁹) et, plus communément utilisé, le taxon *nèg nwè*, qui à lui seul englobe le stéréotype du nègre "pur."⁶⁰ La dénomination se fait automatiquement méliorative dès qu'il s'agit d'épidermes métissées : *po klè* (peau claire), *po wouj* (peau "rouge"⁶¹); elle emprunte au lexique de la flore : *po sapoti*, *po kannèl* ... (peau couleur de sapotille, de cannelle⁶²), ou donne à la nuance des vertus salvatrices : *po chapé* ou *bèl po*.⁶³

La description de la texture des cheveux a produit des qualificatifs bipolaires du même type : *gwo chivé* ("gros" cheveux), *ti chivé* ("petits" cheveux), *chivé grennpwav* (cheveux en

⁵⁷ : Guy Hazaël-Massieux. "Description des personnes et classement ethnique en Guadeloupe". *GARS n°1*. A.E.P., 1977, p.266.

⁵⁸ : Voir également à ce propos Michel Giraud. *Races et classes à la Martinique...* (op.cit.) et encore Michelle Labelle. *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti* (op.cit.)

⁵⁹ : C'est-à-dire tellement noir qu'il en est bleu !

⁶⁰ : Nègre "bon teint" (trad.), littéralement "nègre noir". Ce terme, d'une redondance significative désigne dans la taxonomie populaire un phénotype préjugé exempt de tout métissage. Il se définirait par la présence de tous les stéréotypes physiques attachés aux types négro-africains : peau très noire, cheveux crépus (laineux ou en grains de poivre), traits "négroïdes". Ce terme possède une telle charge symbolique que d'un phénotype nègre à la peau très noire et aux cheveux crépus, mais aux lèvres minces et au nez droit et pincé, on ne dira généralement pas qu'il est un "*nèg nwè*"; ou du moins précisera-t-on "*qu'il est noir ...mais ... a les traits fins*".

⁶¹ : Le terme "rouge", comme celui de "jaune", était couramment employé au XVIII^e et XIX^e siècle pour désigner la couleur des métis en général. Il semble avoir eu ensuite un sens plus restrictif en désignant les épidermes de couleur brunâtre à marron clair des "nègres métissés", tandis que le taxon de "franc-mulâtre" singularisait les épidermes plus claires.

⁶² : Ces deux derniers termes sont d'une connotation plus charnelle. Ils sont employés plutôt à propos des femmes et des enfants.

⁶³ : Littéralement "peau échappée". Le terme signifie bien ce qu'il veut dire : il désigne tout épiderme suffisamment clair pour que la part d'ascendance blanche soit socialement repérée et que l'individu "échappe" par là à sa couleur et ne soit pas confondu avec ses origines. Le terme "*bèl po*" (littéralement "belle peau") est un "faux ami". Il ne se rapporte pas à la qualité de l'épiderme mais à sa couleur. En créole "*bèl po*" équivaut strictement à "*po chapé*" ou "*po klè*". D'une peau très noire qui aurait un "beau grain", on dirait "*bèl po nwè*" (belle peau noire). Il n'existe pas à notre connaissance d'expression équivalente pour désigner un beau grain de peau ... claire. Ce serait un pléonisme !

grains de poivre), *chivé kòdé* (cheveux entortillés, pareils à de la corde tressée), *chivé maré* (cheveux emmêlés), *chivé rèd* (cheveux durs), *mòvé chivé* ("mauvais" cheveux) s'opposent à *chivé plat* (cheveux plats), *gran chivé* (cheveux lisses et longs), *chivé fen* (cheveux fins) ... et surtout au terme qui englobera le tout, *bèl chivé* ⁶⁴.

Notons enfin, l'existence d'une panoplie quasi illimitée de mots dévalorisants attachés à la désignation de l'individu. Soit par référence à l'évidence d'un phénotype négro-africain: *nèg Ginné*, *nèg Sénégal*, *Moudonng*, *Kongo*,...⁶⁵; soit par assignation d'une aire spatiale liée aux travaux de la terre : *nèg bous* (nègre de brousse), *nèg bitasyon*, *nèg bitako* (nègre d'habitation), *nèg boloko* (rustre), *nèg bwa* (nègre des bois), ... ou préjugant des qualités humaines dans une projection négative de l'être : *mové nèg* (mauvais nègre, nègre méchant), *vyé nèg* (nègre misérable), *ti nèg* ("petit" nègre, nègre méprisable, de peu d'envergure), *nèg mawon* (vagabond, mauvais sujet, bandit) ...

Cette profusion lexicale, que nous avons ici arrêtée aux termes les plus explicites de la couleur, illustre, à notre sens, la parfaite intégration de l'idéologie de couleur par le segment noir de la population.

De l'autonomisation de l'ordre des couleurs à sa translation dans la société en marche vers l'abolition; le processus s'est poursuivi au travers de deux phénomènes concourants :

D'une part, on observe une fixation de l'ordre hiérarchique des couleurs. Dans le tableau correspondant, nous donnons une approche des perceptions visuelles que recouvrent les taxons les plus communément utilisés dans la période considérée. Pour la commodité de manipulation de ces combinaisons, nous les avons ramenées à quatre grands *types*⁶⁶ qui resteront désormais nos référents taxonomiques de la catégorisation coloriste.

- type 1 : sangs-mêlés et métis clairs
- type 2 : mulâtres

⁶⁴ : Même remarque que pour "*bèl po*". "*bèl chivé*" signifie toujours "cheveux fins " ou "cheveux lisses et longs". Notons que ces expressions se retrouvent dans toute l'aire afro-américaine. Ainsi en Jamaïque, "*bad hair*", "*good hair*",... (voir Rex Nettleford. Mirror, mirror, identity, race and protest in Jamaica. Collins Sangster. 1972.)

⁶⁵ : Ces appellations étaient à l'origine des désignations indicatives de la nation d'origine. C'est sans doute après l'abolition de l'esclavage qu'elles sont devenues des dénominations dépréciatives.

⁶⁶ : Entendus au sens de " phénotypes". On remarquera que le terme a quasiment le même sens en créole et dans l'usage local du français. Encore aujourd'hui, il est commun que deux personnes ne se connaissant pas, et ayant pris rendez-vous par téléphone, soient amenées à se définir par leurs *types* en guise de signe de reconnaissance.

- type 3 : nègres métissés
- type 4 : *nèg nwè*

(Cf. page 97 a : *PLANCHE 12 - Taxonomie des phénotypes nègres et métis*)

La stratification de couleur ainsi fixée demeurera inchangée jusqu'à la période étudiée.

D'autre part, on relève une idéologisation croissante du facteur racial activé à mesure que se lézarde, puis s'effondre, l'ordre juridique esclavagiste. A partir de la fin du XVIII^e, l'ordre esclavagiste subit trois chocs majeurs : le premier entre 1794 et 1802 correspond à la période de la première abolition de l'esclavage; le second, en 1833 avec la reconnaissance finale de l'égalité civile et politique aux libres; le troisième, en 1848, avec l'abolition de l'esclavage.

Ces chocs, qui ont comme effet la libéralisation du système et la progression vers la proclamation de l'égalité raciale, engendrent en retour une réaction vive de la caste blanche.

Il en résulte que c'est avec l'abolition de l'esclavage que s'épanouira une " pure " idéologie de la couleur.

Quatrième temps : ségrégation sans esclavage (1848 - fin XIX^e siècle).

Après 1848, plus aucun ordre légal ne vient soutenir la segmentation sociale. La stratification par la couleur opère une translation de l'ancien ordre socio-racial à la société post-esclavagiste démentant de fait l'égalité juridico-politique officielle.

Tocqueville avait déjà bien vu dans la société américaine cette persistance lorsqu'il notait qu'à la différence de l'esclavage antique, dans le cas de l'esclavage moderne, "*le souvenir de l'esclavage déshonore la race et la race perpétue le souvenir de l'esclavage.*"⁶⁷ Plus que la couleur elle-même, c'est ce qu'elle révèle des origines qui importe. Dès lors, cette conscience de la différence des origines constitue le principal obstacle à la fusion des races que proclame le discours officiel.

⁶⁷ : Cité par Jean-Luc Bonniol. *La couleur comme maléfice ...*(op.cit.). p.102.

Taxonomie des phénotypes nègres et métis.

| TYPES | TAXONS COMMUNS | COULEUR | CHEVELURE | TRAITS DOMINANTS |
|--|--|--|--|--|
| I Sangs-mêlés et Métis clairs | "petits blancs" "presque blancs" sangs-mêlés mamelouk octavon métis "mulâtre-blanc" quarteron | blanche ou très claire | droite/ raide longue rousse, blonde châtain, noire | type "européen" |
| II Mulâtres | "franc-mulâtre" mulâtre jaune | claire ou brun clair | droite / raide ou ondulée longue ou courte rousse, blonde, châtain, noire | type "européen" ou type "métis" ou type "négroïde" |
| III "Nègres métissés" | jaune rouge "chaben" nègre rouge câpre | claire ou brun clair brique ou brun sombre | frisée ou crépue courte noire ou jaune ondulée ou frisée courte noire | type "négroïde" |
| IV "Nèg nwè" | "congre" "Nèg nwè" | brun sombre noire noir foncé | crépue courte noire | type négroïde |

Sources : enquête orale.

De véritables stratégies de la couleur et de gestion du capital racial apparaissent, obéissant aux règles, non officielles mais efficaces, de la classification de couleur ⁶⁸:

Au niveau des blancs, la couleur devient le capital qu'il importe de ne pas perdre. En effet, le groupe blanc créole de Guadeloupe, bien qu'ayant connu un renouvellement démographique tout au long du XIX^e siècle, est un groupe déprimé après l'abolition de l'esclavage. Avec l'émancipation, il a conscience d'avoir perdu non seulement une partie de son capital mais surtout le privilège de la condition de "naturel" français. Il craint que l'égalité des droits ne provoque ce qu'il appelle "la substitution raciale". Hors la possession de la terre, qui par ailleurs lui échappe de plus en plus, sa dominance passe dès lors par l'exacerbation de l'idéologie de couleur et en particulier par une glorification des origines généalogiques qui se couple à un discours de justification *a posteriori* de l'esclavage.⁶⁹

Ce discours de glorification des origines se concrétise au plan politique par l'affirmation de la primauté du groupe à l'accession à la citoyenneté et, au plan social, par le maintien d'une stricte endogamie.

Concernant les mulâtres, on peut observer une tendance à la stabilisation sociale de ce qui n'était qu'une catégorie biologique. Les sources témoignent d'une certaine évolution de la conscience identitaire chez les mulâtres qui ont tendance à se vivre comme une "race" particulière, *la troisième race*, distincte des deux "races" originelles. Cette appréhension de l'identité de groupe est à mettre en relation avec une tendance à l'homogamie qui peut s'observer chez ce groupe et qui aboutit à sa stabilisation en tant qu'ethno-classe constituée.⁷⁰

⁶⁸ : Cf, Pierre Crépeau. Classifications raciales populaires et métissage; essai d'anthropologie cognitive. Montréal, 1973. L'auteur distingue dans les sociétés afro-américaines trois règles (règle de la descendance, du non-retour, d'inégalité) et trois lois (loi d'identité, de la progression arithmétique vers le blanc, de l'assimilation par groupe). Quoique ces dernières nous paraissent devoir être nuancées pour être trop unidirectionnelles, cette approche nous semble globalement opératoire pour la compréhension des relations raciales dans la Guadeloupe post-abolitionniste.

⁶⁹ : La littérature guadeloupéenne de la fin du siècle exprime clairement cette nostalgie du temps passé. Voir notamment les romans blanc créole comme ceux de Rosemond de Beauvallon (Hier, Aujourd'hui, Demain! ou les agonies créoles. 1885). L'essai du blanc créole martiniquais Souquet-Basiège (Le préjugé de race aux Antilles françaises; étude historique. 1883) participe également à cette tentative de justification de l'inégalité des couleurs, en partie inspirée du darwinisme social.

⁷⁰: Nous ne disposons pas pour l'heure pour l'ensemble du territoire guadeloupéen d'études généalogiques aussi précises que celles effectuées par Jean-Luc Bonniol sur les micro-sociétés de Terre-de-haut et de Désirade, qui nous auraient permis de préciser les stratégies matrimoniales au sein de ce groupe. Les registres d'immatriculation des nouveaux libres par communes et les registres d'état-civil, après 1848 rendent

Concernant les couches les "plus foncées" de la population, si les stratégies d'ascension sociale par "le blanchiment", "l'amélioration de la race" comme il se dit dans le langage populaire, se poursuivent en recherchant l'union avec plus clair que soi, cet effort est contrarié par l'idéologie de couleur dominante, intrinsèquement ségrégationniste, qui rejette l'union avec plus noir que soi d'où une homogamie de fait, certainement non souhaitée, mais socialement et idéologiquement imposée.

Il convient toutefois de nuancer ce constat sur un point précis : le primat d'une mentalité ségrégationniste ne signifie nullement l'impossibilité de transgresser les couleurs. Si, en effet, entre ces différentes ethno-classes, les relations sociales sont limitées et se cantonnent à des espaces socialement prédéfinis, on ne saurait concevoir la société guadeloupéenne post-esclavagiste comme une stricte superposition de groupes sociaux séparés par la couleur. En réalité, au verso de la ségrégation, une certaine fluidité autorise la miscibilité par une transgression des couleurs.

Cette transgression est d'abord sexuelle. Elle se réalise au travers des unions illégitimes qui sont la règle en Guadeloupe, ainsi que l'attestent les recherches récentes de démographie historique⁷¹. Ces unions inter-ethniques hors mariage, concubinage stable ou unions ponctuelles, permettent une réelle pan-mixie et un brassage des couleurs, tempérant ainsi les effets des tendances endogames et homogames des groupes socio-ethniques. Les mêmes schèmes coloristes généraux de la période d'avant l'abolition régissant les couples peuvent être repérés : Homme blanc / femme noire ou métisse (mulâtresse, capresse,...); homme sang-mêlé / femme noire ou métisse (mulâtresse, capresse,...); homme mulâtre / femme noire ou capresse, etc... reflets de la règle non dite selon laquelle la femme est généralement plus foncée que l'homme, l'inverse étant possible mais bien plus rare.

La transgression est également sociale. Les groupes se côtoient au travers des réseaux de la parenté résultant de la pan-mixie, et plus généralement des systèmes d'alliances. Ces

une telle recherche concevable. Pour l'heure, certaines études partielles ou locales (comme celle déjà mentionnée de Maurice Rose pour l'île de Marie-Galante) et l'observation des réseaux de parentés que l'on peut suivre dans leurs évolutions autorisent cette qualification de la tendance homogame du groupe.

⁷¹ : Entretiens avec Raymond Boutin (1994 -1995). Ce chercheur qui travaille à une histoire démographique de la Guadeloupe, par la méthode de reconstitution des familles, arrive à des conclusions convergentes. Voir également la thèse de Georges B. Lawson-Body, qui établit pour la région des Grands-Fonds, cette transgression des couleurs par les unions inter-ethniques. (op.cit)

réseaux qui fonctionnent comme des systèmes de protection et de clientèle se nouent en général autour de la progéniture :

- par le *parrainage* : des parents socialement défavorisés proposent à quelqu'un de statut social plus élevé et de teint généralement plus clair, d'être le parrain (ou la marraine) de leur enfant, afin de lui assurer protection et assistance. Ainsi, dans la réalité de la vie sociale, il est courant qu'un " nègre " ait un " mulâtre ", voire un blanc, comme parrain, chez qui il s'établira, ou sera en relation, sinon suivie, du moins privilégiée⁷². D'où la nécessité d'établir le concept de *milieu ethno-parental* distinct de la parenté génétique.

- par le *patronage* (ou plaçage) : il s'agit d'un rapport par lequel l'enfant ou l'adolescent (jeune homme ou jeune fille) est "placé" à demeure dans un rapport de domesticité ou d'apprentissage, assez proche de la parenté élargie, dans une famille de statut social supérieur par la couleur et la propriété. Cette pratique se développe peu après l'abolition de l'esclavage entre mulâtres aisés et noirs.

- par *l'adoption* : elle est généralement de fait, rarement légalisée juridiquement⁷³. L'enfant est " prêté " ou " donné " à une tierce personne sans enfant, ou de condition plus favorisée. Celui qui accepte ce don élève l'enfant comme le sien, soit dans un rapport de semi-domesticité, soit dans une relation plus interne, au sein de la fratrie génétique ou de la parenté⁷⁴.

Ainsi donc, la société *de couleur* de la fin du XIX^{ème} siècle, peut-elle être perçue comme une société plus " racisée ", voire plus raciste que la société esclavagiste dont elle a hérité, manifestant par là l'accomplissement du processus d'autonomisation de l'idéologie de

⁷² : Les contes antillais traditionnels reflètent bien cette fonction de fluidité sociale du parrainage. Par exemple, dans les contes de Ti-Jean ou de compère Lapin, apparaît le personnage du parrain, toujours imaginé sous les traits d'un homme clair (mulâtre riche ou blanc propriétaire). Le parrain peut-être considéré comme substitut au maître; au contraire de la marraine, qui peut être indifféremment une métisse ou une négresse, sans doute le substitut de la mère.

⁷³ : C'est pourquoi le plus souvent, l'enfant ainsi adopté conserve son nom. Mais il peut aussi "adopter" de fait, comme surnom, voire comme nom usuel à défaut de légal, le patronyme de son protecteur. Ces pratiques, qui nous semblent essentielles dans la relation sociale, n'ont, à notre connaissance, malheureusement pas fait l'objet d'études systématiques à ce jour. Notons qu'Achille René-Boisneuf, qui fut élevé dans une famille mulâtre de la ville, était un de ces enfants adoptés de fait (ou patronnés). (Cf; Chapitre VII)

⁷⁴ : Le plus remarquable est que cette pratique du don d'enfants, certainement d'origine africaine, s'observe dans toutes les couches de la société, dans des relations transversales comme horizontales. Encore aujourd'hui, on peut entendre assez couramment de vieilles femmes dire fièrement : "*J'ai élevé X... enfants dont les miens.*"

couleur. Toutefois, le schème coloriste s'inscrit dans une relation sociale fluide qu'autorisent l'égalitarisme politique et la miscibilité *de facto* des groupes. Cela nous permet de comprendre que s'il atténue les heurts à caractère purement "racial", en retour, il place la question de couleur et sa symbolique au centre du vécu et de la conscience des individus et des groupes.

B - La couleur comme aliénation.

La prégnance de l'idéologie de couleur dans les relations sociales post-esclavagistes, son incrustation dans les mentalités, son influence sur le comportement ordinaire des individus, imposent, si l'on veut couvrir toutes les dimensions du phénomène, le recours à une approche des processus psychiques, et le retour au concept de *l'aliénation*.

Chez Marx, il s'agit d'un concept caractérisant l'extériorité du prolétaire par rapport à la maîtrise du procès de production. Le terme, également connu en psychanalyse, a été réutilisé par le médecin psychiatre martiniquais Frantz Fanon dans son essai paru en 1952⁷⁵. Fanon analysait en termes psychanalytiques les comportements de l'antillais (noir) complexé devant le blanc, et, plus généralement, tout ce qui procède de l'Europe. Et, parlant des relations "raciales", il concluait :

Le nègre esclave de son infériorité, le blanc esclave de sa supériorité se comportent tous deux selon une ligne de relation névrotique (...)
Il y a chez l'homme de couleur tentative de fuir son individualité, de néantiser son être-là.⁷⁶

Il définissait ainsi le comportement aliéné comme un agissement induit par une surdétermination de l'extérieur, une conduite dictée non seulement par l'idée des autres mais encore par "l'apparaître" des individus. Depuis, le terme a fait fortune dans l'analyse des phénomènes sociaux antillais chaque fois que l'on veut mettre en évidence l'étendue des fantasmes liés à la couleur que l'on peut observer chez les noirs ainsi que la pathologie des comportements à laquelle le rapport colonial conduit les noirs comme les blancs.

⁷⁵ : Frantz. Fanon. Peaux noires, masques blancs. Paris, Seuil, 1975 (réed.)

⁷⁶ : ibidem, p.11.

C'est sans doute ce terme qui est mieux à même de rendre compte des incidences psychiques de l'idéologie de couleur. Cette approche psychanalytique opérante pour la société contemporaine, peut l'être d'autant plus pour la période qui succède immédiatement à l'esclavage duquel sont nés les comportements aliénés. Certes, la transposition dans le passé d'une telle approche analytique est hardie d'autant que le phénomène ne peut être observé directement. En revanche, la multiplicité des relations écrites dont nous disposons, et la prégnance de la question de couleur dans les sources, peuvent autoriser une telle tentative de *psycho-histoire*. Nous nous apercevrons en effet que si l'idéologie de couleur s'est finalement imposée à tous les acteurs sociaux : noirs, blancs et métis; si elle les a soumis à un commun déterminisme en les enfermant dans leurs corps, dans leurs généalogies, leurs origines et leurs consciences historiques respectives, c'est aux seuls "nègres" qu'elle aura imprimé une déviation d'ordre existentiel.

Nous analyserons le "complexe nègre", que nous distinguons du "mal-être mulâtre", comme les expressions comportementales de cette déviation.

Le complexe nègre.

Déjà au XVII^e siècle, dans une des nombreuses justifications de la législation discriminatoire, une instruction aux intendants coloniaux expliquait en ces termes la nécessité de maintenir la ségrégation à l'égard des gens de couleur :

(...) Il importe au bon ordre de ne pas affaiblir l'état d'humiliation attaché à l'espèce noire. dans quelque degré que ce soit; préjugé d'autant plus utile qu'il est dans le coeur même des esclaves, et qu'il contribue au repos de la colonie.⁷⁷ (*souligné par nous*)

Le moins que l'on puisse dire c'est que l'objectif aura été parfaitement atteint. Le complexe nègre suscité "*dans le coeur même des esclaves*" a généré chez le nègre auto-dévalorisation et haine du soi.

L'anthropologie, comme la science historique, a peu mesuré, quand elle analyse les survivances de la question de couleur, l'étendue des perturbations psychiques liées à la

⁷⁷ : Cité par Jean -Luc Bonniol . La couleur comme maléfice ... (op.cit.), p.101.

dévalorisation de la "race" dans les sociétés issues de l'esclavage américain. Trop souvent on n'a voulu voir dans les survivances du racisme que le simple reflet de la domination sociale. C'est assez tardivement que certains chercheurs ont osé poser le problème de la nature profonde du préjudice en interrogeant les représentations mentales nègres des rapports raciaux sous l'angle du traumatisme psychique⁷⁸. En 1954, Allfort posait cette question, pertinente dans sa simplicité :

Demandez-vous ce qu'il arriverait à votre personnalité si vous entendez dire et répéter sans cesse que vous êtes paresseux, que vous êtes un simple enfant de la nature et de sang inférieur, que , etc...⁷⁹

Le poète guyanais Léon-Gontran Damas a parlé de "désastre". Fanon, évoqua un sentiment d'inexistence du soi et de culpabilité : ..."Je suis coupable; je ne sais pas de quoi mais *je sens* que je suis un misérable"⁸⁰ : Le noir en arrive à digérer les stéréotypes les plus négatifs attachés à la couleur noire que lui renvoie le discours dominant. Au nègre s'associent pêle-mêle la laideur, le péché, l'inintelligence, la stupidité, la méchanceté, l'incapacité génétique, les travaux les plus pénibles et dégradants, la misère éternelle, etc... Témoignages et anecdotes d'époque confirment cette auto-dévalorisation qui apparaît dans mille détails du vécu quotidien de l'esclave noir.

Ainsi, en observateur attentif, psycho-sociologue avant la lettre, le voyageur européen Xavier Eyma notait en 1857 :

Autant les nègres sont respectueux et craintifs en plein jour, autant ils deviennent familiers pendant la nuit, se permettant mille petites privautés de toutes sortes. Ceci m'avait longtemps intrigué; j'en ai demandé la raison à un nègre. Bonne ou mauvaise, il m'a donnée celle-ci: ce qui l'effrayait le plus dans un blanc, c'était la domination du regard, et dans les ténèbres, par conséquent, cette influence magnétique disparaissant, il se sentait plus à l'aise.⁸¹

⁷⁸ : Du moins dans les milieux universitaires européens. Aux Etats-Unis par contre, dès la fin du 19ème siècle, des études ethno-sociologiques, posaient un autre regard sur le vécu historique nègre. Citons en particulier les travaux pionniers de E.B Du Bois.

⁷⁹ : Cité par Fred Constant. L'idéologie de couleur à la Martinique; étude de quelques interactions entre le social et le biologique à travers l'analyse du préjugé de couleur. Mémoire de DEA, Aix-Marseille, 1982.

⁸⁰ : Frantz Fanon. Peaux noires, masques blancs. (Op.cit.), p.112.

⁸¹ : Xavier Eyma. Les peaux noires: scènes de la vie des esclaves. Paris, 1857, p.42.

Il existe un adage créole, cité par Schoelcher et encore en usage de nos jours : "*Zyé a blan brûlé zyé nèg*" (le regard du blanc brûle les yeux du nègre).

Citons encore, à titre d'exemples, ces deux anecdotes rapportées par l'abbé abolitionniste Dugoujon.

En 1840, il assiste sur une plage de Guadeloupe aux tentatives infructueuses d'une équipe d'esclaves essayant de mettre un canot à la mer sur une mer particulièrement houleuse.

(...) Un esclave pousse un cri furieux, saisit un énorme caillou et frappe à coups redoublés le dos nu d'un autre noir, qui reçoit ces mauvais traitements sans résister et sans se plaindre. A cette vue, je cours vers eux et crie à l'auteur de ces brutalités "*Que faites-vous, misérable ? Vous allez tuer cet homme ! n'avez-vous pas honte de maltraiter ainsi votre frère ?*"

"*C'est ainsi, me répond-il gravement, qu'il faut traiter ces gens-là*" (...) ⁸²

Et cet autre témoignage :

(...) J'ai entendu plusieurs fois Séraphin (un jeune esclave) apostropher ainsi deux négrillons appartenant comme lui à M. le Curé :

"*Marche, nègre ! ô vilaine race !*"⁸³

Ces comportements couramment consignés dans les récits des observateurs européens de la Guadeloupe n'ont rien d'exceptionnel. Armand Corre, médecin colonial en poste en Guadeloupe à la fin des années 1880, dresse complaisamment une liste qu'il nous annonce "réjouissante" d'anecdotes de ce type au terme de laquelle il conclut :

Ce qu'il ne tolère pas du mulâtre, ni du blanc, le nègre le dit et le pratique contre ceux de sa race (...) Le comble au-delà duquel il n'y a pas de plus blessante invective, c'est l'expression de "*nèg bitasyon*". Cela veut dire que l'adversaire n'est pas seulement un nègre, mais un nègre qui cultive le sol pour un salaire, un être qui tient de l'esclave d'autrefois. ⁸⁴

L'autre aspect du complexe nègre tient en ce que nous appellerions un syndrome de fatalité. La couleur de la peau ayant déterminé la condition et limité l'univers existentiel de l'esclave, elle confère à ceux qui la portent la conscience d'une sorte d'immuabilité du statut social, de prédétermination de la condition et du destin. Les nègres ont tendance à se vivre comme les victimes d'une malédiction, créatures destinées à occuper éternellement une condition inférieure, à être discriminés, exploités, bernés, de toute éternité. Mais, au

⁸² : Abbé Dugoujon. Lettres sur l'esclavage dans les colonies françaises. Paris, Pagnerre, 1845.

⁸³ : ibidem.

⁸⁴ : Armand Corre. Nos créoles. Paris. 1890.

contraire des syndrômes de victimisation historiquement vécues par d'autres communautés persécutées (les juifs par exemple), l'auto-victimisation du nègre a ceci de particulier qu'elle ne se vit pas seulement par rapport au bourreau présumé, en l'occurrence le blanc, mais également inclut le congénère nègre, perçu lui aussi comme bourreau éventuel, en une sorte de reconduction tragique de l'expérience vécue de la Traite et de la structure hiérarchique de l'habitation esclavagiste, d'où une relation sociale marquée par la permanence de la défiance⁸⁵.

Ainsi se crée au plan de l'imaginaire collectif des descendants d'esclaves, une *condition nègre*, représentation mentale puisant sa justification dans *la réalité* de la structuration socio-raciale. Mais l'intégration de la condition nègre au plan psychique génère également une vision particulière du progrès social : progresser devient synonyme d'échapper à la condition nègre; c'est, autrement dit, *ne plus être nègre* du tout.

Le mal-être mulâtre.

Le mal-être mulâtre tient à la constitution de cette catégorie : compromis biologique, tour à tour toléré ou réprimé, en tous cas difficilement évitable, le métis ne parvient pas à constituer durablement dans l'univers socio-racial esclavagiste conçu pour deux, un compromis social. Dans la logique et au regard d'un système marqué par la bi-polarité, il souffre d'être demeuré malgré tout "une anomalie"⁸⁶.

⁸⁵ : Ici encore la langue créole de Guadeloupe a conservé sous forme d'adages, de sentences, ce sentiment de défiance instinctive: "*Nèg toujou vann nèg*" (Les nègres ont de tous temps vendu leurs frères), "*Nèg pé ké jen pé koumandé nèg*" (les nègres seront à jamais incapables de diriger d'autres nègres), "*Konplo a nèg, sé konplo a chyen*" (les solidarités des nègres ne durent pas plus longtemps que celles des chiens en bandes) etc,... Il n'est sans doute pas hasardeux d'avancer que ces représentations mentales tiennent à la proximité de l'expérience sociale de l'habitation esclavagiste et aux particularités des relations sociales établies. Dans un opuscule écrit à la fin du XVIII^e et reproduit en 1804, un propriétaire d'habitation guadeloupéen recommandait, pour la sauvegarde du travail et de la discipline des ateliers, de veiller particulièrement au respect des hiérarchies esclaves : "*Le maître commandeur doit avoir la même portion d'autorité sur tous les esclaves, excepté dans tous les cas les domestiques, qu'un planteur doit distinguer des autres esclaves; ils doivent servir de rempart entre le maître et les autres nègres.*" in Poyen de Ste-Marie. De l'exploitation des sucreries, ou conseils d'un vieux planteur aux jeunes agriculteurs des colonies. 1804. p.14.

⁸⁶ : Josette Fallope. Esclaves et citoyens ...(op.cit.)p.97

Toujours suspect de bâtardise⁸⁷, ayant vécu au moins jusqu'à l'abolition définitive de 1848 une situation juridique instable et précaire, il est rejeté à la fois dans la catégorie des nègres par les blancs, alors que pour les "nègres", il porte dans son épiderme, ses cheveux, ses traits, les stigmates de l'origine commune autant que son brevet de liberté et les atouts potentiels d'une promotion sociale, *pour lui*, toujours possible. Debbasch note que si le mulâtre ...

(...) a rejoint le monde de son ancien maître, où il continue dans une certaine mesure à se rattacher à celui des faibles et des opprimés; en réalité, il tient des deux univers et cette ambiguïté fondamentale exprime tout son drame: couleur ou liberté. ⁸⁸

Cette ambivalence constitutive que Jean-Claude William compare aux "deux faces de Janus" le prédéterminerait à une double attitude⁸⁹: le mulâtre antillais serait destiné à jalouser et haïr son géniteur blanc (son père) et à mépriser ou renier sa génitrice noire (sa mère).⁹⁰

Et c'est encore l'abbé Dugoujon qui rapporte ce fait:

Peu de jours après mon débarquement, je fus abordé derrière l'église St-François à Basse-Terre, par un jeune homme au teint clair et aux manières gracieuses. A peine eûmes-nous échangé quelques paroles qu'il mena la conversation sur les préjugés du pays. Je compris par ses plaintes, à quelle classe il appartenait; je lui répartis que je n'ignorais rien de ce qu'il croyait m'apprendre, que j'en avais déjà gémi; que j'étais venu dans la colonie pour l'instruction des noirs... Au mot *noir*, les traits de ce jeune homme devinrent sombres, et il se retira sans mot dire: je l'avais confondu avec les noirs !!!

Non seulement le préjugé de couleur existe des mulâtres aux esclaves, mais encore parmi les libres d'une nuance plus claire à une autre qui l'est moins. ⁹¹

A la fin du siècle, le Dr Corre, certes moins bien intentionné, voit dans le mulâtre, un être "admirablement doué", mais qui "porte en lui un germe destructeur", car "combinant la vanité des nègres et l'orgueil des blancs". Commentant les tensions visibles dans les relations entre "nègres" et mulâtres, il note :

⁸⁷ : Il est à noter que la plupart des termes en usage pour nommer les métis s'apparente au lexique animalier : le mot "*mulâtre*" vient de *mulet*, cet hybride de cheval et d'ânesse; les mots "*chaben*", et "*câpre*" désignent à l'origine des caprins.

⁸⁸ : Yvan Debbasch. *Couleur et liberté...* (op.cit), p.7.

⁸⁹ : Jean-Claude William. *Métissage et comportements socio-politiques à la Martinique...*(op.cit)

⁹⁰ : Cette perception est exprimée dans un vieil adage créole, qui a encore cours aujourd'hui, que Schoelcher mentionnait déjà en 1842 dans son ouvrage : *Des colonies françaises; abolition immédiate de l'esclavage*. . Basse-Terre. Société d'histoire de la Guadeloupe, 1976 (réed.), p.420. "*Lè milat tini on vyé chouval, yo ka di nègrès pa manman yo*" (Il suffit qu'un mulâtre soit propriétaire d'une vieille charrette pour qu'il renie sa mère)

⁹¹ : Abbé Dugoujon. *Lettres sur l'esclavage ...* (op.cit.).

Il (le mulâtre) s'unit au nègre afin de dominer une masse imposante, l'orgueilleuse aristocratie qui reste obstinément fermée à ceux d'autre sang. Mais il n'en estime pas davantage le noir qu'il prétend conduire et diriger à sa guise (...) Si le mulâtre est clair, soyez assuré que, loin de son pays, personne ne tonnera davantage contre les gens de couleur.⁹²

Hormis ces appréciations d'une subjectivité douteuse, il reste que pèse constamment sur le mulâtre la présomption de la trahison. Les sous-bassements historiques de cette présomption sont à rechercher dans le souvenir des attitudes du groupe ethno-social des libres, à composante majoritairement mulâtre, à l'égard des esclaves. Il est un fait que si, à certains moments conjoncturels, les intérêts des libres ont pu se conjuguer avec ceux des esclaves, la revendication propre au groupe ethno-social des libres n'a jamais été l'abolition de l'esclavage avant la période des années 1833⁹³.

Certains travaux récents tendraient d'ailleurs à relativiser l'opinion que l'on s'était faite de l'existence d'une solidarité d'intérêts libres / esclaves qui se serait raffermie pour présenter un front commun en faveur de l'abolition à la fin de la période esclavagiste.⁹⁴

Parlant des comportements socio-politiques à la Martinique, Jean-Claude William a distingué trois types de trajectoires socio-politiques chez les mulâtres : le mimétisme et l'intégration vers le blanc, la quête de l'égalité, la revendication de la différence⁹⁵.

⁹² : Armand Corre. Nos créoles...(op.cit)

⁹³ : En février 1818, le mulâtre guadeloupéen Blin précisait dans une supplique au roi : "...*Il est nécessaire que vous sachiez seulement Monseigneur, qu'il est de la plus grande importance que la France ne reconnaisse dans les colonies que deux classes d'hommes: le libre et l'esclave*" (CAOM. Série Géo.Gua. Cart.132/ dos.884). En 1829, au plus fort de l'agitation des libres pour l'obtention de l'égalité civile et politique, une pétition au roi signée de 130 hommes de couleur de Pointe-à-Pitre pour l'abolition des distinctions entre blancs et libres sur les actes d'état-civil, argumentait sa revendication en ces termes: "...*Ce n'est pas en refoulant la population libre de couleur vers la population esclave que l'on consolidera la propriété et la sûreté des blancs qui ne forment pas chez nous le dixième de la population. Si nous étions leurs ennemis secrets, nous applaudirions à leurs fautes, aux explosions de leur orgueil, aux cruautés commises par plusieurs sur leurs habitations, à la séparation complète qu'ils veulent établir entre eux et toute la population de couleur; car le moment du réveil ne tarderait pas à arriver*" in Jacques Adélaïde-Merlande. Documents d'histoire antillaise et guyanaise (1814-1914). 1979. p.83.

Jean-Claude William cite cet extrait d'une préface peu connue (et fort peu glorieuse pour son auteur) écrite en 1843 par le célèbre romancier métis Alexandre Dumas : "*Le scandale n'est pas que les Africains soient traités comme du bétail, mais qu'on prétende leur assimiler les mulâtres, qu'on ne reconnaisse pas que le sang blanc est rédempteur*".

⁹⁴ : Ainsi, concernant Marie-Galante, Maurice Rose établit à partir du dépouillement des actes notariés que le mouvement d'affranchissements initié par les libres aurait été bien moins important et plus sélectif qu'on le pensait. L'étude met par ailleurs en relief la particularité du processus d'ascension sociale du groupe des libres articulé sur la couleur, la possession d'un "métier", et les stratégies matrimoniales. Cf, M. Rose. Savoir-faire ... (op.cit.)

Il nous apparaît qu'en ce qui concerne la Guadeloupe, à la fin du XIX^e, l'élite de couleur appelée "mulâtre" a achevé sa constitution en une ethno-classe à peu près homogène et stable. Tout en ayant conservé des liens multiples, génétiques, parentaux et de patronage avec la masse "nègre", elle se revendique une identité propre, une forme de conscience de légitimité et d'authenticité autochtone qui la place à équidistance du blanc et du "nègre"; conscience identitaire qu'exprime le taxon de "franc-mulâtre"⁹⁶ qui apparaît plus fréquemment dans les sources de la fin du XIX^eme. C'est cette conscience identitaire propre, élitaire et distinctive, arrêtée aux contours d'un groupe socio-ethnique, que la perception commune appela *l'esprit mulâtre*.

L'opinion commune, aussi bien blanche que "nègre", assimile la volonté d'assumer ce positionnement médian à un insupportable complexe de supériorité. L'image sociale du *mulâtre* le représente, en permanence engagé dans une lutte concurrentielle avec le blanc; lutte qu'il conçoit comme un devoir de revanche.⁹⁷ Parallèlement, il s'octroie un droit de commandement et de patronage sur la masse "nègre" qu'il considère comme moins évoluée et, par suite, devant être naturellement guidée par lui.⁹⁸

Ainsi, les processus psychiques que nous avons regroupés sous les vocables fanoniens de "complexe" et de "mal-être" dépassent la simple idéologisation de la différence phénotypique ou généalogique. Ils induisent *un type de comportement*, par une forme de prédétermination des individus, d'assignation sociale en quelque sorte. Il importe peu alors que le comportement soit imaginaire, fantasmé ou attesté; l'important c'est qu'il soit socialement repéré, puis pré-jugé ou assumé, car compris dans une connivence culturelle commune modelée par l'héritage collectif des valeurs de l'idéologie de couleur esclavagiste.

⁹⁵ : Jean-Claude William. *Métissage et comportements...*(op.cit)

⁹⁶ : La sémantique de cette expression valorisante (aujourd'hui disparue) peut être cernée dans les contextes de son utilisation par opposition aux termes plus courants *sang-mêlé*, *mulâtre* et *noir*. Est dit *franc-mulâtre* le métis qui peut se targuer de n'avoir *que* des mulâtres pour ascendants directs. Ce qui tendrait à prouver aussi bien *l'ancienneté* de sa liberté que la "vérité" de son égale distance biologique d'avec les blancs et les noirs.

⁹⁷ : Le conseiller Garnier prête au mulâtre d'origine martiniquaise, Perrinon, qui fut gouverneur puis député de la Guadeloupe, ces propos: " *Les blancs n'ont d'humain que la forme. Nous leur pardonnons la mort donnée dans les tortures à nos ayeux et à nos pères, à nos voisins, mais jamais nous n'oublierons les outrages, les humiliations dont on nous a accablés.*" Cité par Josette Fallope. *Esclaves et citoyens ...* (op.cit.). p.480.

⁹⁸: Les dispositions testamentaires des actes notariés du groupe ethno-social mulâtre de Marie-Galante, à la fin du 18^eme /début 19^eme siècle, recommandant aux blancs ou à d'autres notables mulâtres l'éducation de leurs nègres esclaves et apprentis éclairent tout-à-fait cet aspect de la relation. Cf; M.Rose. (op.cit.)

Ce comportement n'est pas, comme nous l'avons vu, uniforme aux hommes de couleur. Il tient aux vécus identitaires "nègres" distincts des vécus identitaires "mulâtres". C'est l'imbrication de ces identités particulières dans la structure sociale qu'il nous faut maintenant tenter de cerner.

*

*

*

- CHAPITRE III -

IDENTITES PARTICULIERES ET VECUS SOCIAUX

L'étude de la question de couleur en Guadeloupe nous ramène donc à la problématique plus générale, mais plus complexe, qui est celle des *identités sociales*. Pour s'en saisir comme concept opératoire, la notion anthropologique de l'identité doit être cernée au plan de ses définitions conceptuelles, mais aussi de ses articulations les plus fines avec le réel social.

Il s'agira d'explorer, à partir des sources historiques disponibles¹ comment les identités sont vécues au tournant du siècle, puis de proposer un modèle conceptuel nous permettant de lire la complexité de la société de couleur.

III - 1. L'identité "nègre": une complexe évidence.

A - Préalables terminologiques.

Le concept d'identité.

C'est la psychologie sociale qui a permis d'en affiner le concept. Claude Dubar définit l'identité non comme une réalité purement objective qui répondrait à des critères immuables mais comme ...

(...) le résultat à la fois stable et provisoire, individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structurel des divers processus de socialisation qui, conjointement, construisent les individus et définissent les institutions.²

¹ : Nos sources de ce chapitre sont quantitatives (statistiques coloniales) et qualitatives (analyse de contenu des séries nominatives portées dans les annuaires ainsi que les sources de presse). Les références précises sont portées *infra*.

L'identité est de l'ordre des constructions subjectives, mais sur la base de perceptions de réalités sociales qui sont elles, objectives :

Chaque individu se la compose lentement en empruntant certaines images aux diverses représentations existantes mais en les réinterprétant pour en faire un tout, original et neuf.³

Il s'agit fondamentalement d'un processus psychique interactif et continu à la fois d'inclusion de l'individu dans un groupe qu'il reconnaît sien (identification) et de singularisation par rapport à d'autres, perçus comme différents (identisation). L'identité n'est par conséquent concevable que dans l'altérité et ne peut se poser qu'en terme de relations. Ainsi donc, la construction de l'identité se rattache aux processus sociaux. Elle devient objective par le fait même que l'individu reconnaît son identité en termes définis socialement et que ces définitions deviennent une réalité du fait qu'il est en société.⁴ Suivant les conclusions de Claude Lévy-Strauss, nous comprendrons l'identité comme une catégorie illusoire, sans doute, indéfinissable certainement, mais néanmoins nécessaire de la socialisation des individus.

L'une des formes premières de tout phénomène identitaire est le sentiment d'appartenance à un groupe ayant une origine et une filiation communes. C'est ce que les anthropologues ont désigné par le terme *d'ethnicité*, ou de "conscience ethnique". Dans le contexte des sociétés pluriethniques, la conscience communautaire, le sentiment identitaire d'un groupe particulier est amené à être survalorisé. L'identité ethnique revêt alors une forte charge identificatrice, au point que la nomination identitaire puisse apparaître comme un besoin social, quand bien même cette dénomination procéderait d'une identité imposée⁵. C'est que l'énonciation identitaire est affectée d'une valeur existentielle au yeux du groupe lui-même qui l'amène non seulement à intégrer la différence comme un absolu, mais encore à

² : Claude Dubar. La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles. Paris, Armand Colin. 1991. p.

³ : ibidem.

⁴ : Voir Serge Moscovici & alii...Introduction à la psychologie sociale. Paris, Larousse Université, 1972.

⁵ : Immanuel Wallerstein relate cette anecdote : dans les années quatre-vingt, une vive polémique éclata dans les colonnes d'un journal anti-apartheid de *colored* sud-africains, autour du positionnement qu'il convenait d'adopter par rapport au terme *métis* ou "soi-disant métis" les nommant. Certains l'acceptaient; d'autres rejetaient cette identité imposée, signe de discrimination. Voir I. Wallerstein. "La construction des peuples : racisme, nationalisme, ethnicité " in Race, Nation, Classe; les identités ambiguës. (op.cit.)

admettre, s'il s'agit d'une identité ethnique discriminée, les caractères discriminatoires comme éléments constitutifs de cette identité.

Dans le cas des formations sociales antillaises, segmentées, auxquelles toutefois le métissage biologique et l'acculturation confèrent une certaine fluidité, la notion d'identité ethnique ne peut évidemment recouvrir la même réalité que dans celles où il est aisé de reconnaître des "groupes ethniques" distincts et nettement identifiables. Ici, l'identité s'inscrit dans une relation certes bipolarisée, mais où les limites des groupes varient selon une frontière mouvante, continue et discontinue, qui représente la véritable ligne de front de la différenciation sociale.

Pour l'observateur, la détermination de l'identité se heurtera ici d'une part à la capacité d'appréhender ces contours et ces fluctuations de la ligne de contact, tout en chevauchements de signifiants originellement distincts; d'autre part, au caractère variable des terminologies identitaires, variabilité qui n'est que le reflet d'une assignation elle-même mobile, revêtue tour à tour d'autant de significations identitaires que la société lui en assigne.

Dans cette optique, l'étude des processus par lesquels passe *l'énonciation de l'identité* paraît une des pistes les plus tangibles pour cerner la notion d'identité dans le contexte qui nous occupe. Elle nous révélera aussi bien *un état* de la relation sociale entre des groupes théoriquement définis comme distincts et non réductibles, que l'existence *d'un champ notionnel commun* représentatif de l'étendue des perceptions sociales de l'identité.

Cette identité, dont nous avons souligné précédemment le caractère coloriste bipolarisé, n'a souffert que de peu d'ambiguïtés dans l'énonciation du vocable identitaire "blanc"⁶. C'est surtout autour du vocable identitaire "*nègre*" qu'apparaît un champ sémantique particulièrement riche d'équivoques.

Du terme "nègre".

Le terme, nous l'avons vu, fait partie du vocabulaire courant de l'époque. Les textes de la période ne révèlent pas une grande différence de sens avec le terme "noir" qui lui sera préféré postérieurement. Sa simple énonciation ne révèle pas *ipso facto* un contenu

⁶ : La qualité de "blanc" peut être soupçonnée, mais le caractère identitaire "blanc" ne se partage pas.

forcément péjoratif ou raciste. C'est le contexte d'élocution, l'identité du locuteur, l'identité de celui qui est nommé, l'intention "ascriptive" qui confère au mot son sens. Ainsi le taxon ne prend-il toute sa valeur que par rapport à ses significations sociales et contextuelles.

Nous avons pu distinguer dans les textes de l'époque quatre valeurs sémantiques du vocable "nègre":

- *Le nègre* peut être entendu au sens de la référence généalogique. Est nègre, selon la règle du non-retour, tout individu qui aurait dans les veines une part, même faible, de sang noir. Le renvoi aux origines négro-africaines et à l'ancienne condition servile est automatique. Cette perception, d'abord imposée par la caste blanc créole dans le souci de maintenir la séparation définitive entre blancs et non-blancs, a par la suite connu des réappropriations ponctuelles; le mulâtre pouvant revendiquer hautement sa qualité de nègre quand une situation donnée l'oblige à ce positionnement sans ambiguïté. Dans ce cas, il s'agit d'une réappropriation où le terme acquiert une connotation valorisante⁷.

- Le vocable "*nègre*" peut renvoyer à des schèmes culturels et comportementaux. On peut qualifier de *nègre* celui qui, quels que soient ses traits phénotypiques et ses origines, se comporte "comme un nègre". Dans ce cas, le vocable désigne, voire crée, *une norme culturelle ou comportementale* qui nous renvoie à une référence d'ordre typologique, en affectant un mode de vie, un univers mental et culturel, d'une désignation identitaire qui connote généralement une valeur dépréciative : le *nègre* est ce campagnard mal dégrossi, ce rustre non-civilisé, ce sauvage primitif venu d'Afrique (ou plus simplement celui qui y ressemble ...), assignation que l'intéressé peut ou non accepter ou revendiquer⁸.

⁷ : Les discours politiques des "mulâtres" illustrent l'ambivalence de cette réappropriation identitaire. Les exemples abondent. Evoquons seulement la vive polémique qu'engagea le député mulâtre Gaston Gerville-Réache répondant fièrement à un des ses collègues de la Chambre qui l'avait traité de "nègre." Alexandre Isaac également évoquait souvent ses origines africaines pour argumenter sa revendication d'égalité.

⁸ : En Guadeloupe, il n'est pas si exceptionnel, encore aujourd'hui, d'entendre certains *petits blancs*, par ailleurs conscients et fiers de leur "identité raciale" se qualifier eux-mêmes de "nègres" dans certains contextes bien précis et délimités. Ainsi, récemment, entendions-nous un "petit blanc" créole, peu fortuné il est vrai, entamer le récit d'un souvenir d'enfance en disant "*An tan an té ti négriyon, nou té ka ...*" (Quand j'étais petit nègre, nous ...). Ce locuteur voulait dire "petit garçon" mais en faisant référence au mode de vie des enfants de la campagne, toute couleur confondue, indexé en quelque sorte sur le mode de vie majoritaire des enfants noirs. Cette référence supposait l'évocation implicite d'un comportement social et culturel propre à un vécu du rapport social et d'un type de relation à la nature. Rappelons qu'en Haïti, la constitution dessalinienne proclama indistinctement "nègres", quelle que fut leur couleur, tous les citoyens du nouvel état. Cette synonymie, nègre <=> être humain, est restée dans le vocabulaire haïtien. Elle est moins absolue en créole guadeloupéen.

- Cette dimension extensive du terme peut inclure, dans certains contextes, l'ensemble de la collectivité. Le vocable "nègre", à l'instar du terme "créole", connote alors les natifs, *la population autochtone* dans une perception indifférenciée et introduit une référence d'ordre spatio-identitaire. Cette identisation généralement énoncée par l'élément extérieur, allogène, (le chroniqueur métropolitain, l'administration coloniale,) affleure dans le discours sans être pour autant jamais revendiquée par ceux qu'elle désigne comme partageant une identité commune.

- Mais surtout, le "nègre" est bien sûr le *nèg mwè*, que nous avons traduit précédemment traduit par "le nègre bon teint", celui dont le phénotype révèle sans doute possible l'origine. L'identité est *fixée* dans le phénotype, mais plus que la simple énonciation de l'évidence, le taxon connote alors la totalité des qualificatifs et présumés liés à l'origine. Le nègre devient alors *l'incarnation* de caractères identitaires préjugés.

Ainsi, le taxon "nègre", s'il ramène toujours à une assignation dévalorisante, s'inscrit dans une logique de relation sociale qui prend un caractère totalisant. Ce constat nous amène à deux remarques :

1°) Cette logique de la relation nous paraît vider l'idée de l'existence d'une identité "pure", de groupe, de toute substance; autant qu'elle nuance considérablement le postulat d'un système identitaire univoque polarisé seulement du nègre vers le blanc dans lequel le modèle dominant envié serait le seul pôle structurant les identités.

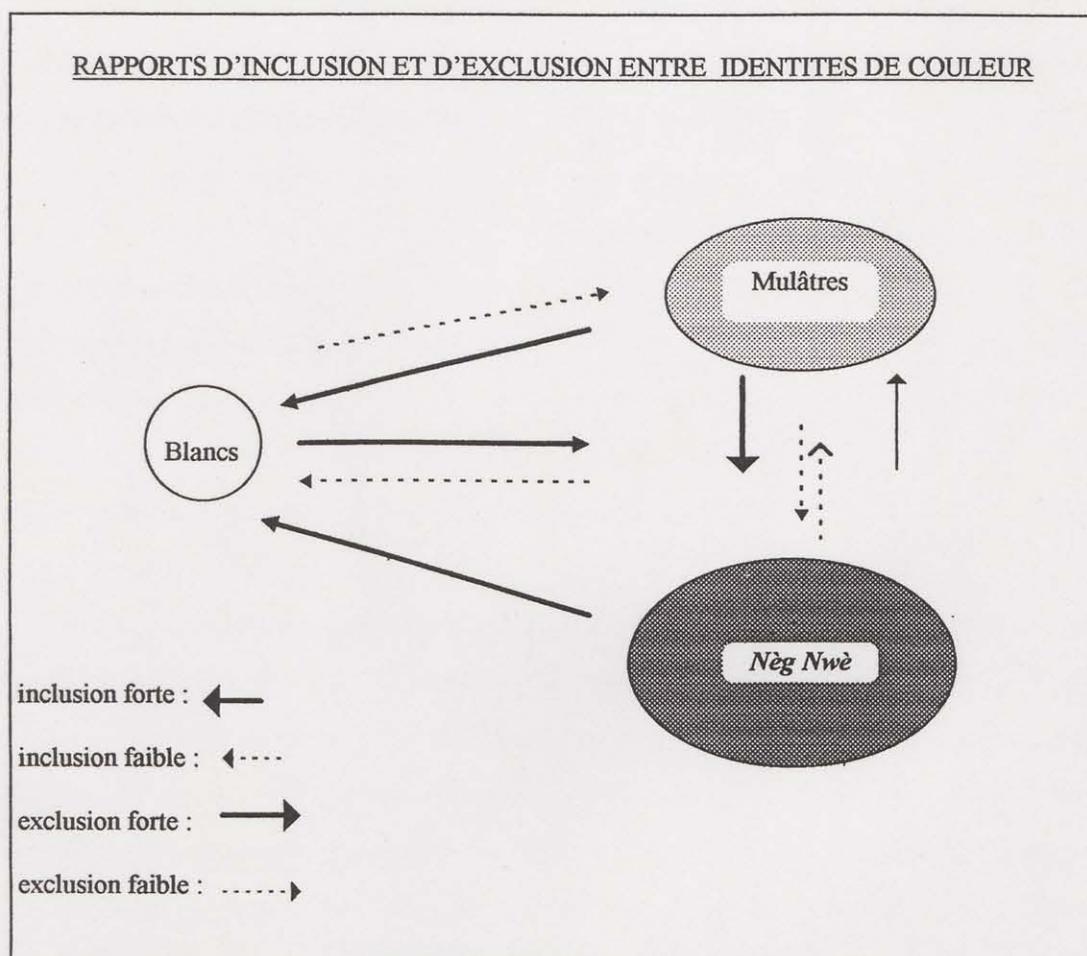
Sur ce point, nous serions tentés de rejoindre Marie-Josèphe Giletti-Abou dans ses conclusions lorsque, tentant de définir la notion d'identité aux Antilles, elle est amenée à parler de *l'anomie* des systèmes identitaires antillais. Il ne faudrait pas rechercher, note-t-elle, dans le cas des Antilles françaises des systèmes mais plutôt "*des symptômes, des attitudes*".⁹

2°) C'est dans un mouvement alternatif permanent que s'inscrivent les paramètres de l'identité, mouvement dans lequel l'image du nègre influence à différents degrés la notion sociale de l'identité. Autrement dit, l'élément nègre dominé socialement et dont l'idéologie dominante blanche a codifié le mépris, devient, par l'effet d'une dynamique sociale majoritaire, un pôle structurant et inattendument attractif de l'identité collective. Il

⁹ : Marie-Josèphe Giletti-Abou. La question de l'identité aux Antilles. Thèse de 3^e cycle. Paris X, 1983, p.29

conviendrait donc de ne pas penser la relation blanc-noir comme univoque et unipolaire comme l'invite à le concevoir les approches classiques de l'inégalité par la couleur : le pôle identitaire *nègre* pour dominé qu'il soit n'en structure pas moins l'ensemble social.¹⁰

La relation dès lors peut s'observer dans un rapport interactif *d'inclusions* et *d'exclusions*, fortes et faibles, liant les différents "groupes ethniques", que nous pouvons schématiser comme suit :



¹⁰ : Certains auteurs, à propos de l'imaginaire des relations inter-raciales aux Etats-Unis, aboutissent à des conclusions similaires. On se référera notamment à l'essai de Toni Morrison. Playing in the dark; blancheur et imagination littéraire. Christian Bourgeois éditeur, 1993.

Cette relation inclusion / exclusion ne signifie nullement l'effacement des fondements identitaires distinctifs. Au contraire, on peut repérer dans la société guadeloupéenne de la fin du XIX^e siècle, différents champs sociaux à l'intérieur desquels se façonnent les identités spécifiques.

B - Les fondements identitaires dans la société post-esclavagiste.

Si nous considérons avec Dubar que la construction de l'identité résulte de socialisations successives¹¹, nous sommes amenés à reconnaître ces *champs* dont procède l'identité des individus et des groupes.

Nous en identifions trois :

- *Le champ biologique.*
- *Le champ socio-culturel.*
- *Le champ socio-économique.*

Le champ biologique.

Nous avons souligné *supra* et considérons comme acquis que *le phénotype*, et en particulier les signes les plus évidents de la différenciation phénotypique (couleur de l'épiderme, texture des cheveux, traits du visage), représente dans la société guadeloupéenne l'indicateur premier de l'identité. Le fait biologique ne peut évidemment se confondre avec le fait de société, toutefois il s'y incruste. Ainsi, si le phénotype indique, c'est la connaissance des origines qui distingue les individus, au-delà de l'apparence première. L'interpellation créole "*A ki'w ?*" qui doit se traduire par "*D'où viens-tu ? Qu'es-tu ?*" (et non "*Qui es-tu ?*") nous paraît bien signifier cette interrogation de l'identité portant directement sur *la généalogie* de l'individu. Cette généalogie n'est pas que biologique. A la généalogie réelle, attestée ou supposée par la connaissance des ascendants directs, s'ajoute *un imaginaire des*

¹¹ : Claude Dubar. La socialisation...(*passim*)

origines, extrêmement actif, par lequel les individus s'attribuent (ou s'imaginent) des ancêtres dans une hiérarchie pyramidale de l'antériorité.

Cinq niveaux, de la base au sommet, peuvent être ainsi repérés:

- Ancêtres noirs, "nouveaux libres" d'après 1848.
- Ancêtres noirs, "anciens libres" d'avant 1848.
- Ancêtres blancs, sans origine ou qualification précise (ou petits blancs)¹².
- Ancêtres blancs d'arrivée récente.
- Ancêtres blancs d'implantation ancienne (vieilles familles créoles). Au sommet de

cette hiérarchie du supposé généalogique, semble se placer également l'imaginaire de l'ascendance Caraïbe, dans une quête étonnante de légitimation de l'antériorité de la présence et de la relation avec le territoire¹³.

(Cf: Page 117 a : *PLANCHE 13 - Représentation des valeurs et des hiérarchies socio-raciales dans la société post-esclavagiste*).

Cet imaginaire de l'antériorité paraît actif dans toutes les couches issues de l'ancienne société esclavagiste, quelles que soient la couleur et la condition, la différence tenant plutôt en la revendication ou la non-revendication de cette ascendance.

¹² : Ces petits blancs sans nom ni fortune et sur lesquels pèsent un soupçon de métissage, sont appelés dans le vocabulaire créole de l'époque *poban*. Nous ne savons pas si cette qualification, aujourd'hui disparue, est la créolisation contractée de l'expression "pauvre blanc" ou si elle se réfère à l'ustensile du même nom, sorte de gobelet en fer-blanc, que les travailleurs accrochaient à leur ceinture ou qu'utilisaient les indigents pour quémander de la nourriture.

¹³ : Les sources de la période attestent de la présence de cet imaginaire d'une ascendance Caraïbe, notamment au niveau des familles métissées. Encore aujourd'hui la croyance en un ancêtre Caraïbe, appuyée de "la preuve" du legs génétique de cheveux longs et lisses ou de traits "asiatiques", est un mythe extrêmement vivace dans nombre de familles de couleur guadeloupéennes. Si on ne peut absolument écarter la possibilité de telles résurgences dues à des mélanges anciens ou ponctuels (à partir de l'île voisine de la Dominique où subsiste un stock génétique Caraïbe encore important), la disparition très tôt du sol guadeloupéen du peuplement originel Caraïbe, permet de douter fortement de la pertinence de telles assertions, exceptée pour certains lieux très délimités, comme l'Anse-Bertrand. On pourrait y voir un détournement de l'acceptation du patrimoine génétique noir ou un procédé de substitution à des ancêtres blancs introuvables (ou inavouables), assez semblable à certains détours courants que l'on retrouve dans les îles hispanophones de Puerto-Rico et Santo-Domingo où l'on qualifie de *morenos* (bruns) ou *indios* ("indiens") les phénotypes de noirs métissés.

Le champ socio-culturel.

Le champ socio-culturel s'analysera en terme de *milieux*. En effet, en raison du caractère non systémique de l'identité en Guadeloupe, les vécus culturels procèdent de trois types de référents :

- les référents culturels liés à l'origine ethno-culturelle.
- les référents culturels liés au milieu spatio-géographique.
- les référents culturels liés au milieu familial et parental.

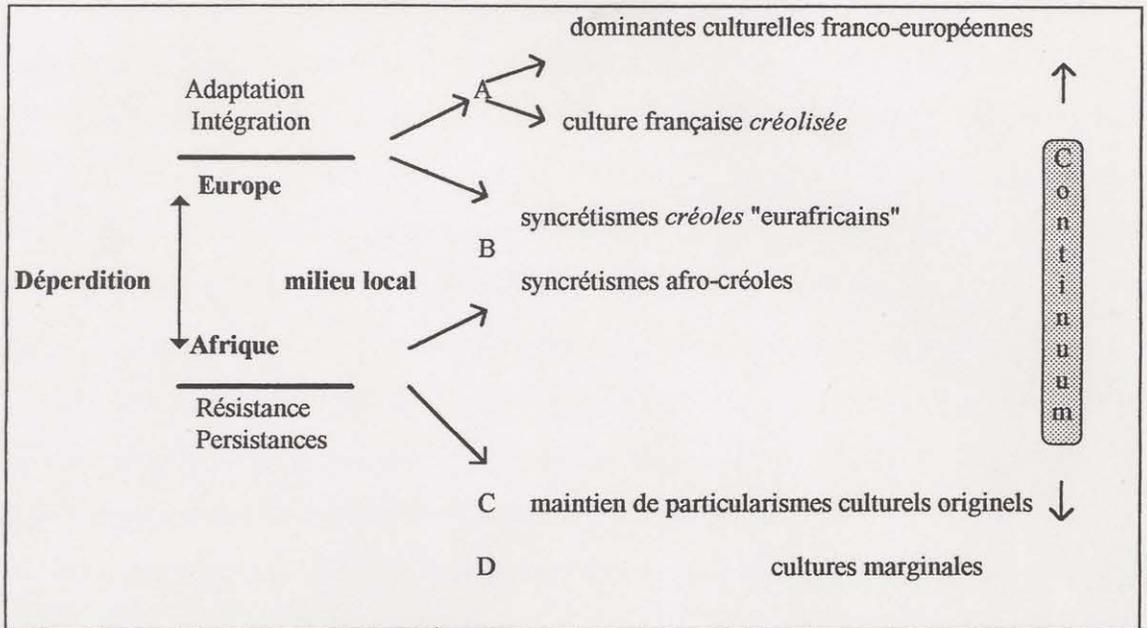
Nous les étudierons dans cet ordre.

• *Strates ethno-culturelles et niveaux de cultures* : Dans son approche devenue classique, Roger Bastide classait les sociétés afro-américaines selon la dominance des folklores. Il distinguait le folklore "africain pur", le folklore "nègre créole" et le folklore "blanc" en établissant une catégorisation sociétale selon les traits culturels dominants¹⁴.

Dans le cas guadeloupéen, plutôt que d'une dominance nette de traits culturels clairement répertoriés, il conviendrait plutôt de parler de coexistence de "sous-cultures distinctes"¹⁵ ou de stratification ethno-culturelle hiérarchisée, résultat de la déperdition culturelle et de l'acculturation des esclaves africains et d'une dynamique des processus culturels d'intégration et de résistance qui combinent *conjointement et simultanément*, les phénomènes contradictoires dont nous pouvons schématiser le mouvement comme suit :

¹⁴: Voir Roger Bastide. Les Amériques Noires. Paris, Payot, 1973.

¹⁵ : Jean-Luc Bonniol. "Les contradictions culturelles antillaises." in Historial antillais, Vol. 1, Ed Dajani, 1980, p. 268.



STRATES DE CULTURES, PROCESSUS D'INTEGRATION / RESISTANCE ET CONTINUUM.

On voit ici poindre la question rémanente des identités "créoles" sur la nature et la définition qu'il conviendrait de donner des cultures antillaises, dites *créoles*. Nous avouons, pour notre part, vouloir éviter pour l'heure ce débat, non sans intérêt pour notre étude, mais qui souvent en l'absence d'une connaissance profonde des processus historiques de la formation culturelle de nos sociétés, a du mal à éviter la tentation d'une archéologie culturelle, toujours suspecte de sur-idéologisation, ou les lieux communs sur "le métissage des cultures" qui ont eu trop tendance à ramener des processus complexes à des banalités. Il nous paraît plus fécond, pour l'heure, d'observer le jeu de la dynamique des conflits et de l'osmose des cultures, les fluctuations des zones de rencontre et l'éventail des résultantes qui a produit à la fois des cultures distinctes de groupes (sous-cultures) et une palette comportementale reflétant les alchimies individuelles.

On peut toutefois considérer que des "clés" théoriques pour l'essai d'analyse culturelle restent nécessaires. Ce peut être "la théorie des trois cultures" élaborée par le chercheur autochtone Gérard Lockel ¹⁶, dont s'est inspirée la schématisation ci-dessus. Lockel, à l'issue

¹⁶ : Unanimement reconnu, en Guadeloupe, comme le plus grand connaisseur et théoricien de la musique de tambour traditionnel, il est le codificateur de la gamme musicale du *gwoka* consignée dans un ouvrage technique volumineux, *Traité de Gwoka moderne*, et a fondé une recherche musicale du même nom,

de longues recherches de terrain en immersion totale, à partir notamment du sentiment musical, conclut à la division du champ culturel guadeloupéen en trois niveaux de culture qu'il définit ainsi : la culture "française", la culture "coloniale" et la culture "guadeloupéenne"¹⁷. Ces différents niveaux de culture ne se juxtaposent pas mais se rencontrent, se confrontent, se mêlent, au sein d'un même groupe social, ainsi qu'au sein d'un même individu qui se trouve successivement et conjointement porteur de *différents comportements culturels*. Cette approche pose comme noeud problématique l'ambivalence culturelle constitutive des individus, notion qu'Herskovits, et à sa suite les anthropologues anglo-saxons de l'aire afro-américaine, avait en leur temps pressenti en parlant de *l'ambivalence socialisée* des comportements culturels afro-américains.

Une autre approche théorique des phénomènes culturels antillais a été proposée plus récemment par le courant littéraire dit de "la Créolité" pour lequel la culture antillaise se définirait par une *créolité*, comprise comme "ciment culturel", "agrégat interactionnel ou transactionnel d'éléments culturels caraïbes, africains, asiatiques et levantins..."¹⁸ Il n'y aurait plus en somme qu'une et unique *culture créole* mais définie comme une "totalité kaléidoscopique". Cette perception qui a le mérite d'insister sur une typologie de la formation sociétale privilégie de ce fait l'aspect centripète des processus socio-culturels de la créolisation, en minorant leur caractère centrifuge. Elle nous paraît, surtout vouloir exprimer une perspective d'auto-centrage culturel (et politique). En somme, le concept *créole*, pour être fécond au plan de l'imaginaire littéraire, peut n'être pas opérant pour reconnaître, définir, décrire et analyser les cultures de groupes ainsi que le jeu complexe, individuel et collectif, des phénomènes sociaux de confrontations et d'osmoses.

La prise en compte de ces approches conceptuelles et les sources dont nous disposons pour la période de la fin du XIX^e siècle nous permet de repérer, dans l'ensemble social, quatre niveaux de culture :

Gérard Lockel n'a pas, à ce jour édité la partie théorique de son oeuvre. Nous nous référons donc aux différents entretiens et débats que nous avons pu avoir avec lui entre 1980 et 1996.

¹⁷ : Cette dernière qualification pouvant prêter légitimement à confusion., il nous paraît plus exact de qualifier ce niveau de culture de "*négro-africain*".

¹⁸ : Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant. *Eloge de la Créolité*. Paris, Gallimard, 1989, p.26 et suivantes.

- Les niveaux A franco-européens, plus ou moins fortement *adaptés* au milieu local ou *créolisés*.

- Les niveaux B des *syncrétismes* "eurafricains" ¹⁹ et afro-créoles²⁰.

- Les niveaux C des persistances de particularismes négro-africains²¹.

- Les cultures communautaires marginales (D).²²

• *Espaces et lieux de culture* : Dans un espace géographique reconnu, exigü et fini comme l'est celui de la Guadeloupe, la fragmentation spatiale qui caractérisa la période esclavagiste détermine encore au tournant du siècle les espaces fonctionnels, non cloisonnés mais tout de même distincts.

A la division première, purement géographique, entre les paysages ouverts de la Grande-Terre et ceux, confinés, de la Basse-Terre; à celle, géo-économique, entre pays sucrier et terroirs de vivres et de cultures secondaires, entre espaces urbanisés et espaces ruraux, on doit ajouter des subdivisions géo-spatiales, *des lieux sociaux* différenciés, producteurs de vécus culturels locaux.

¹⁹ : Que l'on nous pardonne ce terme malsonnant ! nous utilisons ce terme par défaut, conscient de sa polysémie et du large éventail d'interprétations auquel il peut donner lieu, mais il désigne plus précisément que d'autres en usage ce dont nous parlons. Nous regroupons sous cette caractérisation, l'ensemble des traits culturels procédant du contact des cultures originelles différentes et les syncrétismes qui en résultent. La langue créole en est l'illustration la plus évidente, toutefois, nous n'utilisons pas le terme "créole" pour qualifier l'ensemble des formes culturelles résultant du contact des cultures. Outre, l'ambiguïté constitutive du mot (cf entre autres; Claude Thiébaud. "Comment peut-on être créole?" in *Guadeloupe (1875-1914)...(op.cit.)*), il apparaît que ce niveau de culture se heurte à toute définition péremptoire, précisément parce qu'il est l'instance la plus repérable du *continuum culturel* en même temps que l'espace de confrontations et d'intégrations. La langue créole elle-même illustre le phénomène : Langue de contact, puis langue vernaculaire de culture commune à tous les acteurs sociaux, elle présente différents niveaux de langue (basilecte, acrolectes...) et des espaces linguistiques spécifiques aux groupes sociaux constitués. Voir notamment Jean Bernabé. *Fondal-natal; grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais*. Paris, L'Harmattan, 3 vol., 1983.

²⁰ : Nous regroupons sous ce terme l'ensemble des pratiques culturelles *nègres* d'origine africaine, issues des syncrétismes africains et réinterprétés dans le cadre de la société d'habitation (donc "créoles").

²¹ : Nous désignons par là les survivances et transpositions directes des cultures africaines, indépendamment du caractère conscient ou non de leurs usages culturels.

²² : Nous regroupons sous cette appellation les cultures des groupes immigrés à une date récente (Congolais, Japonais et surtout Indiens). Ces cultures demeurent marginales à la fois parce qu'elles n'influencent, à cette époque, que faiblement le tissu culturel autochtone, et sont vécus au sein de groupes fermés, en marge du tissu culturel dominant. Certes l'intégration culturelle de ces groupes (à l'exception des Japonais) s'est faite relativement rapidement, notamment à travers l'assimilation de la langue créole. Sur cet aspect précis, les éléments immigrés participent du niveau du syncrétisme déjà fixé qu'est la langue. En retour, leur culture propre n'intègre pas encore la culture commune. Elle est vécue, à cette époque, en marge de la société créole établie.

Nous distinguerons donc :

- *Les espaces ruraux* structurés autour des *sections* de la campagne et dont les *habitations* restent le coeur.

- *Les marges de la ruralité* : milieux écologiques des montagnes, des forêts et des bandes littorales.

- *Les espaces urbains* : au sein desquels on distinguera *les bourgs* des communes, les *faubourgs* de la ville, *les centre-villes*.

• *Milieux familiaux et parentaux*: La famille est le tout premier lieu de socialisation. En Guadeloupe, pour la période qui nous occupe, il nous faut la saisir dans le sens plus large de la parentèle. En effet, le modèle de la famille nucléaire, patrifocale, bien qu'étant le modèle exalté, n'est pas celui qui domine. L'élargissement du principe familial, sans pour autant être systématisé dans un système clanique, est une des données de base de la socialisation qui amène à avancer la notion de *milieu familial et parental*, notion où l'on inclura non seulement les géniteurs et ascendants directs mais aussi les collatéraux, alliés et protecteurs.²³

Cette notion de *milieu parental* étant par sa nature imprécise et évanescence, un des lieux où s'observe la fluidité sociale et la rencontre des éléments issus de diverses origines, nous noterons le caractère non exclusif des milieux parentaux et distinguerons quatre types de milieux selon la dominance ethnique :

- Milieu ethno-parental blanc.
- Milieu ethno-parental à dominante "mulâtre".
- Milieu ethno-parental à dominante "nègre métissé".
- Milieu ethno-parental à dominante "*nèg nwè*".

²³ : Le tissu relationnel familial est particulièrement riche et détermine l'éducation et donc, les systèmes de représentation au moins autant que la parenté génétique. Nous avons vu *supra* la fonction de ces deux personnages clés du système familial que sont le parrain et la marraine. A ceux-là, il convient d'ajouter les collatéraux (cousins, cousines, oncles, tantes) réels ou supposés, la "*mabo*" (nourrice ou encore celle qui porte l'enfant au baptême) ainsi que le personnage du voisin ou de l'*ami(e)*" (titre donné à un proche qui n'est pas de la parenté génétique, mais qui est considéré comme tel et possède vis-à-vis des enfants une autorité et des devoirs similaires au parrain). Notons que ce tissu relationnel s'étend à toutes les couches ethniques et les catégories sociales.

Notons cette distinction des items du milieu parental et des référents ethno-culturels. Elle est fondée par le fait que s'il ne peut être le lieu de production d'une culture spécifique, le milieu parental est l'espace de réception ou de *focalisation* de cultures de groupes qu'il active par le fait même de la reconnaissance identitaire (identification). Autrement dit, le milieu atténue ou renforce les caractères culturels socialisés. Le milieu parental, comme lieu de manifestation des actes culturels primaires, et lieu de production d'activités sociales et donc d'élaboration des représentations de la société, devient ainsi un des champs particulièrement actifs de la construction des identités collectives. Il participe fortement à la structuration de l'identité biographique individuelle.

Le champ socio-économique.

Les critères économiques ne suffisent pas à déterminer les classes et couches sociales dans le cadre d'une société où les perceptions et les vécus de la position sociale demeurent liés aux références de l'univers de la société d'habitation et nuancent fortement les données purement économiques. Aussi, la perspective sociologique peut déterminer des critères opératoires plus probants que ceux que produirait la seule lecture économique de la structure de classe. Hors le critère de couleur, dont nous croyons avoir montré l'autonomie, nous retenons quatre items de la classification sociale, directement hérités de la période antérieure, exprimés en termes de relations :

- La relation à la Terre.
- L'aisance matérielle.
- La qualification et le pouvoir de commandement.
- L'instruction.

La nature de ces relations définissent une hiérarchie des classes, des groupes et couches sociales qui s'ordonnent selon le triptyque des valeurs suivantes :

- *Le Pouvoir*, déterminé par la possession concomitante de la Terre, de l'aisance matérielle, du pouvoir de commandement et de l'instruction.

- *Le Savoir*, déterminé par l'instruction, la qualification, la capacité d'encadrement.

- *Le Travail de la Terre*, valeur spécifique qui ne saurait se confondre avec la notion commune de "travail"²⁴.

(Cf; Page 117 a : *PLANCHE 13 - Représentation des valeurs et des hiérarchies socio-raciales dans la société post-esclavagiste.*)

Sur cette base, nous pouvons tenter une lecture de la structure sociale.

Nous déterminons donc, non des classes sociales, mais *trois niveaux sociaux*, regroupant des catégories ou groupes sociaux²⁵. Nous les distinguons, non en fonction d'une cohérence propre à la structure socio-économique, mais selon la distribution et le caractère fort ou faible des items observés. Leur croisement restitue un positionnement social à l'égard du triptyque des valeurs précitées :

- Sont assimilés aux niveaux sociaux *supérieurs*, les groupes détenteurs exclusifs du *Pouvoir* et du *Savoir*.

- L'on rattachera aux niveaux sociaux *inférieurs*, tous ceux qui concentrent les valeurs exclusivement rattachées au *Travail de la Terre*.

- Les niveaux sociaux *intermédiaires* offrent une palette large de catégories socio-professionnelles qui, sans forcément détenir en totalité *Pouvoir* et *Savoir*, s'y rattacheraient partiellement et, par conséquent ne sauraient être ramenés au *Travail de la Terre*.

• *Les niveaux sociaux "supérieurs"*. Nous y distinguons trois groupes socio-professionnels :

- Les socio-professionnels possédant les grands moyens de production et liés aux milieux financiers, à savoir :

²⁴ : En effet, en terme de valeur sociale, le travail manuel de l'ouvrier ou de l'artisan nous semble lié prioritairement au *Savoir* (c'est-à-dire à la qualification). Nous retrouvons ici les hiérarchies de valeur du système esclavagiste et en particulier le fossé séparant les "esclaves de jardin", des "nègres à talents". Il est entendu qu'il ne s'agit là que d'une proposition de modèle interprétatif, mais que nous fondons sur une lecture anthropologique des sources. Voir, à titre illustratif, *Un plaisant conte*, reproduit en annexe.

²⁵ : L'analyse qui suit s'appuie sur l'étude des *Annuaire de la Guadeloupe*, pour les années 1888, 1892, 1901 et 1909. (Sources : ADG; *Annuaire de la Guadeloupe*). Nous avons utilisé les statistiques ainsi que les nomenclatures complètes des professions, métiers, entreprises et exploitations avec état nominatif des particuliers payant patente, et listes nominatives des personnels employés dans les différents services publics. L'analyse de contenu des séries nominatives : listes des médaillés du travail, ou du mérite agricole s'est révélée particulièrement féconde. Les renseignements qui y sont contenus ont pu être utilement recoupés avec les listes annuelles pour la nomination des jurés d'assises, publiées dans les J.O. (Sources : ADG; *Série des J.O.G* ; 2 Mi 1).

. *La plantocratie blanche* : descendante des anciens maîtres (usiniers, grands propriétaires fonciers des zones sucrières) à laquelle se mêlent les grands commis métropolitains des sociétés sucrières anonymes (cadres administratifs des usines) et des organismes financiers (Banque, Crédit Foncier).

. *Les propriétaires moyens* : entrepreneurs et armateurs, commissionnaires, grands négociants et commerçants, distillateurs, propriétaires fonciers moyens, fabricants et industriels ... Il s'agit d'une couche composée pour l'essentiel de familles de blancs créoles où l'on peut identifier quelques éléments mulâtres.²⁶

- *Le groupe des hauts-fonctionnaires* de l'administration coloniale : Il s'agit des quelques représentants du pouvoir exécutif, du pouvoir judiciaire et des grands services de l'Etat : Gouverneur, Procureur, Directeur de l'Intérieur, magistrats, chefs de service de l'Administration ... Ce groupe qui incarne le Pouvoir est essentiellement blanc. Il se partage entre des fonctionnaires métropolitains, issus de l'administration coloniale et des fonctionnaires blancs créoles. Mais on peut y trouver quelques rares éléments mulâtres.

- *Les professions libérales* : Cette catégorie comprend l'ensemble des professions libérales dites "intellectuelles": il s'agit principalement de *professions médicales* (médecins), et *juridiques* (notaires, avoués, avocats). Les "noirs" y sont très minoritaires. Ces professions sont occupées essentiellement par des membres issus des familles blanc créole et des familles mulâtres. En fait, l'autonomisation professionnelle de ce groupe est peu marquée; il existe une liaison organique entre ces catégories socioprofessionnelles libérales et le groupe des possédants, ce qui explique la cohésion sociale de ce milieu.

• *Les niveaux sociaux "intermédiaires"*. Ils sont généralement assimilés à la petite-bourgeoisie, mais plutôt que ce terme général sans signification précise dans le contexte étudié, nous regroupons sous cette qualification, l'ensemble des couches occupant un positionnement socioprofessionnel médian au regard des valeurs hiérarchiques précitées.

On peut distinguer hiérarchiquement :

²⁶ : Nous nous basons ici sur l'étude des patronymes contenus dans les états professionnels nominatifs. Nous avons été aidés par notre connaissance du milieu et par des enquêtes complètes auprès des familles dont nous avons retrouvé les noms.

- Le groupe des *moyens et petits propriétaires*²⁷ : Il s'agit des propriétaires de petites et moyennes habitations souvent appelés dans les sources *habitants* ou *habitants-propriétaires*, des tenanciers de commerce de demi-gros et de détail, des propriétaires et petits patrons d'entreprises artisanales (boulangers, petits armateurs, etc...). Cette couche est composite et comprend des éléments issus des différentes couleurs; on y relève toutefois une majorité de mulâtres.²⁸

- Le groupe des fonctionnaires. Il comprend :

. *les instituteurs* : jusqu'en 1890, ce sont surtout des congrégationnistes. Avec le développement des écoles laïques primaires, cette catégorie professionnelle entame sa structuration sociale. Encore peu nombreux à la fin du siècle²⁹, le groupe des instituteurs et institutrices croît dans les premières années du XX^e siècle. On relève encore dans les listes nominatives un important pourcentage de patronymes qui se rattachent aux familles blanches et mulâtres, mais la proportion des "noirs" est en augmentation continue.

. *les autres employés des administrations* : les différents services administratifs connaissent eux aussi une nette évolution à la fin du siècle.³⁰ Ici, la division entre fonctions d'encadrement (chefs et sous-chefs de service) occupées presque essentiellement par des blancs créoles et des mulâtres et les fonctions subalternes (commis, agents) où se retrouvent presque uniquement des noirs, est très nette et quantifiable.³¹

- Les fonctions d'encadrement : contremaîtres, géreurs, économes d'habitation.

²⁷ : C'est nous qui soulignons : Le terme *propriétaire*, recouvre dans les sources un large éventail de conditions sociales et peut en référer au gros propriétaire usinier, comme au petit planteur, "propriétaire" de sa parcelle. Nous l'utilisons ici dans le sens commun tel que défini ci-après.

²⁸ : Il est entendu que la "couleur" n'est pas précisée dans les états nominatifs professionnels. Nous parvenons à ces estimations sur la base du recoupement des sources : articles de presse où l'expression plus libre ne se prive pas de qualifier les individus, consultation des caveaux de familles qui comportent souvent des signes indicatifs (portraits des disparus).

²⁹ : Au 1er janvier 1892, on compte 240 instituteurs et institutrices (dont 85 congrégationnistes) pour un total de 97 écoles primaires et de 9.590 élèves. (Source: ADG; *Annuaire de la Guadeloupe*, année 1892).

³⁰ : Outre le service de l'enseignement public, l'Administration compte les services suivants : les services de l'enregistrement des domaines, les douanes, les contributions, les postes, les Ponts et Chaussées, les services portuaires, les services de l'administration judiciaire et pénitentiaire, les services de la santé, les services de police. De 784 en 1872, le chiffre des employés de l'administration passe à 1400 en 1895. Voir Claude Hoton, Jean-Louis Jator. *La petite-bourgeoisie guadeloupéenne; origines, évolution, perspectives (1848/1978)* Mémoire de Maîtrise d'Histoire. Paris 7, 1978.

³¹ : C'est du moins ce qui ressort de la dernière statistique officielle, qui établissait une répartition des personnels de l'administration par origine et couleur (Source : CAOM; Cart-10/ dos.-106. *Etat nominatif des fonctionnaires, employés et agents de la colonie*. 1879).

- La couche des petits employés privés et publics. Cette couche regroupe l'ensemble des fonctions salariés subalternes. Nous distinguerons:

. *les fonctions d'exécution* : commandeurs et chefs d'équipe, agents, gardes-champêtres, ouvriers, manoeuvres...

. *les emplois domestiques* : servantes, gardiens, jardiniers, etc....

Ces fonctions sont occupées essentiellement par une population de couleur, majoritairement par des " noirs".

- L'ensemble des "petits métiers" indépendants. L'éventail des métiers est large mais ces *petits métiers*, en marge de l'économie coloniale, ne sont pas pris en compte par les statistiques coloniales. Il faut tenter de cerner leur réalité à partir de différentes sources connexes³². Le vocabulaire de l'époque, à l'image de la réalité sociale, distingue mal *l'artisan* de *l'ouvrier*. En fait ces deux termes sont alternativement employés pour en référer à une même occupation professionnelle. Souvent, ils expriment le passage d'un état d'apprenti, d'employé ou de travailleur occasionnel à une fonction socialement reconnue. Ce passage est socialement compris comme une ascension sociale³³. Par ailleurs, la *pluriactivité*, ou exercice simultané de plusieurs occupations professionnelles différentes - que l'on peut comprendre comme une professionnalisation du travail occasionnel - renforce la difficulté de l'approche quantitative.

Nous respecterons donc cette hiérarchie naturelle des "métiers" en distinguant:

- *les "petits métiers" occasionnels* ou "*djobs*", sans qualification particulière.
- *les métiers* nécessitant une qualification particulière : tonneliers, forgerons, charpentiers, menuisiers, maçons, peintres, cordonniers, charpentiers "des moulins", etc ...

• *Les niveaux sociaux inférieurs*. Nous regrouperons dans "les niveaux inférieurs" de l'organisation sociale l'ensemble des activités liées au travail de la terre auxquelles on

³² : Les feuilles signalétiques des syndicats et associations professionnelles, les déclarations statutaires des associations ainsi que les relations de la presse permettent une approche de ces réalités sociales que ne rendent pas les statistiques économiques officielles.

³³ : Nous avons par exemple relevé les fonctions suivantes: "conducteur d'indiens", "homme de confiance", "maçon de profession" ... (Source : ADG. "*Liste des médaillés d'honneur décernés par le Gouverneur*". *Annuaire de la Guadeloupe*. année 1887 et suivantes.)

associera les petites activités de subsistance tirées de l'exploitation directe de la nature; toutes activités marquées dans la représentation sociale par un statut d'infériorité.

Du point de vue numérique, ces couches représentent la majorité de la population, essentiellement "noire" dans sa composition ethnique. Si les chiffres dont nous disposons autorisent une approche statistique globale de cette population³⁴, une quantification plus fine, par catégorie socio-professionnelle, demeure malaisée. En effet, outre l'inexactitude et la variabilité des critères statistiques précédemment évoquées, les données chiffrées du secteur agricole ne restituent pas les réalités d'une trame socio-économique caractérisée par la multiplicité des activités de subsistance où les mêmes individus sont à la fois colons partiaires et ouvriers agricoles, cultivateurs de vivres et exploitants de cultures d'exportation, cultivateurs ayant d'autres activités.³⁵

Etant entendu qu'ils participent du même tissu socio-économique, il convient cependant de reconnaître parmi eux :

- Les petits cultivateurs indépendants : propriétaires de lopins exigus, ils sont proportionnellement plus nombreux dans les régions où prédominent les cultures secondaires (café, cacao,...) et vivrières. Dans les zones sucrières, la petite propriété associe la culture de la canne aux cultures vivrières, l'exploitation de la propriété personnelle, aux activités de journaliers agricoles.

- Les colons partiaires : locataires de terres appartenant à l'Usine, ils se retrouvent essentiellement en zone sucrière. Il s'agit d'une population essentiellement noire où l'on trouve des immigrés récents (indiens). Le colonage est associé le plus souvent à la possession d'une parcelle, cultivée en cannes ou en vivres.

³⁴ : Selon le Relevé général des travailleurs salariés, les ouvriers agricoles se répartiraient comme suit en 1887 :

- Travailleurs engagés pour 1 an: *19.433 hommes et femmes de + 10 ans* dont une majorité d'immigrants estimés à 17.535 .

- Travailleurs journaliers : *53.320 hommes et femmes de + 10 ans* presque tous "créoles" (estimés à 51.817) soit un total estimé à *72.753 personnes de + 10 ans.*

(Source : ADG ; Annuaire de la Guadeloupe, année 1887)

³⁵ : Dans les listes des médaillés d'honneur, nous relevons ces mentions: "cultivateur et marin", "cultivateur et propriétaire", "chauffeur et cultivateur", etc... Ces déclinaisons de l'activité témoignent non seulement de la multiplicité des activités professionnelles, mais encore manifestent un souci d'équilibrer sa position sociale en énonçant à côté de l'activité agricole une occupation plus "noble". (Source : A.D.G. ; Annuaire de la Guadeloupe, Années 1880 et suivantes.)

- Les ouvriers agricoles : main-d'oeuvre rurale surtout nombreuse dans la région sucrière, résidant sur les habitations, elle se compose des ouvriers casés, vivant sur l'habitation même et d'une main-d'oeuvre composite, semi-prolétariat rural fixé autour des champs cultivés, des usines et des propriétés. La composition ethnique est majoritairement noire avec des minorités indiennes, plus ou moins importantes selon les régions considérées.

- Les activités de subsistance "marginales": plus activités de subsistance, ou activités d'appoint que véritables métiers ou professions, ce terme recouvre la palette des activités liées à l'exploitation et la vente des produits de la nature : pêcheurs, charbonniers, vanniers, colporteurs et marchands de produits divers (herbes médicinales, petits ustensiles locaux, boissons et nourriture).³⁶

C - Les identités nègres; essai de définition de socio-types.

Le triptyque hiérarchique de la société post-esclavagiste.

En résumé, la hiérarchie sociale guadeloupéenne de la fin du XIX^e siècle nous semble résulter de la combinaison de trois systèmes :

- *Le système socio-économique* qui se présente comme la structure objective et apparente de l'organisation sociale. Cette structure, si elle conserve les caractères fondamentaux de l'ancien système a cependant notablement évolué depuis 1848. La mobilité de la main-d'oeuvre, la stabilisation des métiers, les mutations de propriétés et le développement de l'instruction ont été les facteurs favorisant une relative mobilité et ascension sociale, limitée mais réelle, sinon des groupes mais en tous cas des individus.³⁷

Si donc l'existence au sommet de la hiérarchie sociale d'un petit groupe, essentiellement blanc, concentrant le pouvoir économique et politique, et à la base, confinée

³⁶ : Aucune approche quantifiée de ces activités ne nous semble possible. Par contre, nous pouvons en avoir une idée précise à travers les romans d'époque, certaines survivances autorisées par les transformations survenues depuis, et la mémoire populaire. Il existe par ailleurs une iconographie assez riche, retraçant sous forme de clichés "exotiques" cette multiplicité d'activités. On peut y accéder chez les collectionneurs privés, aux Archives Départementales, ou par les reproductions commercialisées. Voir entre autres: La Guadeloupe en ce temps-là. Editions Chaudet. 3 vol., 1983 ou encore La Guadeloupe en 1900, 1993.

³⁷ : Dans sa thèse, Lasserre estimait à environ 10.000, en 1875, le nombre de petits propriétaires de lopins d'1 à 2 ha. Voir Guy Lasserre. La Guadeloupe. (op.cit.).

au travail de la terre, l'existence d'une masse noire, perpétue le caractère bipolarisé, la multiplicité des catégories intermédiaires montre en retour la relative plasticité d'une structure sociale en voie de complexification.

- Il en va autrement du *système de couleur*. Objectivé dans le vocabulaire social, il est l'instance figée, autonome et immuable du repérage et de la lecture de l'identité sociale, autant que système référentiel rapporté à l'antériorité.

- Enfin, *les représentations mentales des hiérarchies antérieures*, du domaine proprement subjectif, voire de l'imaginaire, activant la représentation sociale se décryptent à deux niveaux :

- . un niveau temporel proche, identifiable par la connaissance généalogique, rapportée à la condition juridique et sociale de la période esclavagiste.

- . un niveau d'imaginaire de l'ascendance rapportée à une primauté de l'antériorité historique.

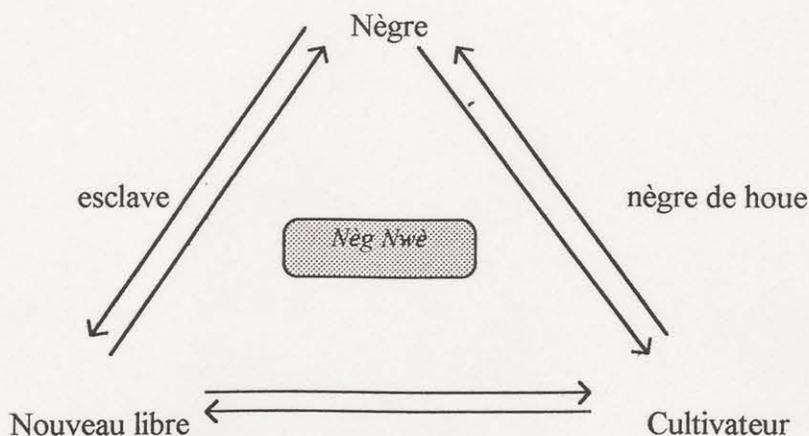
Le triptyque ainsi conçu s'inscrit à la fois dans une interaction des systèmes et dans la reproduction d'une échelle hiérarchique des valeurs qui confère à la société sa norme sociale.

(cf; Page 117 a : *PLANCHE 13 - Représentation des valeurs et des hiérarchies socio-raciales dans la société post-esclavagiste*)

Quelles conclusions en tirer ?

En bas de toutes les hiérarchies : les "nègres".

Si on ne peut, ainsi que nous l'avons souligné, concevoir une correspondance isomorphe entre le système social, celui de la couleur et de l'antériorité, il apparaît par contre que la confrontation des réalités sociales et des systèmes d'idées-représentations fusionnent en une perception mentale situant *les nègres* en bas de toutes les échelles hiérarchiques en une équivalence qui pourrait s'écrire dans le schème interactif ci-après représenté :



Une identité paramétrique.

Si les schèmes apparaissent stables et fixes, ils ne définissent pas pour autant des identités sociales "pures". L'identité sociale apparaît comme la résultante d'un processus de construction s'élaborant au travers des catégories opératoires qui déterminent les actes d'attribution, d'appartenance et d'étiquetage.³⁸ En l'occurrence, dans la société post-esclavagiste, l'identité résulte des processus biographiques et relationnels qui s'instaurent conjointement à travers les champs biologiques, socio-culturels et socio-économiques, que nous représentons dans le schéma conclusif ci-après.

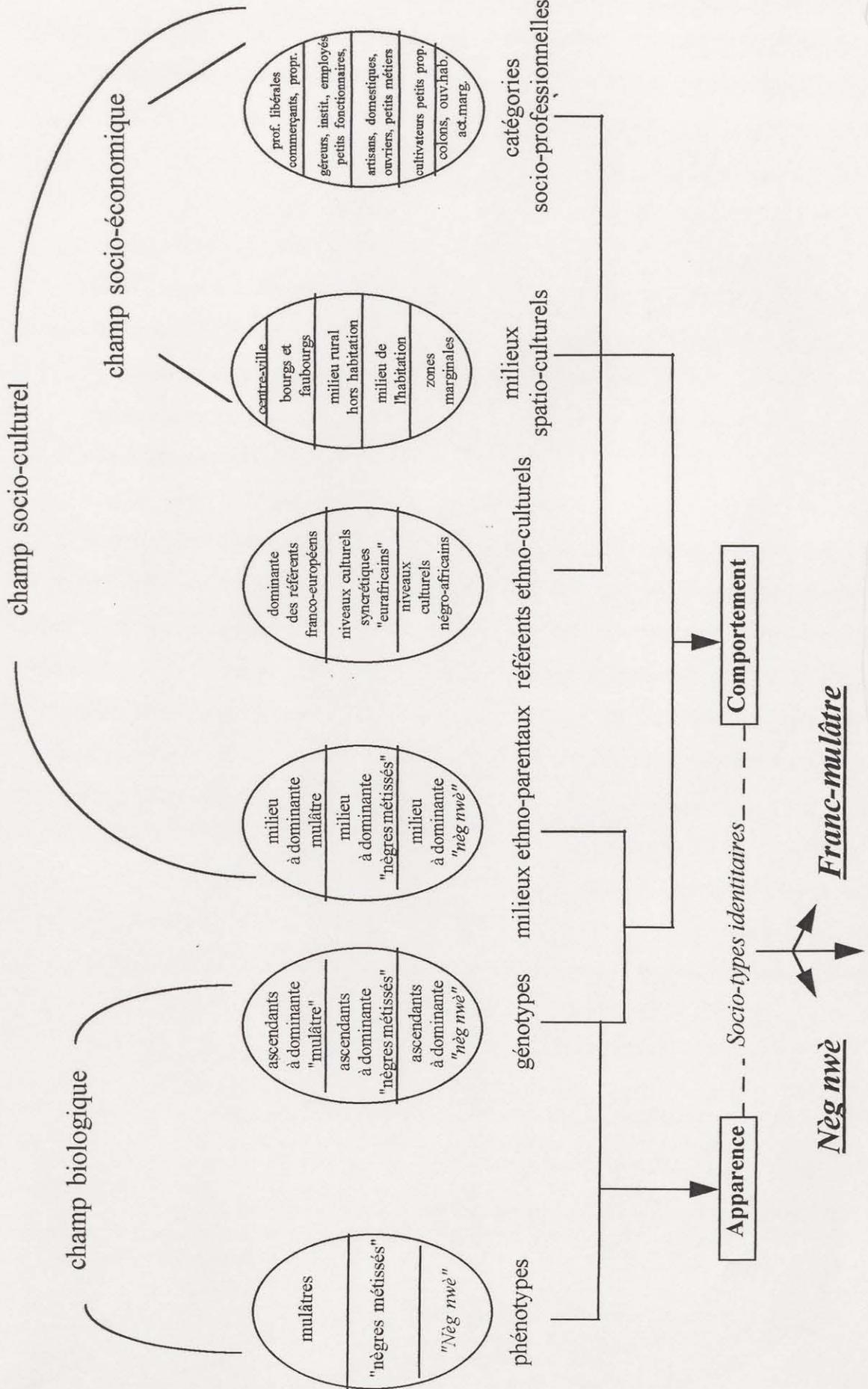
(Cf; Page 131 a : *PLANCHE 14 - Représentation schématique des paramètres des identités nègres.*)

Si le champ biologique doit être distingué de ce qui relève du social, de l'économique et du culturel, *le niveau comportemental* en liaison avec *les déterminants de l'apparence* met en évidence la relation interactive qui les lie.

C'est donc *la culture comportementale et l'apparence* qui, conjointement, peuvent apparaître comme les critères déterminants de l'identité nègre, fixant aussi bien l'étiquetage social que la conscience identitaire individuelle.

³⁸ : Voir Claude Dubar. *La socialisation...*(op.cit)

Représentation schématique des paramètres des identités nègres



L'identité nègre, que la vision première croirait évidente se présente alors comme la résultante complexe, de traversées sinusoïdales d'un ensemble de paramètres, débouchant, au niveau de la *psyché* sur une conscience doublement polarisée : un pôle identitaire "*nèg nwè*", un pôle identitaire "*métis*" ("*francs-mulâtres*" et *nègres métissés*).

Francs-mulâtres, nègres métissés et "nèg nwè".

Nous proposons d'appeler *socio-types identitaires*, ces schèmes de cristallisation des représentations identitaires.

Nous reconnaissons l'existence de trois socio-types "nègres":

- le *franc-mulâtre*.
- le *nègre métissé*.
- le *nèg nwè*.

Ces socio-types ne se réduisent pas à une catégorie sociale, non plus qu'à une nuance de couleur. Ils se distinguent donc des concepts *d'identité ethnique* et *d'identité de couleur*, dont nous avons utilisé la dénomination tirée du langage commun comme catégorie d'approche et par conséquent ne peuvent se lire dans la structure sociale, comme des catégories identitaires "pures", distinctes et quantifiables. C'est de la représentation mentale, que les socio-types tirent leur pertinence, et dans l'idéologisation de la couleur, c'est-à-dire du discours, leur validation.

Ainsi, un individu de phénotype mulâtre pourra avoir une conscience identitaire "*nèg nwè*", tout en étant mulâtre³⁹. Inversement, des nègres, répertoriés comme tels par la société, peuvent s'inscrire dans le socio-type *métis* des "nègres métissés", voire des "mulâtres."⁴⁰ Nous sommes ici au coeur du rapport complexe des alchimies individuelles et des cultures de

³⁹ : L'adage populaire: "*Nèg rich, sé milat; milat pòv sé nèg*" (Un nègre riche est un mulâtre; un mulâtre pauvre est un nègre) n'exprime cependant à notre sens qu'un aspect de la réalité. Au plan social, l'immutabilité de la couleur et des références généalogiques contrarient l'identification parfaite à un autre groupe socio-ethnique.

⁴⁰ : C'est par exemple le cas d'Achille René-Boisneuf, au contraire de Légitimus qui se rattache au socio-type "*nèg nwè*", ce qui, à notre sens, porte un autre éclairage des raisons de leur opposition politique. (Voir nos développements : Chapitres V et VII).

groupes que nous avons caractérisé précédemment en parlant d'anomie des systèmes identitaires antillais.

L'identification de l'individu à un socio-type, comme l'identisation, demeure bien une production du mental, activée par les phénomènes sociaux des milieux. Aussi, au sein d'une même famille, pourrions-nous observer des identifications à des socio-types différents. La lettre du mulâtre Euloge Delphin, intervenant en 1891 dans les colonnes du journal *Le Peuple*, au plus fort de la polémique⁴¹ entre le journal socialiste et *Le Petit Moulén* est remarquable par le témoignage qu'il apporte du vécu et de la conscience de ces phénomènes. Il écrit :

J'ai lu dans le journal *Le Petit Moulén*, numéro de dimanche 3 du courant mois, un article dans lequel l'écrivain pour avilir son sujet, un instituteur nègre, l'attaque par son physique et l'odeur de son corps. L'auteur d'une si singulière bêtise n'est autre qu'un mulâtre. Faut-il qu'il ait bien peu de pudeur et encore moins d'intelligence pour commettre de pareilles maladroites ? N'est-ce pas cracher en l'air que de mépriser le nègre, alors qu'on est nègre soi-même ?

Comme notre "savantas", je suis mulâtre et de plus très clair; jugeant clairement et comprenant plus clairement encore.

Je considère dérisoires et insensés tous ces genres de mépris, car en recherchant l'avilissement du nègre, avec douleur, je constate sur nous le retour de la faute. L'ambition, la prétention de ma pauvre race reconnue hélas trop honteuse, met l'homme de franchise en demeure de lui dire de grossières vérités (...)

Ainsi, un nègre est vil parce qu'il vient généralement d'une vile négresse, il est ignorant parce que nous sommes éclairés; la négresse à son tour est vile, comment ? Par notre naissance forcée, obligée malgré elle de se prostituer à un blanc.

Le petit nègre venant après nous dans ces conditions supporte l'avilissement que notre conception a valu à sa mère.

La pauvre femme de son côté, aimant le jaune de préférence au noir, négligera tout du négriillon pour ne s'attacher qu'à son frère mulâtre.

Il est temps que nous comprenions tous ces faits. Souvent, nous méprisons ces gens dans l'intention de réjouir le blanc; mais de cette réjouissance nous en devenons les jouets. (...)⁴²

Ainsi, les assignations se distribuent comme suit :

- Au socio-type *mulâtre* sont attribués les schèmes de la couleur claire; d'ascendants clairs et libres; du milieu culturel "mulâtre"; de la culture française ou de la culture syncrétique afro-européenne; du milieu de la ville, des bourgs ou de la direction de

⁴¹ : Voir détails au Chapitre V.

⁴² : *Le Peuple*, n°16, 27 & 28 Décembre 1891. (Source : B.N ; Jo.7005)

l'habitation (la maison); de la ruralité hors-habitation (commerce de campagne); de la propriété; de l'instruction ou de la qualification.

- Au socio-type "*nègre métissé*" sont attribués les schèmes des phénotypes intermédiaires; d'ascendants métissés (et donc d'une part d'ascendance blanche) et de la présomption de liberté; du milieu composite; d'une culture syncrétique; du milieu du bourg ou des faubourgs; de la qualification ou de l'encadrement.

- Au socio-type "*nèg nwè*" sont attribués les schèmes du phénotype nègre "bon teint"; d'ascendants uniquement nègres de "sang pur africain", libérés seulement en 1848, par le décret d'abolition de l'esclavage; du milieu ethno-parental nègre, des références culturelles négro-africaines, des milieux de l'habitation, des marges rurales et des faubourgs; des petits métiers, des "nègres d'habitation", cultivateurs, ouvriers agricoles et activités marginales de subsistance.

En somme, la toute dernière classe de la société. Celle qui, au plan de l'imaginaire social, habite ce que Légitimus, qui n'était pas dénué d'un certain sens de la formule, appellera "*le pays noir, ouvrier et prolétarien*"....

*

*

*

III - 2. Du pensé au vécu : "Le pays noir, ouvrier et prolétarien ..." ¹

"La société non seulement définit mais crée la réalité psychologique" nous rappelle Henri Tagfel². C'est dans les conditions d'existence, dans le vécu concret, au plan matériel et moral que se dessinent les contours physiques qui permettent de cerner, au plan de l'incarnation sociale, " le petit peuple noir ".

A - Une misère noire.

Au travers des documents dont nous disposons, - sources statistiques et iconographiques, témoignages d'époque, mémoire populaire, - il apparaît que la condition sociale de la majorité noire n'a que peu évolué depuis l'émancipation. La réalité de la complexification du tissu social et la possibilité d'une certaine ascension sociale individuelle ne contrarient pas cet autre aspect de la réalité qui s'impose à l'observation : celui d'une quasi continuité de l'environnement social pour la grande majorité noire issue de l'esclavage. L'analogie est d'autant plus frappante qu'elle s'inscrit dans le contexte de la fin de la prospérité coloniale. Cette misère, relatée par les contemporains, nous est perceptible dans le cadre de vie et les conditions d'existence.

Le cadre de vie : habitat et logement.

Délimiter strictement les cadres spatio-géographiques du peuple noir serait bien sûr impossible : la ségrégation géographique n'a jamais existé en Guadeloupe comme dans d'autres colonies; tout au contraire, la société coloniale d'habitation s'est toujours singularisée par une proximité, voire un croisement des espaces de vie des groupes socio-ethniques. Les *noirs* sont donc partout : dans l'habitation et sur ses marges, en ville et dans les bourgs comme à leur périphérie. Toutefois, l'on peut clairement reconnaître leur présence majoritaire dans des espaces qui sont, sinon exclusivement leurs, mais du moins où ils impriment la marque physique de leur densité numérique

¹ : *L'Emancipation*, n°123, 1er juillet 1904.

² : Henri Tagfel. "La catégorisation sociale" in Serge Moscovici et alii. *Introduction à la psychologie sociale*. Paris, Larousse Université, 1972, p.242.

comme l'empreinte de leur mode de vie, modelant ainsi une perception sensible de l'existence d'un " pays noir ".

Ce pays noir est celui des campagnes et des faubourgs.

La notion de campagnes recouvre l'ensemble des paysages de la ruralité, les milieux de l'habitation, comme ceux en-dehors de l'habitation, ainsi que les marges forestières, montagneuses, de mangroves ou littorales. A l'habitat concentré, en hameaux ramassés, du pays montagneux de la Basse-Terre, s'oppose l'habitat semi-dispersé des campagnes peuplées de la Grande-Terre. La balance démographique penche en effet nettement en faveur de la Grande-Terre sucrière où, exception faite de la commune de Capesterre³, l'on trouve les campagnes les plus peuplées, notamment sur les territoires des communes du Moule, Sainte-Anne, Gosier et Morne-à-l'eau⁴.

Si les longues bâtisses, semblables à des hangars compartimentés, en maçonnerie, où sont " installées " les familles casées, dominent sur les habitations; ailleurs, c'est l'habitat individuel qui l'emporte. La facture de l'habitat populaire rural est partout assez semblable : cases en pisé de gaulettes, plus rarement en planches, le plus souvent recouvertes de feuilles de cannes, de bananes ou de palmiers. L'habitat populaire nous est décrit en ces termes dans le rapport du médecin de marine Rey :

Les autres travailleurs, noirs ou métis, sont en général mal logés. Excepté sur les grandes habitations, où le propriétaire choisit l'emplacement des cases, partout ailleurs, si le noir est libre de s'en construire une, celle-ci sera établie le plus souvent dans un endroit écarté, près d'un cours d'eau, et entourée d'arbres et de bananiers, qui entretiennent sur le sol une humidité constante. Cette case, construite en planches mal jointes ou avec des gaulettes, n'a pas d'autre plancher que le sol nu; parfois un lit, mais le plus souvent des planches sur deux tréteaux ou une simple natte étendue sur la terre, voilà l'ameublement de la cabane : le hamac, si commode et si hygiénique est peu employé par le noir.

Les cases mesurent en moyenne 4 à 5 mètres de côté et sont divisées en deux pièces; celles-ci séparées l'une de l'autre par un cadre garni d'étoffe, ne présentent, comme ouvertures, que la porte et une petite fenêtre que l'on ferme hermétiquement le soir. C'est là qu'habite pêle-mêle une famille, souvent nombreuse. L'atmosphère intérieure est viciée de plus par la fumée de la cuisine; l'air n'est renouvelé, pendant la nuit, qu'à travers les interstices des planches qui forment la muraille extérieure, ou les intervalles qui séparent celle-ci de la toiture.⁵

³ : Capesterre de Guadeloupe, ainsi appelée pour la distinguer de la commune du même nom, de l'île de Marie-Galante. Aujourd'hui appelée Capesterre -belle eau.

⁴ : Respectivement, 10.241, 9.192, 6.359 et 6.025 habitants, d'après le recensement de 1889. Certainement, surévalués, ces chiffres nous donnent cependant des indications sur la répartition démographique au début de la période étudiée. (Source : ADG; Annuaire de la Guadeloupe, année 1892.)

⁵ : Henri Rey. Etude sur la colonie de la Guadeloupe; topographie médicale, climatologie, démographie. Paris, 1878, p.10.

L'habitat populaire périurbain, pour sa part, n'offre au regard aucune rupture notable avec l'habitat rural. A Pointe-à-Pitre⁶, où l'abolition de l'esclavage, puis surtout l'installation de l'usine d'Arboussier et le développement du port, ont grossi la ville vers l'Est, un maillage de quartiers populaires touche, par le littoral, à la commune du Gosier, et par les mornes de l'arrière-pays, aux campagnes des Abymes. Ces faubourgs qui ont nom Dubouchage, Carénage, Bas-de-la source et Fouillole, présentent un paysage touffu, mi-rural, mi-urbain, de cases accrochées aux mornes, installées de part et d'autre des rubans poudreux de *tuf*⁷ ou plantées sur pilotis dans la mangrove littorale. Là vit un peuple d'ouvriers, d'artisans, de travailleurs occasionnels, de petits métiers et de cultivateurs nouvellement venus à la ville dont les liens avec l'univers rural sont multiples et forts.

Conditions de vie et état sanitaire.

Le vêtement, et spécialement le vêtement féminin, tel qu'il nous est décrit dans les multiples relations d'époque ou apparaît dans l'iconographie, est révélateur aussi bien du dénuement des couches basses de la population que de l'importance de la différence vestimentaire qu'offre au regard une société saturée en marques extérieures de son ordonnance hiérarchique. A la variété, parfois extravagante, des livrées féminines et "tenues traditionnelles"⁸, s'oppose la robe de cotonnade fleurie, simple et droite, prise aux reins par un foulard madras, qui est la *wobakò*⁹ (ou *gaule*), vêtement ordinaire et quotidien de la femme du peuple.

D'une façon plus générale, c'est la vision d'ensemble d'une population dépenaillée qui s'impose; allant pieds nus, simplement habillée d'un vêtement unique, en

⁶ : Avec une population en croissance continue avec l'exode rural, estimée en 1889 à près de 15.000 âmes, Pointe-à-Pitre représente la plus importante concentration démographique du pays.

⁷ : Roche poudreuse calcaire de Grande-Terre, utilisé dans la réfection des routes et chemins.

⁸ : Il s'agit des fameux "costumes créoles", qui présentent une large palette de tenues, robes, coiffes et bijoux, qui ont jadis enchanté (et enchantent encore) le regard étranger. Au-delà de l'imagerie exotique des "doudous créoles", il faut savoir qu'aucun élément de ces tenues n'est neutre. Les nourrices ou gouvernantes (appelées en créole *da* ou *mabo*), les cuisinières, les dames de compagnie (*zanmi*), les jeunes servantes (*ti bo'n*), les couturières (*koutriyèz*), etc ... ont chacune leurs caractéristiques vestimentaires; de même, les jeunes filles célibataires, les promises, les femmes mariées de la société; comme les *dames gabrielles* (prostituées ou femmes légères) possèdent chacune, au revers d'un noeud de foulard, dans le port affecté d'un bijou, les signes distinctifs de leur position. Est-il utile de préciser que bijoux, couleurs de tissu et maquillage s'accordent à la nuance de couleur de peau !

⁹ : Littéralement "robe-à-corps".

grosse toile ou confectionnée dans un tissu de cotonnade rayée évoquant irrésistiblement des tenues de forçats. Il n'est pas rare d'en voir en haillons, ou encore simplement glissés dans un *sac*¹⁰; et parfois on peut apercevoir des enfants pubères, des adultes déjà, déambulant quasiment ou entièrement nus.

La nourriture populaire se compose ordinairement pour une part de produits importés (huiles et salaisons), et pour l'autre des racines et légumes du pays auxquels il faut ajouter les produits de la cueillette, de la pêche et de la chasse, pris directement de la nature.

La ration quotidienne est faite le plus souvent d'un repas unique, pris le midi, à base de féculents, racines farineuses cuites à l'eau ou farine de manioc¹¹, sur lesquels on répand un peu de *graisse*¹², c'est-à-dire une larne d'huile ou une cuillerée de saindoux, et où s'ajoute une once de *chair*¹³, qui peut être du porc ou du boeuf salé, mais qui est le plus souvent de la morue. L'alimentation populaire ne connaît pas les deux repas réguliers qui à cette même époque en France, marque l'amélioration de l'alimentation paysanne. Tout au plus, un petit déjeuner, très léger, de café et farine de manioc est-il absorbé le matin. Par contre, il est d'usage que les travailleurs emportent sur leur lieu de travail, leur *didiko*, collation légère prise vers 10 heures, au milieu de la journée de travail, composée des restes du repas de la veille, ou de racines (patates douces, fruits-à-pain) rôtis sous la terre ou cuits à l'eau. Cette collation, en temps de dèche, remplaçant le repas du midi. Le repas du soir n'est pas formalisé : aboli dans les jours difficiles, il se résume, les jours fastes, des reliefs du midi ou d'une soupe aux légumes dite *soupe grasse*¹⁴, parce que mitonnée avec les abats les moins chers et les plus gras du boeuf. Le dessert, qui existe dans les familles blanches et mulâtres des couches supérieures¹⁵, est absent du repas populaire.

¹⁰ : Sorte de pagne grossier, pris aux reins et tombant droit jusqu'aux genoux; il était cousu dans des sacs de jute récupérés des maisons de commerce, d'où son nom.

¹¹ : Notons toutefois que le riz, dit *riz indien*, introduit avec l'immigration indienne, commence à cette époque à prendre place dans l'alimentation de base de la population noire.

¹² : Terme créole désignant tout lipide. Le mot participe également du niveau de continuum lexical créole / français local.

¹³ : idem. Contrairement au français standard, le terme en créole comme en français local, désigne aussi bien le poisson que la viande.

¹⁴ : idem.

¹⁵ : Les entremets et desserts antillais : sorbets, flans, blanc-mangers (sorte de flan au coco), pâtisseries et gâteaux divers dont parlent les traditions culinaires sont en réalité consommés et connus, dans des couches délimitées de la population, celles qui les consomment (couches supérieures et moyennes) et celles qui les confectionnent (servantes, cuisinières). Au-delà de ces milieux urbains et des strates rurales supérieures, on ne connaît guère que les fruits frais et les *douceurs* populaires confectionnées à partir du

La nourriture ordinaire de la population noire est peu carnée. Si le long du littoral, près des hameaux de pêcheurs, le poisson vient enrichir l'ordinaire¹⁶, la viande fraîche est quasiment absente de l'alimentation courante. Il existe bien dans tous les foyers populaires, ruraux et périurbains, un petit élevage domestique de volaille, de porcs créoles ou de lapins. Mais cette *chair* n'est consommée que très exceptionnellement, les jours de fête, à la Noël, lors de mariages ou de baptêmes. Il en est de même pour la viande de boeuf. Les troupeaux sont rares. La possession d'un petit cheptel, ou même d'une ou deux têtes de bétail, marque toujours le signe d'une certaine échappée à la condition misérable du commun. Le bétail représente avant tout une réserve de numéraire, non une chair destinée à l'autoconsommation; aussi le boeuf n'est abattu que dans les grandes occasions (coups durs, imprévus financiers suite à maladies ou décès, fêtes exceptionnelles).

On est bien loin des débauches de nourritures décrites dans les relations de festivités antillaises, des milieux blancs et mulâtres favorisés¹⁷. Le rapport du petit peuple à la nourriture quotidienne est un rapport difficile, souvent douloureux, de parcimonie et de débrouillardise mêlées. La majorité noire ignorant jusqu'au nom de ces recettes et plats consommés dans les couches supérieures de la société, dont nous avons une idée dans les menus de banquets et fêtes publiés dans la presse¹⁸.

La ration calorifique et l'apport protéique sont qualitativement et quantitativement nettement insuffisants. D'où les déficiences, avitaminoses, parasitoses constatées dans les rapports médicaux¹⁹ qui maintiennent la population dans un état de grande vulnérabilité. L'insuffisance de l'ordinaire est renforcée par la structure de la consommation : la plupart des produits de base consommés est importée et doit donc être achetée chez les petits boutiquiers. Leur consommation dépend d'une part des

sucre brut ou des mélasses : les *bonbon-siwo* (gâteaux de mélasse), *grabyo* (coco râpé et sucre brut), *kilibibi* (maïs pilé avec du sucre, enveloppé de feuilles puis rôti sous la cendre), etc... Précisons que ces douceurs sont alors consommées préférentiellement des enfants et jouent plus le rôle d'apports calorifiques en sucre, et de substituts aux repas que de desserts, qui s'ajouteraient au repas principal.

¹⁶ : D'où l'importance de la fonction sociale des pêcheurs, autour desquels se tisse tout un réseau de relations de protections, de solidarité et d'échanges.

¹⁷ : Le Dr Corre décrit ainsi les gâteaux monumentaux, l'étalement des sucreries, les dépenses extravagantes faites pour les premières communions. (cf. *Nos créoles* (op.cit)) Ce trait culturel, qui a d'ailleurs subsisté jusqu'aux années récentes, est authentique. Précisons seulement qu'il était limité aux cadres sociaux concernés.

¹⁸ : Une étude systématique reste à faire. Que dire des significations cachées de ces intitulés culinaires relevés dans les menus d'époque, comme le *court-bouillon mulâtre* (plat cuisiné de poulet et de bananes vertes) !

¹⁹ : Voir Henri Rey. (op.cit.)

disponibilités en numéraire des ménages et d'autre part du niveau des prix. La crise sucrière et la baisse des salaires qui lui fut consécutive, conjuguée à l'élévation du change, aggravent donc la situation alimentaire au tournant du siècle. La population connaît la malnutrition et la sous-alimentation d'autant que la mutation structurelle du monde rural, décrite dans le chapitre premier, développe la monétarisation des échanges. Certains produits de subsistance, autrefois obtenus aisément, voire gratuitement²⁰, deviennent chers. Si la sous-alimentation chronique ne dégénère pas en disettes ou famines, ce n'est que grâce aux denrées du jardin (tubercules, pois...), aux ressources naturelles cueillies dans les lisières et sur les "terres du blanc" (fruits-à-pain, goyave, mangues, ...), à l'apport de la pêche (à la mer, en rivière, ravines et mares) et de la chasse (crabes, gibiers, ...) qui fournissent le complément de nourriture indispensable à la subsistance familiale²¹.

L'état sanitaire général de la population nous est assez bien connu grâce aux rapports médicaux et aux états dressés par les hospices et maisons de charité. Au nombre des maladies endémiques les plus courantes, les fièvres paludéennes qui sévissent dans la région de Pointe-à-Pitre et sur la Grande-Terre, mortelles dans 29 à 44 % des cas, et la dysenterie amibienne qui touche surtout la Basse-Terre, et particulièrement les régions situées en aval des cours d'eau. Bien que réputée plus saine que la Grande-Terre, la Basse-Terre connaît elle aussi les nombreuses parasitoses tropicales qui affaiblissent ordinairement toute la population²² ou qui éprouvent plus sérieusement les organismes en développant des pathologies plus graves comme les hépatites, la "colique sèche"²³, ou "l'éléphantiasis"²⁴.

Tous les rapports d'époque notent par ailleurs la forte progression de l'alcoolisme. Le développement des distilleries au tournant du siècle a saturé le marché local en alcool de canne. En 1901, le rapport Cassagnou évalue à 7,5 litres de rhum la consommation annuelle par tête et recense dans le pays une moyenne d'un débit d'alcool

²⁰ : C'est par exemple le cas du *gros sirop* (mélasse) d'un appoint non négligeable en saccharose. Dans les premiers numéros du *Peuple*, nous avons relevé des commentaires nostalgiques du temps de l'habitation où le travailleur pouvait être payé en nature, en sirop de canne par exemple.

²¹ : Là encore, les sources attestent que la misère touche plus durement le pays sucrier que la Basse-Terre. Le conseiller général Dorval, originaire de cette région se dira choqué d'avoir vu en Grande-Terre des dizaines de familles, pères, mères et enfants confondus, descendus dans les canaux et embouchures, s'escrimer à prendre au panier des *pisyèt* (alevins) qui devaient constituer leur ordinaire.

²² : Par exemple les parasites intestinaux.

²³ : Intoxication saturnine.

²⁴ : Maladie spécifique des milieux tropicaux caractérisée par une détérioration des tissus adipeux qui entraîne des déformations monstrueuses des jambes.

pour 679 habitants²⁵. La consommation de rhum se développe donc, autant comme substitut nutritionnel que comme refuge illusoire à la misère sociale et morale. Corollaire de cette augmentation de la consommation, les hospices et maisons de bienfaisance hébergent un nombre de plus en plus important d'individus des deux sexes frappés de démence alcoolique.

La conséquence d'une situation sanitaire aussi peu reluisante est une mortalité élevée. Au tournant du siècle, la croissance démographique est nulle : les naissances n'équilibrent qu'à peine les décès. Les familles guadeloupéennes, contrairement à une légende bien établie, comportent peu d'enfants. Le tableau ci-dessous, établi à partir des données corrigées par le statisticien Jean-Pierre Guengant, illustre la faiblesse de l'excédent démographique :

| Années | Population moyenne | Naissances | Décès | Taux d'accrois. naturel |
|------------|--------------------|------------|-------|-------------------------|
| 1880-1884 | 147.930 | 4.158 | 4.395 | - 0,238 |
| 1885- 1889 | 149.482 | 4.176 | 4.084 | 0,093 |
| 1890-1894 | 149.417 | 3.945 | 3.460 | 0,486 |
| 1895-1899 | 151.662 | 3.965 | 3.474 | 0,491 |
| 1900-1904 | 152.109 | 3.925 | 3.929 | - 0,04 |
| 1905-1909 | 150.975 | 4.116 | 3.883 | 0,232 |

Ce n'est qu'après 1900, qu'une baisse légère de la mortalité infantile entraîne un léger frémissement démographique. Il faut attendre les années 1920 pour qu'il se dégage un accroissement naturel encore faible puisqu'il n'excèdera pas 1%.

Travail, salaires et revenus.

Les salaires, en particulier les salaires agricoles, chutent avec la crise en moyenne de 50 %, pour plafonner autour de 1 F. dans les années de la fin du siècle. Nous n'avons pu disposer de séries suffisantes pour les années 1890, mais les salaires recueillis

²⁵ : Cité par Raymond Boutin. "La violence en Guadeloupe au XIXème siècle". Caré n°13; Février 1988.

* : Chiffres inédits communiqués par R. Boutin.

rétrospectivement par le conseiller Salinières, dans son rapport d'enquête sur la grève de 1910, donnent les chiffres suivants pour l'année 1902 :

| Catégories de travailleurs | Prix en Grande-Terre | Prix en Basse-Terre |
|---------------------------------|----------------------------------|----------------------|
| Gens casés | 0,80 F | 0,80 F |
| Mestry (commandeur) | <i>Prix laissé à l'option de</i> | <i>chaque centre</i> |
| Laboureurs | 1,50 F | 1,25 F |
| Charretiers | 1,25 F | 1,25 F |
| Hommes d'instruments | 1,25 F | 1, 10 F |
| Valets de charrue | 0,50 F à 1 F | 0,50 F à 1 F |
| Valets de charrette | 1 F | 1 F |
| Gardiens de troupeaux chefs | 1 F | 1 F |
| Aides gardeurs | 0,50 F à 1 F | 0,50 F à 1 F |
| Palefreniers | 1, 25 F | 1, 25 F |
| Faucheurs | 1,25 F | 1, 25 F |
| Hommes aux piquois casés ou non | 1 F | 1 F |

TARIF UNIFORME DU PRIX DU TRAVAIL AGRICOLE APPLIQUE A PARTIR DE SEPTEMBRE 1902

Source : d'après Rapport Salinières²⁶.

Cette même année 1902, toujours selon l'enquête de terrain du conseiller Salinières, la dépense quotidienne pour la nourriture revient en moyenne à :

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| 1 demi-pot de riz | 0, 40 F |
| 1 demi-livre de morue | 0, 30 à 0,35 F |
| Graisse et épices | 0, 20 F |
| Petit déjeuner du matin | 0, 25 F à 0,30 F |
| Dessert (pain, sirop) | 0, 15 F ²⁷ |

Soit une dépense alimentaire absorbant largement le salaire quotidien. L'insuffisance des salaires agricoles est manifeste. Aussi, la paye fonctionne comme revenu d'appoint, pour assurer le numéraire, mais n'est pas l'unique source du revenu familial. Dans les faits, la *pluriactivité* pallie l'insuffisance des revenus tirés du travail de

²⁶ : Rapport Salinières. Origines et causes du mouvement gréviste de février 1910; les petits planteurs: réclamations et incidents divers. Basse-Terre; Imprimerie du Gouvernement. 1910.

²⁷ : ibidem.

l'habitation. Aussi, la durée du temps de travail comme les conditions du travail s'avèrent-ils dans la pratique aussi, sinon plus, importants que le niveau du salaire.

En effet, le travail salarié agricole en Guadeloupe est alors si particulier qu'il convient d'en préciser les modalités. Le travail sur l'habitation est ordinairement comptabilisé et payé *par quinzaine*, mais cette durée est aléatoire. On doit en réalité compter, pour la main d'oeuvre extérieure, trois jours pleins par semaine, généralement le mercredi, le jeudi et le vendredi; la deuxième semaine étant la plus productive. La durée nominale de la journée de travail varie en moyenne de 11 à 12 heures; mais ce temps est rarement effectué dans sa totalité. Le salarié agricole ayant accompli l'équivalent d'une demi-journée de travail (en moyenne de 6 heures du matin à midi) et ayant gagné " sa journée ", s'occupe le reste du temps de son jardin, de ses animaux et vaque à des occupations propres à lui assurer des revenus complémentaires.

On comprend alors les interprétations très contrastées auxquelles la situation du travail agricole aux Antilles a donné lieu. D'un côté, usiniers, cadres agricoles et inspecteurs coloniaux fulminent dans leurs rapports contre le caractère aléatoire du travail, "l'indolence", " la fainéantise", " le peu d'âpreté au gain " du travailleur antillais " ... *qui s'arrête de travailler aussitôt qu'il a gagné sa subsistance* "²⁸. Les inspecteurs des colonies en particulier y voient volontiers une conséquence fort regrettable de l'instauration du travail libre dans la colonie et l'une des causes des faibles productivités agricoles. En retour, les commentaires dont nous disposons sur la situation sociale, même émanant de sources opposées, nous convainquent que la surexploitation et la dureté des conditions de travail des salariés agricoles, dans le secteur sucrier en particulier, sont loin d'être une légende.

En fait, travail salarié et travail autonome se combinent dans une même réalité sociale : les travailleurs agricoles vivent des journées de travail dures, longues et éprouvantes même s'ils ont soin, quand ils en ont l'opportunité, d'en faire le moins possible sur " *les terres du blanc* ", pour travailler pour leur compte, dès lors que le minimum numéraire nécessaire est assuré. Ainsi, pour les usiniers et propriétaires d'habitation, le problème d'une main-d'oeuvre abondante à faible coût, malgré le recours à l'immigration indienne et au casement sur l'habitation, reste entier. Ceux-ci ont alors

²⁸ : Voir Anonyme. La propriété, le travail, les travailleurs à la Guadeloupe. Paris, 1879. & Pierre Bernissant. Etude sur le régime agricole des Antilles françaises. Paris, 1916; *et aussi* Rapports d'inspection des colonies.

recours à tous les artifices, aux pratiques les plus contraignantes, à l'exploitation la plus absolue évoquant directement les rapports coercitifs du temps proche de l'esclavage.²⁹

Certes le travailleur libre, à l'exception des *gens casés* et des travailleurs sous contrat, immigrés pour la plupart, garde alors la possibilité de ne pas se présenter sur l'habitation et de chercher ailleurs travail et revenus. Mais souvent lié à l'usine (ou à l'habitation) dont il est colon ou planteur, il lui est impossible de refuser longtemps les conditions de travail qui lui sont imposées. Par ailleurs, l'absence d'un tissu économique au-delà de la canne, la structure même d'une économie excentrée, et à faible niveau d'autoconsommation, font que toute sortie de ce système salarié à relents semi-esclavagistes est impossible. La raison autant que la force de l'habitude lui commande alors de trouver un *modus vivendi* entre le travail de l'habitation et ses activités annexes³⁰.

Ainsi, travail salarié et travail indépendant se complètent et s'annihilent à la fois. Il demeure qu'autour de la question des revenus du travail, se situe l'enjeu du "facteur travail", véritable point nodal d'une lutte de classes³¹ féroce qui tend à s'accroître dans le pays sucrier en crise.

En ville, l'un des principaux problèmes du travail, est la concurrence faite à la main-d'oeuvre ouvrière par les manoeuvres sans qualification particulière venus des campagnes. Ces derniers sont employés à bas prix par les entrepreneurs de la ville, ce qui provoque une chute du prix du travail ouvrier. Nous relevons ainsi dans le numéro du 13 février 1886 du journal *Le Progrès* une intervention d'une délégation des ouvriers de

²⁹ : Outre, les moyens légaux (immigration, colonage partiaire, utilisation ponctuelle de main-d'oeuvre en provenance des îles anglophones voisines, casement, etc...) qui se conciliaient avec la législation du travail en vigueur, les usiniers disposaient d'un arsenal impressionnant de mesures pour contraindre les ouvriers à "prendre le travail de l'habitation" au prix et conditions voulues. Citons entre autres, la pratique des *townblacks*, les retenues sur salaires de quinzaine en fonction du nombre de journées effectivement effectuées, le remplacement du travail à la journée par le travail à la tâche, la fixation de tâches impossibles à effectuer en une seule journée, l'abattage des arbres fruitiers et arbres à pain des terres d'habitation, l'empoisonnement des crabes de terre, etc...

³⁰ : Nous touchons à un des problèmes de fond de l'organisation socio-économique des Antilles et aux obstacles structurels au développement. Mme Diman-Anténor, économiste statisticienne à l'Insee-Guadeloupe évoque cette question dans un article récent. Elle écrit : "(...) *En d'autres termes, qu'il soit esclave, «gens casé», colon partiaire, petit planteur, le travailleur ne doit sa survie qu'à l'exercice d'une autre activité. Il travaille en général très dur mais son activité principale ne suffit pas à la reproduction de sa force de travail. Il est en sous-emploi ... mais n'en a pas conscience. Et pour cause ! Sa journée dans son activité principale est déjà fort longue. Son sous-emploi est «invisible». Sa pluriactivité est de subsistance : elle s'intègre aussi dans la culture et les comportements antillais face au travail.*" (Cf. "Ainsi naquit le chômage ... puis il se développa" in *Antiane-Eco*; n°28; Avril 1995; Insee Antilles-Guyane, p.5).

³¹ : Nous entendons ici ce terme dans son acception la plus commune.

Pointe-à-Pitre, par voie de pétition, auprès du Conseil municipal de la ville pour obtenir l'expulsion des ouvriers en provenance des colonies étrangères, et réclamer une taxation spéciale sur les travaux effectués par les bras venus des communes ou même des quartiers suburbains de la ville. Par ailleurs, la pétition incriminait des entrepreneurs faisant partie du conseil municipal ...

(...) qui prennent des adjudications tantôt en leurs noms propres, tantôt au nom de tiers, derrière qui ils se dissimulent ou même qui réussissent à traiter de gré à gré.

D'une part donc, ces entrepreneurs conseillers municipaux font une véritable concurrence aux autres entrepreneurs de la ville. D'autre part, ces ouvriers des autres communes n'ont pas de famille en ville; ils peuvent s'entasser un certain nombre dans un local réduit; ceux qui viennent des campagnes voisines de la ville peuvent descendre, le matin, portant sous leurs bras leurs aliments cueillis dans leur propre jardin et cuits d'avance chez eux. Ils remontent, le soir, avec leur gain, sans avoir eu besoin de rien dépenser en ville, aussi peu utiles au commerce de détail qu'ils sont nuisibles au travail et au salaire de la ville.³²

B - La condition culturelle et morale.

L'instruction.

L'instruction publique, est, on l'a vu, ouverte en droit aux masses noires très tôt. Mais les effets de l'alphabétisation méritent d'être fortement nuancés.

Selon un rapport du Gouverneur, en date de 1887, seuls 3/5^e des enfants en l'âge de l'être sont effectivement scolarisés. La raison en est d'une part l'âge scolaire tardif, autour de 12 ans, et d'autre part, le fort absentéisme des enfants : seuls 20 % des enfants inscrits fréquenteraient régulièrement l'école.³³ En 1890, un rapport de l'inspecteur primaire estime que plus de 14.000 des 25.000 enfants d'âge scolaire ne reçoivent aucune instruction. Le début du siècle n'apporte aucune amélioration. On estime le taux de scolarisation à 50 %. L'insuffisance des locaux, l'entrée de plus en plus tardive dans la vie scolaire d'enfants dont la participation à la subsistance familiale s'avère de plus en

³² : " Au conseil municipal de la Pointe-à-Pitre", *Le Progrès*, 13 février 1886. (Source : ADG; 2 Mi 10). Le Conseil municipal, dont on nous précise qu'il délibéra, "devant un auditoire fort nombreux (qui débordait des places réservées au public)" proposa de séparer les adjudications des gros travaux en plusieurs parts de marché.

³³ : Voir Antoine Abou. Un siècle de scolarisation à la Guadeloupe (1848-1948). Th.3^e cy. Paris V, 1983.

plus indispensable, l'indigence des parents, auraient contribué à réduire l'alphabétisation des enfants.

Au niveau du secondaire, le lycée Carnot inauguré en 1883 est ouvert à tous, donc à la population noire. Mais sa conception ouvertement élitiste et le coût élevé des frais d'internat écarte d'emblée la majorité noire des enfants du primaire de l'instruction secondaire. En 1880, la commission Garraud, chargée de proposer une organisation pour le futur lycée avait en effet précisé la conception qui devait présider à l'entrée dans le cycle secondaire :

L'instruction secondaire ne s'adresse pas à la partie la plus nombreuse de la population, mais seulement à celle qui peut faire des sacrifices pour l'éducation de ses enfants, sauf, bien entendu, quelques rares exceptions, basées sur des services particuliers rendus au pays ou sur des aptitudes hors-ligne que l'intérêt général commande d'encourager.

Elle n'est ni donc gratuite, ni obligatoire mais libre et payée par ceux qui en profitent.³⁴

De fait, les "noirs" issus des couches populaires sont très minoritaires parmi les élèves du lycée. En 1905, soit plus de 20 ans après l'ouverture d'un enseignement secondaire laïc et public, une estimation statistique évalue la composition ethnique des lycéens à 43 % blanche, 52 % "mulâtre" et seulement 4 % "noire".³⁵

Ainsi, malgré les lois scolaires et la volonté du Conseil général qui dépense en moyenne deux fois plus que ses homologues de l'hexagone pour l'école, l'instruction est dans les faits peu répandue : illétrisme et analphabétisme sont aussi le lot du pays noir.

Loisirs, vie culturelle et communautaire.

Il est plus difficile de rendre compte de la vie quotidienne non matérielle du petit peuple. Les relations et récits qui nous présentent des aspects de la vie populaire privilégient en général le regard exotique. Une véritable histoire culturelle, envisageable par le recouplement des sources écrites et le traitement de la mémoire, reste à faire. Nous nous contenterons ici de tracer à grands traits les caractères de la vie culturelle de la population noire pouvant présenter un intérêt direct pour notre problématique.

Les contours culturels sont assez nettement délimités entre la masse noire, principalement rurale, et les autres couches de la population. Même les loisirs semblent

³⁴ : ibidem, p.260.

³⁵ : ibidem.

diviser aussi sûrement que la condition sociale une population entre ce que sont les amusements "à la manière des nègres" (jeux populaires de société dans les arrière-boutiques de campagne : cartes, domino, *ika*³⁶ ou *wari*³⁷, " bamboulas "³⁸, veillées³⁹,...) et les loisirs "civilisés" (bals et concerts,...) dont la fréquentation se décline, selon la couleur : bals blancs, bals mulâtres ne peuvent être assimilés aux bals publics populaires du samedi soir dans les faubourgs où se jouent les biguines mais qui restent malgré tout le privilège des nègres de la ville, domestiques ou ouvriers; car les servantes ...

(...) ont leur dignité; elles ne vont point dans les bamboulas nocturnes s'enivrer de tafia, tandis que le tambour bat sourdement la danse lascive et grossière qui met les sens en délire.⁴⁰

Peu de loisirs unissent; on notera les combats de coqs où se retrouvent les hommes de différentes origines :

(...) Il n'est plus question de race ni de peau, dans le *pit*⁴¹. Ils se rencontrent tous là, le blanc, l'homme de couleur, le noir, secoués de la même fièvre, anxieux et frénétiques, ayant sur leur figure ravagée cette angoisse mortelle du jeu (...)⁴²

Mais les lieux sociaux ordinaires épousent généralement la différenciation socio-raciale : à l'église catholique dont la foi est partagée par toute la population, les premiers bancs restent réservés aux notables blancs, puis viennent les bancs mulâtres, les nègres restant habituellement debout près de la porte.

Par ailleurs la dynamique des milieux, que nous avons précédemment reconnue, active les solidarités sociales à l'intérieur des groupes. S'agissant de la population noire des campagnes et des faubourgs, l'on peut observer de fortes solidarités :

³⁶ : Sorte de jeu de croquet.

³⁷ : Il s'agit de ce jeu de comput (awélé) connu dans toute l'Afrique de l'ouest, dans lequel les joueurs doivent remplir des cases successives. Notons que le terme africain ancien s'est conservé dans le vocabulaire créole.

³⁸ : Le terme vient de la période esclavagiste, où il désignait au sens strict le tambour et de façon plus extensive les musiques et danses négro-africaines. Le mot *boula* a continué de désigner, en langue créole, le tambour qui donne le rythme de base.

³⁹ : Les veillées apparaissent comme l'un des instants forts de la socialisation. On distinguera les veillées mortuaires, qui comprennent un rituel spécifique, des veillées ordinaires où petits et grands se retrouvent dans des rassemblements nocturnes autour de contes, récits, blagues.

⁴⁰ : Monchoisy. *Les Antilles françaises en 1893 ...* (op.cit.). p.444.

⁴¹ : Arène de combats de coqs.

⁴² : *ibidem*. p.446.

D'abord dans la relation ordinaire quotidienne : se tissent autour de la parentèle, du voisinage, des connaissances, des réseaux d'assistance et de protection mutuelle. Le fait est suffisamment visible pour être noté en ces termes par l'observateur de passage :

Si fort est le lien qui unit les familles les moins légitimes, que personne ne meurt de faim aux Antilles. Les plus misérables savent prendre sur leur nécessaire, partager les fruits et le mince morceau de morue avec leurs frères et leurs amis. Dans ce pays où tant de malheureux enfants n'ont point de père, ils ont au moins deux mères, la mère naturelle et la marraine, la marraine dont la tendresse est des plus actives et pour qui les engagements prescrits par le rite sont aussi sacrés et aussi impérieux que les obligations du sang.⁴³

Au-delà du regard en quête de mœurs exotiques, l'on perçoit l'effective réalité d'une population qui inscrit sa vie quotidienne et sa relation avec autrui dans une logique de la survie et de la subsistance. La relation passe par un rapport horizontal d'assistance et de solidarité. On notera par ailleurs que c'est l'ancien substrat africain, passé au moule de la société servile, qui imprègne fortement, de façon assez évidente, toute la culture comportementale qui sous-tend la conception et le vécu de ces réseaux solidaires.⁴⁴

Ensuite, dans l'existence de systèmes de solidarité ponctuelles : c'est-à-dire les formes de solidarité organisée qui naissent périodiquement autour d'un événement fort, puis se dissolvent. Nous évoquerons seulement, la pratique du *koudmen*⁴⁵, ou mise en commun de la force de travail d'un quartier au service d'une seule famille, lors des gros travaux qui nécessitent la mobilisation d'une main d'oeuvre plus large que la main-d'oeuvre familiale : défrichements, récoltes, construction de case, ou autres travaux collectifs. Citons encore la pratique, plus circonscrite à la parentèle, du *chitou*⁴⁶, sorte de caisse de solidarité où les cotisants s'efforcent de verser dans la caisse commune, une cotisation faible mais fixe et régulière, dont, à tour de rôle, en fonction des projets de chacun, ils touchent la cagnotte.

⁴³ : *ibidem*, p.442

⁴⁴ : On le vérifie, outre les systèmes de parenté, dans les rites accomplis autour de la naissance, de la mort, la perception de l'au-delà et du monde des esprits, les processus de socialisation des enfants, les usages (politesse, échanges) etc ... Pour passionnantes que soient ces questions, on s'écarterait ici de notre propos, à vouloir les approfondir. On se référera entre autres aux synthèses sur la dynamique des populations et la dynamique des cultures. Cf, *Historial Antillais*, Volume 1, éditions Dajani.

⁴⁵ : C'est le terme créole aujourd'hui en usage, transcription manifeste du français "coup de main". Nous ne sommes pas sûr que cette pratique fut appelée autrefois ainsi. Sur l'île de Marie-Galante, on utilise, encore aujourd'hui, le terme plus ancien de *konvwa* (Haiti = *koumbit*).

⁴⁶ : Cette pratique mutualiste, encore très vivante en Afrique de l'Ouest où elle représente une part importante de l'épargne populaire et du capital à investir, se retrouve dans la plupart des sociétés afro-américaines. Appelée *esusu* en Yoruba, on la retrouve également en Martinique, où cette pratique est encore très vivace, sous l'appellation à peine dérivée de *susu*.

Enfin, les systèmes de solidarité organisée, à caractère permanent, s'observent dans l'existence de " sociétés fraternelles", formes associatives regroupant les membres d'une même profession (servantes, cuisinières, etc ...), ou d'un même lieu dans un but festif (sociétés de *quadrille*⁴⁷) ou autre. Ces *sociétés*, extrêmement vivaces en Guadeloupe, mais dont il serait difficile de préciser le chiffre, puisque non formellement déclarées, s'apparentent aux *confréries noires* de l'époque esclavagiste:

Formes embryonnaires d'organisation collective d'entraide et d'assistance mutuelle, elles émergeaient de l'habitation et pouvaient s'étendre sur plusieurs. Parties sans doute des nations africaines de l'habitation, elles se sont prolongées dans la phase de créolisation des esclaves, selon un processus qui nous est encore peu connu sous la forme de réseaux, d'associations fraternelles organisées le plus souvent autour d'une personnalité forte, le plus souvent féminine, appelée *la reine*. Chaque société avait un nom : *Violets, Grenats, la Rose* ..., ses symboles et ses couleurs propres, ses affidés, ses fêtes, ses rites d'initiation, sa hiérarchie interne. (...)

Plus concrètement, elles servaient, outre de réseaux solidaires pour faire face sur l'habitation à des injustices ou à d'éventuelles exactions, à organiser le soutien moral et financier d'une famille en cas de décès. La société se chargeait des funérailles, mais organisait aussi les fêtes du groupe. Embryon organisé des formes de résistance passive, elles pouvaient également être actives dans la contestation de l'ordre esclavagiste; ce qui explique que, bien que tolérées, elles pouvaient être périodiquement réprimées ou interdites.⁴⁸

Dans ces organisations, le rôle des femmes est prédominant. Elles sont les " reines "⁴⁹, nomment le "roi", quand il y en a un, désignent celle qui doit leur succéder, lui transmettent leurs pouvoirs lors d'une cérémonie initiatique, organisent la vie de *la société* et les actions solidaires, ordonnent la vie collective, règlent les conflits, et surtout prennent une part essentielle au déroulement des élections. Et c'est encore Monchoisy qui, ayant assisté à des consultations électorales, raconte :

Une tournée à la place (le marché) vaut mieux ici qu'une réunion publique. Il faut avoir les femmes pour soi. Ce sont elles, les brunes filles, énergiques et fières, et passionnées qui donnent la popularité et la reprennent; ce sont elles qui composent et qui chantent ces couplets créoles au rythme étrange et berceur, élogieux ou satiriques, improvisés au jour le jour à propos de tout et de tous; ce sont elles que l'on voit le lendemain de la bataille électorale, manifester en

⁴⁷ : Danse populaire paysanne, très inspirée des danses collectives provinciales françaises.

⁴⁸ : Jean-Pierre Sainton . " Aux origines du mouvement syndical guadeloupéen (1889-1912)", *Etudes guadeloupéennes*. AGRE, janvier 1995. Notons que le système des confréries noires se retrouve sous différentes formes (sociétés secrètes ou religieuses) dans la plupart des îles de l'aire culturelle afro-américaine. Concernant la Guadeloupe et la Martinique, leur présence est attestée dans de nombreux témoignages, pour la période nous concernant. Malheureusement, bien que leur existence ait pu être justement perçue comme la source d'inspiration des premières organisations syndicales antillaises (cf; travaux de Cécile Celma), il faut regretter qu'elles n'aient fait à ce jour l'objet d'aucune étude systématique approfondie.

⁴⁹ : Il existe encore actuellement des chants où subsistent des paroles saluant, dans le cercle des danseurs, l'arrivée de la reine : "*Larè'n rivé ...*" (la reine est là).

une troupe gaie, drapeaux en tête, parées de leurs robes flottantes aux couleurs les plus vives et coiffées de leurs plus beaux madras où domine le jaune d'or qui leur sied si bien.⁵⁰

A partir de la loi sur les syndicats et associations professionnelles, dite loi du 21 mars 1884, de nouvelles formes d'organisations solidaires voient le jour. Cette loi, applicable en son article 10, qui en excluait toutefois du bénéfice la main-d'oeuvre immigrée, promulguée immédiatement en Guadeloupe par arrêté du Gouverneur du 29 avril de la même année, ouvrait en effet la possibilité légale de se constituer en association professionnelle⁵¹. Cette nouvelle ouverture du système juridico-politique, est vite connue et accueillie favorablement des milieux politiques de couleur, puisqu'on en trouve mention dans la presse; mais ce n'est que cinq années plus tard, le 22 janvier 1889, dans *la maison* de l'habitation Monrepos, sise sur le territoire de la commune du Lamentin, que se réunissent 37 colons partiaires et petits propriétaires. L'initiative en revenait au conseiller général du canton, Eugène Sébastien qui, après avoir salué l'opportunité offerte par loi de 1884, avait en ces termes introduit la réunion :

Depuis trois ans, le pays traverse une crise économique sans exemple. Notre principale denrée, le sucre, est avilie; par suite le travail manque, le salaire subit cette grande loi de l'offre et de la demande. La misère sera bientôt à son comble. La population laborieuse de nos campagnes sera bientôt atteinte.⁵²

De la note adressée, pour information et des statuts adoptés, il ressort que le syndicat nouvellement créé, et qui s'intitule *société*, s'adresse aux colons et petits planteurs de canne de la zone. Il espère les pousser à la culture des denrées secondaires. Il envisage de mettre sur pied un système d'échange de journées de travail (payées 2 F la journée) et d'organiser des équipes de travail pour la grande propriété. Il projette de dégager des crédits pour monter une forme de coopérative d'instruments agricoles, d'engrais et de boeufs de labour ainsi que pour l'organisation d'une caisse de secours. Il prévoit encore de créer, avec l'aide de l'Administration, une distillerie. Enfin, l'accent était mis sur la fonction morale de l'association et la "bonne moralité" des participants. Comme lors de l'entrée dans une *société*, les nouveaux adhérents doivent être parrainés.⁵³

⁵⁰ : Monchoisy. *Les Antilles françaises en 1893 ...* (op.cit). p.439

⁵¹ : C'est, assez singulièrement les usiniers qui constituent le tout premier syndicat guadeloupéen. *Le Syndicat des fabricants de sucre* est déclaré le 18 Juin 1887.

⁵² : *Statuts de la Société des travailleurs et petits planteurs du Lamentin*. (Sources : CAOM; Série Géo Gua. Cart-108 / dos-760 & - ADG -1 Mi 58).

⁵³ : Cf; source : *ibidem*

On l'aura constaté, le nom, aussi bien que les finalités et les modalités de ce tout premier syndicat de travailleurs tenaient davantage des *sociétés* traditionnelles ou des mutuelles que des associations professionnelles telles que l'envisageait la loi de 1884.

Ainsi, le "pays noir" tire-t-il sa réalité de cette consistance diffuse qui modèle à la Guadeloupe une physionomie anthropologique et sociale à l'image de sa composante majoritaire.

*

*

*

- CHAPITRE IV -

" TOUT LE MONDE ICI EST REPUBLICAIN ..."¹

C'est le constat fait, en 1886, par le gouverneur Laugier dans la correspondance qu'il adresse à son ministère. C'est dire combien le recours aux valeurs républicaines lui parut relever de l'unanimité idéologique, unanimité qu'il ressentait d'ailleurs plus apparente que réelle, puisque dans ce même rapport, le Gouverneur distinguait tout de même bien des nuances au sein du Conseil général². Ce constat nous introduit cependant à l'une des données structurantes du politique en Guadeloupe : la référence, sinon commune du moins largement dominante, à la République et à ses valeurs, référence qui n'apparaît pas seulement comme l'option politique d'une majorité, non plus qu'un consensus, mais comme une donnée constitutive de l'expression politique.

En effet, le champ politique ouvert en 1848, étouffé sous le Second Empire, mais rétabli dès 1871, a été, dès sa constitution confondu avec l'institution républicaine. L'expression politique qui en découla ne put qu'être républicaine. Au plan abstrait, on assisterait là au triomphe d'une notion idéale, à la victoire de l'idée républicaine en son essentialité même. Or l'égalité civile et politique qui en résulta n'effaçait pas pour autant l'origine servile, - ou le souvenir de la condition servile - qui était l'état originel de la majorité politique. Ce hiatus a déterminé la structure et le fonctionnement du champ politique : la République ne plane pas, impavide au-dessus de la société de couleur; elle s'inscrit dans son cours historique; elle revêt une couleur, celle de la majorité du corps politique, et cette donnée de base détermine la culture politique locale.

1848 n'apparaît plus alors seulement comme une rupture dans l'organisation juridique, mais comme un *fait politique majeur*, riche d'implications concrètes dans les

¹ : *Correspondance Gouverneur à propos du Conseil général (1881-1890)*. (Source : CAOM, Série Géo. Gua. Cart-21/dos.228).

² : A l'issue du renouvellement du Conseil général d'août 1886, le gouverneur distingue cinq tendances qu'il classe en "républicains", "réactionnaires", "monarchistes", "libéraux" et "sans étiquette connue". (Source : *ibidem*).

structures et le fonctionnement de la vie politique, et en même temps générateur de *mythe*, au sens le plus total qu'il conviendrait de donner à ce terme³.

³ : Nous entendons la notion de mythe politique telle que la comprend Raoul Girardet, à savoir un système de croyances, cohérent et complet, où l'on retrouve les grandes fonctions du mythe : fonction interprétative des temps des origines et de la venue à l'existence, fonction mystificatrice et fantasmatique, fonction d'animation créatrice et de mobilisation d'énergies. Cf, Raoul Girardet; Mythes et mythologies politiques. Paris, Seuil, 1986.

IV.1 - La construction de la citoyenneté coloniale.

A - 1848 : du fait politique à sa mythification.

Le fait politique, véritablement unique dans l'Amérique coloniale et esclavagiste des plantations⁴, c'est la concomitance de l'accession à la liberté civile et de l'acquisition de la citoyenneté politique. Unique a été en effet le surgissement de la citoyenneté dans le cas des Antilles françaises ! Le décret pris par le Gouvernement Provisoire de la République, le 27 avril 1848, abolissant l'esclavage ne précéda que d'une quinzaine de jours la circulaire ministérielle du 11 mai 1848 proclamant l'égalité civile et politique et reconnaissant la colonie comme partie intégrante de l'espace politique républicain. Le renversement ainsi initié était subversif et total : d'une part, il introduisait, théoriquement du moins, un rapport de force inédit dans un pays colonial, en faisant de la majorité autochtone issue de l'esclavage la majorité politique, il consacrait un droit politique sans adéquation avec la réalité du lien socio-économique et culturel; d'autre part, par la logique même du jeu démocratique ainsi décrété, il transformait le droit en arme politique en lui conférant un enjeu surdéterminant l'organisation sociale.

La particularité de la sphère politique, nous rappelle en effet René Rémond, parce que lieu de gestion de la société globale, c'est précisément de ne pas avoir de frontières fixes et prédélimitées. La décision politique peut créer des situations extrêmement neuves qui ouvrent un champ à toutes sortes d'activités. Tel est, en particulier, le cas des institutions⁵. En Guadeloupe, le champ politique à sa genèse a été déterminé à subvertir l'ensemble du champ social et, par conséquent, à connaître une activation particulièrement exacerbée.

Ce constat se vérifie à l'étude des lendemains immédiats de l'acte d'abolition. La Guadeloupe fut appelée à voter aux élections de l'Assemblée Nationale Constituante le 22 août 1848, avec un décalage temporel avec la Métropole somme toute faible, compte-tenu des circonstances⁶. Le Gouvernement provisoire de 1848 ne se laissa arrêter ni par les difficultés matérielles de la non-existence de listes électorales portant sur l'ensemble

⁴ : Il convient en effet de rappeler que les dernières abolitions de l'esclavage dans l'aire américaine datent de la fin du XIX^e.

⁵ : René Rémond & alii... *Pour une histoire politique*. Paris, Seuil, 1988. p.381.

⁶ : Les élections à l'Assemblée Nationale Constituante ont lieu en France au mois d'avril 1848. Elles eurent lieu en Martinique les 9, 10 et 11 août.

de la population coloniale⁷, ni surtout par l'accession toute récente des noirs à la liberté civile. Au contraire, sous l'impulsion particulière du sous-secrétaire d'Etat aux colonies, Victor Schoelcher, la théorie professée fut que la liberté, pour être complète, devait être inséparable de la citoyenneté. En foi de quoi, - le détail est anecdotique mais ô combien symbolique -, les registres d'état-civil portant le nom des esclaves émancipés servirent partiellement de listes électorales⁸!

En moins de deux ans, ce ne sont pas moins de trois scrutins législatifs qui se succèdent : outre celui d'août 1848, on vote encore au mois de juin 1849 (correspondant aux élections législatives nationales du 13 mai), puis de nouveau en janvier 1850 suite à l'annulation du scrutin de juin 1849, gravement perturbé par des incidents sanglants⁹.

Les sources, fort abondantes¹⁰, en raison même de la richesse événementielle de ces années 1848-1850, nous donnent une idée assez précise de ce que furent la réception et la réaction des différentes couches de la population coloniale à la nouvelle donne politique. Les organes de presse en particulier reflètent assez fidèlement les réactions des uns et des autres.

Les journaux de la plantocratie montrent que les anciens maîtres vivent un véritable traumatisme de l'inversion du rapport de force. Ils l'expriment ouvertement dans leurs colonnes¹¹. Les diatribes et pamphlets d'Adèle Riby, propriétaire d'habitation, égérie et porte-parole de la réaction blanche anti-abolitionniste, *mais* citoyenne passive, sont symptomatiques de cette attitude. Ses articles exsudent le désarroi et la hargne des anciens maîtres au spectacle des nègres votant. Ils accusent la "*négromanie*" (sic) des philanthropes abolitionnistes métropolitains. C'est ainsi qu'elle écrit :

⁷ : Rappelons qu'en France, ces premières élections de la IIème République se déroulèrent dans un climat de grande précipitation et d'impréparation matérielle. On se référera en particulier à Jean-Jacques Chevallier. *Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à nos jours*. Paris, Dalloz, 1985 (7è éd.).

⁸ : En réalité, l'établissement d'un Etat-civil des esclaves émancipés s'avéra une opération fort longue qui ne s'acheva vraiment que sous le Second Empire. Les élections de 48 eurent lieu partiellement sur la base des *Etats nominatifs des nouveaux libres* et sur les registres, incomplets, d'inscription d'Etat-civil.

⁹ : Les nombreux incidents entre les partisans du candidat de couleur martiniquais Bissette, rallié à la plantocratie, et les abolitionnistes radicaux schoelchéristes firent plus d'une centaine de morts, notamment à Marie-Galante, et précipitèrent le retour à la politique d'ordre : proclamation de l'état de siège, arrestations et procès entretiennent un climat de répression jusqu'en 1853. Voir à ce propos; Nelly Schmidt. *La vie politique en Guadeloupe au début de la période post-esclavagiste (1848-1871)*. Thèse 3è c., Paris X, 1978.

¹⁰ : Outre la presse et les publications d'époque, on dispose des correspondances du gouvernement ainsi que des minutes des procès des années 1850.

¹¹ : *Le Commercial* et *l'Avenir*.

Je ne prévoyais pas que la prudence gouvernementale qui avait éloigné la femme, appellerait la brute, car la République a pu faire des libres mais à coup sûr elle n'a pas fait des hommes dans l'acception du mot : ces nouveaux citoyens étaient naguère des créatures esclaves; ils sont aujourd'hui des créatures libres.¹² (*souligné par nous*).

Du côté des anciens esclaves, la participation massive, passionnée et militante aux scrutins législatifs successifs, les charivari, émeutes et affrontements avec les bissettistes, abolitionnistes modérés ralliés aux intérêts de la plantocratie, et les forces militaires parlent par eux-mêmes. L'investissement des anciens esclaves dans l'espace de liberté ainsi ouvert entre 1848 et 1850 fut total. Il donne la mesure des effets du suffrage universel, véritablement cristallisé en arme politique¹³. L'impact psychologique est encore plus profond et plus durable. Le droit de vote est dit, après 1848, ...

(...) le droit le plus grand, le plus sérieux de tous ceux qui viennent de nous être accordés (...) car

(...) nommer des représentants à l'Assemblée Nationale, c'est élever à jamais une barrière entre le passé de notre pays et son avenir.¹⁴ (*souligné par nous*).

Ainsi, pouvons-nous constater l'établissement dans les consciences d'une sorte d'équation automatique entre *l'existence civile* et l'acquisition des *droits politiques*, la qualité d'électeur conférant en quelque sorte au nouveau citoyen la qualité d'homme. Dans cette perspective, l'acquisition de la citoyenneté prit valeur d'*affranchissement*, catégorie sociale et juridique; l'acte de vote devenant un *rituel* qui renouvelle périodiquement l'acte fondateur de 1848 d'accession à l'humanité¹⁵. La mythification du fait politique, et par voie de conséquence, l'investissement affectif et psychologique dans le système républicain trouve ici sa source. Frantz Fanon avait déjà pressenti cette

¹² : in *Le Commercial*; 19 juillet 1848. (Source : ADG; FMC 262)

¹³ : En dépit d'une comptabilité difficile et forcément inexacte des votes, les chiffres sont assez explicites : aux élections à l'A.N.C d'août 1848, sur 33.734 inscrits, on dénombre 18.000 votants; les candidats abolitionnistes radicaux Perrinon et Schoelcher auxquels s'était adjoint le blanc créole abolitionniste Dain obtiennent respectivement 16.223, 16.048 et 10.996 suffrages. Les élections perturbées de juin 1849 donnent à Perrinon et Schoelcher une nette majorité estimée 76 % des suffrages exprimés. Celles de janvier 1850, sur un total de 29.375 électeurs inscrits et de 18.180 votants confirment une écrasante majorité pour Perrinon (15.161) et Schoelcher (15.166).

¹⁴ : Cité par Dominique Lonis. *Aux origines du Schoelchérisme; l'image de Schoelcher et les thèmes de la propagande schoelchériste dans l'opinion publique antillaise (1848 -1851)*. Paris, Mémoire de DEA. 1985.

¹⁵ : Voir Jean-Pierre Sainton. " L'électeur contre le citoyen; essai de mise en perspective historique du phénomène de clientèle en Guadeloupe", *Annales Caraïbes/Amérique Latine n°13*. CREALC/ IEP Aix-en-Provence. janvier 1995.

dimension particulière du mythe de la citoyenneté chez les antillais de couleur, qu'il comprit comme un facteur participant du phénomène d'aliénation :

Le bouleversement a atteint le noir de l'extérieur. Le noir a été agi. Des valeurs qui n'ont pas pris naissance de son action, des valeurs qui ne résultent pas de la montée systolique de son sang, sont venues danser leur ronde colorée autour de lui. Le bouleversement n'a pas différencié le nègre. Il est passé d'un mode de vie à un autre mais pas d'une vie à une autre.¹⁶

Certes, la rencontre d'une opinion politique reçue, en l'occurrence les idées modernes de démocratie et de République, et de situations locales archaïsantes déterminées par un social régional d'évolution plus lente, n'est pas l'apanage des Antilles françaises. L'appropriation de la démocratie politique, comme l'exercice de la citoyenneté, fut partout un processus lent et laborieux ainsi que l'ont mis en évidence les recherches sur l'histoire de la pratique du Suffrage Universel en France¹⁷. Etudiant ainsi l'introduction de la République dans le pays varois, Maurice Agulhon a montré comment la combinaison de l'idéologie républicaine et des structures locales traditionnelles, dans un contexte déterminé par des oppositions sociales anciennes, pouvait générer des cultures politiques républicaines originales¹⁸.

Toutefois, dans le cas guadeloupéen, la rencontre des idées républicaines et de la structure socio-anthropologique se double de la spécificité d'un contexte à la fois colonial et naguère esclavagiste. Cela pose, dès lors que le principe de l'assimilation politique du sujet colonial au citoyen, fut affirmé, la difficile question de la gestion de cette colonie républicaine. Cela ne se fit pas sans hésitations, oppositions et retours périodiques en arrière. Nous avons souligné auparavant la mise entre parenthèses du Suffrage Universel aux colonies lors de l'élection présidentielle de 1848. Malgré le retour de la République en 1871, il subsista dans les milieux dirigeants et influents de l'Etat une profonde défiance à l'égard du maintien des institutions républicaines dans les colonies antillaises, voire même une opposition larvée, périodiquement exprimée ouvertement à l'exercice du Suffrage Universel dans les colonies. Ainsi, Leroy-Beaulieu, dans son ouvrage culte sur la colonisation, fut de ceux qui préconisaient l'abolition des droits politiques à la Guadeloupe et à la Martinique, argumentant en ces termes :

¹⁶ : Frantz Fanon. Peaux noires, masques blancs. Paris, Seuil. 1975. p.178.

¹⁷ : Voir notamment Alain Garrigou. Le vote et la vertu; comment les Français sont devenus électeurs. Paris, Presses de la FNSP. 1992.

¹⁸ : Ainsi, en pays varois, l'esprit républicain et démocratique pénètre au village par le "patronage démocratique". Cf, Maurice Agulhon. La République au village. Paris, Seuil, 1979.

Le Suffrage Universel, la mise à l'élection des principaux postes, l'absence de toute condition de cens et de propriété, ont pour effet de faire tomber aux Antilles françaises tous les pouvoirs aux mains des noirs, cinq ou six fois plus nombreux que les blancs ... La haine du noir pour le blanc se complique dans ces îles de la haine du pauvre pour le riche. De prétendus philanthropes français soufflent aux noirs des idées de vengeance et de domination oppressive. Qu'on y prenne garde, de ce train, il se pourrait que l'histoire de St-Domingue recommence, que les blancs fussent éliminés de ces îles qu'ils ont colonisées et que les noirs restés seuls fissent retomber la Martinique et la Guadeloupe dans la barbarie.¹⁹

Ainsi, du point de vue de l'analyse, au-delà des opinions partagées sur la question des libertés politiques aux colonies, une véritable problématique du droit politique sous-tend ici l'articulation du lien politique et du lien socio-anthropologique.

B - Droits politiques et citoyenneté : éléments pour une problématique.

Les notions de citoyenneté, d'égalité civile et politique, de droit politique nous paraissent aujourd'hui à ce point des évidences que l'on pourrait oublier qu'elles ont une histoire, souvent plus heurtée et plus complexe que l'image linéaire, souvent lénifiante léguée par une certaine vision positiviste, elle-même largement héritée de l'époque de la Troisième République. Cette "évidence" du droit politique qui fait partie de notre culture politique démocratique contemporaine peut, si l'on n'y prend garde, interdire la critique historique du concept de citoyenneté politique, ou du moins en ramener l'étude à l'exégèse d'un dogme, sans interroger sa construction historique ni le rapport établi entre lien politique et lien social.

Pour cela, il est nécessaire d'opérer une incursion dans l'évolution historique du concept de citoyenneté en France même. Si en effet, l'égalité civile y est une notion ancienne, qui remonte en partie aux traditions communautaires et aux conceptions chrétiennes de l'homme; à l'inverse, la notion d'égalité politique, cristallisée dans le droit politique du Suffrage Universel est, ainsi que l'a démontré Pierre Rosanvallon²⁰, une construction moderne, historiquement élaborée, produit d'une évolution contrastée et d'une maturation conceptuelle progressive. Cette dernière notion ne s'imposait pas d'elle-même. Elle fut le produit de la rupture intellectuelle introduite par le principe d'équivalence entre les hommes, non plus posé simplement en rapport avec leur nature humaine, relevant du *droit naturel*, mais par rapport à l'exercice du pouvoir qui procède

¹⁹ : Pierre Leroy-Beaulieu. De la colonisation chez les peuples modernes. Cité in Pierre Guillaume. Le Monde colonial. Col. U. Armand Colin. 1994.

²⁰ : Pierre Rosanvallon. Le sacre du citoyen; histoire du Suffrage Universel en France. Gallimard. 1992.

lui du *droit politique*. L'idée du droit politique, entendue comme le droit de tous et de chacun à l'exercice du pouvoir est donc dépassement de la conception des droits naturels. En France, comme l'a bien analysé Claude Nicolet²¹, la thèse de la primauté du droit politique s'est longtemps, non seulement distinguée, mais encore opposée à celle faisant du respect des droits naturels la base de toute société. Cette opposition a nourri durant tout le XIX^e siècle un débat de fond sur l'organisation du lien social, la forme et le contenu de la communauté citoyenne. Ce débat pourrait quant au fond être ramené à son enjeu central, celui de la définition de la citoyenneté, et à sa traduction politique positive, le *Suffrage Universel*.

Jusqu'aux années 1780, le modèle de référence de la citoyenneté était encore celui du *citoyen-propriétaire*. La *polis* et la communauté humaine ne se recourent pas. Ce n'est que progressivement que s'est imposé le principe de *l'individu-citoyen* et de son corollaire institutionnel, *un homme - une voix*, réalisé dans l'exercice du Suffrage Universel.

Du point de vue conceptuel, cette évolution marque la confusion du lien civique et du lien politique et, par conséquent la prédominance de la sphère politique sur la sphère sociale. Selon Claude Nicolet, la conception républicaine qui triomphait ne comprend désormais ...

Le lien social (...) que par et dans la liberté, une liberté qui doit donc être garantie par un lien ou un "contrat" politique.²²

Ainsi, le principe d'égalité politique des individus²³ n'est pas uniquement un facteur de l'organisation politique; il est aussi une pensée de l'ensemble du corps social, une vision des hommes en société. En établissant que les droits politiques sont de même nature que les droits civils, il consacre un principe de totalité sociale. C'est en vertu de ce principe, même si les marges de la citoyenneté en restaient souvent imprécises, que se sont progressivement effacées les distinctions premières entre citoyens actifs et citoyens passifs, entre droits civils et droits politiques, et que s'est établi un principe d'identité

²¹ : Claude Nicolet. *L'idée républicaine en France; essai d'histoire critique*. Gallimard. 1982.

²² : *ibidem*, p.331.

²³ : Nous n'envisagerons pas ici la question du droit politique des femmes, qui nous écarterait par trop de notre propos principal.

entre la *nationalité* et la *citoyenneté*, un principe *d'inclusion et d'unité*, posant ainsi, en théorie, l'équivalence absolue du lien social et du lien politique²⁴.

Le postulat de base de la souveraineté populaire ainsi posé a rendu conceptuellement possible l'universalité du suffrage. Par là, *le citoyen*, l'homme politique, devenait, selon le mot de Pierre Rosanvallon, " l'anticipation de l'homme égal ". Il y a donc bien, dans la conception française de la citoyenneté, à la fois *particularisation* et *sacralisation* du lien politique :

En France, le développement de la citoyenneté ne fait que suivre les variations de l'appartenance sociale et la transformation des sujets juridiques : l'histoire du Suffrage Universel est à la fois une histoire de l'avènement du sujet autonome dans la société moderne et une histoire de l'inclusion sociale (...) C'est la raison pour laquelle il n'y a pas de conquête graduelle du suffrage en France. Si des accommodements pratiques avec la théorie peuvent toujours être trouvés, le Suffrage Universel doit être ou complètement réalisé ou totalement nié.²⁵

Historiquement, c'est l'éphémère Seconde République qui, dans l'histoire de France, porta au plus haut l'exaltation enthousiaste et lyrique d'une République universelle, communauté consensuelle d'individus-citoyens formant le peuple souverain. La conjoncture des événements de 1848, autant que la vivacité du souvenir des pères fondateurs de 1793, ont produit ce que l'on a appelé " l'esprit de 48 " que l'on peut considérer comme l'un des temps les plus forts du mythe républicain, celui où apparaît le mieux l'aspiration à l'unité et au consensus dans une transfiguration politique du lien social. Rosanvallon jugeant l'acte électoral en 1848, nous parle de *suffrage-communion*. Il voit dans le vote plus un geste d'adhésion, la manifestation symbolique de l'appartenance à la collectivité que l'instrument politique d'un débat pluriel. Et, élargissant son analyse il conclut, s'agissant de l'idéal républicain français :

La démocratie française est en permanence aspirée vers l'abstraction comme forme achevée de l'idéal politique : celui d'une société sans classes, sans conflit de personnes, sans malentendus, débarrassée de toutes les adhérences du passé, éternellement consacrée à célébrer son unité.²⁶

²⁴ : A la suite de l'accession des juifs à la citoyenneté, l'idée de la citoyenneté n'a cessé de s'élargir jusqu'à englober les enfants d'immigrés en 1889, réaffirmant le rejet d'un droit de la citoyenneté basé sur la race ou la communauté d'origine. Voir Roger Brubaker. " De l'immigré au citoyen; comment le *jus soli* s'est imposé en France à la fin du 19ème siècle." Actes de la recherche en sciences sociales. Paris, n°99, Sept. 1993.

²⁵ : Pierre Rosanvallon. op.cit. p. 101.

²⁶ : ibidem, p 293.

Ce rappel de l'évolution de la conception de la citoyenneté en France nous sera nécessaire pour la compréhension de la question de la citoyenneté telle qu'elle s'est posée en Guadeloupe, dans le paradoxe de l'exaltation du dogme idéal et de l'accommodement fonctionnel.

C - Les avatars de la citoyenneté en pays colonial.

La rencontre du fait républicain et d'une structure socio-anthropologique coloniale s'est produite au moment où l'absolu républicain atteignait son achèvement théorique. Mais s'il y eut bien " exportation " dans les colonies de l'idée républicaine, la cité idéale s'est heurtée ici aux barrières du contentieux historique créant un hiatus entre le principe proclamé et la réalité socio-anthropologique.

C'est d'abord la sémiotique qui nous laisse entrevoir la contradiction dans toute sa pureté. Elle apparaît dans les attitudes de l'administration coloniale dès 1833, antérieurement à l'avènement de la République. Rappelons qu'à cette date, en vertu de l'égalité des droits civils et politiques qui vient de leur être accordée, les hommes de couleur, nouvellement citoyens à part entière, sont inscrits sur les listes électorales au même titre que les blancs. Il ne saurait être, en principe, question de les distinguer. C'est ce que le Gouverneur Layrle manifestement embarrassé tente d'expliquer à son ministre, qui en 1844, lui demande un décompte statistique, *par couleur*, des citoyens électeurs et éligibles de la colonie. Le Gouverneur répond donc que ...

La trace de la distinction qui a existé entre les classes blanches et de couleur tend tous les jours à s'effacer ...²⁷

Et, rappelant les réponses faites à cette même demande par un des ses prédécesseurs, il expliquait :

Il serait peu prudent de demander ce renseignement aux maires aujourd'hui que des hommes de couleur font partie des conseils municipaux ou sont employés dans les mairies comme secrétaires. Ce serait s'exposer à provoquer les inquiètes susceptibilités d'une classe que la moindre circonstance met en doute sur la sincérité de la nouvelle législation, et à entretenir des défiances dont les effets pourraient n'être pas sans danger. (...)

Il eut été sans nul doute inopportun de réclamer des maires, même à titre confidentiel, des informations qui auraient pu paraître étranges, et auxquelles il était en outre à appréhender que

²⁷ : *Lettre du Gouverneur au Ministre, Basse-Terre, 25 Novembre 1844* (Source : CAOM; Série Géo.Gua.; Cart-133/ dos.-847 Envoi des listes électorales de la colonie. ou ADG 1 Mi 142.

quelques uns des fonctionnaires n'assignassent une cause toute différente que celle que leur aurait indiquée l'Administration.

Pour satisfaire aux injonctions de son ministre, le Gouverneur effectua tout de même le décompte statistique demandé, en ajoutant à son tableau la mention suivante :

... avec la distinction approximative de ceux appartenant à la classe blanche ou à la classe dite autrefois de couleur. (*souligné par nous*).²⁸

Avec l'élargissement du corps civique à la masse des anciens esclaves, c'est cette fois à la République qu'incombe la tâche de distinguer ceux qui viennent d'intégrer la Cité de ceux qui possédaient déjà la qualité de citoyens. Comment reconnaître, désigner, nommer ces citoyens ? On les appellera ... "*nouveaux citoyens*" ! La terminologie utilisée exprime par elle-même cette non concordance entre *signifiant* (*les nouveaux citoyens*) et *signifiés* (nègres, anciens esclaves). Les autorités républicaines manieront l'ellipse, le silence, l'implicite que trahit souvent un vocabulaire de couleur qui persiste bien après 1848, malgré l'objectif proclamé de la fusion des races et l'affirmation de la doctrine d'une citoyenneté partagée "sans distinction d'origine et de couleur".

Tout se passe comme si la citoyenneté épousait de fait les contours des identités sociales. Aussi, assistons-nous dans la pratique, non pas à l'émergence d'une citoyenneté nouvelle, ou à l'élargissement de l'idée de citoyenneté, mais bien à une déclinaison de la citoyenneté selon l'appartenance de couleur. Le vocabulaire politique distinguera alors communément "les citoyens" des "*citoyens de couleur*" et à l'intérieur de cette dernière désignation, les citoyens anciens, parvenus à l'égalité civile et politique *avant 1848* des "*nouveaux citoyens*", émancipés en 1848, ces deux groupes étant assimilés pour les premiers à l'ancien groupe des "hommes de couleur libres", majoritairement mulâtre, et pour les seconds à la masse des anciens esclaves, en majorité "noire".

Du point de vue des théories républicaines, pourtant fortement affirmées avec le triomphe final de la République, il s'agissait d'une négation totale du concept même de citoyenneté, de *ce corps moral et collectif* que Rousseau définissait par la Cité, qui apparaît ici comme diffracté, non pas seulement au plan des réalités sociales, mais au plan du système d'idées-représentations lui-même. Il n'y a ni refus formel, ni définitions juridiques différentes de la citoyenneté, mais, nous semble-t-il, incapacité de penser une citoyenneté dépassant la diffraction du corps social.²⁹

²⁸ : Source : *ibidem*.

²⁹ : in Jean-Pierre Sainton. Un avatar de la citoyenneté dans une société coloniale; le rapport paradoxal de la citoyenneté et des identités de couleur dans la Guadeloupe post-esclavagiste. Communication au Colloque de philosophie "Citoyenneté, Identités". Fort-de-France. 1995.

Les discours qui parcourent la deuxième moitié du siècle illustrent parfaitement cette réception différenciée de la citoyenneté.

Au discours politique blanc créole qui *subit* la citoyenneté comme une trahison et une injustice à l'endroit des colons, la conçoit comme une " monstruosité " dans l'ordre social naturel, un pas décisif vers le triomphe d'une politique de *substitution* légalisée par la domination du nombre³⁰, s'oppose le discours de couleur de la citoyenneté qui, s'il s'approprie les schèmes généraux du discours républicain de la citoyenneté, lui donne une tonalité particulière.

En fait, la citoyenneté vécue par l'homme de couleur se confond avec la reconnaissance de la liberté et donc de l'humanité. Plus que promotion sociale, elle revêt une dimension quasi existentielle. L'homme de couleur est homme *parce que citoyen*, mais cette *polis* qui fonde son humanité est idéelle, imaginaire. Elle n'est pas, ne peut être d'ici où elle se heurte aux barrières infrangibles du contentieux historique. Elle habite d'autres cieux, ceux de la République, installée au Parlement, où il s'agira de siéger pour participer à ses débats et protéger un droit fragile parce que concédé et toujours susceptible d'être révisé.

La citoyenneté de couleur est *une citoyenneté inquiète*, mal assurée. Aussi s'inscrit-elle dans une revendication jamais épuisée de l'accomplissement, une quête éternelle de la reconnaissance par l'autre de son existence, l'expectation permanente de la réaffirmation de sa citoyenneté.³¹

Ainsi, la République et la citoyenneté accomplissent en Guadeloupe une fonction mythique comme références théoriques, où se réfugie l'imaginaire des uns et que refusent obstinément les autres. Parallèlement, ils sont les facteurs politiques agissants d'une lutte sociale et politique, qui intrinsèquement revêt un caractère racial.

Au terme de ce parcours, l'on constate que la formulation de " nouveaux citoyens ", la déclinaison de la citoyenneté qu'elle impliquait, aboutit à *une segmentation du concept lui-même*. Alors que l'idée républicaine française initiale s'inspire plutôt de la démocratie

³⁰ : A noter que si ce discours se rapproche de celui, antirépublicain des classes dominantes en France, il ne peut lui être totalement assimilé. Le discours antirépublicain de l'ethno-classe blanc créole ne traduit pas seulement une prééminence sociale, mais un rapport spécifique d'appropriation du territoire et du corps social. Il s'appuie sur un argumentaire légitimant l'antériorité historique de la nationalité et de la citoyenneté. Les citoyens de couleur sont des africains "*qui ne sont Français que par décret*" (sic). Aussi, dans la conception dominante des blancs créoles, la gestion de la *polis* n'est comprise qu'en rapport avec celle des affaires privées qui, elles, se confondent avec l'habitation et l'Usine. Il faut voir dans cette conception l'origine idéologique du désintérêt que manifesteront les blancs créoles pour les postes de représentation politique (députation) au profit des lieux de pouvoir permettant une gestion effective des intérêts économiques coloniaux (Conseil général). On se référera à la presse, aux interventions politiques ou écrits pamphlétaires de la période. L'ouvrage le plus riche en la matière demeurant celui de l'idéologue blanc créole, Souquet-Basiège. *Le préjugé de race*. Ed. Désormeaux. 1979 (rééd.)

³¹ : Jean-Pierre Sainton. *Un avatar de la citoyenneté ...* (op.cit)

athénienne, son avatar colonial n'est pas sans rappeler ce que fut la pensée romaine de la citoyenneté :

Une société d'ordres où chaque individu est porteur d'un statut qu'il doit en principe à sa fonction (ou à la vocation qu'on lui reconnaît à certaines fonctions) mais qu'il doit en fait le plus souvent à sa naissance : l'héréditaire, le génétique affleurent constamment et concurrencent toujours les aspirations vers un droit subjectif.³²

On est fort loin de l'image idéale de la communauté politique consensuelle des citoyens associés autour de la *res communis*, rêvée par les pères fondateurs de l'idée républicaine en France³³.

³² : Claude Nicolet. *La République en France; état des lieux*. Paris, Seuil, 1992. p. 162

³³ : Voir Olivier Le Cour Grandmaison. *Les citoyennetés en révolution (1789-1794)*. Paris, Puf, 1992

IV - 2 - La République a une couleur.

A - Couleur et République.

L'idéologie républicaine qui arrive à maturation sous la Troisième est héritière de courants idéologiques distincts dont elle parvient à faire la synthèse. On connaît les grands schèmes idéologiques républicains dont l'iconographie a figé les représentations les plus symboliques. Qu'en fut-il de l'idéologie républicaine en Guadeloupe ?

Le sentiment républicain des hommes de couleur guadeloupéens est ancien. Il remonte à la Révolution de 1789 et aux transformations induites aux colonies par la proclamation de la République. Féroce réprimé sous Napoléon Ier, étouffé sous les Bourbons, puis sous le Second Empire, il s'exprime sans réserve à partir du retour définitif au système républicain, en lequel il se confond. Les républicains de Guadeloupe vivent un républicanisme triomphant, intégral, dogmatique et sans nuances. On aurait du mal à distinguer dans l'idée républicaine telle qu'elle s'exprime en Guadeloupe les courants philosophiques et théoriques qui firent la pensée républicaine. Pourtant, une certaine spécificité guadeloupéenne existe. Elle prend sa source d'une part dans la référence aux schèmes généraux des idéaux républicains où se mêlent réinterprétations et spécifications locales; et dans le schoelchérisme d'autre part.

Tous les grands thèmes républicains apparaissent dans la presse de gauche guadeloupéenne : le dogme de la citoyenneté, de l'égalité politique et de la souveraineté populaire, l'absolu de l'idée de progrès, etc... mais la référence à ces principes est globale. Si la polémique est la règle, le débat d'idées y est cependant pauvre ou absent. On distingue mal une pluralité d'écoles théoriques ou philosophiques au sein de la famille républicaine de Guadeloupe. Les oppositions ne s'établissent guère sur la base de la formalisation de pensées différentes. Si l'on se réfère à un programme politique métropolitain, à des développements théoriques particuliers, les idées sont reprises le plus souvent telles quelles, sans exégèse, ni enrichissement particulier. Il s'agit en fait de transpositions qui relèvent plus de l'adhésion globale à un système de pensée que d'une culture du débat et de la controverse qu'alimenterait la différence d'options.

C'est que, au plan local, les clivages socio-politiques sont si nets que les positions, déjà tranchées, autorisent peu la prospection théorique et l'échange de points de vue.

Aussi, la référence aux options politiques métropolitaines reste-t-elle très personnalisée. L'adhésion à une tendance particulière de la famille républicaine se ramène à un jeu de coteries, de sympathies et d'affinités personnelles, de rapports d'allégeance à une personnalité française de premier plan connue par relations épistolaires ou rencontrée lors d'un voyage en France³⁴.

Toutefois, les thèmes repris des schèmes généraux de la pensée républicaine ne se sont pas tous développés en Guadeloupe avec la même force. Ainsi, ceux de l'anticléricisme, les débats sur les formes constitutionnelles, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, non plus que les grandes crises qui ébranlèrent la République - la crise boulangiste, l'affaire Dreyfus, par exemple - n'eurent d'échos véritables en Guadeloupe. Par contre, d'autres schèmes forts de la pensée républicaine sont omniprésents et fortement amplifiés. C'est le cas du substrat idéologique de l'égalité civile et politique et de la thématique des droits qui en découle qui, dans le contexte local, engendre des variables interprétatives spécifiques.

Le principe d'égalité des droits, réinterprété dans la pensée politique républicaine locale connaît un surinvestissement qui fonde un discours d'exigences aussi bien politiques (défense du Suffrage Universel et maintien de la représentation coloniale, attachement à la forme républicaine des institutions, garantie des libertés publiques et démocratiques, projet de l'intégration politique complète par l'assimilation juridique) que sociales (développement de l'instruction publique et des droits sociaux). Ce discours, énoncé dans une forme plus revendicative que théorique, si l'on analyse d'un point de vue critique ses incidences conceptuelles, porte en lui deux effets majeurs que nous retrouvons comme facteurs constitutifs de la culture politique républicaine commune aux hommes de couleur.

D'une part, il contient un rapport particulier avec l'Etat. En dépit de l'objectif proclamé de " la fusion des races et des classes ", il ne participe pas à la construction du concept collectif de la "chose publique" mais s'inscrit dans la continuité du rapport d'extériorité avec la structure d'Etat qui était celui des exclus de la société esclavagiste. La soif revendicative de l'égalité ne s'exprime, quant au fond, qu'au travers d'un langage

³⁴ : Ainsi, les candidats à la députation se posent-ils tous en affidés, voire en proches de telle ou telle personnalité républicaine : Pelletan, Gambetta, Clémenceau, ... et surtout bien sûr Schoelcher, avec qui ils disent être en contact, de qui ils disent détenir une preuve d'amitié et de soutien (correspondance personnelle, déclaration).

juridique. Nous partageons sur ce point la démonstration qu'en a faite Daniel Maragnès qui appelle "illusion juridique" ce schème idéologique rémanent de la culture politique républicaine locale :

Puisqu'en effet les devoirs exigés dans le nouveau rapport social sont sans proportionnalité avec les droits garantis par l'Etat. L'intériorisation de l'Etat à laquelle on assiste reste celle d'un Etat qui demeure extérieur puisqu'il n'est pas le produit d'une souveraineté. En ce sens, son fondement est tout entier juridique, sans pour autant être proprement politique. (...) Ces indications nous conduisent sans doute à comprendre la *fascination juridique* des politiciens guadeloupéens et martiniquais, cette fidélité tatillonne aux alinéas des codes. Mais elles permettent aussi de saisir que cette manifestation n'est nullement *une déformation coloniale*. Elle se source à l'irruption historique de l'Etat lui-même.³⁵

D'autre part, il tend dans la pratique à une confusion de la démocratie sociale et de la démocratie politique : c'est la réalisation intégrale de la démocratie républicaine au plan politique qui rend possible la démocratie sociale. Dans la perception des républicains guadeloupéens, l'être individuel n'est réalisé que par ses droits, non dans sa condition. Il s'agit là d'un écartèlement de l'être social bien analysé par Fred Constant, dans le cas, sur ce point très semblable, de la pensée politique des hommes de couleur en Martinique:

Ainsi, au-dessus de la société réelle dont la constitution était encore traditionnelle, confuse et irrégulière, où les lois demeuraient peu appliquées voire contradictoires, les rangs tranchés, les conditions fixes et les chargés inégales, il se bâtissait peu à peu une société imaginaire, dans laquelle tout paraissait simple et coordonné, uniforme, équitable et conforme à la raison; une société dont les membres, enfin dépouillés de leurs stigmates sociaux, pouvaient librement accéder à cette fraternité essentielle où l'homme est *l'alter ego* de l'homme. Graduellement, mais inexorablement, l'imagination des libres de couleur déserta la première pour se retirer dans la seconde. On se désintéressa de ce qui était pour songer à ce qui pouvait être et l'on vécut enfin dans cette cité idéale où la notion d'humanité est consubstantielle à celle de citoyenneté.³⁶

Le schoelchérisme est l'autre source constitutive de la pensée républicaine des hommes de couleur. En réalité, plutôt qu'une variante idéologique du républicanisme, il s'agirait plutôt de la personnification, de la forme symbolique et culturelle de l'idéologie républicaine en Guadeloupe. Nous entendons toutefois lui accorder une mention particulière, à la mesure de la dimension qu'introduit automatiquement dans la pensée du politique, toute référence à l'homme et à son oeuvre. Il n'est pas exagéré de prétendre, qu'en Guadeloupe en particulier, pays bien plus " schoelchérien " que la Martinique où

³⁵ : Daniel Maragnès. "Société civile et Etat esclavagiste", *Droits et Démocratie. Revue Hatiano-Caribéenne Chemins critiques*. Vol.1, n°2, août 1989, p.32.

³⁶ : Fred Constant. *La retraite aux flambeaux ...* (op.cit.), p.34.

son image de libérateur emblématique³⁷ fut atténuée par celle d'autres abolitionnistes, il atteignit de son vivant la divinisation. Victor Schoelcher, est, dans le souvenir des hommes de couleur, celui qui, concrètement permit l'accession à la citoyenneté en 1848. Quelques décennies plus tard, à la restauration de la République, il en devint l'incarnation. Le schoelchérisme peut être donc défini surtout comme un quadruple culte :

- *culte rendu à une action passée*, l'acte d'abolition.

- *culte rendu à une action continue*, la défense vigilante qu'il manifesta tout au long de sa vie politique pour le maintien des droits politiques des hommes de couleur et de la représentation coloniale.

- *culte rendu à une pensée égalitariste et humaniste*, autour de ses deux axes forts : la régénération des hommes de couleur par l'instruction, le travail et la participation à la vie publique d'une part ; le projet d'assimilation de la colonie à sa métropole d'autre part. Les écrits de Schoelcher fournirent sur ce point aux républicains des colonies l'essentiel de leur inspiration théorique et de leur argumentaire revendicatif.

- *culte enfin rendu à une personne* : le vieil abolitionniste fait montre en effet d'une étonnante longévité politique. Ayant traversé le siècle, il reste jusqu'à sa mort³⁸ l'incorruptible figure tutélaire du mouvement républicain colonial. Son nom est avancé à plusieurs reprises pour la députation. Il intervient dans la désignation des candidatures, encourageant celle-ci, décourageant cette autre, soutenant ou condamnant telle ou telle initiative. Son influence et ses conseils témoignent d'une constance remarquable des convictions républicaines et humanistes autant que d'un intérêt soutenu, et sans doute sincère, pour les intérêts des hommes de couleur et des noirs. Elles ne seront toutefois pas dénuées d'un certain paternalisme qui ne sera pas sans provoquer parfois un certain agacement chez ses épigones de couleur qui, tout en entretenant pieusement la flamme du culte schoelchérien, chercheront, au fur et à mesure de leur assurance à assumer eux-mêmes leur ascension sociale.

³⁷ : Voir en particulier la biographie que lui a consacrée Nelly Schmidt. Victor Schoelcher. Paris, Fayard, 1994.

³⁸ : Il s'éteint le 25 décembre 1893 à l'âge de 89 ans.

B - Les "hommes de couleur", une nouvelle élite pour une nouvelle société: parcours d'une ascension politico-sociale.

Le terme "hommes de couleur", que nous avons utilisé jusqu'ici dans l'étude des catégories de couleur, en épousant le sens commun que lui donne la terminologie de l'époque, mérite à ce stade de l'analyse d'être éclairci, afin que l'ambiguïté sémantique que contient ses connotations politiques soit levée.

Le terme revêt, dans la Guadeloupe de la fin du XIX^e, la signification qu'on lui trouve dans toutes les sociétés pluriethniques où coexistent un peuplement blanc et une population mélanoderme ou asiatique. Il désigne la population non-blanche en général, opérant ainsi un *distinguo* premier entre *les blancs* et *les autres*. C'est d'ailleurs la signification commune qu'il conserve encore de nos jours. Toutefois, en Guadeloupe, comme en Martinique, il est repris du terme de l'ancienne société qui désignait sous le nom *d'hommes de couleur libres*, les nègres et métis affranchis de l'esclavage. L'usage en a fait qu'à partir de l'abolition, le terme tend à se confondre avec le taxon "*mulâtre*", désignation qui fait référence plus précisément au métissage et aux nuances d'épiderme. Les métis ayant constitué en effet la majorité numérique des affranchis, la représentation de couleur de ce groupe social est identifiée à ce groupe. Ainsi, dans le langage courant de la fin du siècle l'expression recouvre-t-elle deux sens : pris dans son sens générique, elle connote la population non-blanche dans son ensemble, "mulâtres" et "noirs" compris; mais elle est alors empreinte d'une appréciation méliorative que ne possède pas le terme "noir", plus directement évocateur de l'esclavage. Au sens étroit, elle connote "les mulâtres" ou "les métis". On relève couramment dans les textes la distinction très clairement opérée des "hommes de couleur" et des "noirs". C'est dans ce second sens, le plus communément usité, que nous emploierons désormais ce terme.

Ainsi entendu, le terme "hommes de couleur" renvoie à la réalité d'une couche sociale, doublement élitaire : *par la couleur* et *par la position sociale*. La question de couleur dans la société post-esclavagiste, dans ses déclinaisons identitaires ayant été précédemment étudiée³⁹, nous nous arrêterons ici aux connotations socio-politiques d'un terme qui avec l'ascension sociale de la fin du XIX^e siècle guadeloupéen prend une incidence essentiellement politique.

³⁹ : Cf, Chapitres II & III.

L'élite sociale des hommes de couleur est déjà constituée à l'abolition de l'esclavage, mais c'est avec le retour définitif de la République que s'approfondit sa distanciation avec la masse de la population de couleur, tant du point de vue de la condition socio-économique que des fonctions socio-politiques. Elle se constitue en une classe que l'on pourrait rapprocher, par sa fonction et son statut, d'une petite-bourgeoisie provinciale, mais, nous dit l'historien Lucien Abenon, il s'agit :

...(d') une bourgeoisie très différente de celle de France, car elle ne s'affirme pas par les richesses et par ses activités économiques. On y trouve certes quelques propriétaires fonciers, mais il semble que pour beaucoup, l'accession à la classe moyenne soit liée à des fonctions, à des professions qui mettent hors de pair ceux qui les exerçaient et les élevaient au-dessus de la masse.⁴⁰

Fred Constant, pour sa part, la définit comme une " bourgeoisie capacitaire "⁴¹. De fait, la promotion sociale s'est accomplie par deux biais essentiels : l'instruction et la politique.

L'instruction a été largement ouverte dès 1838 aux fils des familles de couleur les plus aisées à travers l'enseignement congrégationniste des *Frères de Ploërmel*, qui aura joué un rôle majeur dans la formation des premières élites⁴². Il dispensa un enseignement élémentaire leur permettant de s'assurer une certaine autonomie sociale par rapport à la grande propriété foncière, au travers de la propriété moyenne, du négoce et des professions artisanales, et à prétendre à des emplois publics dans la colonie. Pour la fraction la plus fortunée, l'enseignement des "Frères" aura été la première marche d'une ascension intellectuelle vers la poursuite en France de formations secondaires et supérieures. Les premiers diplômés de couleur suivirent pour la plupart ce cursus. Mais c'est sous la République, qui accroît notablement la fonction publique coloniale, que l'introduction des hommes de couleur dans les services publics connaît, en moins de dix ans, l'évolution significative que retrace le tableau ci-après :

⁴⁰ : Lucien Abenon. " La vie politique en Guadeloupe au début de la IIIème République." *Historial Antillais*, Vol.4. Ed. Dajani. p.263.

⁴¹ : Fred Constant. (op. cit.)

⁴² : Voir Antoine Abou. " L'école et ses débats ". *La Guadeloupe 1875-1914 ...* (op.cit.)

| Catégories ethniques | 1872 * | | 1879 | |
|--------------------------------------|------------|-----------|------------|--------------|
| | effectifs | % | effectifs | % |
| Européens | 44 | 16,6 | 66 | 8,42 |
| Blancs Créoles | 167 | 63,25 | 236 | 30,14 |
| Total Blancs | 211 | 80 | 302 | 38,56 |
| Hommes de couleur & Noirs | 53 | 20 | 481 | 61,43 |
| Total Général | 364 | | 783 | |

EVOLUTION DE LA REPARTITION DES FONCTIONNAIRES LOCAUX PAR ORIGINE
ET CATEGORIES ETHNIQUES⁴³

La politique constitue l'autre levier notable de l'ascension sociale. Dans un article rétrospectif, Gaston Sarlat, homme de couleur et rédacteur du journal républicain *Le Progrès* expose, en termes fort explicites, ce qui motiva les raisons premières de son engagement :

Sous la direction morale de Schoelcher, je faisais de la politique avec les hommes de couleur et les noirs : 1°) Parce que c'était un moyen d'intellectualité; 2°) Parce que c'était le moyen d'affirmer la justice et l'égalité des races; 3°) Parce que les couches nouvelles qui avaient peu de terres et de commerce n'avaient pas d'autre moyen d'entrer dans les administrations.⁴⁴

Au début de la Troisième République, les hommes de couleur sont en effet encore peu présents dans les fonctions politiques locales. Si leur élection dans les Conseils municipaux concrétise leur insertion dans la vie politique naissante, ils n'occupent que pour une faible part les postes de responsabilité politique réelle. Comme l'atteste le tableau ci-après, ils demeurent très minoritaires au Conseil général et dans les postes d'édilité.

* : A noter qu'une autre statistique fournie par le Gouverneur Couturier, acharné il est vrai à démontrer la part trop belle faite aux hommes de couleur dans l'administration, produit d'autres chiffres qui incluent les fonctions subalternes : sur un total de 788 agents en 1872, on compterait 354 Blancs et déjà 434 hommes de couleur. (Source : CAOM; Série Géo.Gua. Cart-157/ dos-1029. *Etat des agents des divers services par distinction d'origine.*)

⁴³ : Source : d'après CAOM; Série Géo.Gua. Cart.-165/ dos-1015 & Cherdieu (op.cit)

⁴⁴ : *Le Nouvelliste*, 21 juin 1919.

| Fonctions Identités de couleur | Fonctions honorifiques (conseillers privés, et autres.) | Conseillers Généraux | Conseillers municipaux | Maires (nommés) |
|--|--|-------------------------|---------------------------|--------------------|
| Blancs | 9 | 14 | 270 | 25 |
| Hommes de couleur & Noirs | 0 | 10 | 362 | 6 |
| Total | 9 | 24 | 632 | 31 |

REPARTITION DES IDENTITES DE COULEUR DANS LES FONCTIONS POLITIQUES LOCALES EN 1872⁴⁵

Mais c'est dans la députation que s'exerce principalement l'investissement politique des hommes de couleur. Plusieurs raisons y ont concouru : d'abord le prestige s'attachant à la fonction parlementaire et la forte charge symbolique que signifiait la participation à la représentation nationale, au coeur même du symbole institutionnel du régime républicain. Des raisons stratégiques ensuite, dans la mesure où le Parlement républicain leur apparaissait comme le lieu de pouvoir le plus propre à garantir les droits politiques acquis et à assurer la pérennisation de l'exercice de la citoyenneté face au tissu politique en place hérité de l'Empire, occupé par des blancs créoles majoritairement hostiles à l'égalité politique.

L'investissement des fonctions politiques par les hommes de couleur se fera progressivement, contre la réaction locale, au fur et à mesure de la consolidation du système républicain en France. A l'instar de Lucien Abenon⁴⁶, qui a étudié les élections parlementaires durant cette première période de la vie politique, nous identifions *trois phases* des luttes politiques électorales, du rétablissement du système républicain aux années 80.

Les deux tableaux récapitulatifs ci-après reflètent sensiblement cette périodisation qui, si elle tourne finalement à l'avantage des hommes de couleur, n'en révèle pas moins l'âpreté du combat politique.

(Cf; page 172 a : PLANCHE 15 - Evolution de la composition du personnel politique)

⁴⁵ : in Claude Hoton, Jean-Louis Jasor. La petite-bourgeoisie guadeloupéenne; origine, évolution, perspective. Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Paris-7, 1978.

⁴⁶ : Voir Lucien Abenon. Les luttes électorales et la vie politique de la Guadeloupe de 1870 à 1885. Mém. DES, Paris-Sorbonne, 1961.

EVOLUTION DE LA COMPOSITION DU PERSONNEL POLITIQUE.

| Année | Nature de l'élection | Observations | Nom des élus | Tendance politique | Identité de couleur | Profession |
|-------|---|---|--|---|-------------------------------|--|
| 1871 | Election législative (mars-avril) | 1ères élections de la IIIème République | MELVILLE-BLONCOURT ROLLIN | Républicain radical Républicain modéré | Mulâtre Blanc (européen) | Publiciste Propriétaire |
| 1873 | Election législative partielle (sept-oct.) | Suite à la démission de ROLLIN | CASSE | Républicain radical | Mulâtre | Haut-fonctionnaire |
| 1875 | * Election sénatoriale (février) * Election législative partielle (juin-juillet) | Suite au rétablissement du Sénat Suite destitution BLONCOURT | de la JAILLE LACASCADE | Conservateur Républicain radical | Blanc (créole) Mulâtre | Général d'armée Médecin |
| 1876 | Election législative (mars) | Les colonies antillaises n'ont plus qu'un représentant | LACASCADE | Républicain radical | Mulâtre | Médecin |
| 1877 | Election législative | Suite à dissolution A.N. (novembre) | LACASCADE | Républicain radical | Mulâtre | Médecin |
| 1879 | Election législative partielle (aout-septembre) | Suite à la démission de LACASCADE | REAUX | Républicain radical | Mulâtre | Négociant |
| 1881 | Election législative (septembre-octobre) | Création des deux circonscriptions | GERVILLE-REACHE SARLAT | Républicain radical Républicain radical | Mulâtre Mulâtre | Avocat Avocat |
| 1886 | * Election sénatoriale (mars) * Election législative (septembre-octobre) | Renouvellement Scrutin de liste | Alexandre ISAAC GERVILLE-REACHE SARLAT | Républicain radical Républicain Républicain radical | Mulâtre Mulâtre Mulâtre | Haut-fonctionnaire Avocat Avocat |
| 1889 | Election législative (septembre -octobre) | Scrutin d'arrondissement | GERVILLE-REACHE REAUX | Républicain Républicain | Mulâtre Mulâtre | Avocat Négociant |

TAB. 1 : TABLEAU GENERAL DES PARLEMENTAIRES DE 1871 A 1889

| Années | 1872 | 1889 | 1892 |
|--------------------------------------|------|------|------|
| Identités de couleur | | | |
| "Hommes de couleur" et "Noirs" | 8 | 14 | 18 |
| Blancs | 16 | 14 | 15 |
| non-identifiés | 0 | 8 | 3 |
| Total | 24 | 36 | 36 |

Tab.2 : EVOLUTION DE LA REPARTITION DES IDENTITES DE COULEUR AU CONSEIL GENERAL

Sources : *Annuaire de la Gpe, JOG, Abenon, Hoton, Cherdieu (cf; sources référencées)*

De 1871 à 1879, c'est la phase d'installation d'un système à la recherche de ses normes de fonctionnement. Cette période se caractérise d'abord par l'affrontement entre partisans de la République et conservateurs ou *réactionnaires*, ainsi qu'ils s'auto-proclament⁴⁷. Nous résumerions leur point de vue en disant qu'ils se reconnaissent monarchistes, bonapartistes, ou libéraux, ils laissent apparaître leur opposition au régime républicain, aux radicaux, et surtout aux " *rouges* " qui le gangrèment. Ils sont contre l'égalité politique en général, aux colonies en particulier; ils affirment la primauté de l'économie sur la politique, disent s'en tenir à la défense des intérêts économiques locaux qu'ils confondent avec ceux de l'Usine et du sucre, et par suite, sont favorables à l'autonomie de gestion de la colonie, à la protection des sucres coloniaux sur le marché métropolitain, à la politique d'immigration d'une nouvelle main-d'oeuvre coloniale. A ceux-là s'opposent des candidats de " *gauche* ", du " *parti républicain* " comme il se dit alors. Lucien Abenon nous en profile le type :

Le candidat de gauche appartient quant à lui, nous l'avons dit, le plus communément à la bourgeoisie de couleur. Il exerce presque toujours une profession libérale. Instruit, diplômé, il se souvient vaguement de ses origines africaines. Il a le sentiment d'incarner ce qu'il y a de meilleur dans la société de couleur. Ses sentiments rappellent un peu ceux de la bourgeoisie française en 1789. S'il souhaite une société démocratique qui reconnaîtrait les mêmes droits à chacun, il ne se sent pas moins très au-dessus de la masse de la population composée surtout de noirs. Il représente cette couche de la société mais il n'a nullement l'intention de se fondre avec elle. Il vénère la République, déteste tout ce qui rappelle l'Ancien Régime, un passé douloureux, odieux, qu'il ne convient d'évoquer que pour l'exorciser.⁴⁸

L'existence d'une pratique électorale maintenant établie ne doit toutefois pas faire illusion. La vie politique durant cette première période ne revêt pas un caractère de masse. Avant la fin des années 70 qui voient l'apparition d'organes réguliers d'opinion⁴⁹, il n'existe pas de débat politique public permanent, mais des mobilisations politiques contingentes à l'approche des consultations électorales. La politique est l'affaire d'un très petit nombre. Pas de parti, au sens où nous l'entendrions aujourd'hui, mais à l'instar de la vie politique métropolitaine...

⁴⁷ : C'est du moins ainsi que cette étiquette que se reconnaît Souques, le chef du parti usinier.

⁴⁸ : Lucien Abenon. " La vie politique en Guadeloupe au début de la IIIème République..." (op.cit); p.267.

⁴⁹ : *Le Progrès de la Guadeloupe* est créée par les frères Isaac et Gaston Sarlat en 1879; *Le Courrier de la Guadeloupe*, organe se voulant économique et apolitique mais étroitement lié aux milieux conservateurs et à l'Usine apparaît en 1880; les partisans de Gerville-Réache ne se dotant de leur organe propre, *La Vérité* qu'en 1888.

Un comité de notables, conseillers généraux, maires, conseillers municipaux des villes, notabilités diverses se réunissait pour défendre les chances d'un candidat que sa popularité ou ses talents semblaient désigner à la députation. Celui-ci écrivait, ou faisait écrire, une belle profession de foi, participait ou non à quelques réunions électorales, soutenait une ou deux polémiques dans les journaux et c'était tout : il n'avait même pas besoin d'être là.⁵⁰

Quels sont donc les critères apparemment déterminants dans le choix d'un candidat? Sa personnalité, mesurée largement à l'aune de son statut social, son discours à qui l'on demande seulement d'être une profession de foi républicaine, ses références politiques, c'est-à-dire le soutien qu'il peut arguer de telle ou telle personnalité républicaine connue de la capitale. Ces représentants ne sont pas pour autant obligatoirement connus de la masse de couleur qu'ils sont censés représenter, ou alors celle-ci se désintéresse nettement du jeu électoral. En tous les cas, l'une des caractéristiques principales des élections durant toute cette première période, et pendant longtemps, sera la faible participation des électeurs aux différents scrutins législatifs : on évalue à 1/10^e le pourcentage moyen des votants sur l'ensemble de la période; les députés élus sont proclamés avec un nombre de suffrages généralement insignifiant par rapport au corps électoral.

La période qui s'étend de 1879 à 1885 voit le triomphe du républicanisme radical. Très vite, les blancs créoles réalisent combien les thèmes anti-républicains peuvent être fatals à un candidat obligé de se soumettre aux règles du suffrage universel⁵¹. Avec l'adoption définitive du régime républicain en France, on assiste à une nette évolution de la stratégie politique du parti réactionnaire. Les blancs créoles qui le constituent semblent se résigner au système en place. Si, sur le fond, leurs idées ne connaissent aucune évolution, leur discours change : ils se diront, à quelques exceptions près⁵², républicains "modérés". Et s'ils poursuivent leur dénonciation des "excès démocratiques" du régime, ils ne réclament plus, ouvertement du moins, sa déchéance. Mais surtout, ils substituent au discours idéologique et politique un discours - programme économique mettant en

⁵⁰ : Lucien Abenon. *Les luttes électorales et la vie politique en Guadeloupe...* (op.cit.); p.32.

⁵¹ : L'illustration la plus nette en fut la défaite au premier tour des élections législatives de 1873 du candidat Paul de Cassagnac, journaliste bonapartiste et fils d'un ancien propriétaire d'esclaves qui, en 1848, s'était montré particulièrement réfractaire à l'abolition. Cette candidature suscita contre elle la mobilisation générale des hommes de couleur, que ne tempérèrent pas les déclarations apaisantes mais tardives et peu inspirées du candidat: Les références généalogiques et politiques de l'individu évoquaient par trop l'esclavage.

⁵² : Ernest Souques par exemple, refusera longtemps tout ralliement à la République et affirmera publiquement en maintes occasions ses convictions monarchistes et antirépublicaines.

avant les intérêts économiques coloniaux à partir desquels se détermine désormais leur soutien ou leur opposition à tel ou tel candidat, indépendamment de ses opinions républicaines affichées ou de son appartenance ethnique. De fait, les blancs réactionnaires semblent bel et bien se retirer des compétitions législatives. On ne compte plus, après celle de De Cassagnac, en 1873, de candidature portant haut les couleurs de la plantocratie réactionnaire. La plantocratie met en place une politique pragmatiste et réaliste d'alliance, voire de soutien aux candidats députés de couleur qui accepteraient de défendre les intérêts économiques de la colonie, c'est-à-dire de l'Usine. Sur les huit élus qui de, 1871 à 1889, représentent la Guadeloupe à la Chambre des Députés, on ne compte qu'un seul blanc⁵³. Les sept autres élus appartiennent tous à cette nouvelle *ethno-classe* qu'est la bourgeoisie mulâtre. Par contre, dans les fonctions politiques locales, au Conseil général comme dans les mairies, les blancs resteront bien présents, voire dominants jusqu'aux dernières années du siècle.

(Cf; Page 172 a : *PLANCHE 15 - Evolution de la composition du personnel politique*)

Faut-il voir dans cette attitude une stratégie réfléchie et concertée de resserrement sur les fonctions politiques locales, pensées par les blancs créoles comme le seul lieu de pouvoir véritable ?⁵⁴ En tous cas, l'élection, relativement facile, en 1876, au poste de sénateur du monarchiste, le Vicomte Charles André de la Jaille, général d'armée, né en Guadeloupe, héritier d'une famille créole et pur fleuron de la réaction blanche, tend à démontrer la réalité de cette dominance au plan municipal.

A partir de 1885, c'est au moment où les républicains semblent s'installer dans la durée et emportent définitivement les fonctions politiques de représentation que l'on assiste à une recomposition de la politique locale. Désormais, elle tend à s'ordonner autour de deux tendances de la mouvance politique républicaine de couleur, *les réachistes* et *les isaacistes*. A l'origine de ce que l'on a appelé, à l'époque, la division du

⁵³ : Il convient de préciser que le député en question, Adolphe Rollin, habitant-propriétaire et maître de fabrique n'était pas un créole de souche. Né en Alsace, il dut, pour faire admettre sa candidature, faire acte de foi républicaine.

⁵⁴ : Les sources témoignent une plus grande inquiétude des blancs créoles sur l'octroi du Suffrage universel dans les élections locales que pour les scrutins parlementaires, aux conséquences moindres, puisque les représentants coloniaux "y seraient noyés dans la représentation nationale". Ainsi, on prête au chef du parti réactionnaire, l'usinier Souques, ces paroles : "Je laisse aux mulâtres et aux nègres la députation et je garde le Conseil Général...".

parti républicain, deux hommes, qui, l'un et l'autre, ont également et fortement marqué la politique de la fin du siècle.

Le premier, Gaston Gerville-Réache, né à Pointe-à-Pitre le 23 août 1854⁵⁵ dans une famille de la petite-bourgeoisie métisse instruite, était, ce que la taxonomie chromatique en Guadeloupe désigne sous le nom de "*mulâtre-blanc*"⁵⁶. Il avait suivi le cursus classique d'un enfant de famille de couleur aisée : scolarité primaire à l'école des Frères, études secondaires et supérieures en France sous le tutorat de Jules Simon et de Victor Schoelcher, d'abord au lycée de Versailles, puis à l'université de Paris où il étudie la philosophie et le droit. Comme beaucoup de diplômés de couleur de la région Caraïbe en général, et des Antilles françaises en particulier, il est tenté un instant de s'installer en Haïti, où il enseigne la philosophie lors d'un séjour qui sera finalement écourté. Revenu en France, il s'inscrit au barreau de Paris, se lie aux amis de Clémenceau, devient franc-maçon, cultive sa formation de jeune républicain militant en écrivant dans les journaux radicaux de l'époque. Jeune et brillant avocat de couleur, il est sollicité une première fois à la candidature pour la députation en 1879; mais c'est à l'âge de 26 ans, en 1881, qu'il obtient son premier mandat électif en devenant député de la première circonscription de la Guadeloupe, poste qu'il occupera sans discontinuer pendant vingt-cinq ans⁵⁷. A sa première élection, il siège à l'extrême-gauche radicale, mais rejoint très vite le groupe des parlementaires venus du radicalisme qui accordent leur soutien à Jules Ferry et aux gouvernements dits " opportunistes ". Pour cette raison, il est dénoncé comme traître au radicalisme par la fraction des républicains de couleur restée fidèle aux chefs de la gauche radicale. Pourtant, Gerville-Réache, bien que résidant en France et peu présent en Guadeloupe, conservera une forte popularité durant ses mandatures successives, grâce

⁵⁵ : On se réfère entre autres au Dictionnaire des parlementaires français ainsi qu'aux différents articles biographiques parus dans les ouvrages suivants : Encyclopédie Désormeaux, Dictionnaires des hommes célèbres de la Caraïbe

⁵⁶ : C'est-à-dire un sang-mêlé très clair, sans doute quarteron ou octavon. Pour la taxonomie chromatique, on se référera au Chapitre II.

⁵⁷ : Gaston Gerville-Réache meurt le 30 Mai 1908, deux années après la perte de son mandat électif, en France où il aura passé la majeure partie de sa vie, ne retournant en Guadeloupe que pour se faire réélire. Il aura eu, tout au long de sa carrière politique, une forte présence à la Chambre où il lui sera à plusieurs reprises confié des fonctions importantes (rapporteur, membre de délégations et de commissions parlementaires,) avant d'être élu à la Présidence de la Chambre en 1904 contre Jaurès. Considéré comme ministrable, il semble s'être parfaitement intégré au système parlementaire de la République au point de lui sacrifier les intérêts de la colonie qu'il était censé représenter. En effet, si on retiendra de son activité parlementaire plusieurs interventions en faveur de ses compatriotes, il fut en revanche très critiqué pour son soutien têtu et inconditionnel à la loi d'assimilation douanière de 1892, qui devait porter un coup sévère à l'économie locale.

notamment à son organe de presse, *La Vérité*, et à la présence sur le terrain de ses affidés, au premier rang desquels on trouve le directeur politique du journal Marie-Emile Réaux et le conseiller général Léopold Dorval. Le scrutin d'arrondissement contribue à asseoir sa position de représentant exclusif de la Basse-Terre où il sera constamment réélu jusqu'en 1906.

Le second, Alexandre Isaac né à Pointe-à-Pitre le 9 janvier 1845, est également issu d'une famille de la petite-bourgeoisie mulâtre. Après avoir tâté de l'enseignement, ses études de droit le conduisent à la carrière d'administrateur public, d'abord en Indochine, puis en France, avant sa nomination au poste de Directeur de l'Intérieur du Gouvernement de la Guadeloupe en 1879, fonction qu'il occupe jusqu'en 1882, puis de nouveau en 1884. C'est à ce poste clé de la colonie qu'il travaille à l'application des lois scolaires et, en particulier à l'apparition d'un enseignement secondaire laïc et public - le futur lycée Carnot - et acquiert l'assise politique qui lui permet d'accéder au poste de sénateur en 1885, où il est réélu en 1894⁵⁸. Avec son frère, le " docteur " Auguste Isaac⁵⁹ et un notaire blanc créole, Adolphe Cicéron, il est l'âme de la tendance de la gauche radicale. Le parti isaaciste s'appuie principalement sur la Grande-Terre sucrière et sur quelques enclaves en Guadeloupe proprement dite, dont le chef-lieu, la ville de Basse-Terre administrée par Hildebert Bernus farouche opposant à Gerville-Réache dont il s'était séparé sur la question de l'assimilation douanière.

Sur le modèle des tendances droite-gauche des partis républicains hexagonaux, on a pu qualifier Réache de centriste et Isaac de radical de gauche. En fait, comme le remarque justement un rapport du gouverneur Pardon⁶⁰, rien ne sépare vraiment au plan

⁵⁸ : Au Sénat, Alexandre Isaac semble avoir déployé une activité parlementaire importante, au moins comparable à celle de Gerville-Réache à la Chambre des députés. Il intervient en général sur les questions coloniales, les affaires algériennes en particulier, participe à différentes commissions sénatoriales, occupe les fonctions de secrétaire du Sénat, prend part à la Commission qui met en accusation le général Boulanger, intervient lors de l'affaire Dreyfus. Il meurt à Vanves en 1899 des suites d'une courte maladie.

⁵⁹ : Sa fonction médicale n'est pas clairement établie car, il aurait abandonné ses études pour cause de difficultés financières de ses parents. C'est pourtant sous ce titre qu'il est généralement désigné. Auguste Isaac était né à Pointe-à-Pitre le 11 Mars 1853. Conseiller municipal et Conseiller général de cette ville durant plusieurs mandatures, il est, en Guadeloupe, la tête de proue du parti isaaciste jusqu'à son exil. Elu à la députation en 1893, il est battu aux législatives suivantes par Légitimus (cf; infra) en 1898. Il prend ses distances presque immédiatement avec la vie politique active et s'installe en France. A l'occasion des législatives de 1902, il tente de récupérer son siège. Battu, cette fois par Gérault-Richard, il se retire définitivement de la vie politique et s'éteint en France dans l'anonymat, en 1913.

⁶⁰ : " *Entre les deux partis, il n'existe aucune divergence politique. Les votes de leurs chefs se rencontrent toujours...* " in *Lettre du Gouverneur au Ministre* (30/4/1895) (Source : ADG; Dossier administratif personnel de Pardon. EE^{II} 1171.

idéologique et politique les frères Isaac de Gerville-Réache. La question de la fidélité ou de la " trahison " du radicalisme, peut apparaître comme un phénomène de surface d'autant que, comme le souligne Philippe Cherdieu⁶¹, les deux tendances restent fidèles aux grandes orientations de défense des acquis républicains, tiennent dans la colonie, le même langage de " *gauche*", se réclament toutes deux du programme de Belleville si l'on veut s'en tenir à cette référence majeure du radicalisme.

Il semble bien qu'en dehors de la question du heurt des caractères et des ambitions respectives des uns et des autres, leur divergence politique soit surtout l'expression de différences de vue sur la politique économique : Gerville-Réache se fait le défenseur des cultures secondaires et appuie l'assimilation douanière. Les frères Isaac qui, au plan local, tiennent un discours de principe plus "radical" où la question sociale occupe une place plus importante, se solidarisent pourtant dans leurs interventions parlementaires avec les intérêts des propriétaires d'usines et développent une politique de défense des sucres coloniaux. Ainsi, la division du parti républicain apparaîtrait plutôt comme un effet de *la territorialisation politique*, territorialisation accentuée par une division des circonscriptions électorales qui épouse les contours socio-économiques respectifs du pays sucrier et de la zone de petite et moyenne propriété.

Dans le jeu politique qui s'instaure sous la Troisième, s'intercale le "parti réactionnaire". Fidèle à la ligne de conduite pragmatique et réaliste fixée par son chef de file, Ernest Souques, il s'appuie tantôt sur les uns, tantôt sur les autres, pour préserver ses intérêts; isaacistes et réachistes, se retrouvant ensemble, en des occasions ponctuelles, sur les grandes questions de principes chères aux républicains de couleur.

C - Tableau politique de la Guadeloupe en 1892.

Quel tableau des forces politiques offre la colonie républicaine dans les dernières années du siècle, à l'émergence du mouvement de Légitimus ?

Nous ne chercherons pas à retracer ici la vie politique dans sa globalité, l'histoire électorale, non plus que le récit des épopées des grands personnages politiques qui marquèrent la période. Nous nous intéresserons en particulier à l'élément " nègre ". Cela suppose, à la base de l'investigation historique, *une quantification* aussi bien qu'une

⁶¹ : Philippe Cherdieu. La vie politique en Guadeloupe: l'affrontement Boisneuf-Légitimus (1898-1914) Th.3^e cycle, IEP Paris, 1981.

analyse qualitative des phénomènes induits. Il nous faut donc préciser les prémisses de notre enquête et délimiter le protocole de recherches que nous nous proposons d'initier.

Préalables de recherches.

La difficulté première est celle des sources. Si la Guadeloupe est déjà, à l'époque considérée, largement entrée dans le domaine de l'écrit, elle demeure pour une grande part dans un *âge pré-statistique*. Les sources quantitatives de l'histoire politique sont à la fois abondantes, et diffuses, non systématiques, inconstantes, souvent inexactes. Pour les approches qualitatives, nous disposons des sources officielles⁶², des correspondances administratives et de la presse; mais il faut encore chercher ailleurs le corpus d'idées-représentations : dans le souvenir populaire, ou dans le "folklore", au verso d'informations *a priori* anecdotiques ou secondaires, les éléments ténus qui, recoupés avec d'autres, prennent valeur de sources, ouvrent au chercheur la voie aux hypothèses, autorisent certaines approches, lui permettent d'oser certaines conclusions. La démarche d'investigation en devient ainsi plus riche, ouverte et libre.

Il apparaît vite nécessaire de ne pas s'en tenir seulement aux textes officiels, aux discours de circonstances des textes de partis, mais de chercher à *identifier* de la façon la plus précise les acteurs, les principaux comme les secondaires. Cette identification, n'étant pas, à nos yeux, un ornement superfétatoire de la recherche; elle est justifiée par l'objet du procès cognitif, la commune citoyenneté n'ayant pas aboli, comme nous le soulignons *supra*, les identités sociales qui l'ont précédée. Dans cette perspective, le processus d'identification des acteurs ne saurait se satisfaire d'une assignation collective qui désigneraient sous des termes globalisants comme celui de "petite-bourgeoisie", - dans notre cas "petite-bourgeoisie noire" - les réalités sociales auxquelles nous avons affaire. Nous avons eu au contraire, le souci de saisir *au plus près possible* l'identité individuelle, et par là, les processus d'identification-identification des personnages politiques aux *socio-types identitaires* dégagés⁶³.

Nous nous sommes donc résolu, dans un souci de clarté et de vérité historique, à *nommer* les acteurs, en dressant des *listes nominatives* complètes du personnel politique. Nous retenons trois catégories classificatoires :

⁶² : Journal Officiel de la Guadeloupe (J.O.G), Annuaires de la Guadeloupe, Statistiques coloniales, etc...

⁶³ : Voir Chapitre III.

• *l'identité de couleur*⁶⁴, qu'à partir des différents recoupements opérés nous parvenons à attribuer avec quasi certitude aux $\frac{3}{4}$ de l'échantillon considéré. Nous retenons ainsi trois identités de couleur : " blancs ", " mulâtres ", " noirs ", auxquelles il nous a fallu adjoindre deux mentions plus incertaines : la mention " de couleur " qui désignera pour nous, un individu dont, tout en étant sûr qu'il n'était pas blanc, nous ne pouvons avec certitude établir qu'il fut " noir " ou " mulâtre "; les " non-identifiés ", mention sous laquelle nous regroupons tous ceux pour qui nous n'avons pu disposer d'indicateurs suffisamment probants.

• *la condition socio-professionnelle* émane de la structure socio-économique et des mentions contenues dans les sources. Nous retenons six catégories socio-professionnelles:

a) Usiniers et professions liées à l'Usine (géreurs, économes, inspecteurs des cultures...).

b) Propriétaires d'habitation, négociants et propriétaires moyens.⁶⁵

c) Entrepreneurs et fabricants.

d) Professions libérales, commerçants moyens, fonction publique.

e) Artisans, petits commerçants, petits employés publics et privés, ouvriers.

e) Cultivateurs, ouvriers agricoles.

Lorsque les sources n'apportent aucune indication incontestable, nous avons considéré que la profession était " indéterminée " ou " inconnue ".

⁶⁴ : Nous disons bien "*identités de couleur*" et non "*identités ethniques*" ou "*racés*". Nous nous en sommes largement expliqué dans les chapitres II et III. Pour l'heure, il s'agit de reproduire une information telle qu'elle émane du recoupement des sources explicites. Nous disposons pour cela des statistiques et documents électoraux qui jusqu'aux années 80, indiquent, dans une colonne titrée " origine ", l'appartenance ethnique de l' élu (B, M, ou N), des correspondances gouvernementales, des allusions glanées dans la presse, que nous avons pu utilement recouper avec les tables de l'Etat-civil. Dans un tel domaine, le chercheur peut être induit en erreur et suivre, involontairement, ses prédécesseurs dans le " mirage " des couleurs par eux objectivées. Nous considérerons donc ce critère, non comme objectif, mais ayant valeur de *critère opératoire d'approche*.

⁶⁵ : Dans les sources, nous trouvons en équivalence le terme ancien d'habitant " ,et le terme de " propriétaire ". Nous trouvons également l'expression " habitant-propriétaire ". Ces dénominations sont celles qui nous ont posé le plus de difficultés d'interprétation car elles recouvrent des réalités sociales très différentes. Elles peuvent désigner aussi bien le propriétaire, dans une connotation valorisante, d'un petit lopin, que le tenancier d'une "habitation", ce qui suppose une certaine aisance et un certain statut social. Le mot ne dénote donc ni l'appartenance ethnique, ni la fortune. Le recours à cette désignation nous semble plus exprimer *l'existence d'un rapport de propriété* valorisée dans la référence à ce terme vieillot désignant les anciens propriétaires que la quantification de la propriété foncière. La signification est plus sociologique donc que socio-économique; ce qui n'enlève rien à sa valeur critériée qui pour nous reflétera une certaine notabilité.

• *La tendance politique*, nous permettra de situer l'homme politique par rapport aux grandes familles politiques déjà définies :

- a) Réactionnaires.
- b) Isaacistes.
- c) Réachistes.

Plus tard apparaissent les mentions "socialistes" puis "boisneuvistes" ou autres. Nous qualifierons d' " inconnue " ou d'indéterminée" les appartenances dont nous n'avons pu cerner précisément la tendance⁶⁶.

L'échantillonnage considéré prend en compte l'ensemble des élus locaux, maires et conseillers généraux, soit, en 1892, une population de soixante individus, que nous présentons, par circonscriptions électorales, arrondissements cantonaux et municipaux. Nous les traiterons sous l'angle global de la fonction politique locale tout en mentionnant leurs fonctions politiques particulières.

(Cf; Page 181 a,b,c,d : *PLANCHE 16 - Etat nominatif des maires et conseillers généraux / Tableau général des maires élus aux municipales de Mai 1892 / Liste nominative du Conseil Général à l'issue du renouvellement de 1892.*)

Cette étude de détail est rendu nécessaire par le fait que la fonction politique locale n'a fait jusqu'ici l'objet d'aucune étude systématique dans cette période. Or, il nous est apparu que c'est précisément à ce niveau que se structure, dans le quotidien, le rapport au politique. Nous avons souhaité élargir l'échantillonnage à l'ensemble des conseils municipaux; nous dûmes y renoncer, l'éparpillement des sources connexes n'autorisant pas, au stade actuel, une approche systématique de ce niveau⁶⁷.

Le choix de l'année 1892 répond d'abord aux nécessités de l'observation de la vie politique, à une date arrêtée, à l'orée de la période que nous nous proposons d'étudier. Par ailleurs, deux renouvellements eurent lieu cette année-là : le renouvellement général des Conseils municipaux au mois de mai, suivi en août du renouvellement triennal portant sur la moitié du Conseil général auquel furent couplées deux cantonales partielles. Autant d'éléments qui nous ont déterminé à choisir 1892 comme " photographie" de la classe politique de début de période et *année de base* pour

⁶⁶ : Ici, la source principale demeure la presse politique, les P.V des Assemblées locales ainsi que les correspondances et rapports des gouverneurs.

⁶⁷ : Pour cerner l'identité de tous les conseillers municipaux, leur seule mention ne suffit évidemment pas. Il aurait fallu notamment disposer des sources d'archives des communes (délibérations des conseils municipaux, documents électoraux, etc...). L'état actuel de conservation et de la mise à la disposition des archives communales de la Guadeloupe ne nous l'a pas permis.

ETAT NOMINATIF DES MAIRES ET CONSEILLERS GENERAUX DE LA 1ERE CIRCONSCRIPTION EN 1892

| Nbre | NOM | Prénom | Canton | Commune | Identité ethn. | Profession | Conseiller Général de ... | Fonctions municipales | Tendance pol. |
|---|---------------|----------------|---------------|----------------|----------------|--------------------|---------------------------|--------------------------|---------------|
| 1 | CLAYSSSEN | H. | BASSE-TERRE | Gourbeyre | Blanc | Propriétaire | Basse-Terre | Maire de Gourbeyre | Réachiste |
| 2 | BERNUS | Hildebert | * | Basse-Terre | Mulâtre | Négociant | Basse-Terre | Maire de Basse-Terre | Isaaciste |
| 3 | JACQUEST | Alfred | * | St-Claude | Blanc | Propriétaire | Basse-Terre | Maire de Saint-Claude | Réachiste |
| 4 | BLANDIN | Marc | * | | Blanc | distillateur | Basse-Terre | | Réachiste |
| 5 | HUGONIN | D. | * | Baillif | Blanc | Propriétaire | | Maire de Baillif | Réachiste |
| 6 | JANOE | Sylvain-Benoit | * | Vieux-Fort | de couleur | Propriétaire | | Maire de Vieux-Fort | Réachiste |
| 7 | ROLLIN | Adolphe | * | Vx-Habitants | Blanc | Entrepreneur/prop. | | Maire de Vieux-habitants | Réactionnaire |
| 8 | MEGY | " | POINTE-NOIRE | | " | " | Pointe-Noire | " | " |
| 9 | MARTIAL | Florville | * | | de couleur | inconnue | Pointe-Noire | | Réachiste |
| 10 | CLEMENT | Paul | * | Pointe-Noire | non-identifié | inconnue | | Maire de Pointe-Noire | Réachiste |
| 11 | LETIN | Paul | * | Deshales | Noir | commerçant | | Maire de Deshales | Réachiste |
| 12 | BOUCHAUT | Emmanuel | * | Bouillante | non-identifié | habitant | | Maire de Bouillante | Réachiste |
| 13 | TAILLANDIER | Wilfrid | CAPESTERRE | | de couleur | Avocat-avoué | Capesterre | | Isaaciste |
| 14 | DORVAL | Evremont | * | | Mulâtre | Juge de paix | Capesterre | | Isaaciste |
| 15 | ALONZO | Léopold | * | | Mulâtre | Publiciste | Capesterre | | Réachiste |
| 16 | RUBICHON | Joseph | * | Capesterre | Blanc | Propriétaire | Capesterre | | inconnue |
| 17 | CHRISTOPHE | P.O | * | Trois-Rivières | non-identifié | économiste d'hab. | | Maire de Capesterre | Réactionnaire |
| 18 | FOY | Charles | * | Terre-de-haut | Blanc | charpentier | | Maire de Trois-Rivières | Réactionnaire |
| 19 | HOUELCHE | Arthur | * | Terre-de-haut | Blanc | Propriétaire | | Maire de Terre-de-haut | Isaaciste |
| 20 | MARCELLIN | Louis | * | Terre-de-bas | Mulâtre | Propriétaire | | Maire de Terre-de-bas | Réachiste |
| 21 | TESSEROT | Clovis | MARIE-GALANTE | Goyave | Mulâtre | Géreur | Marie-Galante | Maire de Goyave | Réachiste |
| 22 | RAIFFER | Léopold | * | | Blanc | Médecin | Marie-Galante | | Réachiste |
| 23 | JEAN-FRANCOIS | Jean-Désir | * | | Mulâtre | Propriétaire | Marie-Galante | | Réachiste |
| 24 | DE RETZ | " | * | | Blanc | Usinier | Marie-Galante | | Réachiste |
| 25 | BAMBUCK | Mésance | * | Grand-Bourg | Noir | Habitant | | Maire de Grand-Bourg | Réachiste |
| 26 | ROSMADÉ | Céran | * | Capesterre | de couleur | inconnue | | Maire de Capesterre | Réachiste |
| 27 | SANCTUSSY | Michel | * | St-Louis | de couleur | inconnue | | Maire de St-Louis | Réachiste |
| 28 | DE WINT | Ernest | ST-BARTH. | | Blanc | propriétaire | St-Barthélémy | | Réactionnaire |
| 29 | DUCHATTELLARD | Hyppolite | * | St-Barth. | Blanc | inconnue | | Maire de St-Barthélémy | Réactionnaire |
| 30 | BEAUPERTHUY | Alexandre | ST-MARTIN | | Blanc | Usinier | St-Martin | C.M de St-Martin | Réactionnaire |
| 31 | BECKER | Charles | * | St-Martin | Blanc | Négociant | | Maire de St-Martin | Réactionnaire |
| Totaux: 6 cantons 19 communes 16 Conseillers généraux 19 Maires 20 Réachistes Blancs: 14 Mulâtres: 7 "de couleur": 5 Prof. Usine: 4 Prop./hab.: 9 7 Réactionnaires Noirs: 2 Artls.louv.: 1 Négoc./entr.: 9 4 Isaacistes non-ident.: 3 Prof. lib/fonct.: 4 "Incon.": 6 | | | | | | | | | |

Sources : JOG/ Annuaires de la Guadeloupe/ Presse.

- PLANCHE 16 (b) -
ETAT NOMINATIF DES MAIRES ET CONSEILLERS GENERAUX DE LA 2 EME CIRCONSCRIPTION EN 1892

| Nbre | NOM | Prénom | Canton | Commune | Identité ethn. | Profession | Conseiller Général de... | Fonctions municipales | Tendance pol. |
|--|---------------|-----------|----------------|----------------|----------------|--------------------|--------------------------|--------------------------|-----------------|
| 1 | BORICAUD | Isnard | POINTE-A-PITRE | Abymes | Mulâtre | Commerçant | Pointe-à-Pitre | Maire des Abymes | Isaaciste |
| 2 | HANNE | Armand | * | Pointe-à-Pitre | Mulâtre | Médecin | Pointe-à-Pitre | Maire de Pointe-à-Pitre | Isaaciste |
| 3 | DEUMIE | Régis | * | | Blanc | <i>inconnue</i> | Pointe-à-Pitre | C. M de Pointe-à-Pitre | Isaaciste |
| 4 | ISAAC | Auguste | * | | Mulâtre | Médecin | Pointe-à-Pitre | C. M de Pointe-à-Pitre | Isaaciste |
| 5 | DAVID | A. | * | | Mulâtre | entrepreneur/prop | Pointe-à-Pitre | | Isaaciste |
| 6 | NUMA | Voltaire | * | | Mulâtre | Propriétaire | Pointe-à-Pitre | | Isaaciste |
| 7 | CICERON | Adolphe | * | | Blanc | Notaire | Pointe-à-Pitre | C. M de Pointe-à-Pitre | Isaaciste |
| 8 | VANONY | Frédéric | * | | Noir | <i>inconnue</i> | Pointe-à-Pitre | | <i>inconnue</i> |
| 9 | LABUTHIE | Ernest | * | Morne-à-l'eau | Mulâtre | Commerçant | | Maire de Morne-à-l'eau | Isaaciste |
| 10 | RADEGONDE | Siméon | * | Gosier | Mulâtre | <i>inconnue</i> | | Maire de Gosier | Réachiste |
| 11 | DUCHASSAING | Auguste | MOULE | Moule | Blanc | Usinier | Moule | Maire du Moule | Réactionnaire |
| 12 | DE CHAZELLE | H. | * | | Blanc | Géreur | Moule | | Réactionnaire |
| 13 | SERGENT-ALLEA | Charles | * | | Blanc | Propriétaire | Moule | | Réactionnaire |
| 14 | BANCE | Charlery | * | | de couleur | Tonnellier d'usine | Moule | C. M du Moule | Réactionnaire |
| 15 | DUBOS | Paul | * | Sainte-Anne | Blanc | Usinier | | Maire de Sainte-Anne | Réactionnaire |
| 16 | MARECHAUX | Bertrand | PORT-LOUIS | Anse-Bertrand | Mulâtre | Propriétaire | Port-Louis | Maire de l'Anse-Bertrand | Isaaciste |
| 17 | KARLE | Louis | * | Petit-Canal | Mulâtre | Habitant | Port-Louis | Maire de Petit-Canal | Isaaciste |
| 18 | NADIR | Cyprien | * | | Noir | forgeron d'usine | Port-Louis | | <i>inconnue</i> |
| 19 | BEUTIER | Marc | * | Port-Louis | Blanc | Géreur | | Maire de Port-Louis | Réactionnaire |
| 20 | SOUQUES | Ernest | SAINT-FRANCOIS | | Blanc | Usinier | Saint-François | | Réactionnaire |
| 21 | PAUVERT | Amédée | * | St-François | Blanc | Usinier | | Maire de Saint-François | Réactionnaire |
| 22 | TUDER | Joseph | * | Désirade | Blanc | <i>inconnue</i> | | Maire de Désirade | Isaaciste |
| 23 | BEAUVARLET | Edgard | LAMENTIN | Lamentin | Blanc | géreur | Lamentin | Maire du Lamentin | Réactionnaire |
| 24 | DELOS | Gaston | * | | Mulâtre | distillateur | Lamentin | | <i>inconnue</i> |
| 25 | DEJEAN | Jérôme | * | | Blanc | géreur | Lamentin | C. M de Sainte-Rose | Réactionnaire |
| 26 | JACQUET | J-Baptist | * | | Noir | <i>inconnue</i> | Lamentin | | Réachiste |
| 27 | TERRADE | J-Marie | * | Sainte-Rose | Blanc | Géreur | | Maire de Sainte-Rose | Réactionnaire |
| 28 | NARBAL | Mérosier | * | Baie-Mahault | Mulâtre | Habitant | | Maire de Baie-Mahault | Isaaciste |
| 29 | BASTARD | Volcy | * | Petit-Bourg | Mulâtre | Propriétaire | | Maire de Petit-Bourg | Réachiste |
| <p>Totaux 5 Cantons 15 Communes Blancs : 13 Mulâtres : 12 "de couleur": 1 Noirs : 3</p> <p>20 Conseillers généraux 11 Prof. Usine: 15 Maires 5 Conseillers municipaux 7 Prof./hab.: 12 Réactionnaires 3 Réachistes 7 Négoc./entr.: 3 Réactionnaires 3 tend. inconnue 3 Prof. lib./Fonc: 3 tend. inconnue "incon.": 4</p> | | | | | | | | | |
| Sources : JOG/ Annuaires de la Guadeloupe/ Presse. | | | | | | | | | |
| Sources : idem | | | | | | | | | |

TABLEAU GENERAL DES MAIRES ELUS AUX MUNICIPALES DE MAI 1892

| REGIONS | COMMUNES | MAIRE | IDENTITE ETHNIQUE | TENDANCE POLITIQUE | PROFESSION |
|---------------|----------------------|--------------------|--|---|----------------------------|
| | Pointe-à-Pître | A. HANNE | Mulâtre | Rép. Isaaciste | medecin |
| | Abymes | I. BORICAUD | Mulâtre | Rép. Isaaciste | commerçant |
| | Morne-à-l'eau | E. LABUTHIE | Mulâtre | Rép. Isaaciste | commerçant |
| | Petit-Canal | L. KARLE | Mulâtre | Rép. Isaaciste | habitant-propriétaire |
| GRANDE-TERRE | Port-Louis | M. BEUTIER | Blanc | Réactionnaire | géreur |
| | Anse-Bertrand | B. MARECHAUX | Mulâtre | Rép. Isaaciste | propriétaire |
| | Moule | A. DUCHASSAING | Blanc | Réactionnaire | Usinier |
| | St-François | A. PAUVERT | Blanc | Réactionnaire | Usinier |
| | Ste-Anne | P. DUBOS | Blanc | Réactionnaire | Usinier |
| | Gosier | S. RADEGONDE | Mulâtre | Rép. Réachiste | <i>inconnue</i> |
| | | Total Grande-Terre | | 4 B, 6 M, | 5 Isaac, 4 Réacs, 1 Réach. |
| | Baie-Mahault | M. NARBAL | Mulâtre | Rép. Réachiste | hab. propriétaire |
| | Lamentin | E. BEAUVARLET | Blanc | Réactionnaire | géreur |
| | Ste-Rose | J-M TERRADE | Blanc | Réactionnaire | géreur |
| | Petit-Bourg | V. BASTARD | Mulâtre | Rép. Réachiste | propriétaire/charpent. |
| | Goyave | L. MARCELLIN | Mulâtre | Rép. Réachiste | propriétaire |
| BASSE-TERRE | Capesterre | J. RUBICHON | Blanc | Réactionnaire | économe d'hab. |
| | Trois-Rivières | P.O CHRISTOPHE | <i>non-identifié</i> | Réactionnaire | <i>inconnue</i> |
| | Vieux-Fort | J-B JANOE | <i>de couleur</i> | Rép. Réachiste | propriétaire |
| | Gourbeyre | H. CLAYSSSEN | Blanc | Rép. Réachiste | propriétaire |
| | St-Claude | A. JACQUEST | Blanc | Rép. Réachiste | propriétaire |
| | Basse-Terre | H. BERNUS | Mulâtre | Rép. Isaaciste | négociant |
| | Baillif | D. HUGONIN | Blanc | Rép. Réachiste | propriétaire |
| | Vieux-Habitants | A. ROLLIN | Blanc | Réactionnaire | entrepreneur/prop |
| | Bouillante | E. LETIN | <i>non-identifié</i> | Rép. Réachiste | habitant |
| | Pointe-Noire | P. MARTIAL | <i>non-identifié</i> | Rép. Réachiste | <i>inconnue</i> |
| | Deshaies | P. CLEMENT | Noir | Rép. Réachiste | commerçant |
| | Total Basse-terre: | | 4 M, 7 B, 1 N, 1 de cl. 3 n.i | 10 réach., 5 Réacs, 1 Isaac | |
| MARIE-GALANTE | Grand-Bourg | M. BAMBUCK | Noir | Rép. Réachiste | habitant |
| | Capesterre | C. ROSMADE | <i>de couleur</i> | Rép. Réachiste | <i>inconnue</i> |
| | St-Louis | M. SANCTUSSY | <i>de couleur</i> | Rép. Réachiste | <i>inconnue</i> |
| | Total Marie-Galante: | | 1 N, 2 de couleur | 3 Réach. | |
| LES SAINTES | Terre-de-haut | Ch. FOY | Blanc | Rép. Isaaciste | charpentier, hab. |
| | Terre-de-bas | A. HOUELCHE | Blanc | Rép. Réachiste | propriétaire |
| DESIRADE | Désirade | J. TUDER | Blanc | Rép. Isaaciste | <i>inconnue</i> |
| ILES DU NORD | St-Martin | Ch. BECKER | Blanc | Réactionnaire | négociant, prop. |
| | St-Barthélémy | H. DUCHATELLARD | Blanc | Réactionnaire | <i>inconnue</i> |
| TOTAL | 34 communes | | Blancs : 16 Mulâtres : 10 Noirs : 2 <i>non-identifiés</i> : 3 de couleur : 3 Total : 34 | Réactionnaires : 11 Rép. Isaacistes : 9 Rép. Réachistes : 14 <i>Autres</i> : 0 Total : 34 | |

Sources: - J.O de la Guadeloupe
- Annuaires de la Guadeloupe
- Presse

LISTE NOMINATIVE DU CONSEIL GENERAL A L'ISSUE DU RENOUELEMENT DE 1892

| Nbre | NOM | Prénom | Identité ethnique | Profession | Conseiller Général de ... | Autre fonction | Tendance politique |
|------|--------------|---------------|-------------------|-----------------|---------------------------|-------------------------|--------------------|
| 1 | CLAYSSEN | H. | Blanc | Propriétaire | Basse-Terre | Maire de Gourbeyre | Réachiste |
| 2 | BERNUS | Hildebert | Mulâtre | Négociant | * | Maire de Basse-Terre | Isaaciste |
| 3 | JACQUEST | Alfred | Blanc | Propriétaire | * | Maire de Saint-Claude | Réachiste |
| 4 | BLANDIN | Marc | Blanc | Distillateur | * | | Réachiste |
| 5 | BOUCHAUT | Wilfrid | de couleur | Avocat-avoué | Capesterre | | Isaaciste |
| 6 | TAILLANDIER | Evremont | Mulâtre | Juge de paix | * | | Isaaciste |
| 7 | DORVAL | Léopold | Mulâtre | Publiciste | * | | Réachiste |
| 8 | ALONZO | Constant | Mulâtre | Propriétaire | * | | Réachiste |
| 9 | TESSEROT | Clovis | Mulâtre | gèreur | Marie-Galante | | Réachiste |
| 10 | RAIFFER | Léopold | Blanc | Médecin | * | | Réachiste |
| 11 | JEAN-DESIR | Jean-François | Mulâtre | Propriétaire | * | | Réachiste |
| 12 | DE RETZ | | Blanc | Usinier | * | | Réachiste |
| 13 | BORICAUD | Isnard | Mulâtre | Commerçant | Pointe-à Pitre | Maire des Abymes | Isaaciste |
| 14 | HANNE | Armand | Mulâtre | Médecin | * | Maire de Pointe-à-Pitre | Isaaciste |
| 15 | DEUMIE | Régis | Blanc | <i>inconnue</i> | * | C.M de P-à-P | Isaaciste |
| 16 | ISAAC | Auguste | Mulâtre | Médecin | * | C.M de P-à-P | Isaaciste |
| 17 | DAVID | A. | Mulâtre | Propriétaire | * | | Isaaciste |
| 18 | NUMA | Voltaire | Mulâtre | Propriétaire | * | | Isaaciste |
| 19 | CIGERON | Adolphe | Blanc | Notaire | * | C.M de P-à-P | Isaaciste |
| 20 | VANONY | Frédéric | Noir | <i>inconnue</i> | * | | <i>inconnue</i> |
| 21 | ROLLIN | Adolphe | Blanc | Propriétaire | Pointe-Noire | Maire Vieux-Habitants | Réactionnaire |
| 22 | MEGY | Florville | de couleur | <i>inconnue</i> | * | | Réachiste |
| 23 | MARECHAUX | Bertrand | Mulâtre | Propriétaire | Port-Louis | | Isaaciste |
| 24 | KARLE | Louis | Mulâtre | Propriétaire | * | Maire Petit-Canal | Isaaciste |
| 25 | NADIR | Cyprien | Noir | forgeron d'us. | * | | <i>inconnue</i> |
| 26 | DE WINT | Ernest | Blanc | Propriétaire | Saint-Barthélémy | | Réactionnaire |
| 27 | SOUQUES | Ernest | Blanc | Usinier | Saint-François | | Réactionnaire |
| 28 | BEAUPERTHUY | Alexandre | Blanc | Usinier | Saint-Martin | | Réactionnaire |
| 29 | JACQUET | Jean-Baptiste | Noir | <i>inconnue</i> | Lamentin | | Réachiste |
| 30 | DEJEAN | Jérôme | Blanc | gèreur | * | C.M de Sainte-Rose | Réactionnaire |
| 31 | DELOS | Gaston | Mulâtre | distillateur | * | | <i>inconnue</i> |
| 32 | BEAUVARLET | Edgard | Blanc | Gèreur | * | | Réactionnaire |
| 33 | DE CHAZELLE | H. | Blanc | Gèreur | Moule | | Réactionnaire |
| 34 | BANCE | Charlery | Noir | tonnelier d'us. | * | C.M du Moule | Réactionnaire |
| 35 | SERGENT-ALLE | Ch. | Blanc | Propriétaire | * | | Réactionnaire |
| 36 | DUCHASSAING | Auguste | Blanc | Usinier | * | | Réactionnaire |

Totaux

Blancs: 16
 Mulâtres: 14
 de couleur: 2
 Noirs : 4

11 cantons

11 Réachistes
 12 Isaacistes
 10 Réactionnaires
 3 "inconnue"

Sources: d'après J.O de la Guadeloupe - P.V du C.G - Presse

l'ensemble de l'étude. La détermination d'une date fixe dans la chronologie nous introduit à la nécessaire prise en compte du *rythme* et de *la cadence événementielle*. C'est, croyons-nous, dans un espace territorial exigü comme l'est celui de la Guadeloupe, une dimension essentielle du procès historique, rendu d'autant plus indispensable que les instances politiques, en constant renouvellement, deviennent des objets mouvants de l'observation⁶⁸.

Tels sont les termes du protocole de notre recherche. Les faiblesses qu'il laisse apparaître tiennent à la nature des sources qui nous donne un pourcentage d'inconnu relativement élevé, nous inclinant à relativiser les conclusions auxquelles nous aboutissons. Toutefois, les tendances apparaissent nettement discernées. Elles permettent de tirer de l'étude des sources les constats suivants :

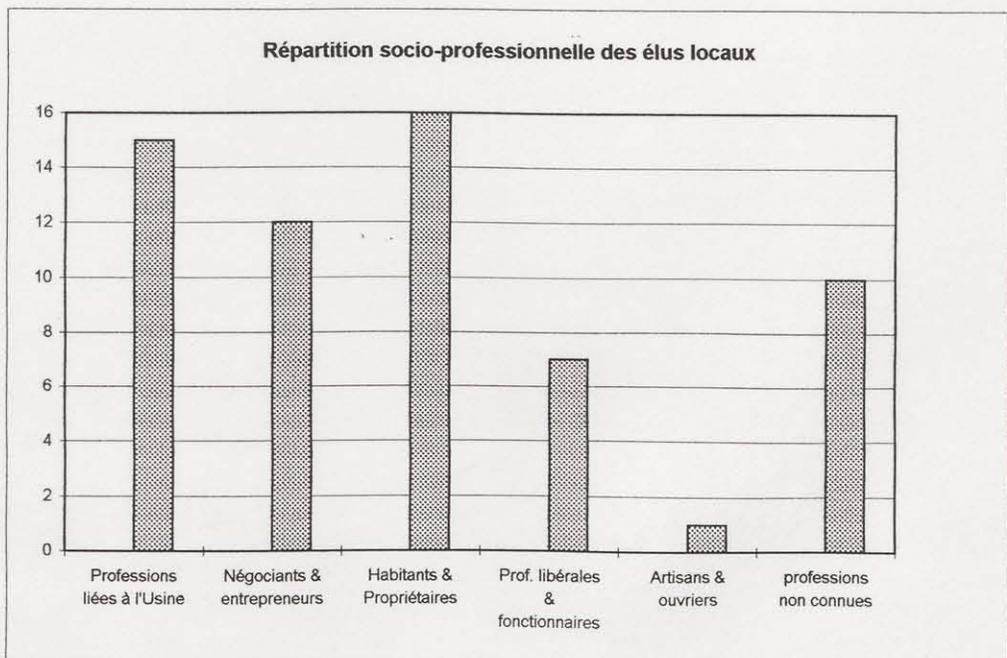
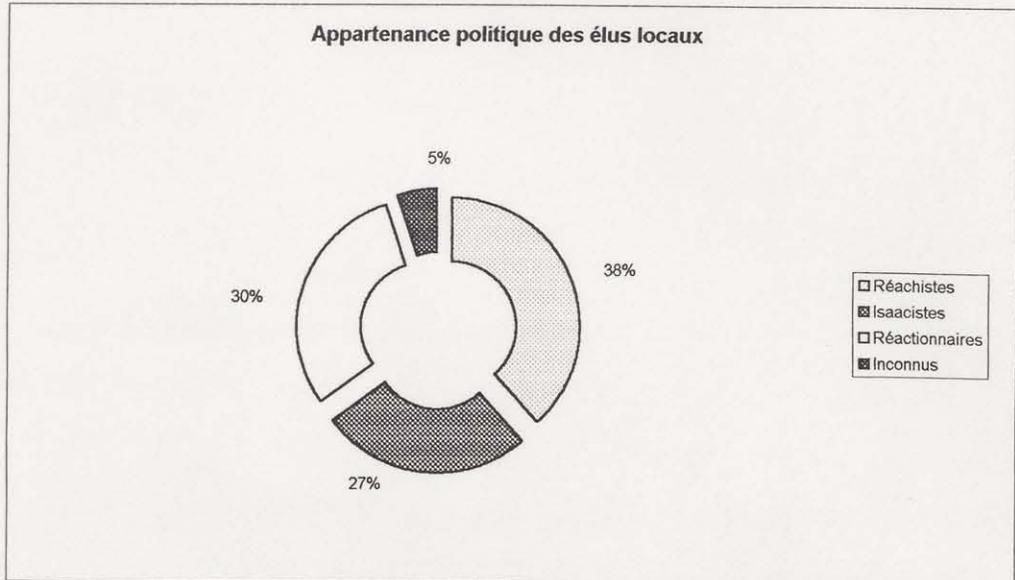
(Cf; Page 182 a, b, : PLANCHE 17 - Sociologie des maires et conseillers généraux en 1892. / L'identité ethnique dans les fonctions politiques locales)

Les blancs dominant encore la politique locale.

Avec 16 maires sur 34 et 16 Conseillers généraux sur 36, leur représentation politique est sans commune mesure avec leur poids démographique. Cette dominance qui apparaît au plan ethnique, est renforcée par la cohésion socioprofessionnelle et l'appartenance politique. Si tous les blancs ne sont pas du parti réactionnaire, en revanche le parti réactionnaire à l'exception notable de Charléry Bance, noir et tonnelier employé de l'usine Gardel, est blanc. Sur 17 responsables locaux classés " réactionnaires ", nous identifions 5 usiniers et 6 professions directement liées à l'usine. L'extension des domaines des sociétés sucrières sur plusieurs territoires communaux, parfois non limitrophes, profile l'influence de l'usine sur une aire géographique vaste, englobant l'ensemble du pays sucrier. Ainsi, Jean-Marie Terrade, le maire de Sainte-Rose et Edgard Beauvarlet, maire et conseiller général du Lamentin, dans la région nord Guadeloupe, tous deux gérants d'habitation, ainsi que Marc Beutier, inspecteur des cultures et maire de Port-Louis, sont au service de la société de Souques, le conseiller

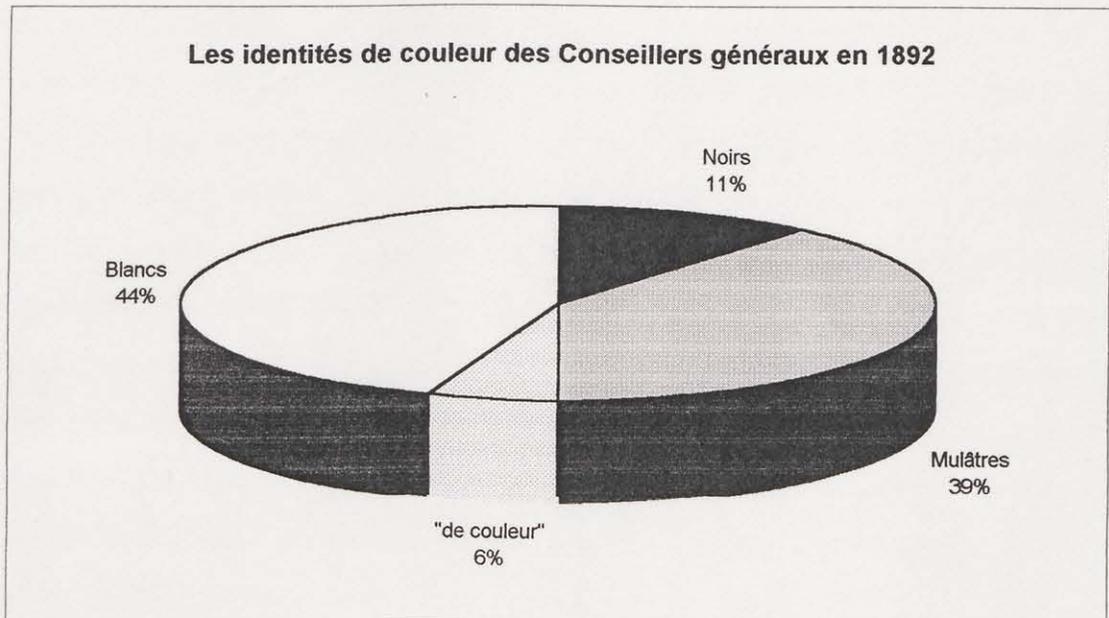
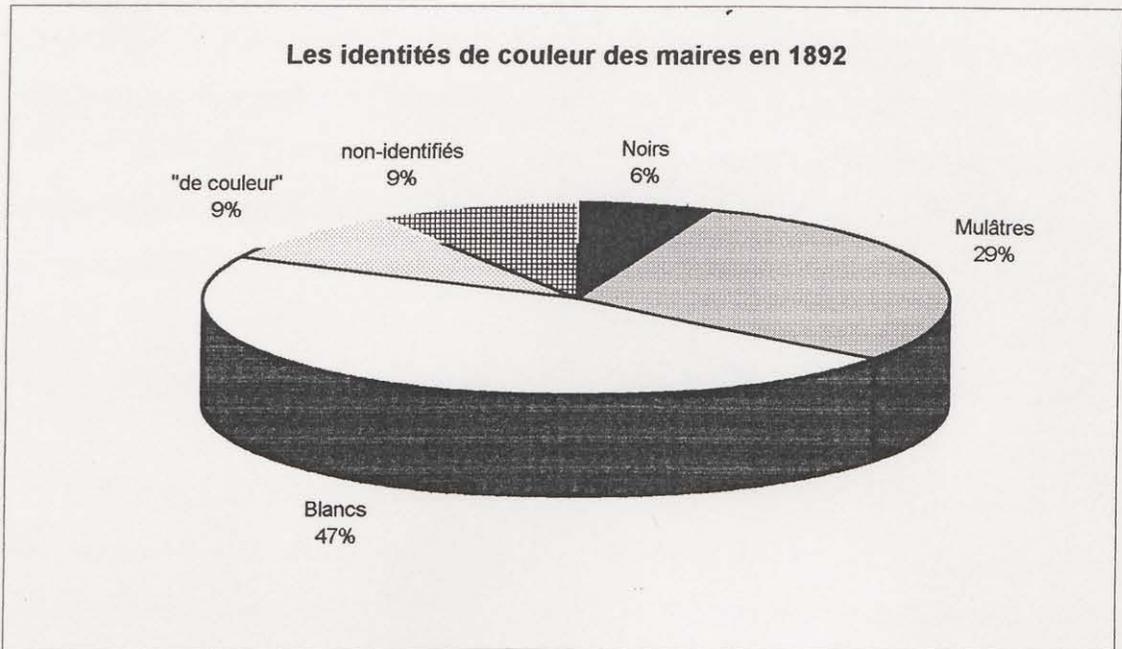
⁶⁸ : En effet, soit par suite de décès, de démission, d'annulation ou de dissolution, la composition réelle des Conseils municipaux et du Conseil général ne correspond jamais exactement aux relevés annuels. La vie électorale n'est pas une donnée ponctuelle mais permanente de la vie sociale. Cf; nos développements sur ce point aux chapitres VIII, IX et X.

Sociologie du personnel politique local : Maires et Conseillers généraux en 1892.



Sources : d'après JOG, *Annuaire de la Guadeloupe*, P.V du Conseil Général, Presse

LES IDENTITES DE COULEUR DANS LES FONCTIONS POLITIQUES LOCALES
EN 1892



Sources : JOG / Annuaire de la Guadeloupe / Presse.

général de Saint-François et propriétaire de l'usine de Darboussier sise à Pointe-à-Pitre. Le parti dit réactionnaire s'identifie bien au "parti de l'Usine". Il détient un pouvoir réel sur les travailleurs et cultivateurs des propriétés qui forme sa clientèle électorale ordinaire⁶⁹. Son assise est principalement rurale, épousant les contours des bourgs de campagne et du monde de l'habitation .

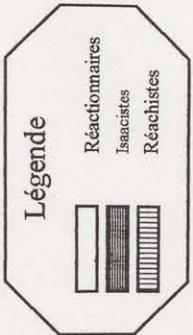
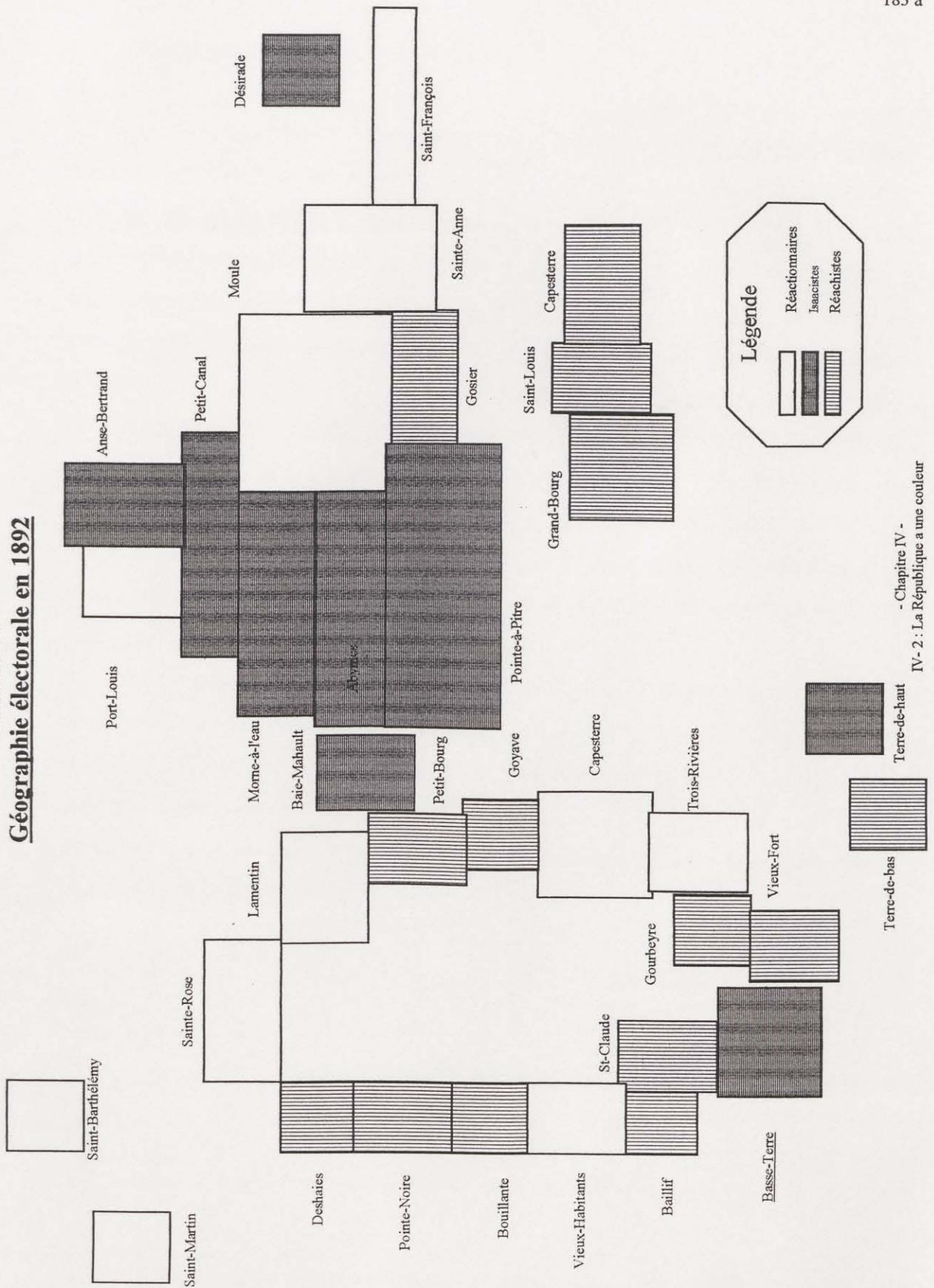
Ainsi donc, les blancs ont fait mieux que résister à l'instauration du suffrage universel et à l'ascension de la classe de couleur. Ce sont eux qui, en 1892, verrouillent, à l'échelon de la commune, et du Conseil général, la politique locale.

Après les blancs, les mulâtres.

Estimés à 30 % des responsables locaux, et sans doute plus, si l'on tient compte de la tranche des hommes de couleur dont nous n'avons pu déterminer précisément la nuance ethnique, ils sont les éléments dynamiques de cette classe politique. Leur nombre dans les conseils municipaux, au Conseil général et dans les fonctions d'édilité est croissant depuis 1882. Aux municipales de 1892, 10 mulâtres accèdent, ou sont réélus à la fonction de maire dont celle des deux villes principales, Pointe-à-Pitre et Basse-Terre. La ville est en effet, davantage que la commune rurale, le lieu où ils sont aux affaires politiques. Pointe-à-Pitre, est en ce sens assez exemplaire : 4 des 8 conseillers généraux de la ville, le maire et une grande partie du conseil municipal sont des mulâtres. On remarquera une cohésion idéologique certaine puisque l'on ne retrouve, du moins à cette date, aucun élu mulâtre parmi les réactionnaires du Conseil Général. En revanche, leur dispersion entre Isaacistes et Réachistes, qui, correspond globalement à la division géographique Grande-Terre / Guadeloupe en marque les limites. Il en résulte une moins grande homogénéité socio-politique de ce groupe, qui nous apparaît nettement dans la géographie électorale.

⁶⁹ : Citons entre autres exemples de pratique courante, la subornation d'électeurs, couramment pratiquée par les usiniers. Le Conseil en contentieux, annulant les élections municipales de 1892 à Sainte-Anne, motive ainsi la décision: " Il apparaît que dans la matinée du 8 Mai dernier, les conseillers élus Dubos et de Chazelles ont fait transporter à Sainte-Anne par leurs camions et charrettes un certain nombre de travailleurs de leurs habitations (...) Considérant qu'il est constant que durant toute la durée des opérations du second tour de scrutin, un grand nombre d'électeurs ait été admis à consommer gratuitement dans les cabarets tenus à Sainte-Anne par les dames Désir, Palanque et Toussine, sur la simple représentation de jetons que venaient leur distribuer sur la place de la mairie Dubos et ses préposés... " (Source : ADG - JOG, année 1892 : *Décision du Conseil du Contentieux Administratif de Guadeloupe*; 28 juillet 1892.)

**- Planche 18 -
Géographie électorale en 1892**



(Cf; page 183 a : *PLANCHE 18 - Géographie électorale en 1892*)

Les noirs n'ont pas voix au chapitre.

On ne compte, dans la classe politique locale, que 6 noirs identifiés avec certitude, dont l'un au moins nous est connu comme un affidé des usiniers. Leur quasi inexistence dans les postes de responsabilité contraste avec leur poids démographique et une présence, néanmoins forte, dans les Conseils municipaux, où l'on trouve quelques-uns à des postes d'adjoints. Notons cependant que nombreux sont les cas de noirs ou personnes de couleur qui aux élections municipales devancent en voix, parfois largement, leur colistiers et ne parviennent à être élus ni aux postes de maires ni à ceux de premier ou deuxième adjoint⁷⁰. Ainsi, à Gosier, Simon Radégonde (mulâtre) est précédé au premier tour de 9 colistiers sur lesquels il accuse un retard de cinquante-six voix, au deuxième tour, il arrive de nouveau en dixième position avec une cinquantaine de voix de retard. C'est néanmoins lui qui est élu maire. A Morne-à-l'eau, c'est Félix Gama, noir et futur socialiste, qui devance de trente voix celui qui sera élu maire, le mulâtre, Ernest Labuthie.⁷¹

Par ailleurs, en cette fin de siècle, la structure du vote ne montre pas une évolution sensible par rapport à la première période politique ayant suivi la restauration du Suffrage Universel, en 1871. Les taux de la participation électorale sont ridiculement faibles, à l'instar des taux relevés aux législatives entre 1873 et 1883 par Lucien Abenon⁷², comme le montrent les pourcentages de participation aux élections cantonales précédant la période observée.

| Cantons | Inscrits | Votants 1er tour | Votants 2è tour | % moyen |
|----------------|----------|------------------|-----------------|---------|
| Pointe-à-Pitre | 8.419 | 878 | 1.251 | 14, 85 |
| Moule | 3.762 | 666 | 832 | 22, 11 |
| Saint-François | 1.326 | 305 | 282 | 21, 26 |
| Marie-Galante | 3.217 | 309 | 624 | 19,31 |
| Saint-Martin | 515 | 42 | 76 | 14, 75 |

⁷⁰ : Le mode de scrutin municipal, plurinomnal permet que les colistiers obtiennent des scores différents.

⁷¹ : Source : ADG - JOG; année 1892.

⁷² : Cf; *supra*. Lucien Abenon. *La vie politique ...* (op.cit) *passim*.

LA PARTICIPATION AU RENOUVELLEMENT CANTONAL DES 21 & 28 OCTOBRE 1883⁷³

Les chiffres de participation du renouvellement de la série de 1886 ne sont guère plus élevés :

| Cantons | Inscrits | Votants 1er tour | Votants 2è tour | % moyen |
|------------------|----------|------------------|-----------------|---------|
| Pointe-Noire | 1.698 | 461 | 662 | 39 |
| Basse-Terre | 4.798 | 1.239 | 1.426 | 29, 7 |
| Capesterre | 2.642 | 442 | 674 | 25,51 |
| Lamentin | 4.428 | 743 | 928 | 21 |
| Port-Louis | 3.190 | 684 | 1.018 | 31, 9 |
| Saint-Barthélémy | 484 | 44 | 84 | 17,35 |

LA PARTICIPATION AU RENOUVELLEMENT CANTONAL DES 22 & 29 AOUT 1886⁷⁴

La société politique nous apparaît comme un corps très minoritaire, au-dessus et en marge de la société civile. Ainsi donc, le pays républicain n'échappe pas au déterminisme de la couleur, renvoyant toute analyse du politique à ce soubassement premier.

⁷³ : "*Renouvellement des 21 & 28 octobre 1883*" (Source : CAOM; Série Géo.Gua. *Correspondances gouverneurs à propos Conseil Général*); Cart-21 / dos-228)

⁷⁴ : "*Lettre du Gouverneur au Ministre sur les élections au Conseil général d'août 1886*" (Source : *ibidem.*)

Conclusion de la partie : du malaise aux premiers soubresauts..

Les tensions provoquées par les disparités entre la responsabilité politique théorique et la responsabilité politique effective sont visibles dans la société de la fin du siècle. Elles nous sont révélés tant par les sources primaires que par les commentaires et relations dont nous disposons sur la période. C'est souvent la presse qui, dans des écrits particulièrement équivoques, se fait l'écho de ses tensions.

Ainsi, le docteur Corre reproduit cette lettre de lecteur relevée dans l'organe des usiniers, *Le Courrier* du 1er décembre 1882, que l'on doit supposer écrite par un *nègre*⁷⁵:

Il (le mulâtre en question) ne veut pas du blanc parce qu'il veut dominer et il demande notre concours pour que nous nègres nous lui tenions l'échelle sociale qui l'élève aux places et aux honneurs, mais une fois arrivés au sommet de cette échelle, il nous défend bien d'en franchir un seul degré car si les paroles du mulâtre sont fausses, les faits parlent et ne trompent personne (...) Combien de nègres à la députation ? zéro. Combien de mulâtres ? quatre. Combien de nègres au Conseil général ? Six. Combien de mulâtres ? 21. Combien de nègres à la tête des communes de la colonie ? zéro. Combien y en a-t-il eu ? A ma connaissance deux. Qui les a renversés ? Les blancs ? Non, non, toujours les mulâtres. (...)

Si parmi les blancs, il y a eu des maîtres durs et cruels, c'était le petit nombre; chez les mulâtres, c'était la généralité. Bien plus, on a vu certains mulâtres avoir leurs parents pour esclaves et plutôt que de les rendre à la liberté comme le demandait la loi de la nature et du bon sens, ils n'ont pas rougi de mettre à prix leur tête, de chercher à les vendre. Ceci est de l'histoire.⁷⁶

C'est Corre qui signale dans une lettre d'un "noir" au *Courrier*, daté de septembre 1885, cette conclusion en forme de sentence :

Nèg nwè, sé yo ki pi sòt : yo ka voté pou milat, yo pa tini plas !... (Les nègres "bon teint" sont décidément d'indécrottables imbéciles : ils donnent leurs voix aux mulâtres, et n'obtiennent pour eux aucun poste.)⁷⁷

Manipulations évidentes, ces écrits, par leur publicité même donnent la mesure du malaise.

⁷⁵ : Le procédé est ancien. Il avait été utilisé dans la période 1848 - 1850 par les anti-abolitionnistes pour attaquer les schoelchéristes du *Progrès*. Significativement, ces articles contre la fusion de races et exprimant très ouvertement des points de vue anti-égalitaires, étaient écrits en langue créole. Nous devons au Professeur Hazael-Massieux de nous avoir révélé et communiqué ce corpus d'articles polémiques en créole.

⁷⁶ : in André Corre. (op.cit)

⁷⁷ : Trad. J-P S. Ibidem.

Aux élections législatives de 1886, une candidature détone dans le paysage apparemment circonscrit des candidats habituels à la députation. Ce n'est pas tant la couleur du candidat qui choque que les motivations affichées de sa décision. La profession de foi comportait cette adresse en forme d'exhortation aux électeurs :

(...) Levons-nous, race de pur sang africain. L'heure que nous devons faire connaître notre valeur est sonnée. Ne perdons pas espoir. Encore un mouvement, encore un effort et nous aurons aplani de grandes difficultés pour l'avenir. (*Souligné par nous, J-P S*).

Et vous autres, qui prétendez nous couper haleine, laissez-nous respirer enfin; " A chacun sa portion d'air ".⁷⁸

Cette intrusion était d'autant plus remarquable que le candidat, en question, nommé Davis David, faisait partie des quelques très rares notables "de la race de pur sang africain". Il était un républicain modéré qui n'avait rien d'un socialiste "partageux". Propriétaire et commerçant moyen, il occupait déjà un siège au Conseil général. Mais il est un "noir"; et sa candidature, à une époque où la députation n'est brigüée que par des éléments issus de l'élite mulâtre, autant que les termes utilisés, est révélatrice de l'existence du hiatus politique. Les "noirs" se reconnaissent difficilement en ceux qui ont pris l'habitude de se partager le pouvoir.⁷⁹

Il appartenait à Hégésippe Legitimus de fixer quatre ans plus tard, l'intrusion ô combien tonitruante du "*parti noir*" sur la scène politique.

*

*

*

⁷⁸ : in Lucien Abenon. " La vie politique au début de la IIIème République ... " (op.cit.) p.294.

⁷⁹ : Il obtint 795 voix.

VOLUME II

- Deuxième partie -

La Révolution " nègre " de la Guadeloupe.

Introduction de la partie.

La dernière décennie du XIX^e siècle voit donc naître les "noirs" à la société politique. Nous appellerons "mouvement nègre" cette émergence collective, massive, autonome, parce qu'elle s'est voulue principalement (voire exclusivement) la représentation des descendants des nouveaux libres de 1848. Ainsi, les années 1890 inaugurent-elles une nouvelle période de l'histoire politique du pays; celle de l'intrusion de la majorité démographique et sociale noire dans le système politique, non plus comme simple enjeu ou symbole de l'égalité des droits, mais bien au coeur des réalités politiques concrètes des processus d'accession et de jouissance du pouvoir.

A l'origine de ce mouvement noir, quelques hommes; des "grands nègres"¹ comme ils se qualifieront eux-mêmes, ou seront reconnus comme tels par leurs contemporains. L'expression, dans cette extension sémantique au plan politique, est, à notre connaissance, utilisée pour la première fois par Légitimus lui-même dans un article qu'il intitula "*Grands blancs, Grands mulâtres, Grands nègres*"². Il établissait par là l'objectivation d'une déclinaison ternaire de la société politique, inaugurant après l'époque des "*grands blancs*", propriétaires habitants sucriers, puis celle des "*grands mulâtres*" bourgeois et instruits, l'ère d'une nouvelle élite sociale et politique, celle des "*grands nègres*".

Jean-Hégésippe Légitimus et Achille René-Boisneuf sont les deux individualités, les personnages historiques qui, durant toute la première période étudiée, de la dernière décennie du XIX^e à la veille de la première guerre mondiale pour le premier, aux années vingt pour le second, non seulement émergent nettement du lot des acteurs ordinaires de l'histoire politique, mais encore y inscrivent leur pensée et leur action pionnières, imposent la marque de leur stature, au point qu'il ne paraît pas possible de séparer leur histoire personnelle de l'analyse du politique.

¹ : L'expression "*grand nègre*" existait déjà dans le vocabulaire courant en Guadeloupe. Encore aujourd'hui, est dit "grand nègre", tout nègre, indépendamment de son niveau social, qui se distingue par sa fonction, sa dimension personnelle, le respect et la fierté qu'il inspire aux siens. Elle recèle une certaine notion élitaire, non par la richesse mais par la considération sociale. C'est l'antinomie de l'expression péjorative de "*petit nègre*" qui ne désigne pas seulement un nègre pauvre, mais surtout, le nègre à l'esprit servile, sans fierté ni grandeur, qui se contenterait de vivre heureux dans l'acceptation des horizons bornés de son infériorisation sociale, intellectuelle et morale.

² : Cf. "Grands Blancs, Grands Mulâtres, Grands Nègres ...", *Le Peuple (2)*, 12/15 janvier 1893.

La prise en compte de la part des individus dans l'action collective se justifie ici d'autant plus que le cadre territorial est exigü. Les leaders politiques sont particulièrement proches du corps social qu'ils représentent. En Guadeloupe, la possibilité du rapport humain direct, la connaissance personnelle de l'autre, de ses origines, de son environnement social, imprègne la relation d'un fort quotient de subjectivité. Le fond culturel de référence par là-même activé se voit ainsi revêtu d'une épaisseur toute particulière. On ne saurait analyser les actes et les discours sans le détour obligé de l'étude des formes et expressions de la pensée collective, des cheminements biographiques, des référents culturels communs. On le vérifiera aisément tout au long de cette partie.

Par ce biais, nous retrouvons la question rémanente posée par les philosophes de l'histoire concernant la place et le rôle des individus dans l'histoire collective. Il faut se réjouir que la perception des faits historiques ait aujourd'hui dépassé la fausse contradiction entre le primat accordé aux situations objectives, qui rejette l'acte individuel en position d'épiphénomène, comme simple accoucheur d'une raison historique prédéterminée et les interprétations subjectivistes qui résument l'accomplissement historique à quelques-uns, voire à l'intelligence d'un seul. On doit toutefois constater que les sciences humaines et sociales n'ont pas produit à ce jour de théories générales systématiques explicatives de l'apparition des "leaders". La sociologie politique a pu distinguer sans doute, s'agissant des phénomènes de "leadershiping" politique, un type "transformateur", où le leader reconnaît et exploite, de façon révolutionnaire (ou réformiste), une demande et un besoin latent, d'un type "transactionnel", où dans le cadre d'une société politique établie, le leader s'insère comme médiateur entre le pouvoir et sa base³. Cette distinction peut sembler toutefois purement fonctionnelle, utile à la description et à une typologie des relations du leader et de la masse; elle est moins opérante si l'on doit considérer, comme ce sera le cas ici, la relation politique dans sa dynamique de conquête du pouvoir.

Si l'on s'en tient à notre perspective historique, plus diachronique donc, on s'attachera à préciser les motivations de l'initiative historique. L'on sera porté à considérer alors le rôle particulier des mentalités collectives dans l'action historique. Depuis Michelet qui en avait eu l'intuition, la sociologie et la psychologie sociale, ont

³ : Cf. Colette Ysmal. "Elites et leaders" in *Traité de science politique*. T.3; Puf, *passim*.

éclairé de façon plus méthodique les mécanismes qui produisent ce que les historiens, appelaient, faute de mieux, "mentalités collectives". Les théories de la socialisation politique, notamment, ont permis de préciser les interactions de l'initiative individuelle et des états politiques. D'accord avec Michèle Ansart-Dourlen, nous sommes d'avis que ...

La notion d'individualité peut aussi recouvrir celle de mentalité, caractériser des types humains représentatifs de moments de mutations historiques.⁴

L'action historique individuelle, sans qu'il soit alors besoin de recourir à un quelconque facteur de prédétermination, apparaît comme le jaillissement d'une individualité dans une conjoncture historique donnée et ne peut s'analyser qu'au travers des entrecroisements multiples qui en permettent le surgissement. Et en effet, ...

L'acteur historique n'est pas l'expression passive d'une situation ou d'un mouvement collectif, il peut devenir le "sujet" qui concentre et unifie un projet multidimensionnel, social et politique, économique et éthique.⁵

Autrement dit, au-delà de la valeur, des qualités intrinsèques ou des capacités réelles d'une individualité, en bref, de ce qui lui aura permis d'accomplir une action personnelle mémorable, ce qui intéressera le chercheur portera surtout sur ce que l'acte politique aura représenté pour ses contemporains. On postule que plus fort est l'investissement affectif, plus forte sera sa mythification politique. L'individu, étant devenu un leader charismatique, accède de son vivant à la dimension du symbole. On touche ici aux processus fusionnels du leader et de la masse qui s'apparentent aux processus d'identification déjà étudiés. Les mots, les actes, les systèmes de représentation prennent alors valeur de témoins concrets de la relation leader - masse et deviennent des sources incontournables pour la compréhension des fondements du politique.

Dans cette perspective, Jean-Hégésippe Legitimus, davantage qu'Achille René-Boisneuf, se désigne à nous comme le point de rencontre entre une situation latente et l'action historique. C'est à lui que revient l'action primordiale, c'est-à-dire fondatrice, l'initiative historique de la création d'un mouvement politique autonome "nègre".

⁴ : Michèle Ansart-Dourlen. "Le rôle des individualités au cours des mutations historiques", *Cahiers internationaux de sociologie*. Vol.XCIV; Janvier/Juin 1993. Puf. p. 73.

⁵ : *ibidem*. p.75.

- CHAPITRE V -

L'ACTION PRIMORDIALE : LEGITIMUS.

V - 1. Un rôle historique controversé.

A - Les deux reflets d'un souvenir opaque.

La mémoire historique commune a placé Légitimus dans une position d'une singulière ambiguïté.

Ainsi, on se souvient généralement qu'il a été le premier nègre " bon teint " à avoir investi le domaine politique en y occupant des fonctions importantes : tour à tour conseiller général, par trois fois député¹ et président du Conseil général, membre du Conseil privé du Gouverneur, maire de Pointe-à-Pitre². Plus encore, on aura retenu qu'il fut en Guadeloupe l'initiateur des idées révolutionnaires et socialistes, le promoteur du mouvement politique et associatif socialiste. On lui accorde également la qualité d'avoir été un chef populaire charismatique qui aura marqué la vie politique guadeloupéenne du premier vingtième siècle.

En contrepoint, force clichés négatifs, dont nous aurons à apprécier l'exactitude, collent à son image. Car Légitimus apparaît aussi comme celui qui initia en Guadeloupe les pratiques politiques les plus répréhensibles. On lui impute, non sans quelque raison, l'introduction de la fraude électorale systématique et éhontée, le recours à la violence politique, auxquels s'ajoute l'accusation d'avoir excité "la guerre des races". Contradictoirement, c'est au même homme qu'il est reproché, encore aujourd'hui, d'avoir

¹ : Pour la première fois en 1898, puis en 1906 et de nouveau en 1910. Légitimus est resté dans l'histoire comme le premier nègre guadeloupéen à avoir accédé à la députation. Pour être exact, il faut rappeler qu'il eut à cette fonction un prédécesseur, Louisy Mathieu, nègre né esclave, qui fut le suppléant de Schoelcher qu'il remplaça l'espace d'une session parlementaire au poste de député titulaire de la Guadeloupe que l'abolitionniste lui avait concédé pour occuper celui de Martinique où il avait été également élu. Mais Louisy Mathieu était en fait plus un faire-valoir, symbole des choix politiques du Gouvernement provisoire qu'une émanation du peuple. Il ne devait jouer d'ailleurs par la suite aucun rôle dans la vie politique de la colonie.

² : De 1904 à 1909.

par la suite "trahi sa classe et sa race" en signant avec les usiniers l'accord passé dans l'histoire sous le nom de "l'Entente du Capital et du Travail". Cette dernière faute, la plus impardonnable au jugement du souvenir populaire, lui aurait valu de son vivant l'opprobre général : il sera dit que le premier "nègre" qui força les entrées de la politique en Guadeloupe acheva en reclus une vie triste et solitaire, avant de s'éteindre, dans une certaine indifférence, misérable et loin de son pays.

Les archives officielles, les dossiers parlementaires, n'en conservent pas non plus un souvenir très reluisant. Et pour le moins, il est attesté que Légitimus ne se signala pas à la Chambre des députés par une activité parlementaire débordante. Son absentéisme chronique durant ses trois mandatures législatives successives est resté célèbre. On ne lui connaît non plus aucune proposition de loi, aucune intervention qui vaille la peine d'être notée³. Les seules mentions le concernant qu'ont conservées les tablettes parlementaires sont les débats relatifs à la demande de levée de son immunité parlementaire en 1909 suite aux accusations de concussions portées contre lui, puis ceux de la difficile validation de son troisième mandat de député, obtenu à la suite des élections manifestement frauduleuses de 1910⁴.

Aussi, a-t-on le plus souvent réduit la perception de la vie et de l'action historique de Légitimus à cette vision dichotomique, un peu courte, immanquablement articulée sur le fait historique retentissant de la signature de l'Entente Capital-Travail avec l'Usine, en 1903. Le souvenir commun a donc retenu deux images nettement opposées de Légitimus: la première, jusqu'en 1902-1903, est celle du révolutionnaire ardent, du socialiste convaincu et du chef populaire; la seconde, après 1903, est celle du "traître", rallié à l'ennemi de classe, devenu un opportuniste sans grand principe, qui ayant sombré dans l'impopularité, n'aura pu tenir jusqu'en 1914, date de son retrait de la vie politique active, qu'en raison de la fraude et du soutien matériel et politique de l'Usine et de l'Administration !

On comprend dès lors comment le souvenir populaire de même que l'histoire écrite, se sont faits du personnage une image très contrastée et aient éprouvé quelques difficultés à "comprendre" son action entre ces deux termes extrêmes et à en évaluer objectivement le rôle historique. L'action de Légitimus apparaît en effet toujours ambivalente, souvent à la limite de l'intelligible et de l'incohérence; le personnage en

³ : Cf. Débats parlementaires. Législatures 1898-1902, 1906-1910, 1910-1914.

⁴ : Voir détails aux chapitres VII & IX.

ressort trouble, sa personnalité nous parvient floue et versatile; la mémoire historique qui l'accompagne est opaque. Légitimus émerge de l'histoire autant comme repoussoir que comme personnage emblématique. L'évocation historique, hors le culte pieux des cercles de fidèles, en est restée longtemps muette⁵. Elle demeure encore aujourd'hui discrète, prudente, en tous cas bien en deçà de ce qu'on pourrait attendre que la mémoire collective garde d'une action historique pionnière. Il convient donc, au-delà de la mémoire groupusculaire et partisane, vigoureuse sans doute mais aussi partielle, au-delà du souvenir commun qui n'a pu surmonter le trouble inspiré par l'ambiguïté du personnage historique, d'interroger l'état de la recherche scientifique.

B - Etat de la question.

Le "cas Légitimus" avait déjà intéressé ses contemporains puisque nous disposons de quelques sources imprimées, critiques ou hagiographiques, de son action⁶. Peu après le transfert de sa dépouille à la Guadeloupe un hommage particulier lui fut consacré dans un numéro de *La Revue Guadeloupéenne*⁷. La revue publiait quelques anecdotes et une appréciation générale de son oeuvre; puis, longtemps, on n'écrivit plus guère à son sujet.

De Légitimus lui-même, hormis sa prose éditoriale qui demeure la source principale pour l'étude de sa pensée politique, on ne dispose que de peu de textes publics. On ne lui connaît qu'un ouvrage, imprimé en France à une date incertaine; en fait, il s'agissait plus d'un livret de propagande de circonstance que d'un véritable recueil de textes à caractère théorique.⁸

Mais depuis quelques années, plusieurs travaux historiques ainsi que quelques études partielles, ont contribué à nous forger une image plus précise de l'homme et de son action.

⁵ : Légitimus meurt le 29 novembre 1944 à l'Angle sur l'Anglin, dans la Vienne, en France, où la guerre l'avait surpris. A la libération, le Conseil général parvient difficilement à se mettre d'accord sur la prise en charge du rapatriement de sa dépouille, le groupe communiste ayant voté contre. Bien que son inhumation au cimetière de Pointe-à-Pitre en 1947, fut l'occasion d'un hommage populaire massif peu de traces publiques rappellent son souvenir.

⁶ : Citons entre autres : Georges Boussenet, O.D Lara, Stéphane Rosso, et surtout son implacable adversaire A. René-Boisneuf.

⁷ : Cf; *La Revue guadeloupéenne*, n°11, Mars, Avril, Mai 1947

⁸ : Cf *infra*; Jean Hégésippe Légitimus. La lutte. (1900 ?)

Légitimus dans l'historiographie.

L'historien Jacques Adélaïde-Merlande, à travers l'étude des mouvements sociaux du début du siècle, a été sans doute l'un des premiers à avoir perçu le mouvement de Légitimus comme une expression politique spécifiquement autochtone, ou du moins, selon ses propres termes, " le mariage de la classe noire au prolétariat international" et à avoir pressenti l'importance du jeu tactique dans l'oeuvre politique de Légitimus⁹. Dans la préface qu'il consacra à l'étude de ce même auteur sur les troubles sociaux en Guadeloupe à la fin du XIX^e, Jean Suret-Canale, avait également eu cette intuition lorsqu'il faisait remarquer :

Dès la fin du XIX^e siècle, la création d'un parti socialiste affilié, avant l'unification socialiste, au Parti Ouvrier français de Jules Guesde, d'inspiration marxiste et révolutionnaire, et la victoire électorale de son leader Légitimus pouvait faire penser que la lutte des classes prenait à la Guadeloupe son aspect le plus "classique". Or, à peine vainqueur, Légitimus passe accord avec les usiniers et associe ouvertement un langage révolutionnaire à l'éloge de la collaboration des classes de l'association Capital-Travail ... Et il ne perd pas pour autant sa base électorale (*souligné par nous, JP S*).

Ce paradoxe apparemment peut s'expliquer que si l'on aperçoit, derrière les rapports sociaux "modernes" naissants, la persistance des structures anciennes et plus encore des mentalités héritées de l'époque antérieure où les oppositions de classes prenaient le vêtement des oppositions de couleur : esclaves noirs contre bourgeoisie mulâtre et propriétaires blancs. (...)

Pour le semi-prolétaire qui garde sa mentalité de petit producteur, l'enrichissement rapide des leaders "socialistes" est considéré sans scandale, voire même mis à l'honneur de la race nègre. En bref, le néganisme oblitère largement la conscience de classe.¹⁰

Si l'assimilation du "semi-prolétaire" cultivateur à un "petit producteur" et la conclusion à laquelle aboutit Suret-Canale sont discutables, le constat initial était tout à fait pertinent. Pourtant, les travaux exhaustifs plus spécialement consacrés à l'introduction des idées socialistes à la Guadeloupe ne datent que de la fin des années soixante-dix¹¹.

⁹ : Cf. Jacques Adélaïde-Merlande. " L'implantation du mouvement socialiste aux Antilles françaises", Caré n°7; *Assimilation/ Socialisme; la fin du XIX^e siècle antillais*, février 1981.

¹⁰ : Jean Suret-Canale (*préface de*) in Jacques Adélaïde-Merlande. *Troubles sociaux en Guadeloupe à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle (1895-1910)* Cerag n°31, 1975, ronéo.

¹¹ : Nous ne considérons dans cette partie que les travaux de recherches ayant eu le projet principal d'apprécier globalement le mouvement de Légitimus, nous réservant de citer ponctuellement, selon les aspects particuliers sur lesquels ils ont écrit, les auteurs, assez nombreux, qui se sont intéressés aux événements ou à la période (Buffon, Schnakenbourg, Bangou, Hoton, etc. ...)

C'est d'abord à Emmanuel Terrée que l'on doit les premières études sur Légitimus et les débuts du mouvement socialiste en Guadeloupe ainsi que les premiers essais de systématisation des caractères originaux du socialisme guadeloupéen¹².

C'est en premier lieu la précocité et le développement rapide du mouvement qui retinrent avec raison l'attention de Terrée. Si l'on se rapporte au processus de structuration du mouvement socialiste en France et dans le monde, on constate en effet que l'apparition du mouvement socialiste en Guadeloupe précède d'une bonne quinzaine d'années la création en France de la S.F.I.O en 1905. A la première élection de Légitimus comme député de la Guadeloupe en 1898, les socialistes français ne comptaient à la Chambre qu'un petit groupe parlementaire. Si l'on ne peut raisonnablement chercher à établir une adéquation entre l'histoire déjà séculaire, à cette date, du mouvement ouvrier et social en France et le tout jeune mouvement se réclamant du socialisme, il faut convenir que cette quasi simultanéité, de l'insertion du socialisme dans la vie politique officielle et dans les institutions républicaines, conférait à la colonie républicaine, toute proportion gardée, un caractère particulièrement accéléré de la maturation des processus politiques.

Terrée retenait encore comme particularité du socialisme guadeloupéen, la forte tonalité raciale du mouvement, facilitée, constatait-il, par un phénomène d'assimilation théorique du prolétariat à la race noire. Il qualifia donc le socialisme de Légitimus de "socialisme négriste" dont les thèmes de propagande et de mobilisation associaient les idéaux socialistes aux aspirations sociales propres aux noirs de Guadeloupe; mais, à l'instar d'Adélaïde qui relevait la primauté du "caractère éducatif et électoral" sur la thématique classique du socialisme, il constatait que "le langage enflammé, voire guerrier, de Légitimus contraste avec des pratiques politiques modérées". En effet, il mit en évidence le fait que le mouvement de Légitimus, contrairement à l'idée entretenue par la légende, n'avait pas été enfanté dans les grèves et affrontements avec les usines non plus qu'il n'avait bâti son ascension politique sur le déclenchement de mouvements sociaux offensifs¹³.

¹² : Cf. Emmanuel Terrée. Les débuts du mouvement socialiste à la Guadeloupe, (1890-1910); contribution à l'histoire du mouvement ouvrier antillais. Mém. de maîtrise. Paris 1, 1977; "La Guadeloupe, Légitimus, le socialisme" in *Caré* n°7 (op.cit) ; "l'élargissement de la vie politique" (pp.329-349), "Le mouvement socialiste" (pp.351-361), "Le temps des grèves" (pp.363-390) in *Historial Antillais*. Vol.IV; Ed. Dajani.

¹³ : Les travaux d'Adélaïde, confirmés par des recherches plus récentes en attestent. Le soutien des socialistes aux mouvements revendicatifs de 1900 resta ponctuel et marginal. En 1902, les socialistes qui

Outre la mise à disposition d'une connaissance des faits historiques, l'apport que l'on retiendra des recherches de Terrée, c'est d'avoir montré que l'effet le plus profond de l'action de Légitimus a été la formation d'une "classe politique noire" qu'il assimile, dans son analyse, à une "petite-bourgeoisie de fonction"¹⁴, "au statut social précaire". C'est ce dernier caractère qui expliquerait l'exacerbation de la vie politique, qui se manifeste par la pratique de la fraude électorale, le recours aux pressions et aux violences physiques, exercées essentiellement dans la sphère de l'activité politique. Terrée poursuivait son analyse en montrant que le mouvement n'avait pas seulement eu comme effet l'émergence d'une nouvelle élite, sous la forme d'une classe politique noire. La dynamique associative et syndicale qui l'accompagna aurait aussi contribué fortement au "processus de modernisation de la société" avec le développement de la pratique associative et l'extension du suffrage universel. Il soulignait également combien, en s'alliant aux usiniers, les socialistes introduisirent "une rupture profonde dans l'ordre traditionnel de la société coloniale"¹⁵.

Ainsi, pouvait-on commencer d'entrevoir l'immense bouleversement induit par l'action de Légitimus.

Mais l'historiographie est surtout redevable aux travaux postérieurs de Philippe Cherdieu dont l'importante thèse¹⁶, a non seulement le mérite d'avoir, pour la première fois, retracé minutieusement, jusqu'en 1914, l'histoire politique de Légitimus; mais encore, par la somme documentaire considérable rassemblée, a offert aux chercheurs le premier travail approfondi de synthèse sur la question.

Selon Cherdieu, l'apparition sur la scène du mouvement de Légitimus aurait répondu à une double attente populaire : l'espoir d'améliorer des conditions sociales d'existence dans le contexte d'un ordre socio-économique frappé par la crise et les mutations de l'économie traditionnelle; attente, d'ordre psycho-idéologique, d'une représentation des "noirs" au niveau politique. Cherdieu explique la rapidité du succès

structures de concertation mises en place par les socialistes. Le thème de la grève et de l'affrontement de classe apparaît plus comme un thème de propagande et une menace latente que comme mot d'ordre d'action. Il est rendu efficient par l'amplification et la dramatisation qu'en fait l'adversaire. Les conflits sociaux durs, (et cela semble bien une constante de l'histoire guadeloupéenne) semblent s'être toujours déroulés en dehors des mouvements organisés.

¹⁴ : Dans leur mémoire de maîtrise, Claude Hoton et Jean-Louis Jasor aboutissent à des conclusions assez semblables. Cf. *La petite-bourgeoisie guadeloupéenne* (op.cit.).

¹⁵ : Cf. ouvrages cités (op. cit)

¹⁶ : Philippe Cherdieu. *La vie politique en Guadeloupe; l'affrontement Boisneuf/Légitimus (1898-1914)*. Thèse. 3^e cy. IEP Paris, 1981, 2 vol.

d'un mouvement, qui, en moins de dix ans, devient la première force politique du pays, par la forte personnalité de Legitimus, ses qualités d'homme, son charisme, son degré d'instruction qui en firent vite un symbole aux yeux des masses noires qui l'investirent ...

(...) de la mission de la tirer de l'état de servitude et de misère intellectuelle et matérielle dans laquelle elle est maintenue car elle aspire à une ascension sociale à l'image de celle qu'il a lui-même connue.¹⁷

Tout en reprenant la double qualification du "socialisme" et du "négrisme", Cherdieu dans ses conclusions soulevait une série d'interrogations nouvelles que nous pourrions résumer comme suit :

Concernant le rapport du local et du national, il notait la limitation des ambitions politiques du mouvement de Légitimus. Il lui semblait que celui-ci se contenta d'accéder aux postes de responsabilité locale tout en recherchant constamment des appuis en France, et en cantonnant le mouvement à des objectifs essentiellement sociaux. De même, il observait avec raison l'absence de revendications politiques d'ensemble, touchant aux structures sociales et au rapport politique avec la métropole coloniale, hormis celle de l'achèvement de l'intégration juridico-politique; revendication ancienne qui n'était nullement spécifique aux socialistes.

Voulant comprendre la logique de l'action politique, Cherdieu fut également amené à s'interroger sur la thématique raciale chez Légitimus; mais il n'aboutit sur ce point à aucune conclusion qui le satisfasse. Partant d'un constat pertinent, celui de non-correspondance absolue entre la "race" et l'appartenance politique, il observe que le thème racial apparaît ou disparaît du discours selon l'opportunité et la situation, mais de ce constat, il ne tire aucune explication d'ensemble. Mettant en doute "la sincérité" de Légitimus, il confessait la perplexité du chercheur en quête d'explications rationnelles, devant le jeu tactique complexe poursuivi par Légitimus à l'égard des blancs.

Que reste-t-il alors, *se demande-t-il*, qui nous permette de saisir le fonctionnement du jeu politique guadeloupéen puisque le clivage social et racial n'en fournissent que des explications partielles?¹⁸

C'est par le principe de l'"autonomie du politique" qu'il arrive à expliquer les incohérences de Légitimus; par suite, il propose des clés d'interprétation de ce qu'il

¹⁷ : *ibidem*. p.662.

¹⁸ : Philippe Cherdieu (op.cit) p. 665.

appelle "le modèle politique guadeloupéen". Parmi ces clés proposées, nous en retiendrons pour l'instant deux qui nous semblent, sinon des réponses, mais du moins des constats partiels, susceptibles d'éclairer la problématique posée.

- En premier lieu, ce que Cherdieu appelle "*la loi des alliances*". A l'ancien système d'alliance fluctuant fondé sur les pôles réachistes et isaacistes, les réactionnaires servant de balancier, se substitue à partir de 1903 un système stable et durable, celui de l'Entente entre les usiniers et les travailleurs représentés par les socialistes. Ce nouveau système d'alliance, explique-t-il, proprement inconcevable par le passé, n'aurait pu exister sans le préalable de la constitution d'une force populaire socialiste organisée. Cette force permettait, conclut-il, "en court-circuitant les notables d'avoir une voie de communication avec les électeurs", en même temps qu'elle "contribue(ait) à fixer le parti usinier en l'attirant à lui, et ce faisant, romp(ai)t dangereusement l'équilibre préalable".¹⁹

- Nous retenons ensuite ce qu'il appelle "*la force des pratiques locales*". Le mouvement socialiste, fait-il justement remarquer, n'innove pas partout. C'est ainsi qu'il reprend en grande partie à son compte les pratiques antérieures du jeu politique, tant celles qui tiennent de la vie locale que celles procédant du système républicain de la Troisième République. A l'entrecroisement de ces héritages, le clientélisme et la forte politisation de la vie sociale qui expliqueraient pour une grande part la professionnalisation de la politique qui se révèle être l'un des traits caractéristiques du système. Et il en conclut :

Etre politicien devient une profession dont vivent les principaux responsables du Parti et en premier lieu Légitimus lui-même. Dans un pays où sévissent la crise sucrière, le chômage, le favoritisme (clientélisme, népotisme), faire de la politique c'est aussi entrer au coeur du circuit économique. Là politique se substitue à l'économie.²⁰

La professionnalisation politique, plus que l'idéologie, deviendrait dans cette optique, le facteur expliquant le climat de passion, les violences qui vite poussées à leur point paroxystique, en arrivent à franchir les limites permises par le jeu démocratique et à saper les bases mêmes du système qui lui a permis d'exister.

¹⁹ : *ibidem*, p.669.

²⁰ : *ibidem*, p.670

Acquis de la recherche et nouvelles problématiques.

Ainsi donc, les chercheurs nous paraissent s'accorder sans difficultés sur deux points que nous tiendrons, désormais pour acquis :

- L'originalité, l'atypie même, du socialisme guadeloupéen de Légitimus.
- La rupture profonde qu'introduisait son mouvement dans l'ordre social et dans le fonctionnement politique.

Toutefois, les zones d'ombre persistent, nombreuses et insistantes. Nous en retenons trois, majeures à notre sens.

Tout d'abord, l'articulation fonctionnelle de ce qui est qualifié de "négrisme" et du "socialisme" n'est pas élucidée. Si l'imbrication était trop évidente pour être passée sous silence, il reste qu'elle n'est pas analysée, ou du moins n'est perçue qu'au travers d'une affirmation axiomatique établissant que le mouvement de Légitimus aurait été, au premier chef, un mouvement idéologique socialiste ... aux caractères seulement "un peu particuliers"²¹. On argue du fait que le programme défendu par Légitimus n'était ...

(...) guère différent de celui du P.O.F agrémenté cependant d'une revendication capitale à la Guadeloupe : la revendication raciale.²²

Cet *a priori* appauvrit l'analyse sans jamais éclairer le jeu du rapport des facteurs externes et internes. Il tend ainsi à entretenir la confusion entre ce qui relève de l'idéologie et ce qui tient des mentalités collectives, des faits proprement sociaux ou des phénomènes identitaires, des cadres politiques et des dynamiques sociales. Enfin, il ne résout pas la question posée, non plus que celle de l'insertion du kaléidoscope du rapport *couleur / identité* dans le jeu politique. Aussi, est-ce au travers d'une vitre, ô combien opaque, que nous pouvons seulement deviner ce qu'ont pu être les enjeux politiques telles que les ont conçus et vécus les acteurs du moment.

Ensuite, si le nouveau mode de fonctionnement politique est pressenti, appréhendé, il n'est ni décrit, ni analysé. La question demeure posée au plan théorique et conceptuel; elle l'est également au plan plus objectif de la sociologie politique historique. Quelle est donc cette systémie, ou cette modélisation ? Quels en sont les termes, le mode de

²¹ : Comme partout serions-nous tentés de dire!

²² : *ibidem*. p.89.

fonctionnement, de reproduction, comment s'est-elle articulée à la structure économique et sociale ? Et surtout, pourquoi et comment le système politique guadeloupéen, si système il y a, a-t-il survécu si allègrement au discrédit politique rapide de celui qui en fut le principal fondateur ?

Toujours enfin, reste posée la question de l'Entente Capital-Travail et de son appréciation comme moment de rupture. C'est en termes de "trahison", ou parfois plus nuancés de "revirement", que les historiens qualifient encore aujourd'hui l'accord de 1903 auquel tous accordent valeur de tournant stratégique dans le parcours de Légitimus. Si l'on veut dépasser le sens apparent des actes, on admettra que les critères évaluatifs de telles affirmations restent à démontrer. Il conviendrait notamment de cerner au préalable quels étaient donc ces objectifs politiques premiers qu'aurait reniés Légitimus.

Le point commun à ces interrogations nous ramène, en définitive, à une question d'ordre méthodologique; nous voulons dire à la focalisation du regard porté sur le mouvement. A vouloir percevoir le mouvement principalement comme un mouvement socialiste, et donc en tous points comparables aux organisations socialistes existant à la même période en France et à vouloir par voie de conséquence lui appliquer les mêmes critères de description et d'analyse, on risque en effet de prendre l'essence pour l'accessoire, de ramener la nature même du mouvement à une originalité périphérique; de confondre enfin les formes politiques dans lesquelles l'action s'est inscrite avec ce qui fut sa dynamique profonde.

Nous touchons là "au point de vue" en ce que cette expression a de plus littérale. Aussi, croyons-nous qu'une inversion du regard, une démarche inductive, interne, pragmatique en ce qu'elle voudrait partir du réel tel qu'il fut vécu, et conçu, nous apparaît davantage en mesure de contribuer à l'émergence de la cohérence dans ce qui, *a priori*, pourrait paraître vide de sens.

C - Eléments et pistes pour une revisitation.

Exposé de la démarche.

Deux constats sont à la base de notre démarche de revisitation de Légitimus et de son action historique.

Le premier prend source dans l'observation simple de faits historiques objectifs et vérifiables. Comme l'avait pressenti Suret-Canale, il est patent que la signature de l'Entente Capital-Travail n'a pas entraîné *ipso facto* le rejet populaire de Légitimus. Mieux, ces années 1902-1906 sont non seulement celles de l'accession au pouvoir, mais encore correspondent au niveau optimum de la mobilisation militante et de l'assise populaire du mouvement. En témoigne la vitalité de la mouvance politico-associative à cette même période²³. Si rupture avec la base il y eut, elle ne s'observe que bien plus tard. Il est certes admis que le mouvement de Légitimus dans la période de l'Entente s'est vu opposer une forte contestation, mais on constate également que pour dominant qu'il fut, jamais le mouvement socialiste de Légitimus n'occupa une position absolument hégémonique dans le mouvement populaire. La dénonciation de l'Entente Capital-Travail n'aura été que l'amplification d'une opposition qu'il connut toujours. La césure avec le mouvement populaire se situe bien en aval de l'accord de 1903, ce qui évidemment pose le problème de la réception populaire de cet accord, en apparence contre-nature, et au-delà, de la nécessaire réévaluation du fait historique lui-même.

Le second, est le constat de la persistance, par-delà du souvenir commun équivoque, d'une mémoire partisane, qui dans certains milieux, cercles familiaux et lignagers, cristallise une identité politique construite de l'époque de Légitimus. Pétrie de respect filial et de fidélité, elle maintient un culte intimiste, discret mais très présent, de la geste du héros et de son épopée politique. Cela en dit long sur la profondeur affective qui lia naguère Légitimus et les siens. Ceci peut s'observer encore aujourd'hui, lorsque, interrogeant certains anciens, ils évoquent avec respect et émotion la mémoire de Légitimus, "ce nègre intelligent", "rédempteur de *notre* race", dans des termes directement surgis du passé²⁴. Ainsi, la persistance d'une certaine "identité politique

²³ : Cf, infra & chapitre VI.

²⁴ : Nos sources orales sur ce point sont multiples et diversifiées. Citons seulement les entretiens que nous avons eus avec certaines personnalités politiques comme MM. Florent et Rosan Girard, ou peu de temps avant sa mort, Paul Valentino, qui tous ont vécu leur jeunesse à l'époque de Légitimus. Pour une appréciation plus objective, on prendra connaissance de l'essai de M. Amar Webbe. Edité à compte d'auteur et de diffusion restreinte, il n'a malheureusement pas eu la diffusion en Guadeloupe qu'il nous semble mériter. L'auteur, ancien militant communiste, dont le père, Henry Webbe, noir émigré de l'île anglophone de Névis fut un dirigeant syndicaliste, très proche de Légitimus, nous livre dans un ouvrage très personnel, à caractère méditatif et philosophique, ses interprétations de l'histoire des idées dans le monde. Il consacre un chapitre à Légitimus. Outre des données historiques inédites et certains témoignages d'intérêt historique (l'auteur, enfant, a bien connu Légitimus), on s'attachera au sens que peut revêtir, sous la plume d'un intellectuel marxiste critique, des appréciations de ce type, à propos de Légitimus : "*action politique suprêmement subtile*", "*intelligence vive*", "*flair incomparable*", "*d'une*

nègre" reste encore nettement visible. On peut la reconnaître dans le discours, la circonscrire dans l'espace, en évaluer la rémanence à l'analyse des résultats électoraux et des données politiques de la Guadeloupe de l'après-guerre, (et encore, dans une moindre mesure, celle d'aujourd'hui²⁵). Nous touchons ici au domaine, sans doute évanescents et fluide, de la mémoire, mais qui s'impose à l'historien et dont la prise en compte ouvre les pistes nouvelles pour la compréhension de l'intensité des phénomènes historiques. Ce faisant, elle prend valeur de source²⁶. C'est Maurice Crubellier qui rappelle que la mémoire dans son activité présente est révélatrice d'un projet collectif :

Toujours la mémoire est solidaire d'un projet. (...) Mémoriser c'est pour un groupe, se constituer un patrimoine de souvenirs, valoriser, voire survaloriser des personnages et des événements, à l'exclusion d'autres, c'est réaliser une appropriation sélective du passé et, d'abord, d'un présent en train de devenir passé, C'est se constituer un trésor de modèles et de leçons en vue de l'action. Ces modèles et ces leçons ont été puisés dans la vie du groupe. Leur exaltation est une auto-exaltation. Le groupe se nourrit de ce qu'il considère comme l'essence de lui-même, comme son identité.²⁷

En l'occurrence, interroger la "culture politique"²⁸ introduit à l'objectivation des faits historiques. Notre approche du fait s'est fondée, dans la présente étude, d'une part sur une perception du temps, et d'autre part sur une perception du discours. Ainsi, du point de vue de la méthode d'investigation historique, deux entrées se sont révélées.

L'étude de la chronologie.

Il s'agit de prendre la mesure du temps historique. Car dans les espaces resserrés, exigus, comme l'est celui de la Guadeloupe, la mesure du temps est d'une singulière importance. Et, la floraison événementielle, la concomitance et l'entrecroisement de

sensibilité tellurique", "portier intransigeant et impavide des aspirations légitimes de sa race", etc. ... Cf. Amar Webbe. *L'ombre et la proie*. Gosier, édité par l'auteur. 1988. *passim*.

²⁵ : On se réfère ici aux études (en cours) de René Bélénus, d'Eliane Sempaire et Jean-Pierre Sainton : *Annales électorales de la Guadeloupe (1848-1981)*; et particulièrement l'étude de R. Bélénus & E. Sempaire. *Cinquante ans d'élections dans deux communes de Guadeloupe; Sainte-Anne et Basse-Terre (1936-1981) (à paraître)*. Voir également, Jean-Pierre Sainton. *Rosan Girard, Chronique d'une vie politique en Guadeloupe*. Paris, Karthala/Jasor, 1994.

²⁶ : On se réfère ici en particulier aux approches novatrices de Pierre Nora, Mona Ozouf & alii sur les lieux de mémoire.

²⁷ : Maurice Crubellier. *La mémoire des Français: recherches d'histoire culturelle.*, Paris, Henri Veyrier éditeur, 1991, p.8.

²⁸ : Nous utilisons ici ce terme dans le sens commun qu'en donnent les chercheurs. Pour une réévaluation du concept et de sa validité dans le cadre qui nous occupe, nous renvoyons aux chapitres VIII et IX.

processus différents, réclament de l'historien de scruter avec une particulière minutie le cours historique et l'ordre des faits.

En effet, la concentration événementielle sur de petits territoires accentue la propagation rapide des phénomènes, produit de la "densité" historique, influe sur le rythme des dynamiques. L'apparente confusion qui s'ensuit doit s'interpréter comme le reflet de cette intensité et de cette densité. Seule une chronométrie minutieuse peut nous révéler l'ordonnance des faits et nous donne la mesure du temps vécu par les hommes. Étudiée moment après moment, mois par mois, voire jours après jours, la chronologie se révèle un procédé méthodique particulièrement porteur quand il s'agit de rechercher la perception du vécu historique. La trame événementielle, alors réinsérée dans la vérité de l'écoulement du temps, prend alors du "sens", au regard de l'historien.

C'est ainsi que nous avons pu percevoir des unités distinctives de temps. Elles nous amènent à un autre découpage du parcours politique de Légitimus que celui communément admis et nous permettent de proposer une nouvelle périodisation, en phases, dans lesquelles nous distinguerons les moments politiques ainsi que les "temps" de dominance des leaders²⁹.

Il reste que le découpage du temps ne saurait s'apparenter à un exercice spéculatif artificiel. Il peut être objectivé dans ce qui apparaît du discours, dont les termes et le sens diffèrent et se modèlent à mesure du temps.

L'étude du discours.

L'étude thématique du discours politique a représenté une seconde entrée de lecture du mouvement historique. Le discours, texte reproduit ou article, porte en effet dans l'exposé qu'il produit du réel, dans son élaboration stratégique et tactique voire dans ses effets polémiques, l'énonciation d'un projet, d'une vision peu ou prou consciemment élaborée, mais dont toujours il convient de décrypter, en plusieurs niveaux de lecture, le sens. Nous n'innovons pas en la matière puisque la sociologie politique a déjà établi cette liaison intime entre les phénomènes politiques et les productions langagières, qui tous deux se situent dans l'univers des signes et des symboles³⁰. Aussi, c'est le détour par la linguistique qui a permis des approches de lexicologie politique. Au-delà des

²⁹ : Cf. nos développements infra, chapitre VI.

³⁰ : Cf. Frédéric Bon. "Langage et politique" in *Traité de science politique*. Vol.3, Paris, Puf, 1985.

significations proprement linguistiques du discours furent ouvertes les riches perspectives des études sémantiques. Elles nous révèlent l'existence d'un langage politique spécifique, d'un "métalangage", producteur de ce que Frédéric Bon nomme "les idéo-systèmes"³¹.

L'histoire politique, dans le renouvellement de ses méthodes, s'est également emparée de ces nouvelles pistes, en appliquant la démarche sémiologique aux textes politiques extraits du passé³². Reste la question du traitement méthodique. Certaines études ont pu traiter les textes au travers d'analyses lexicométriques rigoureuses sur la base de longues séries, de corpus sélectionnés autorisant le recours à des grilles critériées, qui ouvrent à la voie à l'analyse factorielle des correspondances et des occurrences par traitement informatique.

Cependant l'historien demeure toujours tributaire de la qualité et de la nature de ses sources. En l'occurrence, notre matériau premier, la presse politique, telle qu'elle existe en Guadeloupe au début du siècle, ne permet pas de dégager d'unités significatives pour un traitement informatique. Les mesures statistiques qui en découleraient seraient peu probantes. Nous avons dû adopter une démarche plus éclectique, mais néanmoins révélatrice, fondée sur la contrainte de nos sources discontinues³³, et dont la structure même se prête assez peu à la définition de catégories pré-établies³⁴. Au travers d'une étude systématique de toute la presse disponible, nous nous sommes donc essentiellement préoccupés ...

(...) d'interroger le rapport entre le texte et celui qui l'a produit, entre l'énoncé réalisé et l'énonciateur. (...) (d') étudier l'énonciation, (de) rechercher dans le texte produit, les traces du processus qui l'a produit, la marque de celui qui l'a énoncé.³⁵

De toute la presse disponible dans les archives, deux journaux, par leur importance et leur durée, nous ont paru réunir les meilleures conditions pour une étude lexicologique de la pensée socialiste. Il s'agit des deux principaux organes du mouvement : *Le Peuple*

³¹ : *ibidem*.

³² : Nous nous référons notamment ici à l'étude pionnière en la matière d'Antoine Prost. Vocabulaire des proclamations électorales de 1881, 1885 et 1889. Paris, Puf, 1974.

³³ : Voir pour une édification complète, le tableau récapitulatif de la presse d'opinion de 1890 à 1920 produit au chapitre VIII.

³⁴ : Les journaux ne connaissent pas d'éditoriaux, de rubriques formelles, de feuillets ou autres cadres textuels de ce type. Les catégories doivent être reconstruites. De même les proclamations électorales ne sont pas systématiques pour cette période ou n'ont pas toutes été conservées dans les archives. Voir nos compléments d'analyse sur ce point au chapitre VIII.

³⁵ : Antoine Prost. "Les mots" in Pour une histoire politique. Paris, Seuil, 1988, p.273.

pour les années antérieures à 1900³⁶ et *L'Emancipation* pour les années postérieures à 1900³⁷. Ils sont nos sources principales, bien que non exclusives³⁸, pour l'étude de la pensée politique de Légitimus et de son mouvement politique.

La discontinuité des sources nous a conduit à convenir d'un double traitement : synthétique pour l'ensemble des années couvertes par la documentation; systématique pour les tranches chronologiques sur lesquelles nous disposons de séries continues³⁹. Nous avons par ailleurs dépouillé les volumineux procès-verbaux des délibérations du Conseil général, recueils sténographiques assez complets des débats vivants et contradictoires des réunions de l'assemblée locale. Outre l'avantage de nous permettre de saisir la virulence des échanges et des confrontations, et par-delà les enjeux politiques en cours, de préciser les profils psychologiques des différents acteurs politiques, ils ouvrent, au plan de l'analyse systémique, la possibilité d'une riche confrontation du discours idéologique, produit à usage militant, et du discours énoncé dans les instances de pouvoir.

Cette double approche, chronologique et lexicologique, nous a permis d'opérer une série de découplages thématiques. Qu'en est-il ressorti ?

Il nous apparaît qu'il conviendrait d'abord de distinguer le parcours personnel de Légitimus du mouvement qu'il initia et de la dynamique qui s'ensuivit. L'on devrait ensuite également distinguer le mouvement dans sa phase initiale de conquête du pouvoir du mouvement installé dans les sphères du pouvoir. Mais ce découplage ne s'avère opérant que si l'on dissocie la thématique négriste de la thématique socialiste. On

³⁶ : *Le Peuple* connaît plusieurs séries : la première, de juillet 1891 à avril 1892 (que nous référencerons : *Le Peuple (1)*); la seconde série, (*Le Peuple (2)*) de janvier 1893 à 1895 est plus discontinue, avec une interruption d'avril à juillet 1894, de juillet à janvier 1895. Cette seconde série disparaît au début de 1895. Les deux premières séries ont été conservées assez complètement au département des périodiques de la Bibliothèque Nationale, annexe de Versailles sous la côte Jo.7005 (disponible sous microfilm aux ADG depuis 1993, sous la côte 2 Mi 238). Le mouvement socialiste reste près de trois ans sans organe de presse. Une nouvelle mouture du journal (*Le Peuple (3)*) est publiée à partir de janvier 1899 (disponible aux A.D.G. sous les côtes 4 Mi 150 & 2 Mi 138). A partir de 1902, il est remplacé par un autre organe central, *L'Emancipation*. Signalons également à l'initiative de Légitimus, la parution en France, dans la période 1901 - 1902, d'un journal portant le même titre et dont nous n'avons pu retrouver que quelques numéros. Nous noterons désormais les références du *Peuple* en précisant entre parenthèses la série référencée.

³⁷ : *L'Emancipation* est le grand organe socialiste des années de pouvoir. Publié en 1902, il disparaît en 1912. Mais, seules quelques années (1902 à 1906; 1911-1912) sont conservées aux A.D.G sous les côtes 2 Mi 128 & 4 Mi 163.

³⁸ : Nous avons également eu recours aux autres organes de presse, plus éphémères, à parution ponctuelle ou intermittente : *La Cravache*, *La Crucifiée*, etc ... (Voir : tableau de la presse d'opinion ... in chapitre VIII)

³⁹ : De juillet à décembre 1891 pour *Le Peuple*; de 1903 à 1906 pour *L'Emancipation*.

s'aperçoit alors que non seulement elle lui est subordonnée mais encore lui succède chronologiquement. L'introduction dans notre problématique de la donnée de la relativité de la thématique socialiste nous introduit alors à une quatrième rupture, mise en évidence par la chronologie, à partir de 1907, celle de la séparation d'avec le mouvement initial, qui produit une multiplicité de courants politiques s'intitulant socialistes, phénomène que nous comprenons comme un procès de modélisation de références politiques et idéologiques dans une perspective fonctionnelle de pouvoir.

L'approche thématique proposée repose toute entière sur la notion que nous avançons d'une phase originelle distinctive, présentant des caractères singuliers. Il s'agit maintenant de démontrer la validité de l'hypothèse et de vérifier dans l'analyse du discours de la phase d'émergence du mouvement ce qu'elle nous indique de ses motivations initiales.

Dans cette période-clé, plus que toute autre, nous rencontrons l'incontournable personnalité de Jean-Hégésippe Légitimus.

V - 2. "Car mon âme était grande ..." (J.H Légitimus)

Il n'existe à ce jour aucune biographie complète de Légitimus; seulement quelques notices biographiques dans l'ensemble assez peu exhaustives¹. Les sources officielles sont également peu prolixes². Au détour d'une rétrospective dressée par un fidèle, ou de quelques récapitulatifs autobiographiques d'une épopée qu'il aimait à ressasser, nous pouvons recueillir quelques éléments épars.

Pour l'heure, en l'absence d'une véritable biographie, c'est dans l'étude de Philippe Cherdieu que se trouve rassemblé le plus grand nombre d'éléments sur sa vie publique entre 1891 et 1914. Nous avons donc procédé au recoupement de ces différentes sources en y ajoutant l'éclairage d'éléments nouveaux recueillis lors de nos enquêtes orales³ et dans les archives qui se sont avérées receler encore, sur Légitimus, nombre d'informations jusqu'ici inconnues ou inexploitées.

A - Aux origines d'un engagement.

Le milieu familial.

Lorsque paraît *Le Peuple* en 1891, Jean-Hégésippe Légitimus a vingt-deux ans. Il était né le 8 avril 1868 à Pointe-à-Pitre, dans un milieu de modestes cultivateurs originaires de l'île de Marie-Galante, issus d'une famille d'esclaves affranchie en 1848. Son curieux patronyme à consonance latine, est un nom forgé pour la circonstance, sans doute l'ultime facétie qu'un préposé à l'état-civil des nouveaux libres de la commune de Saint-Louis fit au grand-père au moment d'enregistrer la légitimation de la famille. Dans le même temps, on affubla du nom de Légitimafau une autre branche de la même famille servile⁴.

¹ : Cf, articles Légitimus in Dictionnaire des hommes célèbres de la Caraïbe (op.cit.) ou encore Encyclopédie antillaise Editions Désormeaux.

² : Seulement quelques lignes approximatives dans le Jolly. Dictionnaire des parlementaires français.

³ : Il ne reste que très peu de témoins, vivant à ce jour, de l'action de Légitimus. Les témoignages dont nous disposons sont donc des témoignages de seconde main, transmissions de la mémoire ou souvenirs d'enfance. Nous n'avons retenu que les éléments confrontables à d'autres sources ou ceux dont l'intérêt réside intrinsèquement dans le phénomène de mémorisation.

⁴ : Nous devons ce dernier renseignement à M. Florent Girard qui a effectué des recherches sur les origines familiales de Légitimus.

Par ses deux parents, Légitimus est représentatif de cette "masse noire", issue en ligne directe des nouveaux libres de 1848. Sa mère était ouvrière d'habitation; son père combinait l'agriculture et la pêche. Après sa disparition en mer⁵, l'enfant est élevé dans les faubourgs de Pointe-à-Pitre par un oncle qui y tenait un petit commerce de détail. A force de sacrifices, l'oncle parvient à le faire rentrer au cours secondaire public. Légitimus fait donc partie de la toute première promotion des "noirs" ayant accédé au lycée.

De son enfance, on ne connaît pas les détails. Elle ne fut sans doute pas différente de celle des gamins pauvres des faubourgs Est de Pointe-à-Pitre; ceux, vêtus d'un caleçon large et d'un tricot à rayures, que l'on voit dans les photographies d'époque, batifoler autour du site de l'usine d'Arboussier, des ateliers de Fouillole et du quartier du Carénage. Il conserva de son enfance une connaissance intime de la culture et des problèmes des milieux populaires, issue de l'expérience vécue. L'une des rares évocations écrites de ces premières années dont nous disposons est ce remarquable passage où il se met lui-même en scène, opposant, sur le mode emblématique, son personnage à celui de Souques :

Depuis que j'étais enfant, j'ai entendu prononcer ce nom, Souques, et tous ceux qui le prononçaient devant moi ne le faisaient qu'avec un sentiment de crainte, que je n'ai jamais éprouvé. Quand on ne se découvrait pas, la voix prenait alors un certain tremblement qui me faisait réfléchir. Les blancs, ceux du moins à la Guadeloupe que l'on appelle ainsi, les mulâtres, les nègres, tous semblaient voir en lui un maître qu'il fallait craindre, qu'il fallait adorer, qu'il fallait respecter. (...) Lui, ne regardait pas, continuait son chemin, trouvant sans doute tout naturel cet aplatissement universel qui pour moi était une honte (...). Respect à Souques le Dieu, et tandis que toutes ces échines se tordaient ainsi devant lui, tandis que ouvriers, patrons, négociants, capitalistes, avocats, notaires, juges conseillers généraux, députés, sénateurs, enfin toute cette plaine d'âmes qui est le peuple de mon pays, se rapetissaient ainsi, vers de terre, sous le talon de sa botte, moi le petit, moi l'enfant, je passais le front haut, souriant dans ma fierté enfantine, devant Souques l'idole. Car mon âme était grande et je la sentais faite pour la liberté.⁶

Années de jeunesse.

On n'a pas non plus d'indications objectives sur la qualité de ses études secondaires. Elles sont dites brillantes par ses hagiographes mais furent jugées médiocres par ses contempteurs.

⁵ : La date de cette disparition est discutée. Pour les uns, Légitimus aurait perdu son père tout jeune. D'autres avancent qu'il n'aurait été orphelin que plus tard, alors qu'il était déjà au lycée.

⁶ : " Moi et Lui ", *Le Peuple (1)*, 21 décembre 1892.

Le Gouverneur Pardon, qui était alors à la tête de la colonie, ne vit en Légitimus, qu'un "jeune homme presque sans instruction, sans intelligence réelle"...

(...) mais actif, remuant, ne reculant devant aucun moyen de propagande, parlant avec cette abondance colorée à laquelle ses auditeurs ordinaires ne demandent même pas d'avoir un sens (...) ⁷

Il conviendrait bien évidemment de nuancer ce jugement de valeur hostile. La graphie de Légitimus, son orthographe, telles que nous avons pu les évaluer à partir de ses lettres manuscrites, ainsi que le niveau de langue de ses écrits témoignent d'une certaine connaissance de la langue française et d'un niveau intellectuel supérieur à celui de la majorité des lettrés guadeloupéens de l'époque. ⁸

Légitimus ne put cependant achever ses études secondaires puisqu'il fut exclu du lycée en 1888, avant d'avoir passé l'équivalent colonial du baccalauréat. Le motif en fut une bagarre qui l'opposa en pleine étude à un répétiteur mulâtre. Le jeune Hégésippe était intervenu pour prendre la défense d'un condisciple noir, Anthony Abel, qui aurait reçu un coup de pied de l'enseignant. Cet épisode de l'exclusion du lycée nourrit toute sa vie son animosité envers la classe de couleur aisée.

Entre l'interruption de ses études et son apparition sur la scène publique en 1890-1891, on ne connaît son activité que par ses hagiographes qui nous en ont tracé un portrait de légende, à la mesure de l'épopée ⁹. Légitimus, dit-on, passa ces deux années dans les quartiers populaires de Pointe-à-Pitre, au contact des humbles, un peu dans le rôle d'un écrivain public, à rassembler les doléances des uns et des autres, à tenter de soulager une misère accrue par la dépression sucrière. Il se raconte qu'il travaillait fort tard, dans sa case, à la lumière d'une bougie, à parachever son instruction et écrire ses réflexions. Il dut rester toutefois en contact étroit avec le petit milieu nègre du lycée, où

⁷ : in *Rapport Général du Gouverneur Pardon du 1er octobre 1894*. (Source : CAOM - Série Géo.Gua.; Cart-101 / dos- 720)

⁸ : Dans les manuscrits de Légitimus on ne relève pas de fautes d'orthographe, et peu d'incorrections majeures; ce qui prouve une certaine maîtrise de la langue écrite, fait plutôt rare dans une population noire majoritairement illettrée. Nous avons noté par contre des libertés dans la syntaxe, des effets et tournures de langue que les puristes de la langue qualifieraient de "barbarismes" ou de "créolismes". Ces effets de langage, dont on se demande s'ils n'étaient pas parfois faits volontairement, pour être compris de la majorité, sont courants dans le français parlé des Antilles, et procèdent du niveau de langue *mésolèctal* du continuum français-créole.

⁹ : Cf; collectif. "Mémorial Légitimus" in *La Revue guadeloupéenne* (op.cit.). *Et encore* Amar Webbe. *L'ombre et la proie*. (op.cit.)

il connut Edouard Nobal, un professeur nègre venu de Guyane¹⁰, vraisemblablement au début de l'année 1891. Nobal fut certainement celui qui lui fit découvrir les écrits socialistes et lui inculqua les premières notions de la pensée maçonnique. Le lycée a sans doute été le lieu de ces échanges. Boussenot, qui fréquenta Légitimus et dut bénéficier de ses confidences, relate que c'est dans les salles d'études du lycée que furent rédigés clandestinement les premiers numéros du *Peuple*¹¹.

B - Portrait de leader.

*"On bèl nèg !"*¹²

Le jeune homme qui assume la direction du journal, s'il n'est pas encore connu des cercles politiques, l'est donc déjà assez des milieux populaires de Pointe-à-Pitre où l'on commence à bien connaître sa silhouette trapue, toujours impeccablement enserrée dans une redingote sombre; et son port de tête relevé, dans une volonté manifeste de mise en valeur d'un physique d'ailleurs avantageux.

Le phénotype de Légitimus répondait aux canons d'une certaine esthétique guadeloupéenne. On s'accorde généralement à le reconnaître "*bèl nèg*"¹³. La peau était d'un teint très noir; une épaisse chevelure crépue au-dessus d'un front bombé; le nez large; la bouche nettement dessinée. Le visage aux traits négroïdes et réguliers que de grands yeux écarquillés, fiévreux et sanguins, éclairaient d'un regard volontaire conserva longtemps à son expression cette apparence juvénile qui se ressent de ses portraits officiels.

(Cf; page 212 a : *PLANCHE 19 - Photographie de J-H Légitimus vers 1900*).

¹⁰ : Né en Guyane en 1860, décédé à Pointe-à-Pitre en 1898. Professeur de mathématiques et ingénieur agronome, Nobal fut sans doute le premier noir à avoir exercé au lycée de Pointe-à-Pitre où il est nommé en 1891. Selon Cherdieu, il serait arrivé à Basse-Terre dès 1888. Durant ses études à la Sorbonne, il avait fréquenté les milieux socialistes et francs-maçons, ce qui contribua à lui faire jouer au sein du mouvement un rôle de guide théorique.

¹¹ : Cf; Parlementaire qui semble s'être lié d'une amitié sincère avec Légitimus. Il lui consacra en 1912, un ouvrage retraçant ses démêlés avec la justice, sorte de mémoire en défense. Cf, Georges Boussenot. *Un crime politico-judiciaire ...* (op.cit.)

¹² "Un bel homme !" ... dit la mémoire.

¹³ : L'expression créole est polysémique; elle peut signifier selon le contexte "un bel homme" ou "un beau (spécimen de ...) nègre". Parfois, comme ici, elle connote l'un et l'autre sens.

Planche 19 : Photographie de Jean-Hégésippe Légitimus vers 1900.

(p. 212 a)



Le corps compensait la taille, plutôt moyenne, par une carrure massive à forte encolure qui laissait l'impression d'une grande force physique. Sa parole était généralement mesurée, nous a-t-on rapporté, mais le timbre haut placé, à fort accent créole, pouvait brusquement enfler sous l'effet de la passion du discours. Alors, les veines du cou gonflaient, les yeux s'injectaient, et la voix prenait ce feulement rauque qui effrayait ses interlocuteurs. L'ensemble dégageait une formidable impression d'énergie, de puissance et de volonté ¹⁴.

Les fondements d'un charisme.

Si le physique n'explique évidemment pas tout du charisme, on sait qu'il y contribue pour une large part. Tous les témoignages s'accordent sur la forte impression physique que produisait Légitimus sur ses vis-à-vis et sur le magnétisme certain qui émanait de sa personne. Ceux des journalistes, en France, qui le rencontrèrent en firent, après l'entretien, un portrait plutôt flatteur, en tous cas moins hostile et raciste que leurs commentaires antérieurs le laissaient attendre.

"*On vayan nèg !...* ", "*On nèg byen doubout !*" (Un homme extraordinaire, un homme bien campé !) dit encore la mémoire qui a fixé cette image dans une projection positive du "nègre". Mais sans aucun doute, ce reflet en positif du nègre déprécié, Légitimus n'en eut pas bénéficié s'il n'avait été lui aussi porteur d'une forte charge culturelle, qui permit cette identification et fonda l'affect. Ceci est nettement perceptible au travers des thèmes et de la forme de son discours, ainsi que dans sa relation à la dimension magico-spirituelle.

En effet, le discours de Légitimus, comme on s'en aperçoit à la lecture de ses textes, est toujours un verbe vibrant, affectif, empli d'une forte intensité émotionnelle¹⁵, d'une grande puissance évocatrice et d'une sincérité non feinte. Les thèmes, les exemples dont il use renvoient presque toujours à la mémoire transmise des temps odieux du passé

¹⁴ : Témoignages oraux recueillis auprès de témoins l'ayant connu dans leur jeunesse. Ce n'était pas évidemment l'avis de tous. Le consul américain Aymé décrit Légitimus comme "... *an undersized , wizened, ugly-looking negro. He is vain, unscrupulous, ambitious. He has every fault of the negro and none of his virtues.*" In Claude Thiébaud. Guadeloupe; 1899, année de tous les dangers. Paris, L'Harmattan, p.91 (... un nègre, nabot, rabougri, vilain. Il est vaniteux, sans scrupules et ambitieux; il a du nègre tous les travers et aucune des qualités. Trad. JP S)

¹⁵ : Ainsi, le recours à cette rhétorique invocatoire de majesté: "*O Peuple!*", "*O Nègres!*"... ou encore ce vocabulaire intimiste : "*frères ...*", "*soeurs...*", "*pauvres nègres...*" ainsi que l'utilisation systématique d'adjectifs possessifs de la première personne du pluriel "*nos femmes ...*", "*nos filles ...*"

ou aux images, douloureusement ressenties, d'un présent qui se refuse. Il les livre dans un langage simple, qui, bien qu'exprimé en un français du registre de la langue courante, utilise le plus souvent le mode de conceptualisation et les tournures d'esprit empruntées à l'univers culturel du petit peuple noir créolophone¹⁶. La rhétorique dont use Légitimus est très particulière, aisément reconnaissable, même quand il signe sous l'un des ses multiples pseudonymes¹⁷. Si certains de ses écrits, en général les plus doctrinaux, ont la prose un peu lourde, ses textes s'inspirent en général de la harangue et se présentent le plus souvent comme de pures transcriptions de discours oraux. Légitimus interpelle, dialogue, soliloque, pleure, tonne, s'exalte ... Ses textes s'écoutent plus qu'ils ne se lisent :

Nous avons faim, nous avons soif, nous sommes pieds nus, nous manquons de travail; nous n'avons point de foyers, nous vivons à la grâce de Dieu. La misère en souveraine domine dans nos familles. Nos femmes ont perdu toute beauté, meurtries sous le talon du besoin. Nos enfants naissent pour mourir. Une nuit obscure et louche pèse sur nos paupières et sur notre conscience. Nous marchons à tâtons dans un dédale sans fond. La pensée étouffe en nos cerveaux atrophiés. Serait-ce la mort ? Serait-ce l'agonie ?¹⁸

Certaines de ses interpellations ont marqué durablement les esprits. Citons cette sommation qu'aura retenue de lui la mémoire, si souvent rappelée :

Nous voici parvenus à la minute mystérieuse et terrible de notre ascension. O nègres, ne tremblons point. Réglons ! Réglons ! ...

Il était, rapporte-t-on, un tribun exceptionnel, qui avait, outre la facilité du maniement d'un verbe communicatif et évocateur, le sens de la mise en scène et de la théâtralisation de son propre personnage¹⁹. Peu avant son intronisation au Conseil général, en 1894, il a, à l'adresse de ses partisans, ce discours en forme de profession de foi, tout empreint de poésie lyrique :

¹⁶ : Les textes en foisonnent. Citons pour l'exemple cette image comparative inspirée des travaux des champs dans l'un de ces rares articles en langue créole où Légitimus reproche à ses anciens compagnons (Boisneuf ?) leur défection : "*Olié yo rédé nou quimbé pou vouè si nou ké pé boute rang-la nou commencé la dépi huit ans ève poumié ti Pèp an nou la ...*" (graphie originale). Trad. : " Au lieu de nous aider à résister afin que nous achevions le rang (de cannes) que nous avons entamé il y a huit ans avec notre premier petit *Peuple* ... " *La Cravache*, n° 25/26, 6/9 février 1900 (Source : B-N ; Jo 7900) .

¹⁷ : Le plus souvent Jean Lerouge, Nestorius ou encore Jean Misère. C'est aussi lui qui signe Jean Nigrecolor, et que nous soupçonnons d'écrire également sous le nom de Voltaire.

¹⁸ : *Le Peuple* (1), n°41, 3 décembre 1891.

¹⁹ : On nous a rapporté certaines conférences où il apparaissait, chaînes et carcan au cou, dont il se défaisait rageusement au fil de son discours.

Je suis libre. (Souligné dans le texte).

L'intelligence en mon cerveau bourdonne. Je vois ! Je sais ! (...)

Moi, j'ai mes clartés et je suis épris d'idéal et de justice. C'est donc vers le bien que me pousse mon génie. Je veux l'humanité heureuse et souriante, je veux l'égalité proclamée et reconnue entre tous, par tous. Je veux la lumière répandue à flot, à profusion. Plus d'ignorants ! Et aussi, plus de prolétaires ! Tous les hommes réunis en une immense famille se partageant l'air, le soleil, l'eau, le pain, avec le baiser ! ...²⁰

Légitimus, et ceci n'est pas la facette la moins importante de son personnage, garda toute sa vie, solidement chevillée à son image publique, la réputation d'un homme frayant avec le surnaturel²¹. Ses détracteurs le disent sorcier²². Et il est incontestable qu'il hérita de l'aura magique et paranormale dont naguère étaient investis les chefs nègres²³. Cette dimension lui fut d'autant plus facilement attribuée qu'elle s'accordait à sa réalité de libre penseur et à ses pratiques, volontairement provocatrices, de franc-maçon et d'occultiste. Il l'assuma et en usa à son tour largement, conscient de l'ascendant et du respect craintif qu'inspirait son personnage. Il cultivait ainsi dans l'esprit de ses partisans, comme de ses ennemis, une réputation d'invulnérabilité acquise grâce à ses pouvoirs supranormaux ... Lors de la campagne législative de 1893, il est conduit dans un traquenard, dans une section rurale de Petit-Canal où il se retrouve soudain seul face à une foule hostile, surexcitée par l'alcool, armée de bâtons et de sabres par les géreurs de l'Usine ...

J'étendis la main et je parlai. Tout fut dit et l'assistance entière fut saisie d'un courant électrique qui la tint paralysée jusqu'à la fin.²⁴

Les anecdotes abondent sur ce point; et c'est volontiers que Légitimus entretient sa légende²⁵. Il est difficile de pousser plus avant, en l'état actuel de nos connaissances,

²⁰ : "Ma religion ", *Le Peuple (2)*, n° illisible, 4 février 1894. Voir le texte intégral de ce discours en annexe.

²¹ : Il était habituel de dire, à preuves ou à tort, d'un homme politique qu'il usât des services de sorciers. L'élément nouveau ici c'est que Légitimus lui-même est dit sorcier. Notons que cette réputation le suit en France où la presse parisienne l'affuble du qualificatif non dénué de racisme du "nègre député-sorcier".

²² : Plus vraisemblablement, il était ce que l'on appelle en Guadeloupe un *kakwè* et un *mangnitizè*. Le *kakwè* est un initié qui utilise les connaissances ésotériques dans des pratiques magiques. Légitimus n'acceptait pas l'épithète de *sorcier*. Par contre, il ne faisait pas mystère de pratiquer l'hypnotisme, le magnétisme et la télépathie.

²³ : Les recherches sur les révoltes et le marronnages dans les îles de la Caraïbe montrent que le plus souvent les chefs révoltés sont réputés posséder également des pouvoirs occultes. Ce fait, général, est attesté dans le cas de la Guadeloupe (outre les sources imprimées sur la période esclavagiste, on se réfère ici aux études des révoltes serviles et du marronnage, de Fallope et Abenon, publiées dans *le bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*).

²⁴ : "La conférence de Gros-Cap", *Le Peuple (2)*, 24 septembre 1893.

l'étude de la personnalité de Légitimus. La ténuité des sources et la passion contradictoire qui enveloppe l'homme, rendent la tâche de l'historien difficile. Sans tenter l'aventure d'un portrait psychologique rétrospectif, brosons cependant quelques impressions que l'étude des textes et de l'action accomplie nous laisse du personnage et de son pouvoir charismatique.

Nous nous autorisons à penser que Légitimus ne fut sans doute pas seulement cet individu médiocre et arriviste, veule, versatile et complexé; à la fois manipulateur de foules et démagogue cynique à la mentalité de jouisseur parvenu qu'ont vu en lui ses détracteurs. Pourtant, au détail de ses écrits, publics et privés²⁶, on peut difficilement douter de la sincérité de ses sentiments. Ses textes respirent une sensibilité extrême, perceptible à la tendresse qui flue des mots dont il use pour parler de "son" peuple, le petit peuple nègre des faubourgs et des campagnes²⁷, pour lequel il se dit investi "d'une sainte mission"²⁸. C'est, croyons-nous, précisément ce rapport affectif partagé qui, permet de le comprendre dans toutes les dimensions de son être, de ne pas s'égarer à le suivre dans ses pérégrinations politiques, et de le saisir dans ses contradictions : dans la fierté et le panache de ses réparties, comme dans ses errements les plus difficilement excusables. En tous cas l'affect fonda son charisme. Et, c'est Lénis Blanche, fils d'un de ses plus anciens lieutenants, qui l'évoquait en ces termes :

Pour le bien entendre, il faut avoir connu l'homme, son visage de prophète, sa voix d'illuminé, s'être senti gagné par l'énergie singulière qui émanait de toute sa personne, Il faut savoir tout ce qu'il y avait d'étrange et de mystique en lui et que la légende a encore embelli.

C'était une nature extraordinaire : orateur qui tenait du prédicateur, polémiste qui s'apparente aux grands initiés, chef dans toute l'acceptation du mot, y compris la violence et

²⁵ : Plusieurs anecdotes nous ont été communiquées confirmant cette appréciation. Ainsi, Légitimus offrait-il à boire dans des récipients frappés d'une tête de mort; prétendait-il savoir à l'instant tout ce qui se disait à son sujet. (Entretiens avec Mr Florent Girard. 1993) Au moment de sa disgrâce auprès du gouvernement, quand sous le coup d'un mandat d'amener, il fit l'objet de recherches, il fut réputé insaisissable et invisible aux gendarmes. Plus prosaïquement, il est probable qu'il se soit joué des descentes de gendarmerie grâce à de solides réseaux de complicité populaire dans les fiefs de ses fidèles (Condo, Nainsouta, Daubé) qui l'en avertissaient à temps. En tous cas, l'atmosphère de crainte qu'il inspirait était telle que le 17 juillet 1908, la gendarmerie, convaincue (par le voisinage) que Légitimus s'était transformé en goyavier, déracina l'arbre indiqué et l'emporta, lié en bonne et due forme, à la caserne de Pointe-à-Pitre (!) (Source : *L'Emancipation. passim*)

²⁶ : Des textes publics de Légitimus, nous ne disposons pour l'essentiel que de la prose journalistique. Outre quelques extraits de courrier d'ordre privé publiés par M. Amar Webbe (op.cit), nous avons pu avoir accès à des papiers privés (lettres, carnets intimes, billets divers) détenus par M. Florent Girard que nous remercions de nous avoir ouvert ces documents.

²⁷ : Légitimus semble être très sensible au spectacle de toute misère et de toute injustice. L'article qu'il écrivit sur la fusillade de Fournies est remarquable d'émotion et de colère contenues. (Voir *Le Peuple*, n°25/26, 8/11 octobre 1891).

²⁸ : "Et si omnès, ego non !" in *Le Peuple (1)*, n° 12, 23 août 1891.

l'inflexibilité doctrinaire au point de sembler un croyant, et un croyant sensible à l'appel du martyr, impavide jusqu'à la témérité.²⁹

Alors qu'il n'est encore qu'un tout jeune homme, on lui consacre des chansons³⁰, on le fête, on commémore en grande pompe son anniversaire. On lui forge des diminutifs affectueux³¹. Il est entouré de fidèles qu'il nomme ses "lieutenants"; il est cajolé par les femmes³². On le sacre "le nègre intelligent"³³, au sens où il aura su percer le principe de fonctionnement de la société, et pu, avec malice et obstination, débrouiller l'écheveau de l'ascension sociale pour le compte de ses frères. Et, si au cours des années, on perçoit incontestablement une évolution du discours, voire de sa praxis politique, Légitimus ne paraît jamais avoir varié sur ce qui, à ses yeux, était l'objectif essentiel. D'accord sur ce point avec Amar Webbe, nous sommes en effet d'avis que :

Il voulait naturellement, mais fortement que le nègre fut connu et reconnu à l'égal des autres composantes de la société guadeloupéenne.
Tel fut le sens, le seul sens de son combat.³⁴

Un tel postulat nous ramène au coeur de la problématique, non seulement du personnage, mais encore de la politique en Guadeloupe. Il convient d'étayer cette hypothèse sur la base d'une étude rigoureuse des textes susceptibles de confirmer ce qui apparaît déjà comme une motivation première et fondamentale.

²⁹ : Lénis Blanche. "Le message de Légitimus" in *La Revue Guadeloupéenne* (op. cit)

³⁰ : Voir annexes.

³¹ : "Sonson", "Légé", "Jéjé"...

³² : Pas seulement les jeunes femmes, mais également les femmes d'âge avec qui Légitimus entretenait un rapport très particulier, de type filial. Cf; Chapitres VI et VIII.

³³ : Cette expression n'est pas de nous. Elle est tirée d'une chanson populaire consacrée à Légitimus, vraisemblablement écrite en 1898, à l'occasion des élections législatives (Voir le texte en annexe). L'on retrouve ce qualificatif magnifiant son action émaillant les discours, les articles, dans la presse socialiste.

³⁴ : Amar Webbe. *L'ombre et la proie* (op. cit.) p. 89.

V - 3. Le mouvement des premiers mois.

A - L'entrée en scène.

"Voici un journal !"¹

C'est le 14 juillet 1891 qu'apparaît sur la scène politique, un nouveau journal édité à Pointe-à-Pitre. Le titre, plutôt conventionnel, sonne comme une provocation : *Le Peuple*.

En fait de journal, il s'agit plutôt d'une double feuille de petit format, étalant sur ses quatre pages mal imprimées une facture d'ensemble assez médiocre. La publication qui s'annonce bi-hebdomadaire porte en bandeau l'intitulé suivant : *"Organe révolutionnaire et socialiste de la Guadeloupe fondé par le Comité de la Jeunesse Républicaine"*. Les noms des deux responsables sont encore inconnus du grand public. Le directeur de la publication est un mécanicien d'usine du nom de Paul Urie; le rédacteur en chef a nom Jean-Hégésippe Légitimus.

Le nouvel organe ne frappe pas seulement par sa facture de qualité incertaine. Dès son premier numéro, il aborde des thèmes peu habituels des journaux qui occupent alors l'espace éditorial². Aux sujets courants, de politique générale, d'ordre administratif ou économique³, destinés à un public d'initiés, il oppose des articles de type revendicatif centrés sur la condition populaire et ne veut manifestement s'adresser qu'au "petit peuple". Le style y est libre, direct. Il s'accorde à un ton passionné, incisif et lapidaire. Ainsi, ces premiers mots de l'article qui fait office d'éditorial :

Voici un journal. Nous le livrons au public. Quel accueil lui sera-t-il fait ? Il nous importe peu de le savoir. Il nous suffit de dire qu'il n'a pas de prétentions.⁴

¹ : *Le Peuple(1)* n°1, 14 juillet 1891.

² : Rappelons pour mémoire qu'en 1891, trois journaux dominaient la scène : *Le Courrier de la Guadeloupe*, *Le Progrès*, et *La Vérité*.

³ : Le grand sujet qui occupe ces trois organes est alors la question de l'assimilation douanière, entrée en discussion à la Chambre : *Le Progrès*, organe des frères Isaac et *Le Courrier*, journal des usiniers, attaquent de concert les positions de *La Vérité* qui défendait les thèses de Gerville-Réache, partisan de la loi d'assimilation douanière.

⁴ : *Le Peuple(1)*, n°1, 14 juillet 1891.

Le rédacteur de l'article, sans doute Légitimus lui-même, insiste sur le dénuement et la pauvreté, comme preuves de la pureté d'intention du nouvel organe.

N'ayant rien, *Le Peuple* ne sera jamais tenté de rien désirer. Il en conservera plus entière et plus pure sa bonne foi; son courage y gagnera. Et puis, n'est-ce pas dans la pauvreté que se rencontre la véritable indépendance ? (...) ⁵

Le thème de la relation de la pauvreté et de la pureté est développé plus loin sur un mode idéaliste et lyrique :

La misère on l'a dit est bonne génératrice de la liberté. Par elle, on se sent détaché des liens de ce monde. L'esprit dégagé de toute influence matérielle, se développe, s'élève et s'étend. On devient inaccessible aux coteries, aux préjugés, aux partis pris. On plane, libre de ses mouvements, de ses opinions, de ses idées. On n'a pas de passions; ou plutôt on n'en a qu'une, qui est celle de la vérité. Mentir ? Et pourquoi dissimuler, et pourquoi se taire ? Qui l'ordonne ? Que voulez-vous que *le Peuple* ait à faire des considérations personnelles ? Qui souffre ? Qui gémit ? ⁶

Toutefois, si le dénuement est garant de la pureté des intentions, la pauvreté n'en est pas pour autant exaltée. Au contraire, l'on proclame bien haut que le but du nouveau journal est bien de ...

(...) réformer la société coloniale et donner aux hommes de la race noire les moyens nécessaires pour améliorer leur situation sociale. ⁷

Aussi la fonction du nouvel organe, l'objectif visé par le mouvement naissant, à défaut de se réclamer d'une option idéologique précise, qu'en dehors de la mention contenue dans le bandeau de première page on ne retrouve guère à la lecture, sont-ils énoncés simplement :

Venez vous en tous ici mes amis. Ce journal est un asile. Là, les plaintes ne seront pas étouffées. La pitié y trouvera une voix fidèle. L'indignation y fera entendre ses hurlements. (...) Il était temps qu'un jour nouveau nous éclairât (...) Nous ne croyons pas aux mystères en politique. Le peuple n'est pas, ne doit plus être la mamelle qu'on traie, la bête de somme qu'on éreinte. Le rôle de marchepied ne lui convient plus. Souverain; il importe dorénavant qu'il soit traité souverainement. Sésame, ouvre toi. Voici le monarque. Rendons lui compte de ses états. Il en est temps. Il le veut. N'attendons pas qu'il l'exige car ce n'est jamais en vain qu'un peuple en arrive là. ⁸

⁵ : ibidem.

⁶ : ibidem.

⁷ : ibidem.

⁸ : ibidem.

Ce premier numéro témoigne d'une volonté de réactiver les idéaux des révolutions françaises de 1789 et de 1848. Outre la date symbolique choisie pour la parution, celle de la commémoration du 14 juillet 1789, et un article consacré à sa célébration, *Le Peuple* contient un encart annonçant la tenue d'un banquet dédié au quatre-vingt septième anniversaire de l'abolitionniste Victor Schoelcher. L'intention explicite est de rétablir la continuité avec ces temps passés d'avancées démocratiques, de renouer le fil du processus d'émancipation des noirs présenté comme interrompu après 1848. Les héritiers de 1891 se disent jeunes, démunis, sans ambition politique, ne voulant que "servir" le peuple.

Qui donc sont ces intrus ?

Le Comité de la Jeunesse Républicaine.

Initialement, ils auraient été huit à composer le groupe qui s'est appelé "Comité de la jeunesse républicaine"⁹. Il s'est constitué bien antérieurement à la parution du journal, puisque nous retrouvons plusieurs articles signés de ce sigle dans les colonnes de *La Vérité* de l'année 1890 et du début de l'année 1891¹⁰. Le journal réachiste semble alors particulièrement bien disposé à l'égard du petit groupe puisqu'on voit plusieurs articles tour à tour signés de Légitimus, d'un ouvrier peintre, Emile Chablis, et d'un ouvrier *ferblantier* Emile Destin¹¹, ou encore signés collectivement du C.J.R. Ces textes attaquaient violemment les frères Isaac et le maire de Pointe-à-Pitre, Armand Hanne, auxquels il était reproché une attitude méprisante vis-à-vis "des nègres"¹². Une polémique malsaine se développa durant plusieurs semaines autour de l'épithète injurieuse de "macaques" lancée par le maire isaaciste mulâtre à l'adresse des membres

⁹ : C'est Légitimus lui-même qui nous livre cette information dans un article rétrospectif : "*Nous étions huit à cette époque à composer le groupe; six mois après nous étions trois cents ..*" (Source : *Le Peuple* (3), n°5, 30 septembre 1899). Nous avons, par recoupement, pu identifier à coup sûr sept de ces huit pionniers. Il s'agirait de : Légitimus, Choulon, Nobal, Thartan, Destin, Chablis, Urie.

¹⁰ : Cette précision chronologique n'est pas sans importance puisque le temps de la gestation du mouvement est sensiblement rallongé d'au moins un an. Ce détail avait jusqu'ici échappé aux chercheurs qui ont rapporté l'apparition du mouvement.

¹¹ : Le terme ouvrier dans le vocabulaire habituel en usage en Guadeloupe désigne ici le travailleur manuel, qu'il soit employé, travailleur indépendant ou petit entrepreneur (cf; nos développements sur la structure sociale au chapitre IV). Un ferblantier est un artisan qui travaillait le métal récupéré pour en faire des ustensiles à usage domestique. La profession de ferblantier fait partie de ces petits métiers indépendants de la ville.

¹² : Cf; notamment *La Vérité*, n°s du 8 juin, 23 et 28 septembre, 5 octobre 1890, février 1891.(source : ADG; 2 Mi 11)

du petit groupe de Pointe-à-Pitre. Dans ces premiers libelles, aucune théorie ni discours idéologique particulier ne transparait. Nous sommes dans le registre courant de la polémique politique qui a habituellement cours dans le pays. Notons seulement cette accentuation singulière sur la question de couleur, et la non moins surprenante sympathie dont bénéficie le petit groupe de Pointe-à-Pitre de la part de l'autre parti "mulâtre", celui d'obédience réachiste. *La Vérité* est en effet bien le seul journal à rendre compte avec bienveillance de la parution du *Peuple* et à reproduire sur plusieurs numéros des comptes-rendus d'activités du C.J.R.¹³ C'est déjà la mise en oeuvre d'un jeu tactique où le parti réachiste, sans base populaire à Pointe-à-Pitre, fief isaaciste, appuie un mouvement de contestation locale dans l'espoir vraisemblable d'une utilisation électorale ultérieure.

Les pamphlets anti-isaacistes du C.J.R ont également le mérite de nous révéler l'existence à Pointe-à-Pitre, dès 1890, et peut-être avant, d'un petit noyau d'opposition aux notables mulâtres isaacistes de la ville. Organisé, volontaire, actif, il tire sa cohérence d'une part d'une commune origine ethno-sociale; et d'autre part de la référence idéologique à un républicanisme radical. De la constitution initiale du groupe, nous ignorons les détails; mais les sources convergeantes établissent la certitude, en 1889-1890, qu'une volonté d'organisation s'est fait jour dans les milieux ouvriers et artisans de la ville. Georges Boussenot évoque l'existence dès 1889 d'un "parti des travailleurs" dont Destainville Choulon, un noir, petit employé à la banque, aurait été l'initiateur principal et qu'aurait rejoint Légitimus¹⁴. Par ailleurs, ces années correspondent à l'achèvement des études secondaires de la toute première promotion de noirs à avoir accédé au lycée ouvert en 1883. Le C.J.R apparaît comme le fruit de la convergence des milieux ouvriers de la ville, de la petite mouvance urbaine de jeunes lettrés noirs, pour certains encore lycéens¹⁵, et d'un enseignant un peu plus âgé, Edouard Nobal¹⁶.

¹³ : Cf; *La Vérité*, année 1891 (source : ibidem)

¹⁴ : Georges Boussenot. Un crime politico-judiciaire; l'affaire Légitimus et la race noire. Paris, 1912, p.44.

¹⁵ : C'est notamment le cas de très jeunes partisans comme Adolphe Lara et aussi sans doute Achille René-Boisneuf.

¹⁶ : Cf; note biographique *supra*.

B - Les thèmes initiaux.

C'est dans les numéros du *Peuple* de l'année 1891 que l'on peut suivre avec le plus de précision les thèmes initiaux du mouvement. C'est d'ailleurs, dans cette tranche chronologique, l'unique source primaire, encore exploitable pour l'étude d'un mouvement qui ne dispose pour l'heure ni d'appareil militant, ni d'élus ou de réseaux de périodiques et qui n'intéresse pas encore les rapports des gouverneurs. L'audience du journal est alors limitée. Les initiateurs du mouvement sont tous des militants bénévoles, et des novices en politique. La liberté naïve de leur prose, exposée avec candeur, laisse peu de doute sur la sincérité de leurs motivations de départ. Aussi il convient d'accorder à la première série de l'hebdomadaire toute l'attention qu'elle mérite.

On est tout d'abord frappé par le vocabulaire. En procédant à un relevé du lexique désignatif dans les deux premiers numéros du journal¹⁷, on constate une nette dichotomie du discours, en particulier celui ayant trait à l'analyse de la société. Un "*nous*" aux contours très définis s'impose au premier plan d'une description du social et s'oppose nettement aux "*autres*". Les textes sont par ailleurs saturés de termes empreints d'une forte émotivité, d'un référentiel tournant autour de l'esclavage. On peut aisément l'établir en effectuant un relevé qualitatif du vocabulaire désignatif :

| Catégories de sens | Désignation du " NOUS " | substantifs et verbes associés au " nous " | Désignation des " autres " |
|--------------------------------------|------------------------------------|---|--------------------------------|
| Référents socio- économiques | peuple, classe déshéritée | marchepied, mamelle, bête de somme | les méchants |
| Référents coloristes | hommes de la race noire, nègres | plaintes, souffrir, pleurer, gémir | l'hypocrite, les charlatans |
| Référents généalogiques immédiats | affranchis de 48 | pauvreté , misère | les traîtres |
| Référents généalogiques anciens | descendants d'esclaves | indignation, hurlements | les anciens maîtres |

OCCURRENCES DE LA DESIGNATION DANS LES DEUX PREMIERS NUMEROS DU "PEUPLE"

¹⁷ : *Le Peuple* (1), n°1, 14 juillet & n°2, 19 juillet 1891.

Une étude plus thématique de la série du *Peuple* couvrant la première année de parution, du mois de juillet à décembre 1891, nous révèle trois dominantes du discours.

Le premier est une peinture négative. Il s'agit de la critique sociale, en forme de dénonciation, du caractère inachevé de l'émancipation. Les deux autres s'inscrivent en positif. L'un, dans une tonalité revendicative, dessine l'objectif du mouvement, à savoir la promotion des noirs. L'autre thème a une fonction plus interne, en forme d'exhortation, et s'articule autour d'un schéma explicatif destiné à la base du mouvement : il expose la voie par laquelle, le but poursuivi peut être un jour atteint, celle d'une nécessaire, exclusive et fraternelle "association des *petits*".

La critique d'une émancipation inachevée.

C'est le point de départ du discours du *Peuple*, le leitmotiv présent dans tous les numéros et presque à chaque article, résumé en un constat unique répété à longueur de numéros : " Le nègre est partout le paria"¹⁸... L'idée directrice étant que l'oeuvre libératrice de la révolution s'est arrêtée peu après 1848, seule une minorité des opprimés d'hier a pu bénéficier des fruits de l'émancipation. Dans les premiers numéros du journal, cette minorité, n'est pas explicitement identifiée sous le vocable de "mulâtre", mais elle est chaque fois clairement désignée à la compréhension des lecteurs. Il s'agit des descendants des anciens libres de couleur d'avant 1848, ceux que l'on retrouve à la fin du siècle dans les professions libérales, les administrations et les postes politiques. Ceux-là, explique *Le Peuple*, non seulement jouissent de conditions matérielles d'existence convenables, mais encore bénéficient des "lumières du siècle" et peuvent s'épanouir moralement et intellectuellement. A ceux-là, il est reproché leur égoïsme : ils veulent fermer les portes de l'évolution sociale à la masse noire en prétendant l'émancipation achevée. Cette raison motive leur rejet de la politique et des hommes politiques en place, même ceux qui appartiennent au parti républicain :

N'est-il pas temps, aujourd'hui que le gouvernement républicain est affermi, n'est-il pas temps de penser aux affranchis de 1848 et à leurs descendants?¹⁹

¹⁸ : *Le Peuple (1)*, n°6/7, 2/6 août 1891.

¹⁹ : *Le Peuple(1)* n°2, 19 juillet 1891.

Il s'agit donc d'achever l'émancipation afin que "le peuple souverain soit traité souverainement"²⁰ car ... "le moment est venu pour nous, les descendants d'esclaves, de revendiquer nos droits"²¹.

La revendication de la promotion des noirs.

Cet objectif clairement affirmé est posé comme une revendication irréductible. Si dans les premiers numéros, elle ne se traduit pas encore dans un programme formel, on entend que soit pris en compte la triple dimension de l'objectif promotionnel :

- Economique : le partage des richesses créées.
- Sociale : l'amélioration des conditions matérielles d'existence.
- Morale et culturelle : l'élévation du niveau intellectuel et de la condition morale.

Cette revendication est présentée comme une exigence morale pour tout vrai républicain, car elle est aussi une oeuvre humaniste qui vise à "la régénération de la race noire", encore servile et croupissant dans l'obscurantisme et la misère.

Deux personnages sont pris comme emblèmes de ce vieux thème de la régénération, qui remonte à 1848. C'est d'abord la figure emblématique de Victor Schoelcher qui revient le plus souvent; et, plus inattendument, en second plan, nous voyons apparaître celle de Toussaint-Louverture dont la mémoire est saluée dans plusieurs articles²². Double symbolique donc que cette évocation conjointe de l'image d'un blanc, républicain radical, incarnation de l'humanisme universel, de la rectitude morale et de l'intransigeance républicaine, et de celle du nègre révolté, du démiurge noir.

Le discours promotionnel fait suite au thème négatif précédemment évoqué. Il tire sa justification de la condition matérielle et spirituelle des noirs. Aussi, les références à l'esclavage et à ses survivances matérielles et idéologiques sont-elles constamment répétées :

(...) Frères, levez la tête : liberté, égalité, fraternité, alors l'esclavage sera entièrement aboli.²³

(...) Malheur à ceux qui ont la peau noire, ils seront les esclaves des autres.²⁴

²⁰ : *Le Peuple(1)* n°1, 14 juillet 1891.

²¹ : *Le Peuple(1)* n°2, 19 juillet 1891.

²² : "Hommes et choses de Guadeloupe; l'insurrection de 1802 et Delgrès ", *Le Peuple(1)* n°2, 19 juillet 1891 et encore "Ame de Toussaint, où es-tu ?" , *Le Peuple(1)* n°13, 27 août 1891.

²³ : *Le Peuple(1)* n°10/11, 16/20 août 1891.

(...) Le moment est venu pour le nègre de s'affranchir du joug qu'il a longtemps porté.²⁵

Notons que la promotion des noirs n'est jamais présentée comme un bouleversement intégral, une révolution sociale, mais comme la conquête de l'égalité effective. Il s'agit d'intégrer les noirs dans une société dont ils sont encore exclus. On affirme donc que ...

L'égalité c'est le but. (...) ²⁶

Anticipant les réactions prévisibles des notables en place, on aura soin de préciser:

Non pas la division, mais l'égalité! ²⁷

Et Légitimus, maniant un humour caustique, d'ajouter à l'adresse de ceux qui s'inquiètent déjà d'une telle inversion des rôles :

L'oeuvre à laquelle nous travaillons est, nous pouvons le dire, une oeuvre d'amour. Sans doute que la différence qui existe entre nous au point de vue social, autorise certains préjugés que vous nourrissez contre nous. C'est à faire disparaître cette différence que nous nous acharnons. Voilà tout ! Alors nous croyons que vos préjugés cesseront, ou il faudra avouer alors que vous êtes des imbéciles. N'est-ce pas ?

Hein ? ah je vous entends. Nous voulons monter, nous nègres; mais quand nous serons tous en haut, blancs, noirs, mulâtres, qui est-ce qui fera le service des baquets ? c'est ce qui vous intrigue ? Vraiment ? eh bien messieurs, que voulez-vous, nous tirerons au sort et tant pis pour celui qui sera désigné. ²⁸

Le thème associatif.

Dès son premier numéro, *Le Peuple* en appelle au regroupement, à l'organisation du petit peuple travailleur de la ville et des campagnes. L'union est alors présentée comme le moyen indispensable pour l'accomplissement de l'émancipation. La nécessité de l'union s'impose d'abord par la conscience de la force du nombre : le peuple peut et doit imposer sa loi parce qu'il représente le nombre. Son organisation doit être autonome et se construire en dehors, voire contre les politiciens en place, à l'argument que la

²⁴ : *Le Peuple (1)* n°14, 30 août 1891.

²⁵ : *Le Peuple(1)* n°12, 23 août 1891.

²⁶ : *Le Peuple(1)* n°9, 13 août 1891.

²⁷ : *Le Peuple(1)* n°14, 30 août 1891.

²⁸ : *Le Peuple(1)* n°13, 27 août 1891.

politique divise le monde ouvrier. La critique des politiciens en place est en effet virulente :

Et maintenant nègres, vous tous qui êtes en route, qui venez, regardez-moi ça. En voilà qui sont trésoriers ! en voilà qui sont maires ! en voilà qui sont conseillers ! en voilà ! en voilà ! en voilà ! promenez vos regards un peu partout. Ou ne les rencontrez-vous pas ? voyez-vous ça ? Maintenant, ils roulent carrosse, ils font ripaille; ils sont joyeux, bien partout. Leurs joues prennent même une teinte rosée qui rappellent le père la Victoire. Ils sont pétillants de verve et de gaieté. Ils sont riches. Ils ont de vastes et de magnifiques salons pour se recevoir et pour s'entretenir.²⁹

Et, plus abrupt, ce rejet des hommes en place, constamment réaffirmé :

Arrière donc les politiciens. Mais vous, ô Peuple, nos frères, en avant. Le moment est venu où vous devez vous mêmes entrer en lice et combattre pour la défense de vos intérêts.³⁰

Mais très vite, au constat négatif de la dispersion et de l'émiettement des énergies populaires entre les différents courants occupant le paysage politique, *Le Peuple* oppose l'idée associative. Implicite dès le premier numéro, le terme d'association est utilisé explicitement pour la première fois dans un article datant du début du mois d'août où l'on trouve cette invite :

Frères, associons-nous!³¹

Si l'on poursuit l'exégèse du *Peuple* au fil des numéros, l'on s'aperçoit que l'idée semble précéder le projet qui, lui, n'est précisé que quelques numéros plus tard. Le projet associatif tel qu'il est exposé dans les colonnes du journal à partir de la fin août apparaît comme un effort de clarification d'une aspiration latente. C'est à Edouard Nobal que revient de formaliser le projet associatif et de lui donner ses justifications théoriques. Le texte d'une conférence publique donnée à Pointe-à-Pitre, vraisemblablement à la fin du mois de juillet, durant laquelle le professeur guyanais avait exposé le projet de constitution d'une "association coopérative de travail, de consommation et de crédit" est publié simultanément, sur plusieurs numéros, dans les colonnes de *La Vérité* et du *Peuple*.³²

²⁹ : *ibidem*.

³⁰ : *Le Peuple*(1), n°9, 13 août 1891.

³¹ : *Le Peuple*(1), n°illisible, août 1891

³² : *Le Peuple* (1), n°6/7, 8 & 9, août 1891.

Dans sa conférence, Nobal avait présenté "l'Épargne" et "l'Association" comme "deux fées", émanations du mouvement même de la nature; et qui, pour l'ouvrier, seraient les leviers de son émancipation. Le principe du projet est simple. Il repose sur la mise en commun du travail ouvrier dans des ateliers professionnels, industriels et agricoles, où les salaires seraient débattus et réglés en commun. Le travail collectif permettrait de produire des biens de consommation à meilleur prix, rendant ainsi possible une plus large consommation ouvrière grâce à la mise sur pied de magasins coopératifs. Les bénéfices du travail collectif seraient pour une part redistribués aux travailleurs associés au prorata du travail fourni et pour l'autre part constitueraient une caisse mutuelle servant à l'assistance et la solidarité, à la constitution de bibliothèques et à la mise sur pied de services communs, dont un service de bourse et de prêts individuels. Enfin, Nobal précisait que les idées qu'il développait ne lui appartenaient pas en propre. Elles étaient appliquées, expliquait-il, depuis longtemps en France et dans d'autres pays européens, où grâce à l'association, les ouvriers avaient pu améliorer notablement leur condition³³.

L'armature théorique du projet exposé par Nobal relevait donc d'une lecture déjà dépassée, en Europe, de l'organisation ouvrière, mais c'est toutefois la réception du projet qui, dans la problématique qui est nôtre, représente le champ signifiant. Les numéros qui suivent le compte-rendu de la conférence, se font l'écho de débats passionnés³⁴, signe de la forte résonance de ces propositions dans les milieux que touche la propagande du C.J.R. La proposition du "frère Nobal" reçoit un accueil et des commentaires enthousiastes que le journal s'empresse de rapporter : "le malheur de l'ouvrier n'est donc pas inéluctable", "l'association est la solution qui ouvre les voies de l'Union, de l'Amour et de la Fraternité"³⁵, toutefois les termes par lesquels sont reprises les propositions de Nobal révèlent une certaine confusion terminologique qui cache une non moins significative confusion conceptuelle. On peut même distinguer deux temps

³³ : En réalité, au moment où Nobal expose ce projet dans lequel les influences Saint-simonienne et Fourieriste sont visibles, les thèses associatives sont depuis longtemps battues en brèche dans le mouvement socialiste en France, condamnées très officiellement au Congrès de Marseille de 1879 qui retint les thèses marxistes de la révolution sociale (cf, entre autres J.Droz & alii...Histoire générale du socialisme t.2, 1875 à 1918, Puf). Il est incontestable par contre que Nobal qui, de ce petit milieu nègre, est le plus lettré, le seul à avoir voyagé, était le mieux qualifié pour accorder les aspirations associatives, aux référents théoriques dont il avait eu connaissance lors de ses études en France.

³⁴ : *Le Peuple* publie sur plusieurs semaines des courriers et commentaires de lecteurs, des comptes-rendus de lecture collective dans les quartiers et faubourgs, des compléments d'analyse des rédacteurs du journal.

³⁵ : *Le Peuple*(1) n°9, 13 août 1891.

dans l'approche et la réception de l'idée associative. Le mot est d'abord indistinctement employé en synonymie absolue à ceux de "syndicat", de "société mutuelle", voire de "société de prévoyance". Dans un second temps, à partir de septembre, au fur et à mesure que le débat autour du projet associatif se fait plus concret, moins lyrique, on tente de définir des revendications plus précises, sur les conditions de vie et de travail et de formuler le contenu exact du projet en cours. Apparaissent alors des articles traitant de l'expérience des trade-unions anglais, ainsi que celle du mouvement syndical belge et allemand, qui côtoient la publication des textes de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels. Dans une nouvelle conférence tenue le 18 octobre 1891, où il constatait l'enthousiasme soulevé par le projet initial et pour mieux en montrer le réalisme, Nabal se réfère au sixième congrès international des sociétés coopératives tenu au Trocadéro en septembre. Il affirmait inscrire son projet dans cette perspective.³⁶

Ainsi donc, au fil des numéros, le terme "syndicat" apparaît plus fréquemment en substitut à celui "d'association", même si les deux mots coexistent encore longtemps de façon indifférenciée sans que jamais soit vraiment levée l'ambiguïté terminologique ou disqualifiée l'approche première. En fait, ce glissement sémantique que révèle l'étude du vocabulaire du *Peuple* montre qu'une véritable fusion conceptuelle était en train de s'opérer entre "l'association" présentée comme "la finalité" et "le syndicat" comme le moyen du mouvement d'émancipation³⁷.

L'effort de clarification débouche donc sur une interprétation propre, un concept profondément original et atypique du vieux thème associatif où il apparaît que la distinction syndicat, coopérative, mutuelle, association professionnelle n'est que de pure forme. Dans l'esprit du mouvement, ces nuances fusionnent en *un concept associatif unique* qui assigne à la structure associative désignée sous le nom de "syndicat" des fonctionnalités multiples. Nous en percevons trois :

- Une fonction de protection du travail : il s'agit de protéger le travail des ouvriers de métier contre le marchandage et la sous-traitance qu'imposent les entrepreneurs et négociants de Pointe-à-Pitre³⁸. En ce sens, on attend du syndicat qu'il fonctionne comme une corporation qui réserve les emplois aux ouvriers qualifiés, qu'il s'oppose au recours

³⁶ : *Le Peuple (1)* n°32/33, 1/5 novembre 1891.

³⁷ : "La question ouvrière" *Le Peuple (1)* n°16, 6 septembre 1891

³⁸ : "La question ouvrière", *Le Peuple(1)* n°19, 17 septembre 1891.

aux travailleurs occasionnels et aux "bras étrangers"³⁹, qu'il intervienne comme porte-parole collectif, "intermédiaire entre l'offre et la demande"⁴⁰ auprès des autorités gouvernementales et des municipalités pour exiger l'ouverture de marchés nouveaux ou leur réservation aux ouvriers de métier groupés en sociétés ouvrières.

- Une fonction coopérative réunissant le Capital et le Travail : l'on retrouve ici le thème générique des sociétés ouvrières. Mais cette idée coopérative a comme particularité de vouloir résoudre la contradiction du Capital et du Travail, dont la dissociation est à la base des maux de la société, par l'union des deux termes de la contradiction en une structure unique : "Réuni en syndicat, nous dit-on, il (l'ouvrier) devient lui-même capitaliste"⁴¹. Cette aspiration à la résolution de la contradiction du Capital et du Travail par l'association autorise "le rêve d'une usine, d'une banque comme le Crédit Foncier Colonial fondées sur l'association"⁴². Nabal lui-même voit en l'association la solution qui permettra enfin de "réunir le Capital et le Travail"⁴³.

- Une fonction de mutuelle fraternelle : objectif inspiré des confréries dans lesquels, des liens solidaires permettent aux "petits", aux "frères", de s'entraider, de faire face aux imprévus et coups durs de la vie et "d'évoluer" ensemble. C'est cette dernière fonction qui, au plan culturel, modèle la relation sociale au sein des structures associatives.

Ainsi, corporatisme, coopération et mutualisme apparaissent-ils comme les éléments constitutifs de l'idée associative.

Que devient, dans cet assemblage idéologique, la référence au socialisme ?

Présence de la thématique socialiste.

Le Peuple s'intitulait "révolutionnaire et socialiste". L'analyse de contenu des numéros des premiers mois révèle que la thématique doctrinaire socialiste est en fait quasiment absente. On ne trouve aucune référence explicite au socialisme, à ses mots

³⁹ : Par "bras étrangers" on entend la main-d'oeuvre extérieure à la ville. Sont donc compris sous cette dénomination les travailleurs immigrés saisonniers en provenance des colonies anglaises voisines, les travailleurs immigrés sous contrat d'origine indienne et surtout la main-d'oeuvre venue des bourgs et des campagnes.

⁴⁰ : "La question ouvrière", *Le Peuple (1)* n°17, 10 septembre 1891.

⁴¹ : "Syndicats ouvriers et sociétés de prévoyance", *Le Peuple (1)* n°10/11, 16/20 août 1891.

⁴² : "Aux ouvriers !", *Le Peuple (1)* n°16, 6 septembre 1891.

⁴³ : "La conférence du 18 Octobre", *Le Peuple (1)* n°32/33, 1/5 novembre 1891. Cette prénotion de la dissociation du capital et du travail est une des sources théoriques de la politique de l'Entente qui sera plus tard préconisée (Voir sur ce point nos développements au chapitre VI).

d'ordre et ses références théoriques ou idéologiques, ou à son vocabulaire courant *avant le mois de septembre 1891*⁴⁴, soit deux mois après la parution du journal et plus d'un an après la création formelle du C.J.R. C'est seulement à partir de cette date que l'on peut relever des articles, peu nombreux d'ailleurs, relatifs au socialisme ou aux activités du mouvement ouvrier français et international. A l'exception notable d'une adresse au congrès socialiste de Bruxelles⁴⁵, il s'agit généralement de reproduction d'articles de journaux étrangers ou de synthèses générales sur l'histoire du mouvement ouvrier. Ce n'est qu'au mois de décembre, que deux articles adressés à Lafargue et Guesde⁴⁶, signés nominativement des membres du C.J.R et du Groupe Ouvrier de la Guadeloupe, nous laissent supposer qu'un contact est en cours avec les dirigeants du mouvement socialiste de France.

Quelques mois plus tard, en 1892, suite sans doute aux critiques contre le mouvement, ses confusions théoriques et son absence de références idéologiques, un article de *Légitimus* évoque la question du programme sous la forme du dialogue imaginaire suivant :

" Un programme ? " ... " En avez-vous un ? " ... " Quant à vous, qui n'avez pas de programme"... " Mais enfin, comment faut-il vous appeler ? " ... " Tiens ! je croyais que vous étiez Blanquiste ? ... " ... " Peut-être, si vous entendez par là que j'honore la vie, l'exemple, l'oeuvre de Blanqui; mais alors pourquoi pas plutôt Marxiste, et s'il ne s'agit que d'apprécier la valeur de nos âmes (sic) et ancêtres pour se faire qualifier par eux, appelez-moi aussi Babouviste, Fourieriste, Proudhonien, ... (illisible), Lafarguiste, Broussiste, Alemaniste, Guesdiste, Argvriadesiste, Malonien, etc... à moins que pour me faire plaisir encore vous me dispensiez de toute appellation de cet ordre ".

Combien de fois ne doit-on pas subir des interrogations et conversations de ce (calibre ?) avec des gens qui, à défaut d'avoir, comme dit Rivarol, dix mots contre une idée, se contentent d'un mot qui remplace l'idée absente.

On a beau les prier d'attendre la mort qui leur permettra d'imaginer et d'écrire sur le bocal où ils vous caseront une étiquette quelconque : ils n'ont pas de patience. Il la leur faut tout de suite, et ne pouvant vous tuer, ils vous demandent de vous figer dans une attitude qu'ils puissent cataloguer et reporter.⁴⁷

En 1893, *Le Peuple* en vient à exposer le programme politique général du C.J.R. Il est effectivement calqué sur celui retenu par le congrès socialiste de Marseille⁴⁸. Mais, un an plus tard, en 1894, à un moment où le mouvement a cependant notablement évolué au

⁴⁴ : Il s'agissait de la reproduction d'un article de Proudhon paru dans le n°44 du *Révolté*. Cf. *Le Peuple (1)*, n°17, 10 septembre 1891.

⁴⁵ : cf. *Le Peuple (1)* n° 20, 20 septembre 1891.

⁴⁶ : "A Paul Lafargue" & "Vive l'Internationale" in *Le Peuple (1)* n° 41, 3 décembre 1891

⁴⁷ : "Un programme " *Le Peuple (2)* n°illisible, janvier 1892 (?)

⁴⁸ : Cf. *Le Peuple (2)*, 18/ 21 mai 1893.

plan doctrinal, c'est Légitimus en personne qui revenant sur l'épineuse question du dogme, répond à "un socialiste guadeloupéen"⁴⁹ qui l'accusait de faire des théories socialistes un étrange amalgame :

J'y répondrai en deux mots : Sous prétexte de socialisme, serait-il défendu au journaliste de combat de puiser des arguments en faveur de sa cause, partout où il en rencontre, serait-ce même dans des ouvrages ou dans des articles ennemis (...) Et puis, somme toute, je lis une brochure, un ouvrage, un article, qu'il émane de Guesde ou de Bakounine, ou du "socialiste guadeloupéen" lui-même, j'y trouve un passage, une ligne, une expression de nature à servir la cause que je défends, en jetant un rayon quelconque dans l'esprit de la masse; je m'en empare aussitôt et je le publie sans me soucier de ce que peuvent penser d'une telle conduite tous les "socialistes guadeloupéens" de l'espèce de celui auquel je réponds.⁵⁰

Ces deux citations, extraites du *Peuple* à deux ans d'intervalle éclairent une constante de l'attitude de Légitimus et de son mouvement à l'égard de la doctrine socialiste qu'il adopte, celle d'une entière liberté de théorie, de stratégie et de tactique. Constat qui nous semble imposer une requalification de l'approche qui a été faite de ce mouvement du 14 juillet 1891.

Il nous apparaît donc, sur la base des écrits dépouillés, que le mouvement de Légitimus s'apparentait bien plus à un mouvement social qu'à un mouvement proprement idéologique et politique.

⁴⁹ : Il s'agissait du docteur Vitalien.

⁵⁰ : in *Le Peuple* (2), n° illisible, 29 juillet 1894.

V - 4. Le troisième parti.

A - Vers la constitution d'un mouvement politique "nègre".

Premières esquisses d'une stratégie associative.

Dans les semaines qui suivent la parution du *Peuple*, le mouvement connaît une extension rapide. Le journal qui est diffusé dans les faubourgs populaires de Pointe-à-Pitre et bientôt par des correspondants dans les communes de la zone sucrière, est lu et commenté dans des réunions de hameaux et de quartiers. Parallèlement, une répartition des tâches se dessine. Le mouvement se dote d'une structure particulière, *le Groupe Ouvrier de la Guadeloupe*¹, mis sur pied vraisemblablement dès le mois de septembre. Regroupant les travailleurs manuels membres et sympathisants du mouvement², il est destiné à se consacrer plus particulièrement au lancement du projet associatif qui entre-temps s'est précisé.

L'idée associative est assez vite formalisée sur le papier. La création d'une *Association Coopérative de la Guadeloupe*, société anonyme à capital variable, est enregistrée à Pointe-à-Pitre le 21 décembre 1891³. Les statuts, reproduits dans *Le Peuple*⁴ concrétisaient le projet initial énoncé en juillet. Il s'agit d'une société ouvrière en participation par actions, comportant quatre sections : de travail, de consommation, de crédit, de secours; l'article 3 définissant comme suit l'objet de la société :

Art. 3 - L'association a pour but de réaliser la paix sociale par l'alliance du capital et du travail en rendant solidaires ces deux facteurs de la production. (*Souligné par nous, J-P S*)⁵

¹ : ... que nous noterons désormais "G.O.G".

² : Sans distinction de métier et de qualification; le numéro du 3 décembre du journal nous indique partiellement sa composition : sur les 39 noms de membres qui sont livrés au public, il est fait mention de la profession de 14 d'entre eux. On compte 4 charpentiers, 3 peintres, 3 maçons, 1 mécanicien, 1 ferblantier, 1 carrossier, 1 propriétaire. Cf, *Le Peuple (1)* n°41, 3 décembre 1891.

³ : Elle ne fonctionnera pas vraiment, empêchée sans doute par les divergences qui apparaissent entre Légitimus et Nobal qui en 1893 rallie le camp réachiste. La société formellement créée est réactivée bien plus tard, en 1903, sous forme de magasin coopératif, consacré à la mémoire de Nobal (!)

⁴ : Supplément au journal *Le Peuple (1)* des 3 & 7 janvier 1892.

⁵ : *ibidem*.

Le libellé de l'objectif souligne assez la conception qui présidait à l'action à entreprendre. Au syndicalisme revendicatif de combat est préférée la forme coopérative des sociétés fraternelles de prévoyance. Le projet dans sa définition, comme dans les explications qui accompagnent sa création⁶, s'adresse tout particulièrement aux ouvriers, artisans et gens de métiers habitant les faubourgs de la ville. Les premières revendications concrètes concernant les travailleurs des champs n'apparaissent qu'à partir du mois de septembre. On y dénonce les bas salaires; on critique la monoculture sucrière, la soumission des petits planteurs à l'usine et la politique de restriction des cultures vivrières; on regrette le temps de l'habitation où le travailleur pouvait au moins espérer une rémunération en nature.

Ainsi, par le biais d'une dynamique naturelle portée par le jeu des relations multiples d'un petit peuple des villes qui a conservé des intérêts économiques à la campagne et des liens familiaux étroits avec ceux qui travaillent la terre, le mouvement associatif en cours touche et infuse le pays sucrier où il rencontre la tradition préexistante des sociétés confraternelles. De cette jonction, naît, à partir de 1894 une floraison de *syndicats-mutuelles*, présentant tous le même profil typologique⁷ inspiré des confréries traditionnelles. L'un des premiers, (peut-être le tout premier), à avoir effectivement fonctionné est *la société ouvrière L'artisan*, fondée à Pointe-à-Pitre le 14 avril 1894 qui comptait un effectif de départ de quarante-quatre membres issus de différents corps de métiers. Les statuts qu'il déclare sont symptomatiques de cette vision associative du syndicat, bien plus proche en fait de l'association fraternelle mutualiste :

Statuts: (extraits)

- Art. 2 : La société "L'Artisan" est fondée dans le but de centraliser les moyens et forces de l'ouvrier, 1°) En travaillant à la défense de leurs intérêts économiques communs. 2°) En créant une bibliothèque en vue de faciliter le développement intellectuel et moral de leur classe. (...)
- Art. 5 : Tout ouvrier admis sociétaire doit jurer d'être fidèle aux règlements et de prêter assistance à ses collègues le cas échéant. (...)
- Art. 12 : Les mots d'ordre de la Société doivent être scrupuleusement gardés.
- Art. 13 : Tout sociétaire reconnu parjure sera radié de la Société sans restitution ni indemnité. (...)
- Art. 16 : Aucune question politique ou personnelle ne doit être portée à la Chambre sous peine d'exclusion. (...)

⁶ : Cf; *supra* : la série d'articles dans la rubrique "la question ouvrière" (op.cit.).

⁷ : Cf; Chapitre VI.

Principes de la Société :

- Art. 2 : En cas de maladie, la Société doit assistance moyennant incapacité près de celui-là.
- Art. 3 : En cas de mortalité, la Société prendra à sa charge les funérailles civiles du défunt.
- Art. 4 : Si le cas est dans la personne d'un parent du sociétaire, une convocation sera lancée immédiatement, là où chaque frère présentera ses sentiments de solidarité au frère éploré.
- Art. 5 : Tout sociétaire en cas de dissentiment avec un patron aura droit de recours envers l'union sociale après vérification et cela à titre de prêt.
- Art. 6 : Les frères qui sont informés d'un endroit vacant ou qui sont autorisés à employer des ouvriers sont tenus à favoriser les frères qui chôment ou d'informer la Société :
1°) En vertu de la solidarité. 2°) Afin de faciliter l'accès de l'oeuvre.
- Art. 7 : Chaque sociétaire à tour de rôle sera tenu de garder pendant une semaine la clé de la bibliothèque qu'il ouvrira le jeudi et le samedi de huit heures à 10 heures du soir.
- Art. 8 : Une caisse sera placée dans l'intérieur de la salle où chaque frère sera tenu de mettre un ou deux sous à chaque séance ou réunion. (...) ⁸

On aura noté le souci du resserrement des liens sociaux, l'attention portée au renforcement des relations de confraternité, et la place toute particulière accordée à l'assistance mutuelle en cas de décès. ⁹

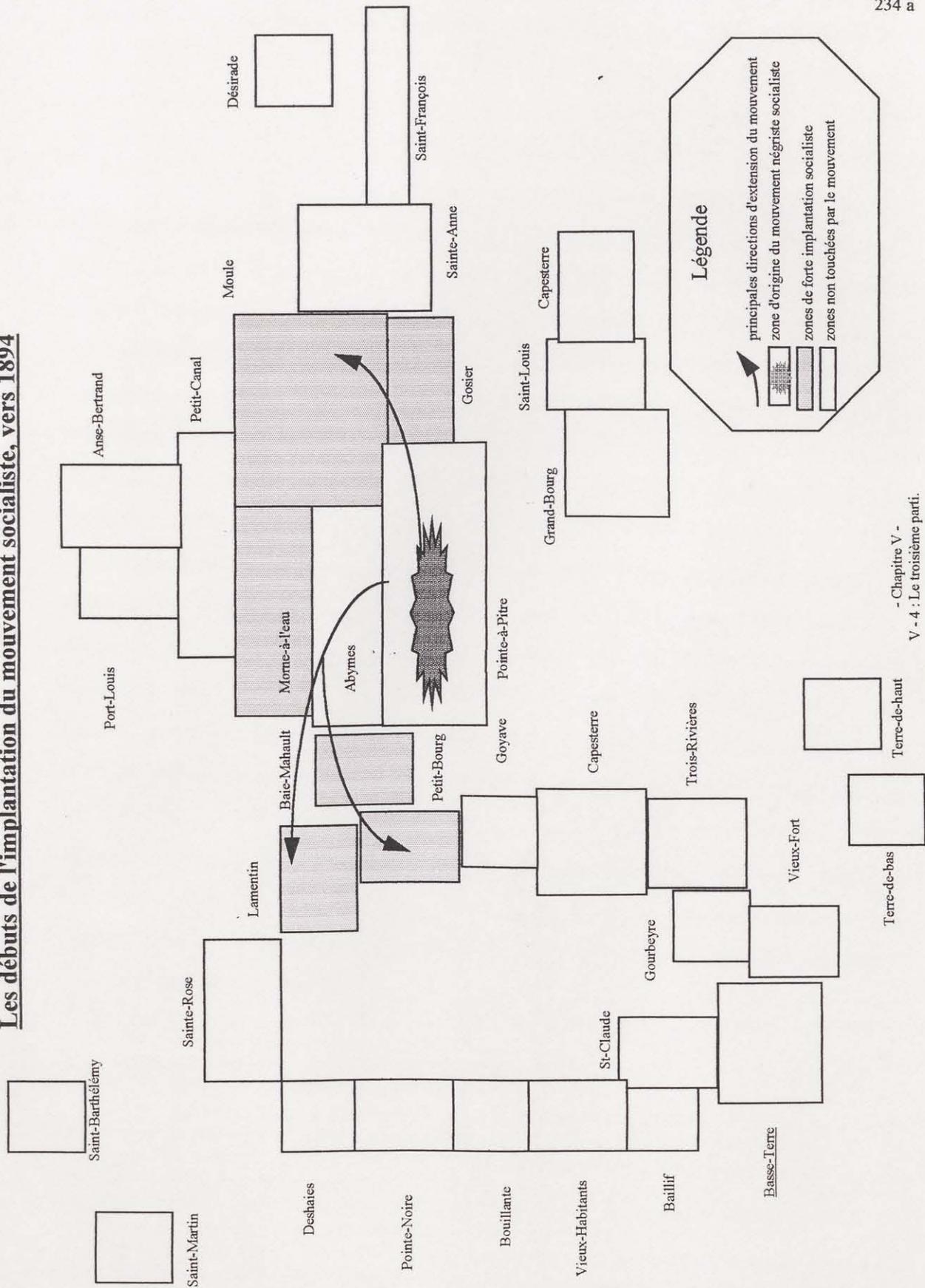
Par le biais du mouvement associatif, les idées du mouvement sont vite connues dans les campagnes avoisinantes. Les témoignages, indirects pour la plupart, dont nous disposons sur cette période laissent entrevoir un fort activisme militant : *Légitimus* et ses premiers compagnons parcourent à pied les hameaux et les bourgs pour créer des associations syndicales et des sections du C.J.R., demandant asile de case en case, dormant chez l'habitant. Ils tissent par là même le réseau organisationnel, cimenté d'un fort lien affectif et personnel, qui sera déterminant dans la fondation du fait politique primordial. Nous pouvons dresser une carte approximative des localités touchées par la propagande socialiste, vers les années 1893 - 1894, à partir des recoupements de la date de création des syndicats, de la diffusion du *Peuple* et de la création de comités locaux du C.J.R.

(Cf; page 234 a : PLANCHE 20 - Les débuts de l'implantation du mouvement socialiste, vers 1894)

⁸ : (Source : C.A.O.M ; Série Géo. Gua. Cart-108 / dos-760 & ADG; 1 Mi 58)

⁹ : Maurice Agulhon relève des traits très similaires chez les premiers syndicats provençaux du milieu du XIX^e. Il note que : "... *La mutualité provençale se reconnaît comme la meilleure héritière, en profondeur, des confréries religieuses, notamment des pénitents d'autrefois. Et c'est ce soin de la mort, plus encore que la religion elle-même qui fait, dans l'ordre spirituel, le trait commun des mutualistes de ce temps.*" Cf; Maurice Agulhon. *La République au village*. Paris, Seuil, 1979, p.218.

**- Planche 20 -
Les débuts de l'implantation du mouvement socialiste, vers 1894**



Mais pour l'instant, c'est encore dans la ville principale du pays sucrier, au coeur des faubourgs de Pointe-à-Pitre, que le jeune mouvement s'initie au jeu politique.

Cristallisation d'une opposition.

La création du C.J.R et du *Peuple* est au début superbement ignorée des autres organes en place¹⁰. Quelques allusions acerbes et critiques viennent saluer, sur le tard, l'entrée en scène de ce journal qui se présente comme socialiste et porte-parole des nègres. Ces allusions, rares il est vrai¹¹, et surtout la place importante que *Le Peuple* accorde à leur réfutation, tantôt faite sur un ton provocateur, tantôt conciliant, sont des indicateurs du degré d'agacement qui dut être celui des milieux notabiliaires isaacistes. Une série "d'affaires", dès la fin de l'année 1891, exacerbe le conflit opposant le C.J.R à la municipalité d'Armand Hanne, cristallise et donne consistance au discours d'opposition au *mulâtrisme*¹².

L'escalade commence en août 1891 par le refus de la municipalité isaaciste de mettre à la disposition du C.J.R une salle pour tenir des cours d'alphabétisation populaire. Puis, en septembre, éclate l'affaire Louis Rézir, du nom d'un jeune employé municipal, nègre, licencié pour avoir diffusé *Le Peuple* et *La Vérité* et critiqué une décision du maire. En réaction, *Le Peuple* publia en bandeau sur plusieurs numéros une note de condamnation du maire. Autrement plus graves sont l'affaire du *Petit Moulén* et les événements de la nuit du 21 janvier 1892, au cours desquels, la gendarmerie à cheval, agissant sur ordre de la municipalité, chargeait brutalement une manifestation de protestation organisée par *Légitimus* et ses compagnons¹³. Une balle tirée par les gendarmes blessa mortellement une jeune femme du mouvement, Armantine, qui devint la première martyre de la cause¹⁴.

¹⁰ : A l'exception notable de *La Vérité* pour les raisons déjà signalées.

¹¹ : Il lui est principalement reproché de diviser le camp républicain, de trop insister sur l'aspect racial au détriment de l'aspect proprement social de la condition populaire. Enfin, les rédacteurs du journal sont qualifiés de jeunes écerclés irresponsables. Cf. *Le Progrès* (années 1891 et suivantes).

¹² : Nous préférons ce néologisme désignant une certaine conscience élitiste par la couleur, l'instruction et la position sociale, au vocable tendancieux de "mulâtre" qui connote la seule nuance épidermique et opacifie le contenu identitaire du discours et, plus généralement de la culture comportementale (cf. *supra* nos développements sur les questions identitaires du chapitre III).

¹³ : Il s'agissait d'une protestation contre le verdict de clémence rendu par le tribunal de Pointe-à-Pitre à l'égard de Tillet, propriétaire mulâtre notable de Sainte-Rose, coupable de meurtre envers un "nègre".

¹⁴ : Des années durant, *Légitimus* fleurira chaque 21 janvier la tombe d'Armantine.

Mais, nous nous arrêterons à l'affaire du *Petit Moulien*, certes moins sanglante, mais qui rapportée sur plusieurs numéros, dans des échanges polémiques très durs, permet de saisir de façon plus évidente les termes de l'opposition des représentations identitaires "nègres", objectivée désormais dans une lutte idéologique à caractère socio-racial.

Le Petit Moulien, petite feuille d'obédience républicaine, sortit son premier numéro le 21 septembre 1891, quelques mois après *Le Peuple*, au Moule, la grosse bourgade de la Grande-Terre. A l'initiative de l'entreprise, un notable mulâtre du bourg, le docteur Ferdinand Méloir, qui avait racheté la presse des mains d'un blanc créole, expliquera-t-il plus tard "dans un but éducatif et culturel". D'un engagement politique plutôt discret, les membres de l'équipe du *Petit Moulien* s'étaient définis comme ...

(...) des nègres instruits, perfectionnés, ayant des notions parfaites du bien et du mal, ayant la division, le pillage et le meurtre en horreur, en un mot (...) des nègres civilisés.¹⁵

La rédaction réagit sèchement à une lettre de lecteur parue dans *Le Peuple*. Il s'agissait d'une harangue échevelée en forme d'appel à l'organisation du petit peuple nègre qui débutait par ces phrases :

Nègres ! Nègres ! En avant ! En avant ! L'heure est venue pour vous aussi de marcher. En avant ! En avant ! N'écoutez point ceux qui sous prétexte d'être vos utérins, essaient de vous tromper et ne veulent point que vous les égaliez. Laissez-les faire. Mais travaillez à vous faire vous-même votre place au soleil. Sans protection, sans appui : tels vous êtes nègres et tels vous resterez longtemps encore si vous ne vous réveillez dès maintenant. (...)

Nègres debout ! La société est une famille élargie. Pas de supériorité, pas d'infériorité. Egalité ! Egalité ! Pas de division. Un homme est un homme comme n'importe quel autre homme parce qu'il est né homme. Cessons d'être les dupes des ambitieux de toutes espèces. (...)¹⁶

Du Moule, le docteur Ferdinand Méloir avait répondu :

Oui, nous le répétons, il existe dans la société guadeloupéenne de nos jours une partie de la population qui prétend jeter le désordre dans le camp républicain. Nous n'acceptons plus les cris de "Nègres ! Nègres en avant !" que ceux de "Mulâtres en avant", de "Blancs en avant".

Il existe dans toutes les classes de notre société (...) des degrés qu'on appelle des degrés sociaux. Nous lutterons pour leur disparition comme tout vrai républicain. Nous dirons à l'ouvrier "en avant" ... mais nous n'accepterons pas cette distinction de peau que vous voulez créer.¹⁷

¹⁵ : *Le Petit Moulien*, 20 décembre 1891. (Source : Jo. 7004 - B.N)

¹⁶ : "Nègres! Nègres!", *Le Peuple (1)* n°36, 15 novembre 1891.

¹⁷ : *Le Petit Moulien*, 22 novembre 1891.

Légitimus entre alors en scène, et signe un article volontairement provocateur qu'il intitule "*Nègres, en avant !*" Dans ce style oratoire flamboyant qui lui est propre, il s'écrie:

J'ai déjà remarqué que toutes les fois qu'une voix quelconque essaie de s'élever chez nous en faveur de la race nègre, il se produit toujours un grand mouvement dans les races voisines. C'est à qui essaiera d'étouffer cette voix. Il semble que cette pauvre race noire doive rester éternellement dans cet état d'abaissement et de dégradation que lui ont fait les événements du passé. (...)

Vous lui parlez d'association ? Séparatiste¹⁸ ! Vous crie-t-on de toutes parts. Vous lui parlez d'émancipation intellectuelle ? Séparatistes s'exclament les mêmes voix. Vous lui parlez de bien-être moral et matériel ? Séparatistes toujours !

Enfin, on ne peut rien tenter pour elle sans qu'aussitôt cette maudite épithète ne vienne vous briser le tympan. Pauvres nègres ! Qu'avez-vous fait pour mériter un pareil sort ? Serait-ce bien vrai que vous êtes la race maudite ? (...) Dieu vous aurait-il pétris d'une autre argile que les autres races pour qu'il soit ainsi impossible de rien vous dire, de rien vous communiquer, de rien vous faire entrevoir de grand, de beau, de sublime ? Etes-vous destinés à toujours porter le même fardeau de misères, de privations, de peines, de mépris, d'exécration ? (...)

Quand Mr Souques, en plein Conseil général de la Guadeloupe, disait ces paroles tristement mémorables : "*Donnez-moi une bouteille de rhum et un couteau, et je réponds de mener les nègres où je veux*"¹⁹ ; quand hier encore, en plein Conseil municipal de Pointe-à-Pitre, des voix, autorisées pourtant, s'élevaient pour combattre l'éducation populaire et empêcher la création de cours d'adultes, combien donc de ces soi-disant amis de la race noire se sont élevés et ont protesté en votre faveur, ô nègres ? C'était le moment ! (...)

En quoi l'élévation du nègre guadeloupéen pourra-t-elle nuire à la prospérité, à l'union du parti républicain de la Guadeloupe ? Non ! Plus de citoyens instruits, c'est plus de force pour la République. (...)

Donc, plus de craintes puérides ! Plus de compressions insensées ! Le soleil brille pour tous. Laissez les cerveaux s'épanouir à l'aise sous son doux rayonnement. Laissez monter tous ceux qui veulent. (...) Il est bon que l'on s'instruise, il est bon que l'on s'associe, il est bon que dans un pays qu'il n'a cessé d'arroser de son sang et de ses sueurs, le nègre, comme le mulâtre et comme le blanc, demande enfin sa place. Voilà qui est plus vrai que tous les sophismes dont vous essayez de noircir l'oeuvre grandiose de son émancipation à laquelle je suis fier pour ma part de le voir travailler aujourd'hui !

Oui ! Nègres en avant ! Moi aussi, j'aime ce cri et on me surprendra souvent à le pousser. Car c'est un cri du coeur, c'est un cri sincère et franc ! Le nègre de la Guadeloupe n'a pas encore sa place à la Guadeloupe !

Et voilà ! Maintenant, cris, jurons, blasphèmes, vous pouvez vous déchaîner à l'aise. Voici mon mépris; essayez de vous y mesurer.²⁰

La polémique avec *Le Petit Moulén* ne tarda pas à dégénérer. Des injures à caractère racial, on en vint aux menaces de coups, aux défis en duel puis à la rixe publique. Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette affaire qui prit des aspects

¹⁸ : Le terme "séparatiste" a ici une signification sociale, et non territoriale. Employé dans le contexte de la société guadeloupéenne, il désigne le partisan de la séparation des races, qui s'oppose à la vieille idée schoelchérienne de "fusion des races".

¹⁹ : A noter que Christian Schnakenbourg a émis des doutes sur l'authenticité du fait (cf; Schnakenbourg. *Souques, l'anti-Légitimus* (op.cit.)). Ce discours s'accordant à merveille au personnage de Souques, la rumeur persistante avait fini par en établir la vraisemblance.

²⁰ : *Le Peuple* (1), n°32, 22 novembre 1891.

nauséeux²¹, en fait véritablement tragiques, mais qui témoignent de la déchirure intervenue dans la culture politique des "hommes de couleur" et révèlent l'étendue du clivage entre la pensée politique des descendants des "anciens libres" et la sensibilité qui est celle des descendants des "affranchis de 48".

Si nous nous sommes permis de nous attarder sur ce que l'on pourrait reléguer au rang de l'anecdote et si nous avons reproduit ces longues citations, c'est aussi qu'elles marquent le début de ce qui sera appelé "la guerre des races à la Guadeloupe"; qu'elles expriment le fond argumentaire et émotionnel d'un discours qui se retrouve tout au long du parcours politique de Légitimus et qui nous révèle singulièrement les clés identitaires du mouvement populaire nègre socialiste.

B - L'entrée en politique.

En décembre 1891, Légitimus tire les conclusions de plusieurs mois de militantisme:

Pour ma part, j'ai perdu toute confiance; je suis complètement désabusé. Nous ne sommes considérés par ces gens-là qu'autant que nous savons nous rendre utiles à leur cause. Partisans oui, égaux non !

Eh bien ! Si nous voulons leur prouver le contraire, il faut dès maintenant nous habituer à nous passer d'eux, à aller franchement et résolument notre chemin, ne nous fiant qu'à nous-mêmes et à nos seules ressources.²²

Et c'est Emile Dorsin, le nouveau gérant du *Peuple* qui, dans un article de février 1892, assigne, pour la première fois et ouvertement au mouvement, des objectifs politiques de conquête du pouvoir :

Nous ne sommes pas des ignorants pour produire, nous ne devons pas être des ignorants pour défendre nos salaires. Et où serons-nous mieux placés pour cela qu'au Conseil municipal, qu'au Conseil général, qu'à toutes les assemblées où se débattent les grandes questions du salaire et du Capital ? (...)

A cette solidarité indispensable grâce à laquelle il pourra emporter de haute lutte les diverses municipalités de l'île en attendant que l'heure sonne pour lui de se saisir des autres

²¹ : Ainsi, Nobal, Légitimus et Candé sont-ils traités de "mauvais nègres", de "vrais nègres à chiques", de "cannibales" in "Sale trinité; Nobal, Légitimus, Candé", *Le Petit Moulien* n°13, 20 décembre 1891. Dans un précédent numéro, on s'attaquait à l'odeur "sui generis" et au physique de Nobal, avec tous les stéréotypes les plus nettement racistes. Il est comparé à un "ouistiti", aux narines larges comme "deux attrapes à crabes", à "la babine incommensurable", etc ... in *Le Petit Moulien* n°12, 13 décembre 1891.

²² : *Le Peuple*(1), n°illisible, fin décembre 1891

pouvoirs administratifs, tous pouvoirs dont la possession est absolument nécessaire pour faire triompher ses revendications et hâter la révolution sociale.²³

Entre temps, le mouvement qui structure son influence sur différentes communes de la zone sucrière²⁴, se réfère plus souvent au socialisme²⁵. C'est à ce moment qu'il se présente lui-même comme "le terrible troisième (parti)"²⁶. C'est aussi le début d'une lutte politique ouverte contre la bourgeoisie de couleur en place d'une part et les usiniers d'autre part qui commencent à prendre au sérieux le développement du mouvement de contestation et d'organisation sur les habitations. *Le Peuple* est, à plusieurs reprises, assigné en justice pour diffamation par les industriels et la municipalité de Pointe-à-Pitre. Effet de cette pression judiciaire, ou premières esquisses d'un jeu tactique confirmé par la suite, on note une baisse sensible de l'emploi de vocabulaire à relent ethnique.

Première expérience électorale, les municipales de 1892.

La décision de présenter une liste d'opposition au maire en place lors des prochaines élections municipales générales de mai 1892 est prise dans une assemblée générale du C.J.R tenue vraisemblablement vers le 20 février²⁷. Nous ne disposons malheureusement pas de sources complètes pour analyser les thèmes et la tonalité de cette première campagne électorale, *Le Peuple* ayant au mois d'avril suspendu sa parution, épuisé sans doute par la succession d'amendes que lui ont coûté ses procès. Nous disposons toutefois des résultats tels qu'ils apparaissent dans le Journal Officiel de la Guadeloupe :

| Inscrits | Votants 1er tour | Ont obtenu | Sièges |
|----------|------------------|------------------------------|--------|
| 4.622 | 1.653 | Liste Hanne: 1.317 (élue) | 27 |
| | | Liste C.J.R: 300 ?* | 0 |

²³ : *Le Peuple*(1), n° illisible, 25 février 1892.

²⁴ : Par *Le Peuple* nous avons connaissance d'un processus de création de sections du C.J.R à Baie-Mahault (septembre 1891), Moule (1892), et Sainte-Anne (1893).

²⁵ : cf. *Le Peuple* (1), mois de janvier/février 1892.

²⁶ : "Le terrible troisième", *Le Peuple* (1), 10/13 mars 1892.

²⁷ : Nos sources sont sur ce point imprécises. La décision est rendue publique et expliquée dans le numéro du *Peuple* du 26 février 1892.

* : Il s'agit d'une déduction de notre part, les publications du J.O.G ne donnant pas les résultats par liste.

Quelles conclusions Légitimus et ses amis tirent-ils de cette première expérience électorale ?

Des réflexions, plus que des analyses véritables, sont délivrées par les articles du *Cri du Peuple*²⁹, qui remplace *Le Peuple* durant les quelques mois de son interruption³⁰. Elles sont d'un ton sensiblement plus modéré. D'une façon générale, le socialisme est présenté comme un processus inéluctable mais non violent, compatible avec le maintien en place de la propriété privée des moyens de production : "Le socialisme à la Guadeloupe, a-t-on soin de préciser, est sous sa forme la plus modérée"³¹.

Par ailleurs, *Le Peuple* qui reparait le 1er janvier 1893³², a, confirmant la tendance déjà sensible dans *Le Cri du Peuple*, nettement incurvé son discours. Cette évolution est perceptible au plan du vocabulaire employé³³, de la tonalité générale du discours³⁴, et surtout de la thématique race/classe. On assiste, de janvier à août 1893 à la construction d'une conception syncrétique relativisant la question de couleur et élaborant une nouvelle définition générique du "nègre" (ou noir) qui devient synonyme de "l'exploité", sans distinction de couleur, de la société capitaliste coloniale.

C'est Légitimus lui-même qui, dans l'éditorial d'un des tous premiers numéros de la nouvelle série, donne le signal de cette évolution politique dans un article intitulé "*Grands Blancs, Grands Mulâtres, Grands Nègres*" où il explique :

Nous partions en guerre contre le fantôme peau et ne nous apercevions pas que ceux-là même qui agitaient ce fantôme à nos yeux étaient à table et s'empressaient de se gaver de la réalité; c'est-à-dire de bons mets, de bon vin et du reste. Lâcher l'ombre pour la proie, telle est donc pour nous toute la révolution à accomplir. Le moment est venu où le ventre doit reprendre sa supériorité sur l'épiderme (...) Avant d'être blancs, mulâtres ou nègres, nous sommes des hommes.³⁵

²⁸ : JOG , année 1892 (source : ADG ; 2 Mi 1)

²⁹ : Cf, *Le Cri du Peuple*, (source : B.N. ; Jo 6990)

³⁰ : Très précisément du 26 juin 1892 au 24 juillet 1892. H. Légitimus, directeur politique; S. Pierre-Louis, rédacteur en chef; E. Chablis, administrateur; P. Balzamon, gérant.

³¹ : "Le socialisme et la bourgeoisie guadeloupéenne", *Le Cri du Peuple*, n°1, 26 juin 1892.

³² : Cette seconde série qui s'étend de janvier 1893 à janvier 1895, avec une interruption d'avril à juillet 1894, porte en bandeau les mentions suivantes : "3è édition" et "organe révolutionnaire socialiste des Antilles paraissant à la Guadeloupe le dimanche"; H. Légitimus, rédacteur-gérant. Cf, *Le Peuple* (source: J.O 7005 - B.N)

³³ : On note alors l'utilisation plus systématique du mot "*citoyens*", et l'apparition à ce moment d'une terminologie socialiste : "*camarades*", "*prolétaires*"...

³⁴ : Plus nuancé et moins agressif, le style apparaît en revanche sensiblement moins alerte et fluide.

³⁵ : "Grands blancs, grands mulâtres, grands nègres" , *Le Peuple* (2), 12/15 janvier 1893.

L'idée de la primauté du critère de classe sur le critère ethnique est reprise souvent dans les numéros qui suivent : "le nègre arrivé s'embourgeoise", explique t-on encore; la contradiction majeure qui traverse le pays est bien celle qui oppose "les usiniers et grands industriels capitalistes aux travailleurs et miséreux sans distinction". Parallèlement, Légitimus se défend n'avoir jamais voulu exciter "la guerre des races" mais à la faveur des explications données perce une nouvelle redéfinition des "nègres". Le terme revient à un sens extensif et générique : les mulâtres sont ...

(...) une fraction de la race mais qui ont cru que l'honneur consistait à s'éloigner le plus possible de leur berceau et des leurs. (...) ³⁶

Car il y a "des bons et des mauvais mulâtres". Or, le but du mouvement est bien de parvenir à ...

L'union des nègres, - et par nègres nous entendons hommes de couleur et noirs -, sans laquelle aucune politique républicaine efficace n'est possible. ³⁷

Doit-on voir dans ce réajustement de la propagande un souci purement tactique ? Faut-il le comprendre comme le signe d'un mûrissement doctrinal (que confirme l'affermissement des liens avec le parti guesdiste en France), ou manifeste-t-il la compréhension des limites d'un discours axé essentiellement sur la question de couleur ?

A notre sens, les trois explications ne s'excluent pas. Au mois de mai 1893, le C.J.R se rapproche encore plus du parti réachiste dans la perspective d'une alliance électorale que concrétisent bientôt les élections législatives. Aux yeux de nombre de gens de couleur républicains qui imputent à l'Usine la responsabilité de la misère sociale, le C.J.R apparaît comme une tendance, plus radicale, du parti réachiste. Ils sont naturellement associés, voire confondus ³⁸. Pourtant, la tonalité plus doctrinale de l'ensemble du discours du *Peuple*, ses références plus constantes au socialisme, à la lutte des classes; l'apparition progressive de thèmes nouveaux, ceux du matérialisme, de l'athéisme et de l'anticléricalisme, nous signalent que c'est vraisemblablement à cette

³⁶ : *Le Peuple*(2), 11 novembre 1893.

³⁷ : *ibidem*.

³⁸ : Comme le prouvent les articles du petit journal manuscrit *La Concorde* paraissant à Capesterre en 1893 sous la direction du jeune Béville et qui se place d'emblée, à sa parution, sous la direction commune de Gerville-Réache et Légitimus. Cf. *La Concorde* (source : B.N. Jo - 6989).

période que s'effectue l'apprentissage théorique des rédacteurs du journal, sans doute par le biais de la presse socialiste française et internationale³⁹. Enfin, la concomitance de ce discours, plus atténué sur la question de couleur, avec l'engagement du mouvement dans une perspective électorale est nette. Légitimus a soin de ne pas passer pour "un séparatiste"⁴⁰ et un excité. Il a analysé les résultats des élections municipales de 1892 comme un échec, d'autant plus cruellement ressenti que la rapide progression du mouvement, l'enthousiasme rencontré, le vertige du succès des premiers mois, pouvaient donner l'illusion d'une victoire toute acquise. Il est également fort possible que Légitimus ait senti qu'il touchait aux limites du discours ethnique, en raison même de l'anomie des systèmes identitaires. Nombre de ses partisans, y compris au sein du C.J.R sont en effet mulâtres, voire même pour certains des métis clairs⁴¹. C'est bien à un socio-type identitaire reconnu par l'imaginaire social que s'adresse Légitimus plus qu'à un groupe socio-ethnique délimité. D'où cet effort de clarifier la question ouvrière et de l'inclure dans la perspective plus orthodoxe d'une lecture de classe de la société.

Quoi qu'il en soit, la requalification du discours de Légitimus prépare sa véritable entrée en politique.

Les législatives de 1893, un banc d'essai.

Lors du banquet socialiste du 14 juillet 1893, Légitimus est proposé par Robert Omaï pour porter les couleurs du parti ouvrier aux élections législatives d'août. Sa profession de foi, publiée dans le numéro 63/64 du *Peuple* du 3/6 août, apparaît comme une synthèse fort bien construite de thèmes sociaux généraux, de revendications immédiates⁴² ou de principes⁴³, à laquelle s'ajoutent des revendications plus politiques

³⁹ : En 1893, les premiers contacts avec le mouvement socialiste guesdiste sont sans doute déjà pris. Il existe des échanges de presse et de courrier. L'adhésion formelle au POF n'aura lieu que l'année suivante, en 1894.

⁴⁰ : Le terme "raciste" n'est pas usité à l'époque.

⁴¹ : Comme cet Euloge Delphin, qui s'impliqua dans la polémique contre *le Petit Moulieu* et dont nous citons la lettre *supra* (cf; Ch. III). Nous avons pu retrouver l'itinéraire biographique de certains de ces métis, membres ou sympathisants du C.J.R. Ainsi, Robert Omaï, mulâtre, né de père inconnu, qui proposa la candidature de Légitimus aux élections législatives était un petit employé, élevé par son "beau-père" nègre qui lui légua son nom. Nous nous retrouvons au coeur de la problématique des identités de couleur développée dans les chapitres II et III.

⁴² : Protection de la femme par abolition du travail de nuit et allocation pour les femmes enceintes; création dans chaque commune d'écoles publiques, de cantines scolaires et de bibliothèques; création de

inspirées des programmes généraux socialistes⁴⁴ ou de la situation locale⁴⁵. Aucune référence de couleur et d'origine ne transparait dans cet appel aux électeurs dans lequel il s'agit manifestement de "jouer le jeu" de l'élection. Légitimus confesse avoir pu se "tromper quelquefois (...) dans le choix des mesures à employer" mais, il argue, à sa décharge, de sa sincérité. Par contre, il énonce clairement ses choix idéologiques et annonce son intention de siéger parmi les socialistes de la Chambre⁴⁶.

Le scrutin du premier tour a valeur de victoire pour le candidat Légitimus qui parvient à mettre en ballottage le député putatif, Auguste Isaac⁴⁷, en dépit de la candidature de Nobal, patronnée par les réachistes⁴⁸.

(Cf; page 243 a : *PLANCHE 21 - Résultats du premier tour des élections législatives du 20 août 1893, dans la deuxième circonscription*)

La faible participation impose à Isaac un second tour. Le gouverneur Pardon aura de la consultation populaire cette analyse d'une remarquable lucidité :

Ce résultat était inattendu : personne n'aurait supposé que Mr Légitimus eût pu réunir tant de suffrages sur son nom relativement peu connu. On ne s'était pas rendu bien compte du score que pouvait obtenir à la Grande-Terre une candidature socialiste et on n'en peut expliquer le succès relatif que par l'influence, jusque là ignorée qu'un candidat de race noire exerçait sur une population composée en grande partie de prolétaires non affranchis par la petite propriété, mais travaillant pour la plupart dans les grandes agglomérations usinières.

C'est la première fois qu'une différence aussi tranchée se manifeste dans l'organisation sociale des deux parties de la Guadeloupe. C'est là le point capital de l'élection législative de la deuxième circonscription et elle révélera une situation qui ne fera que s'accroître dans l'avenir.⁴⁹

cours d'adultes et de bourses spéciales pour les fils d'ouvriers; création de bureaux de placement pour servir d'intermédiaire entre ouvriers et patrons, création de conseils prud'homains ...

⁴³ : Diffusion la plus large de l'instruction; protection de l'enfance par la création d'asiles ou d'établissements de travail; journée de huit heures.

⁴⁴ : Extension de la liberté de la presse; abolition des subventions aux grandes compagnies; accès aux postes par concours; simplification des rouages administratifs et judiciaires; gratuité de la justice; abolition du monopole des avocats et avoués.

⁴⁵ : Affranchissement du commerce par le libre échange de toutes les marchandises entre les nations; assimilation complète sans réserve de la Guadeloupe à la métropole. On constatera de ces deux derniers points, les convergences, pour l'un avec le parti isaaciste contre l'assimilation douanière; pour l'autre, avec la revendication commune, traditionnelle aux hommes de couleur, de l'achèvement de l'assimilation politique.

⁴⁶ : "Candidat du parti ouvrier : le citoyen H. Légitimus; ma profession de foi", *Le Peuple (2)*, n°63/64, 3 & 6 août 1893.

⁴⁷ : Le député sortant Marie-Emile Réaux ne se représentant pas, Auguste Isaac, paraissait devoir être facilement élu.

⁴⁸ : Nous ne savons pas les motifs de cette divergence. Ambition personnelle ou divergence d'analyse ? Le faible score de Nobal (145 voix), dont on a vu le rôle essentiel dans la théorisation de l'idée associative nous indique les limites de sa popularité personnelle auprès de l'électorat noir du pays sucrier.

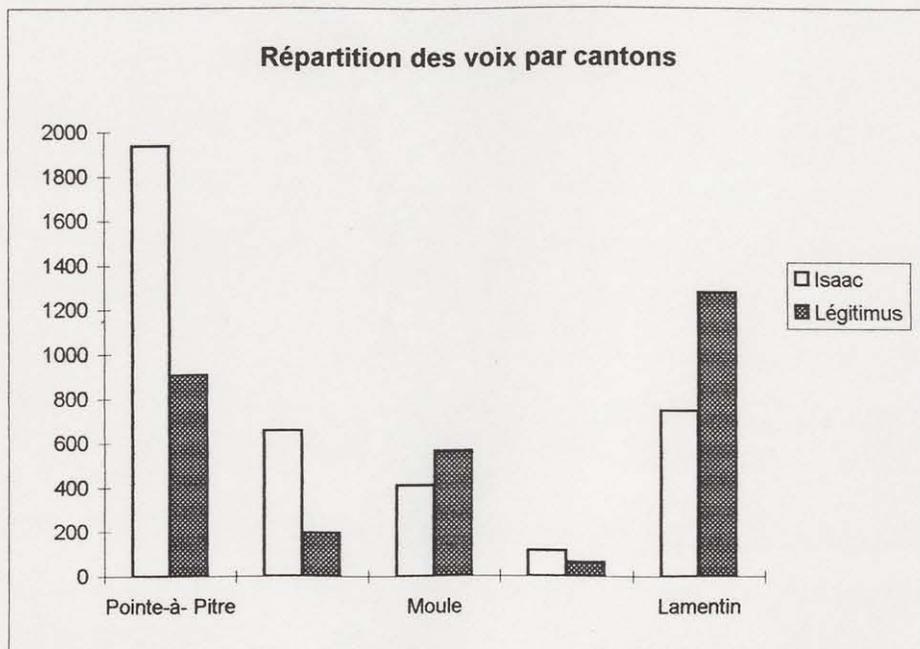
⁴⁹ : *Rapport du Gouverneur à Ministre ...* (op.cit)

PREMIER TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES

deuxième circonscription

(20 AOUT 1893)

| Cantons | Inscrits | Communes | Isaac | Légitimus | Nobal | Méloir |
|-----------------------|----------|----------------|--------------|--------------|------------|-----------|
| Pointe-à-Pitre | | Pointe-à-Pitre | 1.025 | 598 | 28 | 2 |
| | | Gosier | 87 | 202 | | |
| | | Abymes | 325 | 51 | 2 | |
| | | Morne-à-l'eau | 500 | 55 | | 2 |
| <i>Totaux</i> | | | 1.937 | 906 | 30 | 4 |
| Port-Louis | | Port-Louis | 125 | 117 | | 2 |
| | | Petit-Canal | 286 | 14 | 29 | |
| | | Anse-Bertrand | 245 | 63 | 45 | |
| | | <i>total</i> | 656 | 194 | 74 | 2 |
| Moule | | Moule | 281 | 376 | 4 | 45 |
| | | Sainte-Anne | 130 | 191 | 21 | 14 |
| | | | 411 | 567 | 25 | 59 |
| Saint-François | | St-François | 27 | 57 | 1 | |
| | | Désirade | 89 | 6 | 1 | |
| | | | 116 | 63 | 2 | |
| Lamentin | | Lamentin | 140 | 372 | 2 | |
| | | Baie-Mahault | 129 | 416 | 1 | |
| | | Sainte-Rose | 450 | 221 | 4 | 1 |
| | | Petit-Bourg | 96 | 269 | 7 | |
| <i>Totaux</i> | | | 746 | 1.278 | 14 | |
| Total Général | | | 3.934 | 3.008 | 145 | 67 |



Une analyse de la géographie électorale du premier tour éclaire de façon plus précise le rapport de force :

1°) Légitimus devance Isaac dans 7 des 15 communes que compte la circonscription. Il s'agit des communes du triangle sucrier du Nord Basse-Terre (Lamentin, Baie-Mahault, Petit-Bourg), du triangle atlantique de la Grande-Terre (Moule, Saint-François, Sainte-Anne) et du Gosier, commune limitrophe des quartiers ouvriers de Pointe-à-Pitre. Toutes appartiennent au pays sucrier, où le mouvement compte déjà des sections locales et correspondent aux secteurs où le complexe sucrier dirigé par le chef de la réaction usinière, Ernest Souques, a la moins forte emprise.

2°) Isaac l'emporte nettement à Pointe-à-Pitre, fief de l'isaacisme et dans les communes du nord Grande-Terre (Port-Louis, Petit-Canal, Anse-Bertrand) solidement tenues par les maires liés au complexe usinier que dirige Souques.

Entre les deux tours, la deuxième circonscription connaît la campagne politique la plus animée depuis le retour du régime républicain. Gerville-Réache, élu pour sa part sans difficultés dès le premier tour, dans sa circonscription de Basse-Terre⁵⁰, apporte à Légitimus un soutien personnel presque sans nuances. Nobal se retire également, en appelant à voter pour le candidat socialiste. Nous ne disposons que de peu d'éléments sur la campagne entre les deux tours. *Le Peuple*, dans ses numéros du 31 août et du 3 septembre s'en prend à la propagande isaaciste qui, aurait voulu faire passer Légitimus pour un candidat, soutenu en sous main par l'Usine; parallèlement, on aurait argué de sa jeunesse et de son inexpérience, et surtout du fait qu'aucun candidat nègre n'ayant jamais été élu à un poste aussi prestigieux, les électeurs républicains seraient mieux avisés de continuer à voter pour un mulâtre, plus à même de se faire respecter et entendre des blancs.

(Cf; page 244 a : *PLANCHE 22 - Résultats du second tour des élections législatives du 5 septembre 1893, dans la deuxième circonscription*)

Le phénomène politique de ce second tour est le bond de la participation évaluée à 3.000 voix supplémentaires. La mobilisation de l'électorat a touché également les deux camps, ce qui tend à prouver la forte politisation du scrutin. La progression de la

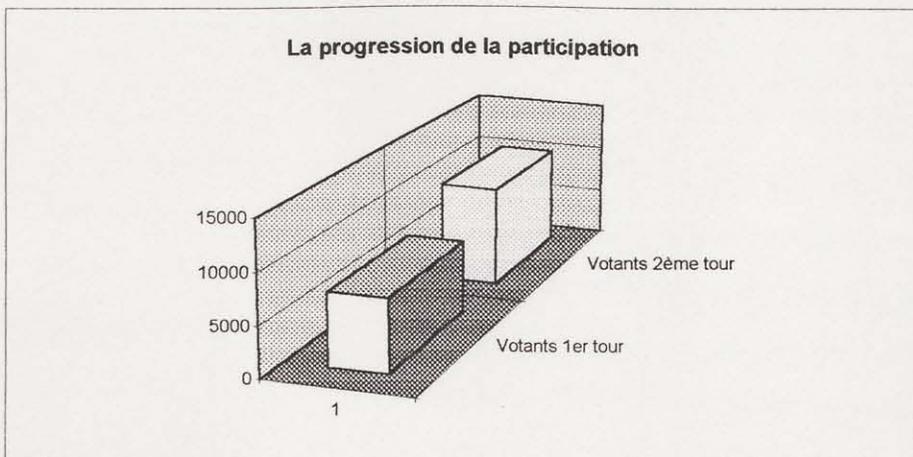
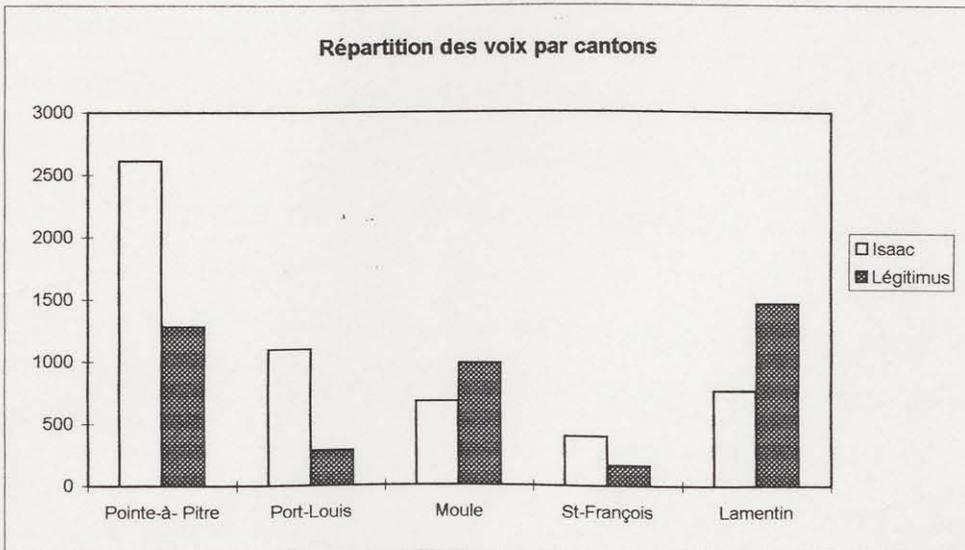
⁵⁰ : Contre Bernus, le maire de Basse-Terre.

SECOND TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES

deuxième circonscription

(5 Septembre 1893)

| Cantons | Inscrits | Communes | Votants | Isaac | Légitimus |
|-----------------------|---------------|----------------|---------------|--------------|--------------|
| Pointe-à-Pitre | 4.195 | Pointe-à-Pitre | | 1.217 | 741 |
| | 1.289 | Gosier | | 141 | 383 |
| | 1.556 | Abymes | | 514 | 80 |
| | 2.151 | Morne-à-l'eau | | 737 | 76 |
| Totaux | 9.191 | | | 2.609 | 1.280 |
| Port-Louis | 871 | Port-Louis | | 282 | 93 |
| | 1.403 | Petit-Canal | | 436 | 61 |
| | 1.155 | Anse-Bertrand | | 379 | 126 |
| Totaux | 3.430 | | | 1.097 | 280 |
| Moule | 2.256 | Moule | | 437 | 562 |
| | 2.022 | Sainte-Anne | | 233 | 420 |
| Totaux | 4.278 | | | 670 | 982 |
| Saint-François | 1.180 | St-François | | 245 | 153 |
| | 296 | Désirade | | 149 | 9 |
| Totaux | 1.376 | | | 394 | 162 |
| Lamentin | 1.165 | Lamentin | | 193 | 476 |
| | 1.252 | Baie-Mahault | | 149 | 310 |
| | 1.329 | Sainte-Rose | | 304 | 289 |
| | 1.039 | Petit-Bourg | | 131 | 397 |
| Totaux | 4.785 | | | 771 | 1.472 |
| Total Général | 22.875 | | 10.184 | 5.788 | 4.378 |



participation profite surtout à Auguste Isaac qui creuse son écart avec Légitimus. L'étude des résultats par commune nous autorise des conclusions plus précises.

La mobilisation a été la plus forte à Pointe-à-Pitre et dans le canton du Port-Louis. Il apparaît qu'une partie de l'électorat urbain qui s'était abstenue de se rendre aux urnes au premier tour, pensant assurée la victoire d'Isaac, s'est précipitée aux urnes au deuxième. Les consignes de vote données par Gerville-Réache en faveur de Légitimus n'ont eu que peu d'effets sur les affidés pointois du député basse-terrien. Ceux-ci paraissent avoir préféré une solidarité de caste au vote politique anti-isaaciste auquel ils étaient conviés.

D'autre part, le vote des zones rurales montre qu'il y eut un vif sursaut dans les municipalités réactionnaires qui durent mobiliser les travailleurs électeurs de leurs habitations au profit d'Isaac. Le cas de la commune de Saint-François, solidement tenue en main par le maire usinier Pauvert, est particulièrement édifiant : Isaac qui n'avait recueilli que 27 suffrages au premier tour, en obtient 245 au second ! A l'inverse, la percée de Légitimus est confirmée dans la zone sucrière du Nord Basse-Terre, et dans le canton du Moule. Avec l'amélioration de son score à Pointe-à-Pitre, se dessinent les contours d'une assise politique, révélatrice d'une influence politique qui s'annonçait durable.

Légitimus est donc battu; mais, cette défaite électorale était bien une victoire politique, analysée d'ailleurs comme telle par le gouverneur Pardon, qui dans sa lettre au ministre, concluait :

Cette situation offre encore un caractère particulier. Elle prouve l'antagonisme qui existe entre les mulâtres et les noirs de la colonie.

Une feuille locale a caractérisé cette scission en disant "*c'est le tour du nègre*"...

Une candidature socialiste et noire devait en effet trouver un terrain assez favorable dans une région où la féodalité industrielle des usines et les grandes cultures soulèvent les revendications du prolétariat, affirmée depuis deux ans par le journal socialiste *Le Peuple* exclusivement rédigé par des noirs.⁵¹

Ces élections législatives de 1893 marquent, à notre sens, le véritable tournant du mouvement maintenant engagé dans la logique de la conquête du pouvoir. Au plan plus général de la vie politique du pays, elles concrétisent la possibilité d'une représentation politique des masses "noires" par elles-mêmes. Cette autonomisation apparaît d'autant

⁵¹ : *Rapport du Gouverneur à Ministre ...* (op.cit)

plus marquante qu'elle est construite à la fois sur un discours nouveau et sur une pratique sociale de masse auxquels le jeu politique n'était pas habitué.

C - Essai de requalification du mouvement originel de Légitimus : "un négriisme socialiste"!

De ce qui précède, il faut conclure que l'on ne saurait analyser l'action et le comportement politique de Légitimus si l'on n'opère au préalable une triple requalification du mouvement qu'il initia.

Il nous apparaît qu'il doit être qualifié de mouvement "nègre" avant que "socialiste", de mouvement plus social que politique et idéologique, de force d'intégration davantage que de force de révolution. Et, nous nous proposons de l'appeler " *le négriisme socialiste*"; non par goût de l'inversion gratuite, de l'outrecuidance sémantique ou par effet rhétorique, mais parce que cette qualification, dont on nous pardonnera la malsonnance, nous semble refléter plus exactement ce que fut sa réalité historique.

Le mot *négriisme* est un néologisme passé aujourd'hui dans l'usage. Il rend compte au sens large d'une pensée, d'un projet, de valorisation du *nègre*⁵². Nous entendons ici le terme "nègre", dans le contexte historique concret précédemment décrit. Il acquiert au cours de ce processus sa sémantique politique locale⁵³, dans la dimension socio-identitaire à laquelle il se réfère, c'est-à-dire celle du " petit peuple travailleur nègre des faubourgs et des campagnes". Il faut comprendre cette identification non comme une pure assignation ethnique, non plus que la stricte expression de la structure de classe. Rappelons en effet que la plupart des initiateurs du mouvement bénéficia d'un niveau d'instruction secondaire ou est assimilée aux couches supérieures des travailleurs manuels qualifiés de la ville, dont d'ailleurs ils expriment les aspirations très spécifiques (et, que nous avons vu fortement imprégnées de corporatisme). D'autre part, le mouvement a, dès l'origine, compté dans ses rangs plusieurs métis. Il n'empêche qu'il s'adresse aux

⁵² : Voir Chapitres II & III.

⁵³ : Notons qu'en Haïti, il y eut au début du siècle le *noirisme*, courant idéologique de valorisation et de promotion des Haïtiens "noirs" contre l'élite mulâtre, bourgeoise, urbaine et francophile du pays.. Rappelons cette spécification, en créole haïtien des mots *nèg* (homme noir et par extension tout être humain) et *nwa* (noir, *nèg nwè*) désignant des réalités absolument différentes et non réductibles. Voir nos développements *supra* : Chapitres II & III.

exclus de la société post-esclavagiste; ceux qui puisent tant au plan de l'origine généalogique qu'au plan des conditions matérielles d'existence et du vécu psycho-culturel leur identification aux nègres esclaves de naguère.

Il faut donc saisir la qualification *nègre* du mouvement comme l'expression politique d'un socio-type identitaire défini précédemment⁵⁴. Mais cette représentation mentale fortement marquée par l'esclavage a une incarnation au plan social et au plan de la couleur dans la réalité sociale de la Guadeloupe de la fin du XIX^e siècle : celle, du petit peuple travailleur majoritairement *noir*. Fondement d'une forme de conscience collective, elle va, en s'articulant sur les réalités socio-économiques d'une société largement modelée par la société d'habitation, objectiver une représentation sociale, donner chair, âme et raison au mouvement, c'est-à-dire lui conférer identité collective et cohésion.

Ceci nous permet de comprendre le caractère assez peu orthodoxe du socialisme guadeloupéen. Cette non orthodoxie fut congénitale, consubstantielle : dès sa création, le mouvement ne revêtit pas le caractère premier d'un mouvement idéologique, ni même, - dans ses premiers temps du moins -, d'un mouvement politique mais s'introduit dans le corps politique en tant que *mouvement identitaire à caractère social* dont l'objectif se résume à la réalisation de *l'émancipation collective* de ce petit peuple nègre des faubourgs et des campagnes.

L'émancipation est donc le concept politique fondamental du mouvement, au sens premier et profond que ce terme revêtait autrefois pour les esclaves. Elle est comprise, argumentée et vécue comme une totalité sociale, économique, politique, intellectuelle et spirituelle. En ce sens elle s'apparente à une revendication quasiment *existentielle*. L'objectif est bien la naissance à l'existence politique des descendants d'esclaves, par l'effet d'un double mouvement : un mouvement interne de solidarisation qui, parti d'une prise de conscience identitaire, voudrait inscrire son vouloir collectif au cœur de la société politique; un mouvement externe qui espère de l'autre la reconnaissance du fait politique ainsi créé. Elle ne vise ni au renversement des classes dirigeantes, ni à l'appropriation pour son propre compte des moyens de production, mais au contraire à la résolution des inégalités *par l'intégration* dans le corps social.

⁵⁴ : Voir Chapitre III.

Ainsi compris comme mouvement identitaire à caractère social, on saisit que le mouvement de *Légitimus* *usera* de la politique pour imposer son inscription sociale. Il y aura *transposition*, et non transformation de la revendication initiale; ce qui, à notre sens, ouvre à la double problématique de l'instrumentalisation d'une culture politique particulière et de l'efficience de l'intégration politique.

Nous pensons donc avoir établi que le mouvement de *Légitimus* n'a jamais été ce mouvement intrinsèquement "révolutionnaire et socialiste" que l'histoire écrite a retenu. Il fut par contre *subversif* au sens vrai du terme, dans la mesure où il entendait bien revendiquer une place dans une société qui lui était fermée quitte à subvertir un ordre social et idéologique établi depuis deux siècles et prétendument immuable.

Ainsi, le mouvement de *Légitimus* doit-il être entendu essentiellement dans ses contingences locales. Sa raison historique, son principe, réside dans les caractères de l'ordre post-esclavagiste. Il *rencontre* certes le socialisme mais cette influence, indéniable, y revêt, un caractère second. Il conviendrait donc mieux de parler, s'agissant du socialisme de *Légitimus*, d'un *socialisme de convergence, ou d'analogie*, dont les idées générales de progrès social, de redistribution des richesses, d'idéaux égalitaires trouvent écho et s'articulent à une revendication propre, à la fois comme référentiels extérieurs et comme points d'appui. La recherche de référents théoriques externes est d'ailleurs une constante de l'histoire des idées politiques en Guadeloupe. Et sur ce point, *Légitimus* n'aura pas innové : il s'inscrit dans la continuité de la culture politique républicaine et radicale des hommes de couleur qui toujours recherchèrent dans les idéo-systèmes les plus radicaux et les plus égalitaires issus de la République française mère leur source d'inspiration idéologique et leur raison politique.

Peut-on pour autant, lui dénier la qualité de socialiste ? A l'inverse de ce qui a pu, parfois, lui être reproché, nous croyons que le socialisme du mouvement de *Légitimus* n'a pas relevé de la simple opportunité politique ou du calcul démagogique. Si la doctrine qu'il professa souffrait à l'évidence d'approximations qui rendent sa définition difficile, il convient de rappeler : 1°) Que l'un des caractères le mieux partagé du socialisme international, et singulièrement du socialisme français de la fin du XIX^e siècle, est bien la diversité. 2°) Que rien, dans ses textes initiaux, ne permet de douter de la sincérité de son adhésion aux idéaux généraux du socialisme; précisons seulement que cette aspiration

générale à la justice sociale n'est comprise et réinterprétée que dans le prisme propre de la société locale.

Cet essai de requalification du mouvement nous permet de comprendre pourquoi l'idéologie socialiste n'est pas l'absolue du discours "socialiste guadeloupéen" mais se présente comme une donnée relative. L'adhésion théorique à la doctrine n'est jamais dogmatique, mais pragmatique, fonctionnant comme un paramètre variable à chaque fois redéfini dans le champ global de l'exercice du politique.

La plasticité d'un discours et d'une pratique politique, nous apparaît dès lors comme consubstantielle d'une pensée politique stratégique qui n'aura eu qu'un fondement permanent, tout au long de son parcours : la promotion et la valorisation du "nègre", descendant de l'esclave, dans le respect des cadres politiques et socio-économiques de la société coloniale et non le bouleversement du principe ontologique qui l'avait établi à cette place.

*

*

*

- CHAPITRE VI -

LE NEGRISME SOCIALISTE : DYNAMIQUE ET CARACTERES D'UNE PENSEE POLITIQUE.

Nous tiendrons donc pour établi que le mouvement de Légitimus, dans sa phase initiale, fut plus l'expression du conflit social et idéologique latent de la société autochtone post-esclavagiste que le reflet local d'un socialisme doctrinal. Il convient dès lors d'en étudier le parcours, les particularités, et d'en évaluer l'impact sur la société politique du début du siècle.

Au regard des travaux qui lui ont été consacrés et des sources primaires disponibles, on s'aperçoit qu'il n'est pas aisé, dans le foisonnement événementiel, la confusion et la multiplicité des "affaires" qui remplissent les dossiers politiques, l'abondance des écrits, les dires d'une mémoire toujours signifiante, (mais parfois extravagante) de saisir le fil conducteur des actes politiques. Ils paraîtront d'autant plus obscurs au chercheur qu'ils relèvent de logiques, ou d'enjeux, qui ne tirent leur sens que du contexte des temps. Or, nous disposons principalement d'une documentation politique essentiellement marquée par l'instant de son écriture. Ceux qui l'ont produite ont été peu soucieux de transcender le temps. Totalement immergée dans la subjectivité du moment, elle est d'une lecture difficile qui réclame une prudence et une vigilance critique toute particulière.

Tenter d'établir la cohérence, ou du moins restituer la situation à notre intelligibilité devient ici la gageure de l'investigation historique. L'enjeu est d'importance d'autant que ce mouvement primordial imprime toute l'histoire politique guadeloupéenne du premier vingtième siècle de sa marque, lui dessine les contours d'une culture politique particulière qui lègue à la classe politique noire naissante les bases d'un système qui constitueront dorénavant les structures d'expression du politique¹.

Nous nous proposons de nous y essayer en procédant tout d'abord à la description de l'itinéraire qui en quelques années, fera passer le "socialisme militant" des

¹ : Voir troisième partie.

premières années au stade du "socialisme triomphant". Puis, nous engagerons l'analyse de ce parcours politique atypique en interrogeant la pensée politique qui en sous-tendit l'action.

VI -1. Du "socialisme militant" au "socialisme triomphant"; observation d'un parcours politique heurté.

A - Essai de périodisation du cours historique.

C'est un parcours heurté qui s'offre à l'observation; parcours, qui placé dans la perspective de relation à la question du pouvoir, se dessine assez nettement en, non pas deux, mais bien trois périodes :

- La première, celle du "socialisme militant", - pour reprendre l'expression de L^{égitimus}² -, couvre la période allant de la création du CJR, en 1890 à 1903, année de la création du Comité de l'Entente Capital-Travail.

- La seconde, de 1904 à 1910, est dominée par l'installation du mouvement au pouvoir. Nous qualifions cette période de "socialisme de pouvoir".

- La troisième période, à partir de 1910, est celle où les socialistes perdent leur position dominante.

Mais le respect de la chronologie, que nous avons établi *supra* comme une de nos règles méthodologiques, ne se satisfait pas du seul découpage d'un temps politique uniquement mesuré à la relation au pouvoir. Le foisonnement événementiel, la concurrence de dynamiques apparemment contradictoires, la prise en compte de trajectoires personnalisées, réclament une mise en perspective multiple du temps politique vécu; autrement dit que soit construite *une architecture du temps historique*, grâce à laquelle "le récit historique se libère du désordre"³. Il importe toutefois que le chercheur ne soit pas dupe de l'objectivation de la périodisation par lui établie. A ce propos, E-H Carr nous rappelle fort opportunément, que ...

La division de l'histoire en périodes n'est pas un fait mais une nécessaire hypothèse ou un outil de pensée⁴.

² : " Les élections municipales des 1er et 8 mai 1904; la victoire socialiste", *L'Emancipation*, 29 avril/20 mai 1904. (Sources : ADG ; 2 Mi 128)

³ : Cf, Collectif. *Actes du Ve Colloque d'histoire au présent : périodes; la construction du temps historique*. Paris, Editions de l'E.H.E.S.S, 1993. p.9.

⁴ : E.H Carr. *What is History ?*, Londres, Penguin, 1986, p. 60.

Le découpage du temps ne peut être un artifice d'historien. Il tire sa pertinence du réel vécu par les hommes et trouve son caractère opératoire dans le rendu du rythme toujours spécifique du temps. Nous proposons ici de focaliser l'observation des faits à travers les catégories chronologiques que sont les périodes politiques, les phases, les moments et les "temps".

Mise en phase d'un parcours.

Nous appelons "*phase*" la tranche chronologique distinctive qui marque, dans une période donnée, un stade de transformation qualitative, considérée dans une perspective diachronique. Nous identifions ainsi quatre grandes phases de 1890 à 1914, où se reconnaissent des *moments* particuliers :

- Une phase A, de 1890 à 1893, celle du mouvement originel dont nous avons établi, au chapitre précédent, la motivation et la dynamique essentiellement sociales.

- Une phase B, couvrant la tranche chronologique de 1894 à 1902, nous permet de situer précisément les débuts du processus de la conquête du pouvoir. C'est durant cette phase que le mouvement négriste socialiste se lance avec succès, dans l'action politique, à la conquête des postes électifs et entreprend de se constituer en une force politico-associative puissante. Les dernières années de cette phase, entre 1899 à 1902, particulièrement riches en événements, constituent un des *moments* historiques forts de l'épopée. La mémoire populaire l'a d'ailleurs retenu comme celui de l'aiguïsement de "la lutte"⁵ opposant le mouvement politico-associatif négriste-socialiste aux usiniers et leurs alliés politiques (isaacistes) d'une part et à l'administration coloniale d'autre part. C'est à ce moment que, contradictoirement, - mais la contradiction n'est qu'apparente -, L'Égitimus multiplia les appels directs et indirects au dialogue et à la concertation.

- La phase C, ouverte par la création du Comité de l'Entente Capital-Travail en 1903, s'étend jusqu'aux années 1910 est celle de l'expérience du pouvoir. Elle s'articule nettement en deux moments : l'un, de 1903 à 1907, comme *moment de conjonction* entre les aspirations populaires majoritaires représentées par le mouvement socialiste négriste, ses dirigeants, le pouvoir économique de l'Usine et l'administration coloniale; l'autre, de 1907 aux années 1910, est celui de la dislocation du mouvement initial, où s'opère *une*

⁵ : C'est d'ailleurs sous cette appellation que L'Égitimus publie (en 1900 ?) un opuscule retraçant les affrontements politiques de ces années-là.

quadruple dissociation : a) Entre Légitimus et l'homme qu'il avait introduit dans la politique guadeloupéenne⁶. b) Entre la première circonscription (Basse-Terre) et la seconde (Grande-Terre) reflétant presque exactement la césure géo-sociologique du pays sucrier et des régions de petite et moyenne propriété. c) Entre une référence devenue formelle au socialisme et le discours proprement négriste d) Entre le pouvoir d'une part et le négriste socialiste d'autre part. C'est en effet à ce moment qu'à l'instigation de Gérault-Richard, Légitimus et plusieurs de ses fidèles sont poursuivis par la justice.

- La phase D, voit l'achèvement de la délitescence du mouvement socialiste qui s'accompagne du discrédit personnel de Légitimus. Elle achève cette première tranche d'histoire du mouvement socialiste guadeloupéen. Si, en amont, ses limites demeurent floues et croisent la période dite de "dissociation", elle connaît un moment fort, une année repère qui en signale le tournant : 1910 est en effet l'année de la rupture, politique et morale, entre le petit peuple nègre des faubourgs, des bourgs et des campagnes et celui qui s'était voulu l'incarnation de leur cause.

Le "temps" des leaders.

A l'intérieur de ces grandes périodes et de ces phases ainsi délimitées, il nous faut encore distinguer les temps politiques dominés par des personnalités ayant marqué la période d'une action, jugée par la majorité du peuple suffisamment positive pour qu'en retour ils soient payés d'une forte popularité. Pour le chercheur, les signes de cette adhésion soulignent mieux la réalité des phénomènes de masse d'identification aux leaders, de la réception de leur discours et l'approbation populaire de leur pratique, que le seul examen des résultats électoraux.

Le "temps" politique, traduction approchée de la locution créole *an tan*, dont use couramment le discours populaire antillais, désigne un temps politique global, collectivement vécu à la mesure d'un *leader*⁷. Il n'est pas par conséquent réductible à

⁶ : Nous faisons ici allusion à Alfred Gérault-Richard, militant socialiste français, ouvrier tapissier puis journaliste, rédacteur en chef de *la Petite République*, jaressiste puis socialiste indépendant, il est introduit dans la politique guadeloupéenne par Légitimus en 1901 qui lui abandonne sa circonscription. Réélu député de la Guadeloupe en 1906, il domine le jeu politique guadeloupéen de cette date à sa mort en 1911. Voir compléments biographiques et analytiques *infra*.

⁷ : L'anglicisme est ici obligé. Nous reprenons le terme de la science politique anglo-saxonne qui en a fait un concept particulier que ne rendrait pas, dans ce contexte, l'équivalent français "chef".

l'exercice du pouvoir politique; mais en restituant le charisme et la popularité dans son intensité et dans sa durée, il nous livre l'exacte dimension de l'impact politique du leader.

Ainsi, le parcours personnel de Légitimus nous apparaît plus nettement dans sa liaison organique avec le mouvement négriste socialiste et dans sa distinction avec la référence générique au socialisme. Le "temps" de Légitimus couvre le champ chronologique qui s'étend de 1890 aux années 1909-1910⁸. Il croise, dans la tranche chronologique de 1902 à 1910, le "temps" de Gérault-Richard, dans une codirection de fait sur le mouvement populaire de 1902 à 1907, durant laquelle le dirigeant populaire et le député jouissent d'une popularité également partagée; puis en divergence de 1907 à 1909, avant une "réconciliation" politique qui s'achève à la disparition de Gérault-Richard en 1911. Le cycle populaire de Légitimus est clos en 1910, refermé avec l'avènement d'un autre leader populaire capable de concentrer les aspirations majoritaires : Boisneuf.

Ainsi, nous obtenons un tableau chronologique croisé, résultant de l'imbrication du temps des leaders, des phases et des moments politiques, qui peut nous permettre d'approcher le temps "réel", c'est-à-dire le cours historique du phénomène politique d'ensemble.

(Cf; Page 255 a : PLANCHE 23 - Chronologie générale du mouvement socialiste de 1890 à 1914)

Dans la perspective que nous venons d'exposer, certaines dates, comme celle de 1903, dont nous nous sommes jusqu'alors servi comme indicateurs des périodes, deviennent fortement relativisées. Nous en userons désormais comme simples dates repères, indicatives du processus dynamique d'accession au pouvoir politique en les extrayant du fétichisme qui leur est attaché car elles ne prennent de sens que rapportées au mouvement complexe d'ensemble.

⁸ : Nous prolongeons en effet jusque là le "temps" de Légitimus. S'il n'est plus, à cette date, le leader qu'il fut; critiqué, déjà discrédité et recherché par la justice, ayant perdu nombre de ses anciens compagnons passés à Gérault-Richard ou à Boisneuf, il peut encore compter sur ses réseaux de fidèles, qui lui permettent de se jouer de la justice et de prolonger sa réputation d'invincibilité. Il est en effet significatif que les souvenirs les plus intenses que la mémoire ait conservés des "hauts-faits" de Légitimus se situent à cette période de déclin du leader.

CHRONOLOGIE GENERALE DU MOUVEMENT SOCIALISTE DE 1890 A 1914 -

PERIODES, PHASES, DATES, REPERES.

| PERIODES POLITIQUES | PHASES ET MOMENTS POLITIQUES | " TEMPS " DES LEADERS | ANNEES | DATES | | ET | | EVENEMENTS REPERES | | |
|---|--------------------------------------|---|--|---|--|--------------------|----------------------|--|--|--|
| | | | | en | Guadeloupe | Dynamique négriste | Dynamique socialiste | Socialisme | en France & Politique | |
| I LE SOCIALISME MILITANT | A Mouvement origine | Choulin Légitimus | 1890 | Création C.J.R | | | | | | |
| | | | 1891 | Parution du "Peuple" | | | | | fusillade de Fourmiés | |
| | B A la conquête du pouvoir | élu au C.G | 1892 | premières syndicats et associations de masse premières participations électorales | | | | | | |
| | | | 1893 | | | | | premiers parlementaires socialistes scandale Panama lois sclérérates | | |
| | II LE SOCIALISME DE POUVOIR | C L'Entente Capital Travail la conjonction la dissociation | élu député, élu Pat C.G Gérault député Légitimus & Gérault Légitimus Domestier privé Légitimus et Gérault sans résultats Gérault, Richard contre Légitimus Gérault & Légitimus réunis Buisson Légitimus & Gérault réunis mort de Gérault élection Canhaes Légitimus ne se représente plus Buisson député | 1894 | premières allusions à une entente Capital-Travail Adhésion au P.O.F de Guesde | | | | | |
| | | | | 1895 | | | | | création C.G.T | |
| | | | | 1896 | premières victoires municipales socialistes | | | | discours-programme de St-Mandé | |
| | | | | 1897 | | | | | | |
| | | | | 1898 | majorité réachistes-socialistes au Conseil Général succession d'incendies; socialistes accusés Proposition ouverte d'une entente Capital-Travail | | | | "J'accuse" d'Emile Zola | |
| | | | | 1899 | 2ème Congrès; départ Boineuf, Choulin, ... Mouvements sociaux dans le secteur sucrier | | | | entrée de Millerand dans le cabinet Waldeck | |
| 1900 | | | | | | | | Congrès socialiste débat du cas Millerand | | |
| 1901 | | | | | | | | Fondation du parti radical | | |
| III LE SOCIALISME PERD LE POUVOIR | D La défection | | 1902 | Parution de "L'Emancipation" mouvements sociaux dans le secteur sucrier | | | | | création P.S.F ministère Combes | |
| | | | 1903 | fondation du Comité de l'Entente Capital-Travail Fondation de la loge "les égalitaires", Congrès Bourse du travail | | | | | parution de "l'Humanité" | |
| | | | 1904 | Triomphe électoral des candidats de l'Entente Inauguration coopérative de Zévallos | | | | création S.F.I.O | Chute du ministère Combes | |
| | | | 1905 | Violente campagne pour les élections législatives | | | | Charte d'Amiens | ministère Clémenceau | |
| | | | 1906 | Rupture Gérault/Légitimus unification socialiste; P.S.U | | | | Création d'un autre parti socialiste (P.S.I) | | |
| | | | 1907 | Début poursuites contre Légitimus Légitimus condamné | | | | Triomphe électoral du P.S.I | | |
| | | | 1908 | | | | | | | |
| | | | 1909 | Légitimus poursuivi puis arrêté | | | | | ministère Briand | |
| | | | 1910 | Violente campagne et élection frauduleuse des candidats socialistes | | | | | | |
| | | | 1914 | Boisnevistes majoritaires au Conseil Général Echec candidat socialiste aux législatives | | | | | assassinat de Jaurès début de la 1ère guerre mondiale | |

B - Les leviers de l'ascension.

C'est donc entre 1890 et 1907 que le mouvement vit sa dynamique ascensionnelle. Elle repose sur deux leviers principaux : la constitution d'une force politico-associative d'une part, et la conquête de postes électifs d'autre part.

La constitution d'une force politico-associative.

Le recensement, ordonné chronologiquement, des organisations et associations diverses auquel nous avons procédé en recoupant les sources journalistiques⁹, administratives¹⁰, les notifications de subventions, les déclarations (ou modifications) de statuts publiées au Journal Officiel de la Guadeloupe, nous permet de tracer une vision générale assez complète du phénomène politico-associatif qui émerge à cette période.

(Cf. page 256 a,b : PLANCHE 24 - Recensement général des organisations socialistes et autres formes associatives entre 1890 et 1914).¹¹

Le tableau obtenu montre bien les trois temps du développement du mouvement associatif guadeloupéen. Si l'existence légale des syndicats et associations est reconnue à la Guadeloupe dès 1884, il n'existe guère, jusqu'à l'apparition du mouvement socialiste, qu'un seul syndicat de travailleurs manuels, *le syndicat des petits planteurs du Lamentin*, constitué à l'initiative du Conseiller général réachiste mulâtre du canton, Eugène

⁹ : La source de presse principale en la matière est *L'Emancipation* qui publie dans ses colonnes des convocations ou des comptes-rendus d'activités des associations. (Source : ADG; 2 Mi 128).

¹⁰ : Correspondances des gouverneurs, dépêches ministérielles et rapports de missions des inspecteurs des colonies. Trois documents majeurs s'en détachent et permettent de cerner la réalité de la dynamique syndicale et associative. Il s'agit des : *Feuilles signalétiques des syndicats existants dans la colonie au 1er janvier 1903*, transmises par le gouverneur de La Loyère (Sources : CAOM ; série Géo.Gua.; Cart-108 /dos-1760 - ou ADG; 1 Mi 58) qui recense vingt syndicats ayant fonctionné en 1901; *Renseignements sur les membres des syndicats* résultants de l'enquête commandée par l'inspecteur des colonies Salles en 1905 (Sources : CAOM ; Série Géo. Gua; Cart-221 /dos-1370 ou ADG; 1 Mi 59); *Feuilles signalétiques des syndicats professionnels* qui présentent un récapitulatif des 44 syndicats existants au 1er janvier 1913 (Sources : CAOM Série Géo.Gua.; Cart-222 /dos-1373 - ou ADG; 1 Mi 64).

¹¹ : Nous n'avons pas inclus dans ce recensement les syndicats professionnels non manuels, au nombre de trois en 1912. Pour une vision d'ensemble de ce premier syndicalisme guadeloupéen, voir Jean-Pierre Sainton. "Aux origines du mouvement syndical guadeloupéen (1889-1912)", communication faite au séminaire *Histoire du mouvement ouvrier et du syndicalisme en Guadeloupe* (P-à-P; janvier 1993) et publiée in *Etudes guadeloupéennes*; AGRE, n°7, décembre 1995.

RECESEMENT GENERAL DES ORGANISATIONS SOCIALISTES ET AUTRES FORMES ASSOCIATIVES ENTRE 1890 ET 1914

| DATES | "NEBULEUSE" POLITICO ASSOCIATIVE SOCIALISTE MUTUELLES ET SYNDICATS | ASSOCIATIONS DIVERSES | autres associations, indépendantes, boisneuvistes ou d'obédience non-déterminée |
|-------|---|--|---|
| 1889 | | | |
| 1890 | | | |
| 1891 | Comité de la Jeunesse Républicaine Groupe ouvrier de la Guadeloupe | Association Coopérative de la Guadeloupe | Syndicat des petits planteurs du Lamentin |
| 1892 | | | |
| 1893 | | | |
| 1894 | "Parti Ouvrier" détachement de la Guadeloupe | La société des travailleurs de la baie (Moule) La fratrie solidaire (maçons-P-à-P) Syndicat des charpentiers (P-à-P) Société ouvrière "L'artisan" (P-à-P) Société des travailleurs de Petit-Bourg | Société de Saint-Isidore (Vieux-Habitants) Solidarité agricole (Gourbeyre) |
| 1895 | | | |
| 1896 | | | |
| 1897 | | | |
| 1898 | | | |
| 1899 | | | |
| 1900 | | | |
| 1901 | | Syndicat des travailleurs agricoles de la Bale-Mahaut Syndicat des petits planteurs de Sainte-Rose Union syndicale des ouvriers charpentiers, ébénistes, lout Les vraies filles de Schoelcher et tonneliers Les fils de Voltaire Les travailleurs agricoles des Abymes La houe productive (Ste-Anne) Union syndicale des marins-pêcheurs de P-à-P Union syndicale des petits planteurs des Abymes Syndicat des travailleurs agricoles à la journée Union syndicale des Ouvriers boulangers Union syndicale la suer fécondante ouvriers et cultivateurs des grands-fonds Union syndicale le travail de Sainte-Anne Syndicat des travailleurs agricoles de Petit-Bourg Union syndicale des cultivateurs de Petit-bourg Le travail des petits planteurs de Sainte-Anne | |
| 1902 | Fédération Socialiste Autonome de la Guadeloupe | | Le Sou du Pauvre |
| 1903 | Fédération des Elus Socialistes Groupe des femmes socialistes | Syndicat des peintres "la Confiance mutuelle" (P-à-P) Union des tacheurs (Morne-à-l'eau) Association syndicale des maîtres-armeurs (P-à-P) Loge maçonnique "Les Egalitaires" Cercle d'Etudes Sociales Les Vraies filles de l'avenir * Les enfants de Marianne (P-à-P) * Les Salamandres (Carnaval P-à-P) Bourse du travail Fédération de la libre pensée * La Chonole ouvrière Syndicat des travailleurs agricoles du hameau bois de brégloune (St-François) La main solidaire (maçons-faubourg Trois-Rivières) Force productive (faubourg Trois-Rivières) La confiance mutuelle-travailleurs agricoles de Scapamont Capesteire La solidarité ouvrière (ouvriers du bâtiment - P-à-P) * Union syndicale des petits planteurs du Moule * Syndicat des cordonniers du Moule * Syndicat agricole de Portland * Union syndicale des petits planteurs des Grés Fonds * Union syndicale des métallurgistes * Syndicat des travailleurs à la journée les 3/8 (P-à-P) L'équipe solidaire (charpentiers faubourg trois-rivières) * Union syndicale des ouvriers cordonniers (P-à-P) Les cantonniers (Sainte-Rose) * Les manouvriers (P-à-P) * Les peintres en bâtiment (P-à-P) | Les ouvriers agricoles de Capesteire |
| 1904 | | | |
| 1905 | | | |

RECENSEMENT GENERAL DES ORGANISATIONS SOCIALISTES ET AUTRES FORMES ASSOCIATIVES ENTRE 1890 ET 1914

| | |
|---|---|
| <p>1906</p> <ul style="list-style-type: none"> * La Solidarité Ouvrière (ouvriers en bâtiment P.-à-P) * Syndicat agricole et ouvrier de Sainte Rose * La couturière (P.-à-P) * Espérance agricole (Anse-Bertrand) * Les petits planteurs de Baie-Mahaut * Les petits planteurs de l'Anse-Bertrand <p>Syndicat des tacheurs (ouvriers - bourg St-François)</p> <p>Syndicat des tacheurs ou tube solidaire (ouvriers) (aubourg Trois-Rivières)</p> <p>Le sou frannet (Port-Louis)</p> <p>Les vraies filles de l'Avenir (couturières - bourg Trois-Rivières)</p> | <p>Le Sou des dames</p> <p>Les vraies filles de l'Espérance (Gourbeyre)</p> <p>La solidarité petits planteurs bourg Morne-à-Tenue</p> <p>La solidarité deshiésienne (petits planteurs)</p> <p>Les artisans solidaires (Pointe-Noire)</p> <p>L'Union agricole (Morin - St-Claude)</p> <p>L'Union fraternelle des marins-pêcheurs des Saintes</p> <p>L'Union des faibles (Pigeon-Bouillante)</p> <p>L'Union des marins-pêcheurs Grand-Boourg</p> <p>Syndicat des tacheurs et ouvriers de tous les corps (Mét. réunis (Grand-Bourg)</p> <p>Syndicat agricole de la Baie-Mahaut</p> <p>Les Mains solidaires (Moule)</p> <p>Les ouvriers agricoles (bourg St-François)</p> <p>La solidarité Sainte-Annaise (petits planteurs Douville)</p> <p>La Mutuelle Sainte-Annaise</p> <p>La Solidarité ouvrière (P.-à-P)</p> <p>La Mutuelle ouvrière (P.-à-P)</p> <p>Syndicat professionnel des concessionnaires agricoles (Ilet-Pérou Capeslerre)</p> <p>Les pilotes (Dazer Ste-Rose)</p> <p>Fères et sœurs unis (Mangles-Petit-Cannel)</p> <p>Union agricole du Lamentin (Lamentin)</p> <p>Le Centre du Pauvre (Port-Louis)</p> <p>L'union des institutions agricoles (petits planteurs Basse-Terre)</p> <p>L'Union des travailleurs (petits planteurs - bourg Baillif)</p> <p>La ressource agricole (petits planteurs - Pigeon Bouillante)</p> <p>Les faibles unis (petits planteurs bourg Ste-Rose)</p> |
| <p>1907</p> <p>1908</p> <p>1909</p> <p>1910</p> <p>Parti socialiste unité</p> | <p>La solidarité des petits planteurs (Clippion Morne à Tenue)</p> |
| <p>1911</p> <p>1912</p> <p>1913</p> <p>1914</p> | <p>Sources : Renseignements divers sur les syndicats (1903-1913). - Im. 58, 1 mi 59, 1 mi 60, 1 mi 62, 1 mi 63</p> <p>- J.O.G (années 1890 à 1914)</p> <p>- L'Emancipation (années 1902 à 1906/1911-1912)</p> <p>- Le Libéral (années 1904 à 1906/1910-1911)</p> |

LEGENDE

- * : date de création incertaine - existence attestée pour l'année référencée
- [] : nébuleuse politico-associative socialiste

Sébastien¹². Une première génération de syndicats et associations liés aux socialistes se développe dans les années 1893 - 1901. On discerne une seconde vague associative dans la période 1903 - 1906, correspondant aux années de l'Entente Capital-Travail. Enfin, une troisième vague d'associations apparaît postérieurement, hors de la dynamique socialiste. Quoiqu'il faille interpréter ces données avec prudence¹³, cette mise en perspective diachronique montre que la dynamique associative que connaît la Guadeloupe au début du XX^e siècle est bien constitutivement liée au mouvement politique négriste socialiste, même si, dans un second temps, elle s'en autonomise et élargit son champ géographique¹⁴.

Nous n'avons pas dissocié dans cette présentation les associations déclarées comme "syndicats" des autres intitulés plus visiblement inspirés du mutualisme, de la société fraternelle ou de l'association laïque, tant souvent l'étude révèle une osmose de ces différents caractères et l'assignation d'une fonctionnalité multiple¹⁵. Outre, cette multifonctionnalité qui apparaissait déjà dans les statuts des premières associations, nous relevons, à partir d'une étude typologique des formes associatives, les trois traits caractéristiques suivants :

a) Les associations sont extrêmement localisées. Leur champ d'exercice ne dépasse guère le plus souvent l'échelle de la commune, voire du hameau. Peu de structures, avant la création de *la Bourse du Travail*¹⁶, sont fédératives. Aussi, les syndicats ne regroupent le plus souvent qu'un faible effectif : en moyenne une

¹² : Voir détails in s/chapitre III.2. Pour mémoire, le tout premier syndicat constitué légalement à la Guadeloupe fut celui ... des *Fabricants de sucre* qui regroupaient les représentants des sociétés usinières(!)

¹³ : Il n'a pas été possible de garantir pour toutes les associations dont l'existence nous est signalée l'exactitude de leur date de constitution, l'effectivité de leur fonctionnement non plus que leur appartenance politique. La difficulté tient d'une part au temps écoulé entre la constitution de l'association et sa déclaration légale (parfois plusieurs mois, voire des années ! Dans ce cas, nous avons choisi de retenir la date de la réunion constitutive); d'autre part, à la variabilité des appellations (le même syndicat est tour à tour désigné sous plusieurs noms), ou tout simplement à l'absence de suivi administratif. Concernant l'obédience politique des associations syndicales et mutuelles, nous avons pu établir leur appartenance ou leur filiation, à partir des mentions faites dans la presse socialiste, de la composition nominative des bureaux, et de l'étude de leurs statuts.

¹⁴ : Cf; *Recensement général* où il apparaît que les associations de la première génération épousent en majorité les contours du pays sucrier, tandis que les syndicats et associations mutuelles de la troisième génération, (1905 - 1913) se développent surtout dans les zones non sucrières.

¹⁵ : Caractère que Maurice Agulhon retrouve dans les formes associatives du pays varois. Cf; Maurice Agulhon. *La République au village* (op.cit.). *passim*.

¹⁶ : Fondée le 17 février 1902 à Pointe-à-Pitre comme structure fédérant les associations syndicales et sociétés socialistes. En 1907, la Bourse déclare fédérer 23 syndicats et compter 1.200 adhérents. Un an plus tard, elle comptait 31 syndicats (Sources : op.cit.)

quarantaine à une cinquantaine d'adhérents en pays sucrier, une trentaine en régions de cultures secondaires.

b) Les formes associatives agricoles prédominent nettement ainsi que les syndicats inter ou pluriprofessionnels¹⁷. Même lorsque les syndicats énoncent une activité professionnelle précise, il s'avère qu'ils regroupent en réalité des travailleurs aux activités multiples¹⁸.

c) Le mouvement associatif touche aussi bien les femmes que les hommes. Les syndicats sont le plus souvent mixtes¹⁹ y compris dans des métiers au demeurant masculins²⁰. De plus, il existe nombre d'associations spécifiquement féminines, de type professionnel (couturières, modistes, journalières), de type associatif ou mutualiste²¹, voire ouvertement politiques²²; à cela, il faudrait ajouter les associations déclarées comme mutuelles et tontines²³, que nous savons avoir été essentiellement animées, voire dirigées par des femmes, mais dont malheureusement il est difficile d'établir un état exhaustif²⁴. Or, ces mutuelles fraternelles "chrétiennes" paraissent avoir joué un rôle au

¹⁷ : Sur les feuilles signalétiques de 1912, qui est la source la plus complète sur une année donnée, on recense sur 41 syndicats de travailleurs manuels, 22 syndicats d'agriculteurs (ouvriers agricoles, colons, petits propriétaires), 9 syndicats d'artisans et 7 syndicats pluri-professionnels (ou non spécifiés).

¹⁸ : Comme le montre l'enquête de gendarmerie de 1905 sur les occupations professionnelles des dirigeants syndicaux que l'inspecteur des colonies Salles soupçonnait n'être pas en conformité avec la loi de 1884. Ainsi, *Le syndicat agricole de Portland*, à Moule, comprend dans sa direction des cultivateurs dont certains se déclarent également charrons ou cuiseurs à l'usine Gardel; le nommé Isai Brochant, déclaré "cultivateur, propriétaire de 5 ha plantés en canne et en vivres" à la direction de *l'Union des petits planteurs du Moule*, est également identifié comme menuisier qui "s'occupe un peu de culture" dans *l'Union syndicale des petits planteurs des Grands-Fonds* ... A Sainte-Anne, Daniel Giron, identifié comme boulanger, boutiquier et transporteur est membre d'un syndicat agricole... Aux Abymes, Léonard Mauricette, membre de *l'Union syndicale des petits planteurs des Abymes* n'a, selon le rapport de gendarmerie, "jamais été agriculteur" (!) ... A Pointe-à-Pitre, dans *l'Union syndicale des ouvriers boulangers*, on trouve un boulanger-huissier, deux charpentiers-menuisiers-boulangers-, etc... (Sources : CAOM ; série Géo.Gúa.; Cart-221 / dos-1370 - ou ADG ; 1 mi 59 -)

¹⁹ : Sur les 41 associations syndicales recensées en 1912, seules 8 sont exclusivement masculines; 2 sont spécifiquement féminines; mais 31 syndicats comptent 1/3 de femmes dans leurs rangs.

²⁰ : Ainsi les métiers de la pêche ou du bâtiment.

²¹ : *Les Vraies filles de l'Espérance; Les Vraies filles de Schoelcher, etc...*

²² : *Le Groupe des Femmes Socialistes.*

²³ : Les tontines sont des mutuelles qui traitent uniquement la prévoyance décès. Généralement consacrées à des saints catholiques, elles sont reconnaissables à leurs noms : *Mutuelle de St-Augustin, Mutuelle St-Antoine, etc...*

²⁴ : Ce n'est pas faute d'avoir essayé. La difficulté de procéder à un recensement des tontines de l'époque s'explique par leur caractère informel. De plus, l'Administration s'est, pour sa part, moins chargée de veiller au respect de la loi des associations qui s'annonçaient comme sociétés mutualistes. Aussi, nous n'avons pas trouvé, dans les archives publiques pour cette période, d'enquêtes ou d'états nominatifs les concernant. Les archives privées longtemps conservées par ces sociétés mutuelles sont aujourd'hui grandement menacées de destruction et n'ont fait l'objet d'aucune mesure conservatoire. Aussi, n'avons-nous pu disposer que de renseignements parcellaires glanés dans la presse d'époque et lors de nos enquêtes auprès des sociétés mutualistes encore existantes où la mémoire transmise oralement est très sensible.

moins équivalent de celui des autres associations mutuelles et syndicats déclarés avec lesquels elles forment le tissu relationnel d'assistance.

Enfin, on est frappé par la multiplicité des domaines couverts et des connexions au sein de ce tissu associatif. Outre le travail, tous les domaines de la vie sociale sont investis : la vie spirituelle et intellectuelle avec la loge maçonnique *les Egalitaires*, la *Fédération de la Libre pensée* ou encore le *Cercle d'Etudes Sociales*; la vie éducative et familiale (société féminine des *Vraies filles de Schoelcher*, associations d'instituteurs, associations d'enfants *les enfants de Marianne*); les loisirs enfin : une *Chorale Ouvrière* est mise sur pied par le musicien socialiste Armand Siobud²⁵. Il n'est pas jusqu'au Carnaval où ne se rencontrent dans les rues *les diables rouges*, emmenés parfois par Légitimus en personne, ou *les Salamandres*, les masques du groupe de la mi-carême monté par les socialistes !

La multiplicité de ces associations ne doit pas toutefois nous induire à surestimer la force numérique du mouvement. Ce sont souvent les mêmes que l'on retrouve comme adhérents à l'une et l'autre de ces associations. Dans une même localité, il est fréquent que l'on soit membre de plusieurs syndicats. On se retrouve généralement dans autant d'associations que nécessite sa situation sociale ou l'affirmation de ses convictions politiques. Ainsi, les *Vraies filles de Schoelcher* sont pour la plupart membres des *Femmes socialistes*; le musicien Armand Siobud qui dirige la *Chorale Ouvrière* et compose des chansons à la gloire du mouvement et de Légitimus est également celui qui fonda le syndicat *l'Artisan*, qui milite dans les structures politiques de la fédération socialiste et écrit dans *L'Emancipation*.

d) Enfin, les syndicats sont au coeur de la politique. Nombreux sont les dirigeants syndicaux qui occupent des postes politiques à l'échelon de la commune ou du canton. Citons entre autres, parmi les plus notables, Félix Gama l'ancien dit *Pè Féfé*, né esclave; conseiller municipal, puis maire de la commune de Morne-à-l'eau, nous le retrouvons secrétaire de *la Solidarité des petits planteurs de Morne-à-l'eau*; il est aussi au coeur de la plupart des sociétés fraternelles informelles du Vieux-bourg (Morne-à-l'eau)²⁶.

²⁵ : Considéré comme l'un des musiciens guadeloupéens les plus doués de sa génération, il écrit des biguines, des valse, des mazurkas qui le feront reconnaître en Guadeloupe et, plus tard en France, comme l'un des maîtres du genre musical "créole". Il lui est attribué plusieurs des biguines et valse dites "créoles" passées depuis dans le répertoire classique du genre. Citons parmi les plus connues ces chansons où affleure le thème social : "*Négresse*", "*Ninon*", "*Ban mwen on ti bo*", etc...

²⁶ : Cette dernière information nous a été fournie par un de ses descendants, Raymond Gama (1996).

Emmanuel Daubé, conseiller général, conseiller municipal puis maire du Moule dirige le *Syndicat agricole de Portland*. On retrouve Vincent Grédoire, adjoint au maire, puis maire lui-même du Lamentin à la direction du syndicat agricole de la commune. Alexandre Saverdat, signalé charpentier-menuisier à la tête de *l'Union syndicale des ouvriers charpentiers, tonneliers, ébénistes*, et dont il est dit dans le rapport de gendarmerie de 1905 qu'il n'exerçait plus sa profession depuis cinq ans, est également secrétaire de *la Bourse du Travail*, et, conseiller général de Pointe-à-Pitre depuis 1903, deuxième adjoint de la ville en 1904. Félix Alidor enfin est, dans un autre registre, l'un de ceux qui cumulent le plus grand nombre de fonctions puisque maire de Petit-Bourg, employé par la ville de Pointe-à-Pitre à la gestion de l'hospice municipal, il est aussi le secrétaire personnel de Légitimus, gérant du journal socialiste *L'Emancipation* et Président de *la Bourse du Travail*²⁷.

Ainsi, si l'on essaie de définir les contours de cette force politico-associative, on rencontre un mouvement populaire multiforme, intégrant syndicats, mutuelles et politique en une "nébuleuse associative"²⁸ peu différenciée dont la base sociale est le petit peuple travailleur noir²⁹ des campagnes, des bourgs et des faubourgs. Ce n'est pas tant le nombre³⁰, ni la capacité ou la rigueur organisationnelle³¹ qui fait sa force. Il faut plutôt se représenter un entrelacement de petits noyaux multiples d'hommes et de femmes, dont l'efficacité réside dans la cohérence et l'unanimité de la revendication et dans le tissu affinitaire resserré qu'ils opposent au reste de la société. Dans leurs localités (hameau et quartier), ils tissent entre eux un réseau qui, de lieu en lieu, infuse le pays sucrier, en

²⁷ : Voir rapport de 1905 : *Renseignements sur les membres des syndicats ... (op.cit.)*

²⁸ : Nous empruntons l'expression, fort heureuse, à Philippe Cherdieu (op.cit.).

²⁹ : Nous n'avons rencontré dans les différentes listes nominatives aucun nom patronymique indien, signe indicatif, pour cette époque le plus probant de l'absence des indiens dans le mouvement.

³⁰ : L'effectif militant ne peut être donné avec certitude. Dans son compte-rendu des manifestations du 1er mai 1901, *L'Emancipation* annonce environ 300 personnes. Les rassemblements dont nous avons relation, ne réunissent guère, hors des périodes électorales, davantage de partisans. Si l'on s'en tient à une addition arithmétique des adhérents des différentes associations, on devrait évaluer à environ 1.500 le nombre global des syndiqués et associés pour l'ensemble de la Guadeloupe vers 1903-1907; mais nous avons souligné combien de telles estimations chiffrées seraient arbitraires.

³¹ : La plupart des syndicats ont une durée de vie courte : sur les 41 syndicats de travailleurs manuels recensés en 1912, seulement 5 existaient déjà avant 1900, et il n'en subsisterait que 27 de ceux qui se seraient constitués entre 1900 et 1910. A cette date, s'il faut en croire les états signalétiques, Moule, Petit-Canal, Port-Louis, Anse-Bertrand, Gosier ne compteraient plus aucune structure syndicale, et à Pointe-à-Pitre, il n'en existerait plus que deux ! Déjà en 1905, les rapports de gendarmerie signalent plusieurs syndicats qui ne fonctionnent plus ou dont les dirigeants ont quitté les structures de direction. Les structures politiques elles-mêmes sont touchées par ces défaillances : *L'Emancipation* se plaint à longueur de colonnes du laxisme dans le versement des cotisations ou des absences fréquentes aux réunions, y compris parmi les dirigeants et les élus.

donnant l'impression d'une puissance d'autant plus formidable qu'elle était jusqu'à ce jour inédite.

La conquête des postes électifs locaux.

Nous avons vu précédemment comment le jeune mouvement s'engagea successivement dans les élections municipales (1892) et dans les élections législatives (1893). C'est sans aucun doute cette dernière expérience, par les résultats prometteurs qu'elle laissait entrevoir sur les cantons du Moule et du Lamentin où Légitimus avait obtenu, aux deux tours, la majorité des suffrages, qui décide de la stratégie électorale du mouvement. Jusqu'en 1894, soit plus de trois ans après sa création, le C.J.R ne disposait en effet d'aucune tribune politique dans les instances élues du pays.³²

(Cf; page 261 a : PLANCHE 25 - Tableau général de la participation socialiste aux élections cantonales de 1892 à la signature de l'Entente)

Le tournant est pris en 1894. En février de cette année-là, l'opportunité du décès du conseiller général du Moule, le blanc créole Duchassaing, offre à Légitimus de tenter sa chance dans ce canton, tandis qu'un de ses compagnons, l'ouvrier Fantaisie, se présente à la cantonale partielle de Pointe-à-Pitre. C'est l'échec pour tous les deux. Trois mois plus tard, à la faveur d'un nouveau décès au sein de la classe politique, celui du conseiller général du Lamentin, le blanc créole Emile Beauvarlet, il se présente dans ce canton où il avait obtenu une nette majorité aux législatives et cette fois, bat à plate couture, le frère du défunt, Edgard Beauvarlet, gèreur d'habitation, en l'emportant au premier tour avec 73 % des votants, malgré la formidable mobilisation déclenchée contre lui par Souques³³.

Dès lors, forts de cette première victoire, les socialistes intègrent la donnée du combat électoral comme levier d'ascension sociale et échappatoire à "l'esclavage de la canne". Légitimus le signale à l'opinion publique dans une suite d'articles du *Peuple*, parus en juillet-août 1894, articulés sur deux idées-forces "la canne, c'est l'esclavage"³⁴ et

³² : Notons toutefois, que le jeune mouvement semble entretenir à cette époque des liens amicaux avec certains des élus réachistes, comme Jean-Baptiste Jacquet et Raoul Béville, élu en 1893 conseiller général de Capesterre en revendiquant le double patronage de Gerville-Réache et Légitimus.

³³ : C'est aux lendemains de l'élection cantonale du Moule que l'on prête à Souques ces mots : "*Partout où ce petit nègre de Légitimus se posera, je serai là pour l'empêcher de passer, dussé-je dépenser millions sur millions et fûts de rhum sur fûts de rhum !...*" in *Le Peuple* (2), 4 mars 1894.

³⁴ : *Le Peuple* (2) 5 août 1894.

TABEAU GENERAL DE LA PARTICIPATION SOCIALISTE AUX ELECTIONS CANTONALES DE 1892 A LA SIGNATURE DE L'ENTENTE.

| ANNEES | ELECTIONS | CANDIDATS | Inscrits | Votants | % | Suffrages socialistes | % | RESULTATS | Observations particulières |
|--------|---|---|-------------------------------|-------------------------------|----------------------------|---|---------------------------------|---|--|
| 1892 | Générales (août/sept.) *part. Moule *part. P-à-P | <i>pas de candidats</i> <i>pas de candidat</i> <i>pas de candidat</i> | * | * | | néant | 0 | néant | JB Jacquet, réachiste et sympathisant socialiste élu au Lamentin |
| 1893 | *part. Port-Louis (fév.) *part. Capesterre (oct.) | <i>pas de candidat</i> <i>pas de candidat</i> | * | * | | néant | 0 | néant | Béville, réachiste et proche de Légitimus élu. |
| 1894 | *part. Moule (fév.) *part. P-à-P (fév.) *part. Lamentin (mai) | Légitimus Fantaisie Légitimus | 4.152 9.089 4.825 | 1.659 1.478 2.621 | 39,95 16,26 54,32 | 554 135 1.911 | 33,4 % 9,10% 73% | non élu 1er tour non élu 2 è tour élu 1er tour | Dubos élu Première victoire électorale du mouvement |
| 1895 | Générales (oct./sept.) | * P-à-P : Ballet, Blanche, Thartan, Fantaisie * Moule : Côme-Cornelle, Marc-François, Massillon * St-François : <i>pas de candidats</i> * Marie-Galante : <i>pas de candidats</i> * Saint-Martin : <i>pas de candidats</i> | 8.903 4.322 | 2.825 1.930 | 31,73 44,65 | 997 681 | 35% 35,80% | non élus 2è tour non élus 1er tour | Victoire liste Isaaciste Victoire liste Réactionnaire |
| 1896 | * part. Capesterre (avril) | <i>pas de candidats</i> | * | * | | néant | 0 | néant | |
| 1897 | * part. Moule (mars) *part. Basse-Terre (juin) * part. P-à-P (août) * part. St-Martin (sept.) * part. P-à-P (oct.) | <i>pas de candidats</i> <i>pas de candidats</i> Thartan <i>pas de candidat</i> Blanche | * * 9.157 * 9.125 | * * 2.166 * 1.669 | 23,65 18,29 | néant néant 1.169 néant 328 | 0 0 54,00% 0 19,65% | néant néant élu 2è tour néant non élu 2è tour | Première victoire électorale à Pointe-à-Pitre Borromée élu |

TABLEAU GENERAL DE LA PARTICIPATION SOCIALISTE AUX ELECTIONS CANTONALES DE 1892 A LA SIGNATURE DE L'ENTENTE.

| | | | | | | | | |
|------|---|--|---|---|--|---|--|---|
| 1898 | Générales (Octobre) | * Basse-Terre : <i>pas de candidats</i> * Capesterre : <i>pas de candidats</i> * Lamentin : Condo, Allidor, Marc-François, Blanche * Port-Louis : Borifax, St-Amand * Pointe-Noire : <i>pas de candidat</i> * St-Barthélémy : <i>pas de candidat</i> Légitimus | * * 5.056 3.394 * * 9.414 | * * 2.290 45,29 1.031 30,37 * * 3.037 32,26 | néant néant 1.263 498 1.697 | 0 0 55, 15 % 48, 3 % 55, 87 % | néant élus 2e tour élus 2e tour élu 1er tour | Forte mobilisation de l'électorat contre JB. Jacquet, ancien allié |
| 1899 | * part. P.-à-P (nov.) * part. P.-à-P (janv/fév) * part. P.-à-P (sept.) * part. Lamentin (déc.) | Ballet Maurice-Hennet Maurice-Hennet | 9.349 9.561 5.152 | 1.275 13,63 3.680 38,48 2.516 48,83 | 1.013 1.692 1.295 | 79, 45 % 46% 51,50% | élu 2è tour non élu 2è tour élu 1er tour | chiffre 2è tour non disponible Forte mobilisation 2è tour. Labrousse élu forte mobilisation populaire, retrouve score 1898 - annulation |
| 1900 | * part. Lamentin (mars) | Maurice-Hennet | chiffres illisibles | | 1.538 | ? | élu | |
| 1901 | Générales (sept/oct.) | * P.-à-P : Légitimus, Thartan, Ballet, Blanche * Moule : Daubé, Dupuits, Côme, Farashmane * Marie-Galante : <i>pas de candidats</i> * St-François : <i>pas de candidat</i> * St-Martin : <i>pas de candidat</i> Misère | 9.576 4.708 * * 3.414 | 5.228 54,59 2.615 55,54 * * 1.338 39,19 | 2.397 1.370 néant néant néant 765 | 45, 8 % 52,39% 0 0 0 57% | non élus 2è tour élus 2è tour néant néant néant élu 2e tour | forte participation, alliance anti-socialiste annulation polémique sur validité élection, puis annulation |
| 1902 | * part. Port-Louis (sept/oct) * part. Lamentin (oct.) * part. Moule (oct.) | Blanche Daubé, Dupuits, Côme, Farashmane | 5.344 4.778 | 1.114 20,84 1.262 26,41 | 986 1.232 | 88,50% 97,62% | élu 2e tour élus 1er tour | baisse mobilisation entre 1er et 2è tour pas d'opposition |
| 1903 | * part. P.-à-P (mai) * part. Capesterre (oct.) | Saverdat Légitimus | 10.009 3.401 | 3.956 39,52 1.724 50,69 | 2.659 256 | 67% 14,80% | élu 2è tour non élu 1er tour | |

"le Conseil général, voilà la clé !" ³⁵. Rappelant la phrase attribuée à Souques "*Je laisse aux nègres et aux mulâtres la représentation législative et sénatoriale et je m'empare du Conseil général qui est la clé de la Guadeloupe*", il explique :

Cette clef, nous aussi nous la prendrons. Il le faut. L'heure a enfin sonné. (...)

Ils (les bourgeois) ne travaillent pas, ils ne font rien, ou s'ils font quelque chose, c'est loin, bien loin des champs et de la canne. Voilà pourquoi, ils réussissent toujours, et si vite. Et bien, nous aussi nous devons nous éloigner de cette culture qui ne se contente pas de nous livrer sans le sou au caprice du premier venu mais qui fait de nous de véritables machines au service de tous les ambitieux grands et petits.

L'échelle du pouvoir est là (...) Ce n'est que lorsque nous aurons accompli ce premier pas vers l'expropriation bourgeoise des pouvoirs que nous pourrions aspirer à franchir le second qui consiste dans l'expropriation matérielle de cette même bourgeoisie de tous les biens nationaux et internationaux.(...)³⁶

On remarque en effet, en observant le tableau général des élections cantonales entre 1892 et 1903, que le "parti ouvrier", comme il se nomme désormais, ne se lance pas à corps perdu dans l'action électorale mais suit une stratégie très précise de conquête des postes électifs.

D'une part, les tentatives électorales prolongent l'implantation politique et associative du mouvement et les circuits locaux de distribution et de lecture du *Peuple*. Les candidats socialistes se présentent systématiquement là où Légitimus obtint en 1893 ses meilleurs scores et où des lézardes apparaissent dans l'emprise politique des élus en poste. Ainsi, l'implantation électorale se tient-elle dans les limites socio-géographiques du pays sucrier³⁷. D'autre part, il apparaît clairement que le mouvement socialiste privilégie les élections cantonales sur les municipales. En effet, les modalités du vote cantonal permettent à la fois l'expression d'un rapport de force politique global à l'échelon régional tout en étant une élection de proximité nécessitant l'existence de réseaux affinitaires. En retour, la structure du vote communal - le scrutin de liste plurinominal autorisant le panachage - rend plus difficile le renversement de pouvoirs locaux solidement établis. Légitimus et ses compagnons avaient sans doute compris cette donnée, puisque l'on

³⁵ : *Le Peuple* (2) 12 août 1894.

³⁶ : *ibidem*.

³⁷ : Les quelques tentatives de percée électorale hors du pays sucrier et dans ses marges sont des échecs cuisants : Ainsi, les législatives dans la première circonscription en 1902, et la cantonale partielle de Capesterre en octobre 1903 où Légitimus n'obtient que 256 voix (soit 14,8 % des suffrages exprimés) et est éliminé au premier tour. Cf. Tableau général de la participation socialiste aux élections cantonales ... Notons l'exception marie-galantaise qui, bien que région sucrière, témoigne dans son vote d'un particularisme régional très fort. Marie-Galante, qui comptait déjà avant l'émergence socialiste les seuls rares élus nègres de l'archipel, n'est pas gagnée par le néganisme socialiste; elle s'y rallie.

n'assiste pas, avant le renouvellement général de 1900, à de véritables offensives générales sur les municipalités. On peut parler dans le cas des municipales de "grignotage" alors que les cantonales, elles, font l'objet de véritables batailles politiques³⁸.

Ces deux caractères s'ajoutant à l'enjeu de pouvoir réel que représente le contrôle des pouvoirs budgétaires de l'assemblée locale³⁹ nous désignent le canton comme unité d'observation la plus significative du vote politique. A la différence du vote législatif, qui ne fait pas ressortir suffisamment les enjeux locaux du pouvoir, et du vote municipal trop enserré dans les maillages sociaux d'une localité, il présente l'avantage de permettre l'évaluation des choix politiques du corps électoral, d'établir des correspondances avec les réalités socio-économiques et sociologiques régionales, de réunir dans la même catégorie d'observation les scrutins cantonaux et législatifs. Il ouvre en outre la voie aux analyses comparatives et aux études évolutives sur la durée.

Pour évaluer la progression du vote socialiste, ses effets sur le corps électoral et sur la participation, et mesurer l'implantation politique du mouvement sur la durée, nous avons retenu trois cantons échantillons qui ont historiquement représenté trois bastions du mouvement socialiste négriste : Pointe-à-Pitre, Moule et Lamentin.

Le canton composite de Pointe-à-Pitre, principalement urbain, entouré des communes rurales limitrophes du Gosier et des Abymes et de la commune du Morne-à-l'eau en plein coeur du terroir sucrier, est naturellement le centre politique de la Grande-Terre. C'est à Pointe-à-Pitre *intra muros* que le mouvement fit ses premières expériences électorales; mais c'est aussi, des trois, le canton qui résistera le plus longtemps aux socialistes.

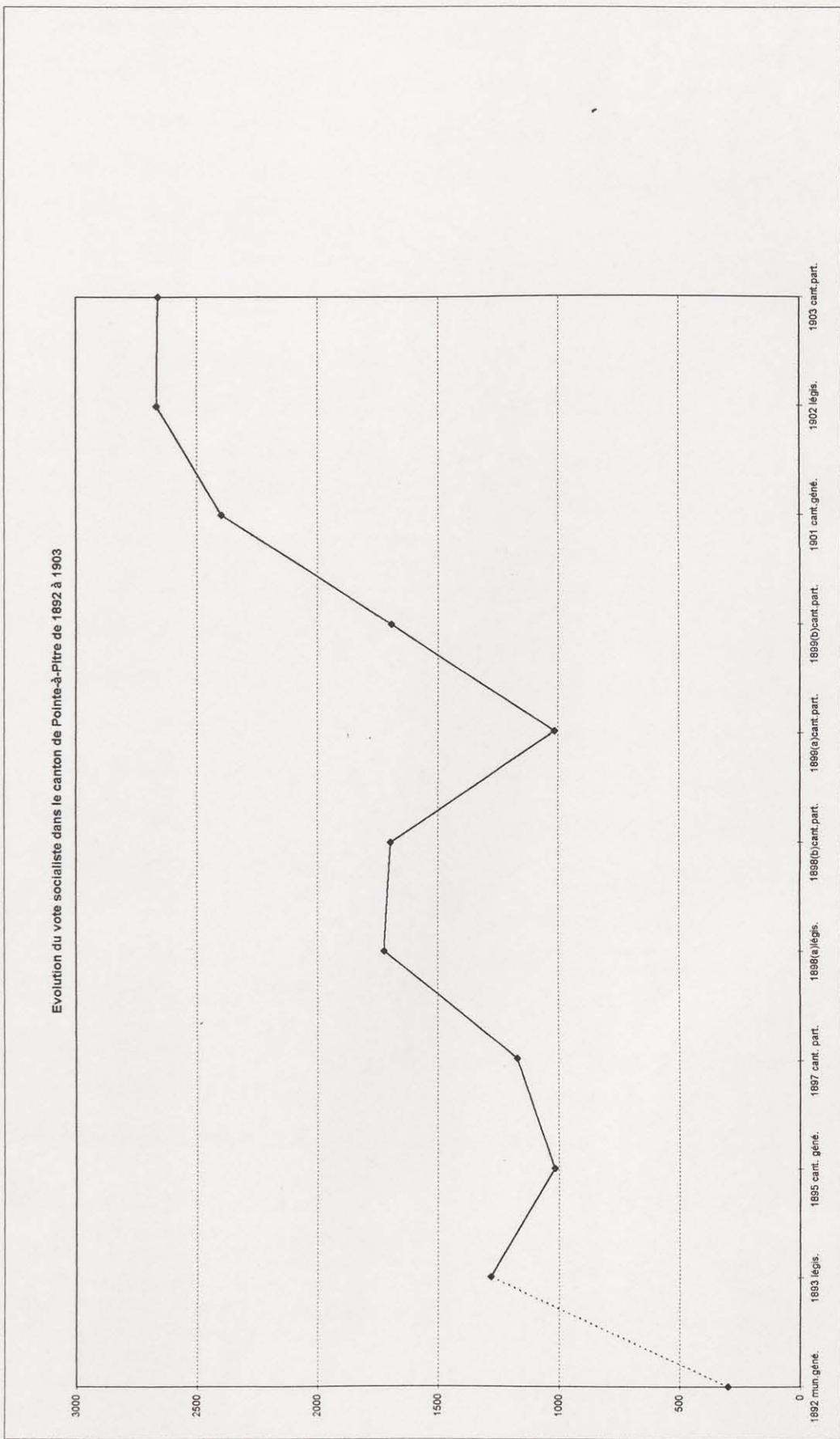
(Cf; pages 263 a : *PLANCHE 26 (a) - Le vote socialiste : bastions politiques et progression électorale; le cas de Pointe-à-Pitre*).

Le graphique montre en effet que les socialistes y disposent très tôt d'un stock stable d'un millier de suffrages qui connaît une tendance d'ensemble à la hausse. Ils n'y enlèvent pourtant la victoire que très tard. Après le bon score de Gérault-Richard aux

³⁸ : Rappelons que plusieurs membres du parti ouvrier (Condo, Gama, ...) siégeaient déjà dans des conseils municipaux, avant l'apparition du mouvement. Les municipales de 1896 permettent au mouvement de gagner encore quelques postes de conseillers municipaux qu'ils occupent en position minoritaire, soit dans l'opposition du maire en place (cas du Lamentin), soit dans des alliances électorales locales (cas du Gosier, de Morne-à-l'eau). Pointe-à-Pitre et Lamentin sont les seules communes à avoir fait l'objet d'une offensive électorale réelle lors des municipales générales de 1896.

³⁹ : Notamment la capacité de ventiler les dépenses du budget colonial et d'instaurer les droits de sortie sur les sucres (cf, Chapitre premier).

**- Planche 26 (a) -
LE VOTE SOCIALISTE; BASTIONS POLITIQUES ET PROGRESSION ELECTORALE :
le cas de Pointe-à-Pître**



Sources : graphique établi d'après chiffres J.O.G (A.D.G)

législatives en 1902, c'est seulement en 1903 avec la victoire de Saverdat aux cantonales partielles, que s'amorce le basculement politique. Cette résistance s'explique par la forte opposition coalisée des milieux isaacistes et réactionnaires.

Avec le canton du Moule, comprenant les communes rurales sucrières du Moule et de Sainte-Anne, nous avons à examiner le vote socialiste dans une région rurale dominée par la grande propriété sucrière.

(Cf : page 264 a : *PLANCHE 26 (b) - Le vote socialiste: bastions politiques et progression électorale; le cas du Moule*)

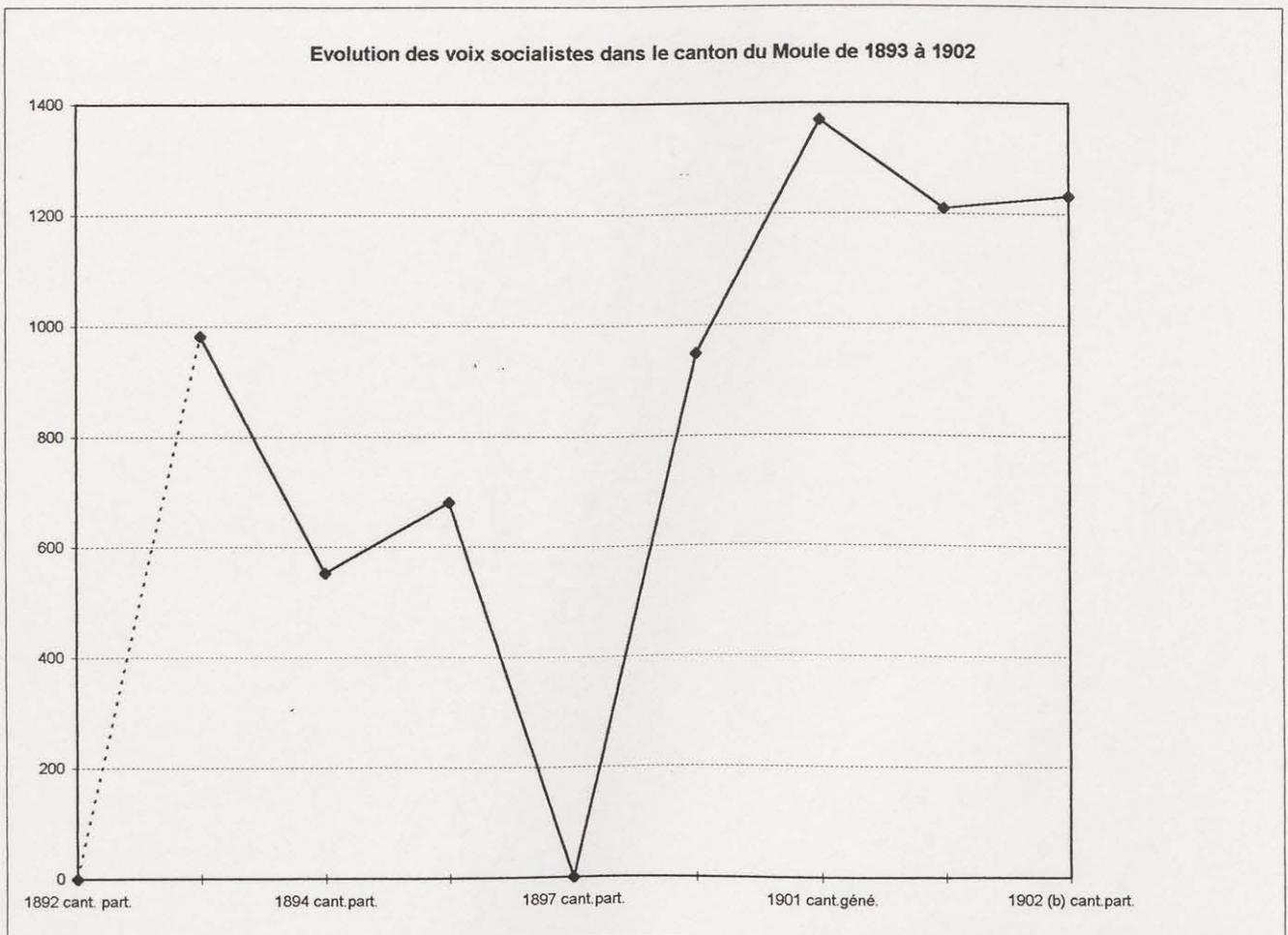
Ici, le parcours est plus heurté. Les noyaux militants socialistes, tôt actifs dans la campagne moulienne sont contrebalancés par la pression qu'exerce l'usinier, maire et conseiller général de Sainte-Anne, Dubos, sur sa population. C'est de la commune du Moule que part la conquête du canton. Aux cantonales générales de 1901, le canton bascule pour une longue période en faveur des socialistes.

Le canton du Lamentin est sans conteste l'exemple le plus manifeste de la transformation de toute une région en fief électoral. Comprenant les communes du Lamentin, de Sainte-Rose, Baie-Mahault et Petit-Bourg, dans la région sucrière du nord-est de la Guadeloupe, il est le premier poste enlevé à la réaction usinière par L'Égitimus. L'étude du vote dans ce canton sur la période 1894 - 1902, démontre la réalité d'un vote socialiste majoritaire très tôt stabilisé et nettement politique. Particulièrement bien implantés dans les communes du Lamentin et de Baie-Mahault, les socialistes y enlèvent la majorité à toutes les élections : les suffrages socialistes croissent en proportion du nombre des votants ce qui atteste de la forte politisation des scrutins et de la mobilisation des électeurs. Le vote socialiste n'est pas en effet motivé uniquement par la personnalité du candidat. Le cas le plus significatif étant le nombre élevé de suffrages obtenus, au cours d'élections successives, par le socialiste métropolitain Louis Maurice-Hennet, candidat "parachuté"; ce qui vaudra au canton d'être appelé "le canton vengeur"⁴⁰.

⁴⁰ : En 1899, L'Égitimus pose la candidature de Louis Maurice Hennet à la cantonale partielle de Pointe-à-Pitre en septembre, pour des raisons que nous analysons *infra* (cf, s/chapitre VI.2). Celui-ci est battu au deuxième tour par l'isaaciste Labrousse, bien qu'ayant obtenu malgré tout 1.692 voix (soit 46 % des votants). Il est alors demandé à Blanche de démissionner de son poste de conseiller général pour faire élire Maurice au Lamentin. Maurice-Hennet est triomphalement élu au premier tour sur le siège de Blanche en décembre avec 51,5 % des votants, soit un chiffre en voix et en pourcentage sensiblement supérieur au score de la liste socialiste "nègre" des cantonales générales de 1898 (où avaient pris place des socialistes originaires d'autres communes comme Marc-François du Moule). L'élection est annulée, Louis Maurice n'étant pas inscrit dans les délais sur les listes électorales du Lamentin (décision du Conseil de contentieux du 18 janvier 1900; *JOG*; année 1900). L'élection, refaite en mars 1900, est de

**LE VOTE SOCIALISTE; BASTIONS POLITIQUES ET PROGRESSION ELECTORALE:
Le cas du Moule.**

| ANNEES | Suffrages socialistes | Résultats |
|--------------------|-----------------------|---------------------------|
| 1892 cant. part. | pas de candidat | |
| 1893 légis. | 982 | Légitimus battu par Isaac |
| 1894 cant.part. | 554 | Légitimus battu |
| 1895 cant.géné. | 681 | Liste socialiste battue |
| 1897 cant.part. | pas de candidat | |
| 1898 légis. | 948 | Légitimus élu |
| 1901 cant.géné. | 1370 | Liste socialiste élue |
| 1902 (a) légis. | 1210 | Gérault-Richard élu |
| 1902 (b) cant.part | 1232 | Liste socialiste élue |



SOURCE : d'après J.O.G (A.D.G)

(Cf; page 265 a : *PLANCHE 26 (c) - Le vote socialiste : bastions politiques et progression électorale; le cas du canton du Lamentin*)

Ainsi, aux années charnières du siècle, le mouvement négriste socialiste constitue déjà une force électorale non négligeable.

1898 est l'année de son succès décisif. Lors des législatives de mai, tout est joué dès le premier tour comme l'indique le tableau ci-après :

| Cantons | Communes | Inscrits | Votants | % | Légitimus | % | Isaac | Guillain |
|-------------------------------|----------------|---------------|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Pointe-à-Pitre | Pointe-à-Pitre | 4.052 | 2.248 | 55,47 | 832 | 37,01 | 1.004 | 400 |
| | Abymes | 1.758 | 465 | 26,46 | 209 | 44,94 | 193 | 65 |
| | Morne-à-l'eau | 2.291 | 772 | 33,69 | 221 | 28,62 | 466 | 84 |
| | Gosier | 1.395 | 562 | 40,28 | 461 | 82,02 | 83 | 18 |
| | Total | 9.496 | 4.047 | 42,61 | 1.723 | 42,57 | 1.746 | 567 |
| Lamentin | Lamentin | 1.266 | 692 | 54,66 | 463 | 66,90 | 197 | 30 |
| | Sainte-Rose | 1.475 | 839 | 56,88 | 354 | 42,19 | 412 | 74 |
| | Baie-Mahault | 1.305 | 635 | 48,65 | 515 | 81,10 | 74 | 39 |
| | Petit-Bourg | 1.065 | 571 | 53,61 | 415 | 72,67 | 121 | 35 |
| | Total | 5.111 | 2.737 | 53,55 | 1.747 | 63,82 | 804 | 178 |
| Moule | Moule | 2.474 | 1.030 | 41,63 | 457 | 44,36 | 268 | 295 |
| | Sainte-Anne | 2.107 | 711 | 33,74 | 491 | 69,05 | 137 | 83 |
| | Total | 4.581 | 1.741 | 38 | 948 | 54,45 | 405 | 378 |
| Port-Louis | Port-Louis | 862 | 348 | 40,37 | 173 | 49,71 | 143 | 29 |
| | Petit-Canal | 1.393 | 409 | 29,36 | 131 | 32,02 | 261 | 15 |
| | Anse-Bertrand | 1.145 | 487 | 42,53 | 382 | 78,43 | 84 | 21 |
| | Total | 3.400 | 1.244 | 36,58 | 686 | 55,14 | 488 | 65 |
| Saint-Francois | Saint-Francois | 1.122 | 429 | 38,23 | 23 | 5,36 | 27 | 379 |
| | Désirade | 282 | 135 | 47,87 | 2 | 1,48 | 110 | 22 |
| | Total | 1.404 | 564 | 40,17 | 25 | 4,43 | 137 | 401 |
| Total Arrd^t | | 23.992 | 10.333 | 43,06 | 5.129 | 49,63 | 3.580 | 1.589 |

RESULTATS DU PREMIER TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES DANS LA DEUXIEME
CIRCONSCRIPTION⁴¹

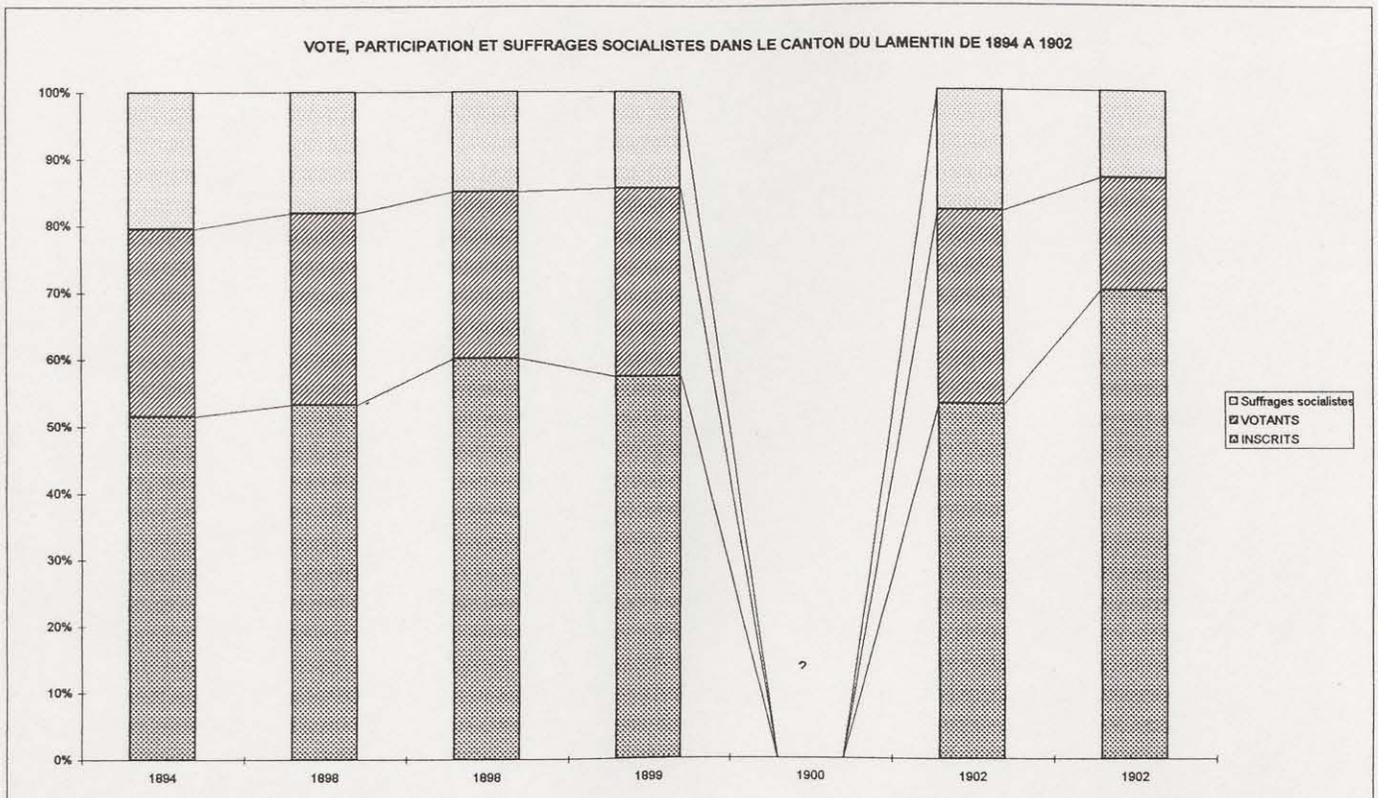
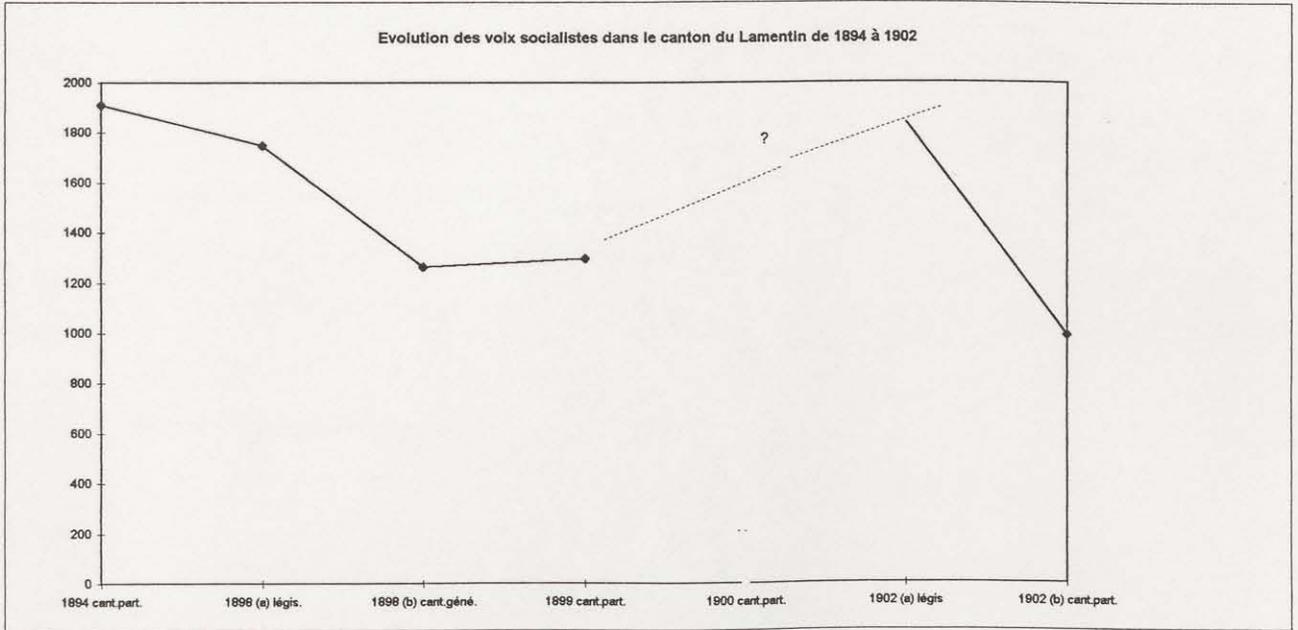
nouveau gagnée au premier tour par le socialiste métropolitain, par 1.538 voix malgré une forte mobilisation de l'opposition isaaco-réactionnaire. La population du Lamentin aura donc parfaitement suivi les consignes de vote de ses dirigeants. A la démission de Maurice-Hennet en 1902, pour cause de départ, Blanche qui dans l'intervalle a été élu maire en 1900 retrouve sans difficulté son siège de conseiller général avec 88,5 % des suffrages.

⁴¹ : Recensement général des votes. (Source : CAOM ; Cart-60 / dos-417 *Elections législatives 1898.*)

LE VOTE SOCIALISTE; BASTIONS POLITIQUES ET PROGRESSION ELECTORALE :

Le cas du canton du Lamentin.

| ANNEES | Suffrages socialistes | Résultats |
|---------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1894 cant.part. | 1911 | Légitimus élu |
| 1898 (a) légis. | 1747 | Légitimus élu |
| 1898 (b) cant.géné. | 1263 | Liste socialiste élue |
| 1899 cant.part. | 1295 | Maurice-Hennet élu |
| 1900 cant.part. | ? | Maurice-Hennet élu |
| 1902 (a) légis. | 1842 | Gérault élu |
| 1902 (b) cant.part. | 986 | Blanche élu |



Sources : d'après J.O.G (A.D.G)

Légitimus talonne Isaac à Pointe-à-Pitre, le distance nettement dans les cantons du Moule et du Lamentin, et au total le devance de plus de mille cinq cents suffrages. Au second tour, Isaac se retire. Légitimus est consacré député, dans un second tour sans enjeu avec une participation réduite de près de moitié (6.539 électeurs au second tour contre 10.333 au premier). Il est plébiscité avec un total de 5.835 voix, soit 89,23 % des suffrages exprimés, 388 voix s'étant malgré tout portées sur le candidat défaillant.

Au mois d'octobre de cette même année 1898, l'élection de Légitimus à la présidence du Conseil général par une majorité politique réacho-socialiste, consacre l'écrasement du parti isaaciste dans le pays sucrier.

Le renouvellement général des municipalités de mai 1900 vient parachever une ascension extrêmement rapide. A l'issue des élections, le mouvement détient la direction de six communes⁴².

(Cf; page 266 a, b : *PLANCHE 27 - Elections municipales générales des 6 & 13 mai 1900*).

Parallèlement, il ne compte pas moins, à cette date, de huit représentants au Conseil général⁴³.

En 1902, aux élections législatives, la mésaventure de Légitimus, qui se fait battre sévèrement par Gerville-Réache dans la première circonscription de la Basse-Terre, ne peut être assimilée à un recul du mouvement. D'abord, parce que la première circonscription n'ayant jamais été sa zone d'implantation une victoire y eut été inespérée⁴⁴; ensuite, parce que dans la deuxième circonscription, l'élection au premier tour de Gérault-Richard confirmait avec éclat la réalité de l'implantation socialiste dans le pays sucrier et l'existence d'un vote proprement politique des socialistes noirs.

(Cf; Page 266 c : *PLANCHE 28 - Les élections législatives de 1902 : Résultats du scrutin du premier tour - Comparaison des voix obtenus par Légitimus et Gérault-Richard*).

⁴² : Il s'agit des communes de Petit-Bourg (Dolmare), Lamentin (Blanche), Moule (Marc-François), Morne-à-l'eau (Gama), Anse-Bertrand (Borifax) et Gosier (Tafial) auxquelles, il faudrait ajouter Capesterre de Marie-Galante dont le maire Bade s'est rapproché des socialistes. A Baie-Mahault et Pointe-à-Pitre, il constitue une opposition municipale non négligeable. (Sources : ADG.; *JOG & Annuaire de la Guadeloupe* ; année 1901). *Le Peuple* (4) du 19 mai 1900 annonce 142 élus municipaux et 6.500 électeurs. Les résultats, par commune, montrent que la lutte avait été particulièrement âpre à Pointe-à-Pitre, Morne-à-l'eau et Moule.

⁴³ : Il s'agit de Légitimus, Ballet, Thartan (Pointe-à-Pitre); Condo, Alidor, Marc-François et Maurice-Hennet (Lamentin); Borifax (Port-Louis). St-Amand, le jeune conseiller général élu en 1898 sous l'étiquette socialiste est exclu du mouvement peu après la session de l'assemblée durant laquelle il vota contre son groupe. (Sources : *ibidem*)

⁴⁴ : Pourtant, la campagne de 1902 fut sans doute l'une de celles que Légitimus prépara le mieux : le journal *La Crucifiée* fut pour l'occasion déplacé à Basse-Terre. Légitimus ne devait pourtant obtenir la majorité qu'à Marie-Galante, dans la région d'où sa famille était originaire.

- Planche 27 -
ELECTIONS MUNICIPALES GENERALES DES
6-13 MAI 1900

| CANTONS | COMMUNES | C.M à élire | 1er Tour | | LISTES | ELUE | Suffrages | | VOTANTS | % | 2ème tour ELUE | Suffrages | MAIRE | Appartenance | Adjointe | Observations |
|----------------|-----------------|-------------|----------|--------------------|--------|---------------|--------------------|-------|---------|----|-------------------|-----------|----------------------|----------------|-------------------------------------|-----------------------|
| | | | INSCRITS | VOTANTS | | | % | reste | | | | | | | | |
| LAMENTIN | Lamentin | 23 | 1.376 | 698 | 50,7 | 2 | Liste Blanche | 462 | 66 | 0 | | | Octave Blanche | Socialiste | 1°) J. Rabinaud 2°) P. Raphand | |
| | Sainte-Rose | 23 | 1.504 | 759 | 50,5 | 2 | Liste Pruneau | 463 | 61 | 0 | | | Thélesmar Pruneau | Réactionnaire | 1°) S. Beauvriét 2°) V. Détanger | |
| | Baie-Mahault | 23 | 1.361 | 845 | 62,1 | | Liste Coureau | 449 | 53 | 0 | | | Léon Coureau | Réactionnaire | 1°) M. Préférens 2°) M. Othrys | |
| | Petit-Bourg | 23 | 1.075 | 475 | 44,2 | 2 (et plus ?) | 22 élus | 305 | 64 | 1 | 152 | 14 | Liste Dolmaire | Socialiste | 1°) J. Copol 2°) E. Ségor | |
| CAPESTERRE | Capesterre | 23 | 1.383 | 614 | 44,4 | 2 | 20 élus | 452 | 74 | 3 | | | Anatole Céleste | Réachiste | 1°) J. Babin 2°) M. Gédéon | |
| | Goyave | 12 | 289 | 162 | 56,1 | 2 | Liste J. Dubreuil | 111 | 69 | 0 | | | N. Jouveau-Dubreuil | Réactionnaire | 1°) L. Caïné | |
| | Trois-Rivières | 23 | 1.246 | 781 | 62,7 | 2 (et plus) | Liste Bernard | 603 | 77 | 0 | | | Etienne Bernard | indéterminée | 1°) S. Lugros 2°) J. St-Julien | |
| | Terre-de-haut | 12 | 170 | 126 | 74,1 | 2 | Liste Foy | 107 | 85 | 0 | | | Charles Foy | Isaaciste | 1°) L. Desbonnes | |
| | Terre-de-bas | 12 | 199 | 160 | 80,4 | 2 | Liste Leroy | 96 | 60 | 0 | | | Ildephonse Leroy | indéterminée | 1°) A. Lasserre | |
| BASSE-TERRE | Basse-Terre | 23 | 1.561 | 809 | 51,8 | 2 (et plus ?) | 20 élus | 469 | 58 | 3 | | | De Monchy | Réactionnaire | 1°) W. Montout 2°) V. Lonard | |
| | Gourbeyre | 21 | 597 | 281 | 47,1 | 1 (et plus) | Liste Champfleury | 210 | 75 | 0 | | | Armand Champfleury | Réachiste | 1°) F. Gollus 2°) A. De Labarthe | |
| | Vieux-Fort | 12 | 285 | 171 | 60 | 1 | Liste Jance | 153 | 89 | 0 | | | Benoit-Sylvain Jance | Réachiste | 1°) Z. Moisa | |
| | St-Claude | 23 | 892 | 309 | 34,6 | 3 (et plus ?) | 17 élus | 273 | 86 | 6 | 285 | 32 | Liste Jacquest | Réachiste | 1°) Th. Taudar 2°) F. Labry | |
| | Baillif | 16 | 453 | 313 | 69,1 | 2 | Liste Soret | 171 | 55 | 0 | | | Hubert Soret | Réachiste | 1°) V. Rode | |
| | Vieux-Habitants | 23 | 1.028 | 430 | 41,8 | 3 | 4 élus au 1er tour | 19 | 491 | 48 | 253 | | Adolphe Rollin | Réactionnaire | 1°) A. Labique 2°) P. Pautitzel | A. Rollin élu 2è tour |
| MARIE-GALANTE | Grand-Bourg | 23 | 1.328 | 800 | 60,2 | 2 | Liste Rousseau | 461 | 58 | 0 | | | Hubert Rousseau | Réachiste | 1°) M. Bambuck 2°) E. Versil | |
| | Saint-Louis | 23 | 989 | 417 | 42,2 | 2 | Liste Sanctussy | 285 | 68 | 0 | | | Michel Sanctussy | Réachiste | 1°) R. Labor 2°) Ch. Fadat | |
| | Capesterre | 23 | 1.039 | 587 | 56,5 | 1 | Liste Bade | 330 | 56 | 0 | | | Gabriel Bade | Socialiste (?) | 1°) J.L. Legros 2°) C-A. Ranély | |
| POINTE-NOIRE | Pointe-Noire | 23 | 784 | 394 | 50,3 | ? | Liste Lative | 385 | 98 | 0 | | | Georges Lative | Réachiste | 1°) M. Céran 2°) J. Amorse | |
| | Bouillante | 21 | 798 | 432 | 54,1 | 2 | 13 élus | 233 | 54 | 8 | 405 | 51 | Liste Turlet | indéterminée | 1°) D. Felsina 2°) F. Amélius | Turlet élu en 8è |
| | Deshales | 12 | 299 | 211 | 70,6 | 1 (et plus ?) | 9 élus | 117 | 55 | 3 | 192 | 64 | Liste Bellaire | indéterminée | 1°) L. Sainval | |
| POINTE-A-PITRE | Pointe-à-Pitre | 27 | 4.299 | non trouvés au J.O | | 3 | aucun élu 1er tour | | | | 2.387 | | Régis Deumié | Isaaciste | 1°) N. Brotin 2°) D. Chouhon | |
| | Abymes | 23 | 1.800 | 589 | 31,6 | 3 (?) | 16 élus 1er tour | 444 | 78 | 7 | 724 | 40 | Liste Dain | Isaaciste | 1°) A. Delourmeau 2°) A. Abare | Dain élu au 2è tour |
| | Morne-à-l'Eau | 23 | 2.305 | non trouvés | | 2 | aucun élu 1er tour | | | | 903 | 39 | Liste Gama | Socialiste | 1°) L. Garbin 2°) G. Gélian | |
| | Gosier | 23 | 1.409 | 670 | 47,6 | 1 | Liste Tafal | 415 | 62 | 0 | | | Sigefroy Tafal | Socialiste | 1°) E. Boisdur 2°) J. Kancel | |

ELECTIONS MUNICIPALES GENERALES DES

6-13 MAI 1900

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|----------------|---------------|--|-------|-------|------|--------------|--------------------|-----|----|---|-------|--------------|---------------------|--------------------|----------------------------------|---|--|--|
| MOULE | Moule | 27 | 2.507 | 1.071 | 42,7 | 3 (?) | aucun élu 1er tour | 788 | 70 | 0 | 1.360 | 54 | Liste Marc-François | 719 | F. Marc-François Albert Dubos | Socialiste Réactionnaire | 1 ^o) P.-J. Dupuits 2 ^o) A. Philippo 1 ^o) A. Pédurand 2 ^o) H. Langlais | |
| PORT-LOUIS | Port-Louis | 23 | 849 | 448 | 52,8 | 2 | Liste Beutier | 278 | 62 | 0 | | | | | Marc Beutier | Réactionnaire | 1 ^o) Ch. De Rozière 2 ^o) U. Planté | |
| | Anse-Bertrand | 23 | 1.141 | 479 | 42 | 2 (et plus) | Liste Borifax | 464 | 97 | 0 | | | | | Vital Borifax | Socialiste | 1 ^o) D. Nubret 2 ^o) S.-P. Claudius | |
| | Petit-Canal | 23 | 1.429 | 483 | 33,8 | 4 (et plus?) | aucun élu 1er tour | | | | 520 | Liste Tanque | 300 | A. Tanque | Réactionnaire | 1 ^o) V. Vallien 2 ^o) P. Tauchaud | Tanque élu en 15 ^e | |
| SAINT-FRANCOIS | St-François | 23 | 1.093 | 405 | 37,1 | 2 (et plus?) | Liste Pauvert | 391 | 97 | 0 | | | | | Anédée Pauvert | Réactionnaire | 1 ^o) J.-L. Thélème 2 ^o) A. Nesty | |
| | Désirade | 12 | 260 | 143 | 55 | 1 | Liste Dévarieux | 111 | 78 | 0 | | | | | Simplice Dévarieux | indéterminée | 1 ^o) L. Marie-Gabriel | |
| SAINT-MARTIN | Saint-Martin | <i>chiffres non fournis par le J.O</i> | | | | | | | | | | | | Charles Becker | Réactionnaire | 1 ^o) D. Beauperthuy 2 ^o) R. Romney | | |
| SAINT-BARTH. | Saint-Barth | 21 | 656 | 248 | 37,8 | 2 (et plus?) | Liste Sour | 179 | 72 | 0 | | | | Jean-Bertrand Sour | Réactionnaire | 1 ^o) R.-B. Dinzey 2 ^o) R. Déravin | | |

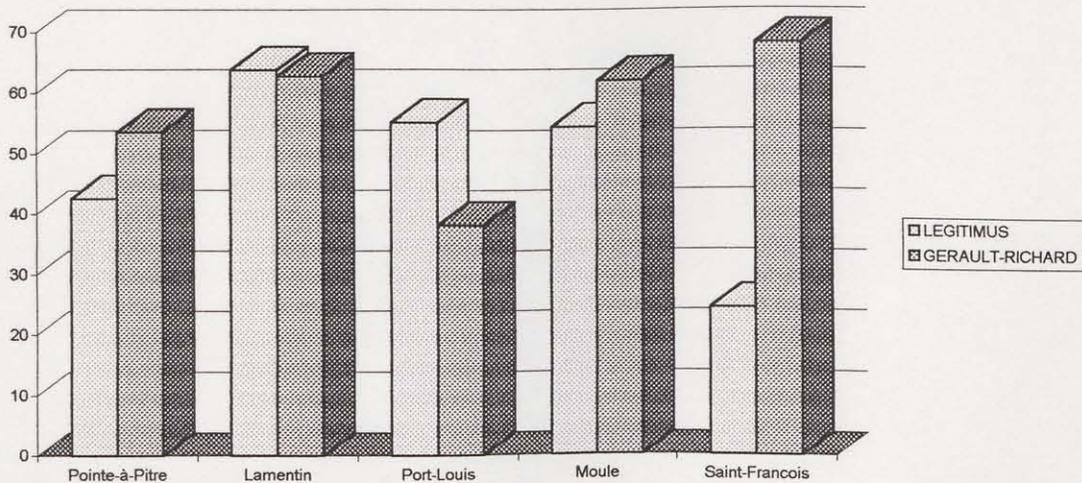
Sources : d'après J.O.G année 1900 et Annuaire de la Guadeloupe 1901

ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1902

TAB 1 : RESULTATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 1ER TOUR

| CANTONS | COMMUNES | INSCRITS | VOTANTS | % | ISAAC | % | GERAULT-RICHARD | % |
|------------------------------|----------------|---------------|---------------|-------------|--------------|--------------|-----------------|-------------|
| POINTE-A-PITRE | Pointe-à-Pître | 4.074 | 2.428 | 59,6 | 1.513 | 62,31 | 904 | 37,2 |
| | Abymes | 1.858 | 854 | 46 | 362 | 14,91 | 489 | 57,3 |
| | Morne-à-l'eau | 2.400 | 906 | 37,8 | 310 | 12,77 | 585 | 64,6 |
| | Gosier | 1.448 | 788 | 54,4 | 98 | 4,04 | 688 | 87,3 |
| | total | 9.780 | 4.976 | 50,9 | | | 2.666 | 53,6 |
| LAMENTIN | Lamentin | 1.406 | 743 | 52,8 | 193 | 25,98 | 542 | 73 |
| | Sainte-Rose | 1.561 | 810 | 51,9 | 493 | 66,35 | 314 | 38,8 |
| | Baie-Mahault | 1.355 | 711 | 52,5 | 206 | 27,73 | 490 | 68,9 |
| | Petit-Bourg | 1.080 | 669 | 61,9 | 172 | 7,08 | 496 | 74,1 |
| | total | 5.402 | 2.933 | 54,3 | | | 1.842 | 62,8 |
| PORT-LOUIS | Port-Louis | 831 | 309 | 37,2 | 165 | 53,39 | 125 | 40,5 |
| | Petit-Canal | 1.434 | 381 | 26,6 | 261 | 68,5 | 116 | 30,4 |
| | Anse-Bertrand | 1.157 | 356 | 30,8 | 101 | 28,37 | 158 | 44,4 |
| | total | 3.422 | 1.046 | 30,6 | | | 399 | 38,1 |
| MOULE | Moule | 2.556 | 1.021 | 39,9 | 359 | 35,15 | 649 | 63,6 |
| | Sainte-Anne | 2.285 | 931 | 40,7 | 375 | 40,27 | 561 | 60,3 |
| | total | 4.841 | 1.952 | 40,3 | | | 1.210 | 62 |
| SAINT-FRANCOIS | Saint-François | 1.036 | 425 | 41 | 71 | 16,7 | 351 | 82,6 |
| | Désirade | 273 | 96 | 35,2 | 91 | 94,8 | 4 | 4,16 |
| | total | 1.309 | 521 | 39,8 | | | 355 | 68,1 |
| TOTAL CIRCONSCRIPTION | | 24.754 | 11.428 | 46,2 | 4.770 | 41,74 | 6.472 | 56,6 |
| | | | | | | | | ELU |

POURCENTAGE DES VOIX SOCIALISTES AUX LEGISLATIVES DE 1898 ET 1902



GRAPH 2 : RESULTATS COMPARES DE LEGITIMUS ET GERAULT-RICHARD

Sources : J.O.G ; années 1898 et 1902

Non seulement Gérault-Richard l'emporte mais il améliore le score de Légitimus dans la plupart des communes. Cette progression est d'autant plus remarquable qu'elle ne peut être mise sur le compte d'un nouveau recul du parti isaaciste qui lui aussi augmente légèrement ses suffrages.

Ainsi, peut-on tracer une carte dessinant les contours de l'implantation politique du parti ouvrier au tournant du siècle, à la veille de la signature de l'Entente.

(Cf; page 267 a : *PLANCHE 29 - L'implantation du mouvement politique socialiste vers 1900*).

Il apparaît que le mouvement est désormais une force politique électorale incontournable.

C - Bref récit d'une traversée éphémère du pouvoir .

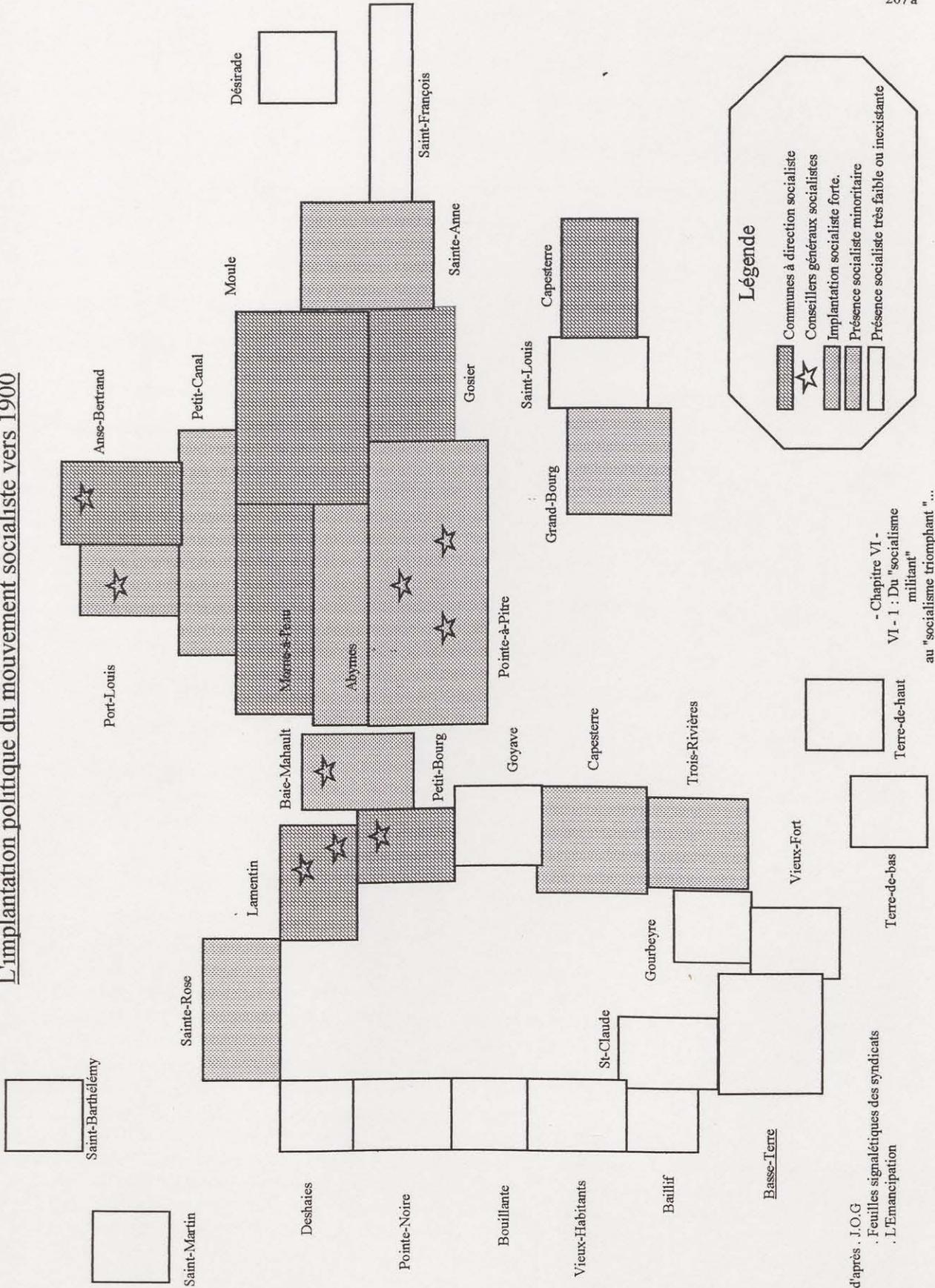
A partir de 1903, le mouvement de Légitimus accède au pouvoir, ou plus exactement à la jouissance du pouvoir. L'exercice du pouvoir auquel il va participer est indissociable de l'Entente Capital-Travail. A plusieurs titres donc, la période qui s'ouvre en 1903 présente des caractères en contradiction avec la phase précédente que nous avons définie comme oppositionnelle. Nous la caractérisons comme un moment de conjonction absolue entre le mouvement socialiste négriste, le pouvoir local, le pouvoir étatique et le pouvoir économique de l'Usine. Pour la clarté du propos, un exposé synthétique préalable de l'enchaînement événementiel est indispensable⁴⁵; nous réservons l'interprétation analytique dans la section qui lui est spécifiquement consacrée.

Temps de conjonction : l'Entente (1903-1907).

La conjonction est à l'initiative du mouvement socialiste. C'est au courant de l'année 1901 que sont ouvertement amorcées les discussions qui mèneront deux ans plus tard à la signature de l'accord Capital - Travail. Les premiers contacts sont pris entre les

⁴⁵ : L'exposé qui suit est volontairement condensé. Il est en partie redevable aux travaux de Philippe Cherdieu qui, dans sa thèse, (op.cit) a fort abondamment traité du cours de la vie politico-administrative au moment de l'Entente, entre 1903 et 1910. On s'y référera utilement pour tous les détails non développés ici. Dans le cadre de notre problématique, nous n'avons pas cru devoir revenir par le menu sur la vie politique à cette période, nous bornant à approfondir, compléter, (ou éventuellement contester) les acquis de la recherche.

L'implantation politique du mouvement socialiste vers 1900



Légende

- Communes à direction socialiste
- Conseillers généraux socialistes
- Implantation socialiste forte.
- Présence socialiste minoritaire
- Présence socialiste très faible ou inexistante

Sources : d'après J.O.G
 . Feuilles signalétiques des syndicats
 . L'Emancipation

- Chapitre VI -
 VI - 1 : Du "socialisme militant"
 au "socialisme triomphant " ...

socialistes et le chef du parti réactionnaire usinier Souques, par le biais de la médiation des socialistes métropolitains Alfred Gérault-Richard et Elie May⁴⁶.

En 1902 déjà⁴⁷, et plus encore à partir de janvier 1903, on ressent une nette évolution de la propagande socialiste. Le tout nouveau journal, *L'Emancipation*, qui a succédé au *Peuple*, s'inquiète de la situation de l'économie sucrière après les décisions de la conférence de Bruxelles de 1902. Il reproduit *in extenso* des points de vue sur la question des sucres tirés du journal usinier *Le Courrier de la Guadeloupe*, et développe de façon plus en plus insistante des appels à l'entente du Capital et du Travail⁴⁸. La parution de *L'Emancipation* répond également à la réorientation des appuis extérieurs du mouvement : le détachement guadeloupéen jusque là affilié au mouvement guesdiste, lui retire son adhésion pour, tout en gardant son autonomie, se rapprocher de Jaurès, plus enclin au compromis avec le millerandisme. La Fédération Socialiste Autonome de la Guadeloupe (F.S.A.G) devient la dénomination officielle du mouvement à partir de 1902.

Les conditions précises des négociations ne sont pas élucidées. Nous savons que les premières réunions officielles se tinrent le 14 mars 1903⁴⁹ dans les locaux patronaux de l'agence Cail à Pointe-à-Pitre⁵⁰ où se décida la création d'une structure de concertation permanente baptisée "Comité de l'Entente du Capital et du Travail". On n'a que peu d'échos du contenu des rencontres, sinon par des encarts annonçant des améliorations de la condition ouvrière présentées par *L'Emancipation* comme les premiers fruits concrets de la politique de l'Entente⁵¹ ou de brèves allusions comme cet article du 18 décembre qui nous apprend que ...

Les réunions de cette commission ont permis aux délégués de mieux se connaître et s'apprécier et beaucoup de difficultés qui étaient autrefois une cause incessante de tiraillements et

⁴⁶ : C'est à ce dernier que *L'Emancipation* attribue la paternité de la formule du Comité permanent de l'Entente (Cf; *L'Emancipation* n°64, 15 mai 1903).

⁴⁷ : Les Archives Départementales de la Guadeloupe, non plus que les autres centres de documentation n'ont conservé les numéros de la première année de *L'Emancipation*. Nous n'avons donc pu disposer que de la série à partir de la deuxième année de parution (1903).

⁴⁸ : Cf; notamment "Victoire et renouveau" (H-L), *L'Emancipation*, n°45, 3 janvier 1903; "Ere nouvelle"(J-L alias H-L), *L'Emancipation* n°46/47, 9/ 16 janvier 1903, et suivants ...

⁴⁹ : "Vers l'apaisement" (J-L alias H-L), *L'Emancipation* n°55, 13 mars 1903.

⁵⁰ : La délégation socialiste comprenait Octave Blanche, maire conseiller général du Lamentin, François Marc-François, maire conseiller général du Moule, Vincent Grédoire, secrétaire du syndicat agricole du Lamentin et conseiller municipal, Alexandre Saverdat, secrétaire général de la Bourse du Travail et conseiller général de Pointe-à-Pitre et St-Jean Toucet, secrétaire adjoint de la F.S.A.G.

⁵¹ : Ainsi, la note annonçant la disparition des *townblacks*, ces bons de papier délivrés par l'usine et valables seulement sur la boutique de l'habitation, et la mise en circulation sur les habitations d'une véritable moyen de paiement, en pièces de nickel de 0,50 F et 1 F (Cf; "La monnaie de nickel", *L'Emancipation* n°92, 27 novembre 1903.)

de mésintelligence ont pu être résolues et aplanies, grâce aux discussions courtoises et à l'entente loyale existant de part et d'autre.⁵²

Il faut encore attendre le 15 janvier, à la veille du démarrage de la récolte sucrière de l'année 1904, pour que l'on puisse lire dans *L'Emancipation* le texte d'une convention⁵³ proposée par la commission permanente de l'Entente et contresignée du *Syndicat des Fabricants de sucre* (les usiniers) et de *la Bourse du Travail*. Comportant plusieurs articles répartis en trois titres, l'accord définissait de nouvelles conditions des baux du colonat partiaire⁵⁴, des rapports entre les petits planteurs⁵⁵ et les usines ainsi que les conditions d'embauche des ouvriers agricoles⁵⁶. Enfin, l'accord prévoyait la renégociation automatique de ces conditions à chaque veille de récolte.

D'une convention proprement sociale, s'apparentant au principe des commissions paritaires, l'accord évolue, sous la demande et la pression de Légitimus en un accord politique. Dès les premiers contacts, le leader socialiste engage explicitement le Comité de l'Entente à aller plus loin que "la besogne sèche et ingrate de règlement de litiges entre le patron et l'ouvrier" et à poursuivre les discussions sur ...

(...) Bien des questions (existent) qui intéressent également ces deux facteurs de la production. (...) Pourquoi le délégué du Travail guadeloupéen ne se rencontrerait-il pas avec un délégué du Capital guadeloupéen ? et pourquoi ces deux délégués du Travail et du Capital ne s'uniraient-ils pas pour aller ensemble, au nom de leurs commettants respectifs, réclamer des différents ministères les satisfactions que le pays laborieux et utile en attend, en dehors de toutes questions politiques ?

Les questions spéciales au développement politique de chacune des deux organisations alliées, prises en dehors de l'Entente, feraient l'objet de la part de chaque délégué de démarches isolées et personnelles avec ou sans le concours de notre député Gérault-Richard et du citoyen Elie May.⁵⁷

A la conjonction du mouvement socialiste et des usiniers, s'adjoint l'autorité du gouvernement colonial. Les gouverneurs qui se succèdent de 1902 à 1910 pèsent de tout

⁵² : "Travail et Capital; réunion plénière des délégués", *L'Emancipation* n°95, 18 décembre 1903.

⁵³ : Voir texte intégral en annexe.

⁵⁴ : Obligation de contrats écrits entre tenanciers et propriétaires; frais de labourage, de plants, d'engrais en charge du propriétaire; avantages contractualisés au colon (avances sur récoltes, jardins à vivres, cases).

⁵⁵ : Droit de contrôler la pesée des cannes; majoration de 4/5e du prix des cannes (colons et planteurs) en cas de hausse du change.

⁵⁶ : Sur ce dernier point, la convention est plus évasive se contentant d'inclure la préférence à l'embauche des ouvriers syndiqués. Le commentaire significatif qui suit le texte de la convention l'explique par le fait que les ouvriers agricoles n'étant pas syndiqués "il ne leur a pas été possible de formuler nettement leurs revendications" (*L'Emancipation*, ibidem)

⁵⁷ : "La victoire du travail" *L'Emancipation* n°64, 15 mai 1903.

leur poids sur la vie politique locale. Le Vicomte Armand de La Loyère⁵⁸, arrivé en poste en Guadeloupe en décembre 1902, puis celui qui le remplace à la fin de l'année 1905, Léon Bouulloche⁵⁹, s'illustrent tout particulièrement dans cette politique d'appui ouvert aux partisans de l'Entente. L'ingérence politique des gouverneurs coloniaux n'était pas un phénomène nouveau, mais elle atteint durant cette période des niveaux inégalés. L'intrusion ouverte de l'Administration dans la politique locale, devient le facteur clé du jeu politique, à la fois comme garant de l'Entente et acteur direct. En effet, la politique suivie par l'autorité coloniale consiste en un favoritisme ouvert envers les partisans de l'Entente (subventions accordées aux syndicats et sociétés socialistes, nominations et promotions administratives, passe-droits et faveurs diverses aux élus) et corollairement à persécuter systématiquement les opposants de la famille politique réachiste et isaaciste (déplacements, rétrogradations et licenciements de fonctionnaires, poursuites judiciaires, pressions administratives, incarcérations, etc ...). Cette ingérence et ce favoritisme atteignent leur plus haut degré en périodes électorales durant lesquelles l'Administration couvre, voire incite et prête son concours à la fraude⁶⁰ et aux violences politiques⁶¹; pratiques qui évoquent celles de "la candidature officielle" en France, sous l'Empire.

Cette intrusion ouverte de l'Administration a pour effet de modifier considérablement les données du fonctionnement politique.

1°) Elle influe d'abord notablement sur les résultats électoraux de la période. Emallés d'irrégularités allant du gonflage "ordinaire" des urnes à l'intervention brutale de la force publique et la falsification grossière des chiffres, ils ne sont absolument pas fiables. Tels qu'ils nous sont donnés dans les J.O, ils exprimeront plus l'état du rapport de

⁵⁸ : Cherdieu qui s'est particulièrement penché sur le fonctionnement de l'administration coloniale et a étudié les dossiers administratifs du personnel colonial, indique que l'homme, administrateur médiocre et prévaricateur, mal noté par sa hiérarchie, n'avait du sa nomination en Guadeloupe qu'à ses relations avec le nouveau député, Gérault-Richard. Cf; Cherdieu. La vie politique en Guadeloupe ...(op.cit). C'est donc cet individu louche qui est chargé d'appuyer la politique de l'Entente.

⁵⁹ : Opiomane et alcoolique, Bouulloche ne valait guère mieux que son prédécesseur. Dans cette brochette de hauts-fonctionnaires s'impliquant totalement dans la politique locale, citons les plus éminents qui méritent d'être signalés : le secrétaire général Angoulvant, le chef de bureau puis secrétaire général puis gouverneur p.i William Fawtier, le Procureur général Faÿs

⁶⁰ : La directive écrite qu'adresse le 6 janvier 1904 le gouverneur de La Loyère aux employés de l'administration est un modèle du genre. Elle les incite à "(...) user aussi largement que possible de cette prérogative civique, c'est-à-dire les facilités nécessaires pour apporter la contribution effective d'un bulletin de vote aux doctrines ou aux candidats qu'ils préfèrent" cité in Cherdieu La vie politique ... (op.cit.) p. 401. Il faut dire que cette conception très particulière de l'impartialité des pouvoirs publics était dans la ligne du cabinet Combes. Voir nos développements sur ce points au sous-chapitre X.2.

⁶¹ : La violence politique est une toile de fond de la vie politique de cette période (cf; infra : Ch. VII, VIII & IX). Elle culmine en 1906, puis en 1910 par des incidents graves entraînant mort d'hommes.

force politico-administratif, que la réalité de l'expression démocratique du suffrage. Tous les résultats électoraux de la période 1904 - 1911 doivent donc être lus avec cette extrême réserve.

2°) D'autre part, la dynamique de l'Entente dessine à la Guadeloupe une nouvelle physionomie politique en ramenant les anciens clivages politiques à une dichotomie d'apparence simple : on est pour ou contre l'Entente, soutenu ou persécuté par l'administration locale ! Ce bipartisme apparent qui tend à cristalliser d'un côté l'Entente "socialo-réactionnaire", de l'autre le réachisme et l'isaacisme retrouvés dans une mouvance qui s'intitule "républicaine", "radicale" ou "libérale", reste cependant artificiel. En effet, les repères politiques et idéologiques sont désormais brouillés; les anciennes familles politiques se coulent dans la situation nouvelle : c'est ainsi que des républicains très modérés, mais anti-réachistes, sont désormais, fort opportunément dans le camp de l'Administration par le biais de l'Entente voire unis aux négristes-socialistes sous la commune bannière du socialisme⁶²; inversement, d'anciens socialistes rejoignent les rangs réacho-isaacistes⁶³. Certaines listes sont désormais mixtes, ou soutenues par des forces politiques divergentes ce qui entraîne une certaine difficulté à évaluer la force propre de chacune des tendances politiques en présence⁶⁴.

3°) La passion et la violence politique que connaît la Guadeloupe des années de l'Entente Capital-Travail sont inversement proportionnelles à la paix sociale et à

⁶² : C'est par exemple le cas d'Hildebert Bernus, riche négociant, républicain modéré et maire de Basse-Terre mais opposant résolu de Gerville-Réache depuis la loi d'assimilation douanière de 1892. C'est encore celui d'Adolphe Rollin, réactionnaire rallié à la République, maire conseiller général de Vieux-Habitants et qui se retrouve sous la bannière du socialisme (!).

⁶³ : Outre Destainville Choulon et Achille René-Boisneuf, transfuges du socialisme (cf. détails Chap. VII), citons les cas de Lucien Dolmare, le premier maire socialiste de Petit-Bourg, ou d'Adolphe Lara.

⁶⁴ : Le cas du canton de Pointe-à-Pitre illustre cette complexité. Jusqu'à la signature de l'Entente, c'est une majorité "républicaine isaaciste" qui se maintient dans la ville grâce au soutien des forces réactionnaires et malgré une forte opposition socialiste. Le retournement de tendance est net à partir de l'élection de Saverdat au poste de conseiller général en mai 1903, en plein contexte de signature de l'Entente. Le gouverneur de La Loyère en fait le compte-rendu suivant au ministre : *"Mr Saverdat, candidat socialiste, a été élu au deuxième tour de scrutin le 10 mai courant par 2.659 voix contre Mr Lara, candidat pseudo-démocrate patronné par MM. Gerville-Réache, député et Cicéron, sénateur, qui a obtenu 1.260 voix. Le succès considérable du candidat socialiste dans un canton où Mr Cicéron avait toujours eu la majorité est le résultat de l'entente récemment conclue et que mon arrivée dans la colonie a cimentée entre le patronat et le salariat. Mr Saverdat qui est secrétaire de la Bourse du travail de la Pointe-à-Pitre est un ouvrier charpentier. Sa candidature, acceptée par le parti usinier a triomphé grâce à l'appoint considérable de voix dont ce parti dispose tant à la Pointe-à-Pitre que dans les communes des Aymes et du Morne-à-l'eau où se trouvent les habitations d'exploitation de Mr Souques et de la Cie Marseillaise. Le parti socialiste n'ignore point qu'il doit à cet appoint le succès qu'il vient de remporter. Les bases de l'union dont je parlais plus haut s'en trouveront affermisses et deviendront, je l'espère, durables."* (Source : CAOM - Série Géo. Gua. Cart-215 / dos-1322 : *Compte-rendu d'une élection de Conseiller général à la P-à-P; lettre de Gouverneur à Ministre, 18 mai 1903*)

l'épanouissement du mouvement associatif. C'est en effet sous l'Entente que fleurissent les mutuelles et associations populaires ainsi que les initiatives multiples à caractère social les plus hardies⁶⁵.

Ainsi, le système politique, sous couvert du respect des formes républicaines assure aux alliés de l'Entente une jouissance hégémonique des pouvoirs locaux. Mais il s'agit d'un triomphe ambigu qui contient en lui les germes de la dissociation.

Après un premier essai d'alliance électorale à l'élection sénatoriale de janvier 1903 qui se solde par des résultats mitigés⁶⁶, c'est seulement lors du renouvellement général des municipalités en 1904, que l'accord trouve sa traduction effective.

(Cf, page 272 a, b : *PLANCHE 30 - Elections municipales générales des 1 & 8 mai 1904*).

Les socialistes historiques conservent les mairies qu'ils détenaient déjà (Lamentin, Petit-Bourg⁶⁷, Moule, Anse-Bertrand, Morne-à-l'eau), ainsi que Capesterre de Marie-Galante. Il y adjoignent les deux autres communes marie-galantaises (Saint-Louis et Grand-Bourg). Ils remportent, avec l'aide de leurs nouveaux alliés, la commune de Baie-Mahault, et surtout la ville de Pointe-à-Pitre dont Légitimus devient le maire. Par contre, résultat des négociations politiques de l'Entente, les réactionnaires usiniers gardent une mainmise absolue sur les communes de Sainte-Anne (Dubos), Port-Louis (Beutier), Saint-François (Pauvert) où les socialistes ne présentent pas de listes tandis qu'aux Abymes, une coalition isaaco-réactionnaire, malgré les concessions faites par les socialistes, amène le blanc créole résolument anti-socialiste Dain à la tête de la municipalité. Sur la Basse-Terre, la dynamique de l'Entente renforce autour des

⁶⁵ : Citons notamment le rachat de l'Usine Zévallos par le Conseil général, et sa remise aux mains du Syndicat socialiste des petits planteurs du Moule, ou encore, ces permissions administratives autorisant les ouvriers à suivre des cours du soir en formation continue au lycée Carnot. Voir *infra*.

⁶⁶ : Suite au décès subit d'Alexandre Isaac, l'élection partielle met en lice le blanc créole Adolphe Cicéron, candidat isaaciste et le socialiste français Elie May, inconnu en Guadeloupe avant cette date mais présenté par les socialistes guadeloupéens comme un vieux révolutionnaire de grand prestige en France. La campagne électorale, dans laquelle s'investit fortement Légitimus et la presse socialiste, vise autant à faire élire May qu'à promouvoir une alliance électorale socialo-usinière dont May serait le garant. Le succès du candidat socialiste étant présenté comme la garantie du succès futur de la politique d'entente du Capital et du Travail. Mais c'est l'échec ! Adolphe Cicéron est élu grâce aux voix des délégués réachistes et à la défection d'une partie des voix de la réaction usinière qui se défie encore des socialistes et aura préféré assurer la victoire de l'allié parlementaire traditionnel isaaciste. La victoire de Cicéron donnera quelque souffle au parti isaaciste qui dès lors, par sa voix disposera d'une tribune de protestation au Parlement contre la mainmise socialiste sur le pouvoir.

⁶⁷ : A Petit-Bourg, la commune change de maire mais reste socialiste sous l'égide d'Alidor; le premier maire socialiste élu en 1896, Lucien Dolmare, étant passé à l'opposition isaaco-réachiste.

**- Planche 30 -
ELECTIONS MUNICIPALES GENERALES DES
1-8 MAI 1904.**

| CANTONS | COMMUNES | C.M à élire | INSCRITS | VOTANTS | % | LISTES | 1er TOUR ELUE | reste | % | Suffrages | VOTANTS | % | 2ème TOUR ELUE | Suffrages | MAIRE | Appartenance | Adjoint |
|----------------|-----------------|-------------|----------|-------------|------|---------------|--------------------|-------|-----|-----------|---------|----|----------------------|---------------------|--|------------------|---------|
| LAMENTIN | Lamentin | 23 | 1.396 | 687 | 49,2 | 3 | Liste Blanche | 518 | 75 | 0 | | | Octave Blanche | Social. / Entente | 1°) V. Grédoire 2°) E. Melcady | | |
| | Sainte-Rose | 23 | 1.612 | 730 | 45,2 | 2 | Liste Gongon | 443 | 61 | 0 | | | Emilio Gongon | Social. / Entente | 1°) H. Villeneuve 2°) J. Hamont | | |
| | Bate-Mahaut | 23 | 1.331 | 677 | 50,8 | 1 | 22 élus 1er tour | 455 | 67 | 1 | 567 | 43 | Liste Condo | Social. / Entente | 1°) P.-L. Thiébault 2°) L. Jeannin | | |
| | Petit-Bourg | 23 | 1.158 | 819 | 70,7 | 2 | Liste Allidor | 414 | 51 | 0 | | | Félix Allidor | Social. / Entente | 1°) J. Copol 2°) M. Tréber | | |
| CAPESTERRE | Capesterre | 23 | 1.619 | 955 | 58,9 | 2 (et plus ?) | 22 élus 1er tour | 507 | 53 | 1 | 558 | 34 | Liste Céleste | Réachiste | Anatole Céleste 2°) J. Nadon 1°) A. Lucy | | |
| | Goyave | 12 | 282 | 174 | 61,7 | 2 | Liste J. Dubreuil | 131 | 75 | 0 | | | N. Jouveau-Dubreuil | Réactionnaire | | | |
| | Trois-Rivières | 23 | 1.447 | 953 | 65,8 | 2 (et plus) | aucun élu 1er tour | | 23 | | 953 | 66 | Liste Vignes | Réachiste | Lucien Vignes | | |
| | Terre-de-haut | 12 | 189 | 108 | 57,1 | 1 (et plus) | Liste Cassin | 102 | 94 | 0 | | | Benoît Cassin | indéterminée | 1°) C. Alonzo 2°) V. Yoyo 1°) L. Samson | | |
| BASSE-TERRE | Terre-de-bas | 12 | 215 | 116 | 53,9 | 1 (et plus) | Liste Leroy | 109 | 94 | 0 | | | Héléphonse Leroy | indéterminée | 1°) A. Lasserre | | |
| | Basse-Terre | 23 | 1.312 | 896 | 68,2 | 2 | Liste Bernus | 578 | 65 | 0 | | | Hildebert Bernus | G-Richard / Entente | 1°) A. Lignières 2°) S. Ancelin | | |
| | Gourbeyre | 21 | 659 | 427 | 64,7 | 2 | Liste Champfleury | 279 | 65 | 0 | | | Armand Champfleury | Réachiste | 1°) A. De Labarthe 2°) V. Favières | | |
| | Vieux-Fort | 12 | 303 | 161 | 53,1 | 2 | Liste Jance | 114 | 71 | 0 | | | Benoît-Sylvain Jance | Réachiste | 1°) Z. Moisa | | |
| MARIE-GALANTE | St-Claude | 23 | 1.077 | 568 | 52,7 | 2 (et plus ?) | Liste De Lagarde | 408 | 72 | 0 | | | Adolphe De Lagarde | G-Richard / Entente | 1°) Th. Taudar 2°) E. Dachard | | |
| | Ballif | 16 | 543 | 368 | 67,7 | 1 | Liste Blandin | 209 | 57 | 0 | 313 | 28 | Liste Beaugendre | G-Richard / Entente | 1°) G. Poulot | | |
| | Vieux-Habitants | 23 | 1.127 | 594 | 52,7 | 1 (et plus ?) | 22 élus 1er tour | 344 | 58 | 1 | | | Téléphore Beaugendri | Réachiste | 1°) A. Labique 2°) E. Bélaïr | | |
| | Grand-Bourg | 23 | 1.545 | 561 | 36,3 | 2 | aucun élu 1er tour | | 23 | | 751 | 49 | Liste Bambuck | Social / Entente | Mésance Bambuck | | |
| POINTE-NOIRE | Saint-Louis | 23 | 1.080 | 436 | 40,3 | 1 | Liste Sanctussy | 436 | 100 | 0 | | | Michel Sanctussy | Réachiste | 1°) R. Labor 2°) H. Eugénie | | |
| | Capesterre | 23 | 990 | 508 | 51,3 | 2 | Liste Bade | 508 | 100 | 0 | | | Gabriel Bade | Social. / Entente | 1°) A. Ranély 2°) A. Legros | | |
| | Pointe-Noire | 23 | 1.227 | 703 | 57,2 | 1 | Liste Jean | 418 | 59 | 0 | | | Maxime-Céran Jean | indéterminée | 1°) P. Martial 2°) C. Cathère | | |
| | Bouillante | 23 | 909 | 511 | 56,2 | 2 | Liste Turlet | 472 | 92 | 0 | | | Georges Turlet | indéterminée | 1°) A. Félix 2°) L. Marsolle | | |
| POINTE-A-PITRE | Deshales | 12 | 340 | 196 | 57,6 | 2 | 9 élus 1er tour | 134 | 68 | 3 | 121 | 36 | | G-Richard / Entente | Ludovic Duhaud | 1°) U. Charbonné | |
| | Pointe-à-Pitre | 27 | 4.264 | 2.236 | 52,4 | 0 | Liste Légitimus | 1.232 | 55 | | | | Hégésippe Légitimus | Social. / Entente | 1°) C. Tharan 2°) A. Saverdat | | |
| | Abymes | 23 | 1.961 | 966 | 49,2 | 2 | Liste Dain | 626 | 65 | | 1.452 | 60 | Liste Gama | Isaaciste | 1°) A. Deloumeaux 2°) A. Abare | | |
| | Morne-à-l'Eau | 23 | 2.436 | non trouvés | ? | 3 | aucun élu 1er tour | | | | 856 | 57 | Liste Tafial | Social. / Entente | 1°) G. Gélian 2°) S. Denon 1°) E. Boisclur 2°) M. Martial | | |
| Gosier | 23 | 1.511 | 708 | 46,8 | 2 | 3 élus | | 20 | | 498 | | | Isaaciste | Sigefrey Tafial | | | |

ELECTIONS MUNICIPALES GENERALES DES**1-8 MAI 1904.**

| | | | | | | | | | | | | | | |
|----------------|---------------|----|-------|-------|------|---|---------------------|-----|----|---|---|-----------------------------------|--|---|
| MOULE | Moule | 27 | 2.488 | 1.264 | 50,8 | 2 | Liste Marc-Francois | 800 | 63 | 0 | | Fr. Marc-Francois Albert Dubos | Social. / Entente Réaction. / Entente | 1°) P-U Dupuits 2°) E. Daubé 1°) H. Langlais 2°) E. Lama |
| PORT-LOUIS | Port-Louis | 23 | 867 | 477 | | 2 | Liste Beutier | 295 | 0 | | | Marc Beutier | Réaction. / Entente | 1°) E. Marthe 2°) J. Mégas |
| | Anse-Bertrand | 23 | 1.161 | 689 | | 2 | Liste Borifax | 434 | 0 | | | Vital Borifax | Social. / Entente | 1°) D. Nubret 2°) S-P Claudius |
| | Petit-Canal | 23 | 1.475 | 484 | | 1 | aucun élu 1er tour | | | ? | ? | Octave Cirany | Isaaciste | |
| SAINT-FRANCOIS | St-Francois | 23 | 1.032 | 387 | | 1 | Liste Pauvert | 362 | 0 | | | Amédée Pauvert | Réaction. / Entente | 1°) A. Nesty 2°) S. Taranis |
| | Désirade | 12 | 289 | 180 | | 2 | Liste Dévarieux | 105 | 0 | | | Simplice Dévarieux | indéterminée | 1°) E. Locquet |
| SAINT-MARTIN | Saint-Martin | 21 | 562 | 333 | | 2 | Liste Beauperthuy | 257 | 0 | | | Daniel Beauperthuy | Réaction. / Entente | 1°) F. Morales 2°) E. Fleming |
| SAINT-BARTH. | Saint-Barth | 21 | 668 | 281 | | 2 | Liste Sourd | 280 | 0 | | | Jean-Bertrand Sourd | indéterminée | ? |

Sources : JOG, année 1904 & Presse

communes de Basse-Terre (Bernus), Baillif (Blandin), Saint-Claude (de Lagarde) un solide axe anti-réachiste.

Le renouvellement cantonal d'octobre 1904, quelques mois après les municipales, confirme le triomphe électoral des candidats de l'Entente, bien que, effet de la non sincérité des opérations électorales, les élections soient annulées dans trois des six cantons renouvelés⁶⁸.

Ainsi, à la veille de l'élection législative de 1906, la domination de l'Entente est quasi hégémonique, entraînant par ailleurs une modification profonde de la géographie politique. Le jeu politique, qui s'exerçait naguère séparément dans chacune des circonscriptions, en prévision des élections législatives, s'est unifié et a comme champ d'application une Guadeloupe bipolarisée entre "*les candidats de l'Entente*", et "*les opposants à l'Entente*".

(Cf; page 273 a : *PLANCHE 31 - La domination des partis de l'Entente à la veille des législatives de 1906*)

Cette domination culmine avec l'élection truffée d'irrégularités de 1906, à l'issue de laquelle Légitimus retrouve son siège de député de la deuxième circonscription, tandis que Gérault-Richard, désormais assuré du soutien convergeant des anti-réachistes de l'Entente, de l'Administration et des socialistes, emporte facilement celui de la première, mettant définitivement fin à une domination de vingt-cinq ans de réachisme sur la Basse-Terre⁶⁹.

1907-1910 : Continuité de l'Entente, mais dissociation politique.

La dissociation du mouvement socialiste commence peu après le triomphe commun de Légitimus et de Gérault-Richard. Ce que nous appelons "la dissociation" a une apparence première : celle d'une mésentente entre Légitimus et Gérault-Richard qui provoque une scission au sein du mouvement socialiste⁷⁰. Mais il apparaît très vite que

⁶⁸ : Il s'agit des cantons de Capesterre, Lamentin et Port-Louis.

⁶⁹ : Compte tenu des irrégularités manifestes de cette élection, les résultats n'ont qu'une valeur indicative. Les chiffres sont présentés au chapitre VII.2.

⁷⁰ : Cherdieu reprend de Terrée l'explication selon laquelle Légitimus aurait eu des mots avec son collègue blanc à qui il reprochait de ne pas en faire assez pour la promotion des noirs dans les postes administratifs. On avance également qu'il y aurait, à l'origine de la séparation, une divergence idéologique : Légitimus souhaitait affilier la F.S.A.G à la S.F.I.O et réintégrer le courant jaressiste, tandis que Gérault-Richard, socialiste-indépendant, entendait rester lié à Millerand. (Cf; Emmanuel Terrée & Philippe Cherdieu : op.cit.). Sans nier ces motifs supplémentaires de différence, il ne nous

- Planche 31 -
La domination des partis de l'Entente à la veille de 1906



- Chapitre VI -
 VI - 1 : Du "socialisme militant"
 au "socialisme triomphant" ...

les divergences qui se font jour ne peuvent être ramenées à une simple brouille personnelle survenue entre deux individus. S'ouvre en effet avec cette deuxième période de l'Entente un moment particulièrement confus de l'histoire politique de la Guadeloupe, où, dans un paysage épuré des anciens principaux opposants au socialisme de pouvoir⁷¹, des clivages nouveaux opposent cette fois des socialistes entre eux, les hommes au pouvoir à leurs adversaires. De nouveaux liens politiques se créent, d'ailleurs très lâches, tissés ou défaits selon un jeu politique de retournement des situations et de changement d'étiquette d'une élection à l'autre⁷². Ce jeu politique de pouvoir qui s'accompagne d'une élévation du niveau des violences, des fraudes et de la terreur politique, se déroule paradoxalement sur fond de paix sociale et de continuité de la politique de l'Entente Capital-Travail.

L'élément nouveau est que Légitimus et ses compagnons historiques n'en bénéficient plus personnellement des retombées, n'en maîtrisent plus le cours et n'en détiennent plus les clés. C'est pourquoi, cette phase de 1907 à 1910 peut être qualifiée de dissociative, au sens où elle voit la réalisation d'un double découplage :

- Découplage des socialistes négristes avec le pouvoir politique;
- Découplage d'un nouveau discours socialiste et d'une pratique de l'Entente, qui se démarque du discours et de la pratique des socialistes "historiques".

Résumons les faits !

C'est, selon Cherdieu, Gérault-Richard qui est à l'initiative de la rupture⁷³. Le député de la première circonscription aurait profité d'une part de la grogne de certains des compagnons de Légitimus qui lui reprochaient son caractère fantasque⁷⁴, et d'autre

apparaît pas que les divergences idéologiques aient pu constituer la raison principale de la séparation. Cf. nos développements *infra*.

⁷¹ : Le député de la première circonscription battu en 1906, Gaston Gerville-Réache, s'est retiré en France après sa défaite, où il ne tarde pas à mourir, en 1907. Boisneuf, suite aux tragiques événements de 1906 s'est pour sa part exilé à Paris où il prépare une licence de droit. D'anciens isaacistes et réachistes rallient alors la force dominante de l'Administration et de Gérault-Richard. Face au bloc de l'Entente, le vide politique est manifeste. La seule personnalité, qui continue à s'opposer à l'Entente, timidement mais sans abdiquer ses anciennes positions, est le sénateur Cicéron.

⁷² : Cela explique la difficulté du chercheur à apprécier la réalité des clivages politiques entre 1907 et 1910, tant les situations sont mouvantes et réversibles, les étiquettes assignées ou revendiquées par les individus n'étant guère significatives de leur position véritable sur l'échiquier politique, et encore moins de leurs convictions idéologiques profondes.

⁷³ : Cf. Philippe Cherdieu. "La rupture Gérault-Richard / Légitimus; 1906-1907", *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, n°59, 1984, pp.109-134.

⁷⁴ : Céran Thartan, alors premier adjoint de Légitimus à la mairie de Pointe-à-Pitre, Vital Borifax, Pierre Blanche. On notera que les reproches adressées à Légitimus par ces compagnons des premiers jours reprennent en fait les critiques des premiers dissidents. Les premiers numéros du *Socialiste* dénoncent

part des velléités de "socialistes basse-terriens" à vouloir créer une fédération socialiste distincte de celle implantée en Grande-Terre, pour bâtir son fief personnel dans la circonscription fraîchement conquise.

En effet, c'est l'initiative prise par un groupe de "socialistes basse-terriens" de constituer un parti indépendant de la Basse-Terre qui est le facteur déclenchant de la scission. Il s'agissait en fait de la poursuite d'une tentative vieille de trois ans. Déjà en 1903, était paru à Basse-Terre, à l'initiative d'un jeune publiciste, Waneybergue⁷⁵, un journal, *le Réveil Social*, émanation d'un Parti Ouvrier Indépendant (P.O.I) qui demandait sa reconnaissance comme fédération autonome par le Parti Socialiste Français⁷⁶. Ce journal alliait un vocabulaire socialiste et des revendications sociales générales inspirées du radical-socialisme à des revendications plus économiques que politiques, très visiblement liées aux intérêts économiques régionaux des entrepreneurs, négociants, et habitants-propriétaires de cultures secondaires⁷⁷. Sa base sociale, très hétérogène⁷⁸, reflétait l'assise sociale large, verticalement intégrée, qui caractérise les formations organisationnelles basse-terriennes⁷⁹. D'un ton généralement plutôt modéré, il soutenait le maire de Basse-Terre, Bernus, concentrait ses attaques sur Gerville-Réache, contre *le change*, et, ponctuellement contre les "pseudo-socialistes" de la fédération de Grande-Terre.

Le nouvelle tentative, qui prend forme aux mois de septembre - octobre 1906, débouche au début de l'année 1907 sur le congrès constitutif d'une autre structure organisationnelle "socialiste". La continuité avec le projet de 1903 est évidente. Ces socialistes basse-terriens justifient leur initiative à l'argument que ...

l'autoritarisme de Légitimus et ses atermoiements pour éviter d'aller occuper son poste de député en France. Cf. *Le Socialiste* n°2, 30 mars 1907, et suivants (Source : ADG; 2 Mi 126)

⁷⁵ : Sans doute mulâtre, peut-être blanc; nos indications, obtenues par la tradition orale, sont sur ce point divergentes.

⁷⁶ : Il fut débouté de sa demande, à l'intervention de Légitimus.

⁷⁷ : Citons entre autres, le développement de la petite propriété agricole, le morcellement des terres domaniales, le développement de banques agricoles, l'exonération des droits de sortie sur les denrées secondaires, le dégrèvement des droits d'entrée en France à ces mêmes denrées, l'abaissement du change, etc ... (Source : *Le Réveil Social*; *passim*, années 1903 à 1907, ADG ; 2 Mi 125)

⁷⁸ : Le Comité Central de 1903-1904 compte des avocats, des journalistes-publicistes, des artisans, des commerçants, ... Tous sont dits "ouvriers", la notion étant définie comme "tout travailleur producteur comprenant petits fonctionnaires, employés, commis, clerks, ..." (Source : *ibidem*).

⁷⁹ : Le mouvement semble s'être appuyé sur des associations professionnelles de charpentiers, cordonniers, maçons et sur les mutuelles de la région (*La mutuelle basse-terrienne*), les associations festives et de loisirs (*Le Club des montagnards*). Ces formes organisationnelles ont comme point commun, au contraire des associations grand-terriennes, de réunir des gens différents par l'origine, le statut social, la couleur et la profession.

(...) La situation économique et sociale de la première circonscription et les conditions de l'existence relativement douces dans cette partie de la Guadeloupe rendent toute impatience brutale, injustifiée et préconçue.

(...) Dans la première circonscription l'entente politique n'a jamais cessé d'exister entre les races; que nègres, blancs et mulâtres indépendants se coudoient dans toutes les assemblées électives, qu'ils ont toujours voté pour le principe et non pour l'épiderme. (...)

(...) Cette tactique paisible et honnête dont s'honorent les électeurs de la première circonscription est la seule que puisse dicter un souci réel de la tranquillité, de la prospérité, du bien-être social futur de la Guadeloupe et qu'il est en conséquence criminel d'en appeler avec exagération à des revendications sociales injustifiées, de provoquer par calcul à l'antagonisme et à la dissension des races afin d'asseoir les bases d'une politique d'épiderme et ouvrir la voie aux plus tristes conséquences.⁸⁰

Et en fait, il se vérifie que les principaux initiateurs de ce projet politique sont tous des notables, blancs et mulâtres, généralement aisés (propriétaires terriens, entrepreneurs et négociants), et qu'en fait de socialistes la plupart n'étaient jusque là considérés, à l'exception de Waneybergue, que comme de tièdes républicains, somme toute plus proches de la mouvance réactionnaire que des idées républicaines radicales ou socialistes⁸¹. Aussi, n'est-ce pas nuire à l'objectivité que de qualifier ce "socialisme" de fraîche date "d'opportuniste" ou de "néo-socialiste". Le nouveau parti, aussitôt rejoint par le groupe scissionniste créée à Pointe-à-Pitre par Thartan, s'intitule Parti Socialiste Indépendant de la Guadeloupe (P.S.I), à l'instar du groupe de Millerand auquel il s'affilie. Dans les programmes qu'il rend publics, il s'assigne comme but "le relèvement économique de la colonie" et "le triomphe des idées socialistes". Au plan des orientations politiques locales, il s'en tient à la politique de l'Entente d'où il tire son existence et prévoit de concéder à ses comités communaux, sous l'égide des maires et conseillers généraux, une large autonomie de gestion de la politique locale.

En fait, au-delà des apparences d'une quête d'autonomie d'un socialisme basse-terrien à venir, il semble qu'il y ait eu surtout dans cette affaire la conjonction de la volonté des notables anti-réachistes de la Basse-Terre d'accéder au pouvoir politique, le personnage tutélaire de Gerville-Réache étant écarté, avec une entreprise, très vraisemblablement venue de l'administration coloniale, de liquidation politique de

⁸⁰ : "Ordre du jour de clôture", *Le Réveil social*, 2 mars 1907.

⁸¹ : Parmi les participants au congrès constitutif qui se réunit au début de l'année 1907, on relève les noms d'Hildebert Bernus, négociant, maire et conseiller général de Basse-Terre, d'Adolphe Rollin propriétaire entrepreneur et maire de Vieux-Habitants, Nouveau-Dubreuil propriétaire et maire de Goyave, Duhalde, propriétaire et maire de Deshaies, Waneybergue, conseiller municipal et rédacteur-propriétaire du *Réveil social*, organe du nouveau mouvement.

Légitimus et du négriisme socialiste "historique" qu'il incarnait⁸². A l'appui de cette dernière hypothèse, nous arguerons du rôle majeur que semble avoir joué le magistrat Faÿs dans le regroupement des notables locaux de la Basse-Terre et l'orchestration du projet de nouvelle fédération ainsi que dans le déclenchement des poursuites judiciaires contre Légitimus et ses fidèles⁸³. Faÿs et Gérault-Richard, ont été selon toute vraisemblance les acteurs principaux d'une machination politique qui avait comme but de neutraliser de Légitimus et de rétablir une situation politique déstabilisée par l'intrusion des "nègres" dans les lieux de pouvoir⁸⁴.

Ainsi, entre 1907 et 1909, la Guadeloupe connaît un retournement de situation où cette fois les socialistes "opportunistes" et leurs alliés sont ceux qui bénéficient seuls des faveurs de l'Administration et les socialistes historiques occupant à nouveau la place des persécutés politiques : ce fut "le temps" de Gérault-Richard, seul maître, en ces années-là, du jeu politique guadeloupéen.

⁸² : Pour les détails de ces affaires judiciaires, on se référera utilement aux travaux de Philippe Cherdieu.

⁸³ : Si nous en tenons au seul cas de Légitimus; il connaît dès le début de l'année 1907 une série de tracasseries administratives : d'abord pour abus de pouvoir (affaire de la révocation de Blanche de son poste de secrétaire municipal en mars 1907) puis pour fraude électorale (élections cantonales de septembre 1907) qui lui valent une première demande de levée de son immunité parlementaire en novembre 1907. A la fin de l'année 1907, son premier adjoint à la municipalité Thartan, qui entre-temps avait rejoint Gérault-Richard et édité un journal dissident, livre à la justice des pièces sur la gestion de la municipalité de Pointe-à-Pitre, en mêlant des faux témoignages et des pièces fabriquées à des malversations réelles commises par Légitimus et ses proches. Condamné une première fois en 1908, Légitimus échappe à la détention en jouant de son immunité parlementaire et en "maronnant" dans l'intervalle des sessions de la Chambre, grâce à l'appui de ses réseaux de fidèles de Pointe-à-Pitre et de la région Lamentin-Baie-Mahault. En 1909, une seconde demande de levée d'immunité donne lieu à la création d'une commission d'enquête parlementaire, la commission Couderc. Arrêté en Guadeloupe au mois août, il est finalement élargi et les poursuites à son encontre sont abandonnées. Il est permis de penser que ce fut contre une reddition politique et une allégeance personnelle à Gérault-Richard, laquelle sera consommée en 1910.

⁸⁴ : Dans l'état actuel de la documentation disponible, il est difficile de préciser qu'elle fut la part exacte prise par le pouvoir central, - en l'occurrence les ministères dirigés par Clémenceau -, dans la déstabilisation politique de Légitimus.

VI - 2. L'Entente Capital-Travail : essai de décryptage d'une pensée du pouvoir.

La politique de l'Entente reste généralement perçue des historiens comme un "spectaculaire revirement"¹ ou un "coup de théâtre"², voire comme une trahison. Nous soutenons pour notre part, que s'il y eut incontestablement changement de ton et de politique, il ne fut ni brusque ni incohérent. Au contraire, la politique de l'Entente, sans pour autant constituer une véritable théorie de l'accession au pouvoir, nous apparaît comme l'aboutissement de la mise en oeuvre d'une pensée stratégique et tactique dont il convient maintenant de décrypter le sens.

A - L'Entente : un virage annoncé.

Si l'accord qui réalise l'Entente Capital-Travail n'est signé qu'en 1904, la pensée qui l'inspire le précède de plusieurs années. Nous avons relevé, pour notre part, l'emploi de la formule dès 1891³. Cherdieu, également, signale certaines allusions dans la presse socialiste, qui, en 1894, regrettaient "la lutte que se livrent le Capital et le Travail". Et en effet, la référence, troublante, à une nécessité d'accorder le Capital et le Travail est une constante dans la pensée des socialistes.

Déjà en 1897, socialistes, isaacistes et réactionnaires avaient conclu un armistice politique. Un banquet fut même organisé cette année-là, rassemblant autour de la même table Légitimus, Souques, Bernus et Cicéron. A vrai dire, ce "cessez-le-feu" politique était purement ponctuel et sans lendemains immédiats; mais il prouve qu'au plus fort de l'affrontement de classe, entre le langage radical et la réalité des actes politiques, il y avait déjà place pour un jeu tactique auquel le mouvement socialiste ne se refusa jamais.

Mais c'est le 25 novembre 1899 qu'en fut faite, de façon très explicite, la proposition, dans le débat sur les recettes du budget colonial lors de la cinquième séance du Conseil général. L'intervention du leader socialiste se place dans la discussion sur les droits de sortie sur le sucre et l'abaissement des taux du change. S'insérant dans le

¹ : Alain Buffon. "L'affaire Zévallos : une expérience d'autogestion en Guadeloupe au début du siècle" in *Bulletin de la société d'histoire de la Guadeloupe*; n°95-98; 1993, p. 59.

² : Henri Bangou. *Une tentative d'appréciation de l'Entente Capital-Travail de Légitimus*. OMC P-à-P; 1976. p.19

³ : Cf; section de chapitre : V-4.

dialogue proprement économique entre conseillers généraux usiniers et conseillers généraux négociants, Légitimus se présente comme le porte-parole des intérêts spécifiquement ouvriers⁴ :

Nous n'avons pas de parti-pris et nous sommes comme vous les fils de la Guadeloupe, et, comme vous, intéressés à sa prospérité. C'est vous dire que nous entendons donner satisfaction à tous les intérêts. Nous ne sommes pas opposés ni à la diminution des droits de sortie, ni à l'abaissement du change : mais il vous appartient de vous demander quelle amélioration vous apporterez à la situation de l'ouvrier. (...) Nous représentons aussi des intérêts; c'est ce qui nous oblige à entrer en pourparlers avec vous. (...) Vous parlez d'entente. Je dois dire que cette question mérite d'être discutée, non pas ici, mais dans une commission où les intérêts en jeu seront représentés et discutés. (...) ⁵(souligné par nous, J.P.S)

Puis, après s'être défendu n'avoir jamais voulu le renversement de l'ordre économique et social, Légitimus poursuivait, en se tournant vers l'usinier Beauperthuy⁶ :

Vous avez le tort de mettre en doute notre sincérité quand nous parlons de l'intérêt des travailleurs. Nous ne sommes pas maîtres d'écarter votre mauvaise volonté, mais nous formulons le voeu que vous écoutiez avec un peu plus d'attention les desiderata de la classe ouvrière que nous représentons ici. Oui, vous devez commencer par faire l'entente avec le travailleur au lieu de continuer à l'accabler. Offrez-lui donc une entente loyale et sincère, et non humiliante et hypocrite. Je voudrais surtout qu'après cette union, il n'existât pas des blessés et des morts. (...)

Il ne faut pas croire, parce que nous avons un idéal socialiste, une foi socialiste, une pensée socialiste, que nous entendons transformer comme par enchantement la société actuelle. Non ! Nous n'avons pas de baguette magique qui puisse nous permettre d'accomplir de pareils prodiges.

Nous sommes tout simplement des hommes qui suivent les différentes phases d'une évolution économique que ni vous, ni d'autres ne sauriez empêcher.

Notre socialisme est la conséquence logique des faits économiques qui se déroulent sous les yeux de tous. Toute notre doctrine découle des rapports que votre société bourgeoise a créés entre ces deux facteurs économiques : le Capital et le Travail. Nous ne sommes pas les créateurs du système arbitraire auquel vous feignez croire. Nous ne sommes pas les intransigeants, les farouches révolutionnaires que vous dites.

C'est alors qu'après avoir émis cette proposition, Légitimus réaffirme devant le Conseil général sa profession de foi :

Lorsque la République était attaquée par les esclavagistes, par les réactionnaires, des républicains, des démocrates se sont dressés pour la défendre comme nous nous dressons à l'heure actuelle pour défendre les intérêts de ces affranchis d'hier, qui sont vos exploités d'aujourd'hui. Nous continuerons à les défendre par tous les moyens légaux que votre société met à notre disposition, jusqu'au jour où, notre parti triomphant, nous pourrons leur assurer le bonheur dans

⁴ : Jusque là, Légitimus comme les autres élus socialistes, marquaient leur dédain pour les débats spécifiquement économiques de l'assemblée locale, en n'intervenant que très peu sur ces questions. Cf. ADG; *P.V. des délibérations du Conseil Général* ; années 1894 à 1899.

⁵ : Source : *P.V des délibérations du Conseil général.*. Année 1899; ADG.

⁶ : Souques, "l'âme même de l'usine", comme l'appelle Légitimus n'est pas présent à cette session. (Sources : idem)

une humanité régénérée et unifiée. C'est alors que tout ce que nous portons en nous de rêve et d'idéal aura été pleinement réalisé. (...)

Avant de conclure en ces termes :

Nous, socialistes des Antilles, devenons quand les circonstances l'exigent un parti opportuniste comme le parti socialiste de France.

Nous avons un but déterminé, *la collectivisation de la propriété*, mais nous avons aussi un programme transitoire que nous ne saurions abandonner sans nous aliéner la sympathie et la confiance de la classe ouvrière elle-même. (...)

C'est au nom même de nos principes, au nom des sentiments qui n'ont jamais cessé de nous inspirer, que nous rechercherons avec vous le moyen de concilier les intérêts du capital et ceux du travail. (*souligné par nous*).

Cette intervention au Conseil général est d'une importance capitale pour comprendre le jeu mis en oeuvre par Légitimus. Rappelons qu'à cette date Légitimus est député depuis un an, qu'il vient d'être porté pour la seconde fois à la présidence du Conseil général par une majorité d'alliance avec les réachistes. Avec son groupe de huit conseillers généraux, ses trois municipalités, son réseau de comités politiques locaux et d'associations, il représente incontestablement, une force politique puissante, attractive et en tous cas incontournable; d'autant que sur la Grande-Terre, le parti isaaciste successivement éprouvé par la perte de la municipalité de Pointe-à-Pitre, le décès du maire conseiller général Armand Hanne⁷, la défaite cuisante d'Auguste Isaac aux législatives de 1898, n'est plus la force politique première du pays sucrier qu'elle fut naguère.

Il est légitime de penser qu'il eut pu se servir de cette montée en puissance pour, au contraire, accentuer sa pression et tenter une avancée "révolutionnaire". Qu'est-ce qui pouvait donc justifier, dans le contexte de 1899, cette proposition d'alliance ?

B - Impératifs de la conjoncture et raison tactique.

Deux types de raisons sont à la base de la proposition de 1899 : d'une part, des raisons qui tiennent à la dégradation de la situation économique et sociale; d'autre part, des raisons plus spécifiquement d'ordre politique.

⁷ : Suivi de peu par la mort du sénateur Alexandre Isaac.

L'extrême dégradation des conditions de vie et la montée des tensions sociales.

Rappelons tout d'abord que les années du tournant du siècle s'inscrivent dans le contexte général de longue dégradation de la situation de l'industrie sucrière, décrit dans la première partie⁸. La Guadeloupe subissait, à moins de sept ans d'intervalle, les effets des chocs successifs des crises sucrières de 1895 et 1902. Ces années sont donc des années d'aggravation continue de la situation économique, à laquelle viennent s'ajouter une véritable cascade de malheurs⁹.

Les usiniers répondent à la dépression sucrière par l'accélération de la concentration industrielle, la baisse des salaires, une politique systématique de rationalisation du travail¹⁰. Au plan des incidences sociales, le facteur le plus aggravant est le relèvement brutal de 30 % du change¹¹, décidé le 30 mars 1897 par le Conseil d'administration de la Banque dans le but avoué de répartir sur la masse des consommateurs le supplément de trésorerie ainsi artificiellement accordé aux usiniers. Christian Schnakenbourg a porté sur les mécanismes de cette décision d'utiles précisions qui ouvrent à une analyse bien moins univoque de la crise financière¹². La conséquence immédiate de l'élévation du change est double : si le relèvement des taux est un ballon d'oxygène pour les usiniers, la hausse des prix à la consommation qu'elle induit amplifie la détresse populaire.

⁸ : S'agissant de l'explication des raisons profondes de la dépression sucrière, nous renvoyons particulièrement à la section de chapitre I-1 : Survivances et fin d'un âge colonial classique. (p. 29 et suivantes). Voir également nos développements à la section III-2.

⁹ : Ainsi, la dure sécheresse de l'année 1895 accroît les effets de la crise sucrière. En 1897, c'est un fort tremblement de terre qui, à Pointe-à-Pitre, touche les infrastructures économiques. Il est suivi, cette même année, d'un ouragan. En 1898, un gigantesque incendie d'origine accidentelle, restée dans les mémoires sous le nom de "*difé a Man Tauzé*" (l'incendie de la mère Tauzé), réduit en cendres les 2/3 de la ville du Moule. En 1899, la vague d'incendies, criminels ou accidentels, détruisait plusieurs habitations et maisons de commerce de Pointe-à-Pitre (voir sur ce point, nos précisions *infra*.)

¹⁰ : Cf; nos développements sur ce point aux sections I-1 et également III-2.

¹¹ : Voir l'explication du mécanisme du change à la section de chapitre I-1.

¹² : Ainsi, on apprend que l'élévation du change, bien entendu ardemment souhaitée par les usiniers, avait été finalement décidée par le Conseil d'administration de la Banque à la suite d'une pétition signée par 52 négociants. L'usine, n'apparaît plus comme le demandeur et le bénéficiaire exclusif de cette dévaluation du franc guadeloupéen; ce qui éclaire sous un angle particulier la collusion d'intérêts des importateurs de denrées et des exportateurs de sucre, au détriment de la consommation populaire. Schnakenbourg conclut : "*Au total, il n'est pas douteux même si c'est E.Souques son grand bénéficiaire qui l'affirme, que la crise guadeloupéenne de change soit bien déclenchée en dernière instance par le jeu des lois du marché; et sans qu'il soit besoin de chercher derrière elle l'action malfaisante de manoeuvres machiavéliques de l'Usine*" Cf; Christian Schnakenbourg. "La Banque de la Guadeloupe et la crise du change.", *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, n°104/105, 1995. p.26.

La traduction sociale de cette conjoncture de crise revêt des aspects particulièrement dramatiques entre les années 1897 et 1903. Le mémorandum du conseiller Salinières¹³, qui enquêta personnellement dans le pays sucrier et recueillit les témoignages populaires, nous délivre une vision vivante du désespoir vécu par les populations des régions cannières. Il en ressort certes, comme le note justement Alain Buffon "une extrême diversité des situations, une extraordinaire variété des conditions"¹⁴, mais l'impression qui domine nettement le tableau, est celle de la généralisation du processus de paupérisation et d'une tension sociale croissante. Les fragiles équilibres de la société rurale sont rompus : la rationalisation du travail sur les habitations détruit les quelques libéralités d'antan, survivances des relations paternalistes entre géreurs et travailleurs; le travail à la tâche décuple la concurrence entre les faibles et les forts; il renforce parfois, mais aussi grève les solidarités populaires en accentuant les divisions d'un monde ouvrier aux abois confronté, en plus de la dégradation des conditions d'existence de ceux qui travaillent, à la concurrence et au chômage¹⁵. Les témoignages extraits du rapport Salinières, mieux que les articles des journaux et les interventions des responsables politiques, nous dépeignent une situation tendue; des ouvriers et des petits planteurs épuisés physiquement et moralement à bout, oscillant, à l'ouverture de la récolte 1902, entre abattement et révolte désespérée :

A ... H, 38 ans, chef de comptabilité, usine Blanchet¹⁶ :

" Vendredi matin, (14 février) vers huit heures du matin, je me rendis à mon guichet, en ma qualité de chef de comptabilité pour procéder à la paye des petits planteurs, au canal des Rotours. Tout d'abord se présenta une femme, je lui réglai son compte à 10 frs 55 cts les 1.000 kilos et lui rendis en même temps son bordereau. Les petits planteurs qui se trouvaient un peu plus loin au nombre de vingt-cinq se précipitèrent sur la femme, lui arrachèrent des mains l'argent et le bordereau et les jetèrent sur mon bureau, à travers le guichet en disant : "*Ne prenez pas l'argent, ce n'est pas le compte ...*" A ce moment arriva Mr Laurent, directeur de l'usine Blanchet à qui ils réclamèrent le prix de 17 frs pour la tonne de cannes. Ce dernier et moi, nous

¹³ : Origines et causes du mouvement gréviste du mois de février 1910; les petits planteurs (réclamations et incidents divers). Basse-Terre, Imprimerie du gouvernement. 1910. (A.D.G) Cette enquête commandée à la suite des mouvements de grève de février 1910, jette un regard rétrospectif sur les mouvements de 1902. Le document qui en est issu, fait rarissime dans une colonie, donne largement la parole aux ouvriers agricoles et aux cultivateurs, en reproduisant presque littéralement du créole au français leurs témoignages; ce qui en fait une source essentielle pour la connaissance de la condition rurale de la période. Les origines sociales et ethniques du conseiller Salinières, l'un des seuls magistrats nègres en poste dans la colonie n'y sont sans doute pas étrangères.

¹⁴ : Alain Buffon. "Les crises sucrières de la fin du XIX^e siècle", Autrement, n°28 (op.cit) p.99

¹⁵ : Christian Schnakenbourg évalue à 46 % la baisse des effectifs de la main-d'oeuvre agricole entre 1894 et 1899 (cf; Ch. Schnakenbourg "Un grand industriel guadeloupéen du XIX^e siècle; Ernest Souques (1831-1908) Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe; n°95-98, 1993)

¹⁶ : Sur le territoire de la commune de Morne-à-l'eau.

essayâmes de les ramener à la raison en leur rappelant qu'à la date du 5 février des bordereaux avaient été affichés à toutes les balances de l'usine indiquant le prix de 10 frs 55 cts comme celui des 1.000 kilos; mais ils ne voulurent rien entendre et continuèrent à vociférer. (...)

M. R 37 ans, comptable :

" Le lendemain matin, vers 7 heures à mon arrivée au bureau de l'usine, je trouvai déjà à son poste Mr H; le guichet était ouvert et il attendait les petits planteurs pour faire la paye. A une certaine distance du dit bureau se trouvait un groupe d'individus qui avaient l'air de se concerter. Au milieu d'eux étaient A ... L.... et A ... Mqui gesticulaient et paraissaient dans un certain état de surexcitation. Vers 7 heures ½ le groupe avait déjà augmenté de façon considérable quand ces deux individus dont je viens de parler donnèrent à haute voix aux petits planteurs le conseil de refuser l'argent qu'on leur offrait. Quelques-uns voulurent protester; ils se dirigèrent vers le guichet pour recevoir leur paye, mais A ... C ... et A M..... les retinrent et déclarèrent qu'ils tueraient le premier qui oserait recevoir les 10 frs 55. (...)

E ... C ... dit V ... S, 29 ans, cultivatrice :

"Une bande de personnes parmi lesquelles se trouvait ma soeur O ... m'a abordé en ces termes :

"Une vaillante jeunesse¹⁷ comme vous, vous allez prendre les quinze sous de Mr Dubos¹⁸. Votre soeur a des enfants et pourtant elle refuse d'accepter les quinze sous et vous qui n'avez pas d'enfants, vous irez les prendre ! ..."

- *"Je préfère prendre les quinze sous que d'aller voler", ai-je répliqué.*

Ma soeur O .. m'a interpellée ainsi :

"Vous n'avez pas honte d'aller prendre les quinze sous ?"

Je lui ai répondu : *"Est-ce vous qui allez payer mes loyers ?"*

"Retournez, m'a-t-elle dit, venez chez moi, je vous donnerai à manger" (...)¹⁹

Des manifestations d'agitation s'étaient une première fois produites en 1900. Aux mois de mars et d'avril, les gabariers²⁰ de Pointe-à-Pitre s'étaient mis en grève pour exiger l'augmentation du salaire. Divers mouvements de débrayage avaient eu lieu sur les habitations de Petit-Bourg relevant du centre de Darboussier au sein de l'usine même²¹; puis ce fut au tour du centre usinier de Bonne-Mère, sur le territoire de Sainte-Rose, de connaître quelques manifestations de mécontentement. Mais ces différents mouvements toujours spontanés, restaient très localisés. Ils furent tous facilement maîtrisés par les usiniers coalisés, qui, disposant d'importantes réserves de main-d'oeuvre, purent rapidement briser les vellétés de grèves en recourant aux "jaunes" et en se prêtant d'un centre à l'autre la main-d'oeuvre nécessaire. L'absence de véritables structures syndicales

¹⁷ : Transposition du sème créole *jènès* qui signifie ici "jeune femme en pleine force de l'âge" (trad. J-PS)

¹⁸ : Propriétaire de l'usine Courcelles et maire de Sainte-Anne.

¹⁹ : Rapport Salinières (op.cit.)

²⁰ : Les gabariers sont ces ouvriers qui chargent et transportent sur des gabares (sortes de chalands), les boucauts de sucre du quai vers les navires en rade.

²¹ : 400 ouvriers d'usines se mettent en grève. (Cf, Source : CAOM; Série Géo.Gua.; Cart-60 / dos-421 : *"Dépêche du Gouverneur Morrachini à ministre - 30 mars 1900"- Grèves à la Guadeloupe*)

et la possibilité de remplacer aisément une main-d'oeuvre peu spécialisée jouaient en faveur des usiniers²².

Mais, en 1902, le mouvement de mécontentement qui, dès le mois de janvier, se manifeste en début de récolte, se fait nettement plus menaçant²³. Il se traduit non seulement par la multiplication des débrayages, les refus spontanés des salaires ouvriers et des prix imposés de la canne, mais encore par des actes offensifs comme l'incendie des champs²⁴ et de bâtiments industriels; des débuts de heurts et des violences sont également signalés en plusieurs points entre ceux qui acceptent les conditions du travail et les grévistes qui se déplacent d'habitations en habitations en "bandes marchantes"²⁵.

A cette montée de la colère populaire, la réponse socialiste mérite attention. Une première fois déjà, en 1900, leur réaction avait été tardive : les premières mentions des mouvements de grève n'apparurent dans *le Peuple*, régulier à cette période, qu'au mois de mai. Les colonnes du journal, pourtant à cette date offensif à l'égard des usiniers, traitaient alors par le menu des victoires électorales récentes²⁶ du mouvement en glorifiant "le canton vengeur" du Lamentin²⁷. Louis Maurice, qui venait d'être triomphalement réélu à son poste de conseiller général, s'était excusé presque de n'avoir pu répondre plus tôt aux sollicitations des travailleurs : fatigué par les dures confrontations électorales imposées par la lutte, il avait pris, expliqua-t-il, "quelques jours de repos"²⁸. Dans le seul commentaire public que nous ayons trouvé des mouvements sociaux de 1900, il prêchait le calme et la négociation :

Le parti socialiste ne fomenté pas les grèves. La grève est un conflit qui surgit dans l'ordre économique, en dehors de l'action politique. C'est sur le terrain économique et sur le terrain économique seul que la solution immédiate du conflit est possible par une égale représentation et un égal respect des forces en présence : le Capital et le Travail.²⁹

²² : Voir Jacques Adélaïde-Merlande. *Troubles sociaux à la Guadeloupe au début du siècle ...* (op.cit.)

²³ : Les conditions d'ouverture de la récolte 1902 sont particulièrement dégradées par rapport à l'année précédente : les usines coalisées ont fixé le prix d'achat des cannes aux planteurs à 10,50 frs la tonne (au lieu des 17 frs de l'année précédente). Sources : "lettre du Procureur de la République Dessaigne, du 16 février 1902"; *Rapport Salinières & Jacques Adélaïde. Troubles sociaux ...*

²⁴ : Il faut savoir qu'un champ de canne brûlé doit être impérativement coupé dans les quarante-huit heures, sous peine de perte de la richesse en sucre. L'incendie, recours ancien des cultivateurs contre les propriétaires est autant le signe tangible d'une menace d'explosion sociale qu'une atteinte bien réelle au bien des propriétaires sucriers. C'est aussi une façon de contraindre l'usine à accepter, en position de faiblesse, les offres de travail des ouvriers agricoles et la canne des petits planteurs.

²⁵ : Cf, Adélaïde . *Troubles sociaux ..* (op.cit.); *rapport Salinières ...* (op.cit.)

²⁶ : Municipales générales et élection de Louis Maurice à la cantonale partielle du Lamentin.

²⁷ : Voir *Le Peuple (3)* des mois de janvier à mai 1900.

²⁸ : Cf, *Le Peuple (3)* n°32, 19 mai 1900.

²⁹ : idem.

Pour mieux imposer ce respect et hâter les conditions d'une juste négociation, on arguait de la nécessité de l'organisation et de la constitution en syndicats. Et si des rapports de police mentionnent la présence de Louis Maurice, Félix Alidor et Blanche auprès des grévistes³⁰, leur présence sur le terrain avait un tout autre but que l'excitation des revendications sociales ou la politisation du mouvement. Ils ne proposaient que de servir d'intermédiaires entre les grévistes et l'usine et s'occupaient de conseiller les ouvriers en vue de la création de leur futur syndicat local³¹.

L'amplification des mouvements sociaux, à l'ouverture de la récolte de 1902, n'aura donc guère modifié l'approche que s'étaient faits les socialistes. Jacques Adélaïde qui a étudié les troubles sociaux des années 1900 - 1910 confirme qu'ils se signalèrent partout par leur influence modératrice, leurs mises en garde répétées contre "tout mouvement d'emportement et de colère"³². La temporisation était donc une ligne de conduite.

Comment interpréter cette modération devant la contestation sociale ? Nous proposons l'explication suivante :

Il faut convenir que le mouvement politico-associatif socialiste, malgré sa puissance potentielle et ses succès électoraux, n'était absolument pas prêt à soutenir des luttes ouvrières. Les structures et les bases sur lesquelles les associations existantes rassemblent les cultivateurs ne sont pas conçues pour entraîner les travailleurs dans l'action revendicative. Les socialistes furent d'ailleurs très conscients, non seulement de la jeunesse et de la fragilité de leur implantation, mais surtout de ses limites structurelles. Leur mouvement ne pourrait encadrer, (ou contenir), le désespoir du petit peuple des campagnes à bout de patience. Ensuite, la lecture de la presse socialiste des années 1899 -1900³³ laisse très visiblement transparaître une crainte de l'imminence d'une explosion

³⁰ : Le maréchal des logis Brun signale une conférence tenue à Daubin (Petit-Bourg) par Alidor et Maurice le 20 mars 1900; le 26 mars, le commissaire de Pointe-à-Pitre signale des cris de "*Vive la Sociale*" poussés dans les rues de la ville ... Mais hors ces mentions, on n'a pas traces de l'activité des socialistes aux côtés des grévistes (Cf, Source : "Lettre du gouverneur à ministre, 1er avril 1900" in *Grèves à la Guadeloupe* (op.cit.). Ce qui dément la légende selon laquelle les grèves étaient fomentées par Légitimus et ses compagnons. Les historiens ont été victimes des informations très orientées contenues dans les courriers des usiniers aux ministères, pour qui la grève est due à "*la propagande révolutionnaire de Légitimus et de ses partisans*"("intervention du CFC auprès du ministre, 7 avril 1900". Source : idem) ou encore "*le résultat d'une agitation politique en vue des élections municipales du mois de mai prochain*" (lettre du 9 avril 1900. Source : idem)

³¹ : Il s'agit certainement du *Syndicat des petits planteurs de Petit-Bourg*, constitué peu après la grève.

³² : Jacques Adélaïde. *Troubles sociaux ...* (op.cit.) p.23.

³³ : En l'occurrence, *Le Peuple* (3).

sociale qui se solderait par un bain de sang, pressenti inévitable. La tragique fusillade qui ensanglanta la commune du François en Martinique, lors de la récolte 1900, fut comme la concrétisation de leurs craintes. L'événement marqua d'autant plus profondément les esprits en Guadeloupe³⁴, que la condition ouvrière en Martinique était réputée plus supportable.

La conjoncture sociale poussait donc les socialistes à s'activer pour trouver les moyens par lesquels l'accession au pouvoir politique pouvait contribuer au règlement de la question sociale en Guadeloupe. Or, sur cet objectif, très tôt apparu comme son souci majeur, le négriisme socialiste se heurte à l'intransigeance des forces politiques et économiques dominantes.

Les blocages de la société politique.

Entre 1894 et 1897, Légitimus est le seul élu socialiste du Conseil général. Isolé au sein de l'assemblée locale, ses interventions, qui combinent affirmations de positions de principes socialistes et plaidoyers pour le "petit peuple", ne rencontrent que peu d'échos³⁵ quand elles ne se heurtent pas aux réponses goguenardes ou agressives de Souques³⁶ ou de ses alliés isaacistes.

³⁴ : Au cours de la grande grève sucrière de 1900, la gendarmerie abattait froidement une dizaine de grévistes devant l'usine du François. La nouvelle, qui fit le tour du monde, (Lénine en parla) impressionna fortement les dirigeants socialistes guadeloupéens, et particulièrement Légitimus. Mandaté par le P.O.F pour effectuer une enquête sur place sur les circonstances exactes de la fusillade, il ne se rendit pas en Martinique. Cette "dérobade" (?) dont les motifs nous échappent lui sera par la suite reproché par les guesdistes et le socialiste martiniquais Lagrosillière.

³⁵ : Si l'on excepte le soutien ponctuel de Léopold Dorval, le chef du parti réachiste au Conseil général, qui est le seul élu de couleur de l'assemblée à opposer aux exigences de Souques un argumentaire solide. (Cf, ADG; *P.V des délibérations du Conseil général*)

³⁶ : Les échanges entre Souques (le descendant de maître) et Légitimus (le descendant d'esclave) lors de sa première mandature en 1894, prennent parfois un caractère épique. Les comptes-rendus sténographiques des débats du Conseil général, par leur précision nous font revivre l'ambiance où s'affrontent les deux protagonistes : Souques, vieillard parcheminé, de très petite taille, à la voix criarde et nasillarde, et Légitimus dont les premières interventions à l'assemblée locale sont à la fois offensives mais maladroitement et mal assurées. Ainsi, lors de sa première réunion, à la session de décembre 1894, Légitimus menace Souques, interloqué, de l'imminence de la révolution sociale et lui lance son fameux "le sang coulera..!". Souques se redresse et crie : "Qui a dit ça ?". Légitimus se reprend en ajoutant ".. peut-être" (...si, essaiera-t-il d'expliquer, les possédants se cramponnent à leur égoïsme et ne font pas droit aux "légitimes aspirations des travailleurs"). (Cf, *P.V des délibérations du Conseil général*, ; année 1894 -ADG). On a trop mis en exergue la menace seule, sans tenir compte de l'invite qui lui était adjointe. C'est aussi la menace seule que veut retenir le chef du parti usinier qui réagit en l'accusant d'incitation à la guerre civile. En 1895, Légitimus et Souques sont tous deux absents de la session de l'assemblée, pour des raisons que nous n'avons pu déterminer. En 1896, Légitimus ne peut assister qu'à l'ouverture de la session, empêché par une peine de vingt jours de prison suite à une condamnation pour diffamation. (Cf, *P.V des délibérations du Conseil général*- Session de décembre 1896 - ADG).

En réalité, les toutes premières interventions de Légitimus appelant ses collègues du Conseil général "à faire quelque chose pour le peuple" transpirent d'une certaine naïveté. Le dirigeant socialiste ne tarde toutefois pas à comprendre que le pouvoir politique du Conseil général tient presque uniquement dans le vote le budget colonial, que de ce budget colonial la question des droits de sortie sur le sucre est la clé, non seulement déterminant le volume des recettes de la colonie, mais aussi décidant du rapport de force politique d'ensemble. Dans l'opuscule, publié sous forme de mémorandum, vraisemblablement en 1900³⁷, où il traite du jeu politique en cours avant l'entrée en force du parti socialiste, Légitimus analyse la liaison entre les forces économiques (l'usine, le négoce) et leurs expressions politiques au Conseil général, les enjeux économiques majeurs (change, dégrèvements, droits de sortie) autour desquels se nouent les rapports de force politiques et le jeu des partis³⁸. Ses critiques les plus virulentes sont pour le parti isaaciste à qui il reproche d'avoir, en tous points, rallié la politique de défense de l'Usine et tiré bénéfice de la situation créée par l'élévation du change. Son explication ne manquait pas de logique :

(...) Au moment même où le parti nouveau³⁹ feignait de montrer tant de tendresse et de sollicitude pour la classe travailleuse, ses fondés de pouvoirs à la Chambre d'agriculture de la Pointe-à-Pitre, sur les conseils du sénateur défunt Isaac, décrétait la mort du pays par l'institution du change qui, depuis cette époque, pèse sur la population entière de l'île.

Le sénateur avait fait entrevoir au commerce tout le profit qui ne manquerait pas de résulter pour lui de cet impôt nouveau sur le peuple. Le commerce avait souri malignement, puis s'était tû, laissant libre jeu à l'Usine et se contentant, pour l'instant, de drainer tout ce qu'il y avait de monnaie de billon en circulation pour le règlement de ses dettes à l'extérieur. Jusqu'au jour où l'usine elle-même se plaignit de l'abus et obtint de l'administration centrale la prohibition de ce trafic scandaleux. Alors le Commerce montra de nouveau les dents. Mais l'Usine, toujours plus finaude, l'arrêta court, en lui montrant ses marchandises majorées de plus de dix fois la valeur du change.

Et les voilà, depuis cette époque, figés l'un en face de l'autre, dans l'attitude de deux chiens de faïence qui veulent bien mais ne peuvent pas mordre, et pour cause.⁴⁰

³⁷ : Cf. Jean-Hégésippe Légitimus. *A la Guadeloupe; la lutte*. Nous ne possédons pas les références complètes de ce texte qui est le seul livre publié par Légitimus. Nous avons pu consulter un exemplaire, en partie détérioré, dans les archives de particuliers. L'ouvrage, dans son intégralité, est introuvable dans les dépôts d'archives publiques que nous avons consultés.

³⁸ : Evidemment, les lieux de décision ne se confondent pas. Le change dépend de la Banque et les droits de sortie du Conseil général, mais la composition de la classe politique autorisait une telle assimilation des forces économiques et de leur représentation politique. Sur ce point, du moins, Légitimus semble avoir bien saisi les mécanismes de la décision politique : durant les années 1880, les droits de sortie sur le sucre votés par le Conseil général étaient restés stables, autour de 2 F le quintal (soit environ 20 % des recettes du Conseil général). En 1893, Souques demanda et obtint une forte baisse : les droits de sortie furent ramenés pour plusieurs années à 0,80 F (soit 6 % des recettes), alors que parallèlement, hors des circuits politiques du Conseil général, le change subissait la hausse que nous avons relatée.

³⁹ : Isaaciste.

⁴⁰ : Jean-Hégésippe Légitimus. *A la Guadeloupe; la lutte* (op.cit.) p.11.

Ainsi donc, la crise n'a pas seulement avivé les antagonismes sociaux dans les campagnes du pays sucrier, elle exacerbe également les oppositions entre les démunis et tous les possédants, négociants, usiniers et propriétaires confondus; entre ceux qui décident et ceux qui subissent les décisions, projetant encore plus la résolution de la question sociale dans le domaine politique. Christian Schnakenbourg aboutit à une conclusion similaire lorsqu'il saisit dans la crise du change de 1897 le véritable détonateur de la crise politique⁴¹.

C'est donc cette situation figée qui implose en 1898. Le rapport de force bascule après les cantonales générales avec l'entrée en force des huit socialistes au Conseil général, qui forment avec les réachistes la majorité qui porte Légitimus à la présidence du Conseil⁴². Cette même majorité se retrouve en force à la commission financière et propose une hausse générale des taxes de sortie sur les denrées coloniales en faisant passer les droits de sortie sur le café de 2,50 F à 3,35 F, le cacao de 1,34 F à 3 F, les mélasses de 1 F à 2 F et le sucre de 0,80 F à 2, 50 F.

Le procès-verbal des délibérations du Conseil général de 1898 nous fait revivre pleinement cette session historique. La proposition financière est dans un premier temps repoussée par l'assemblée plénière grâce à l'acharnement de Souques, aux pressions de l'administration et au revirement de certains conseillers membres de la majorité⁴³. Dans un second temps, malgré les habiles manoeuvres du chef du parti usinier⁴⁴, la majorité

⁴¹ : Christian Schnakenbourg. "Loi de l'usine ou loi du marché" (op.cit.)

⁴² : Sur 32 votants présents à la première séance du 25 novembre 1898, il n'y a qu'un seul candidat, Légitimus, qui obtient 20 suffrages (contre 11 blancs et 1 Rousseau). (Sources : ADG; *P.V des délibérations du Conseil général*, année 1898 -)

⁴³ : Blandin, qui en commission avait accepté le principe de la hausse, revint sur son vote; et plus grave St-Amand, socialiste fraîchement élu dans le canton de Port-Louis. Ainsi, 16 conseillers généraux votaient *contre* l'augmentation. Il s'agit de : De la Clémendière, Beuperthuy, Souques, Dubos, D'Audoin, Sergent-Alléaume, Bance, Bernard, (réactionnaires), Léo, David, Borromée, Terrac, Deumié (isaacistes), Blandin (réachiste modéré), Bambuck et St-Amand. 15 conseillers votaient *pour* : Thartan, Marc-François, Condo, Alidor, Borifax, Blanche, (socialistes), Dorval, Rousseau, Jacquest, Laroche, Laventure, Lative, Hugonin, Alonzo, Ariste (réachistes), une abstention, Sinéus, (réachiste). Le Président Légitimus, est absent des premières journées de débats; malade, il s'est fait excuser. La première partie de la session est présidée par le vice-président, "le modéré" Blandin !

⁴⁴ : Le chef du parti réactionnaire fit véritablement feu de tout bois : il alerte le ministère qui fait parvenir au Conseil général, en pleine session, un câblogramme invitant l'assemblée à modérer les droits de sortie; puis, devant la levée de boucliers des conseillers généraux, il attaque la légalité du principe des droits sur le sucre, et en même temps, essaie de saper par une argumentation serrée les bases de calcul des droits pour en réduire le taux d'imposition. Il argue enfin, comme à son habitude de l'importance de l'industrie sucrière qui faisant vivre le pays tout entier doit obtenir toutes facilités. Enfin, étant parvenu à repousser l'augmentation des droits, il tente de faire adopter au Conseil, l'ensemble du budget, recettes et dépenses, tel que le proposait l'administration, avant d'essayer d'arracher du Conseil dans une ultime manoeuvre la réduction des dépenses publiques.

réacho-socialiste emporte l'augmentation. Les droits de sortie sont votés à hauteur de 1,70 F⁴⁵.

Les intérêts usiniers sont touchés au coeur. En effet, l'élévation des droits de sortie sur le sucre, dans le contexte de crise qui est celui de 1899, aurait été un coup mortel pour une industrie sucrière fortement endettée et cumulant les déficits⁴⁶. La réaction du parti usinier et de son chef sont à la mesure de l'enjeu : il s'agit, non plus d'une lutte idéologique de principe, ni même seulement d'intérêts économiques contradictoires mais d'une lutte politique fondamentale dont, comme l'a justement apprécié Schnakenbourg, l'issue devrait décider

(...) qui des descendants de colons ou des descendants d'esclaves, détient la réalité du pouvoir en Guadeloupe, qui est *le maître*. (souligné dans le texte).⁴⁷

Or, pressentant le renversement de majorité politique, très tôt, le journal usinier avait annoncé :

Il faut travailler pour l'avenir, soit avec le Conseil général, soit sans lui, soit contre lui (souligné par nous)⁴⁸.

Les années 1898 à 1901 voient donc un très net durcissement de la lutte politique qui oppose le mouvement socialiste au parti usinier; lutte totale qui dépasse le cadre des joutes verbales au Conseil général et des compétitions électorales. C'est cette fois le parti usinier qui est à l'offensive. Son objectif avoué est de renverser la majorité réacho-socialiste en éradiquant par tous les moyens le parti ouvrier noir de la scène politique.

Le premier de ces moyens est d'abord la formidable campagne de désinformation et d'intoxication que mène *Le Courrier de la Guadeloupe*⁴⁹, propriété personnelle de

⁴⁵ : Battue une première fois sur le relèvement des droits de sortie, la majorité décide de maintenir le volume des dépenses. Ainsi, pour équilibrer un budget en fort déséquilibre, la question de la réévaluation des recettes, (et par conséquent des droits de sortie) devait obligatoirement revenir en discussion.

⁴⁶ : En réalité, le droit de 1,70 F ne fut pas appliqué, ramené autoritairement à 1,20 F par décision du Gouverneur.

⁴⁷ : Christian Schnakenbourg. "Un grand industriel guadeloupéen ..." (op.cit.) p 111.

⁴⁸ : *Le Courrier de la Guadeloupe*, 28 avril 1898.

⁴⁹ : Cf, en particulier Ch. Schnakenbourg. "Loi de l'usine ou loi du marché ..." (op.cit.) et surtout sur ce point l'éclairage de Claude Thiébaud. *Guadeloupe; 1899, année de tous les dangers*. L'harmattan. 1989. Ces campagnes de presse relayées en France par les journaux de droite et la presse du parti colonial cherchaient non seulement à attirer l'attention du gouvernement sur la répression du mouvement socialiste, mais encore appelaient à la réduction des libertés politiques accordées au Conseil général, voire à la suppression pure et simple du suffrage universel dans les vieilles colonies. Les textes abondent. Citons, pour l'exemple, ce morceau choisi relevé par Thiébaud : "*L'incendie, arme sournoise et lâche,*

Souques, contre "les mesures d'écrasement" et bientôt contre "les anarchistes noirs". Cette campagne, anti-socialiste, qui prend très vite prend une tournure ouvertement raciste et emprunte ses accents aux discours des anti-abolitionnistes de naguère, dénonce le basculement de la Guadeloupe "dans le feu et le sang".

Le Courrier, pour alimenter le climat de peur et de guerre civile, s'appuie d'une part sur les textes anciens du journal *Le Peuple*, exhumés des années 1892 - 1894, qui appelaient à la violence contre l'usine et les magistrats; et d'autre part sur une réalité, celle de la vague d'incendies qui frappe la Guadeloupe en 1898 et 1899⁵⁰. Il s'agissait ainsi, non seulement de discréditer le parti noir en effrayant ses électeurs et ses alliés réachistes, mais de le pousser à la faute, en espérant le faire tomber sous le coup des lois anti-anarchistes votées par le Parlement en 1894⁵¹. Parallèlement, des lettres dénonçant "les insolences quotidiennes" et les violences des "anarchistes nègres" inondent les bureaux des ministères et du Président de la République, dans des termes qui montrent une très perceptible nostalgie sinon de l'esclavage, mais du moins du Second Empire, époque à laquelle les propriétaires usiniers décidaient de la politique du Conseil général⁵². Le degré d'exacerbation des contradictions au cours de l'année 1899 est tel qu'il a pu autoriser certains auteurs à poser comme certaine l'hypothèse d'un complot des blancs créoles pour séparer la Guadeloupe de la France, en provoquant un processus "à la

est l'arme ordinaire du nègre (...) C'est la guerre, l'horrible guerre de races qui est déchaînée là-bas entre les vieux français et les fils d'esclaves, entre nos plus purs patriotes et ceux qui descendent ... des cocotiers !" in Thiébaud. *Guadeloupe, 1899 ...*(op.cit.) p.60.

⁵⁰ : Dans la nuit du 17 avril 1898, un gigantesque incendie éclate dans le centre-ville de Pointe-à-Pitre, détruisant 313 maisons, soit environ 10 % de la superficie urbaine. Il est suivi d'une succession d'incendies en ville et dans la campagne qui contribuent fortement à la psychose, alimentée par *le Courrier* et *l'Indépendant*, et relayée par les interventions parlementaires du sénateur Isaac sur l'existence d'un climat insurrectionnel et d'un complot "noir". L'arrestation des socialistes, Julia Florimond et St-Prix Ballet, convaincus d'être à l'origine de l'incendie de Pointe-à-Pitre, apporte crédit à cette thèse et place le mouvement noir dans une position de plus en plus délicate. Leur procès en août 1899 apporta la preuve de leur responsabilité dans le déclenchement du feu, mais établit également qu'il n'y avait pas eu intention criminelle : la propagation des flammes avait été en fait involontaire ! Par contre, la révélation, en 1900, qu'un des sinistres, survenu à Petit-Canal, avait été bel et bien l'oeuvre intentionnelle du blanc créole Dain, qui démasqué, s'enfuit en Haïti, jeta la suspicion et le doute général sur "l'affaire des incendies". Le doute bénéficia aux socialistes, et à défaut d'être lavés de tout soupçon, les poursuites à leur encontre furent abandonnées. Il est aujourd'hui bien établi (cf; Cherdieu, Bangou, Schnakenbourg, Thiébaud) que *le Courrier* avait volontairement amplifié l'affaire en amalgamant quelques incendies à but politique qui furent sans doute le fait de socialistes, et des sinistres sans aucun rapport avec la politique (vengeances personnelles, incidents involontaires ou accidentels, escroqueries à l'assurance).

⁵¹ : Autrement appelées "lois scélérates".

⁵² : La convergence et le nombre de ces lettres qui encombrant les archives des correspondances ministérielles entre 1898 et 1904 nous incitent à penser qu'il s'agissait d'une campagne très certainement coordonnée par les milieux les plus réactionnaires des blancs créoles.

cubaine⁵³. Sans, pour notre part partager entièrement cette thèse, il nous semble acquis que l'évolution du climat politique de la Guadeloupe contribuait à isoler les socialistes guadeloupéens, à les diaboliser, tout en faisant peser une sérieuse hypothèque sur le maintien des libertés politiques de la colonie⁵⁴. C'est à cette conclusion qu'aboutit Légitimus en 1900 :

Le but de toutes ces manoeuvres (...) était double. Jeter au-dehors, par l'annonce constante de tous ces sinistres répétés, la déconsidération sur notre jeune parti ouvrier naissant, ainsi que sur le parti républicain dont le concours nous soutenait au Conseil général, dans notre lutte contre la réaction, et provoquer l'indifférence du département sur le traitement spécial auquel on allait nous soumettre grâce à la complicité des pouvoirs locaux. Puis, à la faveur de cette indifférence départementale, donner ample matière aux juges amis, par les incendies sans cesse renouvelés, pour mener contre nous la guerre d'extermination jurée.

Aux hécatombes succéderaient les hécatombes, jusqu'au jour où notre parti, épuisé d'hommes d'action, de militants décidés et résolus, serait réduit à l'impuissance et devenu la risée de ses rivaux dans la colonie. Pour hâter cette fin, on escomptait déjà la terreur qu'un pareil régime de persécutions et de crimes n'allait pas manquer de semer dans la masse ouvrière et paysanne, et l'on se félicitait tout haut, avant la lettre, du succès inévitable.⁵⁵

Légitimus décide donc de calmer le jeu. Ce qui explique son appel solennel de 1899 au compromis, lancé en plein Conseil général. Mais, ce jour-là, à sa "main tendue", l'usinier Beauperthuy lui opposait une fin de non recevoir en lui répondant sèchement :

Quand deux personnes doutent mutuellement de leur sincérité, il ne peut y avoir d'entente possible entre elles.⁵⁶

⁵³ : C'est la thèse que développe Claude Thiébault (op. cit.). L'auteur, qui outre la documentation habituellement consultée (journaux, correspondances ministérielles) a pu étudier les rapports contenus dans les papiers diplomatiques français et américains, apporte des éléments nouveaux accréditant la thèse d'une tentation annexionniste des Etats-Unis et le rêve, chez certains blancs créoles, d'une solution américaine. Il ne nous convainc cependant pas de l'existence d'une tentative annexionniste ni de la réalité d'un projet de complot pro-américain en Guadeloupe. L'économie sucrière est structurellement liée à l'économie française, et l'attachement des blancs créoles guadeloupéens, sinon à la République mais en tout cas à la nation française, est réel. Les allusions répétées à un éventuel ralliement aux Etats-Unis dont on trouve témoignage et sur lesquels s'appuie Thiébault, s'apparentaient, selon nous, plus à la menace qu'à l'intention.

⁵⁴ : Les événements de l'année 1898 et de l'année 1899 en Guadeloupe contribuent peut-être au raidissement d'attitude que l'on constate en France à cette époque vis-à-vis des colonies. Le débat sur les franchises coloniales et les libertés politiques est réactivé, et certains républicains comme Gaston Doumergue remettent en question les libertés coloniales. Le département semble suivre les conclusions des inspecteurs coloniaux : ainsi le rapport Picquii (1899) remettait en cause l'autonomie budgétaire du Conseil général. Parallèlement, la loi de finances de 1900 qui restreignait notablement les pouvoirs de décision de l'assemblée locale en instaurant le principe de l'incompressibilité des dépenses obligatoires sur les dépenses de souveraineté, allait dans le même sens de la réduction des pouvoirs des assemblées locales.

⁵⁵ : Jean-Hégésippe Légitimus. *A la Guadeloupe; la lutte*. (op.cit.) p.17

⁵⁶ : Cf. ADG; *P.V des délibérations du Conseil général* ; année 1899.

En 1899 et 1900, le mouvement subit à nouveau la pression judiciaire qui amène certains de ses militants et dirigeants devant les tribunaux et même en prison⁵⁷. Les élections des années 1900 et 1901 attestent à leur tour d'un certain tassement électoral du mouvement socialiste : si le grignotage, depuis longtemps engagé, des municipalités, se traduit par un gain total de six communes, l'opposition est vive partout, particulièrement à Pointe-à-Pitre où l'opposition isaaco-réactionnaire reprend la mairie à l'alliance réacho-socialiste du maire Danaë⁵⁸. Au renouvellement général cantonal de 1901, malgré un nombre de suffrages en augmentation, la liste socialiste de Légitimus, Ballet, Blanche et Thartan échoue au second tour à Pointe-à-Pitre devant la coalition isaaco-réactionnaire⁵⁹.

Ainsi, en dépit des brèches ouvertes dans le pouvoir, le mouvement socialiste n'était pas parvenu, dans un contexte social et politique de plus en plus tendu, à jouir des fruits concrets que ses dirigeants espéraient tirer des lieux de pouvoir et qu'attendait le petit peuple de ses électeurs, tandis que les demandes de sa base se faisaient plus pressantes⁶⁰. L'alternative pouvait se résumer ainsi : soit l'escalade, l'affrontement avec les forces réactionnaires, ce que, même au plus fort de la lutte et en dépit de ses outrances verbales il ne paraît jamais avoir souhaité⁶¹, soit tenter, par un subtil jeu

⁵⁷ : Outre les cas de Julia Florimond et St-Prix Ballet, citons celui de Céran Thartan, conseiller municipal et conseiller général, emprisonné suite à des incidents électoraux survenus lors des municipales de 1900; et encore celui de Vital Borifax, maire conseiller général de l'Anse-Bertrand, gérant du *Peuple* incarcéré pour diffamation de la justice.

⁵⁸ : Election du blanc (créole ?) Régis Deumié, un isaaciste, très proche du parti usinier.

⁵⁹ : 2.397 suffrages sur 5.228 votants (soit 45,8 %) (Sources : ADG; *J.O.G.*, année 1901) Cf; *Tableau général de la participation socialiste aux élections cantonales de 1892 à 1903*.

⁶⁰ : Les dirigeants du mouvement politico-associatif eux-mêmes sont touchés par le chômage. Ainsi, dans une lettre de demande d'ouverture de chantiers publics, adressée au Gouverneur le *syndicat des charpentiers* indique que sur ses 32 membres actifs, 12 seulement travaillent, dont 6 ou 7 depuis une semaine ou deux. (Source : "*Lettre du syndicat des charpentiers au Gouverneur*", *L'Emancipation* n°109/110, 25 mars/1 avril 1904.)

⁶¹ : La confusion du discours de propagande et de l'intention politique, est selon nous à l'origine de la méprise historique qui a fait de Légitimus le révolutionnaire intransigeant qu'il n'a jamais été. Si l'on veut bien relire sans préjugés les articles socialistes, discours publics ou prononcés dans l'enceinte du Conseil général, on constate sans peine la permanence de l'invitation au dialogue, à la concertation, voire à la fraternité. Ainsi, ces plaidoyers pathétiques de Condo pour faire admettre aux usiniers, la légitimité de la hausse des droits de sortie : "*Si le nègre, après cinquante ans de liberté ne doit être plus libre et respecté qu'il ne l'est maintenant, la Guadeloupe est un pays impossible pour lui (...) Ah! Vous ne voyez pas votre erreur. Revenez à d'autres idées et vous trouverez des mains loyales et sincères tendues vers vous, et à la fin nous serons bons amis. (...)*" (3ème séance du 17 décembre 1898 : ADG; *P.V des délibérations du Conseil général*, Session ordinaire de 1898); ou encore cette intervention de Thartan excédé : "*Ou (nous allons) à la fraternité, ou à la bataille (...)* Nous qui sommes la majorité du Conseil, nous semblons faire amende honorable. Depuis ce matin, nous préconisons la conciliation, et personne ne s'est encore rendu à notre appel. Devons-nous nous humilier ainsi ?" (4ème séance, 19 décembre 1898 : Source *idem*).

d'alliances, d'obtenir la reconnaissance politique et la légitimation de ses revendications essentielles.

La mise en oeuvre d'une tactique d'accession au pouvoir.

L'analyse du parcours politique du mouvement négriste socialiste montre que s'il se développa toujours sur ses propres forces et ses propres mots d'ordre, son accession au pouvoir ne fut possible que grâce à un jeu permanent de compromis et d'alliances politiques, tant au plan local qu'extérieur.

Ce jeu des alliances a été largement déterminé non par les affinités idéologiques mais par les bénéfices concrets et immédiats qui pouvaient être retirés de l'accord politique, en fonction des objectifs fondamentaux du mouvement. C'est ainsi que dès le début, l'on voit le jeune mouvement obtenir, et accepter, le soutien de Gerville-Réache et de ses amis dans la lutte qui l'oppose aux notables isaacistes du pays sucrier⁶². L'adversaire politique principal de toujours fut en effet l'isaacisme; opposition doublement motivée par la situation de classe assumée par les notables isaacistes, membres de professions libérales et entrepreneurs, dans le tissu social grand-terrien; et par la collusion de leurs intérêts avec les usiniers dont ils appuyaient les exigences économiques. Aussi, la lutte contre l'isaacisme fut-elle toujours frontale parce que les deux forces occupaient le même territoire politique. Sur ce point précis, le mouvement négriste socialiste ne rompt pas avec le jeu politique, en oeuvre depuis les débuts de la Troisième, qui territorialise l'action politique par la délimitation de deux champs géopolitiques distincts : le pays sucrier et le pays de moyenne et petite propriété de denrées secondaires. L'on comprend dès lors pourquoi, en dépit de certaines vicissitudes, l'alliance réacho-socialiste se maintint durant toute une décennie, de 1890 à 1900⁶³.

⁶² : Rappelons en effet que le parti de Gerville-Réache n'était ni moins "bourgeois" et ni moins "mulâtre" que celui des frères Isaac.

⁶³ : La rupture réacho-socialiste de 1897 et la tentative de rapprochement avec les isaacistes et les réactionnaires furent momentanées et de pure conjoncture. L'initiative du fameux banquet anti-réachiste de janvier 1898 qui rassembla Bernus, Cicéron, Légitimus, Blanche, Thartan et Souques, fut à l'initiative des isaacistes, qui à l'approche des élections législatives de 1898, essayaient de neutraliser Légitimus sur la Grande-Terre pour prévenir la pénétration réachiste. Du côté socialiste, ce rapprochement avec les isaacistes peut s'expliquer par le fait que le mouvement ne souhaitait nullement laisser les réachistes s'implanter plus longtemps en Grande-Terre à leurs dépens et entendait rester la seule alternative à la classe notabiliaire de Grande-Terre. La campagne particulièrement maladroite de Guillain, le candidat réachiste aux législatives 1898 qui attaqua de front à la fois "*le socialisme collectiviste*" et Isaac, fit le reste, bénéficiant en premier lieu à Légitimus.

Le second volet du jeu tactique de L'Égitimus et du néganisme socialiste concerne les appuis extérieurs du mouvement. Dès 1894, on l'a vu, le mouvement adhéra à l'aile la plus radicale du socialisme français, le P.O.F de Jules Guesde. Nous ne discuterons pas ici la sincérité de ce ralliement. Nous avons établi qu'il s'inscrivait plus dans la logique de l'analogie de discours que de l'adhésion théorique⁶⁴. En fait, L'Égitimus est toujours resté très éclectique dans ses références idéologiques et ses choix théoriques. Ainsi, en 1899, alors qu'il est encore membre du Comité national du P.O.F, il écrit plusieurs courriers, publiés dans *Le Peuple*, à l'intention du "camarade ministre" Millerand (vilipendé par son parti) pour le prier d'intervenir dans l'administration de la justice à la Guadeloupe afin d'épurer la magistrature locale des juges qui "persécutent" le parti ouvrier⁶⁵; c'est aussi cette même année que, dans son intervention au Conseil général, il disait s'inspirer de ces socialistes français (on pense à Millerand) "opportunistes" "quand les circonstances l'exigent" !

En somme, il semble bien que L'Égitimus ait eu de l'adhésion partisane au mouvement socialiste français une conception tout à fait fonctionnelle qu'il prenait soin de séparer de l'idéal. L'un des avantages de cette attitude pour le moins opportuniste étant de pouvoir rester extérieur aux querelles proprement idéologiques tout en conservant aux socialistes guadeloupéens leur entière autonomie et liberté d'action⁶⁶. Il s'était en réalité très tôt rapproché des membres du courant de Millerand⁶⁷, sans doute dès son premier voyage en France en 1898. A cette date, nous savons qu'il est en relation avec les milieux socialistes-indépendants, constitués autour de Millerand et de la *Petite République*⁶⁸. Cela ne l'empêche pas de faire venir en Guadeloupe, à la fin de l'année 1899, un cadre issu du guesdisme⁶⁹ à la rescousse des socialistes guadeloupéens et de

⁶⁴ : Voir nos conclusions du Chapitre V.

⁶⁵ : Cf, *Le Peuple* (3) (années 1899 et 1900)

⁶⁶ : Ainsi, lors du congrès du Moule, en octobre 1899, L'Égitimus propose de placer les travaux sous la double présidence d'honneur de Jules Guesde et de Jean Jaurès. En fait, L'Égitimus ne souhaitait pas prendre position (et pour cause !) dans le débat sur la participation aux gouvernements bourgeois qui pourrissait alors les relations entre les socialistes français. Ce n'est qu'en 1900, qu'il dit avoir été finalement convaincu par les arguments de Jaurès. Il propose alors aux socialistes guadeloupéens leur retrait du POF et leur ralliement à la position médiane des jaressistes.

⁶⁷ : Rappelons que c'est en juin 1898 que Millerand promet le concours des socialistes à un ministère de gauche "qui prouverait par les faits sa résolution de mener à bien les réformes républicaines." Un an plus tard, Millerand entrait au gouvernement.

⁶⁸ : Et notamment Gérault-Richard dont les articles sont parfois cités ou reproduits dans *Le Peuple*. Cf, *Le Peuple* (3) ; années 1899 et 1900; *passim*.

⁶⁹ : Louis Maurice (ou Louis Maurice-Hennet), il est présenté par *Le Peuple* comme l'ancien secrétaire de l'agglomération parisienne et du Comité Fédéral, "délégué des socialistes français auprès des travailleurs de la Guadeloupe". Nous n'avons guère plus de renseignements sur ce cadre du mouvement

rompre, quasiment à la même période, moins d'un an plus tard⁷⁰, avec Jules Guesde pour rallier le jaouessisme. Comment interpréter ces louvoiements ?

Notre interprétation est que Légitimus glisse très naturellement, sans les opposer, (du moins au début), de la recherche de *soutien militánt* à la quête du *soutien notable*. Cette notabilité ne pouvait venir que de ceux qui, proches des centres du pouvoir en France, étaient capables d'étendre leur protection au mouvement. Chacune des alliances passées en France, comme l'introduction des personnages extérieurs à la société guadeloupéenne dans la politique locale, l'ont été dans ce but précis, élément d'un jeu tactique plus vaste de légitimation du mouvement. C'est ainsi que nous pouvons comprendre son retour en Guadeloupe en compagnie de Louis Maurice, en juin 1899.

Le discours que prononça Louis Maurice le jour de son arrivée en Guadeloupe, était manifestement conçu pour aller au devant des désirs de ses camarades guadeloupéens qui souhaitent à ce moment dédiablement leur mouvement et banaliser l'image du socialisme local en l'ancrant dans le paysage politique français. Que dit Maurice ?

Vos ennemis ont dit et écrit que vous aviez un socialisme particulier qui n'a rien à voir avec le socialisme de France, que vous faisiez de la lutte des races alors que depuis que des groupements se sont constitués à la Guadeloupe, ils ont été en rapport constant avec les groupements ouvriers de France. (...) Le programme (...) n'est autre que le programme issu de nos congrès nationaux.⁷¹

Louis Maurice est venu aussi pour laver les camarades guadeloupéens de toute accusation d'anarchisme et de violence. Il le dit haut et fort :

Vous avez été dénoncés (...) comme des anarchistes noirs, vos écrits ont été signalés comme des écrits incendiaires et votre élu comme un dangereux meneur. Ah, nous les connaissons ces clichés; ils ne sont pas neufs !⁷²

Son arrivée en Guadeloupe coïncide avec la réputation du *Peuple*. Il en est promu le rédacteur en chef. L'opportunité en août du décès d'un des conseillers généraux isaacistes de Pointe-à-Pitre, Aurel Borromée, le désigne aussitôt, le 3 septembre, pour

socialiste français, qui était également semble-t-il artiste peintre. Son nom n'est pas mentionné dans le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français. Sa mission en Guadeloupe comportait deux volets. L'un explicite : aider à la réorganisation du parti et à la sortie prochaine de la nouvelle série du *Peuple*; l'autre implicite, contribuer par sa présence auprès des socialistes guadeloupéens à "la normalisation" du mouvement.

⁷⁰ : La décision est prise au congrès d'octobre 1900.

⁷¹ : "Discours de Maurice" *Le Peuple* (3) n°1, 2 septembre 1899

⁷² : idem.

porter les couleurs du parti ouvrier aux élections complémentaires du 17. Le Comité Central a soin de préciser aux militants l'enjeu en ces termes :

La candidature du camarade Maurice a une signification toute particulière : on a assez dit et écrit que nous sommes des "séparatistes" et que nous prêchons la "guerre des races". Jamais meilleure occasion ne peut nous être donnée pour prouver que nous ne sommes pas les barbares sanguinaires qu'on a voulu faire de nous.

On a assez dit et écrit que nous voulions nous séparer de la France pour suivre l'exemple des cubains insurgés : jamais meilleure occasion ne peut nous être donnée pour confondre nos calomnieux en prouvant notre amour pour la France du travail et notre attachement à la République.

On a assez dit et écrit que nous étions des socialistes qui n'avaient rien de commun avec nos camarades de France : jamais meilleure occasion ne peut nous être donnée pour affirmer l'unité de pensée et de doctrines qui existe entre nous et nos frères de la métropole.⁷³

S'engage une tournée de conférences publiques où Maurice est montré partout, fêté en tous lieux comme un nouveau Schoelcher⁷⁴; il devient le principal rédacteur du *Peuple* et bientôt est intronisé comme le principal leader socialiste au même titre que Légitimus. Aux adversaires qui attaquent la présence de ce *blanc*, étranger à la société guadeloupéenne, il est répondu :

Maurice est blanc, blanc comme Schoelcher, blanc comme tous ceux qui fondèrent la République; blanc comme tous ceux qui donnèrent la liberté.⁷⁵

Le candidat Maurice est battu de justesse à Pointe-à-Pitre mais le score obtenu était plus qu'honorable⁷⁶. Il est analysé comme une éclatante victoire politique. Le Comité central a alors beau jeu de retourner à ses adversaires leurs arguments raciaux :

Et tandis que ces suffrages s'exprimaient sur la personne d'un blanc parce que socialiste comme ils s'exprimaient à la Baie-Mahault sur la personne de noirs parce que socialistes, comme ils s'exprimeront demain sur la personne d'un candidat dont la couleur importera peu pourvu qu'il soit socialiste; du côté opposé, dans le camp adverse, on agitait la question de couleur et toutes les fractions se coalisaient sur la personne d'un homme parce que mulâtre.⁷⁷

⁷³ : *Le Peuple* (3) n°2, 9 septembre 1899.

⁷⁴ : C'est en particulier la rédaction de l'autre feuille socialiste, *La Cravache*, qui se spécialise dans les envolées dithyrambiques : Maurice est "le Schoelcher jeune", "celui que nos coeurs ont choisi", etc ... Cf. *La Cravache, passim*. (Sources : op.cit)

⁷⁵ : "Paroles d'une soeur", *Le Peuple* (3) n°4, 23 septembre 1899.

⁷⁶ : Au premier tour, Louis Maurice avec 1.389 suffrages devance Labrousse dans toutes les communes du canton, Morne-à-l'eau exceptée. Au second tour, la participation passe de 2.523 à 3.680 votants; Labrousse bat Maurice en le distançant de quelques 300 voix seulement (1.967 contre 1.692) (Source : ADG ; *J.O.G* ; année 1899).

⁷⁷ : *Le Peuple* (3) , n°5, 30 septembre 1899.

L'atout Louis Maurice s'était parfaitement inséré dans l'exercice du jeu politique local. Le nouveau venu est à deux reprises élu au siège de Conseiller général du Lamentin, prouvant de façon éclatante le caractère militant du vote de l'électorat noir ainsi que sa liaison organique avec le mouvement socialiste français. Si, la présence de Louis Maurice n'atténua pas les critiques et, quant au fond, n'illusionna personne sur la nature du mouvement, il contribua *ipso facto* à sa normalisation. De ce point de vue, l'opération Louis Maurice aura été un plein succès tactique pour Légitimus et ses compagnons. Il n'en sera pas de même pour les suivantes.

Maurice parti, Légitimus renouvelle l'expérience avec Elie May, puis Alfred Gérard-Richard dont le nom s'inscrit plus durablement dans l'histoire politique de la Guadeloupe. S'agissant d'Elie May⁷⁸, Légitimus fit sans doute jouer à la fois sa reconnaissance personnelle envers celui qui l'initia à la franc-maçonnerie et l'aura de vieux révolutionnaire du personnage. C'est ce socialiste, blanc et étranger à la Guadeloupe, qu'il propose, en le présentant à l'opinion publique comme le véritable concepteur de l'Entente, aux suffrages de tous les élus guadeloupéens contre le blanc créole isaaciste Cicéron lors des élections sénatoriales de janvier 1903. Ces élections sénatoriales constituèrent le premier banc d'essai de la future alliance électorale socialo-réactionnaire.

Alfred Gérard-Richard, lui, rédacteur en chef de *La Petite République*, était déjà connu en Guadeloupe où était parvenue sa réputation de journaliste politique à sensation. Il est pressenti par Légitimus dès 1901 pour le remplacer au poste de député de la deuxième circonscription. Il est vraisemblable qu'il ait choisi ce personnage à relations multiples, bien introduit dans les milieux politiques et affairistes parisiens précisément pour ses grandes qualités de manoeuvrier et d'intrigant⁷⁹. Dans le courant de l'année

⁷⁸ : Né à Paris le 10 juin 1842, il fut membre de l'Internationale, fut à ce titre proscrit sous l'Empire, participa à la Commune de Paris. Franc-maçon, fondateur de la loge "*les Egalitaires*" qui inspira à Légitimus la fondation d'une loge du même nom en Guadeloupe, il fut candidat boulangiste à Paris aux législatives de 1889. (Sources : *L'Emancipation*; année 1903 & Jean Maitron. *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*.)

⁷⁹ : Ce que l'histoire aura retenu du personnage ne plaide guère en sa faveur. Gérard-Richard apparaît en effet, comme le type même de l'aventurier politique. Ouvrier dans sa jeunesse, puis journaliste remarqué pour son insolence (il sera attaqué en diffamation par Casimir Périer), il en vient à vivre de sa plume et de ses relations. Il aura dit-on, posé deux conditions à sa candidature en Guadeloupe : que sa campagne soit financée par les socialistes guadeloupéens et que Légitimus négocie le retrait du socialiste martiniquais Lagrosillière devant l'usurier Clerc. C'est donc à cet affairiste trouble, cynique, sans scrupules, et sans doute aussi quelque peu raciste (si nous en jugeons par le ton de certaines de ses interventions) que Légitimus offrit son siège de député.

1901, May et Gérault-Richard avaient servi d'intercesseurs pour le compte de Légitimus, auprès des sociétés sucrières. Les premiers contacts eurent lieu en France. De leur médiation, sortira l'accord politique formalisé sous le nom de *l'Entente Capital Travail*.⁸⁰

Le calcul de Légitimus fut donc double : s'insérer d'une part dans le mouvement socialiste du centre, lui-même en chemin de grâce gouvernementale; vaincre d'autre part, les réticences des usiniers à discuter avec celui que Souques appelait naguère "ce petit nègre de Légitimus"⁸¹; et ainsi, libérer la situation politique du dangereux face à face auquel avait conduit la trop rapide ascension du mouvement.

Ainsi donc, la politique de l'Entente est intelligible comme pensée tactique née des impératifs socio-économiques et de la pression politique d'une conjoncture difficile. Mais elle ne fut pas qu'une réponse de circonstance. La permanence, dès l'origine du mouvement, de références répétées à la nécessité de l'alliance du Capital et du Travail, l'insistance de Légitimus, dès les premiers contacts à vouloir élargir la convention sociale au plan politique, nous incite à rechercher dans la politique de l'Entente une dimension stratégique, à l'analyser comme une pensée de la société politique. Cette idéation, à défaut d'avoir été théorisée, rassemblée dans un texte unique de portée générale peut cependant être perçue au travers des différents articles explicatifs de *L'Emancipation*, le plus souvent sous la signature de Légitimus lui-même.

⁸⁰ : Il existe sur ce point également une controverse d'historiens : certains en ont attribué l'initiative à Gérault-Richard, peut-être pour "disculper" Légitimus, ou abusés par les déclarations de Gérault-Richard qui s'en attribua la paternité devant ses électeurs guadeloupéens. De tout ce qui précède, nous pouvons affirmer qu'elle fut bien le fait de Légitimus, Gérault-Richard ayant été la caution et l'intermédiaire, ... avant d'en être le premier bénéficiaire. La politique de l'Entente fut-elle imposée par Légitimus à son parti ou procédait-elle d'un choix politique collectif des socialistes ? Cherdieu laisse entendre qu'elle se heurta à une fronde vigoureuse menée par ses plus anciens compagnons (Borifax, Condo). Nous avons trouvé, pour notre part des allusions, ça et là, sous la plume de Boisneuf au trouble profond qu'aurait causé chez ces anciens, la nouvelle orientation proposée par Légitimus. Si, cette "grogne" est attestée, nous n'en possédons pas les termes exacts. En tout cas, les points de vue développés, antérieurement comme postérieurement par l'un et l'autre de ces socialistes historiques nous laissent penser qu'ils n'étaient nullement en désaccord *sur le fond* avec la stratégie choisie.

⁸¹ : Il ne faut sans doute pas négliger le rapport psychologique entre les protagonistes. Souques n'est pas seulement un réactionnaire et un capitaine d'industrie soucieux de rentabilité économique. C'est aussi un monarchiste convaincu, un catholique traditionnel, un blanc créole enfin qui vécut sa jeunesse dans le milieu de l'habitation esclavagiste. Il a des nègres en général, et des cultivateurs en particulier, la perception de son milieu d'origine. Il lui était sans doute insupportable d'avoir à négocier directement avec un Légitimus dont il disait des "congénères" : "*Quand je frappe un employé, c'est parce que je pense que son devoir et son intérêt est de marcher avec moi (...) et chaque fois que cet intérêt l'exigera, je n'hésiterai pas à remplir ce que je considère comme un devoir*" (Source : *P.V des délibérations du Conseil Général*. Session de 1888. P.115). De son côté, il est vraisemblable que Légitimus ait eu conscience qu'une démarche directe auprès de Souques était vouée à l'échec et que la réussite de son jeu tactique passait par sa mise en retrait.

Un lien, tenu sans doute, mais réel est perceptible entre les opportunités tactiques et une pensée stratégique. Il apparaît par exemple dans cette réponse de Jean Lerouge (alias Légitimus) aux critiques du *Prolétaire*, le journal socialiste martiniquais de Lagrosillière. Le chef socialiste guadeloupéen y développe *a posteriori* les raisons qui l'amènèrent à ce choix de l'Entente du Capital et du Travail. Le terme "Entente", en convenait-il, pouvait "n'être pas heureux"⁸², mais, il le justifiait en ces termes :

La lutte politique s'engage, en 1891, entre le parti socialiste guadeloupéen naissant et toutes les forces de compression et de réaction locales. Elle se poursuit, acharnée, pendant 11 ans, sans interruption. A ce moment, le parti socialiste est quasiment vainqueur. En tous cas, il tient le haut du pavois entre tous les partis politiques, bourgeois et autres de la colonie. Si bien que rien ne peut plus se faire sur l'île sans son consentement. Il a un député à la Chambre qui est loin d'être le dernier des représentants parlementaires. Son groupe est prépondérant au Conseil général. Il détient la clé de nombreux hôtels de ville. Il est appuyé dans toutes les communes par des organisations politiques, économiques et libres-penseuses puissantes. De telle sorte qu'à un mot ou à un signe de lui, le pays peut-être remué ou agité jusqu'au plus profond de ses entrailles et toutes les administrations être mises à mal. Comme aussi il peut, s'il le veut entretenir quand même la paix dans l'île et permettre à l'autorité administrative de s'exercer pleinement dans le calme et la tranquillité publique.

Que pense notre confrère *Le Prolétaire* que le parti socialiste devait faire d'une telle puissance politique et d'une telle force d'organisation ? Se cantonner en attendant la révolution sociale, sur le terrain des principes purs et ne pas essayer de tirer pour la masse prolétarienne, de plus en plus affamée, qui forme le gros de son armée, tous les avantages moraux et matériels que comporte une semblable situation ? (...)

Il nous a paru plus conforme au bon sens et à la logique, puisque nous luttons en attendant les larges satisfactions que doit nous apporter un jour la révolution sociale, pour arracher à la classe bourgeoise dominante toutes les réformes parcellaires possibles dès maintenant, de ne pas négliger l'ensemble des avantages que la nouvelle situation de notre parti nous permettait de recueillir.

Et voilà pourquoi, étant donné le changement favorable qu'a subi le ministère depuis la mort du président Félix Faure et la chute du cabinet Dupuy, nous nous sommes rapprochés du gouvernement central dont la lutte, sur certains points, est la nôtre et qui n'entend plus, comme ses prédécesseurs nous traiter systématiquement en ennemis. (...)

Et voilà enfin pourquoi, ne pouvant pas assumer la responsabilité de faire disparaître le Capital de la colonie alors que nous n'avons encore rien pour nous permettre de nous substituer à lui, mais condamnés par la force des choses, à lui prêter main forte malgré nous, dans toutes les mesures que nous sommes appelés à prendre par l'intermédiaire de nos élus à tous les degrés, en vue de ressusciter économiquement la Guadeloupe du travail qui se meurt littéralement du chômage et de la faim, nous avons été conduits à exiger que ce Capital s'entendît avec le Travail, afin que celui-ci pût avoir la plus large part dans les avantages que les efforts combinés de nos amis représentants et des pouvoirs publics républicains allaient créer pour tout le pays qui produit et qui peine. (...)⁸³

Poursuivant, Légitimus allait jusqu'à ériger le cas guadeloupéen en modèle expérimental ...

(...) Mais cette entente des syndicats ouvriers et des syndicats capitalistes n'a rien qui préjudicie à nos doctrines socialistes, ni à la marche de notre propagande dans le pays, attendu

⁸² : Jean Lerouge (H-L), "Au prolétaire de la Martinique", *L'Emancipation*, 5 février 1904.

⁸³ : idem.

qu'aujourd'hui comme hier nous continuons notre même campagne en faveur d'une ère nouvelle basée sur plus de justice, plus de bien-être pour tous. La multiplication de nos syndicats, de nos groupes de libre-pensée, de nos cercles d'études sociales, la propagation chaque jour plus grande dans le pays des brochures et des journaux socialistes et libres penseurs en font foi. (...)

Voilà toute la situation à la Guadeloupe entre le Capital et le Travail. Nous serions heureux pour le socialisme international qu'il n'y eut dans toutes les Antilles, et à travers le monde entier que des situations de cette sorte. (...)⁸⁴

Simple justification rétrospective de l'opportunisme, penserait-on ! Si nous nous sommes permis cette longue citation, c'est qu'elle éclaire de façon saisissante le lien existant entre les réponses tactiques à une conjoncture difficile et une proposition positive de la société politique. Tentons d'en systématiser les caractères principaux.

C - D'une certaine vision de la société civile à une pensée de la société politique.

C'est dans quelques-uns des écrits du mouvement parvenu à sa maturité, entre deux articles polémiques, que l'on trouve trace d'une analyse plus poussée de la société⁸⁵.

Le point de départ de l'analyse sociale se rattache aux schèmes de base du socialisme.

Le Capital et le Travail : de l'insolubilité d'une contradiction.

Pour le négrisme socialiste, la société se caractérise par sa division fondamentale en deux pôles contradictoires, le Capital et le Travail. Ces deux termes, outre leur contradiction sont indissolublement liés de façon complémentaire pour que se réalise la richesse sociale. Mais, conformément à la logique initiale du mouvement qui n'envisageait pas la destruction du Capital, l'accent est mis sur la nécessité sociale de cette unité des contraires. Légitimus explique que :

Métaux, bras et énergies tant physiques qu'intellectuelles, tels sont les trois termes en dehors desquels il n'y a pas de vie sociale possible. Les supprimer ou en supprimer seulement un d'entre eux, c'est condamner à une mort certaine et sans phrase la société qui a besoin de l'association de ces trois forces non seulement pour vivre et se développer, mais pour être.⁸⁶

⁸⁴ : ibidem.

⁸⁵ : Nous appuyons nos observations sur la période des années 1903 - 1906, pour laquelle nous disposons de plus de sources écrites, dans le croisement des discours de propagande, des explications à usage interne et externe, des discours officiels émis dans les lieux de pouvoir

⁸⁶ : Jean Lerouge (H-L) "La lutte; vérités", *L'Emancipation*, n°61/62, 26 avril/1er mai 1903

Du constat de la nécessité sociale du Capital et du Travail, l'on aboutit donc à la nécessité de préserver l'un *et* l'autre pour que vive la société. Comment gérer alors la contradiction que pose le caractère irréconciliable de leur complémentarité ?

C'est donc faire preuve de sagesse et de clairvoyance, en attendant que le progrès social réunisse dans les mêmes mains de l'humanité réconciliée avec elle-même ces trois facteurs de la prospérité que de chercher un *modus vivendi* qui permette à ces forces de s'associer et de s'entendre sans trop de heurts et de secousses pour la tranquillité et l'ordre public.⁸⁷

A la base de cette conception on l'aura constaté, le maintien du principe de la propriété privée des moyens de production. Déjà perceptible aux débuts du mouvement, cette idée connaît une évolution due aux désillusions rencontrées par le mouvement politico-associatif dans ses tentatives de concilier Capital et Travail par l'association. La propriété privée des moyens de production qui fonde le Capital apparaît comme une donnée indépassable, dont on doit malheureusement s'accommoder. Dans une conférence donnée le 7 juin 1903 à la loge *les Egalitaires*, Alexandre Saverdat, le secrétaire général de *la Bourse du Travail* fraîchement initié à la maçonnerie, expose ce qu'il faut comprendre de l'idée de propriété. Il commençait par en admettre la légitimité :

La propriété est le droit absolu d'un homme sur sa personne, sur le produit de ses efforts, sur les choses qu'il est le premier à mettre en valeur. (...)

Mais poursuivait-il, "comment expliquer la propriété chez celui qui ne travaille pas ?"... L'exposant avouant l'impuissance des hommes devant l'attachement à la propriété privée, concluait :

Je me résume : la propriété c'est la religion de la force; elle est par son principe contraire à la morale et à la société; fondée en fait, elle ne l'est pas en droit. Toutefois, jusqu'ici elle est la condition de l'ordre social parce que nous n'avons rien pu imaginer encore qui soit au-dessus d'elle, qui puisse la remplacer à la satisfaction de tous. Mais dans l'essence, il est aisé de voir qu'elle est un principe essentiellement contradictoire; qu'elle est le droit d'occupation en même temps que le droit d'exclusion; qu'elle est le prix du travail en même temps que la négation du travail : qu'elle est le produit instantané de la société et la dissolution de la société; qu'elle est une institution de justice, en même temps un vol; bref qu'elle reste inintelligible à tous points de vue.⁸⁸

⁸⁷ : idem.

⁸⁸ : Discours du f . . . Saverdat, " La propriété", *L'Emancipation*, n° 68, 12 juin 1903

Ainsi, les socialistes, passée la volonté initiale d'unir le Capital et le Travail dans les mains des ouvriers associés⁸⁹, paraissent au fil des années, se résigner à l'irréductibilité de la propriété capitaliste. Peu à peu, le projet coopératif qui avait été consubstantiel à la pensée politique initiale s'efface des thèmes courants de propagande pour ne plus resurgir qu'épisodiquement. Il n'y a que très peu d'articles consacrés aux questions économiques exprimant une pensée originale de l'organisation économique. Les seules tentatives réelles de réactivation de l'idée d'une économie socialiste ou coopérée se situent entre 1904 et 1907, aux meilleurs temps de l'Entente. En octobre 1904, Légitimus, mandaté par la F.S.A.G, se rend auprès du Ministre des colonies. Sa mission est de demander l'extension à la Guadeloupe des lois et règlements permettant la création de banques populaires gérées par les Bourses du Travail. En Guadeloupe, cette dernière pourrait, propose-t-il, se substituer "sur le terrain de l'industrie sucrière" aux capitalistes privés et aux sociétés financières "en train de déposer leur bilan"⁹⁰. La proposition n'a pas de suite immédiate, mais l'opportunité de la remise au domaine public de l'usine Zévallos en faillite relance la velléité de tenter une expérience d'économie socialisée⁹¹.

Cette tentative qui, un moment souleva les espérances les plus folles⁹², tourne court malgré la volonté et les efforts d'un petit industriel blanc créole, sympathisant socialiste, Raphaël Wachter, qui rachète l'usine; et le projet novateur coopéré de reprise, proposé par le conseiller général socialiste Daubé à la tête du *syndicat des petits planteurs du Moule*⁹³. Le projet eût pu réussir si ce n'était l'état de délabrement avancé du patrimoine du centre et surtout la mauvaise volonté de la Banque coloniale dont Alain

⁸⁹ : Cf, Chapitre V.

⁹⁰ : Cf, *L'Emancipation* n°138/140, 14/28 octobre 1904.

⁹¹ : Voir pour une connaissance exhaustive de cette expérience unique l'étude d'Alain Buffon. "L'affaire Zévallos; une expérience d'autogestion en Guadeloupe au début du siècle", *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*; n°95-98, 1993.

⁹² : En juin 1906, lors de la cérémonie saluant la cession de l'usine au syndicat socialiste, Légitimus s'écrie, dans l'enthousiasme général : "Vous avez montré que la classe ouvrière est mûre pour son complet affranchissement économique et qu'elle peut prendre sans crainte de défaillir la suite des affaires de la société bourgeoise"

⁹³ : Le projet Daubé, longuement analysé par Buffon (op.cit.) était en effet remarquable : il fut discuté démocratiquement, et amendé par la *Bourse du Travail*. Il prévoyait un schéma très cohérent de mise en commun du travail et des instruments de production, une organisation en escouades, un système de rotation des labours et des fumures, et une diversification des cultures (cultures vivrières, sucre pour l'exportation, rhum pour le marché local). Faudrait-il y voir pour autant les germes d'une pensée propre de l'organisation économique ? L'expérience est trop spécifique pour tirer une telle conclusion. Constatons seulement que c'est par l'intermédiaire de l'Administration et d'un Conseil général acquis à leur cause que le syndicat du Moule obtint la gérance de l'usine.

Buffon montre bien la responsabilité dans l'échec final du sauvetage de Zévallos⁹⁴. Le décevant épilogue de l'affaire de la socialisation de l'usine Zévallos aura contribué à renforcer les socialistes dans leur conviction première que le Capital ne pouvant être réduit, l'économie ne pouvant être subvertie, la propriété ne pouvant être abolie, alors le Travail se devait de rechercher avec la propriété capitaliste les termes d'une "juste conciliation".

C'est en effet en ces termes, qu'au travers des notions abstraites du Capital et du Travail, est posée la question de la résolution du caractère contradictoire des deux facteurs concrets de la production : l'usine et les cultivateurs. On aura remarqué que l'approche théorique aura laissé la place à une représentation quasiment allégorique : le système capitaliste se ramène à l'Usine, et l'Usine s'incarne en Souques; le Travail étant personnifié par la masse des cultivateurs-électeurs. Concilier le Capital et le Travail, se ramène à trouver "une entente" entre les sociétés sucrières et leurs travailleurs ! Ce principe étant énoncé, tout intermédiaire devient superfétatoire. Nous rejoignons ici la raison essentielle de la critique qui accabla ceux que Légitimus appela "les parasites", c'est-à-dire, "les jaunes", autrement dit les membres de la classe moyenne, globalement assimilée à "*la mulâtraille*"⁹⁵. Ainsi, l'analyse condamnant les intermédiaires parasites porte en elle la trace de l'expérience de classe vécue dans les faubourgs de Pointe-à-Pître des rapports difficiles entre ouvriers et entrepreneurs sous-traitants :

Ainsi il existe à l'heure qu'il est, à la Guadeloupe des faux capitalistes, comme il y existe des faux ouvriers. Les faux capitalistes, ce sont ces gens que la politique a élevés, qui n'avaient pas alors un centime vaillant au fond de leur poche, qui ont pu arriver cependant en se serrant le ventre, une fois nantis d'une situation administrative leur rapportant mensuellement quelque ronde somme, à réaliser des économies et ont ensuite, ces économies aidant, en se servant d'un tas de petits et grands entrepreneurs prétendus comme couvertures, accaparer la plupart des entreprises de la colonie, se tailler dans l'usure une petite place de sûreté, se mettre de mèche avec tous les huissiers et gens d'affaires de la colonie pour exploiter tous ceux que le besoin ou de mauvaises affaires poussaient vers l'emprunt forcé, et qui sont arrivés ainsi à se créer une fortune dont l'origine maculée trahit la nature et le genre d'honnêteté (...)

L'argent qu'il ont ainsi volé aux uns et aux autres, parmi les vrais ouvriers et les vrais capitalistes ruinés, et ce n'est pas eux que l'on verra essayer de jeter dans une entreprise industrielle quelconque, offrant quelques risques, leurs capitaux. (...)

⁹⁴ : La banque refuse les crédits sur récoltes en dépit de ses engagements initiaux et pousse l'hostilité à ne pas payer le directeur d'exploitation (nègre) tout en réglant son solde à son subordonné (blanc). Raphaël Wachter, l'industriel blanc créole qui sortit de l'affaire quasiment ruiné imputa à la Banque et à ses congénères blancs le sabotage de l'expérience; d'après lui, on ne lui aurait pas pardonné ses sympathies ouvrières et surtout le fait d'avoir contracté mariage avec une femme de couleur.

⁹⁵ : Terme péjoratif désignant l'ensemble des mulâtres perçu comme ethno-classe, dans ses caractères les plus négatifs exprimés par un comportement et un esprit qui lui serait particulier (homogamie, arrogance, mépris des nègres, etc...). Cf. Chapitres II & III.

Qu'est-il resté en effet de la fameuse tentative de création d'usine des Lacascade et autres? Quel résultat a obtenu le peuple de la commune du Lamentin de la distillerie à laquelle l'ancien conseiller général Sébastien avait donné son nom ? (...) Tels ils sont au regard du capitalisme, tels ils sont vis-à-vis du prolétariat. Ils jouent les faux ouvriers avec la même maestria qu'on les voit jouer les faux capitalistes.⁹⁶

A la question de savoir si une entente directe entre le Capital et le Travail est réalisable, Légitimus lui-même précise à maintes reprises en quoi "*l'Entente*" diffère du vieux rêve schoelchérien chimérique de "*la Fusion*" :

Nous disons : entente et non pas fusion. Pour que la fusion fût possible, il aurait fallu que le Travail apportât en nombre égal les mêmes éléments que le Capital et vice-versa. Mais il n'en est rien. Le Capital qui vote comme le Travail, apporte bien une certaine quantité de bulletins; mais outre que ses aspirations politiques ne sont pas toujours les mêmes que celles du Travail, républicain avant tout et par-dessus tout, et comprenant parmi ses membres la très grande majorité de la population. Là où la supériorité du Capital se fait sentir, c'est dans la possession des métaux nécessaires à la mise en oeuvre des entreprises diverses destinées à apporter au pays bien-être et prospérité matérielle.⁹⁷

C'est donc bien d'un rapport contractualisé au plan politique entre les deux termes de la contradiction sociale dont rêve Légitimus.

Contractualiser le rapport de classe.

La notion de rapport contractualisé occupe une place centrale dans la construction idéelle que se font de la société Légitimus et ses compagnons. On pourrait y trouver une certaine analogie avec les anciennes théories politiques du consentement mutuel entre "hommes de bonne volonté"⁹⁸ ou bien une influence des socialismes "utopistes". Mais, il faudrait plutôt y voir la réminiscence des espoirs mis jadis par les affranchis de 1848 dans les contrats d'association de la période qui suivit immédiatement l'abolition. L'existence d'un contrat formalisé, écrit, entre le propriétaire et la force de travail apparaît d'ailleurs comme une préoccupation première. Il n'est pas innocent que le premier accord fut justement sous la forme de cette convention sociale écrite, fruit des

⁹⁶ : Jean Lerouge (H-L), "La lutte; vérités" (op. cit.)

⁹⁷ : idem.

⁹⁸ : On pense ici à Hobbes, ou Francisco Suarez (cf; Dictionnaire de la pensée politique; hommes et idées. Hatier, 1991). L'analogie est d'autant plus frappante que l'énoncé de Légitimus est saturé de termes empruntés du vocabulaire moraliste et chrétien.

négociations du Comité de l'Entente⁹⁹. *L'Emancipation* a soin de reproduire les exemples de "bons" contrats entre propriétaire et travailleurs passés sous l'égide des maires socialistes¹⁰⁰. Car le contrat écrit n'est pas seulement la marque d'un engagement réciproque; il rompt avec l'arbitraire; il inaugure l'altérité en inscrivant sur le papier la reconnaissance explicite et formelle de l'autre comme *interlocuteur*. Etendu à la conduite de la société, à la gestion de la Cité, le contrat social s'érige en modèle politique d'apaisement des tensions que crée l'antagonisme irréductible du Capital et du Travail; ainsi

(...) débarrassé du cauchemar de la guerre civile et des hantises de la révolte individuelle ou collective pour le pain quotidien, on pourra, de part et d'autre, se consacrer plus à loisir à l'étude de ces problèmes et travailler à leur trouver une solution selon la science, l'équité et la justice.

En un mot, de la dispute et des violences possibles et toujours à craindre en période d'anarchie et de famine, on passera à la discussion courtoise et sensée dans des réunions organisées *ad hoc*, et ce sera tout profit et intérêt pour l'ensemble du corps social qui verra un peu plus clair chaque jour dans les événements économiques, dont, de par l'antagonisme du Capital et du Travail autrefois, il n'a été jusque là que le jouet aussi aveugle qu'inconscient. Ce sera le règne de la lumière remplaçant celui des ténèbres, de l'ordre succédant au désordre de jadis.¹⁰¹

Dans cette logique, Légitimus énumérait les domaines multiples de la vie sociale auxquels le principe de la discussion inauguré par le Comité de l'Entente pouvait être élargi : questions d'économie politique et sociale, de fiscalité administrative, de législation douanière; questions commerciales et du budget local. Il esquissait même les contours de ce qui pourrait être un jour les points à débattre pour l'élaboration d'un programme commun de gestion de la Cité :

(...) Telle la question de la pléthore du fonctionnarisme dont meurt le pays; telle la question des scandaleuses et inutiles subventions et allocations votées en faveur de particuliers et d'industries privées dont le public, la colonie et les communes ne doivent rien tirer de bien appréciable (...) telle la réduction des frais de justice, de police et de gendarmerie qui pèsent si lourdement sur la masse des justiciables pour les 2/3 en chômage perpétuel et forcé; telle enfin la question des grands travaux à entreprendre par la colonie pour ramener, avec un peu de vie, le crédit si nécessaire au pays pour se relever de ses ruines et reprendre à la tête de nos Antilles la place qu'il n'aurait jamais du perdre.¹⁰²

⁹⁹ : L'une des principales clauses tenait en l'obligation du propriétaire de passer des contrats écrits avec les colons. L'ensemble de la convention est elle-même conçue comme un contrat renouvelable par négociation.

¹⁰⁰ : Ainsi, ce contrat signé entre Raphaël Wachter (industriel) et Alexandre Pierrot (cultivateur), François Marc-François, maire du Moule étant témoin. Cf. *L'Emancipation*, n°46/47, 9/16 janvier 1903.

¹⁰¹ : Jean Lerouge (H-L), " La lutte ... " (op.cit.)

¹⁰² : Jean-Hégésippe Légitimus. "La victoire du travail", *L'Emancipation*, n°64, 15 mai 1903.

Et d'ajouter ...

Les questions spéciales au développement politique de chacune des deux organisations alliées, prises en dehors de l'Entente, feraient l'objet de la part de chaque délégué de démarches isolées et personnelles, avec ou sans le concours de notre député Gérault-Richard et du citoyen Elie May. Mais les questions purement économiques seraient attaquées en commun et le Capital et le Travail se donneraient loyalement la main pour les faire aboutir au mieux des intérêts de tous.¹⁰³

L'angélisme qui transparait de cette vision d'un rapport de classe contractualisé ne doit cependant pas faire illusion. En alternance à ces textes, *L'Emancipation* publie des commentaires ou des critiques souvent acerbes à propos de l'égoïsme usinier. Légitimus, ou le plus souvent Saverdat, ne s'interdisent pas de lancer à leurs partenaires des rappels à l'ordre plus ou moins secs¹⁰⁴, laissant planer en permanence la menace à peine voilée de l'explosion populaire et d'un revirement de politique¹⁰⁵. Aux travailleurs, il est rappelé que l'Entente suppose la force organisée, massive, autonome du Travail. Aussi encourage-t-on constamment la poursuite du mouvement associatif et syndical. Et de fait, comme le montre le tableau général des associations, les années de l'Entente correspondent à l'optimum du mouvement politico-associatif. C'est en effet à cette période que fleurissent les différentes sociétés et syndicats qui se fédèrent à *la Bourse du Travail* suivant les directives du congrès corporatif de la Guadeloupe qui appelait à renforcer l'autonomie et la capacité revendicative du mouvement¹⁰⁶.

¹⁰³ : idem.

¹⁰⁴ : Ainsi, Légitimus retrouve en certaines occasions ses accents des années 1890 pour fustiger la "traîtrise" de ses alliés usiniers qui aux élections de 1904, ont porté le réactionnaire Dain, frère de l'incendiaire de 1899, à la tête de la mairie des Abymes. Furieux, il menace : " Je suis, chacun le sait, le partisan le plus résolu que l'Entente du Capital et du Travail ait trouvé dans le parti socialiste et républicain (...) Mais cette conviction était - et est encore - loin d'impliquer chez moi l'idée d'abdication, par le parti républicain de son droit à la jouissance du fruit de ses efforts". (Source : "Fruit de conquête", *L'Emancipation*, n°123, 1er juillet 1904.)

¹⁰⁵ : A l'ouverture de la récolte de 1903, Saverdat, constatant que le prix de la tonne de canne, promis à 16 frs est payé 12 frs, remarque : "C'est toujours le même cercle vicieux de famine et de misère dans lequel nous tournons. Nous prions ceux qui sont responsables de cette situation d'y réfléchir (...) Mais nous serions désolés de savoir que par un calcul sournois et égoïste, on pense en échange, ne laisser à quelque moment que ce soit au travail que nous représentons les miettes de la table." (Source : "Le prix de la canne", *L'Emancipation*, n°52, 20 février 1903.)

¹⁰⁶ : Ainsi, le 4 janvier 1904 se tient le premier congrès corporatif de la Guadeloupe regroupant toutes les associations syndicales nées de l'initiative socialiste. Les interventions insistent tout particulièrement sur "les revendications spécifiques des ouvriers de la terre et de l'atelier" ("A bon entendeur, salut !" , *L'Emancipation* n°52/54, 27 fév./6 mars 1903). L'idée germe d'un organe distinct dont le nom est même retenu (*L'Action syndicale et ouvrière*) "... afin de maintenir de façon non équivoque aux yeux de l'opinion l'absolue indépendance de la fédération des syndicats à l'égard des partis politiques et du pouvoir (...) et présenter la défense des vrais intérêts de la classe ouvrière qui vit encore plus de pain que de politique et de vaines et stériles compétitions de personnes" ("Nouveau-né", *L'Emancipation*, n°52, 20 février 1903). En fait, le projet ne verra jamais le jour.

Le rapport à l'Etat.

A la session du Conseil général où il émit sa proposition d'entente, Légitimus avait interpellé le représentant de l'Administration en ces termes :

Votre rôle devrait être celui d'un médiateur de l'union, de la paix et de la concorde. Vous devriez être l'intermédiaire chargé de rapprocher le Capital du Travail.¹⁰⁷

C'est en effet très exactement la conception que se font les socialistes et Légitimus du rôle de l'Etat, et de l'administration coloniale qui le représente sur place. En dépit d'une certaine analogie avec les idées des premiers socialistes sur la fonction paternelle de l'Etat¹⁰⁸, il n'y a pas lieu d'interpréter cette vision d'un appareil politique équitable et neutre comme le fruit d'une influence théorique particulière. Nous serions là plutôt dans la vision traditionnelle que les hommes de couleur aux Antilles françaises ont toujours eue de la fonction du pouvoir politique :

L'Etat est vécu sous deux formes distinctes, complémentaires et contradictoires : "l'Etat-métropole", c'est-à-dire l'Etat central garant de la citoyenneté; "l'Etat-administration" qui sous sa forme concrète de l'administration coloniale locale peut apparaître tantôt comme un appareil répressif, tantôt allié.¹⁰⁹

Dans les deux cas, la relation des autochtones à l'Etat est une relation à la fois d'extériorité et de dépendance¹¹⁰. L'Etat n'est pas à prendre mais à courtiser. En retour, on espère de lui et de son administration locale bienveillance et sympathie.

Ce pré-requis idéologique commun est donc présent lorsque la politique de l'Entente est formulée. L'élément nouveau apporté par Légitimus a été la possibilité d'articuler ce rôle médiateur sur un consensus social qui n'avait jusque là jamais été

¹⁰⁷ : P.V des délibérations du Conseil général. Session de 1899. P.95 (A.D.G)

¹⁰⁸ : Nous pensons en particulier à Robert Owen et au mouvement chartiste britannique.

¹⁰⁹ : Jean-Pierre Sainton. "L'électeur contre le citoyen; essai de mise en perspective historique du phénomène de clientèle en Guadeloupe", *Annales d'Amérique latine et des Caraïbes* ; n°13, janvier 1995, p.205.

¹¹⁰ : Voir sur ce point les considérations des politistes sur la place centrale de l'Etat dans la vie politique antillaise contemporaine. Cf; Richard Burton, Fred Reno & alii ... *Les Antilles-Guyane au rendez-vous de l'Europe; le grand tournant ?*. Paris, Ed. Economica, 1994.

réalisé. Ainsi, le soutien du pouvoir politique était-il sous-entendu dans la réussite de la politique de l'Entente.

Légitimus n'a donc pas été l'initiateur de la politique courtisane, mais il fut le théoricien et le continuateur d'une politique de cour et d'esprit de coterie, exercée cette fois au profit du plus grand nombre.

Etre reconnu partenaire.

C'est le corollaire de la conception du contrat politique. Outre la notion de dialogue social, fort moderne, que contient cette notion, nous semble également présent un investissement psychologique fort que nous révèle l'insistance de la prose socialiste sur les conditions et la forme que devrait revêtir ledit dialogue. Les termes les plus courants qui lui sont associés sont ceux de "courtois", "sensé", "respectueux". Ils expriment non seulement une volonté de paix sociale, mais surtout une demande de reconnaissance de leur existence d'êtres sociaux qui a conduit les fils d'esclaves, du mépris absolu à la position d'acteurs politiques.

En ce sens, la réalisation de l'Entente n'apparaît pas seulement comme une tactique politique ou le résultat des circonstances, mais bien comme un "fruit de conquête"¹¹¹, ou l'aboutissement, "la raison historique" au sens hégélien du terme, du mouvement négriste.

A preuve, ce plaidoyer d'auto-justification, véritable mémoire en défense, que Légitimus dressa en guise de réponse à ses détracteurs, sous la forme qu'il affectionnait d'une rétrospective du chemin parcouru :

Il fut un temps où le parti socialiste n'existait pas à la Guadeloupe (...) Aujourd'hui, grâce à mon dévouement et à celui des vaillants qui n'ont jamais cessé de me seconder, le voilà fort, puissant, bien en cour. Il a des représentants dans tous les différents ordres d'assemblées électives locales : Chambres d'agriculture, Conseils municipaux, Conseil général. Il a un député à la Chambre française. (...)

Autrefois, le malheureux, prolétaire du champ ou ouvrier de l'atelier, était abandonné aux horreurs de la plus affreuse nuit intellectuelle. Interdiction lui était faite de penser, interdiction lui était faite de se servir des quelques bribes d'instruction qu'enfant on lui laissait la faculté de glaner entre tant de cantiques, de prières et de signes de croix pour la sauvegarde de ses droits et de ses libertés. Il n'avait pas de journal pour crier ses souffrances et pour faire entendre en haut lieu ses revendications. (...)

J'ai pris sur mon indispensable et j'ai fondé à l'usage des noirs et des ouvriers méprisés, avilis et refoulés, un journal de lumière et de raison. (...) Passionné par l'oeuvre de rédemption

¹¹¹ : *L'Emancipation*, n°123, 1er juillet 1904.

entreprise, j'ai voulu me multiplier et à l'influence de la parole écrite, ajouter celle de la parole parlée. Et c'est ainsi que je me suis fait conférencier, allant depuis treize ans à mes frais, autant qu'à mes risques et périls, de ville en ville, de commune en commune, expliquer aux populations ouvrières et paysannes la grandeur et la beauté de la mission à laquelle les conviait le journal socialiste. Ma sincérité apparente me gagna vite leurs sympathies (...) je m'employai au fur et à mesure de la conversion de ces populations à les organiser et à les arracher de toutes les tutelles onéreuses et humiliantes. D'où les multiples comités politiques et associations libres-penseuses et syndicales qui comme un réseau s'en va sans cesse s'élargissant, couvrent actuellement le pays noir, ouvrier et prolétarien.

Désormais groupés, unis et solidaires sous le triple drapeau du socialisme, de la libre pensée et du syndicat, les prolétaires et les noirs peuvent non seulement parler haut, se faire entendre de partout, mais encore peser à ce point sur les administrations du pays, qu'ils obligent ceux-là mêmes qui n'avaient jamais cessé de les tenir jusqu'ici pour des quantités absolument négligeables à compter avec eux et à les respecter.

Et c'est pour avoir su accomplir cette oeuvre qui met en union aujourd'hui dans la colonie pacifiée et réconciliée, administration, police, gendarmerie, justice, armée, industrie, commerce et travail et qui permet à l'ouvrier et au nègre, hier, si méconnus et si sacrifiés, de bénéficier de tous les égards les plus bienveillants et réconfortants du Pouvoir central que (...) je me vois accusé d'avoir vendu ma race et d'avoir livré mon pays à la réaction et à l'Usine !

Comme il serait à souhaiter, dans ces conditions, que depuis le débarquement des premiers Africains à la Guadeloupe, les noirs et les ouvriers n'eussent rencontré que des "vendeurs" et des "traîtres" de mon espèce !¹¹²

¹¹² : H. Légitimus. "A quelques voleurs et assassins", *L'Emancipation*, n°608, 18 mars 1904.

VI - 3 : L'idéal politique et humain.

Nous avons jusqu'ici insisté sur la nature négriste du mouvement dont nous pensons avoir démontré qu'il en constituait le caractère premier et le fondement. Il serait toutefois prématuré d'en conclure que le socialisme guadeloupéen n'aurait été que de pure forme ou démagogique. Socialiste, le mouvement créé par Légitimus l'est, non seulement par les références qu'il s'est données, mais surtout par la convergence que l'on observe avec les idéaux politiques généraux du socialisme. On retrouvera donc dans son vocabulaire politique, ses thèmes, ses programmes de principe, ses méthodes d'organisation, les traits communs au mouvement socialiste international en général, et au socialisme français en particulier.

Toutefois, dans l'approche de cette dimension du mouvement, il convient de se garder des assimilations hâtives. Le raisonnement analogique auquel on a recours habituellement aurait tendance à perdre l'observateur dans les méandres d'une théorie politique confuse si l'on tente de rattacher les idées et la pratique des socialistes de Guadeloupe à des sources et des influences exclusives que l'on croirait avoir identifiées. On verrait ainsi que les thèses anticléricales du mouvement guadeloupéen s'apparentent beaucoup plus à la tradition maçonnique radicale qu'au matérialisme athée du socialisme; en revanche, l'affirmation de classe qu'il professa toujours, la foi messianique en l'inéluctabilité du socialisme rappellent volontiers l'intransigeance doctrinaire du guesdisme. *A contrario*, le réformisme très tôt affiché, inciterait à trouver des accointances idéologiques avec les possibilistes de Brousse et le socialisme indépendant de Jaurès et de Millerand, tandis que le discours sur l'autonomie des syndicats et le fédéralisme associatif nous rappellent la vieille pensée anarcho-syndicaliste héritée du proudhonisme. Or, on l'a vu, il n'y a pas dans l'histoire du mouvement guadeloupéen, ces deux périodes idéologiques, l'une révolutionnaire, l'autre réformiste, que l'on a voulu distinguer. Il serait par conséquent tout aussi abusif d'assimiler la pratique associative guadeloupéenne à celle du syndicalisme français, et son discours à une école de pensée socialiste particulière.

Ainsi, si pensée socialiste il y a, c'est bien celle d'un socialisme original, qu'il nous faut saisir comme une synthèse élaborée sur place. On y discerne bien entendu des influences fortes, voire certaines similitudes avec les propositions politiques qui

parcoururent le mouvement socialiste français. En premier lieu, le socialisme guadeloupéen partage avec le socialisme français une évidente continuité idéologique avec la pensée républicaine issue des lumières. Mais sa pensée théorique propre est pauvre, réduite souvent à un mimétisme un peu confus. Cependant, gardons-nous de croire que cette insignifiance théorique veut dire absence d'une pensée idéale. Il s'est en effet construit, dans la pratique du militantisme associatif et politique, un corps de concepts philosophico-politiques qui profile un idéal politique qui, à son tour devient au fil des ans, la référence commune au mouvement et l'une des sources d'une culture politique propre. C'est en disséquant la pratique politique et sociale du mouvement, la mise en texte de sa propre *praxis*, que l'on peut esquisser ce qu'ont été les contours originaux de cet idéal particulier au socialisme guadeloupéen.

A - Egalité ! Fraternité !

On a constaté, à l'émergence du mouvement, la vigueur du thème égalitaire¹. Des années plus tard, alors que la représentation sociale des "noirs" aura connu une évolution sensible, ce thème conserve dans le discours toute sa place et sa force symbolique. Il faut dire, que sur ce point, la pensée politique du négriste socialiste ne rompt pas radicalement avec la pensée dominante qui l'a précédée; à savoir celle des hommes de couleur. La continuité s'observe dans la primauté de l'exigence égalitaire ancrant la légitimité de sa revendication dans les révolutions françaises de 1789 et surtout celle de 1848. Elle s'en distingue toutefois par sa plus grande force revendicative, sa tonalité plus intégrale, plus totale, et par son contenu socio-ethnique tendant à élargir la base de l'égalité. En ce sens, le mouvement négriste socialiste n'est, pour une grande part, qu'achèvement et développement du vieux thème égalitaire des hommes de couleur des XVIII^e et XIX^e siècles; mais il bénéficie par ailleurs du contexte idéologique international de la fin du XIX^e et du premier XX^e siècles; d'où les accents avant-gardistes que l'on peut lui trouver, notamment dans les thèses sociales qu'il avance et l'idéal fraternel qu'il professe.

¹ : Cf; section de chapitre V-3.

Une foi égalitaire intégrale.

Elle se manifeste d'une part dans les thèses prônant l'intégration sociale; d'autre part, dans la profession d'une sorte d'universalisme égalitaire.

La recherche de l'intégration sociale, que nous avons reconnue au tout premier temps du mouvement est en effet une donnée permanente. Mais il faut la saisir à deux niveaux : d'une part, au niveau local, par l'effacement de la différenciation sociale interne; d'autre part, entre la colonie et sa métropole où elle se traduit par la demande de l'achèvement de l'assimilation juridico-politique.

Contrairement à une idée faussement répandue, la revendication de l'assimilation juridique et politique de la colonie à la métropole ne fut jamais une priorité du mouvement socialiste. Dans la presse comme dans les textes issus des congrès, il n'y est fait mention qu'épisodiquement. Elle apparaît davantage comme une demande de principe inscrite dans la logique de l'intégration à la communauté citoyenne française, que comme une exigence absolue qui réclamerait satisfaction immédiate. L'aspect social de cette revendication assimilatrice est par contre plus perceptible car plus présent. Il est porté par le mouvement fédératif associatif et est exprimé par la voix de *la Bourse du Travail*. Ainsi, en novembre 1904, Saverdat, au nom des organisations syndicales de la Guadeloupe, présente à Jacques Chaumié, chef adjoint de cabinet et fils du Ministre de l'Instruction Publique et des beaux-arts, de passage en Guadeloupe, un mémorandum revendicatif qui demande la promulgation dans la colonie des lois suivantes :

1°) La loi du 7 février 1880 sur les Conseils de Prud'hommes.

2°) Les lois du 24 novembre 1883 et du 11 décembre 1884 complétant la précédente.

3°) La loi sur le travail des enfants du 2 novembre 1892.

4°) La loi du 13 mai 1893.

5°) La loi du 12 juin 1893 dans les établissements industriels.

6°) La loi du 15 juillet 1893 relatives au travail des femmes et des filles âgées de plus de 18 ans.

7°) Le décret du 10 mars 1894 complétant la loi du 12 juin 1893.

8°) La loi du 12 janvier 1895 relative à la saisie arrêt des salaires.²

Quelques jours plus tard, lors d'une réunion à *la Bourse du Travail*, Félix Alidor, présentait au même délégué du ministre un discours-programme baptisé "cahier des

² : *L'Emancipation* n°144, 25 novembre 1904.

revendications ouvrières" demandant, outre l'ouverture de grands travaux et l'institution de banques populaires agricoles, l'extension des lois sociales à la colonie³.

Mais l'intégration sociale et politique supposait le préalable de l'égalité absolue des "races". La question ethnique resurgit donc dans le champ politique, incluse dans une revendication égalitaire à deux degrés : des blancs et des noirs, des "noirs" et des "mulâtres". C'est l'inégalité de cette dernière relation qui est la plus ressentie, parce que plus immédiate, plus sensible et plus injuste. C'est donc elle que l'on trouve le plus souvent dans la prose négriste socialiste, car, si la société admet le principe de l'égalité des "noirs", au sens générique du terme, avec les blancs, les "noirs" au sens étroit du terme ("nèg nwè"), continuent de souffrir d'une discrimination socialement admise et idéologiquement tolérée, y compris de la part d'autres "noirs". Aussi, c'est la volonté d'effacement de la différenciation interne qui est privilégiée sur la démarche de la recherche de l'assimilation externe. Elle renforce dans le discours socialiste une exigence égalitaire, totale et intégrale, immanente et toujours insatisfaite car non circonscrite à des points précis de revendication.

Aussi, la question de couleur, comme cristallisation de l'inégalité de fait, est-elle sous-jacente dans chaque allusion, sous-entendu ou faits divers. Elle surgit avec acuité à chaque moment social de tension à l'instant où un mot, un fait, même mineur, ramène chacune des parties à la totalité inégalitaire héritée de l'ancienne société.

Toutefois, l'argument ethnique, s'il apparaît le plus souvent comme prétexte à polémique politique, ne s'inscrit jamais dans un discours raciologique prônant une théorie de l'infériorité ou de la supériorité d'une race, ou d'une couleur, sur une autre. Nous ne trouvons pas trace d'une théorie raciste "nègre". Par contre, la tonalité souvent agressive du discours, tout à fait "épidermique" au sens plein du terme, prend sa source au souvenir d'un vécu immédiat qui ramène les uns et les autres à une assignation sociale inscrite dans les hiérarchies générées par la société esclavagiste d'habitation.

La résurgence polémique de la question de couleur est alors presque toujours une réponse réactive, parfois lucidement critique, mais toujours obnubilatoire et inquisitrice d'une lecture scrutatrice du comportement social. C'est ainsi que dans une sorte de justification du cri "A bas les mulâtres" lancée lors de réunions publiques, un rédacteur de *L'Emancipation* peut écrire, sans risquer d'être contesté :

³ : *L'Emancipation* n°143, 18 novembre 1904.

Tout le monde en général, les mulâtres en particulier, ont toléré les cris de "Vive le mulâtre ! Vive p'tit mulâtre à nous ! (Trad. : Vive notre petit mulâtre) X ... est un grand mulâtre. Mulâtres-là à la portée même après-en-là. (Trad. : C'est aujourd'hui le temps des mulâtres). Blancs-là peut pas avec mulâtres-là, quant à nègres-là, aïe, yo loin les pauvres bougres ... (Trad. : Les Blancs ne peuvent plus résister devant les mulâtres, mais les nègres, ces pauvres hères sont si arriérés) ... Nous ne savons pas quand ils pourront sortir de là."

C'était assez significatif d'entendre des mentors faire une semblable réflexion sur le compte et à la face de leurs télémaques. C'était avoir beaucoup d'affection et de sympathie pour ses frères d'armes, surtout de respect pour leur amour propre (...)

Aujourd'hui (...) en prenant la mouche si fortement pour l'épithète "A bas le mulâtre", vous vous trahissez vous-mêmes, parce que vous n'avez jamais senti que c'était froisser le nègre, lorsque vous vous particularisiez dans votre intérieur; tandis que dans l'arène, dans la rue, vous étiez avec lui confondus. Rappelez vous qu'à ces heures là, nègres, vous vous disiez : - Pas d'intermédiaires ! qui n'est pas blanc est nègre, n'est-ce pas frères ?... Ouais !⁴

Ainsi encore, en 1904, le difficile rapport "noir" - "mulâtre" toujours affleurant, est réactivé à l'occasion d'une nouvelle affaire Méloir⁵, le facteur de peau étant surinvesti dans les moments politiquement sensibles, notamment en périodes électorales. La réponse est donc souvent une revalorisation du "nègre" qui prend parfois des chemins singuliers. Répondant à l'accusation d'insatiabilité dans la conquête des postes et à celle de pratiquer l'exclusivisme nègre et l'évictionnisme envers les mulâtres, un rédacteur de *L'Emancipation* écrit, goguenard :

Il (le journal de Mr Gerville-Réache) cite certaines communes où du maire au fossoyeur, tout le personnel administratif élu ou employé par la commune n'est composé que de noirs. Tels le Petit-Bourg, le Gosier, le Moule, le Gripon⁶. Il a oublié sans doute de citer l'Anse-Bertrand, où les choses ne sont pas autrement que dans les communes précitées.

Mais tout en faisant aux nègres ce gros reproche de représenter vraiment leur race dans 5 communes sur 36 dont se compose l'ensemble des communes de la Guadeloupe, l'organe de Mr Gerville-Réache est obligé de reconnaître que la race noire n'a pas encore chassé tous ses concurrents des sièges qu'elle pourrait occuper à elle seule tant au Conseil général, qu'à la Chambre des députés et au Sénat. Encore qu'elle ait 5 municipalités sur 36 à la Guadeloupe; elle n'est donc pas si exclusiviste ou évictionniste que cela. (...) Ah ! par pitié au moins mes frères noirs, une petite place de fossoyeur ou de balayeur des rues pour ces parias !⁷

⁴ : "Vérités", *L'Emancipation*, n°46/47, 9,16 janvier 1904.

⁵ : Lyonnal Méloir, frère de Ferdinand Méloir, l'ancien rédacteur du *Petit Moulén*, et opposant à la municipalité socialiste de Petit-Bourg dirigée par Félix Alidor, est révoqué par ce dernier de son poste de médecin communal, sous de fallacieux prétextes qui cachaient mal la mesure purement politique. Méloir réplique dans *Le Libéral* par des articles méprisants et offensants, en évoquant entre autres le niveau d'instruction du maire noir. La blessure qui dormait depuis 1891 est rouverte. La polémique réactivée, s'installe pendant plusieurs semaines entre les "nègres" de *L'Emancipation* et les "mulâtres" du *Libéral*.

⁶ : Nom alors en usage pour désigner la commune de Morne-à-l'eau, en référence au nouveau bourg, par opposition au Vieux-bourg.

⁷ : "Le péril noir; formidable culot", *L'Emancipation*, n°50, 6 février 1903.

En 1906, en réponse aux mêmes accusations de favoritisme à l'égard des noirs, émises cette fois par Gérault-Richard et les socialistes indépendants de Basse-Terre, L'Égitimus étale sur plusieurs numéros un inattendu relevé statistique des cadres et agents du personnel administratif, ordonné en un tableau soigneux, du nombre de fonctionnaires coloniaux, par service, avec grades et salaires correspondant à hauteur de la couleur de l'épiderme⁸. La conclusion de la lecture d'une telle statistique s'imposait d'elle-même au lecteur : au regard de l'égalité, les noirs étaient encore bien loin du compte ! Comment encore interpréter ces allusions répétées dans la presse socialiste laissant entendre que Souques, le plus éminent et le plus symbolique des représentants de la plantocratie blanche, fils d'une blanche créole de vieille souche et d'un blanc venu de France avant l'abolition, fût "mulâtre" ! Au-delà de la perfidie d'une insinuation assez peu vraisemblable, il faut sans doute saisir l'insolite de l'allusion comme un secret désir d'effacer la question de couleur en ramenant l'ensemble de la collectivité à l'image de la majorité de son peuplement. Dans ses écrits, L'Égitimus adjoint souvent la mention de blancs, de mulâtres, ou noirs de cette phrase complétive, "... ceux du moins qu'on appelle ainsi ...", laissant entendre qu'il n'était pas dupe, quant à lui, du miroir des apparences des différences "raciales".

Ainsi, l'activation polémique de la question de couleur, n'est-elle à notre sens qu'un détour paradoxal d'une revendication d'égalité intégrale qui débouche sur une forme d'exigence d'accomplissement de l'idéal égalitaire. Cet idéal égalitaire épouse un certain humanisme universaliste. Ainsi, lorsqu'il se sépare du P.O.F, L'Égitimus est pris à partie par un de ses anciens camarades du Comité national du parti guesdiste, le député Zévaès, qui bien que socialiste, le traite fort civilement de "noix de coco" et de "sapajou". Sa réponse, qui pour son malheur s'emmêle dans les définitions anthropologiques, est un acte de foi en l'égalité des "races humaines"⁹. Sur ce point non plus, L'Égitimus n'aura guère varié de son idéalisme initial.

⁸ : "Notre insatiabilité", *L'Émancipation*, n° 250, 7 décembre 1906. Rappelons que les statistiques par couleur et origine disparaissent des relevés officiels vers 1878. L'Égitimus a-t-il bénéficié de relevés non publics de l'administration ou doit-on lui imputer ce délicat comput ? Dans les deux cas, le détail n'est pas sans signification, étant entendu que la véracité des chiffres avancés nous importe peu ici.

⁹ : L'Égitimus avait répondu aux propos racistes de Zévaès que tous les hommes "*avaient les mêmes origines anthropomorphiques*"; ce qui lui valut les sarcasmes de la presse française et notamment les attaques racistes d'un nommé Gabriel Syveton de *L'Echo de Paris* dont *Le Courrier* relayait complaisamment les articles en Guadeloupe : "(...) *Et je suis d'avis, écrit Syveton, que les américains ont montré plus de sens que nous en écartant provisoirement les noirs des urnes électorales et des mandats législatifs. Il est déjà excessif que vous soyez au Palais Bourbon. Il serait exorbitant que l'on ne puisse*

L'espérance en une égalité universelle se retrouve dans la pratique du mouvement. D'une part, dans la prédominance des relations horizontales entre les membres et, de façon encore plus nette, dans la place faite aux femmes. Dès les premiers mois d'existence, leur présence est affirmée dans le mouvement, non pas seulement dans les cercles de base mais dans les noyaux dirigeants. Et de fait, les femmes ne se contentent pas d'un rôle de mobilisation à la base ou de relais, non plus qu'elles ne sont cantonnées dans les sociétés féminines qui leur sont réservées. Les structures politiques leur sont ouvertes, y compris les congrès de la Fédération socialiste ainsi que les organes dirigeants¹⁰. Elles sont appelées à participer aux réunions des associations syndicales, des sociétés fraternelles et de libre-pensée ainsi qu'à celles des comités politiques et des assemblées électorales; elles signent des articles dans la presse socialiste, diffusent le journal, interviennent dans les conférences, et surtout président les fêtes et manifestations du mouvement. Certes, l'implication des femmes dans la politique n'est pas phénomène nouveau en Guadeloupe mais elle est pour la première fois officialisée à ce niveau et incluse dans la dynamique générale d'une organisation politique. En fait, il est probable que le rôle habituel, culturel, des femmes guadeloupéennes dans les mécanismes de la décision et de la mobilisation politiques se soit naturellement prolongé dans le mouvement. C'est sans doute, la conscience de l'importance de cette présence qui pousse le mouvement à accorder à la question féminine une attention toute particulière dans sa propagande¹¹ et sa symbolique de représentation.

Idéal socialiste, confraternité et sociabilité.

L'existence d'une documentation importante et continue pour les années 1902 à 1907, correspondant à l'épanouissement du mouvement politico-associatif, nous permet de cerner la réalité de la vie du mouvement¹².

pas en rire, sans que vous nous sortiez les principes de Mr Trarieux" in Le Courrier de la Guadeloupe, 30 avril 1901.

¹⁰ : Au Comité central fédéral de l'année 1900, on compte 3 femmes; à celui de 1903-1904, on trouve 2 déléguées (sur 23). Le phénomène, bien que minoritaire, est néanmoins unique dans la Guadeloupe de cette époque; aucune autre formation politique ne compte de femmes dans ses structures partisans et les comités électoraux.

¹¹ : Les articles anticléricaux sont en grande partie destinés aux femmes; ainsi cet article intitulé "la fame et l'églize" écrit en "orthographe simplifiée", L'Emancipation, n°55, 13 mars 1903.

¹² : Grâce en particulier au journal L'Emancipation qui consacre régulièrement plusieurs colonnes à rendre compte de façon détaillée de la vie interne du mouvement (comptes-rendus sténographiques des débats, reportages, reproduction des discours et interventions, annonces et avis divers).

Les idéaux généraux du socialisme se conjuguent à la tradition associative fraternelle qu'ils réactivent et auxquels ils donnent un début de réalisation dans le militantisme associatif. Il en résulte une sorte de sociabilité syncrétique où l'ancienne sociabilité issue du "vieux moule des sociétés africaines"¹³ se coule dans le cadre associatif légal et les formes d'expression républicaines plus récemment assimilées¹⁴.

La densité du tissu associatif, du fait de la multiplicité des associations formant réseau, produit, à l'intérieur de la société, sinon une contre-société, mais du moins des formes communautariennes entretenant un tissu relationnel riche avec sa sociabilité particulière, ses rites, ses symboles. Pointe-à-Pitre est le cœur de cette vie communautaire¹⁵. Au moment d'épanouissement du mouvement, dans les années 1902 à 1907, la vie associative socialiste y est particulièrement intense. Les associations et sociétés se réunissent fréquemment en assemblées plénières mensuelles, à date et lieu fixes, les commissions exécutives se réunissant en général tous les quinze jours¹⁶. Ces réunions militantes ne servent pas seulement à gérer la vie associative et le quotidien politique. Les ordres du jour semblent y avoir été relativement légers; elles tiennent surtout lieu de moments de rencontre et d'échanges dans des lieux, toujours les mêmes¹⁷,

¹³ : Cécile Celma. "Deux formes de sociabilité de la population de couleur en Martinique et en Guadeloupe à la fin du XIX^e siècle : la mutualité et le syndicat", Programme D 37 : Histoire de l'industrie sucrière aux Antilles, dacty., 1983, p.1.

¹⁴ : La persistance de sociétés fraternelles héritées de l'Afrique et de l'époque esclavagiste est un phénomène qui se retrouve à différents degrés et sous différentes formes dans toute l'aire afro-américaine; Cette forme syncrétique politico-associative est apparemment propre à la Guadeloupe. En comparaison de la Martinique où le phénomène mutualiste, vivace là aussi, semble avoir été plus "pur". Cf; les travaux de Cécile Celma (op.cit).

¹⁵ : C'est du moins ce qu'il ressort de la documentation consultée, plus abondante sur la région pointoise que dans les autres fiefs socialistes (canton du Lamentin et du Moule).

¹⁶ : A titre d'exemple, un numéro "ordinaire" de *L'Emancipation* diffuse les convocations suivantes : *Syndicat des charpentiers* : assemblée générale le quatrième dimanche du mois à huit heures du soir, réunion de la commission exécutive les premier et troisième mardi du mois; *Syndicat des cordonniers* : assemblée générale le quatrième lundi du mois à huit heures du matin, réunion de la commission exécutive les premier et troisième lundi du mois à huit heures du matin; *Syndicat des boulangers* : assemblée générale le quatrième dimanche du mois à midi, réunion de la commission exécutive les premier et troisième lundi du mois à midi; *Syndicat des marins-pêcheurs* : assemblée générale le quatrième samedi du mois à huit heures du soir, réunion de la commission exécutive les premier et troisième samedis du mois à huit heures du soir. Les instances plus politiques se rencontrent plus fréquemment : *le Groupe des jeunesses socialistes et républicaines de la Pointe-à-Pitre* se réunit tous les dimanches à neuf heures du matin; *le Groupe des femmes socialistes* se réunit tous les dimanches à trois heures de l'après-midi. Les membres adhérents du Parti se réunissent par structures : les sections de quartiers tous les vendredis à huit heures du soir, le groupe de P-à-P se retrouve en assemblée plénière chaque samedi à huit heures du soir; le Comité Central de Pointe-à-Pitre se réunissant chaque mardi à huit heures du soir. Cf; *L'Emancipation*, 3 janvier 1903.

¹⁷ : Les réunions centrales ont lieu le plus souvent dans les faubourgs : à la salle des "Trois-huit", à l'angle des rues Dubouchage et Dugommier, non loin de l'usine D'arboussier; au 7 faubourg Henri IV, lieu du premier local du *Peuple*, dans une maison appartenant à la famille Légitimus; ou encore à la

qui deviennent ainsi des foyers permanents de discussion et de convivialité. Par ailleurs, ont lieu des cours du soir, des débats politiques, causeries et conférences organisées à cet effet, par l'une ou l'autre de ces structures, sur les thèmes les plus divers¹⁸.

Les associations sont en effet reliées l'une à l'autre par une solidarité transversale où peut se lire une subtile hiérarchie des rôles. La société féminine de libre pensée, *Les Vraies filles de Schoelcher*, est au coeur de toutes les manifestations socialistes à Pointe-à-Pitre et donne le ton aux autres associations. Les femmes d'âge mûr qui la composent encadrent les jeunes filles socialistes de la société des *Vraies filles de l'avenir*, qui à leur tour dispensent un enseignement laïc à la société enfantine, *Les enfants de Marianne*. A défaut de n'avoir pu réaliser une coopérative de production, le mouvement organise la vente et la distribution de marchandises importées à des prix plus bas que ceux du commerce par l'entremise du magasin coopératif créée sous le couvert de *L'Association coopérative de production, de consommation et de crédit* ou de magasins appartenant à des membres du mouvement comme la librairie *la Raison*.

Ce tissu resserré donne une impression de force cohérente que le mouvement donne à voir lors des nombreuses manifestations publiques qu'il organise tout le long de l'année. Ainsi, les "dimanches laïcs" instaurés à Pointe-à-Pitre par la société des jeunes libres penseurs, *les fils de Voltaire*, sont des journées de loisirs communs aussi bien que de prosélytisme militant. Entamées à huit heures du matin par des causeries littéraires ou scientifiques, se prolongeant à partir de quatre heures de l'après-midi par "des promenades" collectives dans les faubourgs de la ville et les campagnes avoisinantes, au cours desquels on organise prises de parole, distribution de journaux ou d'opuscules, elles servent bientôt de modèles à d'autres manifestations du même type dans les communes. A ces journées hebdomadaires, ordinaires, s'ajoutent des manifestations ponctuelles. Chacune des manifestations socialistes est l'occasion de démonstrations publiques, de cortèges, conférences et banquets. Ainsi, le congrès réunissant les élus socialistes de toute la Guadeloupe, tenu après les victoires aux élections municipales de 1904, donne lieu à une grandiose manifestation :

crèche Ste-Anathilde. Les associations et groupes se réunissent aussi dans leurs locaux, sis dans les quartiers ceinturant la ville.

¹⁸ : Par exemple, nous avons relevé sur un mois les thèmes suivants : "*la vie et l'oeuvre de l'abbé Grégoire*", "*le socialisme de Schoelcher*", "*l'agriculture moderne*" ...

Le congrès des élus qui s'est tenu à la crèche Ste Anathilde, la réception des délégués des diverses municipalités socialistes à l'hôtel de ville de la Pointe-à-Pitre par le citoyen Légitimus, ancien député et maire de notre importante cité commerciale, les imposantes manifestations auxquelles a donné lieu, à travers les rues, le passage du cortège de la Fédération des maires, adjoints et conseillers municipaux venus des divers points de la colonie, autant de souvenirs inoubliables qui ont marqué d'une pierre blanche cette belle journée socialiste.¹⁹

Outre les commémorations traditionnelles des socialistes, comme le 1er Mai, les réjouissances populaires du carnaval et de la mi-carême, auxquelles il participe avec ses propres groupes de réjouissances, *les Salamandres* et *Les Diables rouges*, le mouvement crée aussi ses propres manifestations commémoratives et symboliques. *La Fédération guadeloupéenne de la libre-pensée* et *Les Vraies filles de Schoelcher* organisent conjointement "*la Noël humaine*", nouvelle dénomination de la fête traditionnelle catholique de Noël. Cette cérémonie festive inaugurée en 1903 associe à la date du 24 décembre l'anniversaire de la mort de Victor Schoelcher, "sauveur de la race noire" et la naissance du "fils du charpentier juif Joseph, Jésus, dit le Christ", "libérateur de la race juive"²⁰, "martyr socialiste et révolutionnaire"²¹. Ainsi, la soirée festive du 24 décembre 1903 commence dans l'après-midi par un "pèlerinage" au musée Schoelcher²² où sont prononcées plusieurs allocutions qui sont clôturées par un hymne; puis, en cortège, "le pèlerinage"²³, grossi le long du parcours, se rend aux ateliers du journal *L'Emancipation*²⁴ où Légitimus prononce sa seconde allocution de l'après-midi en hommage à la société féminine, avant que le défilé ne poursuive sa "promenade" dans les faubourgs. Le cortège se disperse en ville à dix-huit heures, la bannière est solennellement déposée à la place d'honneur de la salle du banquet, puis Légitimus offre un vin d'honneur à tous les participants au local fédéral. Le soir, a lieu le banquet où prennent place "plus de quatre-vingt convives". Présidée par "le citoyen Légitimus, le chef aimé et honoré du Parti socialiste guadeloupéen" entouré à la table d'honneur des membres dirigeants des sociétés organisatrices et invitées, émaillée de nouveaux discours et toasts, la fête s'achève au petit jour par un bal animé par "les musiciens de *La Chorale ouvrière* sous l'habile direction de son chef lui-même (notre ami) Armand Siobud".

¹⁹ : "Le congrès des élus socialistes", *L'Emancipation*, n°121, 17 juin 1904.

²⁰ : "La Noël humaine", *L'Emancipation*, n°95, 18 décembre 1903.

²¹ : "Fêtes socialistes", *L'Emancipation*, n°55, 13 mars 1903.

²² : Situé au centre-ville, rue Peynier.

²³ : Les termes et membres de phrases placées entre guillemets sont extraits du compte-rendu, publié en feuilleton sous le titre "la Noël humaine" dans les numéros du mois de janvier 1904 de *L'Emancipation*.

²⁴ : Faubourg d'Ennery.

Dans le concert des fêtes socialistes, une suite commémorative est aussi créée à partir de 1903 aux mois d'avril-mai. Une étonnante trilogie de "la fête des morts socialistes"²⁵ associe Armantine, la jeune ouvrière abattue par la gendarmerie en avril 1892 et tous les "frères" disparus depuis l'existence du mouvement, à la passion du Christ et aux fusillés de la semaine sanglante de la Commune de Paris. La commémoration du souvenir s'achève sur l'organisation d'un "grand banquet fraternel" le Vendredi saint.

Dans ces différentes manifestations rituelles, la symbolique des décors, des costumes, des mots d'ordre et des chants a place : les hommes portent une cravate lavallière rouge, les femmes, parées de leurs plus beaux atours, arborent en cortège, selon l'ordonnance rituelle héritée des défilés des anciennes confréries²⁶, des bannières dont les couleurs et les symboles particuliers désignent leur appartenance. Au défilé du 24 décembre 1903, ...

La bannière des *Vraies filles de Schoelcher* suscite partout l'admiration la plus vive. La porte-étendard, la citoyenne Eliane Marcienne Fanny une militante de la première heure, une de celles sur lesquelles le Parti a eu à compter le plus dans la mauvaise fortune, est très appréciée dans sa toilette qui s'harmonise d'une façon parfaite, avec la tonalité rouge et or de la bannière.²⁷

Les mots d'ordre s'accordent généralement au caractère de la manifestation et aux circonstances, mais les slogans les plus repris sont ceux qui identifient partout sans ambiguïté le mouvement : "*Vive la Sociale !*", "*Vive la lumière !*", "*Vive la Fraternité humaine !*", "*Vive l'humanité affranchie !*", "*Vive l'Entente !*", "*Vive notre frère Légitimus !*"... Les chants ne sont pas en reste. On relève des hymnes connus du mouvement ouvrier français²⁸, à côté de morceaux du répertoire créole des biguines, valse, mazurkas et polkas ou des créations nouvelles composées par Siobud pour la circonstance, auxquelles s'ajoutent des improvisations populaires en langue créole²⁹.

Ainsi, réunions, banquets, défilés, assemblées sont les moyens les plus usités de la sociabilité du mouvement politico-associatif. Les signes et codes de reconnaissance, émis

²⁵ : "Fêtes socialistes", *L'Emancipation*, n°55, 13 mars 1903.

²⁶ : La "reine" est précédée de la dame porte-bannière et entourée de ses "demoiselles".

²⁷ : "La Noël humaine", *L'Emancipation* n°99, 15 janvier 1904.

²⁸ : Nous relevons entre autres "l'Internationale", "le 1er mai", "la Carmagnole", "l'Insurgé", "la Syndicale"...

²⁹ : Voir les paroles de "En avant les Noirs" en annexe. Nous n'avons relevé dans la presse socialiste aucune mention du *gwoka* dans les manifestations politiques publiques. Ce qui ne veut pas forcément dire que le tambour était absent des réjouissances populaires socialistes. Voir les allusions multiples du *Libéral* (Cf, chapitre VII).

à usage interne, militant, ne forment cependant pas barrière avec la masse populaire, du moins dans les fiefs politiques. Le mouvement organique a au contraire soin de cultiver une relation ouverte, directe, et même charnelle avec sa base. Les manifestations organisées à l'occasion de l'élection de Légitimus au poste de maire de Pointe-à-Pitre, en mai 1904, en sont l'illustration. Après l'élection du maire et du bureau municipal dans la grand-salle de l'hôtel de ville, rue d'Arbaud³⁰, deux mille personnes, membres des différentes sociétés de Pointe-à-Pitre, entourant Légitimus, entament "la marche triomphale", traversent la ville, font halte devant le 7 du faubourg Henri IV, siège du premier *Peuple*, puis se rendent dans les faubourgs de Pointe-à-Pitre :

On traverse successivement celui des Abymes³¹, la rue Anatole Léger qui débouche à la place du même nom, puis l'on prend le faubourg d'Ennery et l'on remonte par les boulevards³² pour tomber à la rue Vatable.

La nouvelle municipalité, qui est celle du peuple qui peine et qui souffre, a tenu à ce que sa première visite soit pour les quartiers déshérités, pour ces quartiers des malheureux au sort desquels on a songé si peu jusqu'ici. (...)

De la rue Vatable, on passe à la rue Dugommier³³, à la maison "*les Trois-huit*", l'asile où se réunissent les syndicats ouvriers de la Pointe-à-Pitre. La foule toujours de plus en plus se presse dans la salle. C'est au tour du citoyen Thartan, premier adjoint au maire de remercier le peuple (...).

Le cortège se remet en route pour la rue Turenne³⁴ où habite le Maire. (...) La foule qui ne peut pénétrer dans les salons de l'immeuble, réclame la présence sur le balcon des nouveaux élus. (...)

Le soir, les quartiers populaires étaient en fête.³⁵

En 1906, l'inauguration de la coopérative ouvrière de Zévallos au Moule donne lieu à une énorme manifestation populaire au Moule; les militants venus de toutes les communes se rassemblent en un vaste pique-nique qui s'achève par une baignade collective.

Cette ambiance particulière concrétise et vivifie les principes démocratiques dont se réclame le mouvement. Et en effet, de tous les mouvements existants en Guadeloupe, c'est seulement dans la mouvance négriste socialiste que l'on perçoit la réalité de rapports démocratiques. Ainsi, Légitimus inaugure la pratique du compte-rendu de mandat, qu'il

³⁰ : Aujourd'hui, rue Achille René-Boisneuf, dans la partie sud sud-ouest du centre-ville.

³¹ : Faubourg nord de la ville.

³² : Dans le Pointe-à-Pitre de 1904, les boulevards (Faidherbe, Chanzy), orientés d'ouest en est le long de l'ancien canal Vatable, séparent les faubourgs nord du centre-ville.

³³ : Dans la partie sud sud-est de la ville.

³⁴ : Aujourd'hui, rue du commandant Mortenol, au centre ville, non loin de la Place de la Victoire. C'est donc un périple d'environ cinq à six kilomètres à travers la ville et ses faubourgs qu'aura effectué le défilé à pied.

³⁵ : *L'Emancipation*, n° 114/117, mai 1904.

effectue en public, flanqué de ses adjoints, non pas à l'hôtel de ville mais dans la salle des "Trois-huit"³⁶. La multiplicité des structures et instances ne se traduit pas par un fonctionnement lourd et bureaucratique. Les liens organisationnels sont en réalité très relâchés entre les sections et groupes de base et les instances dirigeantes; de même qu'entre les associations syndicales et les sociétés par rapport au centre politique : leur cohésion étant plus le reflet de l'identité politique du mouvement d'ensemble que l'effet d'une organisation verticale rigide. Les comptes-rendus sténographiques des assemblées et congrès prouvent qu'une assez grande liberté de parole et de critique y régnait.

Aux marges de la fraternité.

Dans ses rapports avec l'extérieur le mouvement fait preuve d'une assez grande perméabilité, cependant qu'il conserve des marges bien définies. *La Fédération guadeloupéenne de la libre-pensée* comprend un certain nombre d'adhérents et de sympathisants de la libre pensée qui n'ont certainement pas tous été socialistes. Le mouvement de pensée franc-maçon et les idéaux qui s'y rattachent sont comme la fenêtre ouverte du mouvement vers le milieu des instituteurs et des couches moyennes. Ainsi, *l'amicale des instituteurs* et *l'association des anciens élèves du lycée Carnot* animés par d'anciens condisciples ou parents³⁷ entretiennent des contacts assez étroits avec le mouvement politique sans que l'on puisse pour autant établir entre eux de liaison formalisée et structurée.

A contrario, le mouvement laisse entrevoir assez nettement les limites de ses contours entre le "nous" socialiste et "les autres". Ces limites sont d'abord socio-géographiques. Le mouvement négriste socialiste, même à ses moments les plus glorieux, ne franchit pas les frontières du pays sucrier. Cet état de fait est formalisé. L'article premier du chapitre premier des statuts de *la Bourse du Travail* précise que ...

La Bourse du Travail de Pointe-à-Pitre, établie dans les immeubles situés 7 faubourg Henri IV, est mise par les fondateurs à la disposition des syndicats, groupes corporatifs, unions, fédération de métiers, d'ouvriers et employés, ayant leur siège dans la deuxième circonscription de la Guadeloupe, constitués conformément à la loi du 21 mars 1884³⁸. (*Souligné par nous, J-P S*)

³⁶ : "La nouvelle municipalité et le peuple", *L'Emancipation*, n°122, 24 juin 1904.

³⁷ : Anthony Abel, Candé, Juvénal ...

³⁸ : extraits des statuts de la Bourse du Travail fondée à la Pointe-à-Pitre le 17 février 1902.

Ainsi, si certaines des communes basse-terriennes, Capesterre et Trois-Rivières par exemple, disposent de comités socialistes et d'associations syndicales, elles demeurent à la périphérie du mouvement centripète qui indexe le mouvement socialiste sur les réalités sociologiques du pays sucrier grand-terrien. Légitimus et ses compagnons n'y obtiendront jamais de majorité électorale. L'étude comparative des syndicats et associations professionnelles en pays sucrier et en zone de cultures secondaires à laquelle nous avons procédé, nous révèle en effet une assez grande différence typologique : les syndicats de la région sud de la Basse-Terre se singularisent par une tendance plus nette au corporatisme et regroupent des individus exerçant la même profession mais de statut social nettement différencié³⁹; leur composition, leurs objectifs et leur fonctionnement les apparentent à des groupements économiques dirigés en fait par les propriétaires moyens⁴⁰.

D'une façon générale, le mouvement fraternel s'arrête aux limites de la confraternité. Ce n'est pas un de ses moindres paradoxes. Si nous nous en tenons aux sources étudiées, il nous faut conclure que le mouvement ne comptait pas d'indiens dans ses rangs⁴¹; eux qui sont évidemment les surexploités de cette époque⁴². On constate que si Légitimus et les socialistes, comme d'ailleurs les partis républicains des hommes de couleur, dénoncent les tentatives usinières de reprise de l'immigration indienne, ils n'intègrent pas les problèmes spécifiques à cette communauté dans leurs revendications

³⁹ : Ainsi, la direction du *Syndicat des cordonniers*, de Gourbeyre, comprend 2 patrons cordonniers qui emploient pour l'un 3 à 4 ouvriers et pour l'autre, 7 à 8 salariés. L'un de ces patrons n'est autre qu'Armand Champfleury, habitant propriétaire aisé, possédant une propriété moyenne plantée en café et en cacao, et par ailleurs maire de la localité. La direction syndicale compte également 3 ouvriers cordonniers, employés chez les deux patrons suscités, ainsi qu'un artisan cordonnier, travaillant seul, à son compte. Même constat pour le *Syndicat des petits producteurs de denrées secondaires* de Trois-Rivières où sur 12 responsables syndicaux, on ne compte pas moins de 7 propriétaires qualifiés "d'aisés" ou "assez aisés", dont Vignes, ancien officier des dragons et maire de la commune, qui possède outre sa propriété de vanille, des terres plantées en canne et une distillerie. Le syndicat des maçons, *La main Solidaire*, dans le quartier du Faubourg (Trois-Rivières), comprend dans sa direction, 5 maçons par ailleurs "propriétaires" et qualifiés "assez aisés" et 2 maçons journaliers "peu aisés" ou dont la situation est dite "précaire". (Sources : *Enquête sur les direction syndicales...* op.cit.)

⁴⁰ : Nous retrouvons ici la tendance à une intégration sociale verticale de la zone de Basse-Terre, différente de la tendance à l'intégration horizontale du pays sucrier.

⁴¹ : Légitimus l'indique explicitement. Cf. *La lutte* (op.cit.)

⁴² : Outre leur situation tout en bas de l'échelle sociale, ces immigrants récents se voient doublement ostracisés : en regard de la loi commune qui leur discute leur statut de citoyens français avec les droits qui s'y rattachent (droit de vote, droit de se syndiquer, etc...); en regard de la population autochtone nègre qui les regarde non seulement comme un corps étranger dans une société dont les cadres sont fixés, mais surtout comme un facteur d'avilissement du prix du travail et de la concurrence. *Harijans* pour la majorité d'entre eux, les indiens de Guadeloupe, restent donc dans leur société d'accueil, des "hors-classe", des *parias*, au sens vrai du terme.

générales⁴³. Les socialistes vont jusqu'à s'opposer à l'intégration politique des indiens dans un corps électoral qui leur est déjà majoritairement acquis⁴⁴. La défiance manifestée n'est pas qu'envers les indiens. On l'a retrouvée vis-à-vis des étrangers en général, et en particulier les travailleurs saisonniers "anglais", c'est-à-dire barbadiens et saint-martinois. En réalité, les programmes et intentions politiques comme les statuts syndicaux relèvent d'une logique de défense et de proximité, en effet ...

(...) Par certains de ses aspects, le syndicalisme guadeloupéen du début du siècle est un syndicalisme d'exclusion (...)

L'exclusion peut aussi porter sur cet autre travailleur, noir, mais occasionnel, étranger à la commune, à la localité, de qui on doit se protéger par l'association afin de conserver son gagne-pain dans le cadre d'une société qui reconnaît difficilement le travail de "l'ouvrier artisan" et tend volontairement à le confondre avec celui du manoeuvre, du "sans-métier".⁴⁵

Aussi les limites de la fraternité ne sont pas uniquement celles des contours, géographiques, sociologiques ou socio-ethniques de l'aire du pays sucrier; car si elles modèlent des attitudes et des références communes, les frontières de l'intérêt collectif restent au plus près des bornes immédiates du groupe concerné. La conscience de classe, ou en l'occurrence d'ethno-classe, et les idéaux politiques que nous avons reconnus en deviennent notablement relativisés. Nous identifions là une part des germes porteurs des dérives ultérieures du mouvement.

B - "Prends la force où elle est !..."

Devrions-nous conclure à une doctrine philosophique ou à un idéal social qui ne serait réductible à aucun autre ? L'idéal politique et humain de Légitimus et des socialistes n'est pas, on l'a vu, analysable comme construction théorique originale. Elle se présente comme une synthèse, un "patchwork" d'approximations faites d'influences doctrinales extérieures contractées dans les lectures, à la fréquentation des milieux maçonniques et socialistes français et de visions de l'homme et de la société qui

⁴³ : Ce qui ne signifie pas qu'ils y aient été indifférents. On note des apitoiements ponctuels sur le cas d'indiens exploités ou battus, mais cela n'a guère été au-delà, jusqu'à la prise en charge par le mouvement négriste socialiste des revendications indiennes.

⁴⁴ : Capesterre est le point sensible de cette opposition. *L'Emancipation* redoute l'inscription des indiens sur les listes électorales et attaque Henri Sidambarom, indien de la deuxième génération, appelé fort aimablement "*l'indien Moutou*", qui demande la reconnaissance des droits civils et politiques des indiens de Guadeloupe.

⁴⁵ : Jean-Pierre Sainton. "Aux origines du syndicalisme guadeloupéen ..." (op.cit.)

procèdent de l'expérience sociale et des vécus culturels locaux. La philosophie du négriisme socialiste s'est donc forgée à mesure, un certain regard, quant au fond pragmatique sur le monde, que résume très bien cette réflexion que Légitimus notait dans ses carnets intimes :

"Prends la force où elle est ! Courbe-la jusqu'à toi ..."46

De ce regard qui se veut inspiré à la fois par une philosophie de l'action et par une vision spirituelle du monde se dégage une pensée complexe où se retrouvent, imbriqués, de façon plus ou moins clairement exprimée trois systèmes conceptuels : celui de l'anticléricisme maçonnique, d'un christianisme social mêlé à un antique fond magico-religieux négro-africain, d'un modernisme scientiste.

Un anticléricisme militant.

C'est l'anticléricisme qui apparaît comme le thème dominant dans la pensée philosophique. Il occupe une place majeure dans les exposés doctrinaux du mouvement, à partir de 1901, date à laquelle Légitimus initié à la franc-maçonnerie en France, fonde à Pointe-à-Pitre la loge socialiste *Les Egalitaires*. Il s'agit d'un anticléricisme qui s'affirme haut et fort, dans le discours et dans les actes, jusqu'à s'ériger comme un point de doctrine commun à l'ensemble du mouvement. Sur ce point, le mouvement en Guadeloupe est en convergence absolue avec l'anticléricisme qui fait droit à l'époque, en France, vigoureusement impulsé comme doctrine officielle de la République, par le radical Combes. Légitimus trouve dans cette politique officielle la légitimation de ses outrances.

Car il s'agit d'un anticléricisme des plus extrémistes. Le langage est outrancier et volontairement provocateur : La religion est la "bêtise humaine", dont les "ténèbres" obscurcissent le cerveau; les rituels religieux ne sont que "sinistre comédie", "hideux commerce", "prosternations simiesques" et les prêtres, de "cupides histrions", "des

⁴⁶ : Nous extrayons cette pensée des carnets intimes manuscrits de Légitimus sur lesquels il notait, nous a-t-on dit, ses pensées et ses intuitions aux lendemains de ses rêves. Il nous a été donné à titre exceptionnel d'accéder à ces sources, très particulières. Nous en avons vérifié la graphie. Elle est absolument identique à celle des manuscrits conservés dans les archives publiques. Les textes sont quant à eux très vraisemblables. (Source : collection privée de Mr Florent Girard)

pornographes dégoûtants"⁴⁷ ... Les thèses anticléricales s'inscrivent dans le droit fil de la lecture laïque et maçonnique de l'évolution de l'humanité. Elles tirent leur vocabulaire commun, volontairement blasphématoire, des tendances extrêmes de l'anticléricisme laïc :

De l'ignorance, de la peur, et de la lâcheté des hommes primitifs est né Dieu. (...) Les dieux étaient inventés, l'autel bâti, la religion trouvée; le prêtre avait surgi. (...) Cet égorgueur de moutons devint un personnage spécial, un prêtre; la pierre fut entourée, avec le temps fut sanctifiée et s'appela autel, église et par la suite, réclama des sacrifices humains.(...) c'était l'esclavage.

Prêtres et guerriers, les uns avec le mensonge, les autres avec la force, soumièrent tout et tous à leur féroce domination. (...) A mesure que les peuples, malgré eux, se civilisaient (...) ils déclarèrent une guerre à mort à l'intelligence, aux livres, aux sciences, à la liberté, à tout ce qui n'était pas ténèbres, obscurantisme, barbarie, vice. Je n'ai pas à énumérer ici les méfaits de tous les prêtres. L'Inquisition, le Saint-Office, les assassinats, les crimes, les vols, les captations, les extorsions, les viols, les régicides, les infanticides commis dans les couvents, ces repaires du vice, de la diffamation, du meurtre, de la prostitution. (...)

Mr Camille Pelletan a déclaré : "*Je veux donner à l'église catholique toutes les libertés possibles, sauf une seule, celle à laquelle elle paraît le plus tenir : je ne veux pas lui donner la liberté de supprimer la liberté des autres*".

Non, aucune à mon avis : pas de liberté pour les ennemis de la liberté. Après tant de siècles d'oppression religieuse et militaire, un jour de justice sociale est nécessaire. S'il y a encore des gens qui sentiront le besoin de prier Dieu, qu'ils le fassent chez eux. S'ils ont besoin de prêtres, qu'ils les payent comme on paye le médecin, et ce sera tout ce que la société laïque pourra tolérer; jusqu'au jour où les esprits étant suffisamment affranchis, seront complètement déchristianisés, déprêtraillés et socialisés.⁴⁸

Le ton en usage pour parler des prêtres et de la religion est en effet particulièrement irrévérencieux : L'évêque de la Guadeloupe est apostrophé par son patronyme civil; la longue agonie du Pape Léon XIII, en juillet 1903, est commentée en feuilleton, à mesure que les dépêches télégraphiques parviennent en Guadeloupe; et l'on s'étend complaisamment sur tous les détails du délabrement progressif de la machine biologique papale⁴⁹.

L'anticléricisme relève également du militantisme d'action. Les socialistes mettent un point d'honneur à se faire enterrer sans aucune cérémonie religieuse et donnent publicité à chacune des obsèques civiles ayant lieu en un point quelconque de la Guadeloupe, quelle que soit l'appartenance politique du défunt. Sous le titre "*La libre-*

⁴⁷ : Source : *L'Emancipation* ; *passim*.

⁴⁸ : "Religion, bêtise humaine", *L'Emancipation*, n°72, 10 juillet 1903.

⁴⁹ : La férocité que montrent les socialistes à l'encontre de la haute hiérarchie catholique n'était pas aussi gratuite qu'elle pouvait paraître. Il est conservé aux Archives Départementales de la Guadeloupe une correspondance suivie entre le Vatican et les autorités ecclésiastiques locales où l'on s'inquiétait des progrès politiques de Légitimus.

pensée à Saint-Claude - Importante manifestation - premier coup de hache à l'édifice", L'Emancipation salue en ces termes les funérailles civiles d'un nommé Léon Priest :

Epoux modèle, Priest a su garder jusqu'à la dernière minute la fermeté de ses convictions républicaines et laïques.

Méprisant à l'avance toutes les critiques malveillantes que n'aurait pas manqué de provoquer sa dernière action, dédaignant les sarcasmes que le troupeau d'inconscients menés par la prêtraille de Saint-Claude n'aurait pas manqué de déverser à son intention, Priest a nettement manifesté à son épouse qui, en cette circonstance, s'est montrée vraiment digne de celui qu'elle pleure, son désir d'avoir des funérailles en parfaite concordance avec ses principes, des funérailles purement civiles.⁵⁰

Les mariages sont, comme les funérailles, occasions de manifester les convictions militantes comme des opportunités conviviales : Ainsi, ce mariage civil de deux sympathisants socialistes, instituteur et institutrice publics, Victor Juvenel et Aunesta Liber, donne lieu à une grande cérémonie réunissant les dirigeants venus des différentes communes, auxquels s'ajoutent une forte délégation d'instituteurs publics et de libres penseurs ainsi que les musiciens de *la Chorale Ouvrière*, le Conseiller municipal Gaston Ballet officiant :

Il appartenait à un instituteur public, à une institutrice de l'école communale des filles si glorieusement laïcisée en janvier dernier de donner le bon exemple dans cette ville d'un mariage purement civil. Il leur appartenait de rompre avec les préjugés sectaires du passé, montrant ainsi à la génération qui se lève et qu'ils instruisent qu'ils sont des maîtres laïques dans le vrai sens du mot, et qu'à l'autorité de l'église, ils entendent opposer la Raison qui ne relève d'aucune foi ni d'aucun dogme. (...)

Car en ce moment, nous communions réellement dans un même idéal de justice, de liberté, de vérité et de fraternité sociale. En vous lisant tout-à-l'heure les articles d'un Code civil suranné et que nos mœurs actuelles ont dépassé de beaucoup, je voyais poindre la réalité de demain. (...)

Je vous souhaite donc de travailler avec ardeur à la délivrance finale de notre petit coin de terre, prolongement moral et intellectuel de la grande Patrie; je souhaite que vous viviez assez longtemps pour assister à la réalisation du rêve d'aujourd'hui : voir tous les enfants de la Guadeloupe libres de tout préjugé, marchant d'un pas rapide et sur et d'un commun accord sous la seule bannière de la Raison en vue de réaliser la société de demain : sans Dieu ni prêtres.⁵¹

Le militantisme anticlérical réside encore dans l'appui résolu qu'accorde le mouvement à la politique gouvernementale de laïcisation des écoles de filles. Il ne s'interdit pas des initiatives particulières, comme le blocage des subventions du Conseil général au collège diocésain ou l'arrêté municipal pris par Légitimus le 15 août 1904

⁵⁰ : "Nécrologie", *L'Emancipation*, n°145, 2 décembre 1904.

⁵¹ : "Imposante cérémonie laïque : mariage civil", *L'Emancipation*, n°135/136, 23/30 septembre 1904.

soumettant les processions religieuses dans les rues de la ville à l'autorisation préalable du maire⁵².

" *Vive le Christ sans l'Eglise !*"

L'acharnement anticlérical du mouvement socialiste guadeloupéen n'est pas le seul produit de la pensée maçonnique et laïque. Il reflète le contentieux historique quant au rôle de l'Eglise et la position des prêtres vis-à-vis de l'esclavage. On constate que la dénonciation de la religion s'accompagne presque systématiquement d'une condamnation de l'Eglise pendant l'esclavage. Ainsi, au 6ème congrès socialiste de janvier 1904, le rapporteur du rapport économique, fait une très longue digression sur la question religieuse, si longue que le thème anticlérical finit par constituer l'essentiel de son intervention. *L'Emancipation* en rend compte :

Il (l'orateur) parle de l'arrivée aux colonies des Africains; ceux-ci en abandonnant leur pays ne croyaient en aucun Dieu au-dessus de leur tête. On les a forcés d'aller à l'église, d'aimer et de croire en Dieu. Le soir, on faisait la prière sur les habitations pour eux. Et quiconque faisait le moindre signe de mécontentement recevait sur l'échine 29 coups de fouet.

A la Martinique un catéchisme a été imprimé expressément pour les nègres et envoyé dans toutes les colonies. Sur la première page était écrit : *Catéchisme pour les noirs*; Devoirs du nègre : bon sujet envers son maître blanc; sa soumission, son respect. D'après ce catéchisme, la race noire est une race condamnée par Dieu; c'est la race de Caïn qui a tué son frère Abel. La race blanche au contraire est une race aimée de Dieu, elle peut tout faire : assommer, tuer, violer, elle sera pardonnée par le sang d'Abel.

Eh bien ! s'écrie le citoyen-rapporteur, ces temps lugubres sont passés; l'horizon s'éclaircit peu à peu. Ne voyons dans le prêtre en qui nous avions tant de confiance autrefois qu'un vulgaire trafiquant, qu'un voleur d'argent des ignorants.⁵³

A ces souvenirs historiques, s'ajoute une analyse plus concrète de l'ordre des réalités présentes. L'orateur précisera :

Ce n'est pas en adressant des prières au Père Eternel qu'on arrivera à donner du travail à ces pauvres pères de familles, mais en créant des travaux nécessaires à la prospérité de la colonie.

Toutefois, l'un des paradoxes les plus forts de l'anticléricalisme des socialistes guadeloupéens, c'est qu'il n'évacue pas, dans son discours et ses pratiques, un vieux fond de christianisme populaire : les symboles religieux du christianisme sont réinterprétés et

⁵² : "Mauvaise foi et insolence cléricales", *L'Emancipation*, n°131/132, 26 août/2 septembre 1904.

⁵³ : "Le 6ème congrès socialiste de la Guadeloupe", *L'Emancipation*, n°102, 5 février 1904.

réappropriés. Les rassemblements dominicaux sont baptisés "*dimanches laïcs*" de même que les commémorations rituelles sur la tombe d'Armantine deviennent des "*pèlerinages laïcs*"; le Vendredi "saint" est désormais appelé "*le Vendredi dit saint*". Il lui est attribué une symbolique nouvelle; c'est "*la fête de l'Amour*", l'occasion d'un grand banquet fraternel et laïc au cours duquel les convives crient "*Vive le Christ sans l'église!*". Il est également affirmé que "Jésus-Christ, fils de Dieu était républicain !" ⁵⁴. Le christianisme primitif des miséreux est opposé à la religion établie et officielle des riches. Il est toléré, voire exalté en un syncrétisme étonnant fait d'anticléricisme et d'un christianisme populaire et social teinté d'un vieux fond religieux négro-africain qui transparaît dans la symbolique des mots et des actes. Ainsi, les termes par lesquels Dame Veuve Albert Nériny, de la *Société des vraies filles de Schoelcher* exprime son amour à l'abolitionniste, le jour de Noël, sont saturés d'une religiosité évidente d'inspiration mystique très particulière :

Sans crainte des fatigues, méprisant le danger, vous avez traversé cette vaste étendue d'eau qui nous séparait pour accourir sur notre terre défendre la cause des souffrants et des opprimés. Et votre venue parmi nous a été le premier signal de notre libération. En assumant cette noble tâche, vous n'avez pas seulement pensé à affranchir la race noire du joug hideux de l'esclavage, mais l'émanciper universellement tant sous le rapport moral que sous le rapport intellectuel. Vous ne vous êtes pas contenté de briser nos chaînes matérielles, vous avez voulu être aussi notre père spirituel. Gloire vous en soit rendue ! (...)

En vous, le lutteur passionné rivalise avec le penseur libre. Votre œuvre est faite d'amour et de justice. Elle est immortelle, car elle est liée à la vie elle-même de l'humanité en marche vers plus de bonheur, plus de progrès, de raison, de science et de fraternité.

Ne disons donc pas, mes soeurs et frères, que Schoelcher n'est plus. Faisons en sorte qu'il soit, au contraire, de plus en plus chaque jour avec nous et en nous. Que ses idées soient notre pain de vie, la chair de notre chair et le sang de notre sang !

En donnant votre corps à la terre, notre mère commune, vous n'avez fait, ô grand apôtre, qu'entrer par la mort dans l'immortalité.

Associant aujourd'hui votre nom à celui de Jésus, je termine en criant : Vive le Christ ! Vive Schoelcher ! Vive la libre-pensée ! ⁵⁵ (*souligné par nous J-P S.*)

Cet aspect religieux se conjugue avec l'intérêt que les dirigeants socialistes, particulièrement Légitimus, portent à l'occultisme et à l'ésotérisme, voire aux pratiques magiques. La réputation de "sorcier" ⁵⁶ qu'acquiert très tôt le leader du parti ouvrier y

⁵⁴ "La Religion du Christ", *L'Emancipation*, n°67, 5 juin 1903.

⁵⁵ : "La Noël humaine", *L'Emancipation*, n°98, 8 janvier 1904. Notons que ce discours théiste est suivi immédiatement de celui de Bonneville, blanc de Marie-Galante partisan de Légitimus, secrétaire adjoint de la *Fédération de la libre pensée*, qui insiste sur l'athéisme de Schoelcher, et ... reçoit une part égale d'applaudissements !

⁵⁶ : Nous avons expliqué supra comment il fallait entendre ce terme (cf; sous-Chapitre V- 2).

trouve son fondement. Outre *la Fédération de la libre pensée* et la loge maçonnique *Les Egalitaires*, il crée une société ésotérique plus discrète mais ne se cache pas de se livrer à des expériences, de recourir à certaines pratiques et de posséder des "pouvoirs" particuliers. Il signe assez régulièrement dans le journal des articles sur des points de doctrine ésotérique. Ainsi, traitant des ondes cérébrales, il expose :

Imaginez deux âmes soeurs, habituées à penser, à vouloir, à aimer ensemble; elles sont harmonieuses entre elles. Que la pensée intime émane de l'une d'elles en rayon N, en vibrations psychiques, voici l'autre qui reçoit ces vibrations et qui elle-même, pense veut et aime la même chose. C'est la télépathie expliquée. Il n'y a plus de miracle dans la communication lointaine de chefs des Thugs, au temps de l'insurrection des Indes, dans les pressentiments, les émotions sympathiques qui agitent en même temps des êtres éloignés, dans la vision subite de l'invisible, et même dans la double vue !

Si les lecteurs de *L'Emancipation* le permettent, nous continuerons, à la lueur des récentes découvertes, ces explorations dans l'inconnu et dans l'invisible.⁵⁷

Cet intérêt pour les sciences occultes rejoint en une même exaltation scientifique, un culte de l'instruction et de la connaissance scientifique.

" De la lumière, de la lumière".

Le thème optimiste du progrès intellectuel et moral de l'humanité, de l'accession du genre humain à un âge d'or de la civilisation matérielle et spirituelle est omniprésent. Les découvertes scientifiques récentes les plus diverses font l'objet de commentaires dans la presse, la pensée des philosophes des Lumières, des grands personnages historiques de 1789 et 1848 sont les thèmes les plus fréquents des causeries populaires des différentes sociétés. Dans la vision téléologique classique républicaine de l'idée de progrès, deux thèmes sont régulièrement exaltés : la science et l'éducation qui toutes deux libèrent l'homme. C'est particulièrement Légitimus qui s'essaie à cette synthèse du rationalisme scientifique hérité de l'esprit des Lumières et des espérances rémanentes venues de la culture locale :

Continuons mes chers amis, à perfectionner sans cesse notre instruction. Sachons surtout nous délivrer définitivement du joug infâme de l'église, de sa doctrine abrutissante d'humilité, de l'exploitation éhontée de ses prêtres. Rappelez-vous toujours, citoyens, que les pires bourreaux de votre race ont été les ministres de l'église catholique, apostolique et romaine et qu'aux coups de fouets des maîtres venaient s'ajouter les paroles de malédiction du prêtre.

⁵⁷ : *L'Emancipation* n°99, 15 janvier 1904.

La science seule est la vraie reine du monde. C'est elle qui fait disparaître les préjugés séculaires, les superstitions dégradantes, les fanatismes meurtriers. C'est elle qui fait que toute nuit, peu à peu se résout en aurore; c'est elle qui en arrachant ses secrets à la nature, engendre toutes les richesses sociales; c'est elle qui crée la paix entre les hommes et qui la créera un jour entre tous les peuples de la terre par la Justice et la Fraternité.

La meilleure façon d'honorer Schoelcher est donc de vous élever sans cesse en dignité, en moralité, en instruction. C'est par là que vous méritez d'être réellement ses Vrais Fils et ses Vraies Filles.⁵⁸

Le discours sur l'école, classique de la thématique revendicative des hommes de couleur, est alors non seulement repris, mais réactivé et élargi. Au Conseil général et par des interventions auprès de l'Administration, ou du Conseil de l'enseignement, Légitimus et ses camarades obtiennent des crédits pour le lycée Carnot et les écoles publiques primaires, ainsi que certaines mesures dérogatoires, particulièrement révolutionnaires telles la possibilité pour les jeunes placés hors du circuit scolaire et les adultes de suivre des cours au lycée et de présenter les examens en candidats libres⁵⁹. En marge de l'action politique pour l'école laïque, le mouvement entretint un certain temps avec le concours des instituteurs des cours d'alphabétisation populaire et de formation professionnelle.

Si les discours recueillis, à l'occasion de la cérémonie de distribution de prix, dans les écoles publiques, ne s'écartent guère de la norme du genre en vogue sous la Troisième, la tonalité est plus militante quand il s'agit d'institutions enfantines créées par les socialistes. A la fête annuelle de la Société *Les Enfants de Marianne* qui compte en 1903 quarante-six petits pointois encadrés par la Société de jeunes filles, *les filles de la Victoire*, l'objectif de la société enfantine est rappelé en termes non équivoques par "le citoyen Nick", délégué de la *Fédération de la libre pensée guadeloupéenne* :

Cette société a été instituée dans le but de donner à nos enfants une éducation en rapport avec les idées nouvelles de progrès et de justice sociale.

Son programme consiste à écarter de l'esprit de l'enfant les fausses théories qui soutiennent le régime actuel, à le tenir à l'abri des contacts malsains de la superstition religieuse et de la fausse morale capitaliste et à développer sa raison suivant les lois du progrès.

Mais pour viser à un but aussi sérieux, cette éducation n'a rien de rebutant pour l'esprit des enfants. L'enseignement leur est donné par des chants, des récitations, des morceaux choisis et des poésies à caractères absolument républicains ou socialistes. Ils apprennent aussi à pratiquer la solidarité. A l'aide des petites cotisations qu'ils versent, ils doivent venir en aide les uns aux autres dans les cas de maladie et de dénuement.⁶⁰

⁵⁸ : "La Noël humaine", *L'Emancipation*, n°99, 15 janvier 1904.

⁵⁹ : cf. "Mémorial Légitimus", *La revue guadeloupéenne* (op.cit)

⁶⁰ : *L'Emancipation* n°71, 3 juillet 1903.

Ces manifestations conviviales et militantes furent le creuset d'une socialisation fondant, autant que la thématique revendicative, les bases d'une culture politique venue du négriisme socialiste.

*

*

*

- CHAPITRE VII -

BOISNEUF OU L'ALTERNATIVE IMPOSSIBLE.

Achille René-Boisneuf est, au panthéon des "grands nègres" de l'histoire guadeloupéenne, l'exact opposé de Légitimus. Il représente et symbolise l'autre terme de la culture politique nègre qui sera parvenue jusqu'aux temps présents; si bien que l'on peut encore aujourd'hui reconnaître, dans la culture politique contemporaine, quelques traits venus de l'héritage boisneuviste. Mais ces legs sont ténus, mineurs en regard de l'influence, plus durable, du négriisme socialiste¹.

Boisneuf, sa vie, son action, sa pensée sont assez peu connus. Il n'a suscité à ce jour aucun travail de recherche approfondi si l'on excepte les deux notes biographiques² et les deux articles³ que lui ont consacré des ouvrages de collection sur l'histoire générale des Antilles. Boisneuf n'apparaît qu'en contrepoint d'analyses et de travaux consacrés à d'autres que lui⁴. L'indifférence des historiens et l'ignorance de la mémoire populaire à son égard peuvent paraître d'autant plus injustes qu'Achille René-Boisneuf est bien l'un des rares hommes politiques guadeloupéens à avoir publié plusieurs ouvrages exposant ses idées et retraçant ses combats⁵; et que son activité s'est poursuivie jusqu'à sa mort, en 1927. Par conséquent, quelques témoins de sa vie politique sont encore vivants. Or, tout se passe comme si le boisneuvisme n'avait pu survivre à Boisneuf. La mémoire n'aurait apparemment retenu de lui qu'une opposition farouche à Légitimus, et un caractère, tout

¹ : Cf, notre essai : Jean-Pierre Sainton. Rosan Girard; chronique d'une vie politique en Guadeloupe. Paris, Karthala/ Jasor, 1993, où nous observons une transcontinuité des boisneuvistes aux premiers communistes guadeloupéens, manifestée aussi bien dans la thématique du discours que dans la géo-sociologie électorale. Nous faisons référence au vote boisneuviste qui perdura longtemps dans l'électorat communiste des communes du Moule, Morne-à-l'eau et Gosier.

² : Cf, anonyme. "article Boisneuf", Jacques Corzani (sous la direction de) Dictionnaire encyclopédique Désormeaux des Antilles et de la Guyane. Vol.4, Fort-de-France, Editions Désormeaux. (pp.381-386); & de Jean-Pierre Sainton. "Boisneuf" in Jacques Adélaïde-Merlande (sous la direction de) Dictionnaire des hommes célèbres de la Caraïbe. Editions Caraïbes, (pp.153-156).

³ : Laurent Farrugia. "L'affaire de la mairie de Pointe-à-Pitre" & "La bombe de Dampierre" in Historial Antillais. Vol.IV, éditions Dajani.

⁴ : C'est par exemple le cas, concernant la thèse de Cherdieu qui traite de l'action politique de Boisneuf jusqu'en 1914. (op.cit.)

⁵ : Trois ouvrages : Les événements de la Guadeloupe : Jours de batailles; mes procès l'affaire de la rue Henri IV. Paris, imprimerie des ouvriers sourds-muets, 1907; Manuel du Conseiller général des colonies. Larose, Paris, 1922; Comment on traite nos colonies; candidature officielle et mœurs électorales. Paris, édité par l'auteur, 1924.

de même suffisamment fort pour lui avoir mérité de partager avec lui, presque à égalité, le titre de "grand nègre"!

Le constat est troublant. Il incite à s'interroger aussi bien sur la réalité de la différence des deux hommes, que sur la nature du lien qu'entretient une mémoire sélective avec les faits historiques.

Quelle fut donc leur divergence ? Le premier s'était réclamé du socialisme; le second se dit " libéral " et siégea à la Chambre parmi les radicaux-socialistes. Leur dissension politique qui connut des épisodes sanglants tient du tragique. Opposition idéologique donc serait-on porté à conclure, à moins qu'on ne ramène cette historique confrontation à la seule dimension d'une opposition tout simplement personnelle, illustration banale somme toute d'un folklore politique local agité !

L'une ou l'autre de ces réductions serait préjudiciable à l'analyse. Il nous importe en effet, de savoir que Boisneuf fut un "nègre", et participa également à l'émergence autonome des nègres en politique; et que, s'il put accéder à la dimension du chef politique populaire à un point qui n'eut rien à envier à son prédécesseur, c'est qu'il exprima à un moment donné à la fois des aspirations communes à son milieu d'origine tout en déclarant une pensée contraire à la pensée dominante. C'est donc que le négriisme socialiste n'était ni un aboutissement fatal, ni sa critique un fait de conjoncture électorale. S'inscrivant positivement dans la culture politique, elle s'érigea bien, à un moment donné, en alternative possible des stratégies nègres d'émancipation.

Pourtant, plus certainement que le négriisme socialiste, on peut parler de l'échec politique du boisneuvisme. Car si l'homme traversa lui aussi les instances de pouvoir, où il n'accéda d'ailleurs que tardivement au terme d'une ascension politique difficile, son action n'imprima pas sur la construction du politique les marques structurelles lourdes qu'y laissa son adversaire historique. Après sa mort, prématurée en 1927, le parti qu'Achille René-Boisneuf avait fondé et si longtemps animé, échut à un blanc créole usinier ! Etrange épilogue d'une trajectoire partie de la recherche d'une autre voie d'émancipation des nègres qui nous introduit à la double problématique consistant à saisir le boisneuvisme comme une pensée de l'alternative politique au négriisme socialiste et à interroger parallèlement les raisons de son échec.

VII - 1. Le personnage Boisneuf : " Fais ce que dois, ..." ⁶

A - Milieu d'origine et jeunes années.

Famille, parents et alliés.

Achille René naît le 9 novembre 1873 dans la commune du Gosier. Il serait le fils naturel de Hyacinthe Boisneuf, nègre, affranchi de l'esclavage, dit-on, en 1848⁷ et d'Amanda Mathurine René, une mulâtresse, cultivatrice de condition modeste⁸. Boisneuf aurait été, par son génotype, ce que l'on appelle communément aux Antilles un *câpre*⁹ et rentrerait dans la catégorie des "nègres métissés". Ses traits phénotypiques dominants rappellent en effet ceux des nègres chez qui l'on devine un soupçon de métissage biologique¹⁰.

Mais certaines ombres recouvrent les origines de Boisneuf¹¹. On sait que son père, qu'il évoque souvent dans ses textes, était né esclave. Au tournant du siècle Hyacinthe Boisneuf, déjà fort avancé en âge, occupa quelques temps les fonctions de maire du Gosier. Il est à cette époque compté parmi les habitants-propriétaires de la commune. Il est fort possible qu'il fit partie de ces anciens esclaves industriels, qui, à force de travail, avaient pu s'établir et constituer une couche de petits propriétaires parvenus à une relative aisance et une certaine notabilité. Qu'il ait été son père biologique

⁶ : Devise de Boisneuf, formant le bandeau de son organe principal, *Le Libéral* (Source : ADG; 2 Mi 117).

⁷ : Nous avons recherché sans succès Hyacinthe Boisneuf dans *l'état des nouveaux libres du Gosier de 1848*. Nous avons trouvé un certain "Petit-bois" dit Jacinthe, âgé de trente-cinq ans en 1848, auquel il a été donné le prénom de Hyacinthe (Acte n°1824. Source : ADG; *Registre des nouveaux libres de la commune du Gosier*, 2 Mi 53.). Nous ne pouvons assurer qu'il s'agit du même personnage.

⁸ : Nous n'avons pu établir la généalogie d'Amanda René. Toutefois, l'étude du registre des nouveaux libres de la commune du Gosier nous révèle que le nom *René* est un patronyme d'attribution, à l'émancipation de 1848. Boisneuf est donc, par ses deux parents, issu, comme Légitimus, des "nouveaux citoyens" de 1848.

⁹ : Ou "cabre", selon une variante plus ancienne.

¹⁰ : Le phénotype n'est pas, rappelons-le, une indication objective du génotype. Nous avons vu *supra* combien ces notions sont subjectives et doivent être manipulées avec précautions. (Cf. nos développements aux chapitres II & III). Le détail n'a en réalité que peu d'importance dans la problématique qui suit. Nous ne le signalons ici qu'à titre purement informatif et anecdotique.

¹¹ : La presse socialiste laissait entendre avec insistance qu'il aurait été un enfant trouvé, recueilli par le couple Amanda et Hyacinthe !

ou son père adoptif, Hyacinthe Boisneuf ne reconnut Achille que fort tard, lorsque ce dernier eût atteint l'âge de vingt-quatre ans¹². Le jeune homme décida alors d'accoler ses deux patronymes et se fait appeler *René-Boisneuf*. Achille René-Boisneuf, premier du nom, naît donc tardivement à l'état-civil. Il est le seul de la fratrie issue d'Amanda René à porter ce nom composé¹³.

On ne sait exactement ce que furent son enfance et ses jeunes années. Il dut vivre un temps avec chacun de ses parents, dans la campagne entre Pointe-à-Pitre et Gosier, avant de s'établir en ville, chez une famille de notables mulâtres, les Danaë, dont il épouse plus tard une des filles. Comme cela se pratique souvent à l'époque¹⁴, lorsqu'un enfant noir de milieu modeste manifestait de bonnes dispositions pour les études, il est "placé" chez une famille instruite, de rang social plus élevé, chargée de veiller à son éducation et de soutenir sa scolarité, dans un rapport tenant à la fois du "petit parent" protégé et de l'obligé. Ainsi, et cela n'est pas sans importance, pour la compréhension de son action et de sa pensée futures, Achille René-Boisneuf vécut en partie dans un milieu ethno-parental *mulâtre* et reçut une "éducation mulâtre" et urbaine.

Faisant partie de la deuxième ou troisième promotion du lycée, il se distingue en effet par son parcours scolaire brillant¹⁵ et passe avec succès l'équivalent colonial du baccalauréat, en septembre 1894. Après son bac, ayant à charge sa mère, ses frères et sa soeur, il sollicite et obtient de l'administration un poste de maître répétiteur stagiaire au lycée. Il occupe cet emploi pendant dix-huit mois¹⁶, avant d'abandonner volontairement l'enseignement pour tâter de l'agriculture. La démarche qui l'y conduisit éclaire déjà sa personnalité :

C'est encore pour prêcher d'exemple que j'ai démissionné et que j'ai troqué mon porte-plume contre le manche de ma charrue.¹⁷

¹² : Le 5 avril 1897, avec l'accord de son épouse légitime Thérèse Forbin. (Source : ADG; *Tables décennales de Gosier* - 5 Mi TD II, R2) - Certaines biographies présentent Hyacinthe comme le père adoptif d'Achille. Était-il vraiment né de père inconnu, ou a-t-on confondu adoption et légitimation ?

¹³ : Ses frères qui, d'ailleurs le suivront fidèlement en politique porteront le nom *René*. D'où l'existence, encore aujourd'hui de deux patronymes distincts qui descendent de la même famille : les *René* et les *René-Boisneuf*. Le cas est fréquent en Guadeloupe.

¹⁴ : Et encore de nos jours.

¹⁵ : Ainsi, en 1890, nous retrouvons le jeune Achille René parmi les lycéens nominés à la distribution des prix. (Source : *La Vérité*, 7 septembre 1890).

¹⁶ : Années 1895 à 1897. Cf. *Dossier Boisneuf* (Source : CAOM ; EE II 2193 (8))

¹⁷ : *La Démocratie*, n°45, 17 février 1900.

Sur les terres de son père, au lieu-dit Bas-du-fort, à Gosier, il monte alors une petite exploitation dotée d'un moulin à cannes, fabrique du sirop et tient un petit élevage. C'est à ce moment que se situe une anecdote qui permet de cerner le caractère du jeune homme. Un jour qu'il conduit sa charrette à boeufs, il doit essuyer les insolences d'un officier blanc qui, fâché que le nègre ne lui ait pas, à vue, cédé le passage, le menace de sa botte. Achille descend de son "cabrouet"¹⁸ et rosse d'importance l'impudent; ce qui lui vaut ses premiers démêlés avec la justice.

C'est certainement entre 1899 et 1900, à son départ du mouvement socialiste, qu'il met fin à son expérience d'exploitant agricole pour se lancer pleinement dans l'action publique et le journalisme politique. C'est alors que se situe un épisode controversé de la vie du jeune Achille René-Boisneuf : publiciste, participant à la rédaction de différents organes de la presse républicaine et anti-socialiste, on ne lui connaît aucune profession déclarée. *L'Emancipation* colportera avec insistance, et non sans perfidie, des années durant, certaine rumeur de captation d'héritage¹⁹. Il est possible qu'il ait tout bonnement vécu des rentes de son père, jusqu'à son départ forcé pour la France en 1906.

Socialiste de jeunesse.

La légende, - reprise par les historiens -, colporte également que Boisneuf fut, avant de se séparer de lui, un des plus proches et fidèles lieutenants de Légitimus. En réalité, on ne trouve aucune mention de lui dans la presse socialiste des premières années. Son nom n'apparaît dans la vie publique qu'en 1899, l'année de sa rupture avec le mouvement.

L'on sait par contre qu'il fut en contact très tôt, certainement dès le lycée, avec le C.J.R, dont Destainville Choulon, pour qui il garda toute sa vie une admiration respectueuse, était le co-fondateur²⁰. Achille René était alors bien jeune²¹, et nous

¹⁸ : Charrette à boeufs à larges roues utilisée aux Antilles.

¹⁹ : L'affaire est plutôt nauséuse : on l'accusa de s'être fait entretenir par une femme d'âge mur, Mme Massillon, une veuve aisée aux moeurs légères, dont il aurait reconnu un enfant pour bénéficier des retombées de l'héritage.

²⁰ : Il y avait entre eux un lien de parenté. Plusieurs allusions de Boisneuf laissent entendre que c'est Destainville Choulon qui aurait été le véritable initiateur du mouvement nègre originel, Légitimus n'en aurait été que la figure de proue. Il est naturellement difficile de trancher cette querelle; mais il est établi que Choulon s'était déjà fait connaître par l'organisation d'un bal mondain mémorable, en plein centre de Pointe-à-Pitre, qui resta dans l'histoire sous le nom de "bal des requins" : seuls les noirs y avaient été invités !

sommes d'avis qu'il n'a pu occuper auprès de Légitimus, ce rôle majeur que la mémoire commune et les historiens lui attribuent. Il ne put par conséquent faire partie du premier cercle historique des fondateurs et dirigeants du C.J.R.; même s'il est avéré que son adhésion y fut précoce et totale. C'est sans doute la raison pour laquelle, au plus fort de son opposition, il ne renia jamais, voire justifia toujours, ses engagements premiers :

En mai 1898, notre parti s'est trouvé à deux doigts de sa perte. La situation était critique. Il fallait sauver Légitimus ou le perdre : affirmer notre force ou abandonner pour longtemps, pour toujours peut-être nos revendications. Notre dernier atout fut risqué. La chance nous fut favorable, et, momentanément rassurés, nous poussâmes un formidable cri de joie, qui était en même temps un cri de délivrance.

Nous sommes donc loin de nier notre part de collaboration à l'oeuvre dont M. Légitimus a été le seul bénéficiaire. Aujourd'hui que le vent est à l'entente et à la conciliation, que toutes les lèvres s'essaient pour de nouveaux baisers Lamourette, c'est le moment de rendre hommage à la vérité et d'affirmer que sans le courant d'idées créé par le parti auquel nous avons appartenu, on n'en serait pas où nous sommes. Oui, nous avons donné notre coup de pioche à la brèche par laquelle les noirs devaient faire leur entrée dans la vie politique. Nous grouper, nous unir, montrer que nous étions une force avec laquelle il fallait compter, tel a été notre but. Et nous étions convaincus qu'il suffisait aux autres de constater nos tendances pour que, sagement, on nous fit la place, toute la place à laquelle nous avons droit.

Nous ne nous étions pas trompés. On s'est fait bien un peu tirer les oreilles, il fallait s'y attendre, mais notre but a été atteint, notre victoire a été complète, le jour où une partie de la population baissa pavillon devant Mr. Légitimus et s'abstint de le combattre. On savait bien que le socialisme était un masque; mais nos aspirations étaient légitimes; on sut les respecter.²²

On aura noté cette référence répétée au *nous* collectif qui place Boisneuf au coeur de la dynamique initiale de la revendication nègre. Boisneuf fut bien, un moment, en accord complet avec le mouvement négriste socialiste des premiers temps. Quelle était alors sa place exacte dans le mouvement ? On ne peut le deviner que par les allusions qu'il en fit plus tard, ou par les reproches que lui adressèrent les socialistes d'avoir déçu "les espérances" mis en lui, déserté le combat de son parti et de "sa race" et de ne pas avoir mis plus longtemps "ses capacités au service de ses congénères"²³.

C'est donc à partir des années 1895 - 1896 que, frais émoulu du lycée Carnot, le jeune Boisneuf plonge dans le militantisme nègre aux côtés de ses "frères" pour le combat de l'affirmation et de la reconnaissance politiques. Il participe sans doute activement aux campagnes politiques de ces années-là aux côtés de Légitimus. Le fait est en tous cas attesté en ce qui concerne la campagne des législatives de 1898, à l'issue de

²¹ : A la naissance du mouvement, en 1890, Achille René n'avait que dix-sept ans ! Il est vrai que le C.J.R. comptait dans ses rangs de très jeunes lycéens. Adolphe Lara, dont le nom apparaît dans *le Groupe Ouvrier de la Guadeloupe*, n'était qu'un adolescent de quinze ans au moment où il signa ses premiers articles dans *Le Peuple* en 1891. Cf. *Le Peuple* (1).

²² : "Bons et mauvais nègres", *La Démocratie*, n°43, 3 février 1900.

²³ : "Achille René-Boisneuf", *La Cravache*, n°2/3, 20/23 octobre 1899. (Source : B.N ; Jo. 7900)

laquelle Légitimus accède à la députation. Sa jeunesse, sa fougue²⁴, son instruction surtout, le distinguent des autres et lui confèrent une image d'intellectuel. Il aurait même été, à ce moment, pressenti pour succéder à Légitimus à la tête du mouvement, une fois ce dernier élu. Mais la rupture qui intervient peu après l'élection de Légitimus²⁵, lui ouvre un autre destin politique.

Après son départ, il conserva de ces premières années auprès des socialistes, à défaut d'un langage, d'une idéologie et d'un comportement politique communs, les mêmes références et la fibre qui fondèrent son engagement pour l'émancipation des nègres. Il le répétait longtemps après :

Je viens de relire, avec quelle troublante émotion ! la proclamation adressée en 1848, au lendemain de l'émancipation des noirs "aux nouveaux citoyens" de la Guadeloupe, par le commissaire général de la République, Gâtine. Mon vieux père affranchi par le décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848, connaissait ce document par coeur. (...)

Souvent le soir, à la veillée, après une rude journée de labeur dans les champs qu'il avait acquis avec le seul produit de son travail, il nous récitait la proclamation de Gâtine aux travailleurs, "aux nouveaux citoyens" de 1848. (...)

La conscience de cette origine m'impose un double devoir : devoir de reconnaissance infinie envers la mémoire de mon père, devoir de solidarité agissante et de sollicitude effective envers le prolétariat guadeloupéen. Et la meilleure façon de m'acquitter du premier, n'est-elle pas de m'évertuer à remplir le second ?²⁶

B - Le tempérament Boisneuf.

Si Hégésippe Légitimus est un personnage charismatique, Achille René-Boisneuf lui, est une personnalité; mieux, un tempérament, ou un *caractère*. Davantage que Légitimus, l'accès à sa pensée et à la compréhension de ses actes ne peut être total, si l'on ne recherche pas au préalable à connaître l'homme qu'il fut.

Volontaire, fier, ombrageux, Achille René-Boisneuf est un homme de foi, et sa vie un engagement permanent, une succession ininterrompue de durs combats où il n'hésita jamais à s'engager personnellement contre ses adversaires, au besoin physiquement, à faire, à l'occasion, le coup de poing (ou le coup de tête !), et en cas de nécessité extrême, le coup de feu.

²⁴ : Il aurait, dit-on, giflé le député Gerville-Réache lors d'une de ses tournées électorales en Grande-Terre, sans doute celle de 1898, durant laquelle le député basse-terrien avait parachuté et patronné la candidature de son secrétaire, un Français du nom de Guillain, totalement inconnu en Guadeloupe.

²⁵ : Voir nos développements *infra* sur les motifs de la rupture.

²⁶ : "1848-1918", *Le Libéral*, 3 juillet 1918.

CENTENAIRE
1873-1973

(p.339 a)



Enfants... seul le passé, fait l'avenir

Achille René-Boisneuf

Son apparence physique ne laissait pourtant apparaître un caractère belliqueux : Un phénotype nègre marqué, mais une allure qui, avec ses lorgnons sur le nez, ses longues moustaches relevées proprement taillées en pointe et sa barbiche, son costume "trois-pièces" à col dur, évoque irrésistiblement le *Topaze* de Pagnol ou encore celle d'un notaire de province, ou tout autre personnage lénifiant de ce style, rond-de-cuir inoffensif de la Troisième République; cérébral tout au plus. On ne devinerait pas à le voir l'activiste politique, le chef autoritaire, le combattant intraitable, si ce n'était ce frémissement d'énergie réprimée qui affleure du physique et accroche le regard.

(Cf; Page 339 a : *PLANCHE 32 - Portrait d'Achille René-Boisneuf vers 1910*)

Achille René-Boisneuf est bien l'un et l'autre de ces personnages. Il est avant toute chose *un tempérament* qui lui fonde la réputation amplement méritée de polémiste et de bagarreur, et pour ses détracteurs, d'excité, de violent, voire d'anarchiste !

Le polémiste.

Boisneuf est un polémiste dans la plus grande tradition des journalistes politiques de la Troisième. Il en a le talent et la verve. L'ironie est mordante, la plume caustique, la répartie facile. Et la liste est longue de ces touches célèbres de Boisneuf à l'adresse de ses protagonistes successifs, de celles qui marquent l'adversaire pour toujours et fondent durablement une réputation. Ainsi, en 1919, ayant appris que son colistier des élections législatives avait frayed avec les usiniers, il lâche, lors d'une réunion de délégués sénatoriaux, ...

L'union ne peut être solide, durable et honorable pour tous que si elle est assortie entre des hommes d'égale moralité et d'égale probité. Or, deux mois après notre commune réélection j'apprenais avec stupeur qu'à l'occasion de cette réélection Monsieur Candace avait touché 100.000 frs de certains représentants du tout patronat colonial.

Je lâche M. Candace pour que ses maîtres ne croient pas (ô vague d'ingratitude !!!) qu'ayant acheté un nègre, ils s'en sont payé deux.²⁷

Ou encore, lorsqu'en novembre 1905, la majorité politique de l'Entente vote au Conseil général la proposition insolite d'afficher en tous lieux le discours du Gouverneur Boulloche, il dépose incontinent le voeu suivant :

²⁷ : in *La Petite Patrie*, 16 décembre 1919 (Source : ADG; 4 Mi 188)

Nous prions le Conseil général, par respect pour la langue française, de décider qu'il sera nommé une commission d'instituteurs chargée de corriger le discours prononcé par le Gouverneur, à l'ouverture de la session et dont l'affichage est demandé.²⁸

L'homme a un goût immodéré pour la provocation et le combat solitaire. Le ton de ses interventions est souvent hautain, rogue et méprisant. Il n'a pas de sa personne une petite idée et ne se prive pas d'invectiver purement et simplement ceux qu'il combat. Sa prose passionnée, n'a pas, toutefois, la veine exaltée et lyrique de Légitimus. Boisneuf tend plutôt à développer une logique argumentaire rationnelle. Il veut s'adresser plus à l'intelligence raisonnante qu'au cœur; et pense pouvoir convaincre à force d'asséner ce qu'il tient pour des évidences. Il le fait souvent avec panache, parfois avec morgue, avec cet acharnement tout particulier, qui fait reconnaître aisément pour siens les articles qu'il signe de son nom, sans recourir le plus souvent à aucun artifice de publiciste.

Les sobriquets assassins qu'il inflige à ses ennemis, les formules répétitives qu'il affectionne pour les désigner font les meilleurs morceaux des joutes politiques de l'époque : le proviseur du lycée, des années 1905, M. Langlois, ne sera jamais appelé autrement que "*l'incapable M.Langlois*"; Légitimus, quand il ne reprend pas à son compte, par dérision, ses diminutifs populaires, a droit à une palette de substantifs variés : "*l'incapable*", "*le nul*", "*le traître*", ... Plus tard, en 1910, il ne l'appelle plus que "*l'innommable*". Les partisans de l'Entente Capital-Travail, parce que voulant marier le blanc et le noir, sont appelés "*demi-deuillards*". C'est encore lui qui popularise l'appellation "*zambos*"²⁹ pour désigner les partisans socialistes. Quant aux chefs du mouvement, ceux que Légitimus a coutume d'appeler ses "vaillants", ils se transforment sous la plume de Boisneuf, avec l'insistance de l'accent imité du "gros créole" de la campagne en "*vaänts bougues*"³⁰. Les électeurs socialistes, quant à eux, sont "*des gogos*" ou "*le naïf populo*".

²⁸ : "Au Conseil général", *Le Libéral (1)*, n°67, 12 novembre 1905.

²⁹ : L'origine de ce terme dans le vocabulaire politique guadeloupéen n'est pas formellement établie. A l'origine un "*zambo*", dans l'Amérique ibérique, est un métis d'amérindien et de noir. Nous n'avons pas trouvé trace d'utilisation courante de ce terme en Guadeloupe dans le vocabulaire racial avant la période étudiée ici. Le terme a une connotation péjorative évidente, voulant signifier le "nègre primaire, non civilisé". Notons que les socialistes se réapproprièrent cette désignation, qui, survivant à cette première génération historique est restée jusqu'aux années soixante dans le langage politique local pour désigner les irréductibles partisans du négriisme socialiste.

³⁰ : Trad. "vaillants gars". C'est par cet adjectif que se désignaient les militants socialistes historiques. Pour comprendre la valeur de l'insulte, il faut savoir qu'elle imite l'accent campagnard, "basilectal", évocateur des nègres "arriérés" ne sachant pas parler le français, et prononçant le créole ("gros créole") d'une façon jugée incompréhensible par les autres couches de la société.

*Un "esprit mulâtre"!*³¹

L'humour ou la satire de Boisneuf a en effet une tonalité très particulière. Les partisans du mouvement socialiste sont "*des braillardes*"; il les surnomme les "*pas-guèrès-belles*"³², et de Légitimus lui-même, il rappelle complaisamment la texture de la chevelure : "*gro chivé !*"³³...

Il est un fait que la dérision qui a habituellement cours en Guadeloupe n'épargne pas la vie privée ou les caractéristiques physiques³⁴, mais Boisneuf en use plus que tout autre. Il se distingue en se gaussant, ou en laissant dénigrer par ses amis, à longueur de colonnes, ces "nègres", prétendument parvenus à l'égalité mais qui supportent mal les souliers fermés, confondent les asperges avec de la chandelle molle, s'esbaudissent d'être reçus dans les salons du Gouverneur et préfèrent le son du *bamboula* à celui d'un violon civilisateur ...³⁵. Tout est prétexte à l'affirmation de sa différence. Les références culturelles reviennent souvent comme critères de distinction :

Quoi qu'il en soit, leurs oreilles ne paraissent pouvoir s'accommoder que de l'abrupte mélodie du tam-tam saccadé. La musique qui adoucit les moeurs n'exerce aucune action sur eux. Un *tèp-tèbèlep*, ou *lattrihimolo*³⁶ chantés par les filles de Schoelcher et secondé par le tambour à boeuf³⁷ d'Emile Madi, (...) en dira toujours plus à Sonson-Glégé³⁸ et Marc l'Escogriffe³⁹ que les airs les plus harmonieux exécutés par les orchestres les mieux constitués. Question d'éducation et de sens auditif quand on sort à peine du "non-être".⁴⁰

Les attaques de ce type sont monnaie courante dans *Le Libéral*. On l'aura compris: la prose boisneuviste est saturée de termes méprisants aux connotations raciales évidentes qui donnent consistance et réalité au réputé "complexe de supériorité"

³¹ : L'expression ne nous appartient pas. Nous la reprenons du vocabulaire courant de l'époque, (qui subsiste aujourd'hui) désignant ainsi le comportement social d'un mulâtre (ou d'un "nègre") qui voudrait se distinguer en affichant les attributs d'une supériorité supposée.

³² : Littéralement "les pas-guère-belles" (ou les "pas belles")

³³ : Littéralement "gros cheveux" (cheveux crépus).

³⁴ : Voir sur ce point nos développements du chapitre VIII.

³⁵ : Ces allusions sont trop répétées pour que nous en référions formellement. Elles sont incluses dans des articles polémiques, dans des comptes-rendus de faits divers, ou font l'objet de petites rubriques hebdomadaires en langue créole. Cf. *Le Libéral* (années 1904 à 1906); *passim*.

³⁶ : Onomatopées mélodiques des choeurs des veillées négro-africaines reproduisant le tempo du tambour et les variations mélodiques de la voix du chanteur soliste.

³⁷ : Ou "gros tambour", au son sourd et profond.

³⁸ : Autre surnom de Légitimus.

³⁹ : Marc Marc-François, à cette date maire et conseiller général du Moule.

⁴⁰ : "La vie artistique; la Ste Cécile au Moule", *Le Libéral (1)* n°70, 3 décembre 1905.

des "mulâtres" à l'égard des "nègres". Ce ne sera pas sans implications, dans une Guadeloupe pourtant habituée aux échanges polémiques imprégnés de sèmes raciaux, sur l'âpreté de sa confrontation et sur la haine tenace que lui vouèrent longtemps ceux qu'il attaquait ainsi, à partir des schèmes raciaux courants de la société coloniale. Mais l'utilisation de ces termes sous la plume d'un "nègre" prenait une signification plus grave tout en confirmant la prégnance des hiérarchies identitaires "nègres" et la force de leur signification culturelle symbolique dans l'échelle sociale.

Nonobstant, Achille René-Boisneuf tient ses origines en haute conscience. Il les rappelle sans cesse à la mémoire, il sait assumer en toutes occasions et avec une certaine fierté son identité ethnique, se démarque parfois des jugements méprisants de ses amis "mulâtres"; on le voit même parfois tenir un discours et jouer d'une corde identitaire nègre qui n'est pas sans rappeler *Légitimus*. Démagogie du discours, ambivalence, ou projection différente de l'image du *nègre* ? Nous optons pour ces deux dernières explications : René-Boisneuf se fait du nègre une idée tout à fait différente de la représentation identitaire de *Légitimus*. Il le voudrait industriel, travailleur, acteur conscient et actif de sa propre élévation, distinguant l'être du paraître, les attributs du pouvoir de sa réalité.

Au plan du système d'idées-représentations de la société post-esclavagiste, Boisneuf se situe à la jonction du discours revendicatif classique "mulâtre" et d'un volontarisme capacitaire "nègre" qu'il reprend de l'image sociale du "bon travailleur"; tous deux fondent la base conceptuelle de sa pensée politique. Il y trouve la justification de sa fierté personnelle, de sa distanciation idéologique qui autorisent, à ses yeux, ses outrances de langage, vis-à-vis de la masse nègre, des *ti nèg*⁴¹. Il en tire un certain culte de l'action transformatrice du réel, qui devient souvent chez lui, un culte de l'action tout court.

L'homme d'action.

Au-delà de la verve du journaliste, ce que nous savons de Boisneuf nous montre un personnage qui accepte volontiers, - quand il ne le recherche pas -, l'affrontement. Achille René-Boisneuf, non seulement dénonce à longueur de colonnes la prévarication

⁴¹ : Littéralement "nègre petit", c'est-à-dire de peu d'ambition, se complaisant dans sa condition. Cf. Chapitres II & III.

et les turpitudes de l'Entente, l'arbitraire et le parti pris de l'Administration, mais encore interpelle sur les lieux publics les hauts-fonctionnaires, tempête au Conseil général, envoie au Gouverneur des courriers provocateurs, ose, en tous lieux (au Conseil général comme à la Chambre) et sous les huées, défendre à contre-courant les positions les plus difficiles. L'un des seuls reproches qui ne pourrait être fait à Boisneuf serait d'avoir manqué de courage politique, et physique. Son caractère bouillant et altier, servi par un corps râblé d'athlète⁴², le pousse à un engagement personnel qu'il ne conçoit que total.

Cette propension à l'implication dans l'action n'est pas que la marque d'un caractère bouillant. C'est aussi chez lui une ligne de conduite, une question d'éthique, de don total du soi, d'oblation du leader dont il conçoit, à l'instar de Légitimus, le rôle comme une charge missionnaire. Aussi, sa vie n'est qu'une longue suite de duels, batailles, de combats contre la fraude et l'arbitraire, qui se soldent par une liste impressionnante d'affaires, de procès, d'emprisonnements. Il se plaît à les raconter par le menu dans ses journaux et dans les ouvrages qu'il consacre aux affaires qui émaillent sa vie politique. Il y gagne, aux yeux des administrations successives, une réputation de "chef de l'insurrection" et, au regard du petit peuple, les lauriers de l'opposant intraitable à l'arbitraire, la gloire peu enviable du martyr, qui finissent par fonder sa consécration finale.

Un exposé exhaustif des différentes affaires dans lesquelles fut impliqué personnellement Boisneuf relèverait de la biographie particulière, ce qui n'est pas ici de propos; signalons seulement quelques-unes des plus marquantes qui suffiront à nous situer le personnage.

Le 7 août 1904, au plus fort de l'affaire dite des "automobiles"⁴³, sur le paquebot *Martinique* qui relie Basse-Terre à Pointe-à-Pitre, Boisneuf a une vive altercation avec le secrétaire général du gouvernement, William Fawtier, et le traite de voleur. Comme le haut-fonctionnaire, deuxième personnalité en titre de la colonie menace de le gifler, il l'assomme d'un coup de tête. Plus tard, il raconte l'anecdote avec une certaine délectation:

C'est sur moi qu'il se précipita pour essayer de se soulager et de se venger. J'étais prêt. Je prévins la botte qui m'était destiné en attaquant à mon tour, sur la marche. Je pris le temps sur

⁴² : Témoignage du Dr Jean René-Boisneuf, fils d'Achille René-Boisneuf (enregistrement réalisé en février 1991).

⁴³ : Affaire d'ingérence administrative à propos du service des transports dans laquelle étaient impliqués le Gouverneur de La Loyère et le secrétaire général Fawtier.

mon agresseur en lui envoyant mon poing dans l'estomac; en guise de coup d'arrêt, je lui collai ma tête sur la figure⁴⁴. Le dernier coup de bouton surtout avait été posé selon les règles de l'art. Mon partenaire ne pouvait le nier, la trace en était trop visible.⁴⁵

Cette même année 1904⁴⁶, puis en 1905, Boisneuf est chaque fois au premier rang des agressions que subissent les membres de son parti. Mais c'est en 1906 qu'ont lieu les événements les plus graves de cette première période de sa vie politique. Au cours d'une année très dure, riche en affrontements multiples⁴⁷, la tension culmine le 6 mai, jour de l'élection législative où Boisneuf est candidat contre Légitimus dans la deuxième circonscription. Dès le matin, son domicile est assiégé par une foule de partisans de Légitimus qui menacent de lui faire un sort. Devant l'imminence de l'assaut, il fait feu et abat deux assaillants. La maison investie, Boisneuf et sa famille sont pourchassés dans les rues de la ville et incarcérés.

Plus tard, dans les années vingt, il est en butte cette fois à l'arbitraire du Gouverneur Jocelyn-Robert pour le compte du candidat officiel du moment, Gratien Candace. Lorsqu'en 1922, il apprend qu'il est arbitrairement suspendu par le Gouverneur de son poste de maire de Pointe-à-Pitre, il rentre précipitamment de France, ameute ses partisans, pénètre dans la mairie une cravache à la main et expulse *manu militari* de l'hôtel de ville le président de la délégation spéciale installée. Après les législatives de 1924, où il est victime d'une fraude ouverte, il répond une fois de plus sur le terrain de l'action directe : de mai à septembre, une série d'actes de violence et d'explosions à la bombe secoue la Guadeloupe⁴⁸. L'événement le plus grave survient le 13 septembre, sur l'habitation appartenant à Mérovée Clara, notable boisneuviste au lieu-dit Dampierre, à Gosier. Cette fois la bombe explose prématurément en tuant ceux qui la préparaient :

⁴⁴ : Pour apprécier le fait, au-delà de la simple anecdote d'une bagarre, il faut savoir que le "coup de tête" fait partie des techniques de lutte traditionnelle négro-africaine dans les veillées guadeloupéennes. *Voyé tèt* ou savoir "tirer un coup de tête" est unanimement considéré comme un signe de vaillance. Cela explique que "le coup de tête de Boisneuf" soit resté si fort dans sa légende.

⁴⁵ : Achille René-Boisneuf. *Les événements de la Guadeloupe ...* (op. cit.).

⁴⁶ : En octobre, c'est l'affaire des incidents de Baie-Mahault. Boisneuf est attaqué sur la voie publique par des partisans de Condo et Légitimus.

⁴⁷ : Cf, détails infra : section VII.2.

⁴⁸ : Bombe de la mairie de Pointe-à-Pitre (11 mai); chez Moynac, chef du service de l'Instruction Publique et adversaire de Boisneuf (14 mai); au domicile du juge d'instruction Adélaïde (28 juin); au domicile du Président du Tribunal (23 août); au domicile de l'adjoint au maire, M. Dubois (23 août); coup de feu tiré contre M. Dubois (29 août); incendie du magasin de M. Brument, partisan de Candace (2 septembre); nouvelle bombe au domicile de M. Dubois (5 septembre); attentat à la bombe contre les murs de la prison de Pointe-à-Pitre (22 septembre); cf, *Lettre du Procureur Général au Gouverneur*; 26 décembre 1924 (Source : A.D.G Questions politiques Cart-6197/ ch. 9-)

quatre partisans de Boisneuf⁴⁹. Boisneuf, et les époux Clara sont incarcérés sous la triple inculpation d'homicide par imprudence (!), de détention et fabrication d'explosifs et d'association de malfaiteurs. Malgré l'exceptionnelle gravité des faits, la justice qui veut éviter un procès public décide de classer l'affaire⁵⁰: Boisneuf est remis en liberté en décembre 1924.

Cette dernière épreuve aura sérieusement éprouvé son organisme. Achille René-Boisneuf s'éteint prématurément trois ans plus tard, âgé seulement de cinquante-quatre ans.⁵¹ Il sera resté en toutes situations, fidèle à sa devise : *Fais ce que dois, Advienne que pourra ...!*

C - Dissonances et différence.

Très tôt, dès l'instant de la rupture, Boisneuf explicitait ses critiques à l'encontre de Légitimus et de son mouvement. Nous pouvons les ramener à trois points :

- Une critique de la personnalité de Légitimus, de ses pratiques et de ses choix.
- Une critique du système de la couleur et de la politique de "race" et de caste qu'elle induisait.
- Une critique enfin du système idéologique socialiste et de sa validité dans le contexte local.

De cette critique initiale du négriisme socialiste perce une vision alternative de l'émancipation nègre. Elle ne sera formalisée en thèses politiques, en points de programme et en propositions législatives positives qu'ultérieurement, après 1910, quand Boisneuf se sera rapproché du pouvoir. Mais dès 1899, il fait entendre de façon dissonante les prémisses de sa différence.

⁴⁹ : Dont Sigefroy Tafial, ex-maire du Gosier et ancien militant socialiste, démissionnaire du mouvement avec Boisneuf en 1899.

⁵⁰ : Les motifs de cette clémence surprenante sont à rechercher dans le constat des nombreuses irrégularités de procédure, reconnues par le Procureur Général lui-même (cf; questions politiques op.cit). Mais surtout dans le désir d'étouffer une affaire qui instruite, aurait révélé les multiples actes d'arbitraire antérieurs du Gouverneur.

⁵¹ : Il meurt d'une poussée d'urémie, consécutive aux coliques néphrétiques dont il souffrait et qui auraient été aggravées par le régime alimentaire hypersodé infligé lors de sa dernière détention de 1924. (Source : entretien avec le Dr Jean René-Boisneuf, fils d'Achille René-Boisneuf - 1991)

La critique de l'homme Légitimus.

Boisneuf n'aimait pas Légitimus. Il exécrait complètement le personnage pour qui il ne trouve jamais de mots assez forts pour stigmatiser non seulement la conduite et la politique, mais aussi la personnalité même. Cette animosité qui confine à la haine s'apparente à celles qui suivent les grandes déceptions, à la mesure de l'espoir placé naguère en ceux à qui on avait accordé sa confiance. Leur histoire est d'abord celle d'une confiance trahie.

Boisneuf, ne pardonna jamais à Légitimus sa défection de ses tâches de député⁵². Longtemps après, cet épisode nourrit la rancœur et le mépris des boisneuvistes à l'égard de Légitimus. C'est par exemple Méloir, l'un de ses détracteurs les plus acharnés, qui s'indigne :

A cause de lui, nous sommes traités d'imbéciles : c'était à coup sûr le plus intelligent des noirs, pensait-on, que nous avons envoyé pour nous représenter. Peu lui importait le mal qu'il faisait à notre race; peu lui importait le recul qu'il imprimait à notre évolution politique et économique. (...) Paris lui pèse (...) Il se dérobe et revient (...).

Il explique à ses amis ahuris que sa place n'était pas là-bas : "*Té ka fè trop fouète; té tini trop train en la rue*"⁵³ ... mais bien au milieu d'eux, dans ce berceau de sa fortune politique. Et pendant près de quatre ans, Jean-Hégésippe Légitimus, à la stupéfaction du monde colonial, légifère dans les hauteurs du Lamentin, où il travaille ferme à notre émancipation.⁵⁴

⁵² : Elu en 1898, Légitimus ne reste que quelques semaines en France avant de retourner sans raison apparente, sous un faux nom, en Guadeloupe. Il ne fournira jamais vraiment d'explications crédibles à ce retour précipité. L'absentéisme systématique de Légitimus au Parlement fut en effet de notoriété publique et est attesté par les comptes-rendus de séances. Il sera surnommé par la presse parisienne "*le député-fantôme*". A ses rares présences, Légitimus n'intervient quasiment jamais. Il est possible qu'il faille comprendre cette attitude par une sorte de complexe, qui l'handicapait dans un milieu qu'il connaissait mal et qu'il ressentait hostile à son égard. Il souffrit de la curiosité et du racisme, y compris de la part de ses camarades socialistes. On raconte que l'épouse d'un dirigeant socialiste parisien s'évanouit d'effroi à sa vue. Plusieurs témoignages, (que nous a confirmés Philippe Cherdieu qui a pu bénéficier à la fin des années soixante-dix des récits des derniers proches encore en vie de Légitimus), s'accordent sur le fait que "*Légitimus n'aimait pas la vie en France et s'était toujours senti très mal à l'aise avec les blancs*" (entretien avec Ph. Cherdieu; 1994). Mais on comprend plus difficilement qu'il pratiqua le même dilettantisme et le même absentéisme en Guadeloupe, au Conseil général où ses nombreuses absences, parfois aux moments les plus cruciaux (à la séance de 1898 votant les droits de sortie sur le sucre par exemple, alors qu'il venait d'être élu à la Présidence de l'assemblée) restent inexplicables. Nous avons également consulté les procès-verbaux des séances du Conseil privé de gouvernement de la colonie où il fut nommé pour deux ans, en 1903 : il n'assista en réalité qu'à une seule réunion, la première ! Cf. *P.V. des délibérations du Conseil privé du Gouverneur* - années 1903 à 1905 : Sources : A.D.G; 2 Mi 13, R 35 à R 38). Faut-il donner raison à Boisneuf et conclure avec lui que Légitimus n'était qu'un incapable que la prise de conscience de ses limites intellectuelles aurait conduit à fuir ses responsabilités aux postes auxquels il avait été élu ?

⁵³ : Trad. : "*Il faisait trop froid; et il y avait bien trop d'agitation dans les rues ...*"

⁵⁴ : "Judas" *Le Libéral (1)*, n°6, 11 septembre 1904.

Aussi Boisneuf ne tarde pas à considérer Légitimus comme un médiocre et un escroc politique qui aurait détourné à son seul profit et à celui de ses amis proches, la ferveur et l'attente populaires. Il dénonce également certaines tendances autoritaires et mégalomaniaques qui l'amènent très tôt à s'identifier à la race noire, à ramener à sa personne et ses choix individuels les intérêts collectifs des noirs et, par voie de conséquence, à interpréter toute critique ou remarque contre ses initiatives comme "hérétiques et schismatiques"⁵⁵. Boisneuf s'élève vivement contre la tendance à la personnalisation du combat nègre qui tendrait à établir qu'"être bon nègre, c'est admirer M. Légitimus"⁵⁶, contre un "leadership" qui glisse vers l'autoritarisme et une propension de plus en plus affirmée à décider souverainement de ce qui serait bon ou mauvais pour les noirs. Il conteste à Légitimus et à ses proches le droit de représentation exclusive des "noirs" et supporte très mal d'être, quant à lui, traité de "faux nègre" ou de "mauvais nègre", simplement parce qu'il s'oppose aux choix du chef⁵⁷.

Boisneuf dénonce aussi ce qu'il appelle le "parasitisme" de Légitimus et de ses compagnons. Au-delà des accents purement polémiques de la dénonciation, il s'agit d'une critique de l'ordre de l'éthique et de la morale : Il accuse Légitimus d'être un fainéant et un incapable, un parasite social qui n'avait jamais travaillé de sa vie et n'aurait connu, pour toute obligation professionnelle, que les emplois politiques vite transformés en sinécures. C'est ainsi qu'il l'accuse de voler l'argent du petit peuple en imposant des dons et des cotisations militantes qui ne devaient servir qu'à entretenir les permanents politiques. A l'encontre du personnage, il reprend de Dorval cette phrase terrible:

... Cet incapable, dont tout le talent consiste à exhiber sa patte noire comme un infirme exhibe son moignon.⁵⁸

Pour Boisneuf, Légitimus, parce que tirant revenu de son origine et de sa couleur, était destiné à n'être qu'un démagogue, "un saltimbanque de la politique", seulement capable d'...

enrôl(er) (...) de pauvres ignorants qu'il conduit à l'urne en leur montrant pour tout programme la couleur de son épiderme.⁵⁹

⁵⁵ : "Haut les coeurs !", *La Démocratie*. N°57, 12 mai 1900.

⁵⁶ : "Bons et mauvais nègres", *La Démocratie*, n°43, 3 février 1900.

⁵⁷ : Le moment de la divergence ouverte se situe en 1899. Le fait déclenchant de la rupture fut sans doute l'introduction de Louis Maurice dans la politique guadeloupéenne et le désaccord sur l'orientation politique vers l'Entente.

⁵⁸ : in *La Démocratie*, n°illisible, 5 mars 1900.

Très tôt, Boisneuf qui de plus croit discerner, chez son adversaire une secrète et trouble fascination pour le monde des blancs, lui prédit la trahison comme terme logique d'une pratique populiste et démagogique et aboutissement d'une pensée politique limitée.

Le refus de l'esprit de parti et de la politique de couleur.

Sur un plan plus raisonné, Achille René-Boisneuf refuse l'identification d'une cause à un épiderme. Il le dit très tôt et dénonce cette "je ne sais quelle idiote solidarité noire"⁶⁰ qui devrait l'obliger à applaudir Légitimus et à adopter un comportement communautarien.

Son "refus de la politique de race", comme il se dit alors, n'a rien de la clause de style qui termine rituellement les professions de foi de la plupart des hommes politiques. Il est tôt exprimé, réaffirmé constamment, argumenté et a en écho une pratique non moins dénuée d'exclusivisme ethnique. Boisneuf nie le caractère immuable des identités de couleur dans lesquels il ne voit qu'un héritage mystificateur qu'il convient de dépasser. En conséquence, il refuse l'automatisme des assignations identitaires et les logiques de caste.

L'un des tout premiers articles que signe le jeune Boisneuf, a pour titre "l'esprit de parti". Il y regrettait la primauté de l'esprit de caste sur l'esprit public et ses conséquences sur la personnalisation de l'action politique, l'inconsistance des idées, les faux débats, la politique à courte vue motivée par "les exigences du moment" et "les intérêts particuliers" des uns et des autres. Ainsi, il constatait amèrement :

Chaque groupe a donc son organe, dont le principal soin est de chanter les louanges d'un porte-drapeau, du chef éminent dont le talent et la valeur se mesurent au nombre et à l'importance des places qu'il peut faire obtenir à ses fidèles. Dans ce concert d'appétits, de cupidités et de convoitises métamorphosés en aspirations (bourgeoises ou prolétariennes), il y a peut-être place pour ceux qui aiment la vérité pour elle-même (...)

L'histoire aura fort à faire pour démêler la vérité dans ce fouillis inextricable de mensonges, d'erreurs voulues et de contradictions au moyen desquels nos hommes politiques essaient de capter et de conserver la confiance politique.

(...) Les hommes nous intéressent d'ailleurs peu, quels qu'ils soient; nous voudrions pouvoir avant tout rendre hommage au mérite.⁶¹

⁵⁹ : "Judas", *Le Libéral (1)*,

⁶⁰ : in *La Démocratie* n°41, 20 janvier 1900.

⁶¹ : "L'esprit de parti", *La Démocratie*, 2 juin 1900.

Il refuse donc l'assignation identitaire "nègre" telle qu'elle est exprimée par le négriisme socialiste, ses implications sur les choix politiques et les obligations solidaires qu'elles supposent. Il lui oppose le vieux rêve schoelchérien de "*la fusion*". Ainsi, voit-il dans la victoire de la liste d'union anti-socialiste et pluriethnique⁶² aux élections municipales de Pointe-à-Pitre en 1900 une préfiguration du rapprochement des différentes races formant la population coloniale :

Les uns ont enfin compris que leur morgue et leur suffisance ne sont plus de saison, d'autres ont dépouillé leur timidité et puisé dans le sentiment de leur valeur et de leur propre élévation, la conscience d'une égalité de fait que les apparences des relations sociales démentent sans doute, mais qui n'existe pas moins. (...)

La pensée qui a présidé à la composition de la liste des candidats du Parti démocratique aux élections du 6 mai a encore prévalu pour la constitution du bureau du Conseil. On a pris dans chaque race des hommes que leur passé, leur expérience, la pratique des affaires, leur instruction et la place qu'ils se sont faite dans la société suffisaient à recommander à la confiance de leurs concitoyens, travailler à la fusion en mettant en contact ce que chaque race contient de bon ou de meilleur. (...)

Tant pis d'ailleurs pour nos aînés dans la voie de la civilisation si, nourrissant au fond du coeur d'idiotismes et de ressentiments, ils font montre de pensées qu'ils ne professent pas. (...) Quant à nous, victimes de tous les préjugés, nous n'avons qu'un but, essayer de les démentir par les faits. Aux opinions, il nous faut opposer des réalités. Notre main est tendue à toutes les mains honnêtes; notre place est partout, car c'est en rapprochant les objets les uns des autres qu'on peut les comparer, juger de leur égalité, de leur similitude, ou de leur dissemblance, c'est en se rapprochant que les hommes apprennent à se connaître, à se respecter, à s'estimer et à s'aimer.⁶³

La vision boisneuviste en appelle donc au dépassement des questions de "race".

Dans l'une de ses toutes premières adresses à ses anciens compagnons, il s'en explique :

Des préjugés, mais qui n'en a pas ? Je suis devenu bien tolérant, je vous assure depuis que j'ai constaté que nous aussi nous en avons; depuis que j'ai constaté l'aversion inexplicable que l'indien, le serf libéré d'aujourd'hui, inspire au noir, l'émancipé d'hier.

J'estime que la société ne saurait assigner arbitrairement un poste fixe à chacun de ses membres. En dépit des préjugés, des conventions sociales, le vrai mérite sait percer, la vraie valeur sait s'imposer.⁶⁴

La fusion que Boisneuf envisage s'oppose en tout point au rapport contractuel pensé par le négriisme socialiste. Il projette une société qui non seulement aurait relégué les "préjugés" de couleur au musée des antagonismes passés, mais encore aurait consommé son intégration et accouché d'un rapport social nouveau.

⁶² : Étaient réunis sur une même liste dite "démocratique", des blancs, des noirs et des mulâtres, issus de la notabilité isaaciste, des milieux conservateurs blancs et des démissionnaires du parti noir (comme Choulon, Lara, et Boisneuf).

⁶³ : "Vers la fusion", *La Démocratie*, 26 mai 1900.

⁶⁴ : *La Démocratie* n°45, 17 février 1900.

Toutefois, la projection sociétale idéaliste de Boisneuf ne se départit pas d'un certain réalisme. Boisneuf sait que la situation prévalant dans la société post-esclavagiste est loin de l'harmonie sociale dont il rêve. Aussi, à la différence de Schoelcher, il ne croit ni à une évolution naturelle et rapide de la société, ni aux bons sentiments de la plantocratie locale non plus qu'à la bienveillance du pouvoir républicain métropolitain. Boisneuf croit surtout à la force des idées et des principes. Et, à ses yeux, ceux-ci peuvent s'incarner en tout républicain "honnête" et être défendus par chacun, indistinctement de son origine et de son épiderme⁶⁵. Toutefois, dans la pensée boisneuviste, ce sont les descendants d'affranchis qui doivent s'imposer comme le facteur premier de l'évolution sociale et politique. C'est d'eux qu'il attend l'achèvement de l'émancipation; mais, s'empresse-t-il d'ajouter, c'est en s'appuyant sur la force du droit, par le travail, l'éducation et l'instruction que les nègres forceront les portes de l'égalité et s'imposeront par *le mérite*. Au moment de sa rupture avec ses camarades socialistes, il leur recommande :

Vous vous plaignez d'être relégué au 3^e plan. Votre socialisme est probablement le fait du désespoir de ne pouvoir passer au second ou au premier.

Je vais vous indiquer une échelle qui vous permettra de passer au premier plan. Elle n'a que deux degrés : le travail et l'étude. Appliquez -les résolument contre l'édifice bourgeois dont toutes les portes sont d'ailleurs ouvertes.⁶⁶

Ici prend source toute la différence boisneuviste, qui fonde également son refus des thèses et propositions idéologiques inspirées du socialisme.

Le refus du système idéologique socialiste.

Le refus boisneuviste du socialisme est doublement articulé. Boisneuf a toujours, semble-t-il, nourri une aversion profonde pour les systèmes idéologiques en général et une défiance particulière pour les théories socialistes. Même lorsqu'il déclare assumer ses premiers engagements auprès du mouvement initial de Légitimus, et qu'il légitime la revendication historique nègre⁶⁷, il ne se réclame pour autant d'aucune théorie de la révolution sociale. Et s'il reconnaît la réalité d'un "capitalisme exploiteur" et l'existence

⁶⁵ : C'est ainsi que l'on ressent chez lui, une véritable admiration pour le notable blanc créole isaaciste Cicéron, républicain certes, mais aux idées sociales très modérées.

⁶⁶ : *ibidem*.

⁶⁷ : Par exemple, longtemps après l'affaire, il légitimera "le bal des requins" (Cf; *supra*).

d'un "prolétariat exploité", il refuse la dichotomie sociale et le dogme de la lutte de classe. C'est son bras droit des années mille neuf-cents, Armand Jean-François, qui, développant ce point de vue, explique :

Certes, la société n'est pas, d'une façon absolue, partagée entre ces deux classes entièrement distinctes. Entre le bourgeois insatiable et le meurt-la-faim, il y a le travailleur aisé qui jouit d'un bien honnêtement acquis par le travail et l'épargne.⁶⁸

Au fond, le boisneuvisme ne croit pas aux forces collectives et se défie de la "masse non éduquée"; il aurait plutôt foi en les capacités des *individus*. Dans la conception boisneuviste, sur ce point identique à celle des isaacistes, et proche de la pensée du radicalisme français, les principes républicains contiennent en eux mêmes toutes les possibilités de transformations sociales. Il suffirait de les appliquer en créant les lois nécessaires, en abolissant celles qui sont obsolètes, en réformant constamment la société par le simple jeu de l'engagement citoyen. Ainsi l'inspiration idéologique de Boisneuf s'apparenterait assez au "solidarisme" radical de Bourgeois. *Le Libéral* expliquera :

(...) Nous ne prêchons point l'égalité absolue : nous savons qu'on ne peut atteindre la perfection, mais nous affirmons que l'on peut vivre demain dans une société meilleure si le peuple arrive à se bien pénétrer de ses devoirs et de ses droits. Il suffit qu'il connaisse la cause de son propre malheur et qu'il veuille la détruire pour que s'opèrent immédiatement d'utiles transformations. Les iniquités sociales n'abondent que parce que l'on conserve toujours les débris d'une civilisation déchue.

Beaucoup d'inégalités ont été créées par la force; c'est par la force qu'elles subsistent encore. Elles ne disparaîtront que le jour où l'on aura brisé les liens oppressifs de la classe prolétarienne. Et pour cela que faut-il donc ? Il faut modifier les lois et les institutions qui permettent de favoriser les uns au détriment des autres; il faut hâter la réalisation des réformes urgentes pour que les intérêts du grand nombre ne soit pas toujours sacrifiés. (...)

Il est facile de provoquer cette transformation. Qu'on répande davantage l'instruction : qu'on fasse l'éducation politique; qu'on place tous les citoyens dans les mêmes conditions de lutte pour que les faibles ne soient pas désarmés devant leurs oppresseurs.⁶⁹

Boisneuf ne se place pas pour autant sur le terrain d'une croisade doctrinale anti-socialiste car ses propres origines le conduisent à opérer un *distinguo* dans le socialisme. Il sépare un certain idéal humaniste et solidaire, auquel il adhère, du système idéologique et de l'objectif de la révolution sociale, qu'il récuse. Répondant encore aux accusations de trahison lancées par ses ex-camarades, il définira sa position idéologique en ces termes :

⁶⁸ : "Les inégalités sociales", *Le Libéral (1)*, n°8, 25 septembre 1904.

⁶⁹ : idem.

Socialiste, je dois l'être, et dans toute l'acceptation du terme, si être socialiste c'est avoir au fond du coeur un trésor inépuisable de tendresse et de pitié pour ceux qui souffrent et pour ceux qui peinent. Socialiste, je le suis certainement, si être socialiste, c'est être *a priori* pour le faible contre le fort, pour le déshérité contre l'opulent, pour la justice contre l'iniquité; pour la liberté contre la tyrannie et l'oppression, d'où qu'elles viennent.⁷⁰

Mais outre les divergences de théorie générale qui le font prendre ses distances avec l'idéologie socialiste, l'originalité de Boisneuf est qu'il considère par-dessus tout que les thèses socialistes ne conviennent pas à la situation guadeloupéenne et aux besoins des descendants des nouveaux libres. C'est dans un article du *Libéral* de 1905, qu'il développe le plus complètement sa conception sur ce point de divergence :

(...) Mais je ne suis pas collectiviste parce que j'estime que le nègre venant de l'esclavage où il a expérimenté un collectivisme forcé, qui, tout compte fait, différerait sans doute de très peu de celui qu'on nous propose, doit d'abord s'employer à se relever du discrédit que lui a valu un état de déchéance dont il sort à peine avant de prétendre à la fraternité universelle.

Je crois qu'il y a un certain illogisme à vouloir être traités en frères par des gens qui se supposent, *a priori*, d'une essence différente de la vôtre, et sont tout prêts à vous contester la qualité d'êtres humains. Voit-on le nègre entrant actuellement dans la société collectiviste courbé sous le poids de tous les préjugés dont il est accablé ?

Je rêve plus grand pour ma race. La sociologie nous enseigne que le progrès humain est assujéti à des lois invariables que toutes les catégories ethniques ont dû subir en s'élevant dans l'échelle de la civilisation.⁷¹

Son aversion des systèmes idéologiques se retrouve dans son refus de faire de l'anticléricisme une pierre d'achoppement. Bien que lui-même franc-maçon⁷², comme la plupart des hommes politiques de sa génération, il reste discret sur ses convictions philosophiques intimes et se refuse au prosélytisme. Il défend la liberté du culte et la tolérance religieuse en arguant de la neutralité républicaine en matière de conscience et de religion⁷³. Il estime, en outre, inutile " d'égarer " le prolétaire noir dans des combats qui ne sont pas des enjeux d'avenir et ne satisfont que l'idéologie.

Mais, sur un plan essentiel, Boisneuf appuie son refus du socialisme par les conditions mêmes dans lesquelles les noirs ont obtenu la liberté et l'égalité civique et politique :

S'il nous avait été donné par exemple de conquérir de haute lutte l'égalité civile et politique dont nous jouissons actuellement, nos rédempteurs auraient-ils encore à récriminer, et à protester avec toute l'énergie qu'on leur connaît sur l'ostracisme dont nous sommes victimes ?

⁷⁰ : "Ma réponse", *Le Libéral (1)*, n°57, 3 septembre 1905.

⁷¹ : *ibidem*.

⁷² : A la loge réputée "mulâtre", les disciples d'Hiram fréquentée par des notables.

⁷³ : Cf, entre autres : "Liberté pour tous; à propos de processions", *Le Libéral (1)*, n° 3, 21 août 1904.

C'est que la constitution a eu beau, en nous élevant à la dignité de citoyens français, décréter l'égalité des races, il n'était pas en son pouvoir d'effacer d'un trait de plume de profondes différences de conditions consacrées par les deux siècles d'oppression et de barbarie qui ont pesé sur nos aïeux.

Aussi bien à l'égalité et à la fraternité *légal*es, nous préférons toujours l'égalité et la fraternité effectives ... *imposées*. (souligné dans le texte).⁷⁴

Dans cette logique, Boisneuf soupçonnait, dès 1900, les dérives probables qu'un "égalitarisme décrété" parvenu au pouvoir infligerait au système politique :

Entre l'ouvrier parvenu (bourgeois) et le socialiste quêteur, entre le maire bourgeois dont la situation de fortune garantit l'honnêteté et le maire collectiviste qui fera de l'hôtel de ville un petit champ d'expérimentation de ses théories, vous n'hésitez pas.⁷⁵

S'élever par le mérite personnel.

On aura saisi que l'alternative boisneuviste peut se résumer en une stratégie d'émancipation par le mérite : le nègre doit gagner son émancipation en faisant la preuve de ses capacités à jouer pleinement son rôle dans tous les secteurs de la société. C'est cette conviction qui est à la base de toute sa critique du négriisme socialiste.

Je vous accuse de déprimer le cerveau du malheureux en l'entretenant constamment de ses droits, sans jamais lui parler de ses devoirs. Je nie que mes congénères soient socialistes puisque ceux que vous déclarez prêts pour la constitution de phalanstères, sont incapables de se syndiquer pour la défense de leurs intérêts communs.⁷⁶

Pour Boisneuf, dépasser les contingences dans lesquelles l'histoire a enfermé "les races", n'est pas simplement reléguer les vieux antagonismes du passé, c'est surtout permettre aux noirs de rompre le cercle vicieux de la relation du maître et de l'esclave.

Comment prétendriez-vous y arriver (à l'égalité effective) en isolant le noir dans ses rancunes, en le cantonnant dans ses haines, en veillant jalousement à ce qu'aucune fissure, aucune lézarde ne se produise dans la vieille barrière que les préjugés ont élevée entre lui et ses concitoyens des autres races?

Mon avis est que l'écolier noir qui, dans l'établissement d'enseignement, l'apprenti ou l'ouvrier qui, à l'atelier, l'avocat ou le médecin qui, dans l'exercice de leur profession, le noir enfin qui dans le champ quelconque où il dépense son activité, rivalise d'intelligence et de savoir-faire avec ses camarades des autres races, fait plus en faveur de la nôtre, lui crée plus de droit à la véritable égalité, que tous les charlatans pour lesquels la possession d'une redingote et d'un chapeau de soie, extorqués à la naïveté des gogos qu'ils exploitent, résume le summum des satisfactions humaines et des félicités terrestres.

⁷⁴ : *ibidem*.

⁷⁵ : *La Démocratie*, n°45, 17 février 1900.

⁷⁶ : "Ma dernière à l'écrivain anonyme du *Peuple*", *La Démocratie* n°49, 17 mars 1900.

Les brouillons et les imbéciles ont toujours compromis les meilleures causes. Si légitimes qu'aient toujours été les revendications de notre race, nul ne peut soutenir sérieusement, qu'elles n'aient beaucoup perdu à être présentés par (...) L^égitimus.⁷⁷

Ces convictions portèrent Achille René-Boisneuf à se démarquer très tôt, dès ses prémisses en 1899, de la politique de l'Entente. De tous les adversaires du mouvement socialiste il fut celui qui argumenta le plus conséquemment et le plus totalement son opposition.

Pour Boisneuf, toute entente entre le Capital et le Travail ne saurait être que tromperie et démagogie tant que les travailleurs noirs n'ont aucun moyen réel d'infléchir dans les faits la réalité sociale dans le sens d'une émancipation véritable, économique, sociale et politique; autrement, la "pseudo-entente des classes" ne serait qu'une alliance hypocrite de façade dont la masse des plus faibles serait finalement et fatalement la principale victime.

L'Entente du Capital et du Travail, explique Boisneuf, est en Guadeloupe, une impossibilité de fait : la relation de classe et de "race" entre usiniers blancs et travailleurs noirs ne saura être transformée par la magie d'un accord formel. Tout au plus pourra-t-elle satisfaire des appétits personnels de pouvoir de quelques-uns; mais ne portant aucune résolution de fond de la question noire, elle équivaudrait à un reniement des origines et une trahison des intérêts populaires.

Mais, pour notre part, avec quelque avantage que nous puissions paraître un peu partout, nous n'aurons nulle envie de parader dans certains salons tant que notre mère devra être consignée à la porte et que par amour-propre nous serons forcés de laisser notre soeur au logis. Que l'on sache que nous ne sommes pas de ceux qui prendraient plaisir à tourner dans certains bals tandis que leur mère tournerait la broche à la cuisine, ou tournerait autour des groupes pour le service des rafraîchissants. Nous savons qu'il y a des gens à qui cela suffit.⁷⁸

Ainsi, paradoxalement, c'est le radical, non-adepte du socialisme qui recourra aux thèses de la lutte des classes pour défendre "les intérêts de classe des travailleurs" et dénoncer l'impossibilité d'une entente du Capital et du Travail. Celui qui vilipenda le plus "la détestable guerre de races", qui affirmait sa foi en la possibilité d'une harmonie des "races coloniales", est le même qui fut le chantre fort résolu d'une certaine fierté et capacité *nègre*.

⁷⁷ : "Ma réponse", *Le Libéral (1)*, n°57, 3 septembre 1905.

⁷⁸ : "L'esprit de parti", *La Démocratie*, 2 juin 1900.

VII - 2. "... Advienne que pourra !": grandes heures et malheurs d'une ascension politique.

Les convictions politiques de Boisneuf le placent dans une position difficilement soutenable sur la scène politique guadeloupéenne du tournant du siècle. Cette originalité explique pour une grande part une consécration politique tardive, dont il ne profite guère longtemps. Boisneuf marque l'histoire politique de la Guadeloupe plus par ses idées et la vigueur de son action oppositionnelle que par l'empreinte de ses concrétisations.

A - La confrontation : "Jours de bataille..." (1899 - 1906).

Contrairement à L'Égitimus dont le parcours s'identifie au parti qu'il a créé, on ne saurait pourtant réduire Boisneuf au mouvement radical auquel il s'est rattaché. La complexité de la différence boisneuviste explique la logique d'un parcours personnel sinueux qui l'amène de la rupture avec les socialistes à l'élaboration d'un projet politique propre.

(Cf: page 356 a, b : *PLANCHE 33 - Chronologie de la vie politique de Boisneuf*)

Le cheminement d'un transfuge.

On distinguera plusieurs phases dans le parcours personnel d'Achille René-Boisneuf.

C'est donc en 1899 qu'il rompt avec le mouvement socialiste, après le congrès du Moule qui annonçait la politique de l'Entente¹. Avec son aîné Destainville Choulon, Sigefroy Tafial et quelques autres de sa génération, dont Adolphe Lara qui comme lui fait figure de jeune intellectuel noir et partage le *leadership* du petit groupe de transfuges, il crée le "parti démocratique"². Cette nouvelle dénomination, n'est en réalité qu'une revivification du vieux parti isaaciste, parti de notables républicains, mulâtres et blancs, qui, cette année-là, avait perdu son inspirateur, le sénateur Alexandre Isaac.

¹ : A noter que Philippe Cherdieu fait remonter les premières divergences à 1897.

² : Bien qu'il s'intitule parti et se dote d'un embryon de structure organisationnelle, il s'apparente plutôt aux clubs politiques et comités électoraux traditionnels. Pour cette raison, nous le noterons avec guillemets et sans majuscule. Sur les listes du "parti démocratique", on retrouve donc les isaacistes, les transfuges du parti négriste socialiste, mais aussi certains blancs réactionnaires du parti usinier (Dain, de Retz) qui s'étaient refusé à toute entente avec les socialistes.

CHRONOLOGIE DE LA VIE POLITIQUE DE BOISNEUF

| PERIODES POLITIQUES | TEMPS DES LEADERS | LES PHASES DE BOISNEUF | ANNEES | DATES en Guadeloupe | EVENEMENTS | REPERES en France |
|-------------------------------|-----------------------|---|--------|---|--|---|
| LE SOCIALISME MILITANT | Choulon Légitimus | A | 1890 | CRéation du CJR | | |
| | | | 1891 | Parution du journal <i>Le Peuple</i> | | |
| | | | 1892 | | | |
| | | | 1893 | | | |
| | | | 1894 | Débuts probables de la vie militante de Boisneuf | | |
| | | | 1895 | | | |
| | | | 1896 | | | Création CGT |
| LE SOCIALISME DE POUVOIR | Légitimus & Gérault | B La phase d'opposition au négriisme socialiste et à la politique de l'Entente | 1897 | | | |
| | | | 1898 | Boisneuf seconde Légitimus dans la campagne législative | | |
| | | | 1899 | Boisneuf quitte le mvt socialiste / 1er mandat | | Millerand entre dans le cabinet Waldeck |
| | | | 1900 | Boisneuf réelu Conseiller municipal | | |
| | | | 1901 | Boisneuf Conseiller général | | Fondation du parti radical |
| | | | 1902 | | | |
| | | | 1903 | | | |
| | | | 1904 | Fondation du "Libéral" | | |
| | | | 1905 | | | Création de la SFIO |
| | | | 1906 | Législatives : Boisneuf battu | | Charte d'Amiens - Chute de Combes |
| LE SOCIALISME PERD LE POUVOIR | Gérault =/= Légitimus | l'exil | | Violences et fraudes / | | Ministère Clémenceau |
| | | | 1907 | Boisneuf vit en France | | |
| | | | 1908 | | | |
| | | | 1909 | | | Ministère Briand |
| | | | 1910 | le retour | Grande Grève de février / Retour de Boisneuf | |
| | | | | Boisneuf triomphant | Législatives frauduleuses / Violences | |
| | | | 1911 | Boisneuf élu maire de P-à-P | | |
| | | | 1912 | | | |
| | | | 1913 | boisneuvistes majoritaires au C.G | | |
| LE BOISNEUVISME DOMINANT | | Boisneuf consacrée Union sacrée et "parenthèse électorale" | 1914 | Boisneuf député | | Début de la 1ère Guerre |
| | | | 1915 | | | |
| | | | 1916 | | | Vote de la prorogation des assemblées |
| | | | 1917 | | | |
| | | | 1918 | Scission au parti boisneuviste | | Armistice |

CHRONOLOGIE DE LA VIE POLITIQUE DE BOISNEUF

| | | | | | |
|--|-----------------------|----------------------------------|------|---|--------------------------------|
| Etablissement du "système" Candace | Boisneuf & Candace | D Boisneuf contesté | 1919 | Législative : Boisneuf/Candace réélus | Chambre bleu horizon |
| | | | 1920 | Boisneuf réélu Pdt Conseil général | |
| Fin du Cycle des "Grands Nègres" | Candace =/= Boisneuf | Vers la fin de l'ère Boisneuf | 1921 | Rupture Boisneuf/Candace | |
| | | | 1922 | Echec à l'élection sénatoriale devant Bérenger | |
| | | | 1923 | Boisneuf perd la mairie de P.-à-P et le Conseil général | |
| | | | 1924 | Boisneuf battu aux législatives | Victoire du Cartel des Gauches |
| | | | 1925 | Violences/ Attentats à la bombe/ Boisneuf incarcéré | |
| | | | 1926 | Boisneuf réélu à la mairie / Dissolution C-G | |
| | | | 1927 | Mort de Boisneuf | |
| | | | 1928 | Graeve porté aux législatives par les boisneuvistes | |

L'isaacisme accueille avec bonheur ces dissidents du négriisme socialiste qui lui apportent leur dynamisme militant et un peu d'une crédibilité fort entamée auprès de l'électorat populaire.

Mais si Boisneuf semble "marcher" avec Lara et participe à la rédaction des deux organes que celui-ci met, successivement sur pied, au nom du "parti démocratique"³, il y est assez discret et marque sa différence. Lara qui paraît s'être coulé plus aisément dans la sensibilité notabiliaire, nettement réformiste de l'isaacisme, définissait en ces termes la ligne du nouveau journal :

Nous ne sommes point révolutionnaires (...) La révolution est un moyen, ce ne peut être un but. Nous ne la croyons pas possible à la Guadeloupe. Serait-elle possible, nous ne la croyons pas utile et profitable aux ouvriers. Arrière donc les théories violentes. Arrière toute idée de haine, tout appel au désordre. C'est par l'union des travailleurs, par l'entente de ceux qui souffrent qu'on peut prouver au Capital qu'il a intérêt à s'allier au Travail.⁴

A côté de cette vision qui se démarquait de Légitimus et des thèses socialistes mais non point du principe de l'Entente Capital-Travail, Achille René-Boisneuf développe dans ses articles une critique, articulée comme nous l'avons vu, sur l'idée d'une émancipation noire par le mérite. C'est cependant sur les forces constituées du radicalisme républicain modéré "mulâtre", en l'occurrence le "parti isaaciste", que Boisneuf appuie dans un premier temps sa croisade contre Légitimus, fait ses armes politiques et acquiert ses premières responsabilités électives.

Il obtient son premier siège en 1899, lorsque, à la faveur d'une élection partielle, il est élu conseiller municipal de Pointe-à-Pitre dans une municipalité composite de transition dirigée par le réachiste Danaë. Au renouvellement général des municipalités de 1900, il est réélu sur la liste du "parti démocratique", conduite par le blanc isaaciste Régis Deumié. Mais, cette même année, il met fin à sa collaboration avec le journal de Lara, et poursuit dès lors, au sein du "parti démocratique", un itinéraire personnel. Aux élections générales cantonales de 1901, Boisneuf compte parmi les cinq élus de la liste démocratique de Pointe-à-Pitre et entre au Conseil général. Il s'affirme dès lors comme la plume anti-socialiste, au service du courant républicain radical. On peut lire ses articles et ses pamphlets dans différents organes de la mouvance républicaine radicale. Il est véritablement la cheville ouvrière du militantisme anti-socialiste. Sa position personnelle,

³ : *La Petite République* en avril 1899, puis *La Démocratie* en janvier 1900.

⁴ : *La Petite République*, n° illisible, fin avril 1899. (Source : B-N; Jo-8064)

sans attache particulière aux personnes de Gerville-Réache et des frères Isaac, lui permet de jouer le rôle principal dans le rapprochement des isaacistes et des réachistes contre le socialisme de pouvoir qui s'annonce. Aux élections législatives de 1902, il soutient activement Auguste Isaac contre Gérault-Richard et, après la défaite de son candidat, définitivement mis hors course, fait figure de chef local de l'opposition à l'Entente. Cette position est confirmée en 1904 par la parution de son propre organe de presse, *Le Libéral*, et la structuration de sa tendance en un nouveau mouvement politique, "*l'Union républicaine*" qui remplace de fait l'ancien parti isaaciste grand-terrien⁵.

Ainsi, durant ces années, si les idées politiques de Boisneuf présentent une certaine originalité, ses prises de position et ses alliances sont socialement ambiguës. Ses amis politiques se recrutent principalement parmi les négociants, les commerçants et les professions libérales urbaines⁶. Il s'agit, très majoritairement, de blancs et de mulâtres, républicains, auxquels se joignent quelques "nègres d'exception" (sic)⁷. Mais sa liaison avec les milieux isaacistes, l'amène aussi à côtoyer certains des blancs réactionnaires qui avaient refusé de jouer le jeu de l'Entente⁸.

Aussi, Achille René-Boisneuf passe, aux yeux du petit peuple socialiste des militants et électeurs pour "un traître à son parti et à sa race". Il lui est fait une réputation de "*nègre à mulâtres*", comme il se dit dans le vocabulaire politique. Sa différence est perçue comme une allégeance aux politiciens mulâtres, et comme la marque d'une ambition personnelle effrénée. Et de fait, les critiques de Boisneuf contre la politique de l'Entente sont alors minoritaires et ne paraissent guère avoir de prise sur un électorat noir très majoritairement acquis à la politique des socialistes.

Par son activisme, la consistance de classe de ses alliances, l'intransigeance et la tonalité de ses critiques, Boisneuf cristallise sur sa personne, plus que les purs isaacistes et réachistes, une hostilité et une rancoeur dont les événements des années 1904 - 1906 révèlent l'intensité.

⁵ : Adolphe Cicéron devint la principale figure du parti isaaciste, après la mort d'Alexandre et le retrait d'Auguste. Mais, déjà âgé et d'une personnalité effacée, il se cantonnait à son rôle de sénateur et ne joua qu'un rôle symbolique dans le combat local.

⁶ : Nous fondons nos observations sur l'étude de la composition des listes auxquelles participe Boisneuf et sur les pétitions, souscriptions et motions de solidarité que publie *Le Libéral*. Ainsi, cette motion de soutien à Boisneuf parue dans le numéro du 23 octobre 1904 : sur 68 signatures de notables, nous avons relevé 28 négociants, 11 commerçants, 3 pharmaciens, 1 haut-fonctionnaire en retraite, 2 anciens élus, 1 artisan. La plupart de ces pétitionnaires sont des notables blancs et mulâtres de Pointe-à-Pitre et du Moule.

⁷ : C'est Achille René-Boisneuf lui-même qui emploie ce terme, à propos de Destainville Choulon.

⁸ : Comme Beauvarlet, au Lamentin ou Dain, le maire des Abymes.

Le premier numéro du *Libéral* paraît le 7 août 1904. Hebdomadaire, dont le siège est situé à ses débuts au n°1 de la rue Raspail, en plein coeur du quartier ouvrier de Dubouchâge (Pointe-à-Pitre), il se présente comme l'organe de la "concentration républicaine", s'offrant de rallier tous les républicains, des "libéraux" aux "radicaux-socialistes"⁹. Mais le programme politique concret reste flou :

" Assurer dans la paix et la liberté l'évolution de la démocratie laborieuse, vers ses légitimes destinées", (...) relever le travail dans toutes ses formes (...) secourir efficacement l'agriculture, l'industrie, le commerce, dont les intérêts sont intimement liés, (...) sans verser dans le collectivisme (...), faciliter l'application des principes de solidarité humaine."¹⁰

En réalité, seuls deux points se dégagent clairement du discours d'intention du nouveau mouvement :

- Combattre "la Sociale réactionnaire", "coalition des exploiters du bien public"¹¹, "politiciens haineux ou malhonnêtes (qui) flattent les passions populaires pour arriver à satisfaire leur cupidité ou leur ambition."¹²

- Combattre ceux qui les soutiennent, c'est-à-dire "la néfaste administration, (...) qui siège en ce moment au gouvernement de l'île".

C'est donc surtout un mouvement d'opposition à la politique de l'Entente. De fait, *Le Libéral* apparaît principalement comme un organe de dénonciation permanente qui veut opposer à la politique dominante, ...

(...) Une politique faite de tolérance, de libéralisme et de solidarité, appelant à elle, tous les concitoyens sans distinction de classe, de caste, ni de race, (...); la ligue des intérêts généraux cyniquement compromis, des droits du peuple indignement trahis, la révolte des contribuables (...) lassés enfin de voir aller les ressources fiscales aux effrontés parasites qui dilapident le budget¹³.

⁹ : *L'Union républicaine* prétend unifier en son sein toutes les sensibilités du radicalisme républicain : des personnalités issues des deux branches du vieux parti radical notable "mulâtre" : isaacistes (Cicéron, Deumié, Terrac,) réachistes (Dorval, Béville, Sinéus, Vignes, etc...) auquel il faut ajouter un noyau militant boisneuviste réunissant des mulâtres (Jean-Francois, Macary, Cirany, ...) et des noirs dont la plupart comme Boisneuf lui-même venait du mouvement négriste-socialiste (Choulon, Bajazet, Bapaume, Dolmare, Tafial). En fait, si *L'Union républicaine* s'est voulue l'instrument de cette convergence anti-socialiste, elle resta plus spécifiquement l'expression de la seule pensée de Boisneuf. Nous y percevons les débuts du *boisneuvisme*, comme courant politique.

¹⁰ : "Aux républicains du pays", *Le Libéral(1)*, n°1, 7 août 1904.

¹¹ : *ibidem*.

¹² : "Valets et fonctionnaires", *Le Libéral (1)*, n°6, 11 septembre 1904.

¹³ : " Aux républicains du pays" (op.cit.)

C'est en fin de compte au principe de "la morale politique" et à l'impératif de "l'épuration morale" et de "la probité républicaine", que Boisneuf dédie son action.

Cet objectif, hautement proclamé, détermine l'intensité d'une lutte qui aura la particularité d'opposer frontalement, non la représentation locale à l'Administration, ou, comme par le passé, "le parti des hommes de couleur" au "parti usinier", mais les forces politiques militantes au sein des hommes de couleur, "nègres contre nègres", comme l'écrira, à la Une de couverture, *L'Emancipation*¹⁴.

Le terrain de la confrontation est nettement délimité, c'est celui du pouvoir local et de la maîtrise des voies qui y mènent, c'est-à-dire, au premier chef, le terrain électoral.

La période 1904 - 1906 est en effet rythmée par trois élections générales majeures: les municipales de mai 1904 suivies des cantonales au mois d'octobre de la même année et des législatives de 1906. Les modifications de la carte politique, consécutives à la politique de l'Entente¹⁵ déterminent un vaste champ de confrontation à l'échelle du territoire guadeloupéen dans sa totalité; et une bipolarisation absolue des forces en présence, la coalition de l'Entente, soutenue par l'Administration coloniale d'une part, et l'Union républicaine (boisneuviste) alliée aux radicaux (réachistes) de la Basse-Terre.

Ce sont les cantonales qui donnent lieu aux oppositions les plus nettement exprimées. L'Union républicaine présente, sous cette étiquette, des candidats dans les cinq cantons renouvelables.

A la veille du second tour des cantonales du 16 octobre, Boisneuf signe cet appel, à l'adresse des électeurs des cantons de Port-Louis et du Lamentin, où ses compagnons sont encore en lice :

Citoyens,

Il y a 56 ans, en 1848, nos pères qui connaissaient le prix de la liberté parce qu'on venait de briser leurs chaînes, savaient braver la puissance patronale, et allaient voter le coutelas à la main, pour bien montrer leur intention de faire respecter leurs droits : pouvez-vous l'oublier ?

Il faut vous décider à suivre vos ennemis sur le terrain où ils engagent la lutte. S'ils se placent au-dessus des lois : vous n'avez qu'à les imiter. (...)

Faites respecter la loi ! Prouvez que vous êtes des hommes. Et si la scélérateuse réaco-socialieuse braque contre vos poitrines d'hommes libres les fusils ou les revolvers des gendarmes, s'il est écrit que des balles ou des baïonnettes françaises doivent trouver les seules poitrines où battent dans notre pays des cœurs vibrant d'amour pour la France et la République, nous saurons faire notre devoir, en partageant votre sort, nous tomberons au premier rang.¹⁶

¹⁴ : "Du Petit Moulien au Libéral : Nègres contre nègres !", *L'Emancipation*, n°illisible, 1906.

¹⁵ : Cf, chapitre VI.

¹⁶ : " Aux électeurs des cantons du Port-Louis et du Lamentin", *Le Libéral (1)*, n°11, 16 octobre 1904.

Des incidents sérieux émaillent le scrutin au Lamentin et à Anse-Bertrand. En décembre, à l'ouverture de la session du Conseil général, les élus du groupe socialiste et apparentés, s'entendent avec le camp des usiniers pour laisser élire Ernest Souques à la présidence de l'assemblée locale. *Le Libéral* titre "Suprême trahison" et désigne à l'opprobre de l'histoire les treize conseillers socialistes qui se sont rendus, à ses yeux, coupables du plus grand des crimes dont pourraient être passibles des hommes de couleur. Leurs noms sont publiés sur plusieurs numéros adjuvés du qualificatif de *judas*¹⁷.

Tous ceux qui ont assisté à cette expiation ont senti passer dans l'hémicycle le souffle glacé des mauvais présages. Un silence de mort accueillit la proclamation du scrutin. Pas un cri de "*Vive la République*" et pour cause. Pas même celui de "*Vive la Sociale*" réactionnaire qui était pourtant de circonstance. (...) La République venait d'être poignardée dans le dos par un fils dénaturé et ingrat.¹⁸

Ainsi, la critique politique de l'Entente pouvait se nourrir d'une crainte supplémentaire; celle de la perte des acquis démocratiques des hommes de couleur, réactivant à son tour la peur séculaire du "retour à l'esclavage". Boisneuf développe ce point de vue, en réponse à un article du journal usinier *le Courrier* qui résumait la réalité sociale guadeloupéenne à l'existence de deux forces vives socio-ethniques : les blancs (possesseurs des usines et de la terre), les noirs "auxiliaires de la production agricole et industrielle" (sic), étant entendu que les hommes de couleur, parasites sociaux, "s'adonnent surtout au fonctionnarisme". Le journal réactionnaire poursuivait en feignant ne reconnaître dans le paysage politique, qu'un seul parti politique, "le parti socialiste de M. Géralt-Richard", pour qui "votent les blancs et les noirs" ! (*souligné par nous*)¹⁹

Boisneuf s'adressant au rédacteur du *Courrier* analyse alors, non sans une certaine intelligence de la situation politique, le nouvel état du rapport de force en ces termes :

Vous ne vous laissez plus inspirer que par un désir : celui de prendre votre revanche du passé, d'évincer l'homme de couleur du pouvoir politique avec le concours du noir, de la même façon que le mulâtre, luttant pour le triomphe des idées républicaines, vous avait chassé avec l'aide du noir, né en même temps que lui à la vie publique. (...)

¹⁷ : Il s'agit de Légitimus, Alidor, Blanche, Daubé, Condo, Dupuits, Pharashmane, Saverdat, Come-Corneille, Bambuck, David, Léo et Bernus.

¹⁸ : "Suprême trahison !!", *Le Libéral (1)*, n°21, 25 décembre 1904.

¹⁹ : in *Le Courrier de la Guadeloupe*, 30 janvier 1906.

L'on ne saurait donc vous méconnaître votre droit à la lutte, voire au triomphe. (...).
Pouvons-nous cependant constater sans tristesse, que vous ne pouvez sortir victorieux de la lutte criminelle et fratricide que vous entretenez jalousement entre les enfants de ce pays, qu'avec le concours de ceux-là même qui doivent aux hommes de couleur de pouvoir vous aider efficacement dans votre oeuvre abominable de réaction.

Est-il imaginable que tous ces nègres dont vous avez fait les auxiliaires inconscients de votre politique, aient pu déjà oublier, que s'il n'avait dépendu que de M. Souques et de ses amis, ils n'auraient jamais acquis le droit ni les moyens de participer à la vie publique du pays ?

L'esprit ne demeure-t-il pas confondu au spectacle des sentiments d'ingratitude manifestés par tous ces noirs dont vous caressez la vanité, la sotte ambition, pour mieux les tromper, envers les fils de la phalange héroïque de républicains de toutes couleurs qui ont doté ce pays des institutions qui nous permettent à tous, aujourd'hui, d'être ce que nous sommes et même de vouloir être ce que nous ne pouvons pas devenir ?²⁰ (*souligné par nous, J-P S*)

L'élection, toute symbolique, de Souques à la Présidence du Conseil général, excite l'inquiétude. Le thème de l'imminence d'un retour politique en arrière se fait de plus en plus pressant, aiguisé par les échos venus de Paris, selon lesquels le ministère Clémentel s'apprêterait à suivre les recommandations du rapport Légier²¹.

Parallèlement, s'accroît la tension et se multiplient les incidents tout au long de l'année 1905. En octobre, ce sont les incidents de Petit-Canal : la gendarmerie, en liaison avec les socialistes du lieu, monte une provocation contre Boisneuf et Méloir qui sont brutalement arrêtés, puis exhibés garrottés, tout le long du trajet de Petit-Canal à Pointe-à-Pitre, avant d'être incarcérés pour voies de fait et incidents sur la voie publique. Ce même mois, des élections partielles à Vieux-Habitants donnent lieu à une intervention meurtrière de la gendarmerie qui se solde par plusieurs morts et blessés dans la fraction de la population acquise au candidat réachiste. Le 9 novembre, Boisneuf qui sort de prison, émet au Conseil général une protestation sur la rédaction du procès-verbal de la séance précédente. Il tempête, interpelle, refuse de se taire, ... La majorité du Conseil général réunit une commission *ad hoc* qui modifie le règlement intérieur de l'assemblée, et vote son expulsion. Toujours en novembre, la police municipale du maire socialiste du Moule, Marc-François, agresse des boisneuvistes sur la voie publique. En décembre, Boisneuf se bat en duel au pistolet avec Léonce Léo, un transfuge républicain passé aux

²⁰ : "Vive l'Union !", *Le Libéral (1)*, n° illisible, 4 février 1906.

²¹ : Du nom de l'inspecteur des colonies qui commet un rapport, au terme d'une analyse de la situation économique de la colonie, recommandant entre autres mesures de reprise en main des colonies antillaises, la suppression pure et simple des libertés politiques et la suspension, pour une durée indéterminée, du Suffrage Universel. L'idée n'était pas nouvelle, mais dans le contexte de désordre politique de ces années-là, elle eut l'oreille du Gouvernement et pouvait prendre une tonalité particulièrement inquiétante.

socialistes²². Dans la nuit du 22 au 23 décembre, un incendie se déclare au Trésor et au secrétariat général de la Colonie, à Basse-Terre, dont on accuse les réachistes.

Ainsi, à la fin de l'année 1905, tous les éléments d'une confrontation sanglante paraissent réunis.

"Nègres contre nègres": étude d'une campagne politique de "race"(1906).

La campagne de 1906, est restée dans l'histoire politique de la Guadeloupe comme l'exemple même d'une violence politique inouïe, signe de la détérioration des mœurs électorales dans la colonie.

En fait, les violences qui émaillent la campagne ne sont que la matérialisation d'un dysfonctionnement politique qui commençait à manifester sa perversité et dont nous analyserons plus loin les mécanismes et la logique. Au cœur de ce dysfonctionnement, l'évolution d'un thème de propagande, la question "nègre", érigée à ce moment en absolu politique, en ligne de fracture interne aux noirs, déterminant non seulement deux approches mais surtout une instrumentalisation politique différente de la question.

La campagne électorale est lancée dès le mois de décembre. La candidature de Boisneuf est annoncée au congrès des comités radicaux de Grande -Terre. Légitimus, fort de l'appui de l'Administration et du soutien usinier décide de partir à la reconquête de son poste de député, cédé à Gérault-Richard en 1902 dans la deuxième circonscription de Grande-Terre; mais l'objectif politique de la double candidature socialiste, c'est surtout l'élimination politique de Gerville-Réache, député inamovible de la Basse-Terre depuis 1881, contre qui Légitimus avait une première fois nettement échoué en 1902. Les deux socialistes permutent d'arrondissement et Gérault-Richard, assuré à la fois du soutien de l'Administration et du parti usinier ainsi que de la logistique du mouvement socialiste et du soutien des notables anti-réachistes de la Basse-Terre²³, pose sa candidature face à Réache. Il a également comme atout à valoir, ce qu'il a pu, depuis sa mandature de 1902, obtenir pour la colonie et les "nègres", et qu'il met à son crédit dans la proclamation électorale que publie *L'Emancipation* :

²² : Cette énumération sommaire ne tient compte que des faits les plus graves, ceux qui prêtèrent le plus à conséquence.

²³ : Au premier chef le journal *Le Réveil Social* et le maire de Basse-Terre, Bernus qui organise les "brigades volantes", milices recrutées parmi les mauvais garçons de la ville, et chargées tout spécialement de terroriser les électeurs adverses.

C'est à Gérault-Richard et à Légitimus que nous devons la diminution du change qui de 25 % est descendu à 4 %.

C'est à Gérault-Richard et à Légitimus que nous devons la monnaie de nickel qui a remplacé les infects *townblacks*.

C'est à eux que nous devons la formation de ces nombreux syndicats ouvriers qui couvrent aujourd'hui la colonie et pour lesquels le Conseil général, d'accord avec la haute administration, témoigne une si vive sollicitude.

C'est à eux que nous devons d'avoir obtenu de M. le Gouverneur que les divers travaux coloniaux, construction de routes, etc... fussent de préférence confiés aux syndicats ouvriers organisés.

C'est à eux que nous devons cette coopérative de Zévallos qui a mis toute une usine aux mains des travailleurs.

C'est à eux que nous devons la promulgation dans la colonie des lois ouvrières qui garantissent le malheureux travailleur contre les accidents et qui assureront une retraite pouvant aller de 130 à 300 francs aux ouvriers âgés de 60 ans.

C'est à eux que nous devons la laïcisation des écoles publiques des filles et de nos établissements hospitaliers qui a permis à vos femmes parfois et souvent à vos filles de gagner par d'honorables situations le pain de leurs familles.

C'est à eux que vous devez d'avoir une justice plus équitable et une administration plus déférente, alors qu'il y a 4 ans seulement, cette même justice et cette même administration traitaient les noirs comme des chiens. (*Souligné dans le texte*).²⁴

A la candidature conjointe Légitimus / Gérault-Richard, l'Union républicaine s'entend avec les réachistes pour leur opposer, sur un programme unique, Gerville-Réache et Boisneuf. Si tout au long de la campagne, c'est la personnalité et la réputation de Gerville-Réache qui est mise en avant, c'est d'Achille René-Boisneuf que s'inspire pour l'essentiel le programme commun que *Le Libéral* soumet aux électeurs : une profession de foi républicaine réclamant l'indépendance de la magistrature coloniale, la "libre association des classes", la réforme des institutions coloniales par l'abolition du "régime équivoque, bâtard, qui n'est ni l'autonomie, ni l'assimilation", auxquels s'adjoignent les demandes économiques, plus classiques, allant du soutien à l'industrie sucrière par la "majoration de la détaxe de distance" au "dégrèvement des denrées secondaires".²⁵

En réalité, ces deux programmes ne servent qu'à situer les références politiques de chacun des candidats. Plus instructifs sur la réalité du débat politique et l'état d'esprit qui prévaut alors, sont les comptes-rendus de la campagne électorale. Le journal *L'Emancipation* qui rapporte par le menu les discours de ses candidats et les réunions électorales est sur ce point une source incomparable qui complète précieusement les

²⁴ : "Aux électeurs de la 1ère et de la 2ème circonscription", *L'Emancipation*, (adresse aux électeurs).

²⁵ : "Aux électeurs de la Grande-Terre; candidats de l'Union républicaine, G.Gerville-Réache & A. René-Boisneuf." *Le Libéral (1)*, n°96, 8 avril 1906.

rapports officiels et les correspondances émanant du Gouverneur, à confronter avec les relations du *Libéral*, nettement moins prolixes.

Chaque événement de la vie sociale quotidienne, est politiquement interprété et devient l'occasion d'une opposition frontale, sinon physique. Ainsi, en janvier 1906, à l'occasion du décès d'un membre de la *Société Philharmonique de Pointe-à-Pitre* dont les participants sont de la tendance du "parti démocratique", les obsèques donnent lieu à de graves incidents : la police municipale, sur ordre de la municipalité socialiste qui avait refusé aux gens de la société le droit de jouer une marche funèbre sur la voie publique, intervient brutalement, lors de la mise en terre, pour disperser le cortège funéraire.

Au mois de février, *Le Libéral* publie régulièrement des informations selon lesquelles Gérault-Richard s'apprêterait à "acheter le vote de ses électeurs nègres de la Guadeloupe". La campagne sur le thème de la vente des électeurs nègres accentue la dramatisation de la confrontation politique, cristallise l'opposition "bons nègres" / "mauvais nègres"²⁶ et crée un climat de tension extrême au sein de la population noire.

Au cours de ce même mois, de graves échauffourées se produisent sur les quais de Pointe-à-Pitre où, lors d'un contact entre des représentants du "parti radical" arrivés de Basse-Terre²⁷ et Boisneuf qui les accueille à l'apportement, une foule de partisans socialistes les entoure, les insulte puis les agresse. Bousculé et frappé, Boisneuf est arrêté, jugé en flagrant délit, et emprisonné pour incidents sur la voie publique. *Le Libéral* s'insurge :

Il ne s'agit plus seulement de la guerre fratricide, de l'abominable guerre de races, mais d'une lutte implacable contre tous ceux qui se réclament de la justice, du droit et de l'honnêteté. Car enfin, la plupart de nos amis qui ont été victimes de la brutalité policière sont des noirs. Boisneuf, le président de l'Union républicaine est un des noirs du pays les plus intelligents et les plus instruits. Et cependant, tous les agents qui les ont frappés, arrêtés, appartiennent à cette même race qu'ils prétendent défendre.²⁸

L'Emancipation relate surtout la campagne de Gérault-Richard sur la Basse-Terre, confirmant que la conquête politique de cette circonscription était bien le principal objectif politique des socialistes. On observe aussi le relatif effacement de Légitimus du

²⁶ : Cette opposition de termes doit être comprise dans le contexte de son utilisation politique. Plus employée par les socialistes, elle introduisait une dissociation des nègres entre ceux qui auraient compris la finalité du combat socialiste et "les autres", les mauvais nègres, qui, à l'instar des nègres traîtres de naguère s'opposent à l'aspiration à la liberté de leurs frères de couleur.

²⁷ : Vignes, Sinéus et Desgranges.

²⁸ : "Un nouveau crime", *Le Libéral (1)*, n°84, 21 février 1906.

premier plan du "leadershiping" politique. C'est Gérard-Richard qui est mis en valeur et reçu à grands frais par les comités socialistes. Son nom, cité avant celui de Légitimus, est associé à tous les acquis anciens comme aux conquêtes les plus récentes. Il se prête avec une certaine complaisance au jeu et ne manque pas de faire valoir sa prééminence sur "son ami noir". A Gourbeyre, il déclare aux électeurs :

Quand mon ami Légitimus est venu me dire à Paris qu'il ne se sentait pas assez fort pour lutter contre Réache, qui plus que jamais, ne se montrait pas décidé à vouloir travailler pour le bien-être de la Guadeloupe et qu'il m'offrit de le remplacer pour défendre ses frères opprimés, c'est de grand coeur que j'ai accepté son offre.²⁹

Ou encore à Trois-Rivières, ...

Mes adversaires m'accusent de vouloir faire rétablir l'esclavage, parce que je suis blanc. Or, citoyens, je rends son siège à mon ami Légitimus qui est un noir. Croyez-vous que si j'étais assez fou pour demander le rétablissement de l'esclavage, Légitimus qui travaillera à mes côtés au Parlement me laisserait faire ? (...) D'ailleurs, si j'osais porter une pareille demande au Parlement français, non seulement on se rirait de moi, mais encore si j'étais assez heureux pour obtenir ce rétablissement de l'esclavage, vous qui seriez mes électeurs, vous ne pourriez plus l'être et j'aurais par conséquent travaillé contre moi-même.³⁰

Légitimus, lui-même semble volontairement, et pour la seconde fois, laisser la première place à Gérard-Richard. Ainsi, dans son discours de Baillif, il confesse son impuissance à pouvoir transformer les réalités économiques et sociales locales :

Ma bonne volonté ne me donne pas la possibilité de peupler la Grande-Terre d'usines, de créer des banques pour vous remplir toutes vos poches et vous dire : *"Puisque dans les champs, on ne veut pas augmenter vos salaires, restez chez vous"*. Je n'ai pas ces moyens-là. (...)

Or, ceux-là à qui il faut que l'on s'adresse pour obtenir le relèvement des salaires répondent par des raisons qui ne manquent pas de justesse la plupart du temps. Ils disent ceci : *"Vous plantez les cannes; c'est vrai or vous savez que tout le sucre produit ne se vend pas à la Guadeloupe. Nous sommes obligés de transporter ce sucre sur les marchés du dehors ce qui augmente le prix de revient. Si ces sucres sont concurrencés est-ce de notre faute ? Est-ce de notre faute si, au lieu d'être vendus 40 frs les 100 kgs, ces sucres ne se vendent que 20 frs? Vous comprenez qu'avec de semblables prix, il nous est impossible de vous donner plus de 10 frs pour vos 1.000 kgs de cannes" ...*

Vous sentez bien camarades, que si je me laisse convaincre, c'est bien malgré moi, car je rêve pour les miens la même situation que celle occupée par ceux qui les emploient. Je rêve de voir tous les miens devenir des employeurs à leur tour, mais vous comprenez citoyens que je ne puis rien devant ces raisons là. (...)

Vous ne pouvez pas être plus royalistes que le roi; les gens de la Grande-Terre trouvent qu'il n'est pas possible de faire mieux : ils conçoivent que le seul fait de les avoir mis en présence des usiniers et de leur avoir permis de discuter leurs intérêts constitue un effort gigantesque. (...)

(Et si l'on vous demande ce qu'à fait Légitimus ?... Vous répondrez ...) ... Il a créé un journal, il a fait des conférences, il vous a amené Gérard. (...) *(souligné par nous)*

²⁹ : in *L'Emancipation*, 23 mars 1906.

³⁰ : "La tournée de Gérard-Richard dans le 1er arrondissement", *L'Emancipation*, 30 mars 1906

Et, à Pointe-Noire ...

Vous savez que pendant quatre ans, le camarade Gérault-Richard a représenté à la Chambre les noirs de la Grande-Terre. (...) Ce sont donc les nègres qui ont voulu élire Gérault-Richard, et pour qu'aujourd'hui, ils aient pensé à porter la candidature de Gérault-Richard à la Guadeloupe proprement dite, il faut que ces nègres aient trouvé toute la satisfaction qu'ils attendaient de sa première législature.³¹

Le glissement insidieux de la responsabilité politique de l'émancipation des noirs dans les mains du député blanc se voit donc confirmé pleinement par la campagne de 1906, tandis que s'autonomise et se désarticule le discours de "race" qui se vide progressivement de son potentiel de transformation sociale. Pierre Blanche peut ainsi s'écrier, dans son allocution, à Capesterre de Marie-Galante :

Réache n'existe plus en ce moment. Vous sentez en même temps de quel côté est la force. (...) Pour combattre M. Gérault-Richard, les amis de M. Réache ne vous disent pas que c'est un incapable; ils vous disent simplement, c'est-à-dire bêtement, que notre ami est un blanc et que comme tel, il va rétablir l'esclavage. Or citoyens, qui a fait tomber les chaînes de l'esclavage, sinon un blanc ? Auprès de qui va votre député quand il doit s'adresser en votre faveur au Président de la République, aux ministres ou même à la Chambre ? N'est-ce pas auprès de blancs ? Quand M. Gerville-Réache vous parle de ses grands amis, ceux-ci ne sont pas des noirs ni des mulâtres, mais bien des blancs.³² (*Souligné par nous*)

Contradictoirement, l'accession des noirs au pouvoir est pourtant célébrée comme une victoire mémorable et un acquis définitif par plusieurs orateurs. Ainsi Légitimus, à Baillif, énumère tous les postes électifs conquis par les noirs en désignant comme exemple Pierre Blanche. A Pointe-Noire, il rappelle :

Or vous savez, vous tous qui m'écoutez, quelle était la situation des noirs dans la colonie il y a 13 ans. Non seulement le noir n'avait pas le droit d'être président du Conseil général, député. Non seulement, le nègre ne pouvait prétendre, de façon indépendante, être maire, conseiller municipal, mais encore pour être conseiller municipal, il fallait que sa candidature fut apostillée, recommandée par un clan réachiste, isaaciste ou autre.

Depuis 13 ans, un journal a été créé par des noirs qui ont formé un parti indépendant; dans ce journal, ils disent aux blancs et aux mulâtres leurs vérités sans même excepter les noirs ennemis de leur race.³³

Le thème racial est encore invoqué, cette fois en inversant les rôles, pour mieux opposer Gerville-Réache "le parricide", qui se prétend "l'enfant du pays" à Gérault-

³¹ : *L'Emancipation*, 4 mai 1906.

³² : "La tournée de Gérault-Richard dans le 1er arrondissement", *L'Emancipation*, 15 juin 1906.

³³ : in *L'Emancipation*, 4 mai 1906.

Richard, "le libérateur", "le véritable enfant du pays, celui que nos coeurs ont déjà adopté"³⁴. Gérault-Richard, devant son public, revendique hautement la qualité "d'élus des nègres". A Gourbeyre, il s'écrie, sous les applaudissements :

J'ai donc été amené à la Guadeloupe par des nègres; j'ai été l'élus des nègres; car, il faut qu'on le sache, les blancs de la Grande-Terre ont combattu ma candidature et ne se sont ralliés à mes mandants que lorsqu'ils ont vu que je m'occupais indistinctement des intérêts des noirs et des blancs.³⁵ (*Souligné par nous*).

Le titre d'*élus des nègres* de Gérault-Richard est rappelé par une affiche de grand format imprimée par *le Réveil Social*, apposée dans les rues de Basse-Terre, à l'adresse des "électeurs de la ville et des champs". Deux gros titres s'en détachaient : "*Gerville-Réache trahit la race noire*" et "*Gérault-Richard défend la race noire et châtie ses insulteurs*"³⁶. Dans ce placard, Gerville-Réache était mis en cause parce qu'il avait patronné le journal *Le Matin* qui comptait parmi ses rédacteurs un éditorialiste qui s'était déjà signalé par de nombreux articles négrophobes. A sa mansuétude pour les insulteurs des nègres était opposée l'attitude de Gérault-Richard qui, ayant été traité par un parlementaire de "député des nègres de la Guadeloupe", avait menacé de duel son détracteur et finalement obtenu des excuses de celui-ci.

Au courant du mois d'avril, le ton monte encore : Gérault-Richard demande raison à la rédaction du *Libéral*, en lui envoyant *cartel*³⁷. *L'Emancipation* dramatise et amplifie l'événement. On annonce que Gérault-Richard, l'offensé, terrassera à l'épée, l'un après l'autre, chacun de ses insulteurs du comité de rédaction du *Libéral*. Mais en réalité, le candidat socialiste qui n'avait aucunement l'intention de se battre³⁸ préparait avec le

³⁴ : "Le libérateur", *L'Emancipation*, 9 mars 1906.

³⁵ : in *L'Emancipation*, 23 mars 1906.

³⁶ : in *Elections législatives 1906; campagnes, incidents, rapports*. (Sources : CAOM ; Série Géo. Gua.; Cart-261 / dos-1577)

³⁷ : Le prétexte est sordide : *Le Libéral*, reproduisant une information parue dans un journal parisien, avait laissé entendre que la femme qui accompagnait Gérault-Richard et qu'il avait présenté comme son épouse légitime, était en réalité une femme de petite vertu qu'il entretenait à grands frais. Notons que les témoins de Gérault-Richard à ce duel qui n'eut pas lieu, étaient Saverdat (représentant du Travail) et Souques (représentant du Capital).

³⁸ : Après avoir fait monter la pression, Gérault-Richard publie dans *L'Emancipation* ce mot à Gerville-Réache, (qui n'était pourtant pas directement impliqué dans la diffamation) : "*Non content de me calomnier en mon absence, vous faites outrager ma femme par vos journaux dont les rédacteurs, aussi dépourvus que vous-même des notions élémentaires de l'honneur, renouvellent leur honteuse agression et insultent mes témoins avant la rencontre qu'ils avaient acceptée. (...) N'empêche que je tiens à régler avec vous, le compte que leur félonie m'interdit dorénavant avec eux (...) Je vous envoie ci-joint un bon pour deux gifles payables à vue sur la place de Paris (...)*".

concours des militants socialistes de Pointe-à-Pitre une attaque contre les locaux des journaux *Le Libéral* et *La Vérité*.

Dans la nuit du 11 au 12 avril, une foule importante de militants et d'électeurs socialistes, saccagent les imprimeries des deux journaux radicaux et détruisent les presses³⁹. Sous le titre "*Ils l'ont voulu !*", *L'Emancipation* applaudissait en ces termes :

Le peuple a saccagé mercredi soir les imprimeries du *Libéral* et de *La Vérité*. Ces deux imprimeries n'existent plus aujourd'hui. (...) Dans moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, les presses du *Libéral* et de *La Vérité* avaient disparu. Quand la police arriva, il n'existait plus rien !

Devant la noblesse du sentiment qui a inspiré le peuple, qui peut hésiter à reconnaître que son geste excessif peut-être, est en tous cas, désintéressé et chevaleresque ? (...)

Ce qui est arrivé, ce sont eux qui l'ont voulu. Ils ont semé le vent, ils récoltent la tempête!⁴⁰

Les réactions officielles de l'Administration⁴¹ et des milieux économiques, pour les uns justifiant l'événement et pour les autres manifestant leur inquiétude, confirment la cohésion, sur ce point, parfaite de l'Entente et le caractère absolu de la bipolarisation politique⁴².

Le 18 avril, le Gouverneur Bouloche réaffirme, par lettre, à l'autorité ministérielle que non seulement on a exagéré l'émotion, mais qu'encore la colère de la

³⁹ : Boisneuf était en campagne à Morne-à-l'eau, au moment du sac. Prévenu, il retourne à Pointe-à-Pitre, bricole une imprimerie sommaire et tire le 22 avril un journal de fortune sur feuilles de petit format, *Le Petit Libéral*, qui sort à une centaine d'exemplaires.

⁴⁰ : "Ils l'ont voulu" *L'Emancipation* n° illisible, avril 1906.

⁴¹ : Les câblogrammes que le Gouverneur Bouloche envoie au ministre minimisent l'événement. Leur lecture met en évidence la complicité active des autorités. Ainsi, le 12 avril, il informe le ministre des événements de la nuit en ces termes : "*Population Pointe-à-Pitre exaspérée par les attaques journaux "Vérité" et "Libéral" et surtout par injures adressées Mr Gérault-Richard a brisé hier soir les deux presses*" Les rapports de gendarmerie, d'une partialité absolue, confirment cette complicité. (Sources : CAOM; Série Géo. Gua.; *Elections législatives 1906 : campagnes, incidents, rapports*. Cart-261 / dos-1577).

⁴² : Le 13 avril, la Chambre de commerce de Pointe-à-Pitre télégraphie son émotion suite aux "*actes de vandalisme commis Pointe-à-Pitre nuit 11 avril et demande Ministre assurer protection efficace personne et biens*". Mais, parallèlement, le même jour la Chambre d'Agriculture tenue par les usiniers et les syndicalistes de l'Entente proteste contre le câblogramme de la Chambre de Commerce et confirme l'exaspération de la population devant les injures dont avait été victime Gérault-Richard. Le 17 avril, deux télégrammes parviennent au ministère : l'un émane du *Syndicat des fabricants du sucre* et "*Proteste contre nouvelles mensongères adressées Paris par politiciens intéressés - après injures répétées adressées contre Mme Gérault-Richard population indignée s'est bornée à démolir presses injurieuses - Calme complet règne - sécurité absolue pour personnes et biens*". L'autre est envoyé par le *Président de la Bourse du Travail* (Alidor) : "*Au nom des ouvriers, proteste contre les calomnies répandues France - population calme - tout le monde au travail - sécurité pour tous malgré excitation réachiste*". La désinformation est renforcée par le télégramme d'Adolphe Lara, ex-socialiste devenu radical, puis de nouveau rallié au tandem Gérault-Richard/ Légitimus, qui, au titre du *Syndicat de la presse antillaise*, assure au ministre qu'il s'agit là seulement des "*incidents électoraux habituels*". (Source : ibidem).

population était largement justifiée. Il ajoutait que les désordres à venir "seront (sic) à mettre au compte des libéralistes".⁴³

Les prochains et plus graves événements ont lieu le jour même de l'élection, à Pointe-à-Pitre. L'affaire à laquelle Boisneuf consacra, plus tard, un mémoire publié sous le titre "*Jours de bataille; mes procès, l'affaire de la rue Henri IV*", mérite d'être résumée, car elle symbolise à elle seule la dureté de l'affrontement politique.

Dès le matin du 6 mai, les incidents émaillent le vote. Deux bureaux de vote sont établis dans le même quartier, où se trouve la maison de Boisneuf, sise au 73 de la rue Henri IV. Malgré les appels antérieurs du candidat libéral aux autorités, les forces de police et de gendarmerie sont absentes de la ville, livrée entièrement à la foule acquise à Légitimus et aux milices socialistes, "*les donneurs de fraîcheur*"⁴⁴. Les provocations ne tardent pas et bientôt, la foule fait le siège de la demeure de Boisneuf. A sa tête, un nommé Madère, employé à l'usine d'Arboussier, et homme de main connu de l'Entente. Tout au long de la matinée, invectives et menaces fusent contre Boisneuf et les siens. Devant l'imminence de l'assaut, Boisneuf fait feu et abat Madère ainsi qu'un autre militant socialiste, le jeune Bonil⁴⁵. La maison est forcée, mise à sac; Boisneuf, son épouse et sa famille ne sont sauvés du lynchage que par l'incarcération à la prison de Pointe-à-Pitre.⁴⁶

Dans ce contexte, il est clair que le résultat des élections n'avait plus grand sens. Rappelons-le pour mémoire.

⁴³ : Source : ibidem. Les preuves de la collusion de l'Administration coloniale, des candidats socialistes et de leurs milices est encore vérifiée dans la tournée électorale elle-même : C'est dans le vapeur du gouvernement que le candidat Gérault-Richard se rend sur la côte sous-le-vent, précédé "*d'une garde personnelle de cinquante gendarmes et cinquante gardes républicains*". Cf, Philippe Cherdieu (op.cit.). P.429.

⁴⁴ : La "fraîcheur" ... des coups ! il s'agissait d'un euphémisme employé par Légitimus et ses compagnons pour parler des actions musclées destinées à terroriser les électeurs du camp adverse, ou plus directement à mettre hors de combat leurs chefs. Les *donneurs de fraîcheur* était donc une sorte de service de sécurité constitué des militants socialistes organisés en milices armées de gourdins, de machettes et de longs bâtons.

⁴⁵ : L'enterrement de Madère et Bonil eut lieu en même temps que celui du frère de Légitimus, décédé (de maladie) le même jour. La scène a été immortalisée en plusieurs clichés photographiques par Edgard Littée. La cérémonie prit des allures de deuil national. Au cimetière, l'éloge funèbre de Madère sera prononcé par ... Ernest Souques !

⁴⁶ : Bénéficiant de la loi d'amnistie votée par le Parlement, il est libéré mais doit quitter aussitôt la Guadeloupe sous la menace d'une foule hostile. Légitimus dut l'escorter personnellement jusqu'au bateau *Alcyon* qui appareillait pour la Martinique.

RESULTAT DES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 6 MAI 1906 DANS LA 1ERE CIRCONSCRIPTION⁴⁷

| CANTONS | COMMUNES | Inscrits | Votants - bulletins trouvés - | % | GERAULT- RICHARD élu | % | GERVILLE- REACHE |
|---------------------|-------------------------|-----------|-------------------------------------|-------|----------------------------|-------|----------------------|
| Basse-Terre | Basse-Terre | 1.508 | 1.072 | 71,08 | 1.033 | 96,36 | 38 |
| * | Baillif | non porté | 422 | ? | 83 | 19,66 | 339 |
| * | Vieux- Habitants | non porté | 1.011 | ? | 440 | 43,52 | 573 |
| * | Saint-Claude | 1.160 | 684 | 58,96 | 384 | 56,14 | 300 |
| * | Vieux-Fort | 321 | 213 | 66,35 | 31 | 14,55 | 182 |
| - | Gourbeyre ** | ? | ? | ? | 349 | ? | 189 |
| * | <i>Total Canton</i> | ? | 3.940 | ? | 2.320 | 58,88 | 1.621 |
| Capesterre | Capesterre | non porté | 605 | ? | 301 ⁽⁶⁹²⁾ | 49,75 | 303 ⁽⁴⁵⁵⁾ |
| * | Goyave | 291 | 216 | 74,22 | 121 | 56,01 | 99 |
| * | Terre-de-haut | 163 | 147 | 90,18 | 102 | 69,38 | 44 |
| * | Terre-de-bas | non porté | 155 | ? | 22 | 14,19 | 133 |
| * | Trois-Rivières | 1.501 | 1.008 | 67,15 | 473 | 46,92 | 533 |
| * | <i>Total Canton</i> | ? | 2.131 ^{2.674} | ? | 1.019 | 47,81 | 1.112 |
| Pointe-Noire | Pointe-Noire | 1.346 | 810 | 60,17 | 68 | 8,39 | 738 |
| * | Deshaies | non porté | 252 | ? | 201 | 79,76 | 51 |
| * | Bouillante | 949 | 667 | 70,28 | 47 | 7,04 | 620 |
| * | <i>Total Canton</i> | ? | 1.729 | ? | 316 | 18,27 | 1.409 |

⁴⁷ : Tableau établi sur la base des chiffres tirés du recensement des votes, bureau par bureau, parvenus à la Commission de validation de la Chambre (Source : CARAN; Série des archives de l'Assemblée Nationale; *Elections législatives du 6 & 20 mai 1906*. Cart-6487), que nous avons confrontés aux chiffres officiels publiés localement. (Source : ADG; *J.O.G.*, année 1906.)

| | | | | | | | |
|--|---------------------|-----------|---------------|-------|--------------|--------------|--------------|
| Marie-Galante | Grand-Bourg | non porté | 1.177 | | 1.131 | 96,09 | 46 |
| * | Saint-Louis | non porté | 947 | ? | 921 | 97,25 | 26 |
| * | Capesterre | 1.032 | 901 | 87,30 | 477 | 52,94 | 424 |
| * | <i>Total Canton</i> | ? | 3.025 | ? | 2.529 | 83,60 | 496 |
| Saint-Martin | Saint-Martin | 603 | 330 | 54,72 | 277 | 83,93 | 52 |
| Saint-Barthélémy | Saint-Barthélémy | 723 | 344 | 47,57 | 326 | 94,76 | 18 |
| TOTAL arro^{ndissement} | - | ? | 10.961 | ? | 6.787 | 58,73 | 4.708 |
| | | 16.948 | 11.988 | 70,73 | 7.120 | 59,39 | 4.918 |

(*) : les chiffres placés en exposant sont extraits du JOG -

(**) : chiffres du JOG, non portés sur le recensement général des votes

RESULTATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 6 MAI 1906 DANS LA 2EME CIRCONSCRIPTION⁴⁸

| CANTONS | COMMUNES | Inscrits | Votants (bulletins trouvés) | % | LEGITIMUS élu | % | RENE-BOISNEUF |
|-----------------------|---------------------|----------|-----------------------------------|-------|------------------|-------|---------------|
| Pointe-à-Pitre | Pointe-à-Pitre | 4.388 | 3.325 | 75,77 | 2.398 | 72,12 | 898 |
| * | Gosier | 1.585 | 904 | 57,03 | 557 | 61,61 | 345 |
| * | Abymes | 2.014 | 947 | 47,02 | 439 | 46,35 | 505 |
| * | Morne-à-l'eau | 2.549 | 1.083 | 42,48 | 531 | 49,03 | 543 |
| | <i>Total Canton</i> | 10.536 | 6.259 | 59,40 | 3.925 | 62,70 | 2.291 |
| Lamentin | Lamentin | 1.461 | 1.098 | 75,15 | 772 | 70,30 | 263 |
| * | Sainte-Rose | 1.646 | 771 | 46,84 | 435 | 56,42 | 330 |
| * | Baie-Mahault | 1.350 | 1.170 | 86,66 | 1.052 | 89,91 | 112 |
| * | Petit-Bourg | 1.256 | 907 | 72,21 | 630 | 69,45 | 275 |
| | <i>Total Canton</i> | 5.713 | 3.946 | 69,07 | 2.889 | 73,21 | 980 |

⁴⁸ : idem.

| | | | | | | | |
|-----------------------|---------------------|--------|--------|-------|--------------|--------------|--------------|
| Moule | Moule | 2.588 | 1.631 | 63,02 | 1.258 | 77,13 | 369 |
| * | Sainte-Anne | 2.376 | 1.022 | 43,03 | 899 | 87,96 | 118 |
| | <i>Total Canton</i> | 4.964 | 2.653 | 53,44 | 2.157 | 81,30 | 487 |
| Port-Louis | Port-Louis | 878 | 394 | 44,87 | 123 | 31,21 | 266 |
| * | Anse-Bertrand ** | ? | ? | ? | 244 | ? | 223 |
| * | Petit-Canal | 1.269 | 522 | 41,13 | 131 | 25,09 | 389 |
| | <i>Total Canton</i> | ? | ? | ? | 498 | ? | 878 |
| Saint-François | Saint-François | néant | 449 | ? | 394 | 87,75 | 55 |
| * | Désirade | néant | 176 | ? | 87 | 49,13 | 28 |
| | <i>Total Canton</i> | ? | 625 | ? | 481 | 76,96 | 83 |
| TOTAL | | ? | ? | ? | 9.950 | 67,68 | 4.719 |
| ARR. dment | - | 26.016 | 14.700 | | | | |

(*) : Les chiffres en exposant sont tirés du JOG

(**) : Des incidents ayant émaillé le dépouillement à l'Anse-Bertrand, le dépouillement a été fait par la Commission.

Ces élections législatives de 1906 marquent la fin de la première période politique de la vie d'Achille René-Boisneuf. Politiquement battu, il subit de surcroît l'humiliation d'être sauvé par son ennemi d'une mort certaine, avant de se résoudre à l'exil⁴⁹. Elles marquent aussi l'apogée politique de Légitimus, mais non, la chute de sa popularité. Car, si les fraudes, les violences, les complicités administratives et le soutien financier et politique de l'Usine participent depuis 1903 à ses victoires, on aura noté que Légitimus est encore à cette date soutenu par un réel courant populaire, traduit dans les rapports de force sur le terrain et vérifié dans les violences et démonstrations de masse de l'année 1906.

⁴⁹ : De la Martinique, Boisneuf s'embarqua pour la France où il profita de son exil forcé pour reprendre ses études et passer sa licence en droit qui lui ouvrait le métier d'avocat. C'est durant cette période qu'il rédige le mémoire, déjà cité, retraçant la persécution politique qu'il avait subi de 1902 à 1906.

B - Le triomphe et la consécration (1910 -1918).

Le "temps" de Boisneuf, au sens où nous avons défini ce terme précédemment, s'ouvre en 1910.

1910, l'année cruciale.

1910 est, pour Boisneuf, l'année du grand tournant, celle qui lui ouvre le chemin du sacre populaire. Revenu de France en septembre 1909, il bénéficie de la triple opportunité politique d'une situation sociale qui s'est entre-temps encore dégradée, d'un mouvement populaire socialiste divisé avec un leader critiqué et en difficulté⁵⁰, d'une population désabusée par la politique de l'Entente.

Peu de temps après son retour, il fait paraître *Le Libéral*. Le premier numéro de cette nouvelle série, sort le 1er janvier 1910⁵¹. D'emblée, il adopte le même ton et poursuit les mêmes analyses qu'en 1906. Le contenu des premiers articles révèle toutefois un Boisneuf mûri qui dit sa déception devant l'opportunisme de certains de ses anciens compagnons radicaux, qui, en son absence, ont rallié le parti du plus fort⁵². Il avoue publiquement sa crainte de ne plus être en mesure "*d'empêcher le divorce du prolétariat avec la bourgeoisie dite libérale*"⁵³.

En ce début d'année 1910, l'ambiance politique est dominée par deux événements qui vont aider considérablement à son retour au premier plan politique. Il s'agit d'une part, du procès du *béke*⁵⁴ réactionnaire Gouyer, convaincu d'assassinat sur la personne du maire de couleur républicain de Fort-de-France Siger⁵⁵; et d'autre part, de l'ouverture de la récolte.

⁵⁰ : Nous faisons référence aux défections qui ont affecté la FSAG, à la scission Légitimus / Gérard-Richard et aux poursuites judiciaires qu'il encoure depuis 1907. (Cf, Chapitre VI.). Ajoutons que le climat de pression, d'intimidation et de violence qui sévissait alors en Guadeloupe contribua à lui aliéner bon nombre de ses anciens électeurs.

⁵¹ : Que nous noterons désormais *Le Libéral* (2).

⁵² : C'est le cas notamment de Deumié et de Labrousse, anciens notables isaacistes et conseillers généraux, qui entre 1907 et 1910 avaient rejoint Gérard-Richard.

⁵³ "Les deux blocs", *Le Libéral* (2), n°3, 15 janvier 1910.

⁵⁴ : Terme créole désignant en Martinique les blancs créoles.

⁵⁵ : Il s'agissait d'un assassinat politique caractérisé. L'affaire avait provoqué un grand émoi en Martinique au point que les autorités avaient pris la décision de déplacer le procès en Guadeloupe par crainte d'émeutes populaires.

Le procès Gouyer, dont *Le Libéral* relate les séances, entretient à Pointe-à-Pitre un climat d'autant plus passionnel que les principaux chefs de partis martiniquais ont fait le déplacement de l'île voisine pour assister au procès et que Clerc, *béké* martiniquais et propriétaire de l'usine de Beauport y est impliqué. Pointe-à-Pitre, en l'espace de quelques semaines, devient le point de focalisation des antagonismes antillais. La ville bourdonne de rumeurs de retour à l'esclavage; mais, c'est de la campagne que vient l'explosion.

A l'ouverture de la récolte 1910, la situation des travailleurs agricoles et petits planteurs a encore empiré. En effet, entre 1906 et 1910, les difficultés des usines s'étaient accrues⁵⁶. Pour résister, les usiniers ont poursuivi une politique effrénée de concentration industrielle et de compression des prix de revient. C'est le petit peuple de la zone sucrière qui en subit les effets. Si le change a baissé, par contre les conditions générales de rémunération du travail atteignent l'insupportable. L'enquête du conseiller Salinières fournit sur les conditions de travail à la veille de 1910, des précisions éclairantes⁵⁷.

En effet, la politique concertée de rémunération du travail fut appliquée unanimement dans tous les centres usiniers à un monde agricole encore largement inorganisé, dont les structures associatives sont inadéquates à l'action revendicative de masse et qui de plus, est lié aux conventions arrêtées par le comité de l'Entente, au sein duquel, du propre aveu de ceux qui y participent, les représentants du travail sont à la remorque de ce que le Capital consent à céder⁵⁸. Comme le note justement Jacques

⁵⁶ : Ernest Souques, le vieux symbole de l'industrie sucrière en Guadeloupe meurt en 1907, quasiment dépossédé de son patrimoine industriel.

⁵⁷ : Nous extrayons ainsi du rapport Salinières les éléments suivants : "... *A Morne-à-l'eau : l'accomplissement de la tâche payée 1 fr. demande deux jours de travail, 10 jours pour les travaux de sarclage payés à 4,50 frs, 12 jours pour 6 frs.*" (p.42) ... *Un gèreur annonce : "Je peux dépenser tant ..."* *Sur ce prix, il distribuait le travail. Le malheureux travailleur restait deux jours, deux jours et demi pour finir une tâche et gagner 1 fr."* (p. 43). Le pesage des cannes des planteurs se fait le plus souvent "au jugé". Un gèreur reconnaît que "*l'on emploie à la coupe des cannes très peu d'hommes mais beaucoup de femmes et de jeunes gens*" (p.48), ces derniers étant payés moins cher. Aussi, les mouvements d'humeur et de refus de travail se multiplient spontanément (p.62). La concurrence entre usines renforcent la pression sur les sous-cadres : "*Deux gèreurs ont eu l'audace de dire à l'inspecteur de Beauport que c'était impossible de faire couper, amarrer et transporter les cannes à un prix aussi bas; ils ont été licenciés et remplacés*" (p.77). Cf. *Rapport Salinières ...* (op.cit)

⁵⁸ : L'aveuglement des dirigeants socialistes est stupéfiant. Ils interpréteront la grève de 1910, non comme la preuve manifeste de la faillite de leur choix politique mais comme la conséquence du déficit de concertation causé par "*ceux qui avaient intérêt à diviser ces deux forces*". Alexandre Saverdat rappelle au Gouverneur la Convention de l'Entente de 1904 et 1905, "*faite cependant pour empêcher tous conflits*", écrit le 23 mai, "*Ils (les diviseurs) réussirent dans l'oeuvre machiavéliquement conçue par eux, et les deux partis : Capital et Travail, ayant rompu leurs relations, les rapports se tendirent entre eux. Il devint alors d'autant plus facile à ceux que vous savez de les conduire aux regrettables et douloureux événements qui marquèrent et déshonorèrent la grève du mois de février de notre année 1910.*" (Source : in *Rapport Salinières ...*; p.100)

Adélaïde, la dégradation de la situation sociale n'a pas rencontré "de résistance sensible de la classe ouvrière agricole entre 1902 et 1910". De la signature de l'entente à l'ouverture de la récolte 1910, la Guadeloupe a connu "la grande paix des champs"⁵⁹. De l'aveu même des observateurs neutres, la politique de l'Entente aura eu une responsabilité écrasante sur la dégradation des conditions de vie du plus grand nombre et par conséquent dans l'exaspération du monde des cultivateurs.⁶⁰

Les débrayages signalés le 15 février sur les habitations de la région de Pointe-à-Pitre et des Abymes sont dus par la force du désespoir. L'étude de la chronologie de la grève montre le rôle joué par *Le Libéral* dans le déclenchement, l'extension et la durée du mouvement. A l'ouverture de la récolte, le journal de Boisneuf diffusa les prix en vigueur en Martinique, sensiblement supérieurs à ceux pratiqués par les sociétés usinières en Guadeloupe. Le 29 janvier, *Le Libéral* livre au public une circulaire confidentielle de la Banque en date du 18 janvier. Cette circulaire convenait de l'amélioration de la conjoncture et de l'inopportunité de recourir pour l'année en cours à une nouvelle augmentation du change, mais elle concluait son analyse en recommandant le gel des salaires⁶¹. L'information désespère le monde travailleur qui attendait de la récolte en cours une revalorisation des salaires vue l'amélioration annoncée, surtout que le journal boisneuviste apportait par ailleurs les preuves écrites de l'amélioration de la situation des usines et de la réalité des profits réalisés durant les dernières années⁶². La circulation de

douloureux événements qui marquèrent et déshonorèrent la grève du mois de février de notre année 1910." (Source : in *Rapport Salinières ...*; p.100)

⁵⁹ : Jacques Adélaïde-Merlande. *Troubles sociaux en Guadeloupe ... (op.cit.)* p.35.

⁶⁰ : C'est encore le conseiller Salinières qui nous livre une analyse intéressante des causes de la grève. A l'issue de son enquête, il conclut : "L'explosion de février provient de toutes ces résistances, de tous ces entêtements, de tous ces aveuglements. Le Syndicat des Fabricants de sucre avait appliqué dans tous les centres industriels et agricoles le même tarif des salaires et imposé les mêmes conditions de travail. L'entente patronale a produit l'effet d'une concentration industrielle. Les usines se sont trouvées placées en ce qui concerne la demande des bras, sous une volonté unique. La concurrence a été supprimée de ce côté. Au contraire, sous le rapport de l'offre du travail, la situation était et est telle que dans ce pays où les bras sont plus offerts que demandés, là où il y a du travail il faut l'accepter à tout prix et à quelques conditions que ce soit. La communauté d'intérêts, de besoins, et de souffrances a rapproché les travailleurs des champs. Ils ont eu le même émoi (...) sous la pression des événements, ils se sont trouvés un comme le patronat lui-même." In *Rapport Salinières ... (op.cit.)*, P. 88.

⁶¹ : "Nous croyons qu'elles (les usines) ne pourraient pas encore supporter une augmentation de leurs charges de salaires ou autres" (in *Rapport Salinières ...*; P. 85)

⁶² : Dans l'article "La vérité au pays : la situation de l'industrie sucrière; pourquoi nous avons poussé les travailleurs à la grève", *Le Libéral (2)*, n°17, 12 mars 1910, Boisneuf reproduit un compte-rendu de l'Assemblée générale délibérative de la Cie Sucrière de Pointe-à-Pitre, en date du 30 mars 1900, montrant que les frais de fabrication étaient passés de 11 F la tonne en 1900 à 7 F au début de récolte 1910. Il en concluait : " Nous eussions été des criminels, connaissant cette situation, de ne pas essayer par tous les moyens en notre pouvoir, d'en faire bénéficier les artisans d'une fortune dont on voulait les frustrer complètement. C'est par la grève seule que nous pouvions vaincre la rapacité patronale".

l'information relayée dans les campagnes par la diffusion massive de placards et d'adresses du *Libéral*⁶³ exhortant à la grève a pour effet de décloisonner les débrayages spontanés sectoriels et d'unifier la protestation :

C'est que l'on escomptait votre habituelle docilité ? C'est que les prétendus socialistes de Guadeloupe se sont faits fort de vous faire accepter le traitement, si ruineux qu'il soit qu'il plaira à leurs maîtres du haut patronat de vous offrir.(...)

Unissez-vous donc ! Solidarisez-vous avec vos camarades des Abymes (...) Etendez la grève, généralisez-la jusqu'à ce qu'il soit fait droit à vos légitimes revendications. Ne vous laissez pas intimider par la présence des gendarmes et des soldats que l'on enverra sur les habitations. C'est un droit absolu que vous exercez en vous mettant en grève.⁶⁴

La présence du dirigeant libéral est, à plusieurs reprises, signalée sur le terrain.⁶⁵ Son intervention directe le 22 février dans le cortège des manifestants qui se rendent auprès du Gouverneur sera décisive. La scène nous est contée par *Le Libéral* :

Les grévistes, au nombre de plusieurs centaines, en linge de travail, porteurs de leurs coutelas, ou d'un simple bâton, suivent la rue Frébault, tournent par la rue Peynier, longent la Place de la Victoire et vont directement à l'Usine⁶⁶ par le quartier de la Source. Craignant que dans leur excitation, les travailleurs ne se portent à quelques excès coupables, nos amis arrivent à l'usine où Boisneuf monté sur une citerne harangue les travailleurs et leur prêche le calme et la modération, en même temps que la résistance à outrance⁶⁷

La grève qui se poursuit jusqu'au début du mois de mars aura été le premier grand mouvement social offensif de l'histoire de la Guadeloupe depuis l'abolition de l'esclavage. Il se distingue de celui de 1902, par son caractère massif et généralisé, la forte détermination des grévistes, les violences entre bandes marchantes de grévistes et gens de l'Usine qui causent plusieurs victimes. Mais, en retour, pour la première fois depuis le début de la crise sucrière des années 1880, un mouvement social amène un relèvement significatif des salaires agricoles et du prix de la tonne de canne.⁶⁸

⁶³ : "Aux travailleurs", *Le Libéral (2)* n°11, 3 février 1910.

⁶⁴ : "Pour le pays ! Vivent les travailleurs ! une journée historique" *Le Libéral (2)* n°15, 26 février 1910.

⁶⁵ : Jacques Adélaïde. *Troubles sociaux en Guadeloupe ... (passim)*

⁶⁶ : D'Arboussier.

⁶⁷ : "Légitimus contre les travailleurs" *Le Libéral (2)* n°15, 26 février 1910.

⁶⁸ : La connaissance de la grève de 1910 est servie par une documentation particulièrement fournie de journaux, rapports et correspondances publiques et privées. Pour une relation des événements, on se référera à l'étude de synthèse de Jacques Adélaïde (op.cit) : le mouvement s'était étendu et durci le 21 février avec séquestrations et "bandes marchantes" se déplaçant d'un centre à l'autre. Le 22 février, des centaines de travailleurs en haillons marchent sur Pointe-à-Pitre, avec Boisneuf à leur tête, pour imposer des négociations au Gouverneur, mais ce même jour, devant l'usine Ste-Marthe (Petit-Canal), l'usinier Pauvert arme ses employés qui tirent sans sommation en faisant plusieurs tués et blessés. Le 1er mars, le mouvement se durcit dans la zone sucrière de la Basse-Terre. 2.000 grévistes dévastent l'usine Le

Alors que la grève se termine à peine, *Le Libéral*, dans un nouveau manifeste intitulé "Vivent les travailleurs"⁶⁹ tire les fruits politiques du mouvement. L'attitude de Boisneuf et des libéraux est en tous points opposée à celle de Légitimus et des socialistes: A Légitimus qui avait appelé à la modération des revendications puis avait dénoncé les violences du mouvement en termes non équivoques⁷⁰, qui s'était rendu aux négociations dans la voiture de fonction de l'usine puis s'était publiquement affiché avec le *béké* assassin Gouyer, après sa relaxe, était opposée l'attitude de Boisneuf qui avait fait circuler partout en Guadeloupe les informations sur la vérité des coûts de production, avait organisé la solidarité matérielle concrète avec les grévistes en mettant sur pied un service de distribution de pain le jour de leur marche sur Pointe-à-Pitre.

Boisneuf est incontestablement le grand bénéficiaire du mouvement social de février - mars 1910 : non seulement l'intransigeance première des usiniers et l'attitude des socialistes venaient corroborer ses condamnations de la politique de l'Entente qu'il n'avait cessé de dénoncer comme "une tromperie grossière"⁷¹, "la soumission brutale à la loi du plus fort"; mais encore son action s'était avérée décisive dans le succès final des grévistes. Il en tira pour une longue période une aura de défenseur du peuple, qu'il put exploiter dans les élections législatives prévues au mois d'avril.

Dès le mois de mars, il entreprend une tournée de conférences politiques dans les zones les plus touchées par la grève. Dans la déclaration par laquelle il fait acte de candidature, Achille René-Boisneuf a le triomphe modeste. La proclamation électorale, plutôt sobre, après une profession de foi républicaine assez brève, rappelle ce que furent ses engagements :

J'ai toujours pensé, dit et écrit que c'était dans l'union sincère, dans la collaboration loyale de tous les éléments ethniques de notre population, sans distinction, sans exclusion d'aucune sorte que résidait la condition indispensable de tout progrès social sérieux à la Guadeloupe. (...) Mon passé est le meilleur avocat de ma cause.⁷²

Mineur, à Capesterre. Quelques jours plus tard, dans cette même commune, de nouveaux incidents font plusieurs victimes.

⁶⁹ : "Vivent les travailleurs", *Le Libéral* (2), n°17, 12 mars 1910.

⁷⁰ : *L'Emancipation* parla des "apaches" et des "assassins". Gérault-Richard, évoqua "des bandes d'émeutiers ivres". D'une façon générale, les socialistes essayèrent d'empêcher l'éclatement du mouvement, puis tentèrent de prendre la tête des négociations, avant de s'en faire exclure. Là, où leur emprise était plus forte (au Lamentin et à Sainte-Rose) ils purent toutefois contenir la revendication et maîtriser le mouvement.

⁷¹ " Pour les petits planteurs; le prix des cannes : on pourrait les payer 23 frs" *Le Libéral* (2), n°12, 12 février 1910.

⁷² : "Aux électeurs de l'arrondissement de la Grande-Terre", *Le Libéral* (2) n° 22, 16 avril 1910.

La déclaration met en parallèle la personnalité du candidat Boisneuf et ses actes avec ceux du "Judas Légitimus"⁷³. Achille René-Boisneuf sait qu'il s'est gagné le peuple. Il adopte un ton relativement mesuré, et lance des adresses systématiques en direction des socialistes. Le ton est presque fraternel, le changement de vocabulaire et du style est notable : dans les images, les symboles utilisés, les tournures sont simples et directes; ses adresses au peuple s'inspirent du langage du monde rural.⁷⁴

Le Libéral se fait l'écho de lettres de ralliement d'anciens socialistes historiques comme A. Blanche, un des frères du maire du Lamentin⁷⁵ ou de dirigeants d'associations syndicales socialistes comme Pierre Bonnaventure⁷⁶. Les sources sont peu prolixes sur la teneur de la campagne électorale. La tournée de Grande-Terre est sobrement qualifiée de "trionphale"⁷⁷.

Les élections législatives d'avril 1910 seront pourtant l'occasion de la plus vaste et la plus manifeste opération de fraude de toute l'histoire électorale de la Guadeloupe. Boisneuf, qui devançait largement Légitimus avant le dépouillement des trois bureaux de La Rosière (Lamentin), Gosier et Anse-Bertrand où pourtant la population s'était majoritairement prononcée sur son nom, est, lors de la proclamation qui a lieu à l'hôtel du Gouvernement, déclaré battu; Légitimus est proclamé.

Nous présentons ci-après les résultats, frauduleux, tels qu'ils furent proclamés par la commission électorale :

| CANTONS | COMMUNES | Inscrits | Votants | % | LEGITIMUS élu | % | BOISNEUF |
|-----------------------|---------------------|---------------|--------------|--------------|------------------|--------------|--------------|
| Pointe-à-Pitre | Pointe-à-Pitre | 4.724 | 1.903 | 40,28 | 798 | 41,93 | 1.084 |
| | Gosier | 1.690 | 1.405 | 83,13 | 1.290 | 91,8 | 167 |
| | Abymes | 1.250 | 929 | 74,32 | 301 | 32,4 | 625 |
| | Morne-à-l'eau | 2.566 | 1.208 | 47,07 | 449 | 37,16 | 759 |
| | <i>Total Canton</i> | <i>10.230</i> | <i>5.445</i> | <i>53,22</i> | <i>2.838</i> | <i>52,12</i> | <i>2.635</i> |
| Lamentin | Lamentin | 1.534 | 734 | 47,84 | 513 | 69,89 | 213 |
| | Sainte-Rose | 1.443 | 703 | 48,71 | 300 | 42,67 | 387 |
| | Baie-Mahault | 1.353 | 1.082 | 79,97 | 851 | 78,65 | 255 |

⁷³ : Cf; *Le Libéral* (2) n°22, 16 avril 1910.

⁷⁴ : Ainsi, il compare Légitimus à un mauvais boeuf de labour qui aurait "rétivé" (reculé) devant l'ampleur de la tâche : Cf; *Le Libéral* (2) , n°23, 23 avril 1910.

⁷⁵ : "Adhésion", *Le Libéral* (2), n°19, 26 mars 1910.

⁷⁶ : "Tribune libre", *Le Libéral* (2) n° 22, 16 avril 1910.

⁷⁷ : Cf; *Le Libéral* (2), n°22, 16 avril 1910.

| | | | | | | | |
|-----------------------|------------------------|--------------|------------|--------------|--------------|--------------|-----------|
| | Petit-Bourg | 1.339 | 583 | 43,53 | 125 | 21,44 | 449 |
| | <i>Total Canton</i> | 5.669 | 3.102 | 54,71 | 1.789 | 57,67 | 1.304 |
| Moule | Moule | 2.692 | 1.321 | 49,07 | 469 | 35,50 | 842 |
| | Sainte-Anne | 2.526 | 935 | 37,07 | 259 | 25,70 | 678 |
| | <i>Total Canton</i> | 5.218 | 2.256 | 43,23 | 728 | 32,26 | 1.520 |
| Port-Louis | Port-Louis | 739 | 386 | 52,23 | 116 | 30,05 | 268 |
| | Anse-Bertrand | 1.246 | 848 | 68,05 | 815 | 96,01 | 26 |
| | Petit-Canal | 1.273 | 391 | 30,71 | 56 | 14,32 | 330 |
| | <i>Total Canton</i> | 3.258 | 1.625 | 49,87 | 987 | 60,73 | 624 |
| Saint-François | Saint-François | 1.051 | 434 | 41,29 | 332 | 76,49 | 101 |
| | Désirade | 328 | 110 | 33,53 | 60 | 54,54 | 49 |
| | <i>Total du Canton</i> | 1.379 | 544 | 39,44 | 392 | 72,05 | 150 |
| 2e ARR. | TOTAL GENERAL | 25.754 | 13.053 | 50,68 | 6.734 | 51,58 | 6.233 |

RESULTATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1910 - 2E CIRCONSCRIPTION⁷⁸

Sources : ADG ; *JOG* ; année 1910 & CARAN ; C-7239

Spolié de sa consécration électorale, c'est un Boisneuf étonnamment serein, confiant dans l'invalidation⁷⁹, qui s'embarque pour la France où il compte plaider son dossier en laissant cette adresse à ses électeurs :

A quelque chose, malheur est toujours bon. Il fallait peut-être un coup aussi dur que celui qui vient d'être porté à notre démocratie pour qu'elle put sonder la profondeur de l'abîme vers lequel on la pousse, pour qu'elle prît conscience de l'intensité et de l'imminence du péril auquel elle demeure exposée. (...)

Légitimus n'est plus qu'un cadavre politique. Qu'importe qu'on l'ait proclamé à nouveau député, contre votre volonté souveraine, si cet étrange pseudo-représentant du peuple en est réduit à vivre emprisonné chez lui comme un dangereux malfaiteur public qu'il est, gardé nuit et jour par des agents de la force publique.

Notre cause est bonne, elle est juste; elle triomphera nécessairement : ne la compromettez pas par des gestes déplorables dont on ne manquerait pas de prendre prétexte pour vous calomnier et essayer de vous noircir.

* : Nous n'avons pas tenu compte dans ce tableau des résultats du troisième candidat, Mamie, qui obtint un total de 43 suffrages.

⁷⁸ : Les caractères en gras signalent les résultats manifestement manipulés et frauduleux. Nous détaillons le mécanisme de la fraude de 1910 au chapitre VIII. Dans la première circonscription, Gérault-Richard était proclamé avec 9.698 suffrages contre 1.884 à Béville et 1.392 à un nouveau venu en politique, Gratien Candace.

⁷⁹ : Il déchantera bientôt : la Chambre valida l'élection de Légitimus par 161 voix contre 118, après une intervention de Gérault-Richard tendant à faire admettre aux députés que les irrégularités étaient choses banales aux colonies ! Cf; compléments au chapitre IX.

Soyez calme en attendant l'heure de la justice.⁸⁰

Dans les faits, Achille René-Boisneuf a déjà obtenu la consécration populaire. Le réprouvé de 1906 qui dut s'enfuir nuitamment de la Guadeloupe sous peine d'être lynché, est l'élu virtuel du pays sucrier. Il est devenu "Boisneuf le bien-aimé", "le valeureux Boisneuf":

Le 11 mars, le paquebot *Versailles* en route pour la France, jetait l'ancre dans le port de Pointe-à-Pitre. Une flotte de canots pavoisés entoura le navire qui portait notre bien aimé, notre Boisneuf (...)

De nombreuses députations montèrent sur le courrier porter à notre ami le témoignage de leur indéfectible attachement. Tous voulaient voir et embrasser Boisneuf. Les femmes du *Libéral* parées de leurs plus beaux atours et portant d'immenses bouquets de fleurs naturelles allèrent saluer notre bien-aimé chef de parti, car nous avons décidé que Boisneuf ne descendrait pas sur les quais où d'infâmes assassins le guettaient pour empêcher son départ qui remplissait d'épouvante toute la meute réactionnaire.⁸¹

Pourtant, la fin de l'année terrible 1910 allait offrir à Boisneuf, de façon tragique cette fois, l'occasion d'assumer son image de chef populaire.

Le 6 juillet, Achille René-Boisneuf, débouté de sa requête en invalidation, retourne de France et débarque à Pointe-à-Pitre dans un délire indescriptible, décidé à intensifier son action politique contre Légitimus, les usiniers et l'Administration. *Le Libéral* paraît à partir d'août 1910 trois fois par semaine, au prix inchangé de 10 cts. Le journal formule de nouvelles revendications ouvrières sur les salaires, en appelle à "la grève à outrance" et Achille René-Boisneuf signe une série d'articles explicatifs démentant les allégations des usiniers sur le coût de production de la tonne de canne. Ces écrits suscitent de nouveaux débrayages sectoriels et se soldent par des inculpations pour entraves à la liberté du travail où Boisneuf, en sa qualité d'avocat intervient comme défenseur des travailleurs déferés en justice.

Parallèlement, les libéraux ont à contrer une campagne extrêmement active lancée par Gérard-Richard et relayée par certains journaux parisiens tendant à développer l'idée de l'existence à la Guadeloupe "d'un mouvement noir d'un caractère nettement insurrectionnel"⁸².

⁸⁰ "Aux électeurs de la Grande-Terre", *Le Libéral* (2), n°24/25/26, 30 avril/7/14 mai 1910.

⁸¹ : "Départ de Boisneuf", idem.

⁸² : Gérard-Richard, dans un entretien donné le 12 mai 1910 au journal parisien *Les Nouvelles*, parlait "de bandes d'émeutiers ivres de surexcitation malsaine et d'alcool, se ruant au pillage des plantations, incendiant et détruisant tout sur leur passage; des blancs et leurs femmes attachés nus à des poteaux et

Dans ce contexte, les élections municipales partielles de Petit-Bourg, commune constamment troublée par des affrontements politiques fratricides depuis 1904, s'avéraient un nouveau facteur d'explosion : la liste de François Duverly, maire sortant, ex-libéral rallié sous les pressions à l'Administration après les élections législatives, est opposée à une liste libérale.⁸³ Une campagne extrêmement active contre "l'ignoble traître Duverly" "devenu *zambo* pour les besoins de son ventre"⁸⁴ est menée par *Le Libéral* qui, assuré du soutien de la majorité des électeurs, promet à ses adversaires une surveillance particulièrement vigilante des urnes. Boisneuf et les principaux leaders libéraux viennent conférer à Petit-Bourg, tandis que la liste patronnée par l'Administration, se sachant minoritaire s'en remet aux autorités coloniales pour assurer sa réélection. Le dimanche 16 octobre 1910, l'inévitable se produit : une bousculade dans le bureau recenseur de la mairie, à l'annonce de la clôture prématurée du scrutin est prétexte à une intervention brutale de la gendarmerie, vraisemblablement programmée. La fusillade de Petit-Bourg se solde par neuf morts et plusieurs blessés, tous partisans boisneuvistes.

Dans une première page, encadrée de noir *Le Libéral* s'écrie : "*Assassins ! Assassins ! Bourreaux ! Le crime du 16 octobre 1910 : Horrible carnage au Petit-Bourg; la gendarmerie massacre des innocents*"⁸⁵ et, sur plusieurs numéros, crie à la vengeance contre ceux à qui elle impute la responsabilité de la fusillade : le Gouverneur Gautret et Légitimus.

L'enterrement des victimes, le mardi 18, en présence d'Achille René-Boisneuf, qui, en proie à une crise de larmes, ne put terminer son discours, cloturait dans le deuil la fin de la période difficile.

L'accession au pouvoir (1911 - 1918).

Entre 1911 et 1914, le triomphe politique de Boisneuf trouve enfin sa traduction électorale. Le boisneuvisme qui n'était jusque là qu'une action et un corps d'idées politiques porté par un noyau relativement circonscrit autour d'un chef, prend l'apparence

exposés aux pires infamies, à de véritables tortures (...) Les instincts sauvages se réveillaient ; on vit un jour des noirs dépecer un boeuf vivant et s'en partager la chair pantelante".

⁸³ : Cf, détails de la situation politique à Petit-Bourg, chapitre VIII

⁸⁴ : "Au Petit-Bourg; la trahison du sieur Duverly" *Le Libéral (1)*, n°56, 8 septembre 1910.

⁸⁵ : Cf, *Le Libéral (2)* n°73, 18 octobre 1910.

d'un phénomène politique et électoral de masse. Deux facteurs ont permis l'accession au pouvoir des boisneuvistes.

Le premier est l'extraordinaire popularité acquise par Boisneuf et son journal depuis la grève de 1910. Cette grève aura été pour Boisneuf, l'événement fondateur, à l'instar de ce que fut naguère l'irruption sur la scène du journal *Le Peuple* qui fit Légitimus.

Le second réside dans les appuis sociaux et les relais que se constitue le boisneuvisme. Ces relais sont politiques et associatifs. Lors des élections législatives, étaient apparus dans les communes des comités politiques électoraux locaux qui s'étaient avérés très efficaces pour la mobilisation des électeurs avant, et après, l'élection frauduleuse. La composition de ces comités électoraux, les listes nominatives des électeurs s'étant déclarés pour Boisneuf contenues dans le dossier électoral des élections de 1910⁸⁶, montre que le leader libéral aura bénéficié des anciens relais électoraux isaacistes, gonflés de nouveaux ralliés venus pour l'essentiel des rangs socialistes.

Mais l'élément nouveau de ces appuis populaires organisés consiste en l'apparition d'une nouvelle génération de réseaux associatifs et syndicaux. Sur la lancée de la grève, *Le Libéral* en avait appelé à la constitution de syndicats. Ainsi en août, Boisneuf tient deux conférences, l'une à Sainte-Anne, l'autre au Moule pour préparer la constitution de deux syndicats de petits planteurs et d'ouvriers agricoles. Le contenu de l'exposé qu'il fit est ainsi résumé dans le compte-rendu du *Libéral* :

Montrer la puissance qui peut naître du groupement normal et rationnel de forces qui prises isolément, agissant séparément, sont insignifiantes; définir l'organisation syndicale telle que la loi l'a prévue; indiquer le but visé par le législateur de 1884 et les moyens qu'il a institués pour permettre d'atteindre ce but; descendre du domaine de la théorie dans celui des faits; esquisser, en traits rapides et saisissants, le tableau de la situation économique actuelle de la Guadeloupe; déterminer les positions respectives occupées en ce moment par les deux facteurs indispensables de l'oeuvre de production; indiquer comment et pourquoi le Capital a pu jusqu'ici se réserver le lot du lion dans la répartition des bénéfices nés de sa collaboration avec le Travail, toujours sacrifié; et conclure à la nécessité pour le Travail de s'organiser afin de pouvoir lutter utilement et efficacement contre le Capital organisé. (...).⁸⁷

La tonalité de "lutte de classe" de cette proposition est évidente. L'objectif et la conception du syndicat boisneuviste s'écartent nettement de ceux des syndicats-confréries socialistes. L'expérience récente de la grève y est sensible :

⁸⁶ : Cf, *Elections législatives de 1910 - Guadeloupe* (Source : CARAN; *Archives de l'Assemblée Nationale* ; Cart-7239)

⁸⁷ : "Deux belles conférences : "Prolétaires, organisez-vous", *Le Libéral* (2) n° 46/47, 16/18 août 1910.

Tous les jours, s'est écrié M^e Boisneuf, la voix vibrante d'indignation et de colère, des grèves éclatent dans les pays du monde les plus civilisés, et notamment en France. Elles donnent lieu aux manifestations les plus tumultueuses, aux scènes de désordres les plus déplorables. (...) Cela s'appelle des grèves violentes; ceux qui se livrent à ces excès coupables, que la loi pénale réprime sont des grévistes; ce sont des ouvriers, ce sont des hommes de race blanche. L'on ne songe pas à les traiter de cannibales et il n'y a pas lieu d'invoquer leur origine africaine pour conclure au réveil de leur instinct de férocité ancestrale. (...)

Ce qui s'appelle grève, manifestation ouvrière de l'autre côté de l'Océan, s'appelle ici émeute, jacquerie, réveil de férocité ancestrale, retour à la barbarie, scènes d'anthropophagie. (...)

Plus concrètement, Boisneuf propose que ...

Sur le syndicat purement professionnel comme rameau initial peuvent venir se greffer ,
caisse de secours mutuels, caisse de crédit agricole, etc...

Nous trouvons trace de plusieurs initiatives dans ce sens, dont certaines sont particulièrement ambitieuses⁸⁸. En janvier 1911, se tient à Pointe-à-Pitre un congrès réunissant les délégués des petits planteurs de cannes, destiné à dresser un cahier commun de revendications communes à l'ouverture de la récolte⁸⁹. *Le Libéral* publie dans la foulée de cette réunion un statut type qui doit inspirer les syndicats professionnels agricoles à naître⁹⁰. Dans la conception boisneuviste, le syndicat agricole regroupe propriétaires et salariés agricoles. Le titre III qui définit son objet met l'accent sur :

- La recherche des perfectionnements des méthodes culturales.
- La création d'institutions économiques connexes telles "les sociétés de crédit mutuel agricole, les banques populaires, les sociétés de consommation et de vente, les caisses de secours mutuels," etc...
- L'intervention en tous lieux sur toutes questions intéressant la profession agricole⁹¹.

Le mouvement de constitution des syndicats agricoles boisneuvistes épouse les contours géographiques de la grève. Outre certaines structures, déjà existantes, ralliées à Boisneuf comme le syndicat *Les Ouvriers agricoles de Capesterre* ou le *Syndicat des ouvriers de Pointe-à-Pitre*, de nouvelles structures apparaissent à partir de l'année 1911. En mars 1911, deux syndicats tiennent, sous la présidence de Boisneuf, leurs assemblées générales constitutives : l'organisation ouvrière *Les frères et soeurs unis*, à la section des

⁸⁸ : Ainsi, les boisneuvistes de la section de l'îlet Pérou (Capesterre) émettent dans *le Libéral* la proposition de créer une fédération syndicale; idée qui est reprise sous la forme de la proposition d'un Congrès des délégués de petits planteurs de chaque commune.(Cf, *Le Libéral* (2), 17 décembre 1910). Un comité local sera effectivement créé dans chaque commune à l'ouverture de récolte 1911.

⁸⁹ : Cf *Le Libéral* (2), n°111, 14 janvier 1911.

⁹⁰ : *Le Libéral* (2), n°117, 28 janvier 1910.

⁹¹ : *ibidem*.

Mangles (Petit-Canal) puis *L'Union agricole du Lamentin*⁹². Invité par Léonel Dubouillé, un ex-socialiste, à donner conférence aux membres du *Syndicat des ouvriers de Pointe-à-Pitre*, le leader libéral explique que Légitimus n'avait "qu'éveillé la juste méfiance des ouvriers", qu'il s'agissait dorénavant de constituer de "véritables syndicats", de "substituer la lutte de classes à la lutte de races".⁹³

Parallèlement, des sociétés et associations urbaines créées depuis les années 1900, à l'instigation de personnalités issues des milieux mulâtres et notables de la ville et liées aux boisneuvistes, sont réactivées. C'est le cas de *La Société de Secours mutuels "Le Sou du Pauvre"* fondée en 1902, et de la société mutuelle féminine *Le sou des Dames* créée par les mêmes personnalités en 1905. Cette dernière déclare 800 sociétaires en 1910. Nous avons pu établir que la plupart des sociétés fondées en pays sucrier depuis 1906 sont d'obédience boisneuviste. Citons entre autres : "L'association des anciens élèves du lycée Carnot" - qui déclare 30 membres en 1910, 80 en 1911- , "La société de secours mutuels des employés de commerce"; "Le centime du pauvre" - déclarant 1.200 membres (!) à Port-Louis-, "Les mains Solidaires" (au Moule); "La Mutualité Ouvrière"; "La Solidarité Ouvrière" - 80 ouvriers en 1910- ; *La Mutuelle Saintannaise...*⁹⁴

A l'analyse, ces différentes sociétés fédérées en 1907, sous le nom de *Fédération Mutualiste* fonctionnent comme des mutuelles ou des associations de bienfaisance. Certaines sont plus nettement orientées vers l'action caritative. Elles laissent apparaître donc une nette séparation organisationnelle avec les structures syndicales principalement conçues pour l'action revendicative. Toutefois, ces nouvelles associations conservent de leurs devancières certains traits communs : fonctions d'assistance, structures mutualistes confraternelles, rôle prédominant des femmes⁹⁵.

Ces deux facteurs expliquent le renversement de la majorité politique que l'on observe tout au long des différentes élections partielles et générales de la période 1910 - 1914.

⁹² : Cf, *Le Libéral (2)* n° 150/151, 13/15 avril 1911.

⁹³ "Au syndicat ouvrier", *Le Libéral (2)*, n°175, 17 juin 1911.

⁹⁴ : Cf, *Le Libéral (2)*, n°31, 18 juin 1910.

⁹⁵ : A l'initiative de ces sociétés on trouve des mulâtres de la petite-bourgeoisie comme Gabriel Michineau et Théophile Alfred, boisneuvistes de longue date, et aussi de nombreuses femmes que nous avons pu identifier comme faisant partie d'une certaine élite urbaine de couleur. Il s'agit, pour nombre d'entre elles, des épouses des partisans boisneuvistes. On peut citer Mmes Veuve Bloncourt, Michineau, Lafontaine, Choulon, ...

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA PARTICIPATION BOISNEUVISTE AUX ELECTIONS CANTONALES ENTRE 1910 ET 1914

| ANNEES | ELECTIONS | CANDIDATS BOISNEUVISTES | INSCRITS | VOTANTS | Suffrages Boisneuvistes | % | RESULTATS | OBSERVATIONS |
|--------|--|--|--|---|-------------------------|--------------|-------------------------|--|
| 1910 | * partielles Saint-Francois (8 juin) * Générales (6/27 nov.) | Charles Dubois * Basse-Terre pas de candidats * Capesterre pas de candidats * Pointe-Noire pas de candidats * Lamentin Boisneuf, Bajazet, Arsène, Méloir * Port-Louis Jean-Francois, Dubois, Marthe, Archimède * St-Barth. pas de candidats | 1377 ? 4.340 2.762 5.618 ? ? | 759 ? 2.386 766 3.280 ? ? | 153 | 20,15 | non élu | Dépouillement C.C |
| 1911 | * partielles Pointe-Noire (16 juillet) Pointe-Noire (17/24Sept.) | pas de candidats pas de candidats | | | | | | |
| 1912 | Pas d'élection | | | | | | | |
| 1913 | * Générales (9/16 nov.) | * Pointe-à-Pitre Boisneuf, Dain, Deumié, Méloir De Kermadec, Frédéric, Faugenet Morand * Moule Boisneuf, Agastin, Plaisir, Romana * Marie-Galante pas de candidats * St-Francois J. Thomar * St-Martin Pas de candidat pas de candidats | 10.388 5.352 1.437 | 3.622 2.269 563 | 2.500 1.425 35 | 69,2 62,8 | élus élus non élu | Tous les candidats boisneuvistes élus Tous les candidats boisneuvistes élus |
| | * partielles Pointe-Noire (15 juin) | | | | | | | |

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA PARTICIPATION BOISNEUVISTE AUX ELECTIONS CANTONALES ENTRE 1910 ET 1914

| | | | | | | | |
|------|--|---------------|--------|-------|-------|------------------------------|--|
| | Lamentin (9/ 16 nov.) | Jules Bajazet | 5.809 | 2.460 | 1.485 | 60,3 élu 2 ^e tour | |
| 1914 | * partielles Pointe-à-Pître (8/15 fév.) Pointe-à-Pître (1er/ 8 mars) | H. Descamps | 10.352 | 2.801 | 1.949 | 69,5 élu 2 ^e tour | |
| | | G. Michineau | 9.379 | 2.267 | 1.755 | 77,4 élu 2 ^e tour | |

Sources : JOG; années référencées; Presse

(Cf; page 385 a, b : PLANCHE 34 - Tableau récapitulatif de la participation boisneuviste aux élections cantonales entre 1910 et 1914)

Il apparaît clairement, qu'en dépit de quelques revers comme la candidature de Charles Dubois, qui échoue à la cantonale partielle de Saint-François du 26 juin 1910 face à Auguste Pauvert, représentant de la dynastie blanc créole de "la dernière bastille guadeloupéenne"⁹⁶, les boisneuvistes augmentent leurs voix sur les socialistes dans presque toutes les élections au Conseil général.

Au renouvellement de novembre 1910, moins d'un mois après les tragiques événements de Petit-Bourg, les boisneuvistes présentent, dans une atmosphère de tension extrême⁹⁷, deux listes, respectivement dans le canton de Port-Louis⁹⁸ et dans le bastion socialiste du Lamentin⁹⁹.

C'est l'échec de justesse dans le canton du Lamentin, que les socialistes ne conservent que grâce à Baie-Mahault¹⁰⁰. Le premier canton qui confirme son ralliement au boisneuvisme est celui de Port-Louis, avec l'élection de la liste menée par un vieux compagnon de la première heure, Armand Jean-François¹⁰¹. Le canton, fief ancien de l'isaacisme et de la réaction bascule, en entraînant dans le camp du boisneuvisme, non seulement les anciens électeurs traditionnellement anti-socialistes, mais aussi les travailleurs grévistes des alentours des centres sucriers de Duval et Beauport. Petit-Canal et Port-Louis s'affirment comme les nouveaux bastions du boisneuvisme.

Plus significatif est le basculement, un peu plus tard, des fiefs électoraux socialistes des trois cantons échantillons de Pointe-à-Pitre, Moule et Lamentin. L'année des cantonales générales de 1913 est, de ce point de vue, décisive : tous les candidats boisneuvistes sont élus dans le canton du Moule avec 62,8 % des votants et de Pointe-à-Pitre avec 69,02 %. Achille René-Boisneuf, est personnellement élu dans les deux

⁹⁶ : Cf, *Le Libéral* (2), n°32, 29 juin 1910

⁹⁷ : Peu avant l'élection, *Le Libéral* dans une adresse aux électeurs, rappelait les limites légales prescrites aux maires en matières d'élection et indiquait : "Contre les bandits qui pour supprimer nos droits, n'hésitent pas à vous faire ôter la vie, vous êtes en état de légitime défense. Les présidents des bureaux de vote, voilà les véritables assassins, voilà vos véritables bourreaux ! Sus à ces bandits!". In *Le Libéral* n°84, 12 novembre 1910. Effet des tragiques événements du Petit-Bourg, l'élection de novembre 1910 se déroule sans incidents notables; le gouverneur p.i Fawtier s'étant cette fois montré régulier.

⁹⁸ : Armand Jean-François, Justin Archimède, Charles Dubois, Ernest Marthe.

⁹⁹ : Achille René-Boisneuf, Auguste Arsène, Jules Bajazet, Lyonnel Méloir.

¹⁰⁰ : Selon le détail des votes par bureau, les libéraux avaient obtenu l'égalité des voix à Sainte-Rose, une écrasante majorité à Petit-Bourg; ils l'emportaient également au Lamentin; c'est Baie-Mahault tenu par Condo qui aurait fait la différence. Cf, *Le Libéral* (2) n°91/92, 29 nov./ 4 déc; 1910.

¹⁰¹ : Ancien commissaire de police cassé de son poste sous les administrations de l'Entente, Jean-François avait été personnellement élu dans ce canton lors des partielles de 1908.

cantons. Ayant opté pour le Moule, c'est, H. Descamps, blanc créole, rédacteur du journal *L'Avenir*, qui est élu sur le siège qu'il laisse vacant à Pointe-à-Pitre en février 1914. Cette même année, le décès de Méloir permet à un autre boisneuviste, Michineau, le promoteur de la fédération mutualiste, d'accéder sans difficultés au poste de conseiller général. Le canton du Lamentin, bastion historique de Légitimus est le dernier à chuter. Aux cantonales partielles de 1913, avec l'élection de Jules Bajazet, ancien socialiste qui avait quitté avec Boisneuf le mouvement dès 1899, un boisneuviste accède enfin au poste de conseiller général du canton avec 60, 36 % des votes. A l'issue des cantonales de 1913, les boisneuvistes, alliés aux radicaux basse-terriens détiennent la majorité des sièges au Conseil général. Boisneuf est triomphalement élu à la présidence de l'assemblée.

Entre temps, la percée municipale est réalisée à la faveur d'élections partielles ou lors du renouvellement général de 1912¹⁰². Boisneuf pour sa part retrouve le siège de conseiller municipal de la ville de Pointe-à-Pitre dès 1911. Il est élu, avec quatre de ses compagnons, au second tour, avec 1.142 suffrages, soit par 98, 19 % des votants (mais avec seulement 24, 51 % des inscrits, la participation ayant été particulièrement faible à cette élection). Cela suffit pour renverser une majorité qui d'ailleurs ne demandait qu'à remettre les clés de la ville au plus vite au maître virtuel du pays sucrier. Le 4 juin 1911, il est élu maire de Pointe-à-Pitre à l'unanimité moins une abstention.

La grande salle de la mairie regorge de monde. (...) Une délégation des dames du *Libéral* s'avance aussitôt portant sur un plateau une superbe écharpe offerte par la dite société au nouvel élu qui s'en ceignit immédiatement. Ce fut une minute de délire populaire. (...)

La *Philharmonique* exécute l'un des plus beaux morceaux de son répertoire, puis musique en tête, la foule immense sur laquelle flotte un buisson d'étendards, d'oriflammes, de petits drapeaux, fait cortège au conseil municipal reconduisant le nouveau maire chez lui.

Le cortège stationne quelques instants devant la demeure du maire démissionnaire, le sympathique M. Fleurot et l'acclame chaudement; puis défile par la rue d'Arbaud, la rue Frébault, pour gagner par la rue Barbès et la place Gourbeyre, la place de la Victoire, où habite M. Boisneuf¹⁰³. Arrivé chez lui, le maire apparaît sur son balcon et adresse à la foule des remerciements émus. (...) Puis durant toute la journée, et le lendemain, (...) le peuple s'amusa sans que l'ordre eut été troublé un seul instant.¹⁰⁴

¹⁰² : Suite à deux décès au sein du conseil municipal et à la démission de trois conseillers municipaux dont le maire, Emile Fleurot. (Source : JOG ; année 1912)

¹⁰³ : Le cortège traversa donc le centre ville de Pointe-à-Pitre, d'ouest en est. On comparera utilement ce parcours au défilé de Légitimus de 1904. Cf, chapitre VII.

¹⁰⁴ : "Election du maire de la Pointe-à-Pitre" *Le Libéral* (2) n°173, 8 juin 1911.

A Petit-Bourg, les élections municipales d'octobre ayant été annulées par le Conseil d'Etat, la municipalité est remportée par la liste libérale avec 86 % des suffrages des votants.

Mais l'ascension politique du boisneuvisme ne se traduit pas par un gain équivalent aux municipales générales de 1912.

(Cf. Page 388 a, b : *PLANCHE 35 - Elections municipales générales de 1912*)

A l'issue du renouvellement général, seules cinq communes (Pointe-à-Pitre, Petit-Bourg, Morne-à-l'eau, Port-Louis et Petit-Canal) sont dirigées par des boisneuvistes. Les communes socialistes ont résisté, même dans les cantons où les boisneuvistes sont politiquement majoritaires; c'est le cas des communes du canton du Lamentin : au Lamentin, à Sainte-Rose et Baie-Mahault, les mairies restent aux socialistes. La même situation prévaut dans le canton du Moule, nettement gagné aux cantonales sur les socialistes mais dont les deux municipalités restent, pour l'un à un réactionnaire, l'usurier Dubos et pour l'autre au socialiste Marc-François.

A la veille de la guerre, en termes de géographie électorale, les libéraux ne contrôlent totalement que le canton de Port-Louis, et partiellement celui de Pointe-à-Pitre. On constate également que le parti boisneuviste, à l'instar du négriisme socialiste initial ne dépasse pas les limites du pays sucrier. Les républicains réachistes de la première circonscription sont des alliés de Boisneuf, mais ne se rallient pas à lui; ils ne participent donc pas à la dynamique triomphante du boisneuvisme.

A l'élection législative de 1914, le député sortant Légitimus n'ose pas se représenter devant les électeurs. Son parti qui s'est délité n'a personne à opposer à l'élu virtuel Boisneuf. Adolphe Lara¹⁰⁵ est finalement investi par les socialistes ... sans illusion et sans soutien administratif. La victoire de Boisneuf était attendue; elle sera facile.

| CANTONS | COMMUNES | Inscrits | Votants | % | BOISNEUF élu | % | LARA |
|----------------|----------------|--------------|--------------|-------|-----------------|-------|------|
| Pointe-à-Pitre | Pointe-à-Pitre | 4.176 | 2.364 | 56,60 | 1.668 | 70,55 | 670 |
| * | Gosier | non porté | non porté | ? | 339 | ? | 375 |
| * | Abymes | 2.176 | 845 | 38,83 | 600 | 71 | 244 |

¹⁰⁵ : La candidature de Condo, un des rares leaders historiques à avoir conservé une certaine popularité et respectabilité sera discutée, mais il se désista.

- Planche 35 -
ELECTIONS MUNICIPALES GENERALES
DE MAI 1912

| CANTONS | COMMUNES | C.M à élire | INSCRITS | VOTANTS | % | 1er Tour LISTES | ELUE | MAIRE | Appartenance | Adjoints |
|---------------|-----------------|-------------|----------|---------|------|-----------------|------------------|-----------------------|---------------------|---------------------------------------|
| LAMENTIN | Lamentin | 23 | 1.641 | 299 | 18,2 | 1 | Liste Grédoire | Vincent Grédoire | Socialiste | 1) E. Melcady 2) Ch. Bégarin |
| | Sainte-Rose | 23 | 1.304 | 621 | 47,6 | 2 | Liste Vallon | Clément Vallon | Socialiste | |
| | Bale-Mahault | 23 | 1.377 | 302 | 21,9 | 2 | Liste Condo | Emmanuel Condo | Socialiste | 1) P-L. Thiébault 2) L. Jeannin |
| | Petit-Bourg | 23 | 1.424 | 589 | 41,3 | 1 | Liste Arsène | Auguste Arsène | Bolsneuviste | 1) E. Ségor 2) A. Dubuisson |
| CAPESTERRE | Capesterre | 23 | 2.122 | 698 | 32,8 | 2 | Liste Crâne | Emile Crane | Réachiste | 1) L. Philis-Seymour 2) E. Richard |
| | Goyave | 16 | 335 | 180 | 53,7 | 2 | Liste Bolivar | Edouard Bolivar | ? | 1) P. Jean-Bernard |
| | Trois-Rivières | 23 | 1.416 | 926 | 65,3 | 2 | Liste Vignes | Lucien Vignes | Réachiste | 1) F. Yoyo 2) E. Pineau |
| | Terre-de-haut | 12 | 175 | 84 | 48 | 1 (et plus) | Liste Thomas | P-E Thomas | ? | |
| | Terre-de-bas | 12 | 201 | 111 | 55,2 | 1 (et plus) | Liste Magloire | Armand Magloire | ? | |
| BASSE-TERRE | Basse-Terre | 23 | 1.760 | 632 | 35,9 | 2 | Liste Lignières | Armand Lignières | Réachiste | 1) L. Dulice 2) G. Némausat |
| | Gourbeyre | 23 | 763 | 387 | 50,7 | 1 | Liste Foccart | Guillaume Foccart | ? | 1) Ch. Bibrac 2) E. Daryl |
| | Vieux-Fort | 12 | 331 | 238 | 71,9 | 2 | Liste Janoe | Benoit-Sylvain Janoe | Réachiste | 1) S-E Moïsa |
| | St-Claude | 23 | 1.140 | 440 | 38,5 | 2 | Liste de Lagarde | Adolphe de Lagarde | ? | 1) A. Walther 2) E. Mélod |
| | Baillif | 21 | 638 | 436 | 68,3 | 2 | Liste Soret | Hubert Soret | ? | 1) O. Babel 2) E. Voltaire |
| | Vieux-Habitants | 23 | 1.400 | 498 | 35,5 | 2 | Liste Beaugendre | Tél. Beaugendre | Réachiste | 1) A. Labique 2) M. Michel |
| MARIE-GALANTE | Grand-Bourg | 23 | 1.699 | 729 | 42,9 | 1 (et plus) | Liste Bambuck | Emile Bambuck | ? | 1) H. Rousseau 2) G. Bazile |
| | Saint-Louis | 23 | 1.390 | 741 | 53,5 | 1 | Liste Sanctussy | Michel Sanctussy | Socialiste | 1) R. Labor 2) J. Dubrouillau |
| | Capesterre | 23 | 1.144 | 362 | 31,6 | 3 | Liste Bade | Gabriel Bade | Socialiste | 1) A. Ranély-Vergé 2) A. Boulogne |

ELECTIONS MUNICIPALES GENERALES

DE MAI 1912

| | | | | | | | | | |
|----------------|----------------|----|-------|-----------|------|-------------|---------------------|-----------------------|---------------------------------------|
| POINTE-NOIRE | Pointe-Noire | 23 | 1.103 | 512 | 46,4 | 3 | Liste Jean | Céran-Maxime Jean ? | |
| | Bouillante | 23 | 1.058 | 525 | 49,6 | 2 | Liste Félix | Amélius Félix ? | |
| | Deshales | 16 | 373 | 248 | 66,4 | 2 | Liste Laffont | Jules Laffont ? | |
| POINTE-A-PITRE | Pointe-à-Pitre | 27 | 3.958 | 2.342 | 59,1 | 2 | Liste René-Boisneuf | A. René-Boisneuf | 1) A. Jean-François 2) L. Méloir |
| | Abymes | 23 | 2.267 | 968 | 42,6 | 2 | Liste Dain | Camille Dain | 1) S.-P. Nérée 2) J.-Nirin |
| | Morne-à-l'Eau | 23 | 2.522 | 1.291 | 51,1 | 2 | Liste Archimède | Justin Archimède | 1) D. Lamby 2) T. Uger |
| | Gosier | 23 | 1.647 | ? | ? | 2 | Liste Ballet | Nicolas Ballet | 1) Th. Lindor 2) A. Nicolas |
| MOULE | Moule | 27 | 2.756 | 1.839 | 66,7 | 2 | Liste Marc-François | F. Marc-François | 1) U. Dupuits 2) E. Daubé |
| | Sainte-Anne | 27 | 2.591 | 1.142 | 44 | 3 | Liste Dubos | Albert Dubos | 1) H. Langlois 2) E. Lama |
| PORT-LOUIS | Port-Louis | 23 | 772 | 417 | 54 | 2 | Liste Marthe | Ernest Marthe | 1) J. Mégas 2) E. Barbotteau |
| | Anse-Bertrand | 23 | 1.268 | 482 | 38 | 2 | Liste Clamy | Mathieu Clamy | 1) J. Toni 2) E. Jequece |
| | Petit-Canal | 23 | 1.263 | 545 | 43 | 2 | Liste Cirany | Octave Cirany | 1) E. Procope 2) Ph. Jean-Philippe |
| SAINT-FRANCOIS | St-Francois | 23 | 1.093 | 1.161 (?) | ? | 1 (et plus) | Liste Pauvert | Auguste Pauvert | 1) F. Férida 2) E. Acascas |
| | Désirade | 16 | 368 | 161 | 43,7 | 1 (et plus) | Liste Touselle | Tarial Touselle ? | 1) E. Lacquet |
| SAINT-MARTIN | Saint-Martin | 23 | 787 | 313 | 39,7 | 1 | Liste Beauperthuy | Beauperthuy | Réactionnaire |
| SAINT-BARTH. | Saint-Barth | 23 | 576 | 436 | 75,6 | 2 | Liste Sourd | Jean-Bertrand Sourd ? | |

Sources : J.O.G., année 1912 - A.D.G.

| | | | | | | | |
|---------------------------------------|---------------------|--------|--------|-------|--------------|-------|------------|
| * | Morne-à-l'eau | 2.510 | 1.243 | 49,52 | 933 | 75,06 | 311 |
| | <i>Total Canton</i> | ? | ? | ? | 3.540 | ? | 1.600 |
| Lamentin | Lamentin | 1.554 | 785 | 50,51 | 478 | 60,89 | 303 |
| * | Sainte-Rose | 1.404 | 690 | 49,14 | 314 | 45,50 | 372 |
| * | Baie-Mahault | 1.450 | 622 | 42,89 | 284 | 45,65 | 324 |
| * | Petit-Bourg | 1.471 | 788 | 53,56 | 724 | 91,87 | 61 |
| | <i>Total Canton</i> | 5.879 | 2.885 | 49,07 | 1.800 | 62,39 | 1.060 |
| Moule | Moule | 2.764 | 1.260 | 45,58 | 807 | 64,07 | 434 |
| * | Sainte-Anne | 2.588 | 866 | 33,46 | 591 | 68,24 | 260 |
| | <i>Total Canton</i> | 5.352 | 2.126 | 39,72 | 1.398 | 65,75 | 694 |
| Port-Louis | Port-Louis | 771 | 366 | 47,47 | 272 | 74,31 | 21 |
| * | Anse-Bertrand | 1.329 | 382 | 28,74 | 269 | 70,41 | 128 |
| * | Petit-Canal | 1.264 | 555 | 43,90 | 470 | 84,68 | 84 |
| | <i>Total Canton</i> | 3.364 | 1.303 | 38,73 | 1.011 | 77,59 | 233 |
| Saint-Francois | Saint-Francois | 980 | 434 | 44,28 | 273 | 62,90 | 156 |
| * | Désirade | 378 | 128 | 33,86 | 73 | 57,03 | 48 |
| | <i>Total Canton</i> | 1.358 | 562 | 41,38 | 346 | 61,56 | 204 |
| TOTAL ARR. dissement | | 26.491 | 12.091 | 45,64 | 8.095 | 66,95 | 3.791 |

(*) : en corps gras, les communes où Boisneuf obtient la majorité

(**) : les chiffres du JOG sont portés en exposant

RESULTATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1914 DANS LA 2 EME CIRCONSCRIPTION¹⁰⁶

Boisneuf est cette fois majoritaire partout, y compris dans le canton du Lamentin. Lara ne le devance que dans trois communes : Gosier, Baie-Mahault et Sainte-Rose. C'est cette fois la consécration de la fin politique de Légitimus et du courant qu'il avait incarné.

L'élection consacre le nouveau leader populaire du pays sucrier et le second représentant nègre au Parlement. Mais il apparaît vite qu'à la différence de l'élection de 1898 de Légitimus, elle signe plus la victoire d'un homme, la reconnaissance populaire de sa pugnacité, de son charisme, et de son rôle durant l'année 1910 que le triomphe hégémonique d'une pensée politique.

¹⁰⁶ : Sources : CARAN; *Séries des archives de l'Assemblée Nationale*; Cart-7175 - & ADG; *JOG*; année 1914 -.

Boisneuf à peine élu, la guerre éclate et fige pour le temps du conflit le rapport des forces politiques. Les renouvellements électoraux sont suspendus jusqu'en 1919. Ce sont donc, pour l'essentiel, les mêmes hommes qui demeurent à leurs postes électifs entre 1914 et 1918. Achille René-Boisneuf est en France durant la période de la guerre : Maire de Pointe-à-Pitre, Président du Conseil général disposant avec lui d'une majorité boisneuviste-radical au Conseil général, le député Boisneuf, qui par ailleurs s'active à la Chambre¹⁰⁷, peut apparaître comme l'homme fort de la politique guadeloupéenne. A l'examen, l'influence politique d'Achille René-Boisneuf serait à nuancer. On constate, au regard de la cartographie électorale un hiatus entre son influence politique générale que l'on retrouve dans sa position majoritaire au sein du Conseil général, et son influence au sein des municipalités.

(Cf; Page 389 a : *PLANCHE 36 - L'implantation politique de Boisneuf à la veille de 1914*)

Pour Achille René-Boisneuf, les temps de jouissance du pouvoir seront brefs.

C - Le temps du désenchantement (1918 - 1927).

L'armistice annonce, après le consensus de "l'Union sacrée" la reprise du jeu politique et des consultations électorales, et pour Boisneuf, le temps des désillusions.

La fin des illusions (1918 - 1920).

Quand Achille René-Boisneuf retourne en Guadeloupe en septembre 1918, il trouve son parti divisé par une fronde menée par Armand Jean-François, son bras droit des années de luttes. L'annonce du renouvellement prochain de l'intégralité des postes électifs¹⁰⁸, précipite la rupture. En octobre 1918, Jean-François et Dubois dénoncent publiquement ce qu'ils appellent "l'autoritarisme" et le "caractère dictatorial" de Boisneuf

¹⁰⁷ : Achille René-Boisneuf se signale pendant la période de la guerre par de nombreuses interventions à la Chambre, en séance plénière ou dans les commissions parlementaires (douanes, marine marchande et lois constitutionnelles) et par le dépôt de plusieurs propositions de loi. Le Jolly en recense une vingtaine : citons notamment entre autres la réforme constitutionnelle des vieilles colonies, l'amélioration des relations maritimes entre la France et les Antilles, l'application de la loi de 1909 sur le bien de famille insaisissable, l'application aux colonies des lois sur l'assistance médicale gratuite. (Cf, *Dictionnaire des parlementaires français*, p.642.)

¹⁰⁸ : Les élections législatives sont prévues pour le mois de novembre 1919, les municipales en décembre 1919, les cantonales en janvier 1920 et les sénatoriales en janvier 1921.

et le quittent, emmenant avec eux les conseillers généraux et maires du canton de Port-Louis. Leur désaccord entraîne du même coup de graves dissensions à la municipalité de Pointe-à-Pitre dont Jean-François était le premier adjoint¹⁰⁹.

La première manche est pour les scissionnistes puisque Boisneuf leur abandonne le titre du journal¹¹⁰ et fonde un autre organe de presse, en novembre 1918. La facture du nouvel organe est simple, dépouillée même, mais le titre est évocateur de l'état d'esprit de René-Boisneuf : *La Petite Patrie*. Le nouvel organe qui reprend en bandeau la devise qui fut celle du *Libéral*¹¹¹ ne se réclame d'aucune idéologie, déclarant que son titre à lui seul résume son programme d'intention; il se veut "*l'organe des braves gens de la Guadeloupe*"¹¹². Si la popularité personnelle de Boisneuf semble sortir à peu près intacte de l'épreuve, le parti boisneuviste est électoralement déstabilisé par cette scission qui le prive d'un seul coup d'une partie de ses élus locaux. Jean-François et Dubois s'en vont rejoindre le courant radical des anciens réachistes de la Basse-Terre¹¹³, regroupés autour des journaux *Le Citoyen* et *La Liberté* et des anciens partisans basse-terriens de Gérard-Richard. Une jonction politique anti-boisneuviste s'amorce avec les restes des partisans grand-terriens de Gérard-Richard représentés par Lara.

Pour s'éviter un isolement politique, Achille René-Boisneuf se tourne alors vers son collègue de la Chambre, Candace¹¹⁴. Ils n'ont que peu d'affinités mais ont collaboré loyalement dans l'action parlementaire pendant la durée de la guerre. Boisneuf joue la

¹⁰⁹ : Les motifs purement politiques de la séparation n'apparaissent pas clairement, sinon cette accusation portée par Jean-François d'autoritarisme et le reproche fait à Boisneuf de vouloir accaparer tous les postes politiques. A la faveur de la polémique, on apprendra que les divergences couvaient en réalité depuis 1906, et que dès cette époque Jean-François avait émis le souhait d'être candidat dans la deuxième circonscription.

¹¹⁰ : *Le Libéral* ne survit pas à la scission.

¹¹¹ : "Fais ce que dois, advienne que pourra !"

¹¹² : Cf. *La Petite Patrie* n°1, 23 novembre 1918. (Source : ADG; 4 Mi 188)

¹¹³ : dont Wilfrid Jean-Romain, Labique, Béville.

¹¹⁴ : Gratien Candace, né en 1873 dans une famille de petits cultivateurs de la petite bourgade du Baillif (Basse-Terre) avait émergé assez tardivement sur la scène politique puisque c'est seulement en 1910, qu'il présenta pour la première fois sa candidature à une élection. Mais, il était à cette date déjà connu en Guadeloupe, non comme militant ou politicien, mais comme intellectuel nègre sympathisant de la cause négriste socialiste. Il s'était fait connaître des milieux politiques en faisant des articles et donnant conférences sur des sujets savants. Il passait surtout comme l'exemple même de la réussite professionnelle d'un nègre issu de condition modeste qui avait pu poursuivre des études supérieures (de sciences naturelles) et faire, en France, une belle carrière de professeur d'école normale. Entre 1906 et 1909, Candace est attaché à plusieurs cabinets ministériels. Il décide alors d'entrer en politique, et comme certains hommes de cette première génération d'intellectuels nègres (l'ancien médecin particulier du Négus, le docteur Vitalien est un autre exemple) sollicite les suffrages des électeurs guadeloupéens sur un programme promotionnel et socialisant. Après un premier échec devant Gérard-Richard en 1910, il est élu député de la circonscription de la Basse-Terre à la législative partielle de 1912, suite au décès de ce dernier, en partie avec les voix des électeurs de son ancien adversaire.

carte de la cohésion parlementaire et compte avec lui souder une alliance électorale qui devrait prolonger à la Chambre la cohésion de la nouvelle classe politique locale qu'il pense rassembler autour de leur candidature commune.

Par ailleurs, le scrutin de liste prévu pour les législatives de novembre 1919 pousse à la constitution d'alliances électorales, ouvertes ou tacites. A la liste Boisneuf - Candace, qui se présente sous l'étiquette "*Union Républicaine Socialiste*"¹¹⁵ s'opposent plusieurs candidats qui tous s'annoncent "socialistes"¹¹⁶. Candace et Boisneuf mènent donc campagne ensemble sur la Basse-Terre et la Grande-Terre. Même privé d'une partie de ses soutiens logistiques, Boisneuf parvient grâce à sa popularité personnelle, à couvrir avec succès le pays sucrier, entraînant à sa suite Gratien Candace, qui fait l'expérience de sa première incursion en Grande-Terre où il est intronisé par Boisneuf lui-même¹¹⁷.

Au premier tour, le 30 novembre 1919, le tandem Candace - Boisneuf est nettement en tête des suffrages avec 9.841 voix pour Candace et 9.185 à Boisneuf contre 5.034 suffrages à leur suivant immédiat, Jean-François; Lara et Légitimus, sont relégués plus loin avec respectivement 3.364 et 3.342 suffrages. Mais un deuxième tour s'impose, vus la faible participation (48, 34 %) et l'émiettement des suffrages. Le 14 décembre, la liste Candace - Boisneuf est élue sans difficultés.

(Cf; page 392 a, b : *PLANCHE 37 - Résultats du 2ème tour des élections législatives de 1919*)

Les élections municipales qui se déroulent la semaine suivante ont l'apparence d'une confirmation de l'élection législative. Les listes, très hétéroclites, mais qui sous l'étiquette "Union républicaine socialiste" se réclament de l'alliance des deux députés emportent la quasi totalité des municipalités. Boisneuf peut croire à son triomphe et

¹¹⁵ : Parce que réunissant les républicains libéraux et les socialistes. Boisneuf pour sa part s'affiche radical-socialiste. Dans certaines localités les amis politiques de l'un et de l'autre font cause commune. Ainsi à Port-Louis, le comité socialiste "Union" et le comité libéral "Progrès" fusionnent en un comité électoral unique "Union-Progrès". Des anciennes figures du négriisme socialiste, isolés dans leur commune mais restés populaires après le discrédit personnel de Légitimus acceptent de porter leur soutien aux deux candidats. Emmanuel Condo ira jusqu'à organiser avec eux la tournée électorale et à les accompagner pour rallier à leur candidature les anciens de Légitimus.

¹¹⁶ : Listes du "parti radical et radical-socialiste" (A. Jean-François); du "parti républicain socialiste" (Adolphe Lara); du "parti socialiste et ouvrier" (Légitimus); du "parti socialiste national" (Vitalien); du "parti socialiste colonial" (Jèze); du "parti socialiste français" (Francfort).

¹¹⁷ : La campagne est relatée en détails dans les numéros de novembre 1919 de *La Petite Patrie*. Le relevé des noms des hommes-relais qui organisent les conférences et accueillent les députés sortants montre que la plupart étaient boisneuvistes.

RESULTATS DU DEUXIEME TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 14 DECEMBRE 1919.

| CANTONS | Communes | Inscrits | Votants | Liste du parti de l'U. R. S. G. CANDACE A. RENE-BOISNEUF | Liste du parti radical et radical-socialiste A. JEAN-FRANCOIS | A. LABIQUE | Liste du Parti Socialiste et Ouvrier H. LEGITIMUS |
|----------------|-----------------|----------|---------|---|--|------------|--|
| LAMENTIN | Lamentin | 914 | 914 | 6 | 3 | 193 | |
| | Sainte-Rose | 236 | 235 | 50 | 15 | 149 | |
| | Bate-Mahault | 183 | 190 | 49 | 6 | 200 | |
| | Petit-Bourg | 754 | 764 | 25 | 16 | 44 | |
| CAPESTERRE | Capesterre | 451 | 418 | 311 | 219 | 9 | |
| | Goyave | 127 | 127 | 40 | 38 | 3 | |
| | Trois-Rivières | 472 | 415 | 265 | 191 | 0 | |
| | Terre-de-haut | 13 | 5 | 85 | 79 | 0 | |
| Terre-de-bas | 8 | 5 | 138 | 127 | 0 | | |
| BASSE-TERRE | Basse-Terre | 563 | 532 | 114 | 86 | 0 | |
| | Gourbeyre | 193 | 179 | 104 | 89 | 2 | |
| | Vieux-Fort | 88 | 85 | 71 | 64 | 0 | |
| | St-Claude | 166 | 143 | 176 | 138 | 0 | |
| | Baillif | 47 | 42 | 342 | 329 | 0 | |
| | Vieux-Habitants | 82 | 64 | 170 | 157 | 0 | |
| MARIE-GALANTE | Grand-Bourg | 883 | 880 | 2 | 0 | 0 | |
| | Saint-Louis | 978 | 974 | 1 | 1 | 0 | |
| | Capesterre | 115 | 93 | 344 | 2 | 0 | |
| POINTE-NOIRE | Pointe-Noire | 112 | 84 | 268 | 158 | 1 | |
| | Bouillante | 123 | 76 | 272 | 212 | 0 | |
| | Deshales | 66 | 57 | 36 | 25 | 4 | |
| POINTE-A-PITRE | Pointe-à-Pître | 1.284 | 1.323 | 280 | 185 | 258 | |
| | Abymes | 492 | 491 | 14 | 9 | 185 | |
| | Morne-à-l'eau | 1.378 | 1.381 | 30 | 19 | 218 | |
| | Gosier | 272 | 278 | 11 | 6 | 240 | |
| MOULE | Moule | 587 | 585 | 68 | 28 | 285 | |
| | Sainte-Anne | 501 | 497 | 56 | 31 | 281 | |

RESULTATS DU DEUXIEME TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 14 DECEMBRE 1919.

| | | | | | | |
|-------------------------|----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|
| PORT-LOUIS | Port-Louis | 284 | 283 | 45 | 37 | 18 |
| | Anse-Bertrand | 703 | 701 | 9 | 4 | 9 |
| | Petit-Canal | 307 | 308 | 50 | 42 | 38 |
| SAINT-FRANCOIS | Saint-François | 368 | 369 | 41 | 32 | 27 |
| | Désirade | 15 | 16 | 3 | 0 | 0 |
| SAINT-MARTIN | Saint-Martin | 86 | 86 | 8 | 0 | 0 |
| SAINT-BARTH. | Saint-Barth. | 94 | 88 | 100 | 0 | 0 |
| Total Guadeloupe | | 48.991 | 18.158 | 12.944 | 12.714 | 3.574 |
| | | | | | 2.413 | 2.165 |

Source : J.O.G. ; année 1919 - ADG

écrire dans *La Petite Patrie* : "*l'Administration, c'est nous !*"¹¹⁸. Euphorique, il en appelle à ...

(...) constituer partout des municipalités acquises, aux idées d'union et de concorde ethnique, aux projets de réforme sociale, d'action économique dont nous ambitionnons de poursuivre la réalisation . Il faut que les mêmes préoccupations président à l'élection du Conseil général, notre petit parlement local dont nous nous proposons de faire étendre encore les attributions pour le mettre en mesure de répondre à tous les services que le pays peut attendre de son activité éclairée. (...)

Utilisons tous les dévouements intéressés, toutes les bonnes volontés éclairées , toutes les activités utiles. Mettons chacun à la place qui lui convient. N'ayons qu'une volonté ; servir la Guadeloupe. N'ayons qu'une devise : Tout pour la Guadeloupe.¹¹⁹

Les élections cantonales de janvier 1920, qui renouvellent intégralement le Conseil général reconduisent l'alliance électorale : les candidats patronnés par "l'Union Républicaine et socialiste" de l'alliance Boisneuf - Candace l'emportent pratiquement sans opposition. Le triomphe de "l'Union républicaine et socialiste" est, si l'on s'en tient aux étiquettes énoncées par les candidats, en apparence total, puisqu'elle enlève vingt-sept des trente-six sièges du Conseil général et qu'Achille René-Boisneuf est reconduit sans aucune difficulté à la présidence de l'assemblée locale.

En apparence donc, Boisneuf aura survécu à la scission de son parti, balayé les scissionnistes aux législatives comme aux municipales et aux cantonales, et retrouvé ses positions d'avant-guerre. En réalité, l'étiquette de " l'Union républicaine et socialiste" était trompeuse et ne recouvrait aucune réalité de convergence politique et idéologique, sinon la double référence à un vague "programme d'union sociale et de développement économique" et au patronage politique du trio des parlementaires Boisneuf-Candace-Bérenger. En outre, le rapport de force politique au sein de la coalition électorale qui rassemble boisneuvistes, réactionnaires et anciens gérault-richardistes est, à l'examen des positions naguère défendues par les uns ou les autres, nettement défavorable aux boisneuvistes : les élus fidèles à la personne et aux idées de Boisneuf sont minoritaires; plusieurs de ceux qui ont rallié la coalition demeurant des anti-boisneuvistes profonds qui misent en réalité sur Candace¹²⁰. En outre, Boisneuf qui croit avoir écarté le danger d'une convergence des scissionnistes et des gérault-richardistes s'illusionne sur la réalité de

¹¹⁸ : *La Petite Patrie*, n°90, 27 décembre 1919.

¹¹⁹ : *ibidem*.

¹²⁰ : C'est notamment le cas de plusieurs anciens socialistes : Daubé, Condo, Vallon, Borifax, ... ou encore de William Fawtier, l'ancien haut-fonctionnaire avec qui Boisneuf s'était battu en 1904, et qui, ayant sollicité et obtenu sa mise à la retraite, était resté en Guadeloupe où il s'était fait élire Conseiller général de Basse-Terre.

l'accord politique autour d'un programme de réalisations économiques et politiques qu'il est bien le seul à agiter. Dirigeant le Conseil général d'une main de fer; il accentue sa tendance à vouloir faire émerger, à marches forcées, une nouvelle classe politique comme l'indique le recours de plus en plus fréquent aux envolées et aux exhortations morales qui parsèment ses déclarations :

Nous continuerons à nous appliquer à enseigner au peuple ce qui nous paraît devoir lui être profitable, sans nous inquiéter de savoir si l'expression de notre pensée lui sera agréable ou de nature à flatter sa vérité. Nous resterons les ennemis irréductibles de toutes les formes de surenchère démagogique. Nous voulons être avant tout des serviteurs de la vérité.¹²¹

Or, outre la tonalité volontariste du discours d'intention de Boisneuf susceptible d'agacer une classe politique qui ne demandait nullement à être moralisée, plusieurs de ses initiatives vont à l'encontre d'intérêts particuliers. C'est ainsi qu'il se met à dos une partie des distillateurs parce qu'il préconise dès la fin de la guerre une politique de développement du sucre et de réduction de la production des alcools¹²²; par ailleurs, contre lui, prend corps l'accusation de refaire la politique de Légitimus parce qu'il dénonce la nouvelle arrogance d'un "*parti mulâtre*" dont il perçoit la reconstitution autour de Jean-François. Enfin, il tient tête à une grève des fonctionnaires locaux, qui payés sur le budget de l'assemblée locale, demandent à toucher le supplément colonial octroyé aux fonctionnaires métropolitains nommés aux îles. Achille René-Boisneuf, en tant que président du Conseil général argue que les excédents budgétaires dégagés pour la première fois depuis trente ans doivent être consacrés aux investissements d'équipement et particulièrement à la construction de routes et à la réfection des chemins vicinaux pour développer la commercialisation intérieure des productions agricoles¹²³. Il entre, sur ce sujet, violemment en conflit avec le Gouverneur de la Vayssière qui soutenait les revendications des fonctionnaires et vilipende l'irresponsabilité de l'administration coloniale :

De 1914 à 1920, notre budget a triplé. (...) Ce budget depuis 1915 se solde avec d'importants excédents de recettes. Nous avons pu ainsi régler environ un million de dettes d'exercices clos accumulées de 1908 à 1914, et nous avons réussi à mettre quelques sous à notre caisse de réserve que l'ineffable M. de la Vayssière vient de cambrioler. (...)

¹²¹ : "Tout pour la Guadeloupe", *La Petite Patrie*, n°89, 20 décembre 1919.

¹²² : Voir *infra*.

¹²³ : Cf. "La grève des fonctionnaires", "Deux politiques", *La Petite Patrie*, n° illisible, 23 février 1920.

Tout l'argent aura été mangé par des dépenses de personnel. Rien n'aura été fait en vue du développement de la prospérité du pays, pas même du maintien de sa prospérité actuelle. ...

N'est-il pas évident qu'en s'abstenant dans un petit pays à production essentiellement agricole, d'entretenir les routes et chemins, en laissant ruiner leur chaussée qui disparaissent de toutes parts, alors que les besoins de la circulation s'intensifient chaque jour davantage, c'est la vie même de la colonie qui est menacée ? Qu'importe à nos "globe-trotters" de la haute-administration ? (...)

A l'inaction administrative que tue substituons l'action civique qui vivifie.¹²⁴

Au conflit de Boisneuf avec l'Administration, s'ajoute son divorce sinon avec le peuple de ses électeurs, mais en tous cas leurs représentants. Au terme de l'année 1920, la divergence d'intention est profonde. La fragilité politique de son assise ne va pas tarder à se révéler.

Le 9 thermidor d'Achille René-Boisneuf.

C'est la préparation des élections sénatoriales, en décembre 1920, qui révèlent à la fois la fausse unité Candace - Boisneuf, et corollairement, la fragilité du système boisneuviste.

L'annonce de la rupture est brutale alors qu'aucune divergence n'avait été rendue jusque-là publique. Tandis qu'on semblait s'acheminer dans un bel unanimisme, après la réélection des députés, vers la candidature unique de Bérenger¹²⁵, le numéro des 14 et 18 décembre de *La Petite Patrie* publie une adresse aux électeurs sénatoriaux, émanant d'un groupe de Guadeloupéens de France dont le porte-parole est un jeune avocat, Max Clainville-Bloncourt¹²⁶, priant ses compatriotes de voter pour un Guadeloupéen. L'accord de Boisneuf avec ce point de vue est confirmé par un court article, signé du député, où l'on apprend son opposition à la réélection de Bérenger. Achille René-Boisneuf y motivait sa position en ces termes ...

¹²⁴ : "Bureaucratie ou Démocratie", *La Petite Patrie*, n° illisible, 20 mars 1920.

¹²⁵ : Henry Bérenger, métropolitain, radical-socialiste, né à Rugles (Eure) en 1867, avait été élu sénateur de la Guadeloupe en 1912 contre Adolphe Cicéron. Il le resta jusqu'à la guerre.

¹²⁶ : Avocat installé en France après la guerre. Issu d'une famille mulâtre de Pointe-à-Pitre liée à Boisneuf, il faisait partie à cette date de la gauche du Parti Socialiste. Il rallie d'ailleurs la majorité communiste au congrès de Tours. Plus tard, il jouera un rôle particulièrement actif dans les milieux anticolonialistes en France, et particulièrement au sein des associations nègres (Comité pour la Défense de la Race Noire et Ligue pour la Défense de la Race Noire). Dans les années 1930, il séjourne en Guadeloupe, où il tente, sans succès, d'implanter un mouvement communiste. Cf. Jean-Pierre Sainton, "Max Clainville-Bloncourt" in *Dictionnaire des hommes célèbres de la Caraïbe* (op.cit)

(...) Il faut empêcher qu'on transforme la Guadeloupe en un marché d'électeurs mercenaires où tous les grands hommes incompris de la métropole croiront pouvoir désormais venir acheter, pour en trafiquer cyniquement des mandats électifs législatifs."¹²⁷

L'affaire avait été révélée le jeudi 16 décembre, quelques jours plus tôt par Boisneuf lui-même, lors d'une réunion de délégués électoraux tenue à la mairie de Pointe-à-Pitre, pour promouvoir la réélection de Bérenger. Boisneuf avait opéré un véritable coup de théâtre en révélant publiquement une affaire de corruption à laquelle les noms de Bérenger et de son principal appui en Guadeloupe, Gratien Candace, étaient mêlés. Il les accusa tous deux d'avoir touché cent mille francs versés par les usiniers, MM. Eugène Graeve, Chatel, Bougenot et le Crédit Foncier Colonial¹²⁸.

Dès lors, *La Petite Patrie* se fait la dénonciatrice du tandem parlementaire Bérenger - Candace. Bérenger est accusé d'être un incapable¹²⁹, et surtout de vouloir se faire élire à bon compte sur le dos des *nègres* et Candace, qui soutient sa candidature, de vénalité¹³⁰. La déclaration de guerre est consommée quand le député Boisneuf, quelques jours avant l'élection, annonce sa propre candidature au siège sénatorial à l'argument de barrer la route au *gérault-richardisme* qu'il croit voir renaître dans le cas Bérenger :

L'ancien chef du parti usinier à la Guadeloupe, M. Souques disait cyniquement : "*Je ne fais pas de politique; je fais des affaires*". Cela signifie que les hommes politiques auxquels l'Usine prête son concours doivent s'engager à servir avant tout ses intérêts. Donnant donnant. (...)

L'Usine a toujours combattu tous les interprètes des revendications populaires et ouvrières jusqu'au moment où elle a cru devoir acheter leur silence, leur collaboration occulte ou leur complicité. Cette complicité, elle ne l'avait jamais obtenue aussi effective, elle ne l'a jamais obtenue aussi complète que depuis l'introduction de l'élément métropolitain dans notre représentation parlementaire.

Evoquant les conditions de la première élection d'Henry Bérenger en 1912 contre le sénateur d'alors, le blanc créole isaaciste Adolphe Cicéron, Boisneuf poursuivait :

(...) Cicéron est blanc créole. La question ethnique ne se pose donc pas... Ses congénères de l'Usine ne marchent pas moins à fond contre Cicéron parce qu'on le sait acquis, il l'a été toute sa vie, aux idées démocratiques, ennemi du préjugé de couleur, favorable aux justes

¹²⁷ : "A bientôt", *La Petite Patrie*, 14/18 décembre 1920.

¹²⁸ : Boisneuf disait tenir l'information de "ses amis" des milieux distillateurs et usiniers Dain et Barbotteau qui l'avaient appris de la bouche de Graeve lui-même. L'information était sans doute véridique si l'on en juge par les justifications embarrassées des protagonistes lors de la séance du Conseil général qui débattit de l'affaire (Voir *infra* : ADG; P.V des délibérations du Conseil Général, session extraordinaire de février 1921)

¹²⁹ : Boisneuf l'accusait d'avoir simplement co-signé ou de s'être attribué indûment ses propres propositions législatives. La véracité du fait est difficilement vérifiable.

¹³⁰ : "Pourquoi j'ai rompu", *La Petite Patrie*, 5 janvier 1921.

revendications de la masse laborieuse. (...) Le nom de M. Henry Bérenger, jeté à la dernière heure dans la bataille était jusqu'alors totalement inconnu à la Guadeloupe. Le résultat eut été le même avec celui d'un Toutée, d'un Deloncle, d'un Tartempion, d'un Bolo Pacha quelconque !¹³¹

En dépit des exhortations de Boisneuf, l'échec est cette fois cuisant pour le leader libéral qui avait cru pouvoir jeter sans risque son poids personnel dans la balance. Les élections sénatoriales du 9 janvier 1921 donnent les résultats suivants :

| Noms des candidats | Suffrages obtenus |
|--------------------|-------------------|
| Bérenger | 202 |
| Boisneuf | 64 |
| Jean-Francois | 20 |
| Mortenol | 9 |
| Cotinsouza | 1 |
| Nuls, blancs | 9 |
| Total | 305 |

RESULTAT DE L'ELECTION SENATORIALE DU 9 JANVIER 1921

Source : JOG, année 1921.

Avec plus de 66 % des suffrages des délégués sénatoriaux contre 20 % à Boisneuf, Bérenger emportait la faveur de la classe politique locale.

L'élection sénatoriale de 1921, plus qu'un camouflet infligé à René-Boisneuf, est symptomatique de l'évolution d'un système parvenu au terme de son évolution et qui aura trouvé son fonctionnement normatif dans l'existence de fiefs politiques locaux articulés sur les mairies comme moteurs d'une demande politique clientèle. Nous y voyons sinon la fin politique de l'homme public, mais en tous cas la révélation de l'échec du boisneuvisme, c'est-à-dire d'une pensée et d'une pratique politique qui s'étaient voulues alternatives et novatrices.

Pour autant, le ton des articles par lesquels les fidèles boisneuvistes accueillirent la victoire de Bérenger et la défaite de leur leader signale, en plus du ressentiment, une certaine désespérance qui plonge au coeur de la blessure initiale des *nègres*. C'est ainsi qu'un nommé Corvis commente en ces termes amers les résultats de l'élection sénatoriale:

¹³¹ : "Métropolitainité", La Petite Patrie, n°147, 22 décembre 1920.

Quand j'étais petit, j'attrapais des *sucriers*¹³² en enfermant un ou plusieurs de ces petits oiseaux dans une cage autour de laquelle je plaçais des brindilles perfidement entourée de glu.

Les pauvres captifs chantaient. Je les y incitais moi-même en imitant leur voix. D'autres sucriers attirés par le chant où la présence de leurs camarades donnaient souvent dans le piège et se laissaient prendre.

Ce souvenir d'enfance m'est revenu en voyant tous ces jours-ci l'automobile dans laquelle M. Henry Bérenger fait sa tournée électorale dans la colonie, toute bourrée de nègres.

Cette automobile représente pour moi une véritable cage avec des nègres captifs de leur cupidité ou de leur sotte vanité; et sa vue m'inspire une indicible tristesse.

Ma pensée se reporte alors bien plus haut dans l'histoire. Elle évoque les temps de l'esclavage et de la traite des noirs. Et je me dis que cela devait être comme cela, qu'autrefois les marchands d'esclaves mobilisaient les roitelets africains et les chefs de tribu pour tendre des pièges à la crédulité, à la curiosité et à l'ignorance de ceux qui formèrent les cargaisons de "bois d'ébène" qui alimentaient la géhenne coloniale.

Condo, Ballet, Daubé, Tirolien, Borifax, Bastaraud et les autres ... Quel triste métier, vous faites-là !¹³³

Dans la foulée des élections sénatoriales, au mois de février, Boisneuf connaît son 9 thermidor lors d'une session particulièrement dramatique du Conseil général¹³⁴. A la session de l'année suivante, Candace, quoique résidant en permanence en France est élu à la présidence de l'assemblée locale. Boisneuf, encore maire de Pointe-à-Pitre et député se retrouve dans son rôle naturel, celui d'opposant. Les conditions politiques de l'accomplissement de son projet étant sapées, il est dès lors réduit à récriminer sur la moralité politique. Le ton désabusé dont il use désormais est éloquent de la fin du cycle boisneuviste :

La Guadeloupe se meurt de politique électorale ! (...) Rien n'existe en dehors de l'âpre jeu des ambitions personnelles ou des convoitises individuelles. Aucune aspiration généreuse, aucune velléité de dévouement désintéressé; tout est au plus offrant et dernier enchérisseur.(....)

¹³² : Sorte de petit moineau, très friand de sucre, d'où son nom.

¹³³ : "Mobilisation nègre", *La Petite Patrie*, n°147, 22 décembre 1920.

¹³⁴ : La séance nous est racontée par le menu dans le recueil des procès-verbaux des délibérations du Conseil général. L'art romanesque ou cinématographique seuls pourraient en rendre le pathétique. Le Gouverneur avait prétexté l'urgence du vote d'une subvention à la Compagnie d'électricité pour convoquer le Conseil général en session extraordinaire. Il s'agissait en réalité d'un coup monté devant provoquer la mise en minorité de Boisneuf. Dès le début de la session, Candace qui siège pour la première fois au Conseil général, brandit une motion de défiance signée de 23 conseillers généraux envers le Président de l'assemblée l'accusant d'autoritarisme et d'avoir rompu l'unité parlementaire. Comme Boisneuf, minoritaire, tient tête et exige une démission collective; les invectives et les accusations fusent dans un brouhaha général qui dégénère en un pugilat, au cours duquel Boisneuf est blessé par William Fawtier, l'ex-gouverneur, devenu conseiller général candaciste. Boisneuf parvient un moment à reprendre l'initiative en mettant en demeure Dain, Barbotteau et Graeve d'avouer la véracité de ses révélations sur la vénalité de Candace et de Bérenger; mais lui-même ne parvient pas à justifier le caractère légitime des aides reçues des distillateurs pour sa campagne politique. La séance du Conseil général s'achève alors (sans avoir discuté de l'ordre du jour). Un voile pudique est jeté sur toutes les affaires de subsides électoraux. La session aura mis en lumière l'isolement politique de Boisneuf (ainsi que la haine que lui vouaient certains élus) et l'acceptation tacite du principe de corruption et de clientèle au sein de la classe politique. (Sources : ADG; P.V du Conseil Général; session extraordinaire de février 1921 -)

Le peuple souverain est relégué à sa place. Il ne compte pas. Du moment que ses maîtres sont satisfaits, il doit jubiler de bonheur. Les pasteurs digèrent, le troupeau doit être rassasié.¹³⁵

Les élections partielles municipales de juin 1921 à Sainte-Rose et Sainte-Anne sont particulièrement agitées et difficiles pour les partisans de Boisneuf. Elles préfiguraient le retour aux heures sombres.

L'épilogue boisneuviste.

En octobre 1921, l'arrivée d'un nouveau gouverneur, Jocelyn-Robert, qui avait été le secrétaire et l'obligé de Candace, ramène un système d'ingérences et de collusion comparable à celui des années 1903 -1910. Il inaugure le crépuscule des *grands nègres* et, pour Boisneuf annonce de nouveaux "jours de bataille", et, l'imminence de son exécution politique.

La fin politique de Boisneuf, si elle n'apporte rien de nouveau à notre analyse, mériterait par son caractère épique d'être contée. Résumons-en l'épilogue.

Trois affaires particulièrement graves et sanglantes marquent l'agonie politique d'Achille René-Boisneuf : L'affaire de la mairie de Pointe-à-Pitre en 1922, les fraudes électorales aux législatives de 1924 et l'affaire connue sous le nom de "la bombe de Dampierre" en septembre 1924.

L'administration Jocelyn-Robert, au service du candacisme, entreprend d'abord de lui ôter sa place-forte de la mairie de Pointe-à-Pitre. Les opérations électorales municipales de décembre 1919 sont annulées par un arrêt du Conseil d'Etat en date du 3 février 1922. Le 8 février le Gouverneur prescrit une enquête administrative sur la base de pièces fausses et de témoignages extorqués, mettant en cause la gestion de la mairie de Pointe-à-Pitre. La municipalité est suspendue de ses fonctions par arrêté du Gouverneur en date du 8 mars. Boisneuf revenu précipitamment de France le 2 avril, pénètre dans la mairie et en expulse de force la délégation spéciale installée. Les autorités font investir la ville par la gendarmerie et les forces armées du croiseur *Antarès*. Boisneuf sollicite et obtient alors l'appui de Légitimus contre le candidat de l'administration Jean-François, devenu candaciste¹³⁶. C'est dans ces conditions qu'ont lieu les élections

¹³⁵ : "Pauvre Guadeloupe", *La Petite Patrie*, 9/12 mars 1921.

¹³⁶ : La tradition orale conserva la mémoire du fait : "*Bwanèf monté mò'n Léjitimis*" (Trad. Litt. : "Boisneuf a escaladé le morne Légitimus"). La phrase en créole est à double sens : Légitimus résidait

municipales partielles du 14 mai qui ne lui concèdent que quelques voix et proclament l'élection de la liste Jean-François.

Aux élections législatives de 1924, le scénario de 1910 est renouvelé. Une fraude couverte par l'Administration proclame l'élection de Jean-François. Boisneuf et ses partisans répondent cette fois par une série d'attentats à l'explosif visant des hauts-fonctionnaires et les "traîtres" devenus candacistes¹³⁷. Mais le 12 septembre, l'explosion prématurée d'une bombe sur l'habitation Dampierre tue quatre boisneuvistes et l'envoi en prison sous l'inculpation d'homicide et "d'association de malfaiteurs". Libéré après trois mois de détention, Boisneuf parvient à reconquérir la mairie de Pointe-à-Pitre aux élections de 1926. Il allait entreprendre celle du Conseil général dont il arrache la dissolution quand la mort le surprend, épuisé, l'année suivante.

Aux élections législatives de 1928, les boisneuvistes présentent la candidature de l'usinier créole Eugène Graeve, de qui Boisneuf s'était rapproché à la fin de sa vie. Une fois élu, ce dernier rallie Candace. A cette date, le parti boisneuviste n'existe plus. Dans les années trente, sa tendance libérale "de droite" emmené par Lyonnel Méloir (fils) va se fondre dans le système candaciste. La tendance de gauche, "radicale-socialiste", un moment incarnée par son fils, Rolland René-Boisneuf, épaulé de quelques vieux fidèles du boisneuvisme¹³⁸ restera très minoritaire, avant de se diluer à son tour dans le paysage politique local.

alors dans une maison sise en haut d'une colline, à l'entrée de Pointe-à-Pitre, sur un vaste terrain qu'il avait acheté et qui porte aujourd'hui son nom. Boisneuf se rendit chez Légitimus et dut donc ... gravir la pente au sens propre du terme; et, au sens figuré, solliciter, en pénitent, le pardon de Légitimus. Achille René-Boisneuf avait expliqué sa démarche dans *La Petite Patrie* par le danger que faisait peser sur la démocratie républicaine et le progrès civique des noirs la victoire du système Candace - Jean-François. Rendant hommage à l'action initiale de Légitimus il plaçait la ligne de démarcation entre Légitimus et lui d'une part, et *les autres* ... Quand à l'apparent oubli de leur opposition passée, il s'en justifia par ces mots : "*Monsieur Légitimus et moi-même passons, le pays demeure*". (Cf, *La Petite Patrie*, n°198, 13 mai 1922).

¹³⁷ : Le commerçant Charles Dubois notamment.

¹³⁸ : Justin Archimède par exemple, maire et conseiller général de Morne-à-l'eau.

VII - 3. Le projet boisneuviste.

Le projet boisneuviste, comme l'action politique d'Achille René-Boisneuf, s'est tout entier construit contre celui de Légitimus. Si le discours d'Achille René-Boisneuf, ainsi qu'on l'a vu, s'est très tôt singularisé, la cohérence de son projet politique ne se révèle qu'un peu plus tard, à partir des années 1910, lorsque arrive l'heure de sa fortune politique. Si la quête d'Achille René-Boisneuf naît, à l'origine, des mêmes préoccupations que Légitimus, elle en est le dépassement historique.

La pensée politique de Boisneuf se présente en effet comme une pensée intellectuellement construite, un corpus cohérent de propositions, qui aboutissent à un projet de société au plan économique, politique et social que le leader libéral aura mûri tout au long de son parcours. Ses thèses sont exposées dans ses articles, ses livres et peuvent également être analysées au travers des propositions législatives qu'il impulse une fois parvenu "au pouvoir", dans le contexte politique plus apaisé des années 1913 - 1920.

A la base du projet boisneuviste, il y a, comme Légitimus, cette relation que nous avons décelée, si forte et sensible au legs de l'histoire. Mais si ce dernier est tout entier immergé dans un sentiment aigu de l'histoire récente, le propos boisneuviste lui, témoigne sinon d'une mise à distance, mais du moins d'une certaine objectivation du passé. Pour Boisneuf, l'histoire s'analyse; son intrigue peut être dénouée et les déterminismes vaincus. Au contraire de Légitimus, Boisneuf utilise l'argument historique pour inscrire l'émancipation des nègres dans une vision qu'il veut prospective :

Il faut avant tout savoir avec précision où nous voulons aller. Pour cela il faut commencer par connaître exactement d'où nous sommes partis, où nous sommes parvenus. Le présent qui porte en lui l'avenir est en lui-même fils du passé. Le milieu où nous vivons n'est pas le produit d'une génération spontanée; mais la conséquence, ou si l'on aime mieux, la résultante d'états sociaux antérieurs que les lois ont brusquement transformés ou que l'évolution des idées et des moeurs a sensiblement modifiés.¹

¹ : "Demain ???", *Le Libéral* (3), 20 octobre 1918.

A - Une conscience de l'histoire.

La pensée boisneuviste de l'histoire apparaît comme le fruit de la rencontre d'une histoire personnelle, d'un vécu biographique, qui est celui de la première génération des descendants des nouveaux libres de 48, et du concept de la République citoyenne. Cette rencontre lui permet une lecture de la société, lui fournit l'interprétation de son propre état historique, et un corps d'idées forces nourrissant les raisons de son idéal. L'articulation fut sans doute rendue possible par l'effet d'un degré d'instruction plus avancé, d'une formation intellectuelle plus complète que celle de Légitimus; mais elle est aussi le produit d'une démarche réflexive personnelle qui a voulu rechercher dans l'analyse de l'histoire récente, et singulièrement des rapports sociaux post-esclavagistes, les caractères et la logique de l'évolution de la société depuis 1848 et, surmontant les déterminismes sociaux, donner du sens à la politique en cours.

Traçons à grands traits le cheminement de la démarche intellectuelle boisneuviste.

De la lecture du passé

Au plus fort de son opposition à Légitimus, Achille René-Boisneuf propose une interprétation des raisons profondes de la confrontation politique aiguë que vit la société guadeloupéenne. A la base de son analyse, ce constat, à propos de la "guerre politique" :

La politique, telle qu'elle se pratique actuellement à la Guadeloupe n'est pas une cause mais un effet. (*Souligné par nous, J-P S*)

En d'autres termes, qui peut nier sérieusement que la politique de races qui se fait ici ne soit une conséquence directe du préjugé de couleur.²

En conséquence, les contradictions d'intérêts entre les classes et les groupes sociaux qui forment l'apparence du jeu politique citoyen, rendu théoriquement possible par 1848, lui apparaissent profondément dénaturées :

La lutte des classes n'existe pas à la Guadeloupe, pour la bonne raison qu'elle n'y est pas possible. Ni les conditions du travail, ni l'organisation de la classe prolétarienne ne la permettent. Ce qui existe, c'est l'antagonisme de races qui inspire et domine tout. C'est l'antagonisme de races qui a toujours inspiré les relations sociales.

C'est à la faveur de cet antagonisme, et par esprit de népotisme, que toutes les hautes situations de l'industrie et du commerce sont réservées à une catégorie ethnique; c'est le préjugé

² : "Vers l'avenir" *Le Libéral (1)*, n°72, 17 décembre 1905.

de couleur - que par la plus audacieuse négation du principe républicain - l'on voudrait utiliser aujourd'hui comme principale arme de combat dans les luttes politiques.³

Ce que, à l'instar de ses contemporains, Boisneuf appelle "le préjugé de couleur" en réfère directement à la société esclavagiste, dont, au contraire du discours public blanc et mulâtre, il ne craint pas de rappeler constamment la contiguïté historique :

1848 - 1918 ! Soixante-dix années seulement nous séparent de l'abolition de l'esclavage.
Soixante-dix années nous séparent de la date de notre accession à la dignité d'homme !
1870 - 1918 ! 48 années seulement nous séparent de la date de notre accession à la dignité de citoyen.⁴

Cette immédiateté historique fonde pour Boisneuf une évidence : la prégnance des structures socio-économiques héritées de l'esclavage; comme elle lui permet sinon d'excuser, mais de comprendre l'imprégnation raciale de la relation sociale et la soumission du rapport politique au rapport ethnique. Si bien qu'à la différence des autres contempteurs du néganisme qui accusèrent Légitimus d'avoir initié "la guerre de races", il admet "le mouvement nègre" dans la légitimité de son émergence historique et de sa revendication égalitaire :

La moindre réflexion ne permet-elle pas de constater que Légitimus n'a rien inventé; que c'est bien à tort que l'on voudrait lui imputer la responsabilité d'une situation qu'il n'a fait qu'utiliser et exploiter ?

Tout autre noir arrivant à l'heure où Légitimus a surgi aurait eu le même succès que lui. Et, il faut le proclamer bien haut car c'est la vérité, si cet homme avait eu une minute la conscience des devoirs qui lui incombait, s'il avait pu concevoir la beauté du rôle qu'il pouvait jouer dans notre démocratie (...) il exercerait aujourd'hui une incontestable et indiscutable autorité dans le pays. Il lui appartenait d'apporter un coup mortel, en révélant aux autres races les dangers auxquelles elles demeureraient exposées le jour où les noirs conscients de leurs forces essaieraient de s'affranchir de toutes les tutelles, et songeraient peut-être à prendre leur revanche de plusieurs siècles d'assujettissement et d'humiliation.

Ce que l'esprit de justice n'avait pu faire, le sentiment de la conservation l'aurait réalisé. Nécessité a toujours fait loi; et la conscience de la menace perpétuelle suspendue sur elles aurait amené les classes dirigeantes à faire droit aux revendications du troisième état, à accorder aux noirs leur place au soleil, à reconnaître leur droit à l'existence.⁵

Toutefois si Boisneuf légitime l'émergence du mouvement noir de Légitimus, les caractères qu'il a revêtus à sa naissance résultent, pour lui d'un blocage survenu dans

³ : "Luttes de classes et luttes de races" (2), *Le Libéral* (1), n°73, 24 décembre 1905.

⁴ : "Demain ???", *Le Libéral* (3), 20 octobre 1918.

⁵ : "Vers l'avenir", *Le Libéral* (1), n°72, 17 décembre 1905.

l'évolution sociale après l'abolition de l'esclavage de 1848, lequel aurait empêché aux nègres de Guadeloupe d'assumer effectivement l'exercice citoyen. Le blocage aurait été double et aurait été imposé par la plantocratie blanche. Il serait d'abord d'ordre idéologique :

(...) C'est l'attitude de la bourgeoisie, son égoïsme, sa veulerie, son indifférence affectée ou réelle de la vie publique, interprétée comme une manifestation de dédain supérieur ou de mépris pour les foules qui rendent possible et efficace la politique de dissociation sociale dont tout le programme consiste à diviser pour pouvoir régner.⁶

Il aurait été ensuite d'ordre économique et social : la petite propriété noire qui commençait à s'établir, sur la base de "*la famille paysanne ouvrière régulière*" avec son corollaire, "*le bien-être matériel et moral*" a été stoppée net. Le coup d'arrêt à "*la société nouvelle*", - quelque peu idéalisée dans la vision boisneuviste -, qui émergeait s'explique, selon lui, par les choix économiques et sociaux de l'après-abolition, et en particulier par le développement de la grande propriété foncière et de la concentration industrielle :

L'on décréta qu'il fallait coûte que coûte sauver la grande propriété. Pour cela, deux conditions étaient indispensables :

1°) Des bras en abondance et à bon marché : d'où l'institution d'un nouveau servage sous le nom d'immigration réglementée de travailleurs étrangers.

2°) Avoir de l'argent pour payer le salaire avili par la concurrence de la main-d'oeuvre exotique : d'où l'institution du Crédit Foncier Colonial fonctionnant avec la garantie des colonies.

L'on sait où ces deux institutions avec la création des usines centrales nous ont menés !

Les anciens propriétaires du sol de la Guadeloupe, les descendants de ceux qui ont fondé la colonie ont été dépouillé de leurs biens, mais ce n'est pas au profit de leurs compatriotes guadeloupéens.⁷

Ce serait donc le système de l'usine centrale et de la grande propriété foncière, l'instauration du salariat et de la dépendance des cultivateurs aux usines, la mise du crédit au service des seuls capitalistes industriels, qui, selon Boisneuf, auraient, sous l'Empire, liquidé la base matérielle d'une citoyenneté et par voie de conséquence, empêché l'éclosion d'une conscience civique nègre. L'analyse boisneuviste ne sépare pas en effet la structure de classe et la sociologie des rapports socio-ethniques du degré indispensable de maturation des conditions d'épanouissement de la citoyenneté. Il exposa longuement cette thèse :

⁶ : "Ayons un idéal commun", *Le Libéral* (3), 19 octobre 1918.

⁷ : "Demain ???", *Le Libéral* (3), 20 octobre 1918.

Maître absolu de la fortune publique en 1848, l'élément blanc l'a conservée par hérédité. Ce qu'il en a laissé distraire a été recueilli par les hommes de couleur, mieux préparés que les noirs, au moment du grand acte de l'émancipation, aux nouvelles conditions qui allaient être faites aux libérés.

Les hommes de couleur ont rencontré du côté de leurs pères une aide, une assistance que les noirs ne devaient trouver nulle part. On se contenta de briser les chaînes de ces derniers et de les lâcher comme un troupeau de bétail sur les grands chemins avec la voûte céleste pour abri. Pour subsister, ils durent accepter l'espèce de servage qui leur était proposé, à la place de l'esclavage, réintégrer la case où pendant plusieurs siècles leurs pères s'étaient reposés des fatigues endurées pour le profit exclusif des maîtres.

Les travailleurs furent pendant longtemps comme ils sont aujourd'hui, à la merci des employeurs. Combien peu nombreux sont ceux qui soupçonnant les bienfaits de la liberté, ont essayé et sont arrivés à s'affranchir de toute tutelle, en acquérant le lopin de terre qui leur permettait de travailler pour leur propre compte.

Les fils de ceux-là ont-ils marché sur leurs brisées ? Ont-ils entrepris d'agrandir le patrimoine légué ? Nous ne le voyons pas. Le noir ne s'inquiète plus d'acquérir le sol. Les propriétés ne sont plus alloties.

La terre est désertée; les métiers qui ne nourrissent plus leurs maîtres sont abandonnés, toutes les énergies sont dirigées vers le fonctionnarisme, les petits emplois de l'industrie et du commerce qui n'exigent aucune compétence particulière, et, vers ... la politique. La misère s'intensifie chaque jour davantage. Les caractères s'avilissent, s'abêtissent : la lutte pour la vie, les besoins de subsister nécessitent parfois des démarches humiliantes, des complaisances, des compromissions, des bassesses. Les nécessités matérielles dont la satisfaction devient de plus en plus difficile, prédisposent à l'asservissement moral. Nous en sommes là.(...)

Et cela seul a rendu possible la trahison des Légitimus (...) La situation économique de l'électeur domine et crée sa situation politique.⁸

Cette analyse, Boisneuf, la considérait valable surtout pour le pays sucrier car, précisait-il

A la Guadeloupe proprement dite, le *zamboïsme*⁹ n'existe pas. Noirs, mulâtres et blancs fraternisent. Les uns respectent les autres parce que les uns sont indépendants des autres (...)

L'alliance du Capital et du Travail n'a pu réaliser ici l'asservissement de l'ouvrier à son patron. Cette proposition ne comporte pas de développement. Elle exprime une vérité évidente pour tous ceux qui ont quelque connaissance de la situation économique actuelle du pays et des difficultés inextricables dans lesquelles se débat le monde ouvrier.¹⁰

Achille René-Boisneuf s'attache, en conséquence, à avancer un projet économique, qu'il comprend non seulement comme la réponse à la crise de l'économie coloniale et à la misère du plus grand nombre mais surtout comme l'établissement de la base économique nécessaire à l'épanouissement de la citoyenneté¹¹. En confrontant le projet idéal républicain à la réalité sociale, il tire le constat suivant :

⁸ : "Lutte de classes et lutte de races", *Le Libéral (1)*, n°72, 17 décembre 1905.

⁹ : Néologisme méprisant formé par Boisneuf pour désigner la politique des *zambos*, c'est-à-dire des partisans de Légitimus auxquels il refuse le qualificatif de socialistes.

¹⁰ : Cf, *Le Libéral (1)*, n°81, 11 février 1906.

¹¹ : Cf, infra.

Il ne suffit pas d'être titulaire des droits de l'homme et du citoyen. Il faut savoir en jouir, savoir s'en montrer digne.

En conférant des droits à l'individu, la société lui impose en même temps des devoirs. Et l'on peut dire que c'est dans la mesure du dévouement et de la conscience qu'il apporte à l'accomplissement de ses devoirs que se trouve celle de son aptitude à exercer ses droits.

Liberté, égalité, fraternité : sublime devise ! Mais en fait, des mots, rien que des mots pour ceux qui ne savent pas conquérir effectivement leur liberté, prouver et faire respecter leur droit à l'égalité, mériter d'être traités en frères.¹²

On serait tenté de trouver des analogies de langage entre la critique boisneuviste de la détérioration des mœurs politiques et les demandes d'abolition des libertés politiques dans les vieilles colonies, émanant des milieux coloniaux ultra. Achille René-Boisneuf s'en défend. Bien au contraire, il oppose constamment, non sans une certaine idéalisation nostalgique, le "*respect superstitieux que professaient nos pères pour le suffrage universel*"¹³ à la situation présente née de l'incivisme. Dans l'ouvrage qu'il consacra à la dénonciation des mœurs électorales en Guadeloupe et à la mise en accusation de Candace, il rappelait à ses collègues de la Chambre, tentés une fois de plus de réviser l'octroi des libertés politiques aux colonies, la simultanéité de l'acquisition du suffrage universel en France et dans les vieilles colonies pour en conclure "*qu'au point de vue civique, nous avons le même âge !*"¹⁴.

Et, argumentait-il, dans un autre texte, ...

(En France) ... N'est-il pas évident pourtant que la société contemporaine se ressent encore des conséquences de l'état de choses existant avant 1789 ? (...) Ce que nous voulons surtout retenir, c'est que les 99 % des paysans français, affranchis depuis plus d'un siècle, n'ont pas encore vu économiquement leur situation s'améliorer. Ils ont la même couleur épidermique que les classes dirigeantes; et, c'est bien dommage qu'ils n'aient pas des mulâtres auxquels imputer leur infortune ! ... (...)

Pourquoi voudrait-on que nous ayons obtenu en un demi-siècle ce qui, après plus d'un siècle ne s'est pas encore réalisé dans la mère-patrie à la remorque de laquelle nous marchons.¹⁵

Aussi, c'est non vers le passé, mais vers l'action constructive du présent et de l'avenir que pousse la logique citoyenne de René-Boisneuf.

¹² : "Demain ???" (op. cit)

¹³ : Achille René-Boisneuf. Comment on traite nos colonies; candidature officielles et mœurs électorales. Paris : édité par l'auteur. 1924. p.17.

¹⁴ : *ibidem*. p. 2.

¹⁵ : "Lutte de classes et lutte de races" (op.cit)

... *Au volontarisme prospectif.*

"Vouloir, c'est pouvoir !" rappelle constamment Boisneuf. La construction de la cité, explique-t-il, suppose en résumé la liquidation des traces de l'ancienne société; mais les stigmates de l'ancienne société ne sauraient disparaître par elles-mêmes. Il faut d'abord *vouloir* dépasser l'héritage de la couleur. D'où ces exhortations répétées au dépassement des questions ethniques :

Allons debout tous, hommes de cœur et de raison à quelque classe, à quelque race que vous apparteniez. Il y a un cadavre qui nous gêne c'est le passé. Soyons ses fossoyeurs; descendons-le toujours dans la tombe; vite quelques pelletées de terre et n'en parlons plus, il ne mérite pas qu'on le pleure. (...)

La victoire demeurera aux plus dignes. Tant pis pour toi, nègre si tu t'arrêtes à écouter des sornettes; si tu t'égares dans des sentiers tortueux et ténébreux au lieu de t'engager résolument à la suite des autres dans l'âpre chemin du devoir. Considère que ceux qui se tiennent déjà à l'étage ont tiré l'échelle après eux. Au lieu de fureter timidement autour de la maison pour trouver une issue qui n'existe pas ou de tenter quelque saut périlleux dont tu pourras te relever les reins cassés, mets-toi résolument à la construction de l'échelle par laquelle tu pourras monter à ton tour. Cette échelle n'a que deux degrés : l'un s'appelle le travail, l'autre s'appelle l'étude.¹⁶

De même que pour Boisneuf, la question ethnique, dans ses fondements, n'est pas un absolu mais un voile des relations sociales; sa résolution n'est pas non plus une finalité en soi, mais le moyen de faire apparaître les rapports de classes dans leur "pureté".

Or, ces classes, une fois débarrassées "des préjugés", devraient pouvoir reconnaître "*la solidarité de leurs intérêts économiques et sociaux*". Toutefois, cette perspective se distingue absolument de l'Entente. Il s'agit de s'opposer à toute politique de "dissociation sociale" que sous-entendait sous l'apparence de la convergence d'intérêts, la politique de l'Entente :

Cette opposition ne doit pas résulter seulement de la rédaction élastique et vague des formules par lesquelles les partis en compétition d'ambitions électorales se contentent de masquer leurs tendances divergentes ou la contrariété de leurs intérêts immédiats; elle doit résider dans les faits, ou du moins dans l'incompatibilité des propositions positives extraites des programmes précis où chacun devrait être astreint à exposer les buts de son activité et les moyens qu'il préconise pour les réaliser.¹⁷

Et s'il reconnaît l'existence de classes sociales distinctes et opposées, s'il admet la légitimité de leur confrontation, la conception qu'il se fait de la communauté citoyenne et

¹⁶ : Cf, *Le Libéral (1)*, n°81, 11 février 1906

¹⁷ : "Ayons un idéal commun", *Le Libéral (3)*, 19 octobre 1918.

l'analyse raisonnée des intérêts des guadeloupéens l'amènent à plaider pour une société sinon consensuelle, mais *intégrée* qu'il pose comme devant être l'objectif final, "*l'idéal commun*" des Guadeloupéens de toutes origines :

Défendons donc la démocratie contre ses ennemis de toutes sortes, contre ceux d'en haut et contre ceux d'en bas, qui ne sont pas les moins dangereux. Prenons exactement conscience de nos devoirs envers nous-mêmes et envers la société au milieu de laquelle nous vivons. Prenons conscience de l'étroite solidarité d'intérêts matériels et moraux qui lie tous les membres de cette société, des plus riches aux plus pauvres, des plus instruits aux plus ignorants. Et pour cela, soyons simplement de bons citoyens, comme nous sommes de bons fils ou de bons pères de famille.¹⁸

La profession de foi boisneuviste d'une communauté citoyenne guadeloupéenne s'articule d'une part sur une construction volontariste d'un projet d'avenir, fruit d'une mise en commun ordonnée et rationnelle des questions économiques, sociales et politiques, et d'autre part s'alimente du désir de vivre ensemble. Le terme du cheminement de Boisneuf l'amène donc à professer une forme de *patriotisme local*, qu'il exprime de plus en plus fortement au sortir de la Première Guerre mondiale :

Nous sommes français, c'est notre gloire. Cela ne nous dispense pas d'être fiers d'être guadeloupéens, d'aimer ardemment ce petit coin de terre qui nous a vu naître, où devra s'écouler notre existence; et que nous devrions avoir l'orgueil d'aménager pour y rendre la vie autant que faire se peut, commode, confortable, agréable. (...)

Mais si nous voulons servir utilement notre petite patrie, il est indispensable que nous commençons par savoir exactement ce que nous désirons qu'elle soit, que nous nous mettions préalablement d'accord sur un idéal commun d'une meilleure Guadeloupe. Nous n'y parviendrons qu'en sériant les questions, qu'en les groupant dans leur ordre naturel ou logique; et en cherchant pour chaque catégorie les solutions qui paraîtront les meilleures ou les plus justes.¹⁹

On aura remarqué dans le vocabulaire boisneuviste l'occurrence des verbes de volonté (vouloir, devoir, falloir) et la fréquence des modes hypothétiques; ainsi que la forme moralisante du discours. Comme le notait Amar Webbe²⁰, dans l'opposition qu'il esquissa des portraits respectifs de Boisneuf et de Légitimus :

Boisneuf (...) est essentiellement homme de concepts, d'idées générales et généreuses aussi. Il est l'homme des cimes et de l'avenir présumé. Juriste, imbu de légalisme, il se persuade que les modifications apportées aux textes suffisent à changer en quelques années des rapports sociaux plus que centenaires. Il croit vaincre par la volonté ardente et le discours de feu les résistances de la vie. Légitimus est aussi homme de foi. Mais de plus, l'expérience de la dure vie

¹⁸ : "Ayons un idéal commun" (op.cit.)

¹⁹ : idem.

²⁰ : De culture politique "Légitimiste", rappelons-le. Cf; Chapitre V.

de l'existence la plus tellurique, la plus atrocement terre à terre lui donne une autre manière d'appréhender les problèmes qui sont pour lui d'abord des appels de la quotidienneté.²¹

B - Grande et petite patrie.

Si Webbe a bien perçu *le caractère* Boisneuf, nous ne le suivons pas dans son affirmation qu'Achille René-Boisneuf s'en serait seulement remis aux modifications des textes pour changer les réalités sociales. Idéaliste sans doute, Boisneuf ne nous paraît pas avoir été un théoricien utopiste ou un rêveur contemplatif. Tout au contraire, les sources témoignent combien il aura cherché à traduire dans les faits sociaux, comme dans le pays légal, le concept de société intégrée qu'il envisageait pour la Guadeloupe. Cet objectif transparait clairement de ses initiatives législatives et réglementaires dans la dernière période de sa vie politique, entre 1917 et 1924.

République française, patrie guadeloupéenne, anticolonialisme.

Ce triptyque résumerait assez fidèlement la pensée politique profonde du projet boisneuviste. Il est, en effet, celui qui avance la notion de "petite patrie".

Il faut entreprendre ici une véritable croisade pour éveiller chez les Guadeloupéens le sentiment du bien public et pour les amener à éprouver et à professer un patriotisme local désintéressé, ardent, passionné et agissant, capable, selon les circonstances, de les faire vibrer de joie ou de douleur, de fierté ou de colère, d'admiration ou d'indignation, de les faire palpiter d'émotion intense, devant tout ce qui peut contribuer à la diminution ou à la grandeur de leur petit pays.

Aimer notre petite patrie, nous appliquer à la servir, travailler à la rendre prospère, n'est-ce pas encore la meilleure façon de servir la grande ? Nous évertuer à parer matériellement et moralement les petites France coloniales, à l'instar de notre belle et généreuse métropole, n'est-ce pas la meilleure façon de nous montrer dignes du titre de français, de prouver notre aptitude à faire partie de la grande famille nationale française ?

Il n'y a plus de questions d'origine ethnique qui tiennent ! Le passé est mort; et rien ne pourra le ressusciter. Les castes ont vécu; les privilèges légaux et sociaux ont été définitivement abolis. Il n'y a plus ici que des citoyens français égaux en droits et astreints aux mêmes devoirs; il n'y a que des Guadeloupéens également intéressés à la prospérité commune de leur petite patrie.²²

Cette profession de foi qui laisse apparaître un syncrétisme entre la foi en la République française et une notion clairement affirmée de patrie guadeloupéenne

²¹ : Amar Webbe. *L'ombre et la proie*. Gosier : 1988. Edité par l'auteur. p.168.

²² : "Aimons la Guadeloupe", *Le Libéral* (3) 14 septembre 1918.

inaugure un *autonomisme* absolument inédit dans l'histoire et la culture politiques des hommes de couleur guadeloupéens, une revendication de la spécificité locale qui était jusque là le privilège unique des blancs créoles²³.

Mais en l'analysant de plus près, il apparaît que l'autonomisme boisneuviste s'inscrit dans la logique de sa vision républicaine. Il s'agit de *donner corps à la Cité idéale* issue de l'imaginaire politique assimilationniste des hommes de couleur. Achille René-Boisneuf, on l'a vu, n'est pas moins pour l'intégration politique que ses prédécesseurs²⁴. Le paradoxe réside dans la juxtaposition de l'affirmation de l'appartenance à la nation française et la volonté d'une plus grande intégration dans le corps politique national d'une part, et l'affirmation d'autre part de la notion de "petite patrie", notion intrinsèquement localiste qu'il va développer jusqu'à lui donner une tonalité nettement autonomiste. C'est que, dans la pensée boisneuviste, ces deux termes ne s'excluent nullement. Il s'en explique notamment dans l'avant-propos de son *"Manuel du Conseiller général des colonies"*. Comme d'autres politiciens de couleur, en premier lieu Gerville-Réache et surtout Isaac, Boisneuf est en effet très critique à l'égard du régime juridico-politique de la colonie conjointement hérité de l'Empire et de la République. C'est, dit-il, une construction qu'il qualifie de "bâtarde", et envers laquelle il n'éprouve aucun attachement. La logique de l'autonomie financière et de la volonté de gestion des affaires locales de la colonie par les coloniaux eux-mêmes, voulue par la Métropole au temps de l'Empire, ne saurait se ramener en régime républicain démocratique à une *"pseudo-autonomie financière"* ... *"qui ne serait qu'assujettissement"* ou, au plan administratif, à l'octroi de pouvoirs exorbitants de déconcentration au pouvoir gubernatorial, synonyme à ses yeux de "dictature personnelle".

Et c'est au nom de principes républicains, distincts du vieux dogme centralisateur jacobin, qu'il réclame l'autonomie de gestion :

Dans tout régime de véritable autonomie, l'extension progressive des libertés locales, le renforcement graduel des pouvoirs spécifiquement locaux, sont des nécessités vitales pour les colonies. (...)

²³ : Si l'on excepte la période des années 1794 -1802; mais là l'autonomisme des hommes de couleur a plus été imposé par les circonstances que véritablement pensé et recherché.

²⁴ : Rappelons à ce propos qu'il déposa en 1915, co-signée de son collègue martiniquais Lagrosillière, une proposition de loi tendant à l'achèvement de l'intégration politique des vieilles colonies. Boisneuf est donc bien un assimilationniste, comme tous les autres hommes politiques de couleur. Contradiction? Paradoxe, dirons-nous.

C'est aux coloniaux qu'il appartient d'aménager leurs maisons de façon à les rendre habitables, agréables, confortables et saines. Et cette besogne essentielle, c'est sur ceux qui restent, et non sur ceux qui passent ou n'attendent que l'occasion de désertier, qu'il faut compter pour la réaliser. L'homme ne s'intéresse effectivement qu'à l'amélioration du milieu où il est appelé à vivre. Le patriotisme local ou de clocher n'exclue pas l'amour de la Grande Patrie : au contraire ! Servir la patrie, c'est contribuer à la prospérité du tout.²⁵

Le principe boisneviste d'un gouvernement émanant de la colonie même est triplement argumenté :

D'abord, Boisneuf argue du principe de congruence entre la forme politique et les réalités concrètes locales. L'expérience vécue, comme la logique d'une conception politique, sur ce point influencée par le radicalisme, l'amène à se défier des agents du pouvoir politique central, fut-il authentiquement républicain, et radical comme lui. Sa critique à l'égard des attitudes du pouvoir central sera souvent amère et acerbe :

La France républicaine, la France généreuse : vieille rengaine ! Cette France républicaine mais elle repose sur ses ministres menteurs, sur ses fonctionnaires prévaricateurs du soin de veiller à l'accomplissement de sa destinée ! Elle ferme volontairement les yeux et les oreilles : elle ne veut pas être dérangée par les plaintes des victimes, cette France généreuse !

(...) En attendant, occupons-nous, nous-mêmes du soin d'améliorer notre situation, soyons nos propres rédempteurs, nos propres juges, défendons-nous contre l'oppression et la tyrannie.²⁶

Ce constat de carence de l'Etat républicain aux colonies, se traduit en propositions positives, explicites à partir de 1910 :

(...) La seule sanction des actes d'un Gouverneur réside dans ... l'appréciation de ces actes par le Ministre des Colonies. Or si le Ministre se dispense de se livrer à cette appréciation, ou croit devoir pour des raisons quelconques, couvrir la conduite même la plus criminelle de son subordonné, on ne peut en appeler de sa décision que devant le Parlement, par voie d'interpellation. C'est là un recours purement illusoire qui ne peut fournir que l'occasion d'un succès oratoire ou d'une satisfaction morale aux représentants coloniaux, il serait déraisonnable d'espérer la mise en minorité d'un cabinet, l'ouverture d'une crise ministérielle sur une question coloniale ... n'intéressant pas directement les finances de l'Etat. Autant dire qu'actuellement, il n'existe aucune responsabilité pour nos proconsuls et satrapes coloniaux (...).

Montesquieu l'a dit depuis longtemps : "*Le Pouvoir seul arrête le pouvoir*". Le seul remède à l'état d'anarchie dans lequel nous pataugeons réside dans la consolidation et dans l'extension des attributions des prérogatives et des droits des assemblées délibérantes du pays; dans la délimitation nette, précise des domaines réservés à l'activité des divers organes concourant à la vie publique de la colonie.²⁷

²⁵ : Achille René-Boisneuf. Manuel du Conseiller général des colonies; les assemblées coloniales : conseils généraux, conseils coloniaux. Paris : Larose. 1922. p;xii.avant-propos.

²⁶ : *Le Libéral* (2).

²⁷ : "Projets de chambardement colonial", *Le Libéral* (2), n°1, 1er janvier 1910.

Boisneuf tire donc de l'histoire des rapports de la colonie avec sa métropole des conclusions qui montrent une absence totale d'illusions sur la volonté et la capacité du pouvoir central à comprendre et résoudre les problèmes coloniaux. Il reprend de l'autonomisme colon les arguments pour combattre le centralisme du pouvoir et l'autorité des gouverneurs à l'argument que le pouvoir doit émaner des lieux où il s'exerce. Dans l'absolu, il défend une conception nettement décentralisatrice de l'Etat. S'il ne conteste pas la présence, le rôle et la légitimité de l'Etat colonial, comme "personnification de la nation française" au plan local, il défend le principe d'autonomie des subdivisions territoriales qui doit refléter les intérêts particuliers. S'agissant de la colonie, Boisneuf, - ce qui est paradoxal pour un homme de couleur -, argue de la reconnaissance par l'Etat central lui-même de la spécificité coloniale, explicitée jadis dans les ordonnances royales de 1825 pour revendiquer les libertés coloniales accordées au temps de l'esclavage puis de l'Empire. Il s'inspire largement des principes libéraux des anciens régimes et prolonge son argumentation juridique en s'appuyant sur un axiome repris par les gouvernements républicains selon lequel "les colonies doivent se suffire à elles-mêmes". Ainsi, à l'exception notable de l'exigence démocratique au bénéfice de la population de couleur, Boisneuf est, dans son inspiration législative, plus proche des modèles d'ancien régime que du système appliqué par la République, où il ne voit que "*pseudo autonomie financière*" et "*déconcentration et non décentralisation véritable*".

Enfin, et ce n'est pas le moindre des paradoxes, l'autonomisme de Boisneuf s'alimente corollairement d'un réel sentiment anticolonialiste. On le vérifie surtout à ses interventions à la Chambre en dénonciation des scandales coloniaux et des exactions à l'encontre des autochtones du Togo et du Cameroun; pour la défense des droits des indigènes en général et des droits des nègres en particulier²⁸. Boisneuf n'hésite pas parfois

²⁸ : Achille René-Boisneuf, durant ses séjours parlementaires en France, participe, comme député de la Guadeloupe, aux rassemblements et congrès panafricains qui sont organisés en Europe après 1918. C'est ainsi qu'il est un des 57 participants au Congrès international de la race noire en février 1919 à Paris auquel participèrent également Du Bois et Garvey. Il fréquente aussi les réunions publiques du cercle plus militant de la Ligue pour la Défense de la Race Nègre (LDRN) où se retrouvent Africains, Antillais et Malgaches dont certains sont sympathisants communistes. En 1920, il est à l'origine d'un débat houleux à la Chambre au sujet de l'attitude française dans les colonies africaines sous mandat (Cf. Journal Officiel de la République française; débats parlementaires, année 1920). Il est à cette occasion copieusement chahuté par les députés du parti colonial qui lui reprochèrent son "ingratitude" à l'égard de la France. D'une façon générale, le langage de Boisneuf, l'originalité de ses positions, son histoire personnelle agitée et sans doute également ses fréquentations sulfureuses avec certains sympathisants communistes, ont sans doute contribué à conforter, dans les milieux parlementaires, cette image d'opposant à la politique coloniale française.

à étendre cette dénonciation du colonialisme aux Antilles. Toutefois, comme la plupart des hommes de la Troisième, la conception de Boisneuf distingue la colonisation, dont il accepte l'aspect "civilisateur", de l'exploitation et de la sujétion coloniale qu'il identifie au "colonialisme". Dans la vision prospective boisneuviste, une colonisation, sans colonialisme doit amener les populations coloniales, pour leur meilleur profit, à se gérer elles-mêmes. En cela, la vision boisneuviste est surtout proche de la vision idéelle d'une "colonisation humaine et civilisatrice" ancrée dans les principes et l'imaginaire de la Troisième République. Elle n'est pas simplement réductible à la pensée radicale provincialiste et décentralisatrice, non plus qu'elle n'est une pensée nationaliste. Mais dans le contexte colonial, l'armature politico-juridique à laquelle il s'attaque, confère *une tonalité anticolonialiste et nationalitaire* à son projet de renforcement des pouvoirs locaux.

Pour le renforcement du pouvoir local.

Au plan concret, l'action de Boisneuf pour le renforcement du pouvoir local comporte deux volets. Le premier est proprement législatif. L'oeuvre législative d'Achille René-Boisneuf, considérable, et fort malheureusement très mal connue, n'a pas encore fait l'objet d'études. Il sortirait du cadre du présent travail de prétendre la traiter de façon complète et exhaustive. Entre 1915 et les années 1920, il déposa pourtant sous son nom une vingtaine de propositions de lois, dont quelques-unes seront adoptées par la Chambre²⁹. La plupart de ces propositions dont la cohérence est évidente, cherchait à combler les vides juridiques, à recréer à l'assemblée locale des compétences perdues ou en innover de nouvelles. Toutes visent explicitement à "*délimiter les frontières et empêcher la confusion des pouvoirs*" et "*renforcer le pouvoir propre de décision*" du Conseil général par "*l'extension progressive des libertés locales et le renforcement graduel des pouvoirs spécifiquement locaux*"³⁰. Citons les plus marquantes de ces initiatives parlementaires :

²⁹ : Certaines des propositions de lois préparées par Boisneuf sont présentées à la Chambre par Candace avec qui il travailla en bonne harmonie durant sa première mandature (1914 -1919).

³⁰ : Achille René-Boisneuf. Manuel du Conseiller général des colonies; les assemblées coloniales : conseils généraux, conseils coloniaux. Paris, Larose éditeur, 1922. (Op. Cit.) *passim*.

- L'amendement du 16 décembre 1915, qui proposait de rendre exécutoires les délibérations financières du Conseil général, parvient, au terme d'une bataille législative, à étendre notablement les pouvoirs budgétaires de l'assemblée locale en modifiant le caractère suspensif des délibérations locales.³¹

- La loi du 28 novembre 1916, suite à la proposition de loi Boisneuf³², rend applicable aux vieilles colonies la loi du 10 août 1871 et instaure en Guadeloupe le principe de deux sessions ordinaires du Conseil général, au lieu d'une seule session annuelle.

- En 1918, Boisneuf fait voter l'article 55 de la loi de finances (29 juin 1918), réformant l'article 33 de la loi du 13 avril 1900 qui avait établi le principe des dépenses obligatoires, dites de souveraineté, à la discrétion du Conseil d'Etat ou du ministre des colonies. Dans l'esprit du législateur de 1900, cette double contrainte avait l'avantage d'alléger les dépenses de souveraineté aux colonies, en même temps qu'elle contraignait les assemblées coloniales par l'obligation de cette nouvelle charge à des économies drastiques. L'amendement Boisneuf réintroduisit donc l'obligation préalable d'en référer pour avis au Conseil général.

- Par la loi du 4 janvier 1920, Boisneuf établit la haute main du Conseil général sur les budgets des communes. Il profitait ainsi de l'opportunité d'un étonnant vide juridique remontant à la Monarchie de Juillet³³ pour proposer et emporter le principe de la tutelle du Conseil général sur les budgets municipaux. Désormais, c'est le Conseil général qui, par des délibérations exécutoires, répartit sur les budgets communaux la portion des impôts et taxes perçues pour le compte de la colonie. Cette loi de 1920 complétait un dispositif législatif conçu par Boisneuf depuis 1916, pour réserver dans le budget du Conseil général une part dévolue à l'équipement des communes, notamment en

³¹ : Le gouvernement et le ministre Doumergue s'y étant opposés, le délai de six mois proposé par le texte mixte fut ramené finalement à quatre mois. L'amendement Boisneuf devint l'article 10 de la loi de finances du 10 mars 1916.

³² : Contresignée par le député martiniquais Lagrosillière et le député réunionnais Gasparin.

³³ : La loi du 24 avril 1833 avait prescrit, en son article 3, alinéa 1, qu'il serait ultérieurement statué par ordonnance royale sur l'organisation administrative des anciennes colonies, "*le régime municipal excepté*". Depuis, les modifications intervenues dans le régime municipal, et même la loi municipale de 1884 n'avait tranché la question de l'affectation des centimes ordinaires, stipulant seulement, en son article 133, alinéa 14 que les communes pourraient percevoir des ressources "dont la perception est autorisée par les lois et décrets".

matière de chemins vicinaux, d'écoles, et de dépenses d'assainissement public et d'assistance sociale à l'échelon municipal.³⁴

- Enfin, le renforcement du contrôle du Conseil général sur le budget, est parachevé par la loi de finances de 1920. Boisneuf intervient pour imposer l'insertion des articles 115 et 116 qui confèrent à l'assemblée locale, représentée par la Commission coloniale, la possibilité de délibérer du budget supplémentaire, comme du budget primitif, en lieu et place du Gouverneur qui jusque là en décidait souverainement en Conseil privé.

En résumé, le dispositif législatif boisneuviste tend effectivement au renforcement du pouvoir local du Conseil général, objectif qui dans sa conception, n'est nullement question de conjoncture, mais de principe, voire de condition *sine qua non* à l'avancée de la société coloniale. Il s'en expliquera à plusieurs reprises. Ainsi, en 1910, alors qu'il était encore minoritaire, il justifiait en ces termes son insistance à vouloir plus de pouvoirs pour une classe politique locale pourtant défavorable à sa politique :

(...) Mon opinion, solidement assise sur la base des principes rationnels qui forment le fondement même de la démocratie ne saurait se laisser impressionner par de passagères contingences. Pour préciser, je dis que ce n'est pas parce que les pouvoirs actuels du Conseil général de la Guadeloupe sont trop considérables - au contraire - que cette assemblée se livre depuis quelques années à des manifestations propres à faire condamner sa propre institution; c'est uniquement parce que son recrutement a été mauvais, si mauvais que nous n'avons actuellement qu'une caricature de Conseil général. Et ce recrutement a été mauvais, non parce que les collègues électoraux se sont montrés en général en-dessous de leur tâche, mais parce que l'expression de la volonté populaire n'a pas été respectée (...).

Quand les titres de Conseiller général ou de Conseiller municipal seront autre chose que ce qu'ils sont aujourd'hui, c'est-à-dire qu'un vain ornement, destiné à parer les cartes de visite de quelques illettrés en mal de grandeur (...); quand ceux qui seront investis de la confiance éclairée et libre de leurs concitoyens sauront qu'ils sont armés d'un pouvoir propre et d'attributions qui leur permettent de rendre d'utiles services à la collectivité; l'indifférence que les hommes de valeur affichent aujourd'hui pour les mandats publics disparaîtra. Tout le monde descendra dans l'arène -et ce sera un bien en soi - le jour où l'on comprendra que la sécurité de la cité est intéressée à ce que la direction des affaires soit confiée aux plus dignes, à ceux qui se recommandent par leur passé, leur probité, leur désintéressement, leur dévouement. Le jour où il appartiendra au Conseil général, devenu un véritable parlement local de décider quasi souverainement, dans les limites d'une charte libérale, des questions intéressant la vie intérieure de la colonie.³⁵ (*Souigné par nous, J-P S*)

³⁴ : Insertion dans la loi du 28 février 1916, de l'article 6, à la demande de Boisneuf, permettant aux Conseils généraux des colonies "de majorer le droit de consommation sur l'alcool et sur les boissons hygiéniques au profit des communes". Loi du 31 mars 1919, autorisant par son article 8 les Conseils généraux des colonies ... "à créer des ressources spéciales destinées au dépenses d'établissement, de réfection et d'entretien de chemins vicinaux toutes catégories". Enfin, la loi du 15 juillet 1920, rendant applicables aux Antilles les principales prescriptions de la législation d'assistance et de solidarité sociales, stipulait en son article 3, alinéa 2 que le Conseil général pourrait "créer pour les budgets locaux et pour les budgets communaux des ressources spéciales sous forme de centimes additionnels, de majorations de taxes ou de taxes particulières" pour pouvoir aux dépenses susdites.

³⁵ : "Projets; Chambardement colonial !", *Le Libéral* (2), n°2, 8 janvier 1910.

L'accomplissement du projet boisneuviste supposait une classe politique différente, civiquement et politiquement formée. C'est donc à l'émergence et à l'éducation de ces nouveaux responsables politiques que s'attache Boisneuf. Les renouvellements électoraux, entre 1911 et 1914, puis en 1919 - 1920, se chargent de remodeler assez sensiblement la composition du personnel politique local. Boisneuf s'adjuge alors la prise en charge de l'éducation politique des élus. Il rédige, durant les vacances parlementaires 1920, un volumineux recueil de 481 pages. Edité en 1922, sous le titre de "*Manuel du Conseiller général des colonies*", il se présentait comme un récapitulatif commenté de toutes les lois, décrets et textes réglementaires ayant régi successivement depuis leur création les assemblées coloniales des vieilles colonies. Il y était adjoint une exégèse minutieuse de toutes les saisines du Conseil d'Etat, ainsi qu'une analyse des arrêts ayant eu valeur de jurisprudence pour en tirer des règles normatives en matière juridique et y déceler tous les espaces législatifs utilisables par les élus locaux³⁶. L'intention clairement affirmée était de mettre à la disposition des Conseillers généraux "*et de tous ceux qui sont appelés à participer à un titre quelconque à la gestion des intérêts publics*", "*un guide, une sorte de vade mecum*"³⁷ qui permettrait aux élus locaux de gérer effectivement, au plan économique et social, la société dont ils relèvent.

C - La vision économique et sociale : pour une société de propriétaires et d'entrepreneurs.

L'une des originalités de Boisneuf fut de rechercher assez tôt des voies alternatives à la grande industrie sucrière. *Le Libéral* se distingue d'ailleurs des autres organes politiques des hommes de couleur par la place qu'il accorde à la réflexion économique. Il y est fait appel aux lumières de ceux qui osent des analyses économiques indépendantes du monde usinier³⁸. Mais le projet économique boisneuviste qui s'élabore au fil des années reste pour l'essentiel indissociable du projet politique. Il tient en un corpus de propositions économiques et sociales qui convergent pour dessiner un contenu

³⁶ : Nous nous permettrons ici de regretter que ce travail monumental soit tombé dans l'oubli des historiens et des juristes. Il comporte en effet matière à thèse, non seulement par son contenu, mais encore sur le mode de traitement de ces questions par Boisneuf. Un tel travail s'insérerait utilement dans l'histoire des idées politiques aux Antilles.

³⁷ : Achille René-Boisneuf. *Manuel du Conseiller général ...* (op.cit.), p. xi de l'avant-propos.

³⁸ : C'est ainsi qu'André Blancan, auteur d'une thèse sur la crise de l'économie guadeloupéenne et, guadeloupéen lui-même, signe plusieurs articles d'analyse et de propositions économiques dans la première série du *Libéral* (années 1904 à 1906)

à la société politique déjà esquissée : Il s'agit de faire apparaître une classe moyenne pluriethnique, "tricolore"³⁹, formée de blancs et d'hommes de couleur, mulâtres et nègres, occupant une place sociale médiane dans la possession du sol, des capitaux et des entreprises. C'est dans cette *classe moyenne pluriethnique*, de possédants fonciers et d'entrepreneurs, enfin née à l'existence, que Boisneuf fonde ses espoirs de voir se constituer la base sociale de la future société intégrée. Dès 1910, les prémisses de cet objectif étaient déjà clairement énoncées :

La première condition de la paix sociale à la Guadeloupe réside dans l'amélioration d'une organisation économique dont le fonctionnement a conduit à la constitution ici d'une société formée de deux tronçons nettement séparés : un petit clan de capitalistes réunis en syndicat d'exploiteurs et une immense armée de salariés de tous rangs et de tous grades; depuis le plus gros directeur d'usine jusqu'au plus humble manouvrier des champs.

La classe des petits-bourgeois qui dans la société à forme capitaliste apporte l'élément le plus stable de sécurité a presque complètement disparu chez nous. Il n'y a plus de petits boutiquiers; plus de petits patrons-entrepreneurs.

La constitution de la propriété paysanne qui avait eu un si beau développement dans les premières années qui ont suivi l'abolition de l'esclavage a été entravée et s'est arrêtée, par l'installation des usines centrales, et la création des immenses domaines agricoles dont les fabricants de sucre ont cru nécessaire de s'assurer la possession poussés par une pensée d'accaparement et de monopolisation dont ils ont eu plus d'une occasion de se repentir.⁴⁰

Pour comprendre le projet économique et social boisneuviste, il faut d'abord saisir qu'il s'inscrit, à ses fondements dans une veine anticapitaliste nettement affirmée.

Contre le pouvoir économique de la grande industrie et du capitalisme financier.

L'anticapitalisme d'Achille René-Boisneuf ne semble pas s'être démenti, tout au long de sa carrière politique. Influence idéologique de sa jeunesse socialiste, ou simplement reflet d'une culture commune à la plupart des hommes de couleur républicains, qui fait de la lutte contre l'Usine, l'une des pierres d'achoppement des positions républicaines et progressistes, Boisneuf impute au mouvement de concentration foncière et industrielle, la responsabilité principale de la paupérisation du plus grand nombre :

³⁹ : L'expression est de nous, J-P S.

⁴⁰ : "La question est posée !", *Le Libéral* (2), n°22, 16 avril 1910.

L'Usine a poursuivi systématiquement l'expropriation de tous les moyens et petits propriétaires fonciers dont l'existence gênait la création des latifundia. A la place des *adhérents*⁴¹, gros, moyens et petits lui vendant des cannes, elle a préféré avoir des *géreurs*, des *économés*⁴², des travailleurs⁴³ produisant cette matière pour son compte. A la place des collaborateurs indépendants avec lesquels elle eut été forcée de traiter sur un pied d'égalité, elle a préféré avoir des subordonnés étroitement soumis à sa loi. Maîtresse de la situation, elle se fit vite à des habitudes de domination et ne tarda pas à abuser de son monopole.⁴⁴

Ainsi, Boisneuf, outre l'exploitation des ouvriers agricoles d'habitation, reproche à l'Usine d'avoir entravé les possibilités d'émergence d'une petite propriété noire indépendante et empêché la survie de la moyenne propriété. Sa critique est aussi refus de la disparition d'un système ancien, ou mort-né. Et c'est avec des accents nostalgiques, surprenants, quand on sait ses engagements aux côtés des travailleurs d'habitation, qu'il évoque la disparition inéluctable de tout un monde, blanc et mulâtre, de propriétaires moyens déclassés.

Lorsque l'on parcourt la Grande-Terre, et que, sur chaque morne, pour ainsi dire, l'on voit se dresser, témoins muets d'un passé de splendeur, la tour massive, en forme de cône, d'un ancien moulin, la silhouette élancée d'une ancienne cheminée, l'on se sent envahi d'une profonde tristesse en songeant aux souffrances matérielles et morales endurées par les dépossédés, par les dépouillés par ceux qui, pris un beau matin dans l'engrenage de l'usine centrale et du crédit foncier sont sortis broyés, pulvérisés.

Chaque nom d'habitation évoque le nom d'une famille ruinée; l'héritier de ce nom est maintenant petit gérant, petit économé à la solde de l'Usine devenue ainsi sa "bienfaitrice"! ⁴⁵

L'autre cible de l'anticapitalisme boisneuviste est la Banque de la Guadeloupe, en laquelle il voit l'instrument d'un système inique, spoliateur, qu'il associe à la concentration des terres et du Capital, aux mutations de propriétés⁴⁶ et au change. Mais le reproche le plus souvent mis en avant, c'est l'organisation du système financier lui-même, qui, par définition, ne lui semble pas conçu pour aider au développement des "petits". Aussi le

⁴¹ : Le terme est déjà désuet à cette époque; il désigne des propriétaires d'habitations cannières indépendantes, blancs pour la plupart, qui après l'abolition s'étaient regroupés en association pour livrer leurs cannes aux premiers centres industriels. Dans les années 1910, il n'en subsiste plus que quelques uns.

⁴² : Les *géreurs* (ou *économés*) sont des employés de l'usine placés, ou maintenus, à la tête des habitations. Ils forment les sous-cadres des sociétés sucrières. Cf, chapitre premier.

⁴³ : Boisneuf désigne ici les colons et petits planteurs de cannes. Cf, chapitre premier.

⁴⁴ : "La question est posée !" (op.cit)

⁴⁵ : "Pour la Guadeloupe", *Le Libéral* (2), n°137, 16 novembre 1911.

⁴⁶ : En 1910, le processus de dépossession des terres et des usines par les blancs créoles guadeloupéens et leur passage aux mains de sociétés sucrières à capitaux métropolitains et *békés* martiniquais est pratiquement achevé. Pour l'analyse complète de ce processus singulier à la Guadeloupe, on se référera aux travaux de Schnakenbourg et de Buffon. (op.cit).

boisneuvisme se fait-il l'écho de la revendication des petits cultivateurs qui demandent à...

Modifier certains statuts des banques coloniales de façon que la Banque de la Guadeloupe puisse faire des prêts à long terme et à un taux moins élevé aux moyens et petits propriétaires de l'île.⁴⁷

En 1911, la prorogation du privilège des banques coloniales⁴⁸ est l'occasion de relancer le débat sur le crédit en Guadeloupe. La situation politique et sociale libérée de l'hypothèque de l'Entente, place l'avenir des petits cultivateurs au centre des préoccupations. Boisneuf s'oppose au principe de la banque unique du projet Ceccaldi à l'argument que les banques coloniales jadis créées pour "fournir du crédit aux anciens propriétaires d'esclaves" ne sauraient soutenir sincèrement la petite propriété, vue l'organisation des structures mêmes de l'économie agricole coloniale :

La banque, (qu'elle soit banque coloniale ou banque d'outre-mer) ne prêtera pas au petit cultivateur, comme elle prête au gros usinier, toute proportion gardée; parce qu'elle n'a pas la ressource de suivre la récolte du premier et d'exercer utilement le privilège que la loi lui reconnaît sur le montant de la récolte; de telle sorte que la sûreté réelle que paraît offrir le petit planteur est purement illusoire; que pour lui, il ne saurait être question que de crédit personnel (...)

"L'on ne prête qu'aux riches", dit un commun proverbe. Le banquier ne prête, en tous cas qu'à celui qui lui offre des garanties sérieuses de remboursement.⁴⁹

De plus, le système financier, tel qu'il se présente, perpétue et amplifie la dépendance économique et politique à l'Usine :

A l'heure actuelle, quelques travailleurs privilégiés, obtiennent de modestes avances de la banque de la Guadeloupe pour la préparation de leurs récoltes; mais à une condition : c'est que l'usinier, qui achète ces récoltes, consente à les cautionner et se charge de retenir pour la banque le montant de ses prêts, par prélèvement sur le prix des cannes livrées. Ces travailleurs sont donc à la merci des usiniers qui peuvent à discrétion, leur accorder ou refuser cette garantie.⁵⁰

Face à un système bancaire inséparable de la grande industrie, Boisneuf, dans une suite d'articles du *Libéral* parus en septembre 1911, propose de lui substituer une forme

⁴⁷ : "Mouvement ouvrier; discours prononcé à la Chambre du Syndicat *les ouvriers agricoles de Capesterre-Guadeloupe ...*", *Le Libéral* (2), n°150/151, 13/15 avril 1911.

⁴⁸ : Les banques coloniales étaient régies par les lois du 30 avril 1849, du 11 juillet 1851, du 24 juin 1874 et du 13 décembre 1901. Leur privilège était périodiquement prorogé par la loi. (Source : éléments aimablement fournis par Alain Buffon. *Histoire du Crédit Agricole de la Guadeloupe* (étude en cours)).

⁴⁹ : "La banque et les petits cultivateurs, -1-", *Le Libéral* (2), n° 198, 14 septembre 1911.

⁵⁰ : idem.

de crédit mutuel populaire, légalement rendu possible depuis la loi du 5 novembre 1894. Le crédit mutuel aurait également l'avantage de permettre le crédit solidaire au lieu du crédit personnel exigé par la Banque, et de s'articuler sur les syndicats agricoles légalement constitués par la loi du 21 mars 1884. A cette date, Boisneuf, déjà politiquement majoritaire, semble se rallier à la perspective de création d'une *Caisse régionale de crédit agricole*. Ses partisans, à son instigation, proposent lors de l'assemblée de la *Chambre d'agriculture de Pointe-à-Pitre*, de faciliter l'application à la Guadeloupe, des lois du 5 novembre 1894 et du 31 mars 1899⁵¹ en ...

(...) obtenant de la banque de la Guadeloupe, comme prix du renouvellement de son privilège qu'elle mette à la disposition de la colonie, une certaine somme, plus une annuité, à déterminer, destinés à doter et à subventionner les caisses de crédit agricole qui se fonderaient.

La banque devrait être en outre autorisée à prêter à ces caisses sur récoltes dans les mêmes conditions qu'aux grands propriétaires, en tenant compte de l'ensemble de la production des associés. Il va sans dire que c'est chaque caisse qui serait chargée de faire la répartition du prêt entre ses membres. La banque pourrait aussi prêter directement à chaque cultivateur avec l'aval de sa société.⁵²

L'essor d'un crédit mutuel agricole apparaît alors comme le corollaire financier institutionnalisé au développement du nouveau syndicalisme rural d'après 1910 et l'aboutissement de la vieille aspiration à l'accession au financement de la propriété foncière.

Ainsi, l'anticapitalisme de Boisneuf a une tonalité double, compréhensible dans son cheminement mais intrinsèquement ambiguë. Il exprime en effet dans une vision prospective, somme toute assez moderne de l'organisation économique et sociale, un relent d'archaïsme et de nostalgie, presque passéiste, de la société d'habitation, ô combien inégalitaire, qui se meurt. Cette même ambiguïté se retrouve à l'exposé des propositions boisneuvistes pour faire émerger de la société coloniale, une classe moyenne.

Les supports socio-économiques d'un objectif politique : Faire émerger une classe moyenne.

La vision boisneuviste est pour une large part anticipation et prospection; mais elle est également une analyse perspicace du réel présent qui génère un accompagnement

⁵¹ : Instituant les Caisses régionales de Crédit Agricole.

⁵² : "La banque et les cultivateurs, -3-", *Le Libéral (2)*, n°200, 21 septembre 1911.

du mouvement en cours de la société guadeloupéenne, entre la fin des années 1910 et le début des années vingt.

En effet, la Guadeloupe, au sortir de la guerre, a non seulement retrouvé une certaine prospérité économique, mais encore l'économie sucrière, dopée par les bénéfices tirés de la forte demande en rhums et alcools du conflit⁵³, connaît une hausse importante des cours qui a des retombées sur l'ensemble de la société. Tous les indicateurs économiques le prouvent : Les bénéfices tirés de la canne se sont accrus pour les usines, et d'une façon générale, les revenus pour toutes les catégories vivant de la canne ont augmenté. Il se produit ainsi une accumulation du capital autochtone et un accroissement de la circulation financière interne, dont la petite-bourgeoisie urbaine, les distillateurs et moyens propriétaires ruraux sont les grands bénéficiaires⁵⁴.

(Cf; page 421 a : *PLANCHE 38 - Les effets de la guerre sur les revenus de la canne et la situation économique.* & page 421 b, c *PLANCHE 39 - La Guadeloupe économique en 1919*)

Cette disponibilité financière se traduit par un nombre assez impressionnant d'initiatives économiques diverses : des organismes de financement à capitaux locaux sont créés, les investissements privés dans des sociétés industrielles et commerciales se développent. C'est ainsi qu'est créée, dès 1915, *la Caisse Coopérative de prêts*⁵⁵, pendant coopératif et pluriethnique de la Banque de la Guadeloupe. Entre 1918 et 1920, *Le Libéral* appuie les initiatives de la création de la *Banque Auxiliaire Coloniale*⁵⁶ et de la *Société Générale de la Guadeloupe*⁵⁷, en appelant à souscrire au capital et à soutenir politiquement ses promoteurs :

⁵³ : Utilisés notamment dans la fabrication des explosifs.

⁵⁴ : Il n'existe malheureusement pas d'études de synthèse approfondies sur la situation économique d'ensemble de l'après-guerre. L'amélioration de la situation financière des usines est connue (Cf; Buffon, Schnakenbourg, Historial antillais). Le rôle déterminant qu'aura joué le développement des distilleries dans l'essor de l'économie sucrière est également établi (Cf; Historial en antillais ainsi que les travaux en cours et la documentation rassemblée par Claude Hoton). L'on a moins mesuré l'impact de cette embellie économique (qui sera de courte durée) sur l'ensemble de la société.

⁵⁵ : Organisme de crédit dont la fonction initiale était de prêter à tout professionnel emprunteur. Elle se spécialise en fait dans les prêts à l'installation aux jeunes professionnels libéraux issus des familles de couleur ou blanches peu fortunées. Cette structure sera l'embryon de la création dans les années 1950 de la *Banque Antillaise*, seule structure bancaire guadeloupéenne à capitaux locaux issus principalement de la bourgeoisie de couleur.

⁵⁶ : Le Conseil d'Administration était composé presque uniquement de blancs créoles guadeloupéens issus du négoce, de la distillation et de l'Usine (à capitaux locaux). Nous relevons les noms de Amédée Barbotteau, B-J. Chidiac, Camille Dain, Eugène Graeve, E. Levallois, Tomy Papin Beaufond.

⁵⁷ : Société Anonyme ayant pour objet : 1°) Les travaux du port de la ville de Pointe-à-Pitre 2°) La construction des routes et chemins vicinaux. 3°) La construction et l'exploitation de voies ferrées. 4°) L'aménagement des chutes d'eau. 5°) La construction, l'exploitation de tous travaux publics. 6°) L'acquisition, la vente, l'exploitation de toutes propriétés. 7°) Toutes opérations financières,

LES EFFETS DE LA GUERRE SUR LES REVENUS DE LA CANNE ET LA SITUATION ECONOMIQUE DE L'APRES-GUERRE.

TAB. 1 : EVOLUTION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE PENDANT LA GUERRE

| SECTEURS | ANNEES | |
|----------------------------------|--------|------------------|
| | 1913 | 1920 |
| Maisons de commerce | 3.545 | 5.017 |
| (dont importantes) | 85 | 151 |
| emplois commerciaux | 7.423 | 9.726 |
| Entreprises industrielles | 182 | <i>non porté</i> |
| dont : | | |
| . usines | 16 | 15 |
| . distilleries | 61 | 90 |
| . ateliers (forges, réparations) | 10 | 15 |
| . tanneries | 7 | 9 |
| . divers | 9 | 52 |
| Emplois industriels | 4.169 | <i>non porté</i> |

L'EVOLUTION DES REVENUS DE LA CANNE ENTRE 1914 ET 1919

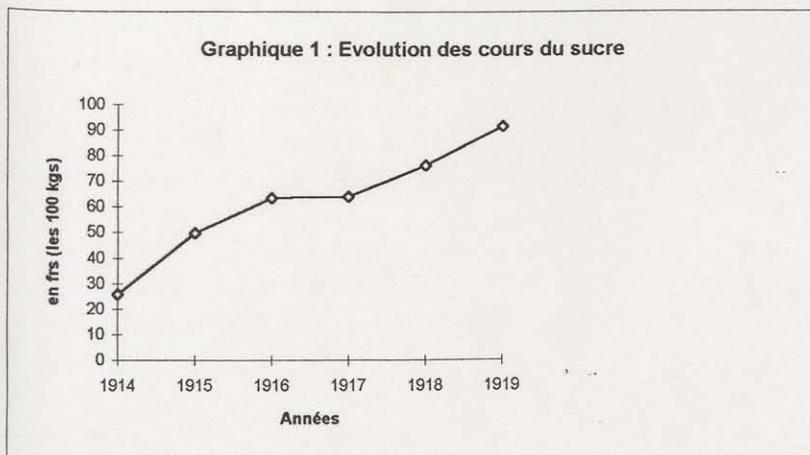
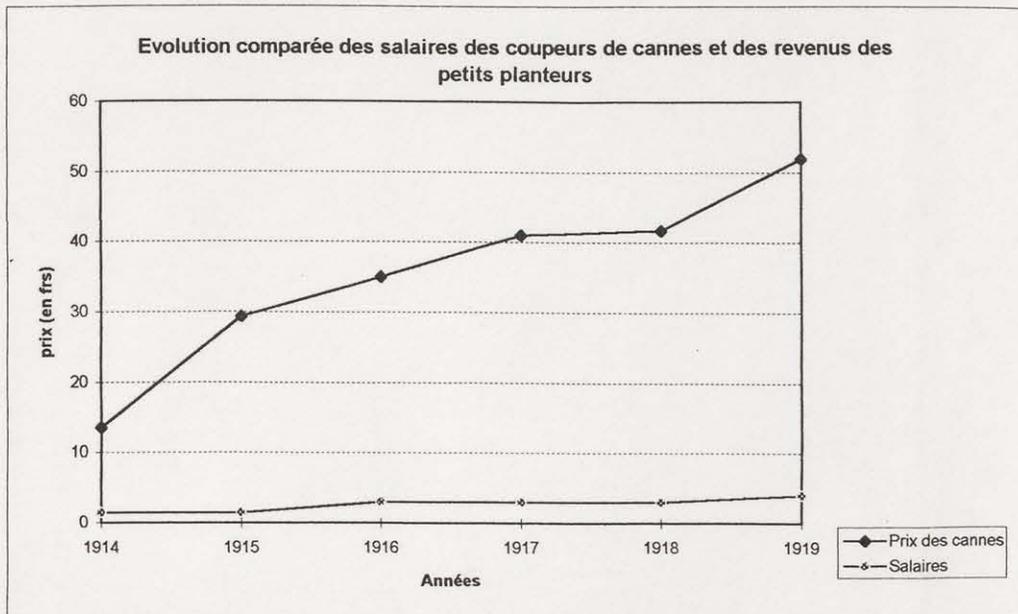


Tableau 2 : Evolution des cours du rhum

| Années | Prix (F / hectolitre) |
|--------|-----------------------|
| 1914 | 50 |
| 1915 | 50 |
| 1916 | 100 à 125 |
| 1917 | 200 à 500 |
| 1918 | 200 à 790 |
| 1919 | 200 à 850 |

| Années | Prix des cannes |
|--------|-----------------|
| 1914 | 13,6 |
| 1915 | 29,4 |
| 1916 | 35,05 |
| 1917 | 41 |
| 1918 | 41,78 |
| 1919 | 52 |



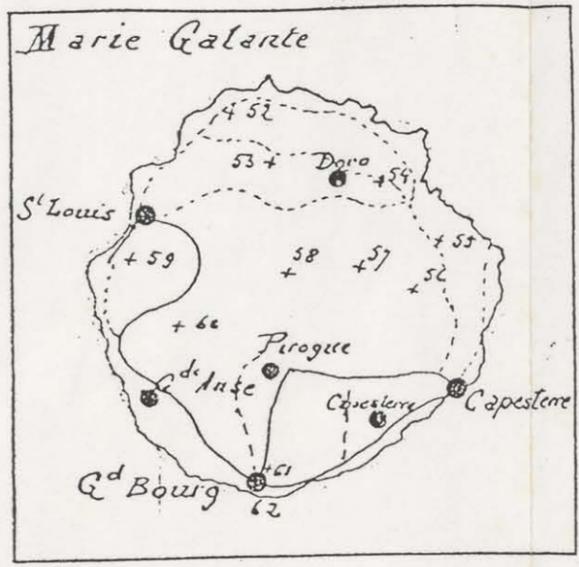
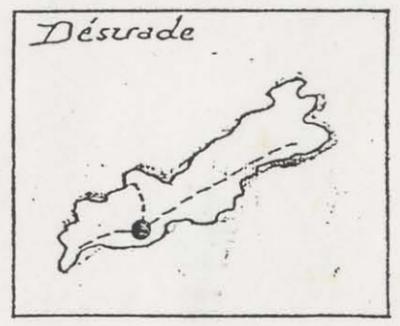
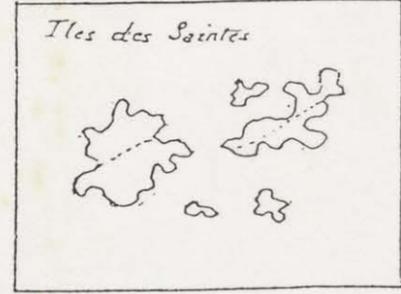
Source : d'après Rapports Saurin (1920) et Norès (1921)

Legende

- Routes Coloniales carrossables
- - - Routes coloniales non carrossables
- Chemins de fer
- ⊙ Usines
- + Distilleries
- Bourgs
- Chemins vicinaux carrossables classés
- - - 5° 5° non carrossables classés

Nomenclature des distilleries

- | | |
|------------------|------------------|
| 1 Daudin et C | 32 St Laurent |
| 2 Le Comte | 33 Bouvier |
| 3 La Ramie | 34 Boris |
| 4 Bellevue | 35 Bellevue |
| 5 Calas | 36 La Lyze |
| 5 Larroche | 37 Fochbri |
| 7 Courcau | 38 Delos et C |
| 8 Bourbeyre | 39 Desvarieux |
| 9 Deville | 40 Achine |
| 10 Aug. Remonig | 41 Barlier |
| 11 Bourdon | 42 Le Haut |
| 12 La Quintinie | 43 Meron |
| 13 La Croisierie | 44 Lassere |
| 14 Guillet | 45 Claret |
| 15 Taberna | 46 Adam et Dancy |
| 16 Keron | 47 St Guillaume |
| 17 St Jean | 48 Vallos |
| 18 Loyot | 49 Laniere |
| 19 des Rozeaux | 50 Fruch |
| 20 La Rose | 51 Winter |
| 21 Fort. Ele | 52 Agony |
| 22 L. Espritance | 53 Grand Pierre |
| 23 Monneros | 54 Grand Bassin |
| 24 Bois de bout | 55 Dore |
| 25 d'anglais | 56 Bada. |
| 26 Bellevue | 57 Bielle |
| 27 Vignes | 58 Etang Joue |
| 28 Dutek | 59 Bisacier |
| 29 Beauvalon | 60 Saison |
| 30 Sire Blancs | 61 Rinalde |
| 31 Ducharnoy | 62 Lameney |
| 63 Saut. Saurin | |
| 64 Sole Albana | |
| 65 Dolagne. | |



Distances de

| | |
|--|--------|
| Pointe à Pitre à St Francois | 36.664 |
| St Francois au Moule | 14.364 |
| St Moule à Grippon | 13.300 |
| Grippon à Anse Bertrand | 26.100 |
| St à Pitre à Grippon | 16.000 |
| — d' — à St Rose | 27.389 |
| — d' — à Basse Terre | 55.429 |
| Basse Terre à St Noire | 36.300 |
| St Noire à St Rose | 29.500 |
| St Louis à Capesterre (d ^{re} P ^{le}) | 28.240 |

Echelle 1/100 000

La Guadeloupe peut se suffire à elle-même, ou du moins elle possède des éléments de richesse assez variés pour n'être tributaire de l'étranger que dans une faible mesure. Alors que dans d'autres colonies, il existe, du moins de façon rudimentaire, un outillage suffisant pour opérer toutes les transformations de la matière première; dans notre colonie on se heurte pour la moindre réparation à des complications inextricables. La Guadeloupe hypnotisée par le prix de la canne, subordonne tout à la production intensive et immédiate de la canne sans crainte d'appauvrir la terre.

(...) Fatalement, il y aura surproduction, baisse des prix, baisse des salaires sans que parallèlement s'ensuive une diminution du coût des denrées alimentaires et des objets de première nécessité. (...) Il est donc de la plus grande importance que, dès maintenant, toutes les forces actives de la Guadeloupe se coalisent pour écarter ce danger en favorisant la culture vivrière d'abord, les cultures secondaires ensuite. (...)

Tous les Guadeloupéens doivent applaudir à la création de la Banque Auxiliaire Coloniale et ne pas lui ménager leur sympathie.⁵⁸

D'autres organismes financiers et entreprises ont des ambitions plus limitées. A l'origine de la plupart de ces créations d'entreprises, on retrouve des noms de personnalités issues des milieux composites de la bourgeoisie urbaine industrielle, commerçante ou des professions libérales. La complexion ethnique de ces entrepreneurs nouveaux est pour moitié mulâtre, pour moitié blanche, issus de familles créoles de vieille souche et non directement liées aux grandes sociétés anonymes du sucre à capitaux métropolitains. Quelques rares entrepreneurs "nègres" complètent le tableau. Il se dégage des noms que nous avons pu identifier, une majorité assez nette de personnalités de sensibilité boisneuviste, voire membres de l'entourage de Boisneuf⁵⁹.

De fait, c'est Boisneuf qui donne à ce mouvement, outre son appui politique, une justification théorique et un objectif. Au sortir de la guerre, sa position sur la question du crédit a en effet notablement évolué. En février 1918, il dépose une proposition de loi tendant à l'application aux colonies de la loi du 16 mars 1917 facilitant l'organisation du crédit aux petites et moyennes entreprises industrielles et commerciales⁶⁰. Sur la question plus spécifique du Crédit agricole, il avance une proposition développant celle de 1911 :

commerciales " ... tout ce qui concerne le développement agricole, industriel, commercial et financier de la Guadeloupe..". La Société, à capitaux privés, rendait publics les noms de son comité de surveillance, de patronage et juridique. Parmi les 23 noms du Comité de patronage, une majorité de blancs créoles, distillateurs, entrepreneurs et négociants; nous identifions également quelques mulâtres distillateurs, habitants-propriétaires, commerçants ou membres de professions libérales, le directeur de la "Royal Bank of Canada", un nègre distillateur (Berville) installé à dans le hameau de Bananier (Capesterre), un commerçant indien (Sidambarom).

⁵⁸ : "La Banque Auxiliaire Coloniale", *La Petite Patrie*, 1er mai 1920.

⁵⁹ : Ainsi, parmi les administrateurs de *la Caisse Coopérative de prêts de la Guadeloupe*, nous relevons les noms de D'Alexis, Questel, Demetrius Faugenet, Danae, Ruillier, Michineau, Romana, etc... A la Banque Auxiliaire, nous identifions avec certitude Amédée Barbotteau; A la Société Générale de la Guadeloupe, Barbotteau, Questel, Paladine, Berville, Sidambarom, et quelques autres qui sans être de ses partisans comptaient parmi ses fréquentations.

⁶⁰ : "Proposition de loi", *Le Libéral* (3), n° 954, 13 mars 1918.

L'organisation du Crédit Agricole présuppose l'existence de la petite production agricole autonome, indépendante, l'existence de la propriété paysanne.

C'est d'abord cette propriété paysanne qu'il faut s'employer à développer. Seule, elle peut retenir le cultivateur à la campagne en lui assurant des conditions suffisantes de bien-être matériel et moral. Le danger qu'il y aurait à autoriser les banques d'émission à immobiliser une partie de leurs ressources en prêts hypothécaires à long terme disparaît, si le rôle de ces banques dans l'organisation du crédit foncier se limite à une participation limitée à la constitution d'une société indépendante dont elle garde seulement le contrôle appelée à fonctionner d'ailleurs sous la garantie de la colonie.

Notre proposition serait la suivante : Création d'une société locale de crédit foncier au capital d'un million. La banque souscrit la moitié de ce capital dont la colonie lui garantit le remboursement à la fin de son privilège. Elle ne touche aucun dividende. La société de Crédit foncier local serait autorisée à recevoir des dépôts à vue. Elle escompterait les effets des caisses locales de crédit agricole; ouvrirait à ces caisses des comptes courants, etc. ...

Elle jouerait le rôle de la caisse régionale de crédit agricole; mais avec les moyens d'actions que celle-ci n'arriverait jamais à réunir. La part du Capital souscrite par les particuliers aurait une rémunération d'autant plus certaine qu'elle serait en somme représentée par de véritables actions de priorité; et qu'elle aurait la garantie d'un minimum d'intérêt à payer par la colonie. (...)

Nous sommes dominés par la double préoccupation de réduire au minimum l'action des pouvoirs publics dans le fonctionnement du crédit sous toutes ses formes et de limiter aussi rigoureusement l'étendue des obligations que la colonie pourrait avoir éventuellement à acquitter.⁶¹

Ainsi, la clé du projet socio-économique de Boisneuf réside dans la triple articulation de la constitution d'une moyenne paysannerie noire indépendante, trouvant ses sources de financement dans le capital local accumulé par une bourgeoisie blanche et mulâtre, indépendante du grand capitalisme financier et industriel extérieur; ces forces sociales et cette projection étant appuyées par les dispositions réglementaires du pouvoir politique local (le Conseil général) et relayées par les initiatives législatives de la représentation parlementaire.

Le projet d'aider à la constitution d'une paysannerie noire indépendante est présente dès les débuts politiques de Boisneuf. Elle prend source au plus profond des aspirations à la propriété des anciens esclaves, mais aussi dans l'expérience schoelchériste de l'association. Boisneuf cite souvent la déclaration Gâtine⁶² et son appel aux nouveaux libres à se détourner du salariat pour accéder à terme à la propriété de la terre :

Ces lignes résument notre programme d'action économique. Nous faisons la guerre au salariat, non pas au profit du collectivisme mais pour le développement de la propriété individuelle. Nous voulons que les travailleurs cultivent la terre; qu'ils aient leur part équitable des produits du sol; qu'ils puissent devenir propriétaires; nous les aiderons de toutes nos forces à

⁶¹ : "Pour développer la petite propriété à la Guadeloupe", *Le Libéral* (3), n°955, 16 mars 1918.

⁶² : Commissaire de la République envoyé en Guadeloupe en juin 1848 pour y apporter le décret d'abolition et assurer l'organisation du travail.

lever les obstacles que leurs ennemis de toute robe, réactionnaires ou démagogues, essaient d'opposer à l'exercice de leur droit au bien-être.⁶³

Vers la fin de la guerre, Boisneuf joue de l'initiative parlementaire et du pouvoir réglementaire et budgétaire du Conseil général qu'il préside pour proposer des mesures politiques propres à faire émerger une paysannerie indépendante, condition préalable et, à ses yeux indispensable, à l'instauration d'un Crédit agricole viable. Elles s'articulent sur trois axes solidaires :

- Le démantèlement de la grande propriété.
- La diversification de la production agricole.
- Le développement des communications intérieures.

La clé du triptyque est le démantèlement de la grande propriété sucrière. En octobre 1916, Boisneuf faisait voter par le Conseil général une taxe spéciale, au profit du budget colonial, sur les sociétés installées en Guadeloupe, ayant leur siège social à l'extérieur de la colonie. La mesure visait directement les sociétés anonymes sucrières; elle sera rejetée par le Conseil d'Etat⁶⁴. Le 7 novembre 1917, l'assemblée locale instituait un impôt de 2 frs par hectare sur les propriétés de plus de 20 hectares laissées en friche⁶⁵. Le 7 novembre 1918, le Conseil général adoptait une délibération décrétant un impôt sur les biens de mainmorte. A la session parlementaire de 1918, le député Boisneuf dépose une proposition de loi tendant à la réquisition par l'administration locale et la délégation aux maires du droit d'user des terres abandonnées, pour les mettre à la disposition de cultivateurs ou d'associations de cultivateurs par l'intermédiaire de comités locaux d'action agricole. La proposition est argumentée par la nécessité d'étendre les superficies cultivées, de développer les cultures vivrières, de réaliser l'indépendance des cultivateurs en butte à la politique de prolétarisation forcée pratiquée par les centres usiniers⁶⁶. Cette politique de coercition sur la grande propriété est énoncée en termes clairs :

Comment obtenir des grands propriétaires qu'ils veuillent consentir à vendre leurs terres; du moins celles des terres qu'ils sont incapables de faire-valoir directement ?

Uniquement en grevant ces terres de charges fiscales suffisantes pour en rendre la détention trop onéreuse à ceux qui se refusent systématiquement à les anodier sous une forme quelconque.

⁶³ : "1848-1918 !", *Le Libéral* (3), n° illisible, 3 juillet 1918.

⁶⁴ : Par décision du 18 avril 1918. (Source : ADG; *P.V. des délibérations du Conseil général*; année 1918).

⁶⁵ : Entérinée par le Conseil d'Etat pour cause de guerre. (Sources : idem)

⁶⁶ : "Pour la démocratie coloniale; proposition de loi", *Le Libéral* (3), n°961, 16 avril 1918.

C'est à cela qu'a pensé le Conseil général dans sa dernière session, en votant la réforme sur les terres non cultivées et l'établissement de l'impôt sur les biens de mainmorte. Si ces votes, ainsi qu'il faut l'espérer sont homologués, les pouvoirs locaux seront armés pour forcer des mauvaises volontés qui jusqu'ici se sont manifestées parfois sous des formes agressives dont on peut dire qu'elles constituent des abus nettement caractérisés du droit de propriété.⁶⁷

Parallèlement, Achille René-Boisneuf pousse au développement des cultures vivrières par l'exhortation et par des mesures incitatives concrètes :

Que l'on pousse par tous les moyens au développement des cultures dites vivrières. Que l'on mette la terre à la disposition de ceux qui n'en ont pas, et qui désirent travailler. Si le droit de propriété est respectable, le droit à la vie est sacré. Contre les abus du premier, la société a le devoir de se dresser pour protéger le second. (...) Mettre des terrains à des conditions avantageuses, à la disposition des travailleurs, c'est la meilleure façon de primer le développement des cultures vivrières. Même si la colonie prenait à sa charge le paiement des redevances locatives des nouvelles terres cultivées, elle serait sûre d'avoir obtenu ainsi un surcroît de production et d'avoir primé un labeur réel. Là est le salut. (...)

En France, pour pousser le paysan à étendre la culture du blé, on lui a assuré un minimum de prix de vente. Pourquoi n'en ferait-on pas autant à la Guadeloupe ? Pourquoi les patates, les ignames, les malangas,⁶⁸ etc. ... ne seraient-elles pas vendues au poids ? Pourquoi la vente de ces denrées de première nécessité ne serait-elle pas taxée de façon à laisser au producteur un bénéfice alléchant qui serait la meilleure des primes à la production ?

N'est-ce pas ainsi seulement que l'on pourrait apporter au cultivateur la démonstration mathématique que la culture d'un hectare de vivres pourrait avec moins de peine souvent être plus rémunératrice qu'un hectare de cannes ?⁶⁹

Le développement des cultures vivrières, doit pouvoir, dans le projet boisneuviste nourrir le marché intérieur et créer un circuit économique de la campagne vers les villes. Il prévoit comme mesure d'accompagnement, le rétablissement et la construction des voies de communication reliant les campagnes entre elles et le milieu rural à la ville⁷⁰.

Son action pour la remise en état des chemins vicinaux se poursuit au niveau du Parlement et du Conseil général. En février 1918, sa proposition de loi, ayant pour objet d'obliger la banque de la Guadeloupe à avancer au Conseil général les sommes nécessaires à la réfection des chemins vicinaux, donne le ton. La loi votée le 23 avril 1918 sur le régime vicinal des vieilles colonies, rapportée à la Chambre par Candace est

⁶⁷ : "Pour développer la petite propriété à la Guadeloupe", *Le Libéral* (3), n°955, 16 mars 1918.

⁶⁸ : Tubercules de consommation courante produites dans les jardins vivriers antillais.

⁶⁹ : "A l'oeuvre, tous !", *Le Libéral* (3), n°957, 27 mars 1918.

⁷⁰ : "Circulation !", *Le Libéral* (3), n°illisible, 11 septembre 1918. Le tracé des routes était en effet resté inchangé depuis 1842. Des régions entières de la Guadeloupe (la Côte-sous-le-vent) n'étaient accessibles en 1920 que par la mer ou par les traces, à dos de mulet. En Grande-Terre, où les communications sont, par la topographie même, plus aisées, la plupart des chemins de tuf, défoncés ou recouverts par la végétation, étaient inutilisables. (Cf. *La Guadeloupe économique en 1919*. P. 404, b, c). Sources : ADG; Série Aff.Eco. Cart- 880; *Mission Saurin -1919*. Voir également *Mission Leconte 1920* (idem).

également à son initiative. L'article 8 de la loi du 31 mars 1919, permettant au Conseil général de créer des ressources spéciales pour les dépenses de chemins vicinaux ainsi que les nouvelles mesures votées sur les finances municipales et l'intervention des communes dans les équipements locaux, viennent compléter le dispositif législatif.

Ainsi, le projet économique et social de Boisneuf forme avec sa vision politique, une totalité. Mais si le projet global a une cohérence reconnaissable dans son objectif final, il forme un tout contradictoire qui résiste fort mal aux déterminismes historiques, aux impératifs d'une structure socio-économique modelée par la grande propriété et l'économie sucrière d'exportation, ainsi qu'à l'éveil des intérêts particuliers. Les propositions économiques de Boisneuf sont solidaires et restent tributaires de l'adhésion à une volonté politique partagée. Comprises dans leur stricte dimension économique, elles se heurtent les unes et les autres au positionnement respectif des acteurs sociaux. Ainsi, sa position sur la question des sucres dans la période de l'après-guerre n'est pas comprise par nombre de distillateurs et le prive d'une partie de ses appuis dans ce milieu socioprofessionnel⁷¹. Il en va de même sur la question des choix d'investissements et du traitement des fonctionnaires.

Le hiatus entre un projet économique visionnaire et volontariste et l'état réel de développement des forces sociales peut ainsi être compris comme un des facteurs de l'inaboutissement de l'alternative boisneuviste.

*

* *

⁷¹ : Le député Boisneuf avait réclamé à la fin de la guerre, l'arrêt des importations de mélasses dans les colonies et le contingentement des rhums. Il justifiait cette position par la prévisible surproduction d'alcool qui ne manquerait pas de survenir avec la fin des hostilités. Il recommandait d'indexer la production des alcools sur la production de sucre, qu'il souhaitait développer compte-tenu des dévastations des champs de betterave du nord de la France. La mesure apparaît comme une mesure de favoritisme des gros usiniers. De fait, Boisneuf semble se rapprocher de l'Usine en prêchant la modération et la négociation dans les conflits sociaux sucriers des années 1919-1920. Un autre aspect du hiatus entre le projet politique et les milieux socioprofessionnels nous est révélé dans les débats houleux de février 1921 au Conseil général. Quand Boisneuf réitère et prouve ses accusations de corruption à l'encontre de Candace, certains de ses anciens donateurs du milieu des distillateurs l'accusent alors de jouer au professeur de vertu et révèlent qu'il avait lui aussi usé pour sa campagne de financements venus de la distillerie. Boisneuf s'avère alors incapable d'expliquer en quoi les deux financements sont par nature différents et pourquoi il était légitime d'accepter les dons venant des distillateurs et qu'il eût été illégitime d'agréer ceux de l'Usine ! (Source : ADG; *P.V. des délibérations du Conseil général ; session extraordinaire de février 1921*).

Conclusion de la partie

Au terme de cette étude de l'émergence des nègres en politique et du parcours que nous avons retracé de Jean-Hégésippe Légitimus et d'Achille René-Boisneuf où nous avons ressenti l'opposition des hommes, des idées, des projets, nous percevons également la solidarité historique de fait qui lie les deux personnages. Cette solidarité se marque à deux niveaux :

1°) D'abord, dans *une typologie du "leadershiping" "nègre"*. Par-delà leur différence, Légitimus et Boisneuf créent le schème du *chef politique nègre*, comme ils structurent en profondeur, le premier davantage que le second, la politique.

Ce schème du chef nègre a une image visuelle, celle du nègre "bon teint" qui n'est plus ce spectateur passif de la société, mais en est devenu l'acteur principal, *le conducteur*, dont l'initiative politique modifie le cours des choses. Il tient aussi en un *discours référentiel* tiré du passé et proposant, au nom de ce passé, un projet émancipateur collectif voulant faire de l'ancien *objet social* le sujet historique. Il intègre enfin largement dans son projet, un référent culturel, celui du petit peuple noir de la zone sucrière doublement articulé, au plan des habitudes et des moeurs au substrat culturel négro-africain et, au plan social, au monde de la canne.

Ce cycle politique des "Grands Nègres" suit une évolution en trois phases :

- Une phase d'opposition militante plus ou moins longue durant laquelle le chef paie de sa personne et recueille l'adhésion populaire. Cette phase est marquée par un événement fort, fondateur; une date qui figure dans la perception collective le don de soi du chef et restera, par-delà les ans, fixée dans la mémoire comme le moment de l'apothéose : c'est la parution du journal *Le Peuple*, en 1891 pour Légitimus, et la grève de 1910 pour Boisneuf.

- Une phase de pouvoir (plutôt brève) qui concrétise la reconnaissance du leader par le Pouvoir institutionnel du *blanc* et, au delà de cette reconnaissance personnelle, de la légitimité de sa demande au nom des siens. Cette phase de reconnaissance l'identifie au pouvoir d'Etat et l'investit d'un rôle équivalent : il est dans les allées du pouvoir, influence ou partage la décision politique et devient le maître du jeu politique.

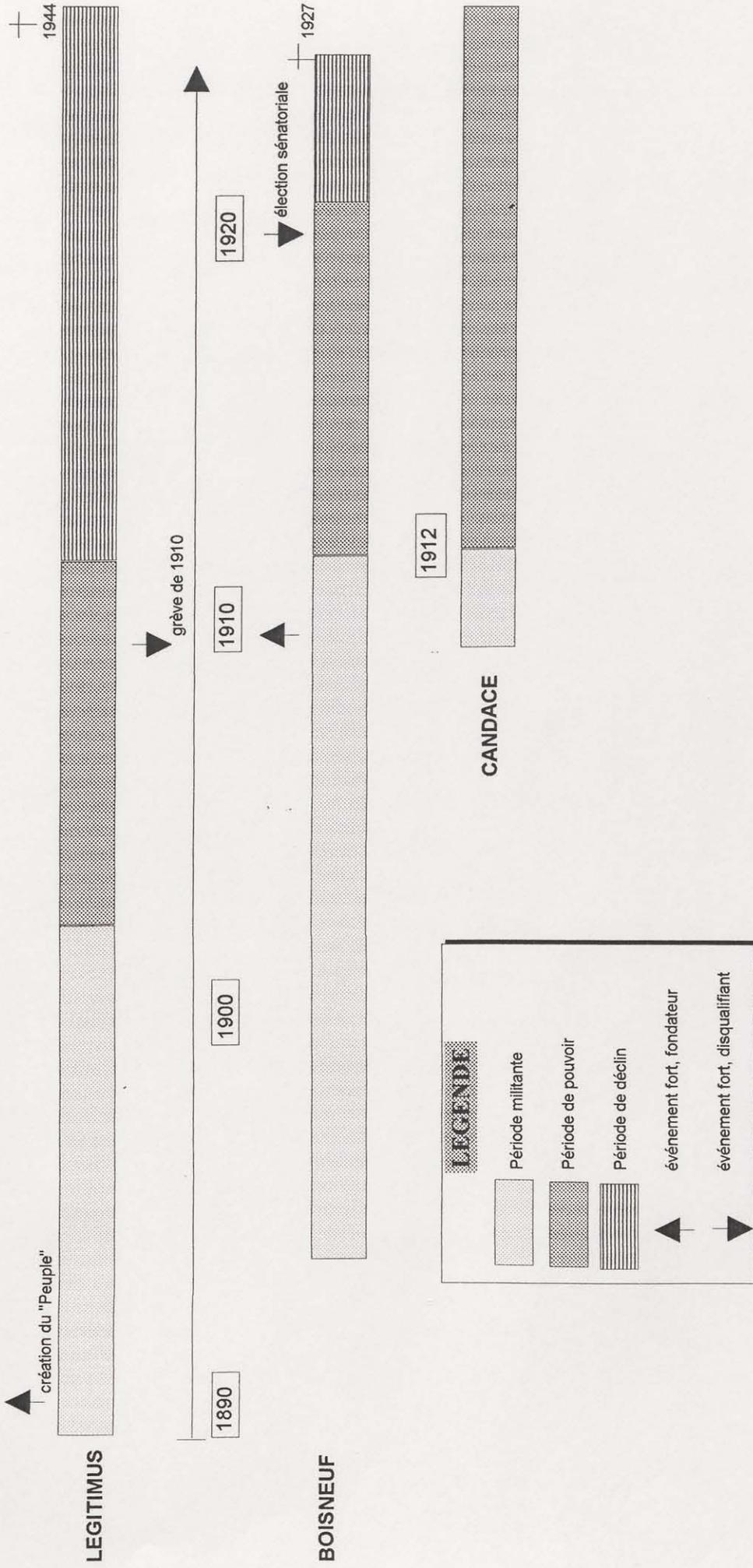
- Une phase de déclin enfin, ouverte sur un événement fort qui marque la divergence entre ce que propose le chef et la demande politique du moment. Nous situons ces dates du déclin à la grève de 1910 pour Légitimus et, pour René-Boisneuf, aux élections sénatoriales de 1920.

(Cf; page 428 a : *PLANCHE 40 - Cycles respectifs de Légitimus, Boisneuf et Candace*)

Si l'on rapporte les cycles ainsi dessinés de Légitimus et Boisneuf à celui de Candace, on observe un mouvement qualitativement très différent. Candace, qui sera constamment réélu à la députation à partir de 1912 ne quittera la politique qu'à la dissolution de la dernière législature de la Troisième République en 1940. Il accomplit au pouvoir, sans avoir connu de période de déclin, le temps le plus long de la tradition politique guadeloupéenne. Il s'est installé en politique en bénéficiant d'un système déjà établi, sans connaître cette dure période du militantisme oppositionnel qu'auront vécue ses prédécesseurs. Son avènement marque la fin des "grands nègres", ou d'un certain vécu politique militant comme d'un charisme personnel venu d'un projet émancipateur collectif. En retour, Candace hérite d'eux un ensemble de références *nègres* et une demande politique nouvelle dont il va faire la synthèse et qui se traduira à partir de 1921 en système de pouvoir établi.

2°) Cette solidarité historique se pose également dans *une relation complexe d'opposition et de complémentarité des projections politiques*. Nous pensons avoir montré que l'opposition Légitimus-Boisneuf comporta une toute autre dimension qu'une animosité personnelle obscure. A s'en tenir à l'aspect proprement individuel, on s'accordera sans difficultés à reconnaître que leurs personnalités respectives étaient très différentes. Au plan du projet politique, Achille René-Boisneuf a une dimension incontestablement supérieure. C'est un intellectuel visionnaire, un concepteur et un bâtisseur de société; mais à l'opposé défions-nous de réduire Légitimus, comme on l'a fait parfois, à cette fonction, quant au fond peu glorieuse et quelque peu primaire, du bateleur de génie qui n'aurait perduré que grâce à son seul charisme. Inversement, leur histoire montre que Boisneuf fut autant que Légitimus cet entraîneur d'hommes, ce chef charismatique, qui comme lui, eut son noyau d'inconditionnels, longtemps après sa

- Planche 40 - CYCLES RESPECTIFS DE LEGITIMUS, BOISNEUF ET CANDACE



déchéance politique. Corollairement, L'Égitimus ne fut pas, comme on l'a vu, un personnage dénué de toute pensée et de projet politique.

Au plan de l'analyse historique, il nous faut donc déduire que leur différence reflète un niveau bien plus profond que le plan individuel. Nous le situons dans le plan complexe des contradictions objectives et subjectives qui opposaient les socio-types identitaires nègres.

En mettant en relation les caractères des référents identitaires et les propositions politiques, nous proposons un tableau où l'on peut retrouver la cohérence du positionnement social, des représentations identitaires et des projections et des *praxis* politiques dont l'une, celle de L'Égitimus, peut être qualifiée d'univoque, tandis que l'autre reste équivoque.

(Cf; page 429 a : *PLANCHE 41 - Socio-types identitaires et politique : Schéma comparatif Legitimus-Boisneuf*)

Ce faisant, nous ne sommes pas dupes de la schématisation ainsi établie et sommes conscients que les relations mises en évidence n'ont qu'une valeur d'approche. Nous ne prétendons pas non plus introduire un principe de systémie des attitudes politiques en les indexant sur les paramètres socio-identitaires dont nous avons antérieurement établi le caractère mouvant et fluide¹; encore moins établir une théorie qui instaurerait une adéquation automatique entre couleur, identité et expression politique.

Toutefois, ainsi récapitulés, les caractères des socio-types identitaires respectifs de L'Égitimus et de Boisneuf nous permettent d'entrevoir les effets de telles propositions sur le fonctionnement politique, leur adéquation ou leur inadéquation à la structure sociale et au système dominant de représentations. L'Égitimus et Boisneuf fondent un système politique référentiel Ils remplissent l'espace avant eux étriqué de *l'imaginaire politique* de la majorité noire. Cet imaginaire politique ne se partage pas de façon égale. Si le projet de Boisneuf est intellectuellement plus construit, il reste non réalisé, parce qu'irréalisable dans une société où priment largement les déterminismes de la société coloniale esclavagiste. La raison profonde de cet inaboutissement boisneuviste réside dans le fait que la construction idéale d'ensemble forgée ne trouve pas d'appuis sociaux stables. Elle heurte tous les fondements structurels de la formation sociale guadeloupéenne.

¹ : Cf, chapitre III.

SOCIO-TYPES IDENTITAIRES ET POLITIQUE : SCHEMA COMPARATIF LEGITIMUS-BOISNEUF

| Caractères | LEGITIMUS | RENE-BOISNEUF |
|---|--|--|
| <p>Fondements identitaires de la socialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> phénotype génotype milieu ethno-parental dominant milieu ethno-culturel dominant milieu spatio-géographique catégorie socio-professionnelle | <p>"nèg nwè" "nèg nwè" "nèg nwè" "nèg nwè"</p> <p>faubourgs - milieu rural</p> <p>études secondaires : publiciste, rentier</p> | <p>"nèg nwè" nègre métissé nègre & mulâtre mulâtre</p> <p>centre ville - bourgs - milieu rural</p> <p>études supérieures : avocat, rentier</p> |
| <p>Références et comportements manifestés</p> <p>niveau de langue (préférences linguistiques)</p> <p>hiérarchie des amitiés - fréquentations (couleur)</p> <p>modèle familial</p> <p>modèles historiques et références intellectuelles</p> | <p>1°) créole 2°) français courant de Guadeloupe 3°) français recherché</p> <p>1°) "nèg nwè" 2°) blancs (métré) 3°) mulâtres et blancs créoles</p> <p>concubinage - mariage tardif - enfants naturels</p> <p>esclaves - Schoelcher - philosophes - socialistes révolutionnaires 1848</p> | <p>1°) français courant 2°) français recherché 3°) créole</p> <p>1°) mulâtres et blancs créoles 2°) "nèg nwè" 3°) blancs (métré)</p> <p>mariage précoce - enfants légitimes</p> <p>affranchis de 48 - Schoelcher - sociologues révolutionnaires de 1848</p> |
| <p>Instrumentalisation politique</p> <p>appuis sociaux</p> <p>appuis organisationnels</p> <p>références théoriques et idéologiques</p> <p>projet énoncé</p> <p>mots d'ordre et slogans spécifiques les plus repris</p> <p>projection de la société politique</p> <p>vision sociale et idéal de société</p> | <p>1°) cultivateurs 2°) petits métiers urbains 3°) instituteurs et petits fonctionnaires</p> <p>sociétés fraternelles - structures partisans</p> <p>République - Socialisme "promouvoir les nègres"</p> <p>"nègres en avant" - "Vive la Sociale"</p> <p>contractuelle - Entente Capital-Travail</p> <p>égalitaire - relations horizontales</p> | <p>1°) professions libérales et commerciales 2°) entrepreneurs et moyens propriétaires ruraux 3°) cultivateurs</p> <p>sociétés caritatives et mutualistes - syndicats</p> <p>République - Radical-socialisme</p> <p>"constituer une classe moyenne pluri-ethnique"</p> <p>"Vive la République" - "Servir la petite patrie"</p> <p>fusionnelle - Libre association des classes</p> <p>"méritocratie" - solidarité sociale</p> |
| <p>Conception du pouvoir</p> <p>fonctions de la mairie</p> <p>fonctions du Conseil général</p> <p>fonctions de la représentation parlementaire</p> <p>fonctions de l'Etat</p> | <p>solidarité - redistribution</p> <p>redistribution - représentation</p> <p>S'assurer de la représentation et de la sympathie</p> <p>Métropole</p> <p>protéger les petits</p> | <p>organisation et gestion via locale</p> <p>gestion colonie - parlement local</p> <p>Modifier /Améliorer le régime législatif</p> <p>Assurer impartialité - garantir les lois républicaines</p> |
| <p>Modalités du discours</p> <p>discours stratégique</p> <p>discours tactique</p> | <p>univoque / s'adresse aux nègres : "Promouvoir les nègres !"</p> <p>équivoque : garantir l'existant / S'allier avec le Pouvoir</p> | <p>équivoque / s'adresse à tous : "Aménager la Guadeloupe"</p> <p>d'appui sur la classe moyenne et les mulâtres.</p> |

Au contraire, le projet de Légitimus, en apparence plus intégral, mais touchant bien moins aux structures établies, se coule plus aisément dans la logique de la société post-esclavagiste et, pour cette raison, est mieux toléré par le système républicain colonial. Nous postulons que là, sans doute, réside la raison de sa pérennité. Nous avançons aussi qu'il correspondait mieux à l'imaginaire social dominant noir. Ainsi, le rejet que subit Légitimus en 1910 n'aurait été que la réponse et la sanction d'une "trahison". Trahison, il y eut certes, mais ce fut une trahison tardive, ou du moins ressentie comme telle, seulement en 1910 ! Cette sanction doit être alors comprise non comme un rejet fondamental des thèses et des pratiques de l'Entente, mais comme le résultat d'une *non-prise en compte des nouvelles exigences sociales du moment*. Inversement, nous comprenons que la consécration boisneuviste des années 1910 fut surtout un phénomène de conjoncture, bien plus superficiel que son magistral triomphe pouvait le laisser supposer.

Nous oserions en déduire que l'adhésion populaire à Boisneuf fut une adhésion à un homme, non point à une pensée; que l'adhésion à Légitimus fut l'adhésion à un homme *et* à une vision des hommes en société ?

Si ce postulat se vérifie, cela voudrait dire que le *négre*, tel qu'il fut objectivé par la société post-esclavagiste, pouvait difficilement se permettre d'être *libéral*.

Il n'en reste pas moins que le projet de Légitimus - dont Boisneuf lui-même reconnut la légitimité initiale et la nécessité historique -, toucha vite à ses limites conceptuelles. Ce "décrochage" des idéaux premiers nous semble apparaître dans toute sa vérité lors de la campagne des législatives de 1906.

Le découplage de l'idéal et de la fonction politique préparait son instrumentalisation ultérieure. Elle aura toutefois permis l'autonomisation d'un fonctionnement politique, pleinement abouti en 1920 dans l'échec de Boisneuf.

*

*

*

